

LALIES

*Actes des sessions de linguistique
et de littérature*

11

(Cortona, 20-31 août 1990)



PRESSES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

45, rue d'Ulm - Paris

1992

LALIES

Actes des Sessions de Linguistique et de Littérature d'Aussois

Les Sessions de Linguistique et de Littérature d'Aussois, organisées conjointement par l'École normale supérieure, l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III et l'association CLELIA, offrent chaque année à un public d'enseignants et de chercheurs, principalement en Langues anciennes, un programme d'information et de formation continue dans les domaines de la linguistique générale, de la grammaire comparée et de la théorie littéraire.

(Pour tous renseignements sur ces rencontres, écrire à CLELIA, B.P. 192, 75 226 Paris cedex 05.)

*

Depuis 1979, les Actes de ces sessions sont publiés dans *LALIES*.

Comité de rédaction du numéro 7

Anne-Marie CHANET, Florence DUPONT, Michel GRIFFE, Jean LALLOT, Edmond LÉVY, Jean PERROT.

Voir en fin de volume les sommaires des numéros parus
et des deux prochains numéros à paraître,
ainsi que les conditions de la distribution.

I

TOKHARIEN

© Presses de l'École normale supérieure
ISSN 0750-9170
ISBN 2-7288-0154-1

INTRODUCTION AU TOKHARIEN

Georges-Jean PINAULT

Le présent travail est issu de cinq conférences, que j'ai eu le plaisir de présenter devant un public nombreux et attentif. Son utilité est définie par le mot "introduction" : cette série d'exposés ne permet pas d'apprendre la langue; elle ne constitue pas non plus un abrégé d'une grammaire historique du tokharien. Je suis conscient des lacunes de ma présentation; j'espère qu'elle rendra quelque service à ceux qui souhaitent connaître cette branche de l'indo-européen, et qui élargiront la famille des tokharologues.

En France, dans la période récente, le seul maître ayant donné un cours de tokharien destiné aux apprentis comparatistes est M. Armand Minard, à l'École Pratique des Hautes Études (IV^e section), au milieu des années 60. La lecture des cahiers ayant servi à cet enseignement, qui m'ont été généreusement prêtés, m'a beaucoup apporté. J'en ai utilisé certains éléments dans l'analyse du texte en tokharien A (chapitre V). Mais mon objectif n'est pas de parler d'indo-européen à propos du tokharien; il s'agit plutôt d'intégrer le tokharien dans l'horizon des comparatistes, qui connaissent d'abord les langues classiques. En 1978, au second semestre de mon séjour à Harvard University, j'ai bénéficié d'un enseignement exceptionnel du tokharien, par Jay Jasanoff et Jochem Schindler. Leurs vues d'ensemble sur la grammaire comparée m'ont souvent guidé, sans que je puisse prétendre les continuer. Les pages qui suivent relèvent de ma seule responsabilité.

J'avais commencé à m'intéresser au tokharien en 1976; c'est seulement cinq ans plus tard que je suis vraiment entré dans ce domaine, grâce au contact avec les manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Plus de dix ans ont passé, avant que je me décide à publier des observations générales sur la grammaire du tokharien. Je remercie très sincèrement mes auditeurs d'Aussois, et en premier lieu Jean Lallot, sans qui ce travail n'aurait jamais vu le jour.

CHAPITRE I

DONNÉES EXTERNES

A. SOURCES

En 1892 fut publiée la photographie d'un manuscrit rédigé dans une langue inconnue, extrait de la collection du consul russe à Kachgar (ou Kashgar, actuellement Kashi : 39.29° Nord / 76.02° Est), ville située à l'entrée occidentale du Turkestan chinois. Cette feuille ne fut identifiée que beaucoup plus tard, à la suite d'autres découvertes : elle contient plusieurs strophes d'un hymne au Buddha, dans la langue indo-européenne appelée "tokharien B". La dernière trouvaille enregistrée eut lieu en 1974 : d'après le rapport des archéologues chinois, publié en 1983, des ouvriers agricoles découvrirent par hasard une liasse de fragments (44) sur un site de ruines bouddhiques, à quelque 90 kilomètres de Yanqi (ou Yen-ch'i, anciennement Agni : 42.04° Nord / 86.34° Est) : le texte est un libretto sur la "Rencontre avec Maitreya" (le futur Buddha : *Maitreya-samiti*, en sanskrit), dont des extraits avaient déjà été découverts au début du siècle; il est rédigé dans une langue appelée "tokharien A", différente de la précédente, bien qu'appartenant au même groupe, distinct des autres groupes dialectaux de l'indo-européen. Entre ces deux dates, la grande masse des manuscrits tokhariens fait partie du butin de la compétition scientifique acharnée qui s'est déroulée dans cette région entre 1900 et 1915 : pour citer seulement quelques noms, les missions archéologiques étaient britanniques (Aurel Stein), allemandes (très productives pour les documents non chinois : Albert Grünwedel et Albert von Le Coq), françaises (Paul Pelliot), russes (Serge Oldenburg), japonaises (sous la direction du comte Otani). Certains pays envoyèrent plusieurs expéditions successives; les explorateurs se répartirent plus ou moins efficacement des zones privilégiées. Les fouilles, mues par le désir de trouver assez vite, et éventuellement de rapporter en Europe, des témoignages d'une civilisation bouddhique jusqu'alors inconnue, étaient rarement soigneuses et systématiques : outre des manuscrits, on recherchait surtout des vestiges d'édifices religieux et des œuvres d'art. La Première Guerre mondiale marque la fin des expéditions archéologiques libres, — du pillage, selon le point de vue officiel en Chine, rappelé dans presque toutes les publications. On peut simplement faire observer que le marché international des antiquités aurait de toute façon suscité la mise à sac des sites les plus accessibles, entraînant la perte irrémédiable du contexte archéologique : de fait, lors des premières explorations, il existait déjà un réseau d'intermédiaires locaux, qui approvisionnaient les Occidentaux curieux, sans prendre trop de précautions avec les documents de moindre valeur marchande, comme les manuscrits. Dans les années 30, une expédition fut organisée par l'explorateur suédois Sven Hedin, en collaboration avec le gouvernement chinois; c'est le dernier exemple de la présence

active de la recherche occidentale dans cette région. Depuis, surtout à partir de 1950, plusieurs missions archéologiques chinoises ont procédé à des fouilles; notamment sous la direction de Huang Wenbi (Houang Wen-pi). Mais la recherche chinoise dans cette zone, où les civilisations anciennes sont étrangères à l'univers proprement chinois (Han), ne dispose toujours pas d'équipes et de moyens suffisants. De magnifiques volumes de photographies des fresques sont en cours de publication, avec l'appui financier japonais. La priorité donnée à la publication chinoise retarde beaucoup l'exploitation des manuscrits découverts depuis 1930 : on ne connaît qu'un seul tokharologue chinois (Ji Xianlin), professeur à Beijing (Pékin), et ne participant pas aux rares fouilles sur place.

Les sites de trouvaille des manuscrits tokhariens se trouvent dans la partie méridionale de la 'Région Autonome Ouïgoure du Xinjiang' (Sin-kiang : "nouveau territoire") : la plus occidentale des régions de la Chine; plus précisément, dans la moitié Nord du bassin du Tarim (T'a-li-mu), qui s'étale (sur près de 500 000 km², à 1000 m d'altitude moyenne) entre le Pamir afghan à l'Ouest, les massifs des Tien chan (Tian shan / T'ien-chan : "montagne céleste") au Nord, et ceux des Kunlun (K'ouen-louen) au Sud, qui forment une barrière avec le haut plateau du Tibet. Ce secteur de l'Asie Centrale est borné au Nord par le 44^e parallèle Nord, au Sud par le 37^e parallèle Nord, à l'Est par le 95^e méridien Est, à l'Ouest par le 75^e méridien Est; la zone d'extension linguistique du tokharien se situait, à l'époque de nos documents, au Nord du 39^e parallèle. La majeure partie de ce bassin aride, au climat très continental, est occupé par un vaste désert de sable et de loess, le Taklamakan; il est entouré d'un double alignement d'oasis de piémont, où l'agriculture n'est possible que par un système d'irrigation, amenant à la surface les faibles quantités d'eaux qui ruissent des hauteurs et se perdent très vite. Ces bandes habitables ont déterminé les itinéraires traditionnels des caravanes, vieilles routes de la Chine au bassin méditerranéen avant l'ouverture de la voie maritime. À partir de Kachgar, la Route de la Soie se partageait en deux sections contournant le désert, qui se rejoignaient à An-si (actuellement Anxi : 40.32° Nord / 95.57° Est), dans la province chinoise du Kan-sou (Gansu). L'arc méridional fut le moins occupé parce que le plus sec, le moins riche et le moins continu : le seul centre important d'attraction humaine fut Khotan (actuellement Hotan / Ho-t'ien : 37.07° Nord / 79.57° Est), ville de propagation du bouddhisme et capitale d'un royaume fameux pour ses ressources d'or et de jade. L'arc septentrional et occidental, le plus favorable à la vie, comprend une série de villes : leur prospérité reposait sur le passage des caravanes, qui y trouvaient repos et provisions, ainsi que sur le rayonnement des fondations bouddhiques. Par leur énumération, nous aurons pratiquement la liste des lieux de provenance des documents tokhariens; je donne en face les sigles (A et B) des deux variétés attestées. Nous trouvons ainsi, d'Ouest en Est (avec les équivalents allemand et chinois à la suite du nom français) :

- Maralbashi / Maralbāšī (Maralwexi, actuellement Bachu / Pa-ch'u : 39.44° Nord / 78.34° Est) : tokh. B.
- Koutcha / Kučča (actuellement Kuqa / Ku-ch'e, anciennement K'eou-ts'eu : 41.43° Nord / 82.58° Est) : tokh. B.

Plus précisément, les ruines de bâtiments religieux s'ordonnent autour de la ville actuelle : Douldour-âqour / Duldur Aqr (quelque 20 km à l'Ouest), Qoumtoura / Qumtura (un peu au sud du précédent), Soubachi / Subāšī (quelque 20 km au Nord), Qyzyl / Qizil / Kizil (à 70 km au Nord-Ouest), avec plusieurs sites rupestres.

- Karachahr / Qarašahr (actuellement Yanqi = Agni, voir plus haut la position), plus précisément au Sud-Ouest, sur la route menant à Korla (K'u-erh-le), les sanctuaires de Chortchouq / Šorčuq : tokh. B et tokh. A.

La route se poursuit un peu vers le Nord, en s'écartant de la vallée du Tarim, le collecteur des eaux qui traversent les contreforts des Tien chan; après un coude, situé entre deux prolongements de ce système montagneux, on atteint la dépression de Tourfan, un effondrement très brutal en bordure du bassin, qui s'étend sur 4000 km²: cette région, la plus basse de toute la Chine, se trouve au-dessous du niveau de la mer (jusqu'à moins 154 m).

- Tourfan / Turfan (actuellement Turpan / T'u-lu-fan : 42.55° Nord / 89.06° Est).

Plusieurs ensembles de ruines ont été repérés à une trentaine de kilomètres de la ville actuelle : le plus considérable est, dans l'oasis de Karakhodja (Qara-khodjo), l'ancienne cité de Kotcho (Chotscho / Qočo, connue autrefois des Chinois sous le nom de Kao-tch'ang). Les sites les plus riches en manuscrits tokhariens sont ceux qui s'étagent sur les collines et dans les vallées proches.

- Chotscho (Dakianus) : tokh. A et tokh. B;
- Touyok / Toyoq : tokh. A et tokh. B;
- Mourtouk / Murtuq : tokh. B;
- Sängim (Singim) : tokh. A et tokh. B;
- Bezeklik / Bäzäklik : tokh. A.

Au-delà de Tourfan, le désert domine jusqu'à Hami (alias Kumul : 42.37° Nord / 93.32° Est), une autre dépression, moins profonde, presque à la limite orientale du Xinjiang. Cette localité mérite d'être signalée : on y a découvert en 1959 le plus important manuscrit en ouïgour (turc ancien) de *Maitrisimit* (293 feuilles), dont le contenu correspond à celui du texte tokharien mentionné plus haut (avec la transposition du titre sanskrit); des parties d'une autre copie en ouïgour du même ouvrage avaient été rapportées du ravin de Sängim par une des expéditions allemandes. Alors que l'édition et la traduction du manuscrit conservé à Berlin n'eut lieu que cinquante ans et plus après sa découverte (respectivement en 1957-61 et 1980), la publication du manuscrit trouvé en Chine commence seulement à paraître; une situation malheureusement fréquente pour les documents d'Asie Centrale, entre autres pour ceux en tokharien.

En résumé, nous connaissons jusqu'à présent trois centres principaux de production de manuscrits tokhariens, en progressant vers l'Est : Koutcha, 300 km plus loin (à vol d'oiseau) Chortchouq, et 250 km plus loin Tourfan. La répartition des deux langues est très inégale : les manuscrits en tokh. A proviennent exclusivement de monastères situés dans la partie orientale de la ligne des oasis; la grande majorité fut trouvée sur le site de Chortchouq. En revanche, les manuscrits en tokh. B proviennent de tous les sites, et sont les seuls connus pour la partie occidentale, dans la région de Koutcha. Les dénominations commodes "tokharien oriental" (Osttocharisch) pour A et "tokharien occidental" (Westtocharisch) pour B doivent s'entendre avec une valeur relative : la situation des documents en divers points du terrain ne reflète pas directement la localisation de l'usage parlé des deux langues. On ne peut exclure l'existence d'autres variétés du tokharien, et une extension plus grande dans le bassin du Tarim, à une certaine époque, de l'une ou l'autre des deux langues connues. Un témoignage indirect est fourni par les documents en *kharosthi* (écriture araméo-indienne), sur planchettes de bois, trouvés dans la moitié méridionale

du bassin, à l'Est de Khotan : principalement à Niya, sur l'ancien lit desséché de la rivière du même nom (dans une ville reconquise par le désert, au Nord de la ville actuelle de Minfeng : 37.02° Nord / 82.47° Est), quelques-uns à Endere (actuellement Andirlangar / An-ti-erh-lan-kan), plus à l'Est, et enfin une quarantaine à Loulan (Lou-lan / Leou-lan : 40.30° Nord / 89.44° Est), sur le site de l'ancienne capitale du royaume de Kroraina (ou Shan-shan), limitrophe du royaume de Khotan. Ces documents (messages de contenu administratif, économique, etc. : missives, pièces d'archives) datent tous du III^e siècle après J.-C. : ils sont rédigés dans un dialecte moyen-indien, un prâkrit importé du Nord-Ouest de l'Inde (probablement de la région de Peshawar, au Nord du Pakistan), se rattachant à la nébuleuse connue sous le terme de *gāndhārī* (du *Gandhāra*), et servant de langue officielle pour le droit et le commerce dans ce royaume de Haute-Asie. En dehors de nombreux emprunts iraniens, explicables par le lieu de formation de cette langue aux alentours de notre ère, un substrat indigène a influé sur la phonologie et la suffixation nominale du prâkrit : cette langue locale présentait des affinités évidentes avec le groupe tokharien. Cependant, la nature des textes et leur écart chronologique avec nos documents tokhariens, en grande majorité religieux et littéraires, interdit toute reconstruction précise d'un tokharien "krorainique" (nommé d'après le prâkrit), qu'on pourrait comparer avec les variétés présentes seulement au Nord.

Les supports des textes illustrent bien les échanges culturels entre le monde indien et le monde chinois, qui se sont développés dans cette région pendant les premiers siècles de notre ère. Le papier est de provenance chinoise, mais la plupart des manuscrits suivent la présentation et le format du "livre" à la manière indienne (connue sous le nom de *pothrī*), qui utilise ordinairement les feuilles de palmier, jusqu'à une période assez récente en Inde même. Selon ce modèle, la feuille de *pothrī* en papier est oblongue (le plus souvent 30 à 40 cm de long, le rapport entre largeur et longueur étant de un à trois, un à quatre, voire un à cinq), et percée dans le tiers gauche d'un trou, par lequel passe une ficelle arrêtée par un nœud ou un objet assez large : les feuilles ainsi assemblées sont serrées entre des ais de bois dur un peu plus grands, attachés au moyen de la ficelle. Chaque feuille comporte, dans le format le plus fréquent, quatre à six lignes par face (rarement plus de sept), écrites dans le sens de la longueur, souvent avec une réglure; elle est numérotée dans la marge gauche au verso. Il existait aussi des livres sur écorce de bouleau, suivant la même disposition, dont nous avons un bel exemple avec un long manuscrit de *Karmavācanā* en tokh. B (cf. *infra*, § B. 1.1). Cette description vaut pour tous les manuscrits de contenu non profane. Les autres textes utilisent des supports variés : — des feuilles de papier plus grossier (en moyenne, 38 x 29 cm), séparées ou collées bout à bout en rouleaux, pour des lettres, des registres de comptabilité, des documents juridiques, etc.; — des planchettes rectangulaires en bois de peuplier (en moyenne, 5 x 10 cm), écrites dans le sens de la longueur et pourvues d'encoches pour être assemblées deux par deux, et scellées entre deux postes de douane : les laissez-passer de caravanes; des tablettes et des bâtons servaient aussi aux comptes, au classement des offrandes, etc. Enfin, les sanctuaires rupestres comportaient des inscriptions et des graffites, inscrits ou peints sur l'enduit; ainsi que des légendes accompagnant des fresques bouddhiques. L'écriture employée dans tous les textes, avec plusieurs ductus, est d'origine indienne, comme le type de livre : une *brāhmī*, progressant de gauche à droite (voir spécialement chap. II, § A). Il est probable que les indigènes aient utilisé pour des messages profanes la *kharosthī*, également d'origine indienne, mais progressant de droite à gauche; en tout cas, cette écriture n'a jamais servi à noter le tokharien : elle était associée au prâkrit servant de langue des échanges internationaux.

Les documents écrits, comme les autres trouvailles archéologiques, sont dispersés entre plusieurs collections de bibliothèques et de musées, principalement en Europe :

- 1) Les collections allemandes, connues sous le nom générique de "Turfansammlung" ou "Turfan-Funde" (bien que toutes les pièces ne proviennent pas de Tourfan, le fief des archéologues prussiens), se trouvent divisées à la suite de la séparation du pays :
 - à Berlin-Ouest (Dahlem), Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz, certains documents étant entreposés et exposés dans le Museum für Indische Kunst;
 - à Berlin-Est, Zentralinstitut für Alte Geschichte und Archäologie (Bereich Alter Orient), Akademie der Wissenschaften der DDR.
 - 2) Paris, Bibliothèque Nationale : fonds Pelliot Koutchéen. La quasi-totalité des manuscrits viennent de la région de Koutcha. À ce fonds s'ajoutent de nombreuses plaques de photographies (des inscriptions signalées plus haut), et quelques objets inscrits (dont un fragment de manuscrit, probablement rapporté par la même mission), conservés au Musée Guimet.
 - 3) Londres, India Office Library (maintenant Commonwealth Relation Office) : collections Hoernle (un des premiers déchiffreurs), Stein et Weber.
 - 4) Leningrad, Institut d'Asie de l'Académie des Sciences de l'URSS : collections Berezovskij et Petrovskij.
 - 5) Kyōto, Bibliothèque de l'Université Ryūkoku : collection Ōtani.
- Les trouvailles des Chinois sont entreposées au musée de la capitale de la province, située au Nord de Tourfan, dans la trouée de Dzoungarie : actuellement Ürümqi (Wu-lu-mu-ch'i : 43.43° Nord / 87.38° Est) :
- 6) Oroumtchi / Urumchi, Musée du Xinjiang.

En dehors du fonds chinois, les collections de Berlin comprennent l'essentiel des manuscrits en tokharien A; cependant, six fragments dans cette langue appartiennent au fonds Pelliot, à quoi s'ajoute le fragment du Musée Guimet. L'importance de ces collections est très inégale : pour aucune d'entre elles on ne dispose d'un inventaire précis, encore moins d'un catalogue descriptif : on doit se fier aux publications existantes et aux indications éparses des chercheurs qui promettent des éditions. De plus, certains manuscrits ont été détruits ou égarés par suite d'accidents ou de déplacements des collections; dans le meilleur des cas, ils ne sont plus connus que par une photographie ou une transcription ancienne. Voici un bilan approximatif :

- tokh. A : ca. 520 feuilles et fragments, dont les 467 de Berlin, déjà publiés.
- tokh. B : ca. 3120 pièces, sur divers supports.
 - 1) Berlin : ca. 700, dont la plupart sont publiés ou en voie de l'être;
 - 2) Paris : ca. 2000 (y compris des fragments minuscules) dont le dixième est publié;
 - 3) Londres : ca. 320, dont les plus importants sont connus par des éditions dispersées;
 - 4) Leningrad : une vingtaine, dont quelques-uns sont disponibles, la publication étant bloquée.

- 5) Kyōto : une dizaine, dont quelques-uns sont connus en fac-similé ou en transcription.
- 6) Oroumtchi : quelques pièces en fac-similé.

Le total est complété par quelque 70 graffites et inscriptions, lisibles sur des photographies; d'autres peuvent encore être déchiffrés sur place.

Ces chiffres doivent se comprendre en tenant compte du caractère très fragmentaire des documents : la plupart ne présentent aucune ligne complète. La supériorité quantitative du fonds Pelliot Koutchéen doit être relativisée : depuis les années 50, il est divisé en plusieurs séries (non cohérentes, fondées à la fois sur le support, sur la taille et, pour une part, sur le contenu), et comporte environ 700 pièces d'une taille suffisante pour que l'édition en soit possible et fructueuse; dans la grande majorité des cas, l'identification sera seulement approximative. L'originalité du fonds de Paris par rapport aux autres collections tient au nombre de documents profanes — près de 300 —, de contenu varié et souvent de dimension importante. Parmi les multiples *desiderata* de la tokharologie, on peut évoquer un "Catalogue des textes tokhariens" (*CTT*), qui serait synthétique et couvrirait toutes les collections, avec un seul système de référence pour chacune des deux langues; les codes actuels, propres à chaque fonds, sont incommodes, parfois surchargés de sigles sans valeur scientifique : il arrive qu'un même fragment soit connu, ou plutôt mentionné, sous deux cotations différentes. Il faudrait imposer une classification homogène. La compilation sera beaucoup plus difficile que pour l'admirable et très utile *Catalogue des textes hittites* (*CTH*, Paris, 1971) réalisé par E. Laroche; en effet, de nombreux fragments ne sont pas identifiés de manière assurée, et ne pourront sans doute jamais l'être : la catégorie résiduelle risque d'être démesurée en regard des textes compris et classés. Le matériel tokharien nous offre les débris de plusieurs puzzles, dont la plus grande partie est perdue, et le reste se trouve mêlé et dispersé de façon irrémédiable : un "champ de ruines", comme A. Meillet qualifiait l'Avesta, lequel est pourtant une partie d'un ouvrage unique, bien délimité. Malgré ces difficultés, le travail de description et de translittération des manuscrits accessibles doit se poursuivre jusqu'au repérage de toutes les formes et de tous les mots non encore enregistrés : il s'en trouve dans de menus fragments. Plusieurs passages peuvent être reconstitués par la combinaison de fragments de diverses collections.

B. CONTENU DES TEXTES

Nous disposons rarement d'un texte complet, ou d'un texte dont nous puissions nous figurer la dimension. Pour la plupart, les manuscrits étaient déjà très abîmés au moment de leur découverte; ils posent de sérieux problèmes de restauration et de conservation. Il n'est pas question de présenter ici un tableau détaillé de la "littérature" tokharienne, qui comporte d'ailleurs des textes non littéraires; voyez les descriptions sommaires de K.T. Schmidt (in *Einführung in die Indologie* [ed. H. Bechert et G. von Simson], Darmstadt, 1979, pp. 96-7) et W. Thomas (in *Die Literaturen der Welt in ihrer mündlichen und schriftlichen Überlieferung*, Zürich, 1964, pp. 967-73; ainsi que plusieurs articles du *Kindlers Literatur Lexikon*, Zürich, 1965-72, t. I et IV-VII). Pour l'essentiel, on lit des textes bouddhiques, traduits ou adaptés d'originaux sanskrits, ou des compositions littéraires sur des thèmes traditionnels du bouddhisme. C'est justement la confrontation avec des ouvrages déjà connus dans une autre langue du bouddhisme (pāli, chinois,

tibétain) qui permit le déchiffrement et l'interprétation des manuscrits tokhariens, comme de ceux rédigés dans les nouvelles langues que les fouilleurs exhumaient des sables du bassin du Tarim, notamment le khotanais, variété du *saka* — ou “sace”, dialecte moyen-iranien — en usage à Khotan, le grand centre du bouddhisme sur la route méridionale. De plus, il existe des manuscrits bilingues, où chaque portion de sanskrit (normalement une ligne de vers, souvent aussi un syntagme ou un mot-clé de doctrine) est suivi de sa traduction — littérale ou plus ou moins libre — en tokharien. Cependant, les ouvrages sanskrits ayant servi de modèle nous manquent le plus souvent; quand ils nous sont connus, par des manuscrits découverts dans la même région, ils se révèlent appartenir à l'école des Sarvāstivādin, une des sectes bouddhiques du Petit Véhicule (Hīnayāna). À partir du sous-continent indien, la pénétration du bouddhisme en Haute Asie a reçu une impulsion décisive sous l'empire kouchan (*kusāṇa*), qui réunissait à l'époque de sa plus grande expansion (I^{er}-III^e siècle après J.-C.) l'Inde du Nord (de la vallée du Gange à l'Hindoukouch) et le bassin du Tarim à son centre, la Bactriane. Le bouddhisme a bénéficié de la prospérité de la région sur une longue période, de la sûreté des voies de communication, ainsi que de la protection des souverains kouchans (à l'origine, des nomades — les Yuezhi [Yue-tche] — iranisés), notamment du troisième : Kaniṣka (monté sur le trône probablement en 78 de notre ère, selon certains en 120), célébré par la tradition bouddhique. Les Sarvāstivādin formaient probablement une secte très puissante : ils ont introduit dans le Nord du bassin du Tarim les textes de leur Canon, préalablement traduits en sanskrit à partir de l'original moyen-indien, alors que les missionnaires antérieurs avaient véhiculé les Écritures en *gāndhārī*, une forme stylisée de la langue vernaculaire, comme le prouvent les premières traductions chinoises. Cet exemple fut suivi par la secte voisine des Mūlasarvāstivādin, dont le nom marque bien qu'elle se définit comme concurrente; cette école, dont une portion du Canon en sanskrit a été découverte à Gilgit (au Nord du Pakistan), était également active en Asie Centrale. Il n'est donc pas surprenant qu'on trouve parfois dans les textes tokhariens, dont l'inspiration dominante est Sarvāstivādin, des traces d'interférences avec les formulations propres aux Mūlasarvāstivādin. Ce mouvement de sanskritisation des Écritures bouddhiques eut pour corollaire un développement des belles-lettres en sanskrit, à des fins édifiantes : il suffit de mentionner l'œuvre multiforme du grand poète Asvaghoṣa, qui vivait sous le règne de Kaniṣka. La diffusion du bouddhisme en Asie Centrale est associée au mélange des populations, et au transfert de pratiques et de formes artistiques; par l'intermédiaire des prédictateurs et des pèlerins, l'art du Gandhāra, grec par la technique et indien par l'inspiration, fait pénétrer au seuil du monde chinois les modèles venus de la Méditerranée; leur influence s'ajoutera à celle venue de l'Iran sassanide dans la peinture et la sculpture des oasis de notre région. La littérature tokharienne est un reflet parmi d'autres de la rencontre des cultures aux confins du monde indien, à partir des premiers siècles de notre ère.

Il n'est pas question de reproduire ici tous les titres, attestés ou supposés, des ouvrages bouddhiques identifiés; dans cette présentation schématique, on s'est attaché plutôt à caractériser les différents genres littéraires, en donnant parfois des exemples. Un catalogue de la littérature bouddhique en tokharien pourrait suivre le classement des manuscrits sanskrits dans les répertoires de la “Turfansammlung”; les trois premières sections correspondent aux trois “corbeilles” (*piṭaka*) regroupant les textes du Canon pāli (autre forme du moyen-indien bouddhique), constitué par les Theravādin, une secte du Petit Véhicule (confinée actuellement à Ceylan). Mais les textes para-canoniques et littéraires occupent une place importante dans le corpus.

1. Littérature bouddhique.

1.1. Discipline monastique (*Vinaya*) :

- règles de la vie des moines et des nonnes dans la Communauté (*samgha*), consignées dans un formulaire de pénitence (le *Prātimokṣasūtra*), lequel est pourvu d'un commentaire narratif et explicatif (*Sūtravibhaṅga*), et de traités ancillaires;
- formules d'actes (*Karmavācana*) communautaires, dont le rituel d'ordination.

1.2. Textes doctrinaux (*Sūtra*) :

petits traités contenant des discours du Buddha ou de ses disciples et formant chacun un tout complet, extraits de divers corpus (*Dīrghāgama*, *Samyuktāgama*, etc.).

N.B. : — une collection de stances qui a connu un grand succès en Asie Centrale, l'*Udānavarga*, équivalent chez les Sarvāstivādin du *Dhammapada* pāli, recueil des "Vers sur la Loi" (*dharma*); — la "Classification des actes" (*Karmavibhaṅga*), texte également connu en sanskrit, en tibétain et en chinois.

1.3. Réflexion sur la Loi (*Abhidharma*) :

reprise systématique des enseignements sur l'ordre des choses, avec des commentaires. — Ces textes procèdent par énumération, ou par questions et réponses, à l'instar d'un catéchisme. Un commentaire sur l'*Udānavarga* n'est connu qu'en tokharien (A et B) : l'*Udānālākāra*; il illustre les strophes énoncées par des récits de circonstances, empruntés à des recueils d'exemples.

1.4. Textes narratifs et dramatiques.

Du point de vue indien, on peut distinguer :

- Récits des "Enfances" (*jātaka*), des existences antérieures du Buddha, et des "Exploits" (*avadāna*), des exemples de détachement absolu offerts par les héros de la sainteté, dans une de leurs existences.
- Drames (*nāṭaka*) tirés des récits précédents, de la "légende dorée" du bouddhisme : avec les personnages conventionnels du théâtre indien, dont le "bouffon" (*vidūṣaka*), la "portière" (*prātiharī*), et des indications scéniques. Entre autres, il existe une version dramatisée du "Grand Départ" du Bodhisattva (le prince fuyant de nuit le palais et la ville, pour racheter le monde), peut-être une partie d'un ample *Baudhanāṭaka*.

Cependant, il n'est pas toujours aisé de discriminer ces deux genres dans nos textes : le drame au sens strict, produit sur une scène avec plusieurs acteurs, est seulement un point d'aboutissement, par rapport au genre intermédiaire de la "narration-performance", discuté plus loin.

1.5. Poésie, de forme épique (*kāvya*, *mahākāvya*) ou lyrique (*stotra*) :

Dans la seconde catégorie, on relève plusieurs extraits de *Buddhastotra* ("louanges du Buddha"), et notamment des hymnes de Mātṛceṭa, un poète de l'école littéraire d'Aśvaghoṣa, ayant vécu peut-être sous le règne de Kaniṣka II (II^e

siècle après J.-C.). La production scolaire est illustrée par un recueil de strophes votives, l'*Udānastotra*, célébrant les bienfaits que doit procurer la copie de chaque chapitre de l'*Udānavarga*, mentionné plus haut.

1.6. Formulaires de magie.

2. Sciences et techniques.

2.1. Grammaire.

2.2. Astronomie.

2.3. Médecine.

2.4. Interprétation des rêves.

2.5. Syllabaires, exercices d'écriture.

Ces documents se rattachent à la partie non-canonique des Écritures.

3. Littérature manichéenne.

Un exemple isolé de propagande pour cette religion en milieu bouddhiste, dans la région de Tourfan (peut-être au milieu du X^e siècle de notre ère) : des fragments d'un hymne à Mani et d'un hymne parallèle à Jésus, fortement teintés de phraséologie bouddhique, en tokh. B, — le premier avec une traduction littérale en turc ancien.

4. Littérature profane.

4.1. Poésie lyrique : un poème d'amour.

C'est le seul texte littéraire non religieux qu'on connaisse : le fragment (B 496) est reproduit dans le manuel (*TEB II*, texte XXXI, p. 72); il est écrit au pinceau de façon non formelle. Traduction des strophes conservées (*pāda* 2c à 3c) :

« D'être vivant appelé humain, il n'y en eut pas auparavant de plus cher pour moi que toi, et après il n'y en aura pas de plus cher que toi pour moi. L'amour pour toi, le contentement de toi constitue le souffle associé à la vie. Ceci ne doit pas changer la vie durant. /2/

Ainsi je pensais : Avec une unique amante, je vivrai pour le bien la vie durant, sans tromperie, sans surprise. Le dieu Acte [*karman* : ressort de la causalité inéluctable] seul a su cette pensée mienne. C'est pourquoi il a suscité la querelle, il a arraché de moi le cœur tien. Il t'a emmenée au loin, il m'a tiré à part, il m'a produit un lot de toutes les souffrances. La joie en toi, il me l'a emportée.»

4.2. Documents historiques, sur des donations ou des fondations pieuses : notamment B 415-421, où se trouve mentionné un roi de Koutcha.

4.3. Documents administratifs, économiques, juridiques.

4.3.1. Registres de comptabilité de monastère, la plupart sur papier, précieux pour connaître l'aspect mercantile du bouddhisme.

4.3.2. Lettres d'affaires : soit purement commerciales, soit juridiques (comme celle que j'ai publiée dans la *Revue de la Bibliothèque Nationale* 11, 1984, pp. 21-33 : les plaintes d'un monastère au sujet des malversations d'un moine).

4.3.3. Procès-verbal : le manuscrit le plus long du fonds Pelliot (un rouleau de 3,50 m), sur une suite d'escroqueries.

4.3.4. Laissez-passer de caravanes : rédigés par des officiers de la douane, ils donnent l'identité du porteur et la composition de la caravane, normalement avec la date; le document ne doit être ouvert qu'au poste suivant, où l'officier destinataire effectuera le contrôle, en suivant la formule : «Laisse passer cela; plus que cela, ne laisse pas passer».

4.4. Graffites et inscriptions.

Ils indiquent le plus souvent la venue, le passage du nommé Untel, avec son titre, à telle date, en mentionnant parfois le but du voyage : pratique sans doute liée aux pèlerinages ou aux visites d'étude dans les sanctuaires. Les voyageurs sont généralement des moines, rarement des laïcs.

4.5. Gloses, annotations diverses à des textes sanskrits; formules votives d'introduction ou de conclusion dues au copiste, colophons.

♦♦♦

Ce tableau d'ensemble couvre les documents dans les deux langues; mais les manuscrits en tokh. A sont tous de caractère religieux, à l'exception de quelques gloses et additions de copiste, qui reprennent des formules toutes faites. Par conséquent, seul le tokh. B apparaît comme une langue d'usage courant, non exclusivement clérical, à l'époque de notre documentation. Cela se dénonce dans les textes profanes, et parfois aussi dans les autres, par des formes plus évoluées sur le plan phonétique (par exemple, monophtongaison des diphtongues) ou morphologique. — De tous les textes identifiés, nous n'avons le plus souvent que des fragments de feuilles isolées. Les deux manuscrits continus les plus importants comprennent chacun 25 feuilles successives : en tokh. A, le *Puṇyavanta-jātaka* (suivi de l'*avadāna* avec Br̥haddyuti, le potier), dont nous étudierons des extraits (chap. V); en tokh. B un rituel d'ordination (*Karmavācanā*) pour les moines (*bhikṣu*), dont la moitié environ est conservée. Ce dernier texte est précieux à plusieurs titres. La confrontation entre les versions de la même cérémonie dans les diverses sectes bouddhiques se trouve enrichie de manière très concrète; l'existence de textes parallèles (dont celui des Sarvāstivādin, connu seulement par des fragments) permet une compréhension intégrale. Malheureusement, l'édition de ce manuscrit (conservé à Berlin-Est) n'est pas encore publiée : annoncée depuis plus d'une décennie, elle a été présentée comme thèse (Habilitationsschrift) par K.T. Schmidt en 1986 (*Fragmente eines buddhistischen Ordinationsrituals in westtocharischer Sprache*, aus der Schule der Sarvāstivādins). La publication prochaine fournira des données sûres pour la syntaxe et la lexicographie, en plus de formes nouvelles. En tokh. B, on trouve des ensembles de feuilles et fragments, dont le nombre total est supérieur, pour un même texte (l'*Udānālaṅkāra*, par exemple); mais on n'y trouve que rarement des feuilles immédiatement successives.

L'intérêt historique du manuscrit de *Karmavācanā* réside aussi dans l'utilisation du sanskrit par rapport au tokharien B : les formules en sanskrit représentent environ un huitième de la portion conservée. Ce rituel d'ordination était visiblement destiné à des moines qui ne savaient pas le sanskrit : le tokharien est la langue des questions posées par le maître de cérémonie au candidat à l'entrée dans les ordres, et celui-ci répond en tokharien, sur ses antécédents, son obéissance aux règles de la Communauté, etc. Dans certains cas, la procédure est conduite dans les deux langues : le formulaire est énoncé d'abord en tokharien, puis répété en sanskrit; les débats internes à la

Communauté, auxquels le candidat ne participe pas, sont formulés seulement en sanskrit (en langue “indienne” : voyez plus loin le commentaire de cette expression). Il est vraisemblable que la maîtrise du sanskrit était très inégale parmi les membres d'un monastère; il y avait sans doute un petit groupe de “spécialistes”, de moines qui avaient étudié la grammaire sanskrite auprès de maîtres indiens venus sur place, ou par des séjours “en Inde”, c'est-à-dire en Bactriane et au Cachemire. Cette situation de bilinguisme partiel caractérise la relation entre les Tokhariens et la culture indienne. Il est presque certain que les premiers manuscrits sur papier de textes bouddhiques en sanskrit, remontant aux III^e et IV^e siècles après J.-C., furent copiés par les indigènes convertis qui se trouvaient sur place, dans les oasis de la Route du Nord, sans doute à partir d'exemplaires notés d'abord sur feuilles de palmier, ou sur écorce. Les besoins nés de l'expansion du bouddhisme ont entraîné progressivement la traduction et la composition d'ouvrages en tokharien, probablement dans les centres de Koutcha et d'Agni. Ce mouvement était conforme à l'idéologie fondamentale du bouddhisme : la parole du Buddha, devant être comprise par tous, n'est pas liée à une forme linguistique déterminée, à l'idiome originel de la prédication, par opposition à l'enseignement du Veda, transmis par les brâhmares sous la forme fixe et sacrée (*chandas*) de sa révélation. Ainsi, le bouddhisme a pu se propager dans les diverses provinces de l'Inde, en acceptant les langues vernaculaires (parvenues au stade moyen-indien, mais soumises à une normalisation), puis dans les pays limitrophes et au-delà, de la même manière que le christianisme. Pour notre connaissance des langues indo-européennes (outre l'indo-aryen et le tokharien, le moyen-iranien, dans deux variétés orientales, le sogdien et le saka, de Khotan et de Toumchouq), le bouddhisme a joué en Asie Centrale un rôle parallèle à celui du christianisme romain ou byzantin : nous devons à l'évangélisation la notation des premiers textes en gotique, en irlandais, en slave, en arménien. Les Tokhariens ont donc joué le rôle de passeurs de la culture indienne bouddhique, qui avait été modelée par des influences diverses et enrichie de nouvelles spéculations dans l'empire kouchan : leur rôle est considérable dans la transmission du bouddhisme aux peuples plus orientaux, ou plus nordiques, aux Chinois et aux Turcs. Ce processus d'assimilation, d'acculturation et de transmission ne fut possible et efficace que dans une société possédant des richesses culturelles propres : il faut admettre l'existence préalable d'une civilisation indigène dotée d'une tradition artistique et littéraire. C'est sur ce terrain qu'ont fleuri les “mille lotus” du bouddhisme. Le poème élégiaque traduit plus haut (4.1), sur la séparation d'avec la bien-aimée (la “chérie” : tokh. B *sarya*), nous donne, en dehors de son intérêt romanesque, un dernier écho de la littérature originale des Tokhariens. Ailleurs, nous devons lire en palimpseste les traits de la poétique tokharienne, comparable à celle d'autres langues indo-européennes, mais inscrite sous la surface de la phraséologie bouddhique, dans des textes qui suivent les tendances stylistiques des modèles rédigés en sanskrit. Les limites d'un tel travail sont évidentes, en raison du poids de l'influence indienne. Néanmoins, on peut tenir compte de l'*interpretatio tocharica*, de la réinterprétation des formes et des discours empruntés. Les Tokhariens ne se sont pas contentés du rôle de copistes ou de traducteurs : leur talent s'affirme en dehors des bilingues pures, où le texte sanskrit est rendu exactement, jusqu'à l'ordre des mots. Dans de nombreuses compositions, dont nous connaissons des parallèles dans d'autres langues, nous percevons une adaptation du texte de base aux particularités morphologiques, syntaxiques et stylistiques du tokharien; elle est encore plus remarquable dans les vers, car la métrique tokharienne s'est développée indépendamment de la métrique indienne, selon un principe qui semble à la fois numérique et accentuel : nombre de

syllabes dans chaque vers (*pāda*) de la strophe, et groupes rythmiques, sans intervention de la quantité syllabique. La liberté des rédacteurs tokhariens se manifeste assez souvent, même dans les textes canoniques : l'essentiel est de communiquer l'enseignement de la Loi sans déformer le sens, la teneur admisant des extensions, des condensations, etc. Ce phénomène s'observe aussi dans les autres langues du bouddhisme; il est particulièrement net dans les textes narratifs et poétiques, qui ont connu un grand développement en Asie Centrale, à cause de leur valeur édifiante et de leur pouvoir figuratif, surtout dans la perspective du *Mahāyāna*. Le "Grand Véhicule" (dont le nom revendique la supériorité sur l'ancien mode de progression, appelé "Petit Véhicule" : *Hīnayāna*) théorise le développement d'une religiosité plus prometteuse et plus sensible pour un vaste public que la maîtrise stricte du psychisme, avec notamment l'idéal des multiples *bodhi-sattva*, grands êtres "promis à l'Éveil", qui réalisent par leurs vertus le salut universel, au cours d'innombrables existences. Les doctrines des Sarvāstivādin, et d'autres écoles au Nord-Ouest de l'Inde, préparaient cette évolution vers une religion du transfert des mérites, de la grâce et de la compassion. Par exemple, la biographie du Buddha intitulée *Lalitavistara* ("Développement du Jeu") constitue un texte de transition entre *Hīnayāna* et *Mahāyāna* : issu de la secte des Sarvāstivādin, dont c'était le récit de la manifestation humaine du Buddha, il appartient au Grand Véhicule par sa thématique et sa phraséologie. Or, nous savons par les anciens historiens et pèlerins chinois que les sectateurs du *Hīnayāna* et du *Mahāyāna* prospéraient en bonne intelligence dans la région de Koutcha — comme dans d'autres villes de la Route du Nord. L'influence idéologique du *Mahāyāna* a pour nous une conséquence heureuse : le culte des textes, dont les manuscrits sont censés posséder une valeur salvatrice, à l'instar des reliques du Buddha; on accumule des mérites par la copie d'un texte sacré, faite personnellement ou commandée à des calligraphes. Nos manuscrits bouddhiques, bien que dépourvus d'ornements, prouvent au moins la piété et le souci de la présentation matérielle.

La répartition des genres de la littérature bouddhique dans notre corpus en tokh. A est assez différente de celle du corpus en tokh. B : dans ce dernier, nous trouvons davantage de textes concernant la vie monastique et la doctrine, alors que la production en tokh. A semble privilégier les compositions para-canoniques, plus spécifiquement littéraires. Néanmoins, la quantité des textes narratifs et dramatiques est remarquable dans les deux langues; nous saisissons là un aspect majeur du bouddhisme tokharien. Très souvent, les Tokhariens ont élargi et modifié la matière des récits édifiants, en changeant l'ordre des épisodes, le nom des personnages, en renchérisant sur le merveilleux, en ajoutant d'autres légendes, et en insérant des stances de leur cru. Le caractère flottant des collections de *jātaka* et d'*avadāna* est avéré dans les autres langues du bouddhisme; très tôt, les prédicateurs avaient pris l'habitude d'improviser à partir de canevas : les versions notées sur place par des moines indiens ou indianisés résultent d'un bricolage textuel, dont la pratique s'est développée en Asie Centrale. La portée de ces textes pour la propagande bouddhique explique la formation d'une technique de la "performance" publique : en dépit de la condamnation des spectacles de divertissement, les moines avaient compris la force de la représentation, qui devenait un moyen recommandable de faire entendre le bruit de la Loi aux populations. De fait, les premiers spécimens connus de théâtre indien sont d'inspiration bouddhique : ils sont attestés justement par des fragments, découverts à Tourfan, de trois drames, notés en écriture *kusāṇa* sur des feuilles de palmier, dont l'auteur est *Aśvaghoṣa* (déjà nommé) pour au moins l'un d'entre eux, les deux autres pouvant être d'un contemporain de la même école. Ces pièces présentent la distribution classique des langues entre les personnages (plusieurs variétés de prākrit à côté du sanskrit). La

prose du dialogue et des indications scéniques est interrompue par des portions lyriques dans des mètres variés. En tokharien, le rattachement d'un texte au genre dramatique n'est assuré que par le mot *nāṭak* (emprunt de skr. *nāṭaka*) dans le colophon, par la mention de la sortie des personnages à la fin de chaque acte, etc. Par contre, l'alternance de parties narratives en prose et de parties versifiées, dévolues ordinairement aux discours des personnages, n'a rien de spécifiquement théâtral. Quelques formules indiquent non pas une mise en scène, avec plusieurs acteurs, mais une "production" du texte par un seul récitant, changeant de voix et de style selon les parties, avec accompagnement de musique et de pantomime pour les morceaux en vers; on peut concevoir aussi l'emploi de panneaux peints pour certaines évocations. Nos manuscrits tokhariens, faisant alterner prose et vers sans être de caractère dramatique, sont probablement des mises par écrit de telles productions à haute voix, en public, des légendes bouddhiques. La technique est analogue, voire identique, à celle d'un genre important de la littérature bouddhique populaire en Chine : le *pien-wen* "texte transformé", par son déploiement public (traduit aussi par "texte de scène", ou mieux par "chantefable"). Une traduction de quatre *pien-wen*, avec une introduction, procurée par V.H. Mair (*Tun-huang Popular Narratives*, Cambridge, 1983) invite à la confrontation avec les textes tokhariens. Les Chinois, qui ont adopté des usages tokhariens, dont des formes musicales, empruntées à la célèbre "musique de Koutcha" qu'ils ont introduite à la cour, ont certainement reçu ce genre littéraire par l'intermédiaire des Tokhariens : la forme caractéristique du *pien-wen* n'a pas de précédent dans la littérature non bouddhique de la Chine; c'est un des faits majeurs de la littérature comparée en Asie Centrale.

C. HISTOIRE ET CIVILISATION

Certains documents tokhariens sont datés de manière absolue. Plusieurs laissez-passer de caravanes en tokh. B, trouvés au pied d'une ancienne tour de garde près de Koutcha, portent la notation précise de la date : année, mois et jour; le comput de l'année s'effectue par référence au début du règne du roi. À partir des divers textes, nous pouvons restituer un schéma complet de datation, à savoir : *śak kṣum̄ntsa pīnkce memne ikām piśne oroccepi lānte Swarnatepi kṣum̄ne* "En l'an de règne (*kṣum* au perlatif : affixe *-sa* avec épenthèse) dix, dans le cinquième mois (*mem-ne*, locatif de *meñe*, précédé de l'ordinal, sinon d'un nom spécial pour les premier, onzième et douzième mois), le vingt-cinq (cardinal au locatif, marqué par l'affixe *-ne*), dans une année de règne (*kṣum-ne*, locatif) du grand (adj. *orotse*) roi (génitif sg. de *walo*) Suvarṇadeva". La forme du nom du roi, composé avec des noms empruntés au sanskrit, est celle de la langue courante : le nominatif serait **Swarnatepe*, pour **Swarnadewe*. La mention de l'année de règne, dans une ère inaugurée par le souverain (*kṣum*, forme en tokh. B d'un terme répandu depuis le début de notre ère en Asie Centrale et au Nord-Ouest de l'Inde : cf. bactrien *xšono*, prākrit *kṣuna-*, khotanais *kṣuna*, etc.), constituait en soi un repère suffisant. En complément, les Tokhariens employaient un autre comput de l'année, le cycle des Douze Animaux, qui était la version populaire du calendrier officiel chinois, adopté aussi par les Turcs; l'année cyclique est exprimée par le locatif d'un autre terme, proprement tokharien — à la différence de B *kṣum* —, B *pikul A pukāl*, précédé du nom de l'animal. Un graffite, photographié dans une grotte de la même région, comporte une longue datation au moyen des deux années, et nous fournit un synchronisme avec le calendrier chinois pour une année de règne du même roi, figurant sous une

forme plus proche de l'original sanskrit (*Svarṇadevem*, oblique sg.). Or, ce roi est connu par les annales chinoises, toujours exactement datées, comme un contemporain du grand empereur de la dynastie T'ang, T'ai-tsung (627-649 après J.-C.) : très précisément, on savait déjà, avant la découverte du tokharien, qu'il était mort en 646, car son frère cadet Haripuṣpa lui succéda en 647, et rendit hommage à l'empereur au début de l'année; grâce aux dates données par nos documents koutchéens, on peut affirmer que Suvarṇadeva monta sur le trône en 624. Par conséquent, l'écriture des laissez-passer de caravanes, de la plupart des graffites et d'une partie des manuscrits sur papier, est datée de la première moitié du VII^e siècle de notre ère; ce point est important pour situer les étapes de l'évolution de la *brāhma* en Asie Centrale. Les plus anciens manuscrits en tokharien, provenant de la région de Koutcha, peuvent remonter jusqu'au VI^e ou au V^e siècle : écrits dans un ductus archaïque du même syllabaire, ils sont rares par rapport à l'ensemble des documents, qui attestent une phase plus "classique" de la calligraphie, connue sous deux types. Cependant, la plupart de nos manuscrits bouddhiques ne comportent pas de colophon, et jamais de date : il est exceptionnel de tomber sur la dernière feuille d'un manuscrit, préservée au hasard des destructions. Une étude très fine des ductus et des graphies permettra d'établir une chronologie relative. Le contexte historique et artistique fournit aussi des points de repère. En gros, on peut dire que la culture bouddhique tokharienne, en littérature comme dans les autres arts, atteint sa pleine floraison entre le V^e et le VII^e siècles. À partir de 630, la Chine reconquit progressivement l'ensemble du bassin du Tarim : les petits royaumes perdirent leur indépendance par rapport au grand voisin oriental; elle avait duré plus de quatre siècles (environ depuis la chute de la dynastie Han, en 220). Après l'écrasement d'une rébellion koutchéenne en 648, le centre administratif du bassin du Tarim fut transféré de Tourfan à Koutcha en 658 : toute la région, devenue un protectorat chinois (dénommé Ngan-si), fut divisée en préfectures, comme le reste de l'empire. La disparition de la royauté entraîna certainement un lent déclin des fondations bouddhiques, dans la région de Koutcha et ailleurs. Cela n'implique pas la disparition brutale de la pratique du tokharien, ni l'arrêt de la copie de manuscrits dans les deux langues A et B, qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de la dynastie T'ang (618-907) et sans doute même au-delà, dans la partie orientale de la Route du Nord. Dès la fin du VII^e siècle, la Chine perdit l'initiative en Asie Centrale : elle dut faire face aux Tibétains, aux Turcs et aux Arabes; l'hégémonie chinoise fut brisée par la défaite du Talas (751) contre une coalition arabo-turque. Après une période de troubles et d'assauts des peuples nomades contre l'empire chinois, les Ouigours, fondateurs du premier empire turc (dans les steppes de Mongolie), commencèrent aux alentours de 800 à pénétrer dans le bassin du Tarim, et à s'installer au voisinage des populations de langue tokharienne. La dernière étape de l'histoire des Tokhariens, avant l'expansion de l'Islam dans cette région (la partie occidentale étant envahie vers le X^e siècle), est la turquisation. — Sur l'histoire de l'Asie Centrale, le manuel le plus récent est dû à une turcologue, Annemarie von Gabain, *Einführung in die Zentralasienkunde*, Darmstadt, 1979 (avec bibliographie).

Le nom des deux langues demeure discuté, mais cette question occupe moins de place qu'autoparavant : la dénomination "tokharien" (all. *Tocharisch*, angl. *Tocharian*), précisée par les deux lettres A et B, ou par les adjectifs "oriental" et "occidental", s'est définitivement implantée. Le problème est évidemment lié à celui du nom des locuteurs et de leurs États. Un témoignage sans ambiguïté est fourni par la variété occidentale, le tokharien B, qui apparaît comme la langue indigène de Koutcha. En effet, l'appartenance à ce royaume est exprimée en tokh. B par l'adjectif *kusīññe* (ou *kucāññe*) "koutchéen" et par le génitif *kusīñ* "de Koutcha" (écrit *kusīññ*), qui

reposent sur le nom **Kuśī*, sans doute une forme locale courante de *Kuci*, attesté par le sanskrit, et indirectement par les transpositions en chinois (avec divers caractères : K'eou-ts'eu, etc.). Dans des documents en sanskrit, provenant de Qyzyl et de Chortchouq, et concernant des donations, des rois — Suvarṇadeva (624-646) et son père Suvarṇapuṣpa (régnant sans doute depuis le début du VII^e siècle, faisant allégeance à la Chine en 615) — portent les titres officiels de *Kucimahārāja* “grand roi de Koutcha” et *Kuciśvara* “seigneur de Koutcha”, respectivement. Nous avons lu plus haut l'équivalent en tokh. B du titre sanskrit *mahārāja* (fréquent dans toute l'Asie Centrale, et porté même par des roitelets), pour la datation des laissez-passer de caravanes : *orotstse walo* (un syntagme, au lieu du composé), au génitif *oroccepi länte*, précédant le nom de Suvarṇadeva. Davantage : sur des documents de Paris, certainement contemporains, nous lisons le correspondant complet de skr. *Kuci-mahārāja* : *kūśīññ orocepi länte yaitkorsa* “sur l'ordre du grand roi de Koutcha” — dans une lettre, les trois premiers mots figurant aussi au début d'un graffite. Des documents de Berlin toujours inédits comporteraient l'adjectif *kūśīññe* “koutchéen” dans cette même titulature royale (*kūśīññe orocepi länte*, cité par W. Winter, KZ 97, 1984, p. 132). Ces lectures facilitent l'interprétation du syntagme *kūśīñ pele rekisa* dans la partie conclusive de l'*Udānastotra* (texte du fonds Pelliot, S 8 b 2, cf. S. Lévi, *Fragments [op. cit. § D]*, p. 65) : “par une parole (*reki*, au perlatif) à la manière (*pele A pal* “norme” < **pol-o* “pli”, cf. lat. *du-plus*) de Koutcha”, autrement dit “en koutchéen”; cette mention, malheureusement suivie d'une lacune, appartient au passage où le rédacteur formule des réflexions sur l'efficacité de l'ouvrage qu'il a composé : l'*Udānastotra* est justement un ouvrage en tokh. B inconnu en sanskrit. Cette façon de désigner une langue au moyen d'un quasi-composé à second membre *pele*, se rencontre aussi pour le sanskrit : parallèlement à *kūśīñ-pele*, le syntagme de valeur adverbiale *yentukāññe-pele* signifie “à la manière indienne”, “en indien”, i.e. “en sanskrit”. Il figure dans la phrase introduisant les passages en sanskrit du rituel d'ordination, soit en transposant un peu : “Alors, celui qui énonce les *Karmavācanā* doit énoncer en indien ces paroles précisément”, lesquelles suivent (cf. K.T. Schmidt, in *Studia Linguistica Diachronica et Synchro-nica* [Festschrift Werner Winter], Berlin-New York, 1985, pp. 764-65; Habilitationsschrift [exemplaire dactylographié, 1986], pp. XVIII-XIX, 50-51, 84, 134). L'adjectif *yentukāññe* “indien” (ici avec simplification de la géminée) dérive d'un nom tokh. B pour “Indien”, “habitant de l'Inde”, selon un processus productif : *yentuke*, lui-même emprunté anciennement à l'iranien, cf. m. perse *hindük* (*hyndwg*), sogdien *yn tk'w*, etc., soit **hinduka-*, dérivé de *hindu-* “Inde” (av. *Hindu-*, *Həndu-*, v. perse *Hindu-* en regard de skr. *Sindhu* “Indus”, et région attenante). Nous pouvons analyser *kūśīñ* et *kūśīññe* à partir de la même base, référant au pays de Koutcha. Quant à la variante *kūśīññe*, elle s'explique aisément à partir de **kucāññe*, par l'effet de l'accentuation sur la deuxième syllabe en tokh. B : *kūcä-* peut être associé à *Kuci* (soit **kuciññe*), avec la variation *ä/i* usuelle en contexte palatal. Des deux formes **Kūśī* et **Kūci*, nous admettrons que la seconde est la mieux ancrée dans la langue : la transposition dans skr. *Kuci* est immédiate, alors que rien n'empêchait de garder un authentique **Kuśī*, tout aussi inanalysable en sanskrit. En conséquence, la dénomination “koutchéen” (all. *kutschisch*, angl. *Kuchean*), proposée d'abord par S. Lévi (dès 1913) pour le tokharien B, est complètement assurée. Cependant, à l'époque saisie par notre documentation, l'usage — au moins écrit — du tokh. B débordait largement la région de Koutcha.

La signification première du nom **Kuci* (**Kuśi*) ne peut être restituée que par conjecture : selon une pratique répandue dans les langues indo-européennes, il désigne le royaume par référence à ses habitants, et plus spécialement à son aristocratie dirigeante. Depuis 78 après J.-C., le nom de famille de la maison royale de Koutcha est *Po* selon les sources chinoises : ce caractère apparaît dans plusieurs noms de rois ou de membres de la famille royale (dont des moines traducteurs d'ouvrages bouddhiques) ; il s'agit certainement de *po* “blanc”. La montagne au Nord de Koutcha était appelée *Po chan* “Montagne blanche”. Mais il est probable que cette “blancheur” du pays et de ses habitants n'avait pas de référence proprement physique, naturelle ; il est relativement banal de s'appeler “les Blancs” par la couleur de la peau, surtout dans cette partie du monde. En fait, ce nom avait une charge symbolique et idéologique : s'appeler “les Blancs” ou “les Brillants” fait référence à l'éclat de la gloire royale, selon une conception héritée, ou bien réactivée sous l'influence iranienne (cf. av. *x̄arə nah-*, v. perse *farnah-* [et véd. *svārṇara-*] “lumière” solaire de la fonction royale). Cette représentation n'est pas limitée à Koutcha. En tokh. A, il existe un nom *ārsī* (constamment pluriel), désignant un autre royaume, ses habitants et sa langue : précisément la région de Karachahr, plus à l'Est. Son nom chinois *Yen-ch'i* est la transposition régulière, soit de tokh. A *ārki* “blanc, brillant” — adjectif évidemment apparenté —, soit de cet *ārsī* à un stade antérieur pour la palatalisation de l'occlusive dorsale (**ārcī*, vel *sim.*). Le nom *Agni* (d'où les composés skr. *Agni-viṣaya* et *Agni-deśa* [le second attesté indirectement en ouïgour] “le pays d'Agni”) reflète une sanskritisation du même mot, peut-être par l'intermédiaire phonétique chinois, en tout cas par une fausse étymologie savante, qui avait associé le nom sanskrit pour “feu”, également en relation avec les valeurs de la luminosité. Le nom *Ārsī* apparaît, en dehors du génitif pluriel (*ārsī-sśī*) référant aux habitants, en premier membre du composé *ārsī-kāntw-ā* (au perlatif, en A 229 b 7) “(en passant) par la langue des *Ārsī*”, dans un contexte analogue à celui de B *kūśīñ-pele* mais avec un procédé différent : le second membre de ce vrai composé est simplement le nom hérité A *kāntu* (B *kantwo*) “langue”. On admettra que *Ārsī* (A) et *Kuci* (B) étaient les noms indigènes des familles dirigeantes des deux royaumes, et possédaient le même sens : “les Blancs, les Brillants”, voire “les Glorieux”. Sans difficulté, ces noms pouvaient s'appliquer à l'ensemble du pays, identifié par son aristocratie, et au siège du pouvoir. Avant le bouddhisme, il a donc existé une communauté idéologique du monde tokharien : elle est encore prouvée par l'onomastique locale. En plus du témoignage indirect des noms chinois en *Po*, les anthroponymes des rois tokhariens portent les notions de brillance et d'éclat ; ce sont des composés avec des noms empruntés au sanskrit, qui ne sont pas choisis au hasard : le nom servant de marque dynastique est *suvarṇa-* “or” à Koutcha (cf. Suvarṇadeva “Dieu d'or”, et Suvarṇapuṣpa, ce dernier étant également transposé en tokh. B, par le syntagme *ysāśṣa pyāpyo* “Fleur d'or”), et *arjuna-* “blanc, brillant, argenté” à Agni (cf. Kṣemārjuna, Indrārjuna). Sur le plan matériel, ces souverains pouvaient se prévaloir de la richesse en minerais de leurs pays, qui était relevée par les rapports des Chinois. Leur référence à l'éclat du soleil ou du métal avait d'abord une portée culturelle ; sur plusieurs fresques, des auréoles brillantes entourent les têtes des princes tokhariens, figurant comme donateurs dévoués aux œuvres bouddhiques. Il faut mentionner ici l'aspect martial de la chevalerie tokharienne, dont les représentations rappellent les scènes peintes plus à l'Ouest, dans l'Iran oriental, notamment en Sogdiane (Pendjikent). Les hommes de la noblesse ont une tenue caractéristique : longue redingote serrée à la taille par une ceinture, pantalon rentré dans des bottes hautes, cheveux courts avec deux mèches réservées sur le front ; au témoignage des Chinois,

seul le roi laisse pousser ses cheveux, qui sont cachés au moyen d'une bande de soie ou de brocard, retombant dans le dos. D'après des peintures bien conservées, dans les sanctuaires de Qyzyl, les cheveux des hommes sont d'un roux flamboyant, sans doute par l'effet d'une teinture au henné : une coutume encore pratiquée de nos jours par certaines populations du Pakistan et de l'Afghanistan. Ces nobles sont des guerriers : ils portent avec aisance des armes dans leur costume d'apparat (généralement un court poignard, ou une longue épée pour certains), des armures dans les occasions de joute et de bataille, etc. Cette ambiance héroïque accompagne l'expression de la piété bouddhique : elle reflète l'association étroite, souvent familiale, entre la classe dirigeante et le gouvernement des monastères; on connaît de nombreux religieux — moines et nonnes — issus de la noblesse; les princes ne se contentent pas de protéger les fondations bouddhiques. Une combinaison originale d'aristocratie et de théocratie semble avoir caractérisé l'organisation sociale des petits royaumes tokhariens, au temps de leur indépendance, ou de leur relative autonomie par rapport à la Chine et aux divers pouvoirs nomades. — Revenons à l'interprétation des noms, solidaires de l'idéologie de la gloire lumineuse : formellement, *Ārsī* et *K_uci* sont des formes de nominatif pluriel sur des noms hérités en *-i- (AB -i palatalisant < *-ey-es). Les bases de ces deux quasi-synonymes sont assez claires : pour le premier, *ārsī* continue directement **argeyes*, nom. pl. de **argi-* = **h₂erḡ-i-* (apparenté à véd. *ārjuna-*, gr. ἄργυρος “argent”, etc.; véd. *rji* = gr. ἀργή- en premier membre < **h₂ṛḡ-i-*), à côté de **argwi-* (<**h₂erḡ-u+i-*, avec suffixe complexe) dans B *ārkwi* A *ārki* “blanc, brillant” (tokh. com. **ārkwi*), le second par réduction normale du groupe consonantique. Le nom koutchéen se rattache évidemment au groupe de la racine **keu-* “luire, briller” — diversement élargie (cf. véd. *suc-*, *sudh-*, *śubh-*, *śvit-*) : *k_uci* < **kwāci* < **kwiteyes*, nom. pl. de **kwit-i-*, superposable à véd. *śviti-* = av. *spiti-*, en premier membre de composé, en regard de véd. *śvitra-* “blanc, clair” (< **kwit-ro-*), *śveta-*, même sens = av. *spaēta-* (< **kweit-o-*), etc.

Le terme “agnéen” (angl. *Agnean*) pour le tokh. A est moins employé que “koutchéen” pour le tokh. B; d'autres termes comme “tourfanien” ou “karacharien”, sans appui dans les textes, n'ont pas eu de succès. Sans rouvrir un dossier rempli de polémiques assez stériles, et finalement non linguistiques, nous devons évoquer l'origine du terme en usage : “tokharien”, pour l'une des langues (A), et habituellement pour les deux. Le nom “Tocharisch” fut attribué au tokh. A par E. Sieg et le turcologue F.W.K. Müller en 1916, sur la base du colophon de l'ouvrage intitulé *Maitrisimit* (exactement, *M^o nom bitig*), traduction en ouïgour (turc ancien) du *Maitreyasamiti-nāṭaka*, un drame bouddhique en 27 actes ou parties, adaptation tokharienne d'un *sūtra* sur la “Rencontre avec Maitreya”; d'autres textes en tokh. A reflètent le culte de ce saint, de ce Buddha sauveur et consolateur. Dans ce colophon, nous lisons : “Le livre sacré *Maitreyasamiti*, lequel a été composé par le Bodhisattva guru ācarya [série de titres] Āryacandra, né dans le pays Agnidesā (“*knydyś*: lecture rectifiée par W.B. Henning, *Asia Major* [New Series] 1, 1949, pp. 158-63), dans la langue T. (*twqry tly*) à partir de la langue indienne (scil. du texte sanskrit de départ), et lequel a été traduit par le guru ācarya Prajñāraksita, né à Il-balīq, de la langue T. dans la langue turque”. Le nommé Āryacandra, rédacteur de ce récit dramatisé, figure justement comme tel dans un colophon, sur un des fragments en tokh. A (A 258 b 3) dont nous disposons pour le même ouvrage. Il est donc clair que la langue (turc *tili*) T. est le tokh. A ou oriental, en usage dans la région d'Agni, dont est originaire l'auteur du texte tokharien, base de la traduction turque, laquelle fut effectuée peut-être autour de 800. De fait, le texte turc, qui compte parmi les monuments les plus importants du bouddhisme dans cette langue, abonde en mots, spécialement

des termes religieux, empruntés au tokharien, et spécialement à la langue du texte de base. Il semble que la couche la plus ancienne des noms sanscrits empruntés en turc suppose un passage par le sogdien; on sait que les Sogdiens, négociants actifs dans toute l'Asie Centrale, ont exercé une influence intellectuelle non négligeable à la cour des premiers souverains des Turcs. Après un premier stade d'apprentissage de la culture bouddhique véhiculée par les Sogdiens, le *Maitrisimit* reflète l'apport des Tokhariens au contact des Ouïgours installés au Nord-Est du bassin du Tarim. Cela concerne les deux langues, car on trouve aussi des gloses en turc sur des manuscrits en tokh. B; pendant un certain temps (peut-être plusieurs siècles), des nobles turcs ont commandé des copies de manuscrits en tokharien, lequel avait le statut d'une langue de prestige. — La transcription *twqry* notée plus haut est ambiguë : F.W.K. Müller lisait *toxri*, avec une fricative dorsale sourde pour la consonne centrale, d'où le rapprochement facile avec le nom, bien connu par diverses sources, des "Tokhariens" ou "Tokhares" : gr. Τόχαροι (Strabon), lat. *Tochari*, skr. *Tukhāra*, chinois *Tou-ho-lo*, etc. Or, le Tokharestan (Tokhāristān) "le pays des Tokhares" mentionnés par les historiens antiques, est la Bactriane. Les "vrais" Tokhariens étaient à l'origine des nomades, les Yuezhi (dont nous avons déjà parlé, § B) fondateurs de l'empire kouchan, dans lequel ils ont absorbé d'autres tribus (dont les Indo-Parthes et les Indo-Scythes). Ils parlaient un dialecte moyen-iranien, le bactrien; nous en connaissons quelques fragments et des inscriptions, dont la grande inscription de Surkh Kotal (au Nord-Ouest de Kaboul), retrouvée dans un sanctuaire du roi Kaniska. Par conséquent, les "Tokhares" (*Tochari*) ne parlaient pas les langues A et B du Nord du bassin du Tarim, sauf à supposer qu'ils aient changé de langue en s'installant sur les bords de l'Oxus. De plus, il y a diverses incompatibilités formelles entre le nom des "Tokhares", contenant une fricative dorsale sourde, et le nom recouvert par *twqry*; ce dernier est un terme géographique et politique apparaissant dans divers textes, non seulement en ouïgour, mais aussi en sogdien et en moyen-perse (manichéen). Dans l'écriture manichéenne, on lit sans ambiguïté *twry*, avec une fricative dorsale sonore, soit *twyr-yst'n* = *T.-istān* "le pays des T."; on doit restituer une prononciation [tuyre], la dernière voyelle étant une finale propre au sogdien. Tel était le nom de notre langue A pour certains peuples voisins; il pourrait se traduire par "tougrien" (all. *tugrisch*). Il ne s'agit pas d'un nom indigène, par le simple fait qu'il comporte une consonne sonore, étrangère au tokharien commun. Les sources mentionnant *twry* font référence au "Pays des quatre-Twry" : le mot devait désigner un peuple, ou un royaume, certainement le territoire où la langue *twry* était en usage. Cette expression vise une région englobant Agni, Tourfan (Kotcho) et Beš-balıq (plus au Nord), à l'exclusion de la région de Koutcha : *twry* ne peut donc s'appliquer à notre langue B. D'ailleurs, pour désigner le pays et la langue de Koutcha, les documents turcs emploient le terme *kwys'n* (*küsän*), qui pourrait transposer l'appellation indigène *kūśīñ* "de Koutcha", *kūśīññe* "koutchéen" (sans aucun rapport avec le nom des Kouchans : *kośano*, etc.). Pour toutes ces données, voyez les études importantes de W.B. Henning (outre l'article déjà cité, spécialement *BSOS* 9, 1938, pp. 545-71); depuis, il est admis que "Tocharisch" était un 'misnomer'. La question n'a pas beaucoup progressé avec la publication d'un fragment bilingue (sanskrit/tokh. B) de Leningrad (cf. V.S. Vorob'ev-Desyatovskij, *Pamjatniki central'noaziatskoj pis'mennosti. Učenye zapiski instituta vostokovedenija* [Akademija nauk SSSR]. 16, 1958, pp. 304-308) : sur ce manuscrit très mutilé, skr. *tokharika* (= *tokharikah*, nominatif sg.) est suivi de son équivalent : *kūcaññe* (adjectif analysé plus haut, doublet de *kūśīññe*) *iṣcakē*, ou *iṣthake* (?). Étant donné que ce dernier mot, de lecture incertaine, n'est pas

vraiment compris, et que le mot sanskrit est complètement isolé, il est difficile de tirer parti de ce qui n'est même plus pour nous un texte : quel est le statut de cette bilingue ? Je renvoie le lecteur au débat récent entre W. Thomas (*KZ* 95, 1981, pp. 126-133) et W. Winter (*KZ* 97, 1984, pp. 131-133). En remontant dans la préhistoire, on peut concevoir un rapport entre *twyry*, les "Tokhares" (*Toxār*) de Bactriane, et certains des peuples nomades connus par les Chinois; mais on n'a pas réussi à identifier nos "Tokhariens", locuteurs des langues A et B, à l'une quelconque de ces tribus barbares. Néanmoins, il est très probable que des populations de langue indo-européenne, et au premier chef du groupe "tokharien", se trouvaient en Chine déjà au milieu du II^e millénaire avant notre ère; le voisinage, à l'Ouest de la Chine, jusque dans le Gansu, expliquerait des emprunts linguistiques et culturels : voyez l'article suggestif et audacieux "Chinese and Indo-Europeans", par E.G. Pulleyblank, *JRAS*, 1966, pp. 9-39. Par contre, il faut rejeter l'hypothèse, séduisante mais indémontrable, de W.B. Henning, qui voit les ancêtres des Tokhariens (les Tukri et les Guti : "The first Indo-Europeans in History") en Asie Mineure, surgis des steppes pour conquérir Babylone (in *Society and History, Essays in honor of Karl August Wittfogel*, The Hague-Paris, 1978, pp. 215-230). L'état linguistique du tokharien commun suppose un long isolement des autres langues indo-européennes pendant sa période de formation : cette langue, détachée de bonne heure de la communauté indo-européenne (quel qu'en soit le lieu), fut gardée par des populations se déplaçant continuellement vers l'Est, sans contact ancien avec les Indo-Iraniens, et s'arrêtant dans les steppes au Nord et à l'Ouest de la Chine, bien avant d'être convertis au bouddhisme.

À dessein, je fais référence, après d'autres, aux deux *langues* du groupe tokharien, non pas à des dialectes, dont les rapports seraient analogues à ceux des dialectes grecs ou germaniques, par exemple. En effet, plus on compare les deux variétés du tokharien, plus on est frappé par leurs différences, surtout pour la morphologie, mais aussi, quoiqu'à un degré moindre, pour la phonologie et le lexique. Cela ressortira suffisamment des chapitres suivants; l'intercompréhension devait être impossible entre un locuteur du tokh. A et un locuteur du tokh. B, qui ne pouvaient pratiquer de simples transpositions réciproques. L'état connu des deux langues résulte d'une évolution indépendante sur une période assez longue, qu'on peut évaluer à cinq siècles au moins. Ces deux langues, en usage dans des pays voisins, sont entrées en contact, mais alors que leurs structures respectives étaient déjà fixées; elles n'étaient déjà plus d'égale force. À l'époque couverte par notre documentation, le statut du tokh. A apparaît comme très différent de celui du tokh. B; ce dernier est la langue vernaculaire dans toutes les oasis de la route du Nord, alors que le premier est une langue figée et liturgique, dont la pratique, essentiellement livresque, est limitée à l'enceinte des monastères d'Agni et de Tourfan. De fait, il n'existe aucun texte profane en tokh. A, et les manuscrits attestent une grande uniformité linguistique; par contre, nous appréhendons le tokh. B à un stade d'évolution assez rapide, par des textes séculiers aussi bien que religieux. La présence de manuscrits en tokh. B jusque dans la région de Tourfan indique le dynamisme et le rayonnement de Koutcha. La copie de textes en tokh. A et l'enseignement de cette langue devaient sans doute leur maintien à la tradition monastique, à la fonction de langue de mission du bouddhisme, et à la préservation de certains textes inconnus dans l'autre langue. Paradoxalement, c'est le tokh. B, la langue encore vivante, qui est le plus archaïque, tandis que le tokh. A se dénonce comme beaucoup plus évolué. La répartition des emprunts lexicaux entre les deux langues prouve l'inertie relative de la langue orientale : dans la grande majorité des cas, A est le receveur, et B le donneur; en revanche, en matière d'orthographe, le conservatisme du tokh. A semble responsable

de la correction des manuscrits en tokh. B copiés à Chortchouq, dans le pays d'Agni. La partie bouddhique du lexique est très importante, et significative; S. Lévi faisait observer en 1933 : "Plus on constate l'identité fondamentale des deux dialectes, plus on est frappé de voir les divergences s'accentuer dans le domaine de la religion et de la morale" (*Fragments*, p. 32). Ce fait dénonce l'indépendance des deux langues à l'époque des premières traductions d'ouvrages bouddhiques, sous l'impulsion de missions séparées. Les concepts fondamentaux du bouddhisme ne sont pas simplement calqués ou repris, mais souvent transposés de façon originale.

D. INSTRUMENTS DE TRAVAIL

L'étude du tokharien n'a pas bénéficié d'une organisation aussi efficace que celle du hittite, l'autre langue indo-européenne découverte et déchiffrée au début de ce siècle. Il est vrai que les formes tokhariennes, à la différence des formes hittites, ne sont pas directement comparables à celles du grec, du latin et de l'indo-iranien : l'anatolien est aujourd'hui un pilier essentiel de la grammaire comparée, alors que le tokharien hésite sur son statut de "langue d'appoint" pour la reconstruction, à côté d'autres langues médiévales. Dans le domaine anatolien, l'exploitation philologique et linguistique des documents est poursuivie par des équipes stables, qui enrichissent systématiquement leurs archives de génération en génération; les chercheurs peuvent s'appuyer sur la tradition solide de l'assyriologie, dont la technique est déjà parvenue à un haut niveau, et que les comparatistes assimilent sans trop d'obstacles. Alors que le matériel tokharien est quantitativement moins important, la tokharologie accumule les retards. Pour tirer profit des données, et pour les situer exactement, il est nécessaire de s'intéresser d'assez près à l'histoire des textes bouddhiques : cela impose la connaissance préalable du sanskrit, et d'au moins deux autres langues du bouddhisme, de façon passable; peu de comparatistes sont disposés à faire cet investissement, surtout pour des textes peu rentables apparemment en matière d'"indo-européanité". De plus, tout ce qui est à peu près transparent est déjà acquis, et formulé plusieurs fois depuis les premiers déchiffrements. Les progrès exigent qu'on sache lire et interpréter les textes. Pourtant, les débuts étaient prometteurs : les études furent lancées, sur la base des collections allemande et française, par deux grands indianistes, Emil Sieg (1866-1951) et Sylvain Lévi (1863-1935). L'acte inaugural de la tokharologie — antérieur à la démonstration du caractère indo-européen du hittite (en 1914, par B. Hrozný) — est le mémoire publié par E. Sieg, avec son collaborateur (spécialiste de paléographie) Wilhelm Siegling : *Tocharisch, die Sprache der Indoskythen. Vorläufige Bemerkungen über eine bisher unbekannte indogermanische Literatursprache* (Sitzungsberichte der Königlichen Preussischen Akademie der Wissenschaften, Berlin, 1908, pp. 915-32); lecture toujours instructive, même si nous savons maintenant que le tokharien n'était pas la langue des "Indo-Scythes". Tout rattache la tokharologie à l'indologie, plus précisément aux recherches sur la diffusion du bouddhisme aux confins du sous-continent indien et en Haute Asie : le contenu et la forme des textes, les phénomènes d'emprunt, de traduction et d'interprétation. En Allemagne, la philologie tokharienne s'est développée, avec quelques vicissitudes, parallèlement à l'exploitation des autres matériaux de la "Turfansammlung"; la plupart des tokharologues allemands se rattachent à "l'école de Göttingen" et à Sieg, le fondateur, sans lequel il n'y aurait pas de tokharologie. Cependant, même pour cette tradition d'acribie et d'effort patient, le bilan actuel n'est pas complètement

satisfaisant : manque de temps, ou prudence excessive ? Les éditions de textes, tout comme d'autres travaux sur le tokharien, présentent une tendance fâcheuse : elles paraissent trop lentement, quand ce n'est pas à titre posthume, et souvent sans toutes les annexes nécessaires. Pour remédier à cette situation, il faudrait enseigner le tokharien dans tous les pays qui disposent de fonds de manuscrits, et rattacher cette discipline à un cursus sur la philologie bouddhique ou sur l'Asie Centrale, avec d'autres langues : sanskrit, gāndhārī, khotanais, etc. La collaboration effective entre les institutions est souhaitable dans un domaine éminemment pluridisciplinaire. — Dans cette section, je me borne à signaler les ouvrages de base, les plus accessibles, en sachant que des points importants sont traités dans des articles indispensables.

1. BIBLIOGRAPHIE

SCHWENTNER (Ernst), *Tocharische Bibliographie 1890-1958*, Deutsche Akademie der Wissenschaften (Institut für Orientforschung, Nr. 47), Berlin, 1959.

ZIMMER (Stefan), *Tocharische Bibliographie 1959-1975 mit Nachträgen für den vorhergehenden Zeitraum*, Heidelberg, 1976.

THOMAS (Werner), *Die Erforschung des Tocharischen (1960-1984)*, Schriften der Wissenschaftlichen Gesellschaft an der Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main, Stuttgart, 1985.

Ce dernier ouvrage a l'avantage d'être une bibliographie raisonnée, avec des commentaires très utiles, qui donnent l'état de la question sur de nombreux problèmes. Le même auteur assure la partie tokharienne dans l'*Indogermanische Chronik* (section III) de la revue viennoise *Die Sprache*, depuis 1967. Cela me dispense de référer dans la suite à des publications très dispersées.

2. ÉDITIONS DE TEXTES

Les plus sûres sont dues à la philologie allemande, bien qu'elles ne doivent pas être considérées comme définitives.

♦ Tokharlen A (collection de Berlin) :

SIEG (E.) et SIEGLING (W.), *Tocharische Sprachreste*, I. Band : Die Texte, A. Transkription; B. Tafeln, Berlin-Leipzig, 1921. — Des traductions et commentaires des textes importants sont disponibles à part; le glossaire fut compilé indépendamment par P. POUCHA.

♦ Tokharlen B : situation très disparate.

Les mêmes auteurs ont publié l'essentiel de la collection de Berlin, malheureusement sans planches :

—, *Tocharische Sprachreste, Sprache B*. Heft 1 : Die Udānālankāra-Fragmente. Text, Übersetzung und Glossar, Göttingen, 1949. — Heft 2 : Fragmente Nr. 71-633 (ed. W. Thomas), *ibid.*, 1953.

Cette publication, aujourd'hui épaisse, est reprise par W. Thomas selon un plan différent; plusieurs parties sont prévues (avec, pour couronner le tout, un glossaire, mais sélectif), dont un premier volume est paru ("neubearbeitet und mit einem Kommentar nebst Register versehen") : *Tocharische Sprachreste, Sprache B*, Teil I : Die Texte, Band 1 : Fragmente Nr. 1-116 der Berliner Sammlung, Göttingen, 1983. — Cette édition ne saurait remplacer la précédente. L'intérêt du

commentaire, très attentif, ne compense pas l'absence de la traduction et du glossaire de la première édition (qui auraient pu être étendus facilement, du n° 71 au n° 116); seuls ceux qui la possèdent déjà, ou qui peuvent la consulter en bibliothèque, utiliseront cet ouvrage sous sa présentation actuelle. Il aurait été plus utile de publier, sinon un glossaire, du moins un *index verborum*, du second tome de la première édition. — On a déjà signalé (§ B) l'édition attendue du rituel d'ordination : 25 feuilles de *Karmavācanā*, conservées à Berlin-Est.

Les autres collections sont connues de manière très lacunaire. Sans parler des fonds les plus petits (russe, japonais et chinois, ce dernier pouvant encore s'accroître), ceux de Paris et de Londres sont encore largement inédits, alors qu'ils contiennent des manuscrits aussi importants que ceux de Berlin. En dehors de publications séparées (par J. Filliozat, E. Sieg, W. Couvreur, W. Thomas), les documents de Londres ont fait l'objet d'une thèse inédite (J.W. Broomhead, *A Textual Edition of the British Hoernle, Stein and Weber Kuchean Manuscripts. With transliteration, translation, grammatical commentary and vocabulary*, 2 volumes, Ph.D. Diss. Cambridge, 1964), presque complète, mais non publiable telle quelle : le travail devrait être révisé à fond. Du côté français, après de nombreux articles pionniers, riches de faits et d'idées, S. Lévi a procuré un recueil : *Fragments de textes koutchéens* (*Udānavarga*, *Udānastotra*, *Udānālāṅkāra* et *Karmavibhaṅga*) publiés et traduits avec un vocabulaire et une introduction sur le "Tokharien", Paris, 1933; suivi par son élève, Jean Filliozat : *Fragments de textes koutchéens de médecine et de magie*. Texte, parallèles sanskrits et tibétains, traduction et glossaire, Paris, 1948. Ces éditions sont en grande partie dépassées, surtout celles dues à S. Lévi; elles ne sont utilisables qu'avec les corrections et les compléments apportés depuis (par E. Sieg et W. Thomas). Certains manuscrits ont été republiés, et tous devraient l'être. À partir des années 50, l'édition du fonds Pelliot était entre les mains d'un élève de Sieg, Walter Couvreur (professeur à Gand) : il a donné en plusieurs articles — souvent peu accessibles (et même parfois introuvables à la Bibliothèque Nationale) — des présentations et des éditions exemplaires de nombreux fragments de Paris (ainsi que de quelques-uns de Londres), mais il n'a pas poursuivi la publication complète annoncée à maintes reprises, pas même l'édition des textes économiques; il n'a rien publié depuis 1970. À présent, je suis chargé de réaliser le catalogue du fonds Pelliot Koutchéen; j'ai réalisé un nouvel inventaire, et des travaux préparatoires, des transcriptions de la majorité des manuscrits, etc. Outre des pièces isolées, j'ai édité deux séries cohérentes, avec un commentaire, un index et des planches : "Épigraphie koutchéenne. I. Laissez-passer de caravanes; II. Graffites et inscriptions", in *Mission Paul Pelliot, VIII. Sites divers de la région de Koutcha*, Paris, 1987, pp. 59-196. J'envisage de publier d'autres séries : le reste des textes économiques, puis les fragments de drames. L'édition de l'ensemble prendra au moins une décennie.

Il serait souhaitable que toutes les éditions soient accompagnées de la description matérielle du manuscrit, de photographies, d'une analyse, et éventuellement de la traduction, quand elle est possible, sinon d'une version des passages les moins mutilés. Pour la datation relative des manuscrits, il faudrait procéder à un examen systématique de la paléographie et du papier, en liaison avec un travail parallèle sur les manuscrits des textes sanskrits provenant des mêmes sites. En conclusion, il reste beaucoup à faire : le tiers seulement du corpus en tokh. B est disponible, sans pour autant être vraiment utilisable par les comparatistes. Quatre chercheurs publient régulièrement des manuscrits inédits : Ji Xianlin (Beijing), G.-J. Pinault (Paris), K.T. Schmidt (Saarbrücken) et W. Thomas (Frankfurt a.M.). Les republications sont utiles quand elles permettent d'améliorer la lecture ou l'interprétation d'un manuscrit entier; il ne suffit pas de rectifier et de

commenter un passage, alors que l'ensemble du texte, en l'absence de transcription complète ou de photographie, est inaccessible pour la quasi-totalité des lecteurs.

3. GRAMMAIRE ET DICTIONNAIRES

Par chance, on dispose de bonnes descriptions, où les faits sont contrôlés; la seule grammaire conjointe des deux langues est le manuel allemand, en deux tomes :

KRAUSE (Wolfgang) et THOMAS (W.), *Tocharisches Elementarbuch*. I : Grammatik; II. : Texte und Glossar, Heidelberg, 1960-1964 (cité avec l'abréviation *TEB*).

Le livre comporte la plupart des étymologies évidentes, et quelques remarques comparatives, mais la présentation n'est pas historique : on n'y trouve pas de reconstruction du tokharien commun. Un petit livre de W. Krause donne (en une quarantaine de pages) une vue d'ensemble de la structure de la langue, et des divers problèmes tokhariens : *Tocharisch = Handbuch der Orientalistik*, 1. Abt., Bd. IV/3, Leiden, 1955 (réimpression revue et corrigée en 1971). Sur plusieurs points, il ne reflète plus le niveau de la recherche actuelle; on le complétera au moyen de la bibliographie fouillée de W. Thomas (1985), déjà citée.

Il existe des grammaires consacrées à chaque langue, qui tendent à l'exhaustivité, sans interprétation comparative.

— Tokharien A :

SIEG (E.) et SIEGLING (W.), *Tocharische Grammatik*. Im Auftrage der Preußischen Akademie der Wissenschaften, bearbeitet in Gemeinschaft mit Wilhelm Schulze, Göttingen, 1931.

C'est un travail méthodique à partir des manuscrits publiés dix ans auparavant, source de la terminologie et des classements adoptés par la suite. Au grammairien de Berlin, W. Schulze, le plus linguiste du trio, revient le schéma de la présentation des flexions nominale et verbale.

— Tokharien B :

KRAUSE (W.), *Westtocharische Grammatik*. I. : *Das Verbum*, Heidelberg, 1952.

Cet ouvrage excellent, conçu comme le pendant pour le tokh. B de la grammaire du tokh. A, comporte un index de toutes les formes verbales connues à cette date avec la référence aux manuscrits, dont certains sont toujours inédits. Le tome second, dévolu à la morphologie nominale, manque, du fait de la cécité et de la mort de l'auteur.

La syntaxe et la stylistique sont les domaines les mieux étudiés, notamment grâce aux travaux abondants de W. Thomas (disciple de Sieg, comme W. Krause) : le meilleur connaisseur actuel des textes tokhariens. Je me contenterai de citer : *Der Gebrauch der Vergangenheitstempora im Tocharischen*, Wiesbaden, 1957; ses articles sont souvent de véritables monographies, dont la lecture est recommandée. Autre travail important : celui de K.T. Schmidt sur les emplois de la flexion moyenne; même si la façon de démontrer le conservatisme du tokharien laisse parfois sceptique, le livre renferme une masse d'observations précieuses sur de nombreux passages : *Die Gebrauchsweisen des Mediums im Tocharischen*, Diss. Göttingen, 1974. Des études seraient souhaitables sur la subordination et l'emploi des modes; presque toutes les questions intéressantes sont déjà traitées.

En revanche, la lexicographie est dans une situation très défectueuse. Il n'existe pas de dictionnaire fiable, en dehors de deux glossaires : celui des fragments berlinois de l'*Udānālañ-*

kāra en tokh. B (1949, cf. *supra*) et celui du manuel (*TEB* II, pp. 75-263), débordant largement le lexique des textes proposés. Pour le tokh. A, le dictionnaire de Pavel Poucha doit être utilisé avec précaution (en intégrant les corrections de W. Couvreur, dans ses comptes rendus) : *Thesaurus Linguae Tocharicae Dialecti A*, Praha, 1955; il est seulement utile comme *index verborum* de l'édition des manuscrits par Sieg et Siegling. Il faudra refaire entièrement le livre. Mais la tâche la plus urgente de la tokharologie, après la publication et la révision des manuscrits, est la réalisation d'une concordance, éventuellement d'un glossaire, pour tout le corpus connu en tokh. B; plusieurs chercheurs ont constitué des fichiers plus ou moins complets : il faudrait les confronter et aboutir à une publication rapide. Je dispose, depuis la fin de 1983, d'un *index verborum* sur fiches : cette compilation, qui m'a pris plusieurs mois, était indispensable à la poursuite de mon travail de déchiffrement. Un traitement mécanique permettrait d'obtenir un index inverse — donnant la base d'une description de la dérivation — et d'opérer des confrontations sur les graphies, dont les variations en tokh. B pourraient refléter des divergences dialectales, en plus des différences de niveau de langue. Dernier avertissement : non seulement les lexiques dont on dispose sont incomplets, surtout pour le tokh. B, mais les sens enregistrés ne sont pas tous assurés; quand il s'agit de mots rares, un manuscrit encore inédit peut fournir le contexte décisif.

Pour la partie empruntée du vocabulaire, spécialement à l'indien et à l'iranien, il existe une monographie précise de Lambert Isebaert : *De Indo-Iraanse bestanddelen in de Tocharische woordenschat*, Diss. Leuven, 1980. Il reste beaucoup d'emprunts dont la source n'est pas décelée : de nombreux mots —même du vocabulaire de base— ont une forme de prime abord étrangère à l'indo-européen. De plus, tous les emprunts identifiés ne sont pas de la même époque : ces faits sont importants pour reconstruire l'évolution des deux langues, voire du tokharien commun.

4. TOKHARIEN ET INDO-EUROPÉEN

Après les observations très aiguës d'Antoine Meillet, contemporaines des déchiffrements (cf. ses articles écrits en collaboration avec S. Lévi, annonçant une "esquisse" du tokharien), les premiers essais de grammaire historique sont dus à Holger Pedersen : *Tocharisch vom Gesichtspunkt der indo-europäischen Sprachvergleichung* (København, 1941), et *Zur tocharischen Sprachgeschichte* (*ibid.*, 1944). Périmés sur le plan philologique, ils contiennent des idées stimulantes. Également vieilli, mais plus exact dans le détail, est l'opuscle de W. Couvreur : *Hoofdzaken van de Tochaarse Klank- en Formleer*, Leuven, 1947. La véritable introduction du tokharien dans le *main stream* de la linguistique indo-européenne date de l'ouvrage de Calvert Watkins, *Indogermanische Grammatik*. III/1 : *Geschichte der Indogermanischen Verbalflexion*, Heidelberg, 1969; le verbe tokharien y est traité de façon substantielle, dans le chapitre XIV (pp. 198-209), et figure à égalité avec les faits des autres langues. Depuis la découverte du hittite et du tokharien, on observe une certaine concurrence entre la volonté de les "expliquer" par ce que nous connaissons déjà de l'indo-européen, et la possibilité d'en tirer parti pour élargir ou remettre en question notre conception des étapes de cette langue reconstruite. À partir d'un certain stade dans la "remontée" par résolution des formes analogiques, l'analyse des faits tokhariens n'est intéressante que dans la perspective de la reconstruction de la proto-langue, ou de la typologie. Ce résidu existe : il y a en tokharien des conservations exceptionnelles de formes héritées, dont la structure est inédite.

À cause des déficiences de la description des deux langues, et surtout du tokharien B, il n'est pas étonnant que la grammaire historique du tokharien dans le cadre indo-européen soit engagée souvent sur des bases fragiles. Pourtant, la tentation est forte d'explorer un domaine moins fréquenté que les langues classiques. — Le travail acharné du tokharologue de Louvain, Albert-Joris Van Windekens (né en 1915), a commencé dès son doctorat (1939), et s'est poursuivi à côté de recherches sur l'étymologie grecque, le pélasgique, etc. Dans une longue série d'articles et de livres, A.J. Van Windekens a proposé une masse d'étymologies et de lois phonétiques, à la manière d'un savant du XIX^e siècle. Ses résultats sont repris ou parfois remplacés — avec la même assurance — par d'autres propositions dans une somme (plus de 1350 pages), *Le tokharien confronté avec les langues indo-européennes*. Volume I : *La phonétique et le vocabulaire*, Louvain, 1976. — Volume II, 1 : *La morphologie nominale*, 1979. — Volume II, 2 : *La morphologie verbale*, 1982. Le premier volume contient un dictionnaire étymologique (pp. 139-614), dont tout le reste est le développement ou la justification. Plusieurs comptes rendus ont exprimé de sérieuses réserves, dont on peut seulement regretter qu'elles ne soient pas toujours accompagnées de contre-propositions. De façon inquiétante, Van Windekens fournit une explication de tout phénomène, de chaque mot, sans se préoccuper du sens de l'évolution, à partir d'un indo-européen qui ne semble fabriqué que dans ce but. Sa démarche ignore la méthode de la linguistique historique actuelle, telle qu'elle s'est développée sous l'influence de J. Kuryłowicz et E. Benveniste, pour ne pas parler de F. de Saussure. Les rapprochements intéressants ne forment pas un système. Le plus grave est la méconnaissance des textes, et du contexte bouddhique : la faiblesse en matière d'indologie apparaît trop souvent. Pour ses étymologies, Van Windekens part du matériel lexical disponible dans les glossaires publiés, et traduit simplement les gloses admises en allemand, sans tenir compte des emplois permettant d'affiner, de préciser, voire de corriger un sens. On ne trouve aucune référence aux manuscrits, alors que le travail sur les sources est loin d'être achevé. Il faut donc utiliser ce livre avec la plus grande prudence, et ne pas en tirer ses données. Cependant, il s'agit d'une contribution importante, qu'on ne peut négliger : il faut le lire entièrement et avec soin, car dans l'ensemble l'auteur est arrivé à bon nombre de trouvailles justes en phonétique, en morphologie; des étymologies reprises par d'autres sont en fait dues à lui. De plus, c'est une mine bibliographique, dont on doit tirer profit. En conclusion, le livre n'est pas satisfaisant, mais on ne peut le balayer sans discussion.

La nature des données explique l'abondance des hypothèses, souvent non réfutables; A.J. Van Windekens offre une manifestation extrême d'une tendance assez répandue. Parmi les auteurs alliant l'exactitude philologique au souci de retrouver des structures, on doit citer George S. Lane (dont plusieurs articles sont repris dans *Studies in Historical Linguistics in Honor of George Sherman Lane*, University of North Carolina Studies in the Germanic Languages and Literatures. N°58, Chapel Hill, 1967) et Werner Winter : voir ses *Studia Tocharica. Selected Writings*, Poznań, 1984. Sous leur impulsion, le visage de la tokharologie s'est modifié; une nouvelle génération de chercheurs est apparue, qui généralement se sont formés dans les centres vivants de la linguistique historique. Les tensions et les polémiques liées aux premières décennies de la discipline, et à l'étroitesse du cercle des spécialistes, seront dépassées. Cette évolution s'est concrétisée récemment dans un périodique, fondé et produit par Jörundur Hilmarsson (Reykjavík) : *Tocharian and Indo-European Studies* (première livraison parue en 1987), où publient tous les tokharologues en activité.

CHAPITRE II

PHONOLOGIE

A. LE SYSTÈME GRAPHIQUE

Les documents tokhariens sont écrits, à l'exception d'un texte en écriture manichéenne, au moyen d'un syllabaire de type indien, qui constitue un des éléments de la civilisation bouddhique dans la région. À la suite de leur conversion au bouddhisme, les Tokhariens ont adopté de nombreux usages d'origine indienne; ils ont utilisé pour la notation de leur langue un système graphique importé, qu'ils ont dû modifier : certains caractères étaient inutiles, plusieurs devaient être ajoutés. Cette écriture est appelée '*brāhmī*' du Nord-Turkestan'; elle était la forme d'écriture indienne ("brâhmique") en usage dans les établissements bouddhiques situés au Nord du désert du Taklamakan. Ce terme doit être préféré à celui de 'Slanting Gupta' (écriture de style Gupta, "penchée"), inventé par un des premiers découvreurs (Hoernle, en 1893); en effet, cette *brāhmī* n'est pas nécessairement penchée. Le syllabaire présente deux types principaux, différenciés par le ductus et quelques détails; leur répartition semble être géographique. Notre *brāhmī* a servi d'abord à noter des textes bouddhiques en sanskrit, dont les manuscrits ont été retrouvés sur les mêmes sites ou des sites voisins; des mêmes ateliers de copistes provenaient des ouvrages sanskrits et tokhariens. Elle est une des variétés de la *brāhmī*, dont nous connaissons des types plus anciens dans la même aire culturelle; d'autres ont servi pour noter le saka et le tibétain. Toutes dérivent d'une forme développée au Nord-Ouest de l'Inde, introduite en Asie Centrale à la faveur de la diffusion du bouddhisme.

Le principe de cette écriture est phonologique. Chaque caractère note une syllabe, un '*akṣara*' en sanskrit : soit un segment vocalique (voyelle ou diphongue) en début de mot, soit une consonne suivie de la voyelle *a*, la plus fréquente; les autres timbres vocaliques sont notés par des signes diacritiques ajoutés à l'*akṣara* de base : par exemple, la syllabe *ki* est écrite par *ka* surmonté du signe *-i*, etc. Les groupes de consonnes sont notés par des ligatures d'*akṣara*. Dans le tableau ci-joint, les caractères indiens entre parenthèses figurent seulement dans les mots empruntés au sanskrit et cités sans adaptation à la phonologie tokharienne : les occlusives sourdes aspirées, sonores simples et aspirées sont des séries étrangères au tokharien, qui ne possède pas non plus [v] (fonctionnant comme la semi-voyelle [w] en sanskrit), ni l'ordre 'cérébral' (ou 'rétroflexe'; le [r] 'r voyelle' (ṛ) du sanskrit est normalement transcrit en tokharien par le signe *r̥a* (*rä*). De nouveaux *akṣara*, encadrés par des crochets droits dans le tableau, ont été fabriqués pour noter des sons propres au tokharien, en partie par modification de caractères indiens inutiles ou rares. En dehors de *wa* et *tsa*, ces *akṣara* comportent une seule vocalisation possible : la

voyelle *ä*, propre au tokharien. Par exemple, le signe translittéré *k a* note [k] suivi de cette voyelle particulière; il arrive qu'un scribe peu soigneux écrive *kä* pour cette syllabe, soit le signe ordinaire *ka* surmonté de deux points diacritiques (analogues à notre tréma, voyez *ä* obtenu par modification de *a*). Ce dernier procédé est employé pour les syllabes *cä*, *ñä*, *yä*, *wä* —, qui ne possèdent pas de signes propres. Les *akṣara* spéciaux — “barbares” par rapport à la tradition sanskrite de la *brāhma* —, ont été appelés ‘Fremnzeichen’ par les philologues allemands, d'où le nom traditionnel de ‘Fremdvokal’ pour la voyelle *ä*, et de ‘Fremdkonsonant’. Mais la consonne [k] suivie de *ä* (probablement [k], voir § B, 1.1.2) n'était pas phonologiquement distincte de [k] suivie de toute autre voyelle, même si une légère différence de prononciation est vraisemblable. Les signes *Cä* peuvent former des ligatures et sont utilisés régulièrement pour noter une consonne finale de mot : *-k* n'est pas noté à l'aide de *ka*, mais normalement par *kä* écrit au-dessous de la ligne, avec l'adjonction d'un signe spécial (un trait) de non-vocalisation (*virāma*, selon le système indien). Dans les éditions de textes, on donne une translittération fidèle (soit *-k*) ; dans les travaux de linguistique, on recourt à la transcription simplifiée. Pour les consonnes finales *-ñ* et *-c*, le scribe ajoute parfois l'indication *-ä* au-dessus du signe pourvu du *virāma*, etc. La nasalisation est notée, comme en sanskrit, par un point suscrit, qui est transcrit par *m* (*anusvāra*) ; en tokharien, ce signe note la *nasale dentale*, en position implosive et finale ; à l'intérieur du mot, on constate une variation purement graphique entre *Vm+CV* avec *akṣara* nasalisé, et *V+nCV* avec ligature : entre autres, la désinence de génitif singulier *B -ntse* peut être écrite *-ntse* ; il faut donc toujours prononcer [n] pour *m*, y compris en fin de mot. Par exemple, l'affixe du locatif *A -m [-n]* correspond, après chute de la voyelle finale, à *B -ne* ; le nom *A späm* “sommeil” (*B spane*), reposant sur **ṣäpän* (cf. § B, 1.2.3) a un perlatif singulier *ṣäpn-ä*, etc. Le signe de l'aspirée glottale [h] ne se rencontre que dans des mots empruntés et dans quelques interjections : cette consonne ne fait pas partie du système phonologique. En outre, le syllabaire tokharien forme des ligatures pour ses sons vocaliques fermés (*ä*, *i*, *u*), qui ne sont pas centres de syllabe : notamment, les semi-voyelles dans un groupe ou en second élément de diphtongue ; par exemple, la diphtongue [*oi*], qui ne dispose pas d'un signe propre, pourra être notée (après l'occlusive /k/) par *köi*, avec le signe de la voyelle *i* au-dessous de la ligne, mais relié à l'*akṣara* : c'est une variante de la notation par le yod en ligature.

L'écriture est facile à lire dans l'ensemble ; les difficultés résident dans l'interprétation. Les mots ne sont pas séparés dans la ligne, à l'instar de l'habitude indienne. La ponctuation intervient en fin de ligne de vers (*pāda*) dans les textes métriques ; mais dans les textes en prose, sa place n'est pas régulière : en fin de phrase, de paragraphe, plus généralement à la fin d'une unité syntaxique et sémantique, dont la dimension est imprévisible. La qualité des copies de nos manuscrits est assez variable. Beaucoup présentent des inconséquences, voire des erreurs. Les manuscrits les plus soignés, dans l'une et l'autre langue, viennent de Chortchouq (Šorčuq), au centre de l'aire tokharienne, dans la région de Karachahr ; on entrevoit l'existence sur ce site d'un conservatoire de la belle écriture. Les textes religieux et littéraires sont copiés dans la calligraphie reproduite sur le tableau. Les textes profanes sont écrits dans une variété non formelle de cette *brāhma* : elle est appelée souvent “cursive”, bien que les caractères ne soient pas liés ; les différences tiennent surtout à l'instrument employé, un pinceau ou un bâton, au lieu du calame, et à la rapidité d'exécution.

Plusieurs manuscrits en tokh. B présentent un ensemble de particularités graphiques ; ils proviennent pour l'essentiel des grottes (*ming-öi*) de la région de Koutcha, et surtout de Qyzyl, à

Système graphique : la ‘*brāhmī* du Nord-Turkestan’

Voyelles et diphongues

ା	ା	[ା]	ି	ି	ୁ	ୁ	ର
a	ā	ä	i	ī	u	ū	
େ	ାଇ	୦	ାଉ				
e	ai	o	au				

- écriture de type indien : un caractère = une syllabe (*akṣara*)
- caractères nouveaux : **କ୍ଷ** = Cä ('Fremdkonsonant' et 'Fremdvokal')

Consonnes

	କ	[କ]	(କ)	ଗ	(ଗ)	ଖା	(ଖା)	ନ	(ନ)	ମ	(ମ)
Vélaires	<i>ka</i>	<i>ka</i>	<i>kha</i>	<i>ga</i>	<i>ga</i>	<i>gha</i>	<i>gha</i>	<i>na</i>	<i>na</i>		
Palatales	ଚ		(ଚ)	ଜ	(ଜ)	ଝା	(ଝା)	ନ୍ତା	(ନ୍ତା)	ମ୍ବ	(ମ୍ବ)
Cérébrales	ତ		(ତ)	ଦ	(ଦ)	ଢା	(ଢା)	ନା	(ନା)		
Dentales	ତ୍ତ	[ତ୍ତ]	(ତ୍ତ)	ଦ୍ଧ	(ଦ୍ଧ)	ଢା	(ଢା)	ନ୍ତା	(ନ୍ତା)	ମ୍ବ୍ର	(ମ୍ବ୍ର)
Labiales	ପ	[ପ]	(ପ)	ବ	(ବ)	ଭା	(ଭା)	ମା	(ମା)	ବ୍ର	(ବ୍ର)
Sonantes	ବ୍ୟ		(ବ୍ୟ)	ଲ	[ଲ]	ଲା	[ଲା]	ଵା	(ଵା)	ବ୍ରା	(ବ୍ରା)
Fricatives	ଶ	[ଶ]	(ଶ)	ଷ	[ଷ]	ଷା	[ଷା]	ସା	(ସା)	ଷ୍ଟା	(ଷ୍ଟା)
Aspirée		ହ									
Affriquées			[ତ୍ସା]		[ତ୍ସା]		[ତ୍ସା]		[ତ୍ସା]		
			<i>tsa</i>		<i>tsa</i>		<i>tsa</i>		<i>tsa</i>		

l'Ouest de cette ville, d'où le nom de 'Ming-öi Qizil' (MQ) donné par les philologues allemands à cette variété, qui concerne surtout le vocalisme. Il ne s'agit pas de marottes ou de bavures de copistes. Ces notations portent sur le traitement des diphongues, mais surtout sur le distribution des voyelles *ä*, *a* et *ā*, qui est commandée par l'accent en B. Les graphies MQ reflètent un état plus ancien du tokh. B, proche structurellement du tokh. A : *ä* est conservé tel quel en syllabe accentuée, au lieu du résultat normal *ā*, et corollairement *ā* inaccentué n'est pas modifié en *ä*; les mots ont donc un aspect proche de celui du tokh. commun. Ces faits nous font aborder déjà les problèmes du vocalisme (cf. § B. 1); ils s'ajoutent à d'autres indices d'une différenciation dialectale interne au tokh. B, qui est malheureusement obscurcie par les limites de notre documentation.

B. ESQUISSE HISTORIQUE

Le manuel de tokharien (*TEB*) donne peu d'informations sur les évolutions qui permettraient d'expliquer l'allure souvent étrange des mots tokhariens, même de ceux dont l'étymologie est plausible. De prime abord, on ne voit aucune régularité dans les reflets divers d'un seul phonème reconstruit : c'est notamment le cas pour les voyelles indo-européennes **o* et **ā*, pour le traitement des occlusives dentales, etc. Dans l'évolution des voyelles, il faut recourir souvent à des modifications de timbre à distance ('Umlaut'), dont la portée est restée longtemps mystérieuse. Le tokharien est par excellence une langue non transparente pour le comparatiste formé au latin, au grec et au sanskrit. Toute présentation sera assez frustrante, puisqu'une grande partie des faits demeure inexpliquée. Il est vrai que la recherche étymologique est spécialement difficile en tokharien, où les séries d'occlusives indo-européennes ont été drastiquement réduites à la série sourde; de plus, notre connaissance du vocabulaire est très incomplète, et souvent peu exacte. Pourtant, la situation n'est pas désespérée, si l'on essaie de vérifier chaque hypothèse. Trois conditions sont essentielles : 1) exploiter en priorité les étymologies évidentes, et ne pas produire une étymologie pour illustrer une nouvelle loi phonétique; 2) formuler des lois phonétiques précises, et cohérentes avec celles qui semblent établies; 3) ne pas interpréter l'une ou l'autre des deux langues, mais reconstruire un "tokharien commun", et procéder par reconstruction interne pour poser des étapes intermédiaires — en amont, dans la longue période du "pré-tokharien", et — en aval, dans la période dialectale du tokharien.

Depuis un peu plus d'une décennie, des progrès considérables ont été réalisés, et sur certains points les tokharologues arrivent à un consensus : ils utilisent des reconstructions similaires. La présentation qui suit vise seulement à résumer, sous une forme très schématique, plusieurs des résultats obtenus : tous se trouvent dans la bibliographie, mais de façon dispersée. Le lecteur n'y trouvera pas d'étymologies nouvelles; le problème est d'interpréter celles qui étaient admises après les premiers déchiffrements. En guise d'illustration du développement, j'ai regroupé dans une dernière partie (§ C. 1 et 2) l'analyse des noms de parenté et des numéraux, dont l'étymologie est assurée. On doit toujours revenir à cette vingtaine de mots pour contrôler une théorie. L'histoire du vocalisme présentée ici doit beaucoup aux recherches de mes collègues. Au lieu de donner des références sur tel point précis, je préfère renvoyer une fois pour toutes aux travaux suivants : J. Jasanoff, *Stative and Middle in Indo-European*, Innsbruck, 1978, chap. II, pp. 29-35; D.Q.

Adams, "Ablaut and Umlaut in the Tocharian vowel system", *JAO* 98, 1978, pp. 446-50; J.H.W. Penney, "The treatment of Indo-European vowels in Tocharian", *Transactions of the Philological Society* 1976-77 [1978], pp. 66-91; J. Hilmarsson, *Studies in Tocharian Phonology, Morphology and Etymology* (Diss. Leiden), Reykjavík, 1986 (en partie un recueil d'articles, dont plusieurs sont parus dans divers périodiques). — Cette liste de noms ne doit pas être comprise comme un palmarès. Dans les travaux de ces auteurs, on trouvera, en dépit de leurs divergences, des points d'accord, qui sont significatifs de la nouvelle démarche des études tokhariennes.

1. VOYELLES ET DIPHTONGUES

1.1. Approche synchronique

Inventaire des graphèmes :

- voyelles : ä, a, ë, e, o, i, ï, u, ü;
- diptongues : ai, au (eu) et oy en B.

1.1.1. Valeur de l'opposition *a* : ä

Elle est établie par plusieurs paires minimales :

- A ak "œil" : äk "fin";
- B kare "dignité" : käre "fosse", taka "en fait" : täka "il fut".

Par contre, il n'y a pas de réelle opposition *i* : ï, *u* : ü dans les mots proprement tokhariens. Sur le modèle du contraste (lié à l'accent) B äke "fin", pl. akenta, on rencontre les alternances secondaires (peut-être purement graphiques) pilë "blessure" : pl. pilenta, mïsa "viande" : gén. misänts, dvip "île" (emprunt de skr. dvipa-) : pl. dvipanma. — Les voyelles fermées *i* et *u* continuent indifféremment ï et ü hérités. Les voyelles mi-fermées *e* et *o* ne connaissent pas non plus d'opposition de longueur. Dans l'ensemble, on constate :

- AB ä < tokh. com. *ä < *ă, *ö, *a (*ə) : voyelles ouvertes.

N.B. : Le reflet des laryngales entre consonnes (*CHC) était *a en pré-tokharien (comme en latin, par exemple); cet *a* subissait ensuite le même traitement que les *a d'autre origine (indoeur. *h₂e, *a).

- A a B e < tokh. com. *ă < *ë, *o : voyelles moyennes.

La voyelle définie par la correspondance des aboutissements A a B e est ici notée *ă, ce qui ne préjuge pas de sa valeur phonétique (cf. § 1.2.4) = *ə̥ dans la notation de Hilmarsson.

Hypothèse : l'opposition phonologique ä : a était une opposition qualitative et non quantitative : le contraste A ä : a est parallèle au contraste B ä : e; il s'agissait d'une opposition d'aperture, entre un *ă 'ouvert' et un *ë 'moyen'.

1.1.2. Statut de la voyelle ä 'Fremdvokal'

- Voyelle fermée, analogue au *jer* (voyelle ultra-brève) du slave (ï, ü); fonctionnant comme le *schwa* (*e* caduc du français) :

1.2. Approche diachronique

1.2.1. De l'indo-européen au pré-tokharien

- #### ♦ Changements principaux :

$*_1 (< *_1^-)$	$*_2 (< *_e; *_i; *_u)$	$*_u (< *_\bar{u})$
$*_e (< *_\bar{e})$		$*_o (< *_\bar{o})$
$*_{\bar{a}} (< *_\bar{a}; *_\bar{o}; *_a)$		

- 1) Palatalisation des consonnes devant voyelle antérieure;
 - 2) *e > *ä; à l'initiale, *e- > *yä- (cf. "cheval" § 1.2.3);
 - 3) confusion de *ö et *ä en *ä ;
 - 4) perte de l'opposition de quantité.

N.B. : *e palatalise (comme *ē, *i, *ī) avant de passer à *ā; la voyelle *ā ne palatalise pas. — Les consonnes palatalisées seront notées au moyen de l'apostrophe, e.g. *n' (> ū) = n palatalisé.

Le schéma donné ci-dessus est simplifié. En effet, **i* et **u* peuvent être maintenus, sans donner **ä* : est-ce pour des raisons morphologiques ? Il faut peut-être tenir compte des consonnes environnantes.

- *i < *i : A *trit* B *trite* : gr. τρίτος, B *pinkām* : lat. *pingit*,
B *wiketär* “il disparaît” : véd. विश्वाति / विजाते
- *i < *r̥ : A *wiki* B *ikām* ‘20’; optatif -i- < *-r̥- < *-ih₁-
- *u < *u B *akrūna* A *ākrūni* “larmes” : véd. आश्रु, gr. ὀδίχρου;
AB *luk-* “briller” : véd. *ruc-*, lat. *lux*;
A *yutkatär* “être soucieux” < *yudh-sk̥/o- : véd. *yudh-*, lit. *judēti* “être agité” (cf. § 2.4.6).

On précisera les changements suivants :

- a) *a > *ā : AB *āk-* “conduire” : lat. *ago*, gr. ἄγω;
A *ārki* B *ārkwi* “blanc” : hitt. *harki-*, lat. *argentum*;
A *ānt* B *ānte* “face” : hitt. *hant-*, lat. *ante*, gr. ἀντί;
A *pāk* B *pāke* “part” < *bhago- : véd. *bhágā-*, gr. βέβαγον.
- Pour *a reflétant une laryngale entre consonnes, voyez “père” et “fille” (§ C. 1.1 et 1.5), et encore : B *pāsk-* (A *pās-*) “garder” < *pask- < *ph₂-sk̥e/o- (présent normalement à degré zéro); de même, à la finale absolue : B *premitsa* “féconde” < *päréntsā < *bherontya (suffixe *-ih₂ de féminin) : gr. φέρουσα, etc.
- b) On constate que l'aboutissement *ā de *a (< *a, *h₂e, *-H-) ne subit pas de labialisation ultérieurement. Cela pourrait justifier une notation distincte pour le produit de *ā hérité (cf. “frère”, § C. 1.3) : *ā (Hilmarsson), qui donne souvent B o A a, mais sans doute indirectement, puisqu'il faut compter de toute façon avec la labialisation. De plus, il y a plusieurs cas où *ā indo-eur. donne B ā A ā : e.g. B *krāmār* “charge”, A *krāmārtś* “lourd”, avec *krā- issu de *gʷreħ₂- “peser, être lourd” (cf. gr. βαρύς, véd. *gurú-* < *gʷrh₂-ú-); A *ālyāk* B *alyāk*, fém. de A *ālak* B *alyek* “autre”, < *alyā-, cf. gr. ἄλλη (ἄλλος), lat. *alia* (*alius*); au démonstratif fém., AB *sā* (cf. aussi A *sām*, *sās*, AB *sām*), obl. B *tā* (aussi A *tām*, *tās*, AB *tām*), certainement issus de *sā-/*tā-; adv. *kā* “pourquoi?” < kʷā, etc.
- On observera la différence de traitement entre *-ā et *-a en finale : *-a > *-ā > B -a A zéro (cf. “épouse” B *sána* A *sām*, § C. 1.7) mais *-ā > *-o (ou -*ā) > B -o A zéro (sauf dans les monosyllabes), e.g. B *skiyo* “ombre” : gr. σκιά; A *kāntu* B *kantwo* “langue” < *kāntwo < (par métathèse de) *dnghwā : v. lat. *dingua*, véd. *jihvā-*, etc.
- Pour *ō, il y a aussi divergence entre le traitement intérieur et le traitement en finale : normalement, *ō hérité > *ā, e.g. B *tāno* “grain” < *tāno < *dhōnā : véd. *dhānā-*, lit. *dúona*; B *aknātsa* A *āknats* “ignorant, insensé”, AB *knā-* “savoir” < *g̚nō-. Même évolution dans la finale de collectif (cf. gr. οὐδεὶς) *-ōr > *-ār, cf. A *ysār* B *yasar* “sang” < *yāsār < *esōr : hitt. *ešhar*, etc. Mais dans plusieurs finales, *-ō donne constamment *-o, *-u :
- *-ō (finale absolue) et *-ōs > *-u (sans doute par un intermédiaire *-o) : 1^{re} sg. -u (désinence athématique du point de vue tokh.) < *-ō; AB *ku* “chien” < *k(w)u < *kʷwō(n); gr. κύων, v. irl. *cú*; part. prét. -u < *-wōs, suffixe du part. parfait (gr. -Φως, etc.). Ce traitement ne semble pas conditionné par un w précédent, d'après la désinence de 1^{re} sg. et le numéral “huit” (cf. § C. 2.8).

- *-ði > *-o (cf. le type gr. πέθω, véd. sákhā / sákhāy-am) : B lyauto "fenêtre", obl. lyautai : hitt. luttāi, gén. luttiyaš < *leu(H)-toi / *lu(H)-ty-^e/_os (cf. véd. lunāti "couper", lūna-), en laissant de côté le problème de la diphthongue radicale.
- *-ðn > *-o > B -o A zéro : adj. en B-mo A -m, e.g. B klyomo A klyom "noble, illustre" avec un suffixe issu de *-mōn (gr. -μων); B okso "bœuf" < *uksðn : véd. ukṣā, v.h.all. ohso (all. Ochs). Sur ce dernier mot, on notera la différence avec *kʷwð(n), et l'Umlaut ancien *u — o > o — o, etc. — Suit aussi ce traitement le nom. sg. des anciens thèmes en *-ont-, cf. B walo A wäl "roi" (soit *-ðnt), qui s'est confondu avec le type en -ðn en tokharien.
- d) *ɛ > *e : A mañ B meñe "lune, mois" < *m'ān'ā < *m'en'e < *mēnē(s), à partir du loc. sg. *meh₁nes-i (cf. lit. mēnuo, gén. mēnes-io); A want B yente "vent" < *w'āntā < *w'ente < *wēnto- < *h₂weh₁-nt-o- : lat. ventus, véd. vāta (R V vaata-), hitt. huwant-, etc.
- Il faut signaler la difficulté constituée par la négation AB mā (avec une négation spécialement prohibitive mar en A) en regard de gr. μή, arm. mi < *mē; est-ce un traitement de monosyllabe ? On ne peut exclure une réfection du *m'ā attendu en tokh. commun, ou la combinaison de son prototype avec une autre particule : A mar peut continuer *m'ā avec l'adjonction d'une particule -r (cf. B ra).
- N.B. : La palatalisation devant *ɛ s'est produite en pré-tokharien, *avant* le passage de *e à notre *ā, ce dernier ne palatalise pas. Autre exemple net de palatalisation devant *ɛ : le nom. sg. des noms de parenté en *-tēr : A -car B -cer < *-cār < *-cēr, etc.

Posons le problème : *ɛ et *o ont le même aboutissement dans les deux dialectes, sauf en cas de labialisation : A a B e; tokh. o ne continue jamais directement indo-eur. *o; la confusion des produits de *ɛ et *o remonte au tokh. commun. — Dans les évolutions retracées jusqu'à présent, l'étape *ā en tokh. com. représente-t-elle un grand changement phonétique ? Le tokh. B pourrait conserver une voyelle de timbre assez proche de celle du tokh. com. : soit e comme représentant *à la fois* de *e et *o hérités. Dans cette perspective, le produit de *o du pré-tokh. (< indo-eur. *o) se serait délabialisé, en gardant son aperture moyenne, d'où [æ] ou [e]; il se serait alors confondu rapidement avec le produit direct, certainement proche de [e], du *e pré-tokh. (< indo-eur. *ɛ). Néanmoins, nous maintiendrons la notation *ā pour tout cet exposé. — Nous allons mentionner plusieurs cas d'Umlaut (par ā, o, u de la syllabe suivante, etc.) de cette voyelle.

1.2.2. Les voyelles non fermées, du pré-tokh. au tokh. commun

1) "Loi de Cowgill" (Umlaut de ā) : voyez l'article "historique" du regretté W. Cowgill, "Ablaut, Accent and Umlaut in the Tocharian Subjunctive", in *Studies in Historical Linguistics in Honor of G.S. Lane*, Chapel Hill (Univ. of North-Carolina), 1967, pp. 171-81.

Soit *ā—ā>ā—ā : assimilation prouvée entre autres par

- AB or "bois" (< *doru, voir le détail plus bas) : B pl. ārwa < *ārwā < *ärwā < *(d)orw-a, neutre pluriel en *h₂, comme
- B āsta pl. "os" < *āstā < *ăstā < *ostā < *ost-a (< *h₃ost-h₂).

La chronologie relative de cette loi n'est pas complètement assurée; on pourrait admettre que l'Umlaut s'est produit *avant* la délabialisation complète de *o en *ā, et que l'ouverture de *o en *ā devant *ā aurait été le corollaire de la labialisation de *ā en *o en contexte labial (voir ci-après). Les faits ne sont pas indépendants. Mais cette incertitude n'affecte pas les reconstructions.

2) Première labialisation / délabialisation

Processus double : la labialisation produit de nouveaux [o], tandis que d'anciens [o] (< *o) sont délabialisés et dévélarisés (du fait de la concomitance des traits 'arrondi' et 'vélaire'); ce sont deux évolutions complémentaires, et peut-être contemporaines.

a) labialisation

1. *ā > *o après une consonne labiale ou labio-vélaire.

- ♦ A *poke* B *obl. pokai* "bras" < *pākV < *bhāghV (suffixation refaite en tokh. com.) : véd. bāhū-, gr. πάχυς, etc. < *bhāghu;

♦ A *waṣt* B *ost* "maison" < *wost < *wāstu : véd. vāstu-, gr. ὄστον (myc. wa-tu). —

Dans ce cas, on doit compter aussi avec l'influence du timbre vocalique de la syllabe suivante.

2. *ā > *o devant *o en syllabe intérieure (Umlaut)

- ♦ B *onolme* "être vivant" < *ānolmā < *ān-olmo-: an-āsk- "respirer", cf. véd. áni, gr. ἀνεμός (*h₂enH₁-); même suffixe complexe dans *syelme* "sueur" (< *swid-olmo-) : syā-, et *wpelme* "tissu" : wāp-.

3. *e > *o devant une consonne labiale ou labio-vélaire.

- ♦ AB *yok-* "boire" < *yekʷ- < *ēgʷh- : lat. ēbrius, hitt. ekuzzi;

- ♦ B *yom-* "obtenir" < *yem- < *ēm- : lat. emō, lit. imū, etc.

Dans ces deux exemples, on notera le développement d'un y- initial devant voyelle palatale, cf. de même *yā- < *e- vu plus haut.

b) délabialisation : *o > *ā ([e] ou [æ], cf. supra).

- ♦ A *ak* B *ek* "œil" < *āk < *ok+ < *okʷ-s : indo-eur. *h₃okʷ-;

A *wak* B *wek* "voix" < *wāk < *wok < *wokʷ-s : lat. vox, véd. vāc-, etc.

- ♦ A *kam* B *keme* "dent" < *kāmā < *gombho- : véd. jámbha-, gr. γόμφος, v.sl. zōbū, lit. žam̥bas (équation remarquable);

A *tkam* B *ken* "terre" < tkān+ < *tkon- : sans doute issu du croisement de *dhghōn (nom. sg. pour *-ōm) et *dhghom-, cf. gr. χθών / χθονός, hitt. degan-/dagan- avec des nivelllements parallèles.

- ♦ démonstratif B sg. masc. *se nt. te* < *so-s, *to-d.

Conséquence : *o pré-tokh. ne subsiste en tokh. com. qu'au voisinage d'une voyelle arrondie; cela explique que le -o- intérieur dans *onolmā (> B *onolme*) n'aït pas été délabialisé. Dans la plupart des cas, on peut admettre le rétablissement (après le passage au *ā) ou le maintien d'un *o, seulement sous l'influence d'un *-o (< *-ōn ou *-ā, notamment) ou d'un *-u, éventuellement d'un *-o de la syllabe suivante. Ces autres faits d'Umlaut sont prouvés par :

- ♦ AB *or* "bois" < *or(u) < *āru < *(d)oru : gr. ὄρου, véd. dāru, etc.; le *-u final maintenu en pré-tokh. s'est amui après avoir agi sur la syllabe précédente (cf. aussi "huit", § C. 2.8).

- ♦ AB *ysomo* “ensemble” < *yä(n)somo < *yän-sämo < *en-somā, à partir d'une formation de collectif d'indo-eur. *sem- “un”. — Ce mot est original en B, mais emprunté en A : nous avons vu plus haut l'évolution *-o (pré-tokh. com.) > B -o mais A zéro.

N.B. : On rencontre parfois la correspondance A *e* : B *e*, dans des mots qui peuvent être considérés comme des emprunts d'un dialecte (A) à l'autre : AB *yetwe* “parure”, *yerpe* “disque”, *yepe* “couteau”, *epe* “ou”, etc. Cependant, on ne peut exclure que, dans certains cas, tokh. com. *ă n'a pas donné a en tokh. A; en outre, il existait peut-être en tokh. com. un *e distinct du *ă ([e] ou [æ]), qui aurait donné B *e* A *e*. Cette dernière hypothèse pourrait expliquer le rapport entre les formes de 3^e pl. du présent thématique : de āk- “conduire”, B ākem < *agont régulièrement, mais A ākeñc < *agonti : soit *ākeñc(ă) et non *ākăñc(ă), peut-être à cause du *-i final, qui aurait agi sur le produit du *-o- intérieur avant de s'amuir (cf. *supra* pour *-u).

1.2.3. Développement de *ă (cf. § 1.1.2)

1) Reprenons ses sources possibles :

- *e > *ă : A *yuk* B *yakwe* < *yäkwă < *ekwo- : lat. *equus*, etc. Voir notamment la voyelle thématique dans le verbe : e.g. le présent en *-s^e/_o- de B *er-* A *ar-* “susciter, produire” (< *är- < *or- : sans doute *h₃er-), 3^e sg. A *aräs* (*arsäg) B *ersäm* < *ärṣä < *or-se-; en regard de 1^e pl. A *arsamäs* B *ersem(o)* < *ärṣä- < *or-so-, etc.
- *u > *ă : A *rtär* B *ratre* “rouge” < *rätră < *(h₁)rudh-ró- : gr. ἐρυθρός, lat. *ruber*, iran. *rudra- (véd. *rudhirá-*), etc.
AB *táp-* “proclamer” < *táp- < *(s)tubh- : véd. *stubh-* “célébrer”.
A *tpär* B *tapre* “haut” < *täpră < *dhubro- : *dheub/p- “profond” (cf. lat. *altus*) : lit. *dubūs*, got. *diups*, etc.
B *spe (sape)* “près, auprès” < *säpă < *supo : lat. *sub*, gr. ἵπιο.
- B *lakle* (pl. *läklenta*) “douleur” < *läkla < *luglo- : gr. λυγρός, λευγαλέος, lat. *lugere*, etc. — Voyez aussi “fille” (§ C. 1.5).
- *i > *ă : A *wäs* B *wase* “poison” < *wäsă < *wiso- : lat. *virus*, véd. viśá-; voyez aussi “deuxième” A *wät* B *wate* (§ C. 2.2).
A *pśär* “aigu” < *päśäră < *piķero- : gr. πικρός; avec la même variation suffixale, mais inversement, A *msär* “pénible” < *mäsră < *misro- : lat. *miser* < *mis-ero-, etc.
- Vocalisation des sonantes : *r̥, *l̥, *m̥, *n̥, — *R > āR, cf. “loup”, “cent”, “langue”, “septième”, et encore :
AB *pärk-* “monter, se lever” (notamment le soleil) < *bhṛgh- ; cf. A kom-pärkañt B kauñ-pirkol “soleil-levant”, avec un second membre *bhṛgh-ōnt-, cf. véd. bṛhánt- “haut, puissant”, irl. *Brigit*, etc.; A pärsan̥t pl. “bijoux”, B *parso* “lettre” (*litterae*), d'un thème *pṛs-ōnt- : véd. pṛśānt- “tacheté, bariolé”, cf. A pärs B pärsan̥tse “bigarré”, et la racine AB *pärs-* “arroser” < *pṛs- : hitt. *pappars-*.

Par contre, à l'initiale, *R̥- > āR- ; cela est assuré pour le préfixe négatif *n̥- dont les diverses formes remontent à tokh. com. *än-, et non *än-, comme à l'intérieur; dans cette forme, il y a ensuite adaptation au timbre vocalique de la syllabe suivante, et souvent chute du *-n- devant

consonne, dans des conditions difficiles à préciser. La même évolution est probable pour * $\overset{\circ}{r}$ -, d'où * $\check{a}r$ -, etc.

N.B. : Le produit des séquences *-RH- est apparemment le même que celui du *-R- non suivi de laryngale : voyez "premier" (§ C. 2.1) et un autre mot isolé, sans modèle possible à l'intérieur du tokharien : B *kärweñe* "pierre" < *kärvän'ā < *gʷ $\overset{\circ}{r}h_2$ -won-yo- : véd. grávan- "pierre" (qui presse) < *gʷreh₂-won-, de *gʷreh₂- "peser, presser, écraser". Le traitement est du même type qu'en germanique. Par contre, le traitement des séquences *-UH- est moins clair : à l'intérieur, certains exemples pourraient présenter *-wā- et *-yā- < *-uH- et *-iH- selon l'évolution assurée en finale (cf. B -wa < *-wā < *-u-h₂ de neutre pluriel, et B -ya A -yā- au féminin < *-ih₂-); mais, pour *-iH-, cela est contredit par le suffixe d'optatif : *-ī- < *-ih₁-.

- Anaptyxe : le tokharien se caractérise par une tendance marquée à la généralisation de la *syllabation ouverte*.
A *spān* B *spane* "sommeil" < *säpānā < *säpnā < *swepno- : lat. *somnus*, véd. svápna-, etc.; l'aboutissement dialectal s'explique par la syncope de -ā- en syllabe ouverte et l'accent du tokh. B. — Voyez aussi "six" et "sixième", entre autres (§ C. 2.6).

2) Évolution ultérieure de *ā

- Syncope en syllabe intérieure ouverte, probablement dès le tokh. commun; cela explique notamment que la voyelle thématique dans le verbe a pour seule trace aux 2^e sg. et pl. la palatalisation de la consonne précédente.
- *ā > *u devant *w : A *nū* B *nūwe* (*ñwe*) "nouveau" < *n'uwā < *n'āwā < *newo- : véd. náva-, gr. νέος, lat. *novus*, etc.

1.2.4. Système vocalique du tokharien commun

*i [i]	*ā [ɨ]	*u [u]
*a [e] / [æ]		*o [o]
*ā̄ [a]		

Ce schéma est à prendre avec toutes les réserves déjà faites : possibilité d'un [e] plus fermé que celui vers lequel tend *ā̄ ; existence d'un [o] fermé, destiné à se confondre avec [u], etc. En revanche, on n'a pas intégré le *ā̄ comme étape intermédiaire.

1.2.5. Du tokh. commun au tokh. B

Pour l'essentiel, les voyelles sont conservées — avec soit passage complet de *ā̄ à [e], noté e, soit maintien du timbre déjà acquis en tokh. commun. La seule évolution importante est due à l'accent, qui frappe la pénultième, plus précisément la première syllabe des mots de deux syllabes, et la deuxième syllabe des mots de trois syllabes et plus. — Le cas des composés doit être laissé de côté.

1) Principe de l'accent : *ā̄ > a, *ā̄̄ > a

Ce phénomène introduit dans la langue un allophone [A], noté a, qui est la variante accentuée de ā et la variante inaccentuée de ā̄. D'où un contraste entre les formes d'un même thème, par exemple

- entre le singulier et le pluriel, dans le nom : *läkle* : *läklärnta*, *äke* : *akénta* (déjà vus), *yáltsse* “mille” : *yáltseenma*; *camel* “naissance” < **cámel* : *cmela* < **cämélā* ; *tarkär* “nuage” < **tárkar* : *tärkarwa* < **tärkärwā* ;
- dans le verbe : prêt. *sársa* “il sut” : *särsäre* (thème **sársā-*), *täka* “il fut” : *takäre* (thème **täkā-*).

Cette règle est vivante dans la langue : elle s'applique aux mots empruntés au sanskrit. — Elle concerne le ‘mot phonologique’, notamment la forme verbale suivie d'un pronom enclitique : e.g. *äkem* “ils conduisent” / *akén-ne* “ils le conduisent” (soit “conduisent + le”); voyez d'autres exemples dans le texte.

N.B. : Dans plusieurs cas, la voyelle finale ancienne du mot est tombée après l'effet de l'accent sur la pénultième; cette voyelle ultime est représentée par un “-o mobile”, surtout dans les textes métriques, où il procure une syllabe de plus. Par exemple, la désinence de 1^{re} pl. act. est -*m(o)* : *akém* / *akémo* “nous conduisons” (et non **äkem*); cette forme était donc encore **äkémV* (cf. A *äkamäs*) en ancien tokh. B.

2) Syncope de *ä* en toute syllabe ouverte devant l'accent

Cela explique par exemple le pl. *cmela* < **cämélā*, vu à l'instant; ou encore “sommeil” : B *spane* < **ṣ(ä)páne*, d'où la métathèse apparente à partir de la forme **ṣäpnā* du tokh. commun, etc.

— L'accentuation du tokh. B explique aussi la fixation de voyelles d'anaptyxe, qui produit des doublets. Par exemple, on a deux adj. *ästre* / *astare* “pur”; à côté de *ästre*, il devait exister un doublet **ästäre*, qui a reçu automatiquement l'accent pénultième, d'où *astäre*. Dans le verbe, ce phénomène rend compte en particulier du doublet -*ana-* < *-*änā-* du suffixe de présent -*nā-* (classe VI), cf. de *wärp-* “recevoir, jouir”, 3^e sg. my. *warpnätär* / *warpánatär* < **warpánätär* : autre effet de la tendance déjà signalée à la syllabation ouverte.

1.2.6. Du tokh. commun au tokh. A

1) Chute de *-ä en finale absolue

Résultat : le mot du tokh. A est régulièrement plus court que le mot correspondant du tokh. B. Cela occasionne divers accidents phonétiques, cf. A *yuk* “cheval” < **yäkw* après chute du -*ä* : B *yakwe*, etc.

2) Seconde labialisation/délabialisation

a) labialisation : tokh. com. *ä > o

Il est difficile de préciser le conditionnement, en dehors de la notion de contexte labial; l'évolution est reflétée par les exemples de correspondance A *o* : B *e* :

A *ñom* B *ñem* “nom”; A *omäl* B *emalye* “chaud”; A *örök* B *enkwe* “homme”;

A *noktím* B *nekcíye* adv. “le soir”; A *ko* (pl. *kowi*) B *keü* (obl. pl. *kewäm*) “vache” < **käw-* < **gʷow-* (nom. sg. **gʷou-s*);

A *opässí* B *epastyé* “habile”; A *cmol* < **cämält* + *u* secondairement (cf. B *camel*, pl. *cmela* déjà vus), pl. *cmolu* < **cmolwā* < **cämält-wā*, etc.

Voyez aussi A *porat* B *peret* “hache”, emprunt d'iran. **parapu-* ; oss. *færæt*, khot. *pada*, cf. plus loin véd. *parasú-*, gr. *πέλεκυς*.

b) délabialisation : tokh. com. **o* > *a* : bloquée en environnement labial, mais parfois de façon imprévisible. L'influence ne concerne plus les mêmes éléments; par exemple, *w-* précédent n'empêche pas la délabialisation dans A *waṣt* "maison" en regard de B *ost* < **wost(u)*. Voyez encore "frère" (§ C. 1.3) et A *praski* B *proskiye / prosko* " crainte" (racine AB *pärsk-* "craindre": A *prask-* et B *präsk-*, etc.). Par contre, le **o* du tokh. com. est maintenu dans le déterminant "tout" (B *po A puk*) : nom. pl. A *poñš* B *poñc* < **poñc(ā)* < **pāntes* : gr. *návtec*, etc. On peut interpréter ainsi la séquence des timbres vocaliques dans les présents de la classe IV : A *asatār* B *osotār*, de *ās-* "devenir sec", cf. lat. *ārēre*, skr. *āsa-*, v.h.all. *asca*; **ās-* > **ās-* : A subj. *āsaṣ*, B caus. *āsässäm* —, mais prés. **ās-o-* > **oso-* (par la première labialisation, cf. B *onolme*) > B *oso-* vs. A **aso-* (par la seconde délabialisation) > *asa-* finalement. Mais ce n'est pas la seule théorie à envisager.

3) tokh. com. *-ā > *a* [A] :

cet *a* se confond avec celui issu de la délabialisation de **o*.

L'inventaire vocalique du tokh. A comporte un *e* [e], produit de la monophthongaison de **ai* (cf. § 1.3.1), et peut-être d'un ancien **[e]*.

4) Syncope de *ā en toute syllabe ouverte

Application à l'adj. "rouge" : à partir du tokh. com. **räträ* (B *ratre*, cf. § 1.2.3), on obtient d'abord **rätr* par chute de *-ā final, d'où **rätär* avec anaptyxe, aboutissant à *rtär* par syncope. Le lecteur pourra continuer l'exercice sur d'autres mots.

5) Balancement vocalique (lié à l'accentuation?)

- a) dans les mots de deux syllabes, *ā* > *a* en syllabe fermée après voyelle non fermée (*a*, *ā*, *e*, *o*) de la première syllabe.
- **tākā-* prêt. I de *nas-* (B *nes-*) "être" : 3^e pl. A *tākar* / B *takāre*.
- subj. V de *kälk-* "aller" : 3^e sg. *kalkaṣ* (**kalkā-*) / 2^e pl. *kälkāc*.
- prés. VI en *-nā-* : suffixe *-nā-* ou *-na-* selon le vocalisme radical : *kärnaṣ* (*kärp-* "descendre"), *skenaṣ* (*ske-* "s'efforcer"), *kotnaṣ* (*kot-* "fendre") vs. *kärṣṇāṣ* (*kärṣt-* "couper"), *kärṣṇāṣ* (*kärs-* "savoir"), *yuknāṣ* (*yuk-* "vaincre").

N.B. : Cette distribution *a/ā* est antérieure à la syncope de *ā* en syllabe ouverte (intérieure et initiale) : cf. *ysār* "sang" < **yāsār*.

- b) dans les mots de trois syllabes (et plus), *-ā-* > zéro en syllabe intérieure ouverte, après voyelle non fermée et devant voyelle autre que *ā* ou *i* final :
- *artmār*, *arttār* : thème **arta-* de prés. IV de *ārt-* "célébrer" (B *orttotār* : **orto-* < **ārt-o-*, cf. **ās-o-* vu plus haut) vs. *mäskamār*, prés. III de *mäsk-* "se trouver" (B *mäskemar*).
- *kärplune* "descente" < **kärpā-lune*, abstrait sur le thème de subj. V de *kärp-* (cf. prés. VI **kärp-nā-* : B *karpaṇ*, inf. *kärpatsi*).
- A *pekatār* B *paikatār* : thème **paik-ā-*, du subj. V de *pik-* "peindre, écrire" : abstrait *peklune* "écriture" < **pekā-lune* (B *paiykalñe*).

1.3. Évolution des diphongues

1.3.1. De l'indo-européen au tokh. commun et aux deux dialectes

1) Traitements parallèles :

*ai, *oi > tokh. com. *ai > B ai A e

*au, *ou > *au > B au A o

Par rapport au tokh. B, le tokh. A présente donc la monophthongaison; pour faire image, le premier se comporte comme l'iranien, et le second comme l'indien, dans le groupe indo-iranien. Mais la monophthongaison était déjà amorcée en B, d'après les formes notées dans les documents profanes, qui reflètent un niveau de langue plus proche de la langue parlée; cette tendance apparaît sporadiquement dans les textes religieux et se dénonce par des faits de contre-épél.

- B *lalaitau* A *laletu* part. prét. de *lit-* “tomber” (degré *o);
 - B *pautkau* A *potkam* subj. V de *putk-* “diviser” (degré *o);
 - B *aiskau* (IX) A *esam* (VIII) prés. de **ai-* “donner”: gr. *aivvuaiai*.

2) Problème des diphthongues *eU : traitement différent ? :

D'après les exemples, deux traitements sont concevables : soit un traitement identique à celui vu précédemment, soit un traitement *i* et *u*, respectivement pour **ei* et **eu*; dans les deux cas, il y a palatalisation de la consonne précédente. On obtiendrait **i* et **u* en tokh. commun, en passant par **äi* et **äu*, etc. En fait, on ne peut pas éliminer définitivement les contre-exemples pour l'une et l'autre théories. Prenons des dérivés de la même racine. D'une part, du verbe B *klyaus-* A *klyos-*, le prés. II my. B *klyauṣṭär* A *klyoṣṭär* présente un thème **klyauṣä-* (**klyausä-* devant la voyelle thématique de timbre **o*), qui semble remonter à un présent thématique **kleus-·o-*, cf. véd. *śrōṣati -te* (RV *śroṣantu*, part. *śrōṣamāṇa-*, etc.). Ce verbe possède en outre des formes avec *klyus-* : part. prêt. A *kaklyuṣu*, où la palatalisation indique un degré **e* ancien, et non un degré zéro. D'autre part, l'adj. B *klyomo* A *klyom* "renommé, illustre" (d'où "noble") reflète **klyomo* < **klyumo* par Umlaut (cf. B *okso* < **ukso*) : soit le prototype attendu **kleu-mōn* (à rapprocher des noms thématisés véd. *śrómata-*, v.h.all. *hlīumunt*, all. *Leumund*) dans ce type de paradigme; le degré zéro du suffixe *-ment- apparaît dans A *klyomänt* (obl. sg.), *klyomäntāp* (gén. sg.), *klyomäñcäs* (obl. pl.). On est donc tenté de poser **kleumōn* > **kl'äumo* > **klyumo*, etc. Mais il est probable que ce thème était alternant à l'origine, soit un allomorphe **klū-mṇt-* en regard de **klēu-mont-*; dans ce cas, on a un point de départ pour l'extension du -*u*- à tout le paradigme. Par contre, dans le présent il n'est pas évident que le thème repose en tokharien sur celui du subjonctif, avec généralisation d'un ancien degré **o*. La difficulté est rendue plus aiguë par le numéral "trois", qui embarrasse toutes les théories : A *tre* B *trai* continuent **trāy(ā)*; il paraît peu vraisemblable de poser ici une forme analogique, par exemple **troyes*, à la place de **treyes*, sur le modèle de **kʷetwɔres* "quatre". Si l'on oppose à cet exemple le traitement -*i* des diphtongues **ei*, **oi* en fin de mot (voir plus loin), une solution provisoire peut être suggérée, selon un schéma :

*éi > *'äi > *i vs *éi > *'ai > *ai
 *èu > *'äu > *u vs *éu > *'au > *au

La distribution dépendrait donc de l'accentuation de la forme héritée; on obtient directement le présent du verbe "entendre" (**kliéus-e/o*) et "trois" (**tréyes*); ces mots recevaient un accent fixe

sur la première syllabe. On pourrait expliquer ainsi B *snai* A *sne* “sans”, à partir de **s̥n̥éi*, “variante de Lindeman” : **sén-i* (> lat. *sine*), sans recourir à un prototype avec laryngale. Le cas de **k̥leu-mon-*, dont le paradigme était alternant, est différent; on ne peut exclure la constitution d'un **k̥leumón* / **k̥leumnt̥*—(mouvement d'accent entre le suffixe et la désinence), d'où le thème en **klyu-*, etc.

3) Traitement de fin de mot : *-ei, *-oi > -i

Il est probable que la diphtongue était atone dans cette position, ce qui confirmerait *a contrario* l'évolution restituée pour “trois”.

- AB *-tsi*, suffixe d'infinitif *-*tsi* < *-*Tye/oi* (véd. *-dhyai*, *-tāye*).
- B *tremi* pl. tant. “colère” = gr. *τρόμοι*, “tremblements”, cf. la racine A *tärm-* “être en colère, trembler” < **trm-* : gr. *τρέμω*, lat. *tremō*, etc.

De même, *-*eyes*, nom. pl. de thèmes en *-i-, donne AB *-i*, une finale répandue de nom. pl. des substantifs, confondue avec le produit de *-oi (cf. chap. III). Cette séquence était également inaccentuée :

- B *lyak* “voleur” (< **lyäk* + < **leg-s* “celui qui cueille”) : pl. AB *lysí* < **lyäsi*, par addition de *-i* à **lyäś* < **leg-es*.
- B *laks* “poisson” : pl. *läksi* (cf. lit. *läsis* en face de v.h.all. *lahsa*) continuant un **lekseyes*, avec nivellement réciproque entre **läksi* et **l'äksi*, à partir de **läksi-/léksi-*, etc.

1.3.2. Traitement des nouvelles diphtongues apparues en tokharien

Il est identique à celui des diphtongues anciennes. Ces séquences sont dues à des phénomènes relativement récents : assimilation, apocope, épenthèse, etc.

1) Le principe a été acquis pour “trois” : **trăy* suivi d'une voyelle débile, à partir de **tréyes*. — Voyez aussi, dans l'histoire dialectale, le rapport entre A *pe* et B *paiyye* “pied”, à partir de **podyo-*; ce prototype donnerait normalement **poy(y)o-* (cf. § 2.4.4 sur les autres simplifications de groupes **dC*), d'où tokh. com. **păyă* : soit **pay* dans l'ancêtre de A, par apocope, et *pe* par monophthongaison. Par contre, dans la branche B, le yod a été géminé : **payyă* > **payye*, noté *paiyye* avec développement d'une diphtongue, cf. de même B *maiyya* / *maiyyo* “pouvoir magique”, emprunt de skr. *māyā-*, etc.

2) Le rapport entre A *es* et B *āntse* “épaule” suppose un phénomène propre au tokh. A: le point de départ est **ōmso-* (cf. gr. *Ὥμος*; **omso-* donnerait B **entse*) > tokh. com. **ānsă*, avec des évolutions divergentes : en B, **āntsă* > *āntse* régulièrement; en A, épenthèse de *-i-* (**ḁns*), puis chute de la nasale, soit **ais* > *es* normalement. Le même type d'évolution explique le gén. sg. A *-es* < *-āns en regard de B *-entse* < *-ānsă < *-onso, entre autres.

3) Une nouvelle diphtongue est propre au tokh. B : *oy* [oi]; elle est stable. — Elle provient généralement d'une séquence *-ā+y- : le cas le plus net est celui de l'optatif et de l'imparfait, où *-ī- s'ajoutait à un thème en -ā- final, soit *-ā+ī-, etc. — Un exemple radical : B *soy-* “rassasier”, à partir d'un thème verbal en *-y- de **seh₂-* / **sh₂-* (**sāy-* pré-tokh.), cf. gr. *σαία*, lat. *satis*, etc. Les formes de cette racine (pour laquelle le tokh. A emploie *si-*, *si-n-*) prouvent que le passage *-āy- > -oy- ne s'est pas fait seulement devant une consonne.

2. CONSONNES

Le système consonantique est pratiquement identique dans les deux dialectes, et reflète celui du tokharien commun.

2.1. Corrélation de palatalisation

[− pal]	p	t	ts	k	s	m	n	r	l	w			
[+ pal]	—	c	s'	s'	§	—	ñ	—	ly	y			
(A)	palatalisation secondaire						(B)						
B	py- tsy- ky- my-						palatalisation secondaire						
Groupes :	ník / ms' (ñs', ñc), tk / ck (B cc), sk / §§, tt / cc, nt / ñc (ñs', ms', s'), st (A st) / sc.												

À quelques exceptions près, les consonnes du tokh. commun se répartissent en deux groupes; la variante palatalisée apparue devant voyelle antérieure (*e, *ē pour l'essentiel, partiellement *i) s'est phonologisée, sauf pour les labiales et pour /r/. Du fait de son extension, la palatalisation est devenue une marque morphologique : elle est utilisée dans le verbe, où la palatalisation de la consonne finale ou initiale du radical est caractéristique de certains types, à l'imparfait, au préterit et au causatif (en B). Elle sert aussi dans la flexion des noms et des pronoms, mais à un degré moindre; on observe que le thème d'oblique comporte souvent la consonne du suffixe palatalisée (cf. le privatif en -tte, obl. -cce). La palatalisation s'est donc étendue au-delà de son contexte original. En tokh. B, de nouvelles consonnes palatalisées ont complété le système, pour fonctionner à l'initiale des thèmes de préterit (II) du causatif.

N.B. : Les graphèmes *ts* et *ly* notent un phonème simple, correspondant à une seule consonne.
Il semble que la gémination accompagne en partie la palatalisation en tokh. B.

2.2. Évolution des occlusives

Le fait le plus marquant est la confusion des divers modes d'articulation, réduits à la série sourde en pré-tokharien. Les exemples abondent, et plusieurs sont cités au fil de l'exposé. Ajoutons-en un autre, intéressant à divers titres :

- A *śpāl* “tête” B *śpālmēm* indéclinable (adj. et adv.) “supérieur, excellent” (“en tête”) : *śāpālā (syncope) < *ghebh₂-l- avec suffixe. — Cf. gr. κεφαλή, v.h.all. *gebal*, etc.

2.2.1. Labiales

Plusieurs indices montrent que *p et *m furent palatalisés en tokh. commun : leur palatalisation s'est transmise à une consonne ou à une voyelle.

- A *śälp* B *śalpe* (pl. *śälpenta*) “onguent, graisse” : véd. *sarpīṣ-*, gr. Ελπος : *selpos > *s'älpa (> B *śalpe) / gén. *selpes-os > *s'älp'äsä > *s'äl'p'a, étendu à *s'äl'p'a > *śälpā, etc.
- B *mit* “miel” < *m'ät(u) < *medhu : gr. μέθυ, lit. medūs, etc.; on opposera B *mot* “alcool” emprunt, avec Umlaut par -u, d'iranien *maðu : véd. mádhu-, superposable aux mots précédents.

On rappellera l'évolution du groupe *-mbh- > -m-, peut-être par un intermédiaire *-mβ- : A kam B *keme* "dent" (cf. § 1.2.2).

Ce traitement interdit de poser simplement *ambhi ou *ambhoi (quelle que soit l'origine de la finale) pour le mot correspondant à gr. ἀμφω (cf. ἀμφί), lat. *ambō* "l'un et l'autre" : A āmpi B *antapi*, ānpi < *āntäpi (avec simplification du groupe en A) < *h₂ant-bhV "l'un et l'autre côté" ("d'un côté et de l'autre"), sur *h₂ent- "face" (voir J. Jasanoff, *BSL* 71, 1976, pp. 123-31).

2.2.2. Dentales : problème de l'affriquée ts

L'ordre dental se retrouve scindé en deux unités, comportant chacune leur variante palatalisée, sans que le conditionnement de la scission soit clair; elle s'est produite en pré-tokharien. Soit le schéma :

indo-eur.	*t	*d	*dh
pré-tokh.		*T	
tokh. com.	t/c	ts/s'	

- 1) Le *t* du tokh. com. peut continuer les trois séries indo-eur., en toute position; sa forme palatalisée est *c* normalement :

- *t : B *cake* "rivière" (pl. *ckenta* < *cäkenta) < *cäke < *tekos : *tek- "courir, couler", cf. anat. (pal.) *tek-*, véd. *tak-*, lit. *tekù*, et notamment v.sl. *tokū* "écoulement", etc.

B *ściryę* "étoile" < *ścäryā < *steryo-, dérivé de *h₂ster- : gr. ἀστήρ, hitt. *hašter-*, véd. *str-*, lat. *stella*, etc.; A pl. *śreñ* suppose une syncope : *ss̥rV° < *ścrV° < *ścärV°.

Voyez aussi "trois", "quatre", "sept", "huit", "cent" et les noms de parenté comme B *pācer*, obl. *pātär*, etc. (§ C. 1 et 2).

- *d : AB *tu-*, *twās-* (**tuwās-*) "allumer" : véd. *dunóti*, gr. δαίω.

A *kot-* B *kaut-* "fendre" : lat. *cūdere*, etc.

AB *täm-* "naître", cf. A *cmol* B *camel* "naissance" (déjà vu) : gr. δέμας; le sens premier serait "se former".

- *dh : AB *tā-* "poser, placer" (thème redoublé B *tattā-*) : *dheh₁- , cf. véd. *dhā-*, gr. θη-, etc.; on notera que tokh. com. *tā- ne peut continuer le degré plein *dhē-, qui aurait donné *că- (non attesté) : ne subsistent plus que les degrés *o et zéro.

Voyez aussi "fille" (§ C. 1.5), "rouge", etc.

- 2) Sources possibles de *ts*, avec sa forme palatalisée *s'*:

a) *T < *d ou *dh; aucun exemple sûr d'un ancien *t.

AB *tsäk-* "brûler" : *dhegʷh-, cf. véd. *dahati*, lat. *febris*, etc.

A *tsäk-* "tirer hors" : *duk-, cf. lat. *dūcere*.

AB *tsuk-*, supplétif de *yok-* "boire", avec un thème à palatalisation *suk-* (prét. A *suk*) : *dheug̊h-, cf. véd. *duh-* "traire", etc.

B *tsāk-* "mordre" : *dak-, cf. gr. δάκνω, véd. *dasati*.

AB *tsik-* "façonner" : *dheig̊h-, cf. véd. *dih-*, gr. τεῖχος, etc.

A *tsän-* "couler" : *dhenH-, cf. véd. *dhanī-*, *dhán(u)vati*, etc.

AB *tsär-* "se séparer" : *der-, cf. gr. δέρω, v.h.all. -zeran.

On ajoutera “dix” (cf. § C. 2.10) : tokh. com. *šäk(än) et non *cäk(än), à partir de *dekm̥ (lat. *decem*, etc.).

- b) *ts* < *TyV (*t ou *dh; *-dy->-y-, cf. “pied”).
- Le suffixe d'adj. A -*ts* B -*tstse* (secondairement pour -*tse*) continue *-tsă < *-tyo-, qui a remplacé le suffixe *-to- (possessif, etc.).
- Le nom de la “reine” est formé sur celui du “roi” : A *lānts* B *lāntsa* < *lāntsā < *wlōnt-ya (*-ih₂, cf. gr. πότια, véd. pātnī-), sur AB *lānt* < *lānt(än) < *wlōnt-ṁ, obl. sg. de A *wāl* B *walo* “roi”.
- A *pratsak* B *pratsāko* “poitrine” (*“qui fait face”) : gr. πρόσωπον < *proti-ōkʷo-; concordance remarquable entre le tokharien et le grec, qui ont adopté la forme en *ō (à partir d'un *(H)ōkʷ-) en regard de véd. *prátika-* < *proti-h₃kʷ-o-, avec le degré zéro.
- Par conséquent, on ne peut décider du prototype du suffixe d'infinitif AB -*tsi* : soit *-dhyōi (cf. véd. -dhyai, av. -diiai, ombr. -fi), soit *-tyei, un “vrai” datif (cf. véd. -tāye < *-téy-ei).

Ces données montrent qu'il ne peut y avoir de certitude sur l'origine de l'affriquée. Néanmoins, on posera en tokh. com. une différenciation destinée à se phonologiser, entre *T₁ (> t/c) et *T₂ (> ts/s̥); *T₂ pourrait être dû à une vague plus ancienne de palatalisation des dentales, mais cela est indémontrable. Je dois à M. Lionel Galand l'idée que l'affriquée remonterait à une variante tendue de l'occlusive dentale. Cette variation libre aurait servi ensuite à distinguer des racines devenues homophones par la confusion des séries, cf. AB *tārk-* “lâcher” / AB *tsārk-* “brûler”, AB *tām-* “naître” / AB *tsām-* “croître”, AB *tu-* “allumer” / AB *tsu-* “adhérer”, AB *tāk-*, supplétif de “être” / AB *tsāk-* “mordre”, etc. Ces paires sont trop nombreuses pour un développement purement “linéaire” entre l'indo-eur. et le tokharien; il s'est produit une redistribution des oppositions. Il est conceivable que l'affriquée /t̥/ [f̥] vers laquelle tendait la dentale forte *T₂ variante de l'unique /t/ du pré-tokharien, se soit confondue avec son produit dans la séquence -ty-, etc. La typologie pourrait fournir un appoint à cette théorie d'un développement de l'opposition de tension, qui serait propre aux dentales.

- Pour le traitement particulier des groupes *dC, voyez § 2.4.

2.2.3. Labiovélaires et groupes dorsale (K) + w

Le graphème *kw* note à la fois le produit d'une ancienne labiovélaire et de la séquence *kw; comme dans les autres langues '*centum*', il est en principe impossible de distinguer les deux aboutissements (cf. lat. *sequor*, comme *equus*). Cependant, les faits sont moins simples en tokharien : l'occlusive labiovélaire perd souvent son appendice [w], dans des conditions mal définies; cela est compensé par une prononciation particulière de la dorsale *k*, qui semble avoir été nettement vélaire.

1) Devant voyelle :

- a) *Kʷ->k/s̥
- A *ko* B *keu* “vache” < *kau+ < *gʷow-s̥;
- B *kele* “nombril” < *kălä < *kʷolo- : gr. πόλος “axe”, etc.

AB *käs-* “s'éteindre” : *gʷes-, mais pas directement, ce qui donnerait *sās- : il faut supposer un nivellement avec *kās- (d'où B *kes-*) < *gʷos-; cf. véd. jásate, gr. οφέννυμι, etc.

B *käsk-* “disperser”, “jeter à part” (avec l'adj. *waiptār*) < *kānsk- < *gʷhṇ-sk̥/o-, présent de *gʷhen- “frapper” : gr. θείω, etc.

A *särme* “chaleur” (estivale) < *sārmā+ < *gʷhermo-, cf. gr. θερμός, véd. gharma-, lat. *formus*, arm. *jerm* : vieux dérivé de *gʷher-.

b) groupe *kw* conservé seulement en B :

B *kwā-* “appeler” / A *kāk-* (supplétif de *ken-*) : véd. hvā- < *ghweH-

B *kwem* / A *kom* obl. sg. de *ku* “chien” < *kwān(än) < *kʷon-m, superposable à véd. śvān-am, etc.

Voyez encore B *kwipe* / A *kip* “honte”, B *tañkw* / A *tunk* “amour”,

B *sakw* / A *suk* “bonheur”, B *şarikw* / A *şunik* “gueule”.

On doit admettre qu'à l'initiale devant voyelle, *kw* continue seulement *Kw, mais *k* aussi bien la labiovélaire que la vélaire. Par exemple, au cas de AB *käs-*, on opposera B *kwäs-* “se lamenter” : *kʷes-, cf. véd. śvas-, lat. *queror*, etc. Pour *Kʷ- > ś-, voyez aussi “épouse” et “quatre” (§ C). — Par contre, les traitements à l'intérieur se confondent :

c) *-Kʷ- > -kw- / -ś-

- B *walkwe* “loup” < *wälkwā < *wlkʷo- : véd. vṛka-, lit. vilkas, etc.
- B *sekwe* A *saku* “pus” < *säkwā < *sokʷo- : gr. δηνός, lit. sakatī, v.sl. sokū. — Ce traitement est identique à celui de *-kw-, cf.
- B *yakwe* A *yuk* “cheval” < *yäkwā < *ekʷo- (déjà exploité);
B *mrakwe* “un peu” < *mräkwā < *mreghwo- : *mr̥ghu- dans av. mər̥əzu-, gr. μραχύς; *mreghw-i- dans lat. brevis. — Voyez aussi B *märkwac-* (nom. pl. *märkwaci*) “cuisse” (cf. gr. μράχων pour le sens), qui pourrait continuer un *märkwā-c(ā); soit *mr̥ghu+ti-, etc.
- B *ynes-* “manifestement, visiblement” < *yänāś(ā) < *en-okʷ-i “dans l'œil”; une ancienne forme de duel est également possible. Rappelons que le nom pour “œil” est B *ek* A *ak* < *okʷ-s, avec d'autres formes palatalisées (pariel es(a)ne, etc., cf. chap. III).

2) Devant consonne : *kʷC > kC

Cela explique justement B *ek* A *ak*, cité à l'instant, et B *wek* A *wak* “voix” (< *wokʷ-s) : l'appendice labiovélaire a disparu très tôt, et n'a pas eu d'influence sur la voyelle précédente. Autres exemples :

- AB *päk-* “cuire” : *pekʷ-, cf. véd. pácati, lat. coquō, etc.; un allomorphe de *päk- s'est généralisé à partir du contexte *kʷC : e.g. prés. B *pakṣäm*, etc. La racine se retrouve homophone de AB *päk-* “avoir en vue” < *(s)pek- : véd. pásyati, lat. speciō; mais les deux verbes ont des conjugaisons très différentes, ce qui suffisait à les distinguer.
- AB *lik-* “laver” < *likʷ- : lat. liqueō, liquō, etc.
- B *käry-* “acheter” : prêt. (I) *käryā-* (1^{re} pl. act. käryām, my. käryāmte) < *kʷriyā- < *kʷriyā- < *kʷrih₂- , cf. gr. aor. ηριάτο (myc. q̥i-ri-ja-to); important pour l'histoire du présent.

Voyez encore *krā-* dans B *krämär* “charge” < *gʷreh₂- (cf. § 1.2.1), etc.

3) Influence labialisante et dissimilation

Nous avons déjà rencontré plusieurs exemples de ce phénomène, qui est assez régulier en tokh. A, cf. *tun̥k*, *ʂun̥k* en regard de B *taŋkw*, *ʂaŋkw*; l'arrondissement de la voyelle est suivi de la dissimilation de la consonne : **u—kw* > *u—k*. Un bon exemple en est donné par le nom du "cheval" : A *yuk* < **yukʷ+* < **yäkw+* en regard de B *yakwe*, conservant la voyelle finale de tokh. com. **yäkwä*. Ce développement prend place dans un processus plus général, voir plus haut la labialisation de **ä* en *o* (§ 1.2.6) dans des contextes analogues.

- La racine "acheter" vue précédemment donne un nom A *kuryar* B *karyor* "marché", qui pourrait refléter un stade **kʷäryō* ; le mot repose probablement sur l'ancien part. prés. (cf. B *käryau*, obl. *käryos*).
- De la racine **gʷem-* "venir", le verbe AB *käm-* présente un timbre *u* en tokh. A, au prés. (X) *kumräs-* B *känmask-* < **kʷäm-näs(k)-*.
- B *pikul* A *pukäl* "année", pl. B *pikwala* (A *puklā* refait) < **päkwäl-ä* sur **päkwäl* continuant un **pekʷ-l-* "maturité", dérivé de **pekʷ-* "cuire, murir". Le nom. acc. sg. était **pekʷ-!* > **päkwäl*, d'où les formes des deux dialectes : en A, c'est la voyelle précédente qui a été labialisée, en B la suivante; dans les deux cas, *-kw-* était ensuite dissimilé par le *-u-* voisin. — Ce mot présente aussi un intérêt sémantique et ethnologique : l'année est désignée à partir de la saison de la "maturité" (des plantes); le terme est utilisé pour l'année d'âge, fournissant des adj. A X-*puklyi* B X-*pikwalaññe* "ayant X années", et pour l'année cyclique dans le calendrier zodiacal emprunté aux Chinois. On constate un parallèle curieux avec le nom de l'année d'âge en turc ancien : **yäš*, qui est apparenté aux mots signifiant "humide, vert", "verdir, reverdir" en parlant de plantes (cf. L. Bazin, *Les Calendriers turcs anciens et médiévaux*, thèse de doctorat, Paris, 1972, pp. 58-69). Or, les Turcs anciens et les ancêtres des Tokhariens avaient certainement en commun les données de la civilisation nomade en Asie Centrale; pour une population qui se déplace fréquemment, l'observation de phénomènes naturels très apparents, tels que ceux de l'évolution des plantes de la steppe, assure des points de repère commodes.
- A *kukäl* B *kokale* "chariot" est évidemment apparenté au nom de la "roue" : gr. κύκλος, véd. *cakrá-*, v. angl. *hweōl* (angl. *wheel*); il montre que le sens premier du dérivé à redoublement **kʷe-kʷl-o-* de la racine **kʷel-* est "ce qui circule, roule". Il faut partir d'un prototype identique à celui du grec, avec assimilation du redoublement : **kʷukʷlo-* (sinon, on aurait la palatalisation du **kʷ-* initial) d'où **kwukwlä* en tokh. com.; le tokh. A continue directement cette forme, après — dissimilation de **kw-* par *u*, — simplification du groupe **kwC* en *kC* (cf. *supra*), — chute du *-ä* et anaptyxe. Le tokh. B a connu d'abord une ouverture de *-u-*, au contact des deux labiovélaires : soit **kwokwlä* > **koklä* (par les traitements vus précédemment pour A), donnant **kokälä* (anaptyxe attirant l'accent sur la pénultième) > *kokale* finalement. D'autres exemples montrent qu'une consonne labiovélaire subit l'influence dissimilante d'un *o* autant que d'un *u* en tokharien : e.g. B *ost* "maison" < **wost*, cf. A *waṣt*; AB *ku* "chien" < **kwu*; dans ce mot, en A le stade **kwɔ* produit de **kwō(n)* a été étendu, d'où un obl. sg. **kwɔn* (cf. B *kwem* < **kwän(än)* directement) donnant *kom* par le même principe, qui s'applique encore au suffixe de part. prêt., issu du **-wōs-* de participe parfait (AB *-u*, obl. sg. m. B *-os*,

- etc. : *-w̥s > *-w̥o > *-(w)u; *-w̥os- généralisé > -os- avec palatalisation morphologique en -os-, etc.).
- Comme A *kum-* à partir de *kʷām- “aller”, on expliquera le pronom interrogatif-relatif : *kʷā- > *kwā- assimilé en *kwy-_u, puis dissimilé en ku-; A *kus* B *kuse* continue ainsi *kʷāsā < *kʷiso, qui s’analyse comme *kʷi-so, ou comme l’univerbation *kʷis-so du nom. sg. bien connu (cf. lat. *quis*) et du démonstratif. Le tokharien possède plusieurs adverbes et conjonctions dérivés de cette base *ku-* continuant le type *kʷi- indo-européen.

2.3. Évolution de *w

Nous ne reprendrons pas l’absorption, relativement récente, de w par u et o subséquents; voyez les paragraphes précédents, pour “chien”, “maison”, etc. Ce phénomène est d’un type normal.

2.3.1. *w- initial devant voyelle

- 1) conservé devant voyelle non antérieure en tokh. commun, cf. “maison”, “voix”, etc.
- 2) *wi- < tokh. com. *wā-, cf. “deuxième” (§ C. 2.2), et “poison”.
- 3) *wī- > *w'i- > A wi- par perte du trait palatal (générale pour les labiales), mais dans l’autre dialecte, *yi- > B i-, cf. “vingt” (§ C. 2.1.1) A *wiki* B *ikām*. — Autre exemple : A *wir* “jeune, vigoureux” < *wirā < *wīro- (véd. vīrā-, lit. výras). On notera en passant que le tokharien conserve la valeur adjectivale de cet ancien dérivé du nom de la “force” (gr. Φίλος, etc.).
- 4) *we- > *w'ā- > A wā- / B yā- avec la même divergence dialectale que pour *w'i-; aussi *wē- > *w'e > *w'ā- > A wa- / B ye-, cf. “vent” : A *want* B *yente* (déjà cité et analysé, § 1.2.1). Exemples de l’évolution de *we- hérité :
 - A *wkām* B *yakne* “manière, façon” < *w'āknā < *wēgh-no-, de *wēgh- (cf. véd. vah-, lat. vehō, etc.) : “comportement”.
 - B *yape, gén. *ypentse* (< *yāpēntse) “araignée” < *w'āpā < *webh-o- “tisseuse” (cf. véd. ūṛṇa-vābhi- pour l’image).

La palatalisation de *w s’est poursuivie en B, alors qu’elle a régressé en A; en conséquence, y fonctionne synchroniquement comme le correspondant palatal de w en tokh. B.

2.3.2. *-w- intervocalique

- 1) *-Vwi- : B *keviye* “provenant de la vache” (substantivé au sens de “beurre”) < *kāwiyā < *kāwāyā < *gʷow-iyo- (quelle que soit l’analyse de ce suffixe) : équation avec arm. *kogī* “beurre”.
- 2) *-Vwe- > *-Vw'ā- > A -wā- / B -yā-.

On explique ainsi les formes du verbe “vivre” : B *sau-/sai-* en regard de A *so-*; A *so-* B *sau-* devant consonne et A *sāw-* B *saw-* devant voyelle reposent sur une base à consonne finale non palatalisée, qu’on retrouve dans les dérivés B *saul* A *sól* “vie”, B *saumo* A *sóm* “homme” (“être humain”; **“vivant”; restreint en A au sens de “garçon”). Prenons par exemple la 3^e pl. du présent thématique (classe II) : A *sāweñc* B *sawem*; ce thème de

présent constitue une équation avec celui de gr. ζώω : *gʷyōwe/o- sur le degré plein de la racine *gʷyeh₂- (*gʷeih₂-) "vivre" —, alors que ce présent est fait sur le degré zéro dans toutes les autres langues : *gʷih₂-we/o-, reflété par véd. jīvati, lat. vīvit, v.sl. živetū, etc. L'allomorphe B *sai-* provient de ce présent, aux formes où la voyelle thématique avait le timbre *e, soit

*gʷyōwe-	> *sāw'ā-	> A sāw(ā)-	B sāy(ā)-
*gʷyōwo-	> *sāwā-	> A sāwa-	B sāwe-

À partir de formes comme la 3^e sg. B *saiṁ*, il s'est développé en B toute une conjugaison sur *sai-*, avec *sāy-* devant voyelle, cf. prés. 1^re sg. *sāyau*, 3^e pl. *sāyem*, inf. *saitsi*, prét. *sāya*, etc.

3) Contraction de tokh. com. *-āwā-, *-āwā-

Les exemples suffiront à en démontrer les effets :

- B *perne* (notant la diphtongue -au) A *parno* "brillant, splendide", adj. dérivé de B *perne* A *parām* "dignité, gloire" < *pārnā, qui est un emprunt d'iran. *farna(h), cf. sogd. *prn*, khot. *pharra-* : av. *xʷaranah-*); ce mot était constitué avec le suffixe possessif, B obl. sg. m. *pernent* < *pārnānt < *parnāwānt(ān) : *-wont-*m*, cf. nom. sg. f. *pernauntsa* < *^oa(w)untsā < *^oāwāntsā : *-wnt-*ya* (véd. -vati-/vant- : *-wnt-ih₂ en regard de *-wont-).
- *-āwant- > -ānt- dans B *tallā* (A *tālo*) "misérable" : m. obl. sg. *tallānt*, nom. pl. *tallāñc* (cf. A *tālont-*).
Cet adjectif est pourvu de l'abstrait B *tallārñe* A *tālorne* "misère". On reconnaît la racine *tāl-* "supporter" : *telh₂-, dont le grec a formé des dérivés différents de même sens ("qui supporte, souffre") : outre le part. aor. τλᾶς, les adj. τάλας, ταλαός. La forme du tokh. B a reçu la géminée du présent *tallam*; la base de l'adj. est un thème *tālā- (< *tolā-?).
- B *samāne* A *sāmām* part. prés. my. de B *sau-* A *śo-* : tokh. com. *sāmānā < *sāwā-mānā, voir plus haut.
- B *sānta* pl. de *saiyye* "brebis" : collectif "troupeau" < **(richesse) vivante" (cf. gall. *biv*) < *sāwāntā < *gʷyōwont-a = gr. ζῶντα; neutre pl. du participe prés. de "vivre".

2.3.3. Groupe initial *wL > *L-

En conséquence, les groupes *wL-* attestés sont issus de *wāL- après syncope en syllabe ouverte.

- A *rake* B *reki* "mot" : v.sl. *rēči* "parole", *rekq* (inf. *rešti*) "dire", sur une base *(w)rēk- < *wreh₁-k-, élargissement de *wreh₁-.
- A *ram* B *reme* "témoin" < *(w)rāmā < *wrēmēn ou *wrēmos, sur la même racine : "celui qui énonce" (le fait); *wreh₁-mēn dérivé animé d'un neutre (cf. gr. δῆμα < *wreh₁-mn̥) ou *wreh₁-mo-.

À l'aboutissement de l'ancien groupe *wr- dans ces mots, on opposera A *wram* B *wreme* "affaire, chose, objet" < *wärämā < *wṛh₁-o-mo- "dit"; pour le suffixe, cf. lit. *nēšamas*, v.sl. *nesomū* part. prés. passif "étant porté", et pour le sens, cf. hittite *məmiya(n)-* "mot, chose" en regard de *məma/i-* "parler", ou pol. *rzecz* "chose" (identique à russe *reč'* "parole", serbe *reč* "mot"), en regard du verbe *rzecz* "dire". — Un autre exemple de différence entre

*wL- et w(ā)L- est fourni par le nom tokh. du “roi” : A *wäl* B *walo*, obl. sg. AB *lānt* (cf. chap. III).

2.4. Traitement de quelques groupes consonantiques

Nous nous contenterons d'une énumération non exhaustive. Les groupes avec yod ont déjà été mentionnés au fil de l'exposé.

2.4.1. *swe- > *sä-, cf. “sommeil” (§ 1.2.3), “sœur”, “six” (§ C 1.4 et 2.6).

2.4.2. Assimilation de palatalisation

Voyez entre autres le cas des groupes comportant une occlusive labiale comme second élément (cf. § 2.2.1). On ajoutera ici *snV- > *s'nV- :

B *sñor* pl. *sñaura* “tendon” en face de véd. *snāvan-*, av. *snāuuara*, pali *nhāru-* < *snārut < ind. *snāvṛt*, etc. — Ces deux formes reposent sur *sneh₁-wr : soit *snēwr > tokh. com. *s'n'āwär > *s'n'awär > *s'n'awur > *s'n'owur (Umlaut par u) > *s'n'owr (contraction) > *sñor*; au pluriel, *s'n'āwr-ā > *s'n'āwrā (Umlaut par ā) > *sñaura*.

Nous voyons un cas analogue dans “nom” : A *ñom* B *ñem* (*ān'm'V à partir des formes *ānm'V, où -m- se trouvait palatalisé (cf. chap. III).

**2.4.3. Nasale + s : reflété par B -nts-, réduit à -s- en A,
parfois avec épenthèse de i : -Vis- > -Vis-, etc.**

— Exemple de l'affixe du perlatif B -sa après oblique en -n : -n + sa > -ntsa, cf. *kaum* “soleil” : perl. *kauntsa*, *maim* “mesure” : *maimtsa*, *meñe* “lune, mois”, obl. *meñ* : *mentsa*.

— B *klānts-* : A *kli-s-* “dormir”; et subj. (V) B **klantsā-* : A *klesaṣ*.

Pour la première de ces paires, on peut poser un thème *kli-n-s- “être couché” (cf. gr. κλίνω, et véd. *śliṣ-* < *kli-s-).

— Avec épenthèse : “épaule” (déjà vu § 1.3.2) A *es* < *ains / B *āntse*; B *wemts* “urine” : A *wes* < *wains < *wāns < *wānsā (< *wonso-, cf. peut-être hitt. *wen-* ‘futuere’ : le sens premier serait “sperme”). Nous trouverons le cas du génitif sg. *-ānsā au chap. III.

2.4.4. Groupes *dC généralement simplifiés

- 1) *dr > r : B *swāre* “doux” < *swād-ro-, par substitution du suffixe dans *swād-u- (véd. *svādū-*, gr. θδύς, lat. *suāvis*).
B *ramer, rmer* “vite” < *rāmār < *(d)rem-ēri-or “en courant”.
- 2) *dw > w : AB *wi-* “avoir peur”, part. prét. A *wiyo* : gr. δεθιώ < *de-dwi-wōs, δέος (< *de-dwoy-a), av. *duuaēθa-*; en regard de *dwéy-os dans gr. δέος, il a existé un *dwoy-o- > tokh. com. *(d)wāyā : A **wey* “ crainte, étonnement”, base de l'adj. *weyem*, repose sur *wai influencé par *way-V°.

N.B. : **dhw* > *tw* : B *twere* “porte” < **twārā* < **dhworo-* : v. sl. *dvorū*, got. *daur*, gr.

θύρα, lat. *forēs*, etc.;

B *yatwe* “fouet” < **yātwā* < **wedhwo-* : véd. *vadh-* “frapper”.

Cette différence d'évolution entre **dhw* et **dw* indique l'ancienneté du processus, avant la confusion des séries d'occlusives.

La débilité de **d* est encore illustrée par AB *or* “bois” < **doru*; ce phénomène pourrait-il être rapproché de la chute devant *w* ?

2.4.5. Groupe *-*Tw-* > B -*TT-* à l'intérieur du même morphème

- B *ritt-* : A *ritw-* “joindre”, B *räss-* : A *räsw-* “arracher”,
B *pänn-* : A *pänw-* “tendre”, B *spärt-* : A *spärtw-* “tourner”.

On remarquera le contraste entre l'assimilation du -*w-* radical, et son maintien quand le dérivé est analysable : e.g. B *yetwe* “ornement” sur la racine *yāt-* “orner”.

N.B. : Selon la même ligne, on pourrait expliquer le suffixe de privatif B -*tte* A -*t* à partir de *-*twā* < *-*two-* (cf. skr. -*tva-*, plus loin gr. -τεος, etc.); mais on attendrait A *-*tu* après l'apocope.

2.4.6. Groupe *-*T-sk->-tk-*

Cette simplification permet d'expliquer les racines verbales en -*tk-* à partir de la généralisation du thème de présent en *-*ske/o-* de racines à dentale finale, cf. chap. IV, § 4.1. — Voir H.C. Melchert, “Tocharian verb stems in -*tk-*”, KZ 91, 1977, pp. 93-130. — D'autres cas de simplification de groupes consonantiques se sont produits au cours de l'histoire du tokharien : c'est un phénomène banal.

2.4.7. Groupe *-*mn-* intervocalique > B -*nm-*

- Suffixe de pluriel B -*nma* < *-*mnā* (cf. A -*mnā-*) < *-*mn-h₂* : pl. de neutre en *-*men-*, — productif, cf. B *erkau* “cimetière” : *erkenma*, mais A *arkämnā-ṣi*, adjectif fait sur ce pluriel (B *erkenma-ṣṣe*).
- Une étymologie intéressante : B *säñmetse* “en transe”, adj. dérivé de **sanme* < **sämnd* < **supno-*, cf. gr. θνυος; cet adjectif signifiait donc “doté de songe”, “en proie au rêve”, était opposé à celui de la conscience claire, éveillée. On observera en outre la distribution sémantique entre le descendant de **swepno-* (A *späm* B *späne* “sommeil”) et celui de **supno-*, limité au “rêve”.

2.4.8. Traitement des groupes **TRiyV* et **TRuwV*

- Nous avons vu plus haut l'exemple du thème de prétérit **käryā-* “acheter”, à partir de **k(w)riyā-*; voyez aussi le féminin de “trois” (§ C. 2.3) et “trente” (§ C. 2.12), “paternel” (§ C. 1.1), etc., pour **TäryV* issu de **TriyV* en tokharien commun.
- Ajoutons un exemple pour l'autre semi-voyelle : B *kälywe* A *klyu* “gloire”, toujours après B *ñem* A *ñom* “nom”, dans un juxtaposé donnant l'expression globale de la “renommée”. La forme du tokh. commun était **kälywā*, évidemment apparentée à gr. κλέος, véd. śrāvās-; on a *kälywe* et non **kalywe* en B parce que le mot a perdu son accent propre

dans *ñem-kálywe*, perçu comme un composé. Partons du prototype connu **kléwos* : tokh. com. **kl'äwā* assimilé en **kl'uwa* (cf. "nouveau" **n'uwa* < **n'äwā*, § 1.2.3), d'où **käl'wā* selon cette règle, et B *kálywe* directement, A *klyu* après syncope dans **kälyu*, cf. le dérivé *ñom-kälywāts* "illustre".

3. SORT DES SYLLABES FINALES

La syllabe finale a toujours une prononciation un peu différente; elle est sujette à s'affaiblir. Cela se vérifie en tokharien. Le sujet a été traité de manière approfondie par G.S. Lane, *BSL* 71, 1976, pp. 133-64.

Il n'est pas possible d'établir des "lois des finales" pour le tokharien, comme on le fait pour la plupart des autres langues indo-européennes : trop de fins de mots sont inexplicées. Cependant, quelques grandes tendances se dégagent des exemples que nous avons utilisés :

- 1) les consonnes finales disparaissent dès le tokh. com. sauf les liquides (voyez *-r* dans les noms de parenté);
- 2) au même stade, les voyelles finales préservées sont les produits d'indo-eur. *-a, *-ä, *-ë, *-o et *-ö, suivis ou non de consonnes (e.g. sg. m. nom. *o-s, acc. *-o-m dans le type thématique);
- 3) des autres voyelles, suivies ou non de consonnes, ne subsiste plus qu'une voyelle débile ä et la trace de leur action éventuelle sur la consonne précédente;
- 4) les diphongues brèves atones en *i sont réduites à -i, continuant aussi *-ii;
- 5) la nasale voyelle *-n ou *-m donne -än, qui disparaît ultérieurement.

Par conséquent, toutes les syllabes finales comportant une voyelle brève, sauf *-a et -o, sont éliminées; la réduction s'étend en tokh. A aux produits des anciennes voyelles longues finales (cf. § 1.2.1), etc. La consonne finale d'un mot tokharien n'est jamais, à l'exception de *-r* et *-l*, le reflet direct d'une consonne finale du pré-tokharien; elle n'a survécu que parce qu'elle était suivie de "quelque chose": une voyelle, ou une autre consonne.

Ces faits ont eu des conséquences considérables pour la morphologie, comme nous le verrons dans les chapitres suivants; ce sont les marques des catégories nominales qui ont été le plus affectées par le phénomène.

C. ILLUSTRATION DES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES

Les étapes principales seront données sous une forme très concise; il convient de se reporter à la description pour qualifier tel ou tel événement.

1. NOMS DE PARENTÉ

1.1. "père"

-- B *päcer* A *päcar* < **päcär* < **päcer* < **patér* < **ph₂tér*;

- sg. obl. B *pātār* < **pātār(n)* ou **pātrā(n)* < **patr̥-m*;
- gén. B *pātri* A *pācri* : -i analogique < *-eis ou ancien *-ei ?

Notez l'extension de la consonne palatalisée de *pācar* en A; cela vaut aussi pour "mère", "frère" et "fille".

Par leur déclinaison, les noms de parenté en -r forment un groupe à part, assez archaïque : l'oblique sg. n'a pas été recaractérisé. Ces mots se sont influencés mutuellement.

- adj. "paternel" : B *patárye* < **pātāryā* < **patriyā* < **patriyo-* < **ph₂tr-ih₂o-* : gr. πάτριος, véd. पितृ(i)या-, lat. *patrius*.

1.2. "mère"

- B *mācer* A *mācar* < **mācār* (influencé par **pācār*, sinon on aurait B **mocer*, cf. *procer* "frère") < **mācer* < **mātēr*;
- sg. obl. B *mātār*; gén. B *mātri* A *mācri*, etc.
- adj. "maternel" : B *matárye* < **mātāryā*, cf. *supra* "paternel".

1.3. "frère"

- B *procer* A *pracar* < **procār* < **prācer* < **bhrātēr*;
- sg. obl. B *protār* < *prātār(n)* < *bhrātr̥-m*, cf. av. réc. *brātr̥am*; la structure de l'ancien gén. sg. reflété par véd. -tuḥ = av. -tarəś < *-tr̥-s, peut expliquer l'extension de l'allomorphe *-tr̥- dans ces noms, aux dépens de *-ter- (cf. gr. πατέρα).
- Le gén. sg. hérité **bhrātīr̥-s* donnait régulièrement **prātār(s)*, indistinct de l'oblique, d'où la réfection : B *protri* A *pracri*.

1.4. "sœur"

- B *şer* A *şar* < *(s)şär < *şäsär < *swesor-; on ne peut partir du nom. sg. **swesōr* (cf. véd. svásā, lat. *soror*), dont la finale se conservait en -är : le tokharien a généralisé le thème *or- sans l'allongement propre au nominatif.
- adj. "chérie" (**"sororale") B *şarya* < *(s)şäryā < *şäsäryā < *şäsriyā < *swesriya < *swesr-ih₂.

1.5. "fille"

- B *tkācer* A *ckacār* < **takācār* < **täkācer* < **dhugatēr* < **dugh₂tēr* : véd. *duhitār-*, gr. θυγάτηρ, av. *dugdar-*, arm. *dustr*, lit. *duktė*, got. *dauhtar*, gaul. *duxтир*, etc.
- gén. sg. B *tkātre* < **takātrā* < **tr̥-os*, reste précieux de la flexion ancienne (cf. gr. θυγατρός, comme πατρός, etc.).

1.6. "fils"

- A *se* < **say* par délabialisation de **soy* / B *soy* < **soy(u)* : pré-tokh. **soyu-s* par différenciation d'un **sūyu-s* hérité, cf. le corollaire dans B *okso* < **uksō(n)*, et un parallèle (dialectal) dans B *kokale* : ouverture de *u* en *o* au voisinage de *w/u*, etc.

- sg. gén. B *seyi* < *säy-i < *soy- + désinence -i d'après *pātri*, etc.
A *seyo* pour *sayo (nivélo par le nom. *se*) < *säyau/*äu < *soyous ou *soyeus < *suyeus.

Le paradigme du tokh. com. peut s'interpréter à partir d'un thème très proche du prototype de gr. *ύνος* (att. *ύνος*), gén. *ύνος* < *sūyu-s / *suyw-os; l'alternance serait différente au génitif, et identique à celle du dérivé parallèle de *sū- (*suH-) : *sūnu-, cf. véd. *sūnūḥ* / *sūnōḥ* < *-nēu-s; voir lit. *sūnūs*, mais got. *sunus*, etc. pour la variation de longueur dans la syllabe radicale.

- D'autres formes s'expliquent en tokh. com. à partir du thème *soyu- / *soyew- : A *sew dans le nom. pl. refait *sewāñ*, par ajout d'une finale productive, < *saiw + < *säyäw*(ā) < *soyew-es; sur *saiw + a été formé un duel *saiwi, qui subsiste dans le caritatif B *saiwiskane* (avec affixe de pariel -ne) "les deux fils".
- B pl. nom. obl. *säsuwa*, servant de pluriel à *soy* : *säsuwā, collectif issu de *su-suH-o-, dérivé à redoublement de *suH-, cf. véd. *susva- (à côté de *suṣū-*, *sūṣuti*-) comme base de *suṣvāti* "être féconde". Ce thème signifiait probablement "enfantement" et "produit de l'enfantement"; il donnerait en tokh. com. *säṣ(u)wā, qui fournit une source directe de B *saswe* "seigneur". Il faudrait admettre que le singulier et le collectif ont été spécialisés dans leur emploi. Pour le rapport entre la notion de "fils" (de l'unité sociale, la "famille" noble) et celle de "roi, prince", on comparera hitt. *haššu-* "roi" à côté de *hašša-* "enfant, rejeton", sur la racine *haš*(s)- "enfanter", et bien sûr angl. *king*, all. *König*, v. angl. *cyning*, v.h.all. *kuning*, etc. < germ. **kuningaz*, reposant sur germ. **kunjam* "famille" (< **gʷʰn(h₁)-yo-*), cf. v. angl. *cyn(n)*, angl. *kin*, etc.

1.7. “épouse”

- A *sām* B *śana* < *sānā < *gʷʰenh₂; les formes du tokh. s'expliquent à partir du paradigme *gʷʰenh₂- / *gʷʰneh₂- pour "femme, épouse" (cf. véd. *jáni-/gnā-*, gr. γυνή, got. *qino*, v. irl. *ben* / gén. *mná*, etc.); l'acc. sg. *gʷʰenh₂-m attendu (> *sānā(n) confondu avec le nom.) a été refait en **eh₂-m*, soit *gʷʰenām > *sāno > obl. B *śano* A *sām*. Les formes du pluriel sont récentes : au nominatif, *sāno < *gʷʰenās a reçu l'affixe productif de pluriel -nā en B, d'où *śnona*, à moins qu'il n'ait été ajouté directement à l'oblique sg.; à la forme correspondante A *sām fut ajouté l'affixe de pluriel -u propre à cette langue, d'où *sānu > śnu, etc.

1.8. “époux”

- A *pats* B *petso* sur un thème *pātsV < *poty-V : généralisation de l'allomorphe des cas devant désinence à initiale vocalique (e.g. sg. gén. *poty-ə̄os), — ou éventuellement d'un thème élargi, à partir de *poti- : véd. *páti-*, gr. πότις, lit. *patis*, etc. — La forme du tokh. A pourrait continuer *pātsā < *poty-o-, un doublet thématique. Mais le -o du tokh. B est récent : un ancien *potyōn (*-o+on-) aurait donné *pātso, puis *potso par Umlaut régulier.

2. NOMS DE NOMBRE

2.1. “un” et “premier”

- Le mot pour “un” présente un paradigme assez complexe, au masculin et au féminin, dont voici l’essentiel :

	Masculin		Féminin	
sg. nom.	A <i>sas</i>	B <i>še</i>	A <i>säm</i>	B <i>sana, somo</i>
obl.	<i>som</i>	<i>seme</i>	<i>som</i>	<i>sanai, somo</i>
pl. nom.	<i>some</i>	<i>semi</i>	<i>somam</i>	<i>somona</i>

Ces formes remontent évidemment à indo-eur. *sem-, fém. *sm-i_h₂; elles sont apparentées à celles du grec : εἰς, gén. ἐνός, f. μία. La présence de la nasale *dentale* dans le féminin nom. sg. *sänā en tokh. com. rappelle sa généralisation en grec dans tout le masculin et le neutre : e.g. dat. sg. ἐνι *au lieu de* *εμι (cf. myc. *e-me* notant /hemei/). Partons du paradigme du singulier, reconstruit à partir du grec :

1) sg. nom.	M. *s̥em-s	F. *smiya < *smih₂
acc.	*s̥em-m _o	*smiyam < *smih₂-m

Au masculin, l'acc. sg. pouvait donner *s̥em; pour le nom. sg., seul *s̥ems rend compte de tokh. com. *s̥a+. Le féminin devait comporter des formes en *-yā- < *-yeh₂-, par exemple au gén. sg., etc. Cela donnait en pré-tokharien :

2) sg. nom.	M. *s̥ans	F. *sämyā
obl.	*s̥am(än)	*sämyā(n)

En partant d'un acc. sg. *s̥em, on obtiendrait *s̥a+, ce qui n'affecte pas la suite du développement. Deux phénomènes se sont produits, qui ne sont pas indépendants : l'extension du -n- au nom. sg., du masculin au féminin, et la chute du -y-, puisque le féminin était suffisamment marqué par -ā; au reste, la variante palatalisée des labiales n'était pas stable (cf. § B. 2.2.1) : un *sämā seraient de toute façon passé à *sämā plus tard. — À ce stade, ce mot difficile a subi l'influence du produit de l'adj. thématique *somo-s / *somā, dont la flexion était simple (cf. gr. δημός, véd. *samá-*, etc.) Cela permettait d'obtenir une forme d'oblique marquée par rapport à celle du nominatif. Les formes en question aboutissaient à *sämā, fém. *sämō; la contamination produisit un oblique en -m- aux deux genres, en regard du -n- au nominatif :

3) sg. nom.	M. *s̥ans	F. *sänā
obl.	*s̥amā	*sämō

Nous obtenons les formes attestées, directement pour B *še*, *seme* et son correspondant A *som*, au fém. A *säm* B *sana* et son obl. *somo*; ou par quelques analogies simples : en B un doublet *sanai à l'obl. fém. à partir du nom. *sänā, et en A répartition de s- / s- selon les catégories nom. sg./obl. et pluriel, aux deux genres.

- “premier” : B *pärwesše*, en regard de l’adv. *parwe* “d’abord”, cf. aussi A *pärwat* “ainé”; soit **pärwā* < **pr̥h₂wo-* : véd. *pūrva-*, v. sl. *prūvū*, lit. *pirmas*, etc.

2.2. “deux”

- A masc. *wu* < (*d*)*wō* < **dwō(w)* : véd. *dvā/dvau*, lat. *duō*, gr. *δύω*;
fém. *we* < **wai* < **dwai* : véd. *dvé*, lat. *duae*.
- B masc. = fém. *wi* < **dwoi*, neutre : véd. *dvé*, v. sl. *dūvě*, pruss. *dwai*.
- “deuxième” : A *wät* B *wate* < **wätā* < **dwi-to-* (cf. véd. *dvitā* adv.).

2.3. “trois”

- masc. A *tre* B *trai* < **tray(ā)* < **tréyes* : véd. *tráyas*, etc.
- fém. A *tri* < **täri* B *tarya* < **täryā*, indirectement de **triyās* : v. isl. *priyoR*.
- “troisième” : A *trü* B *trite* < **tritā* < **tri-to-* : gr. *τρίτος*.

2.4. “quatre”

- A *síwar* B *śwér* < **sātwār(ā)* < **kʷetwōres* : gr. dor. *τέτορες*;
- B fém. *śwāra* < **śtwārā* < **sātwārā* < **kʷetwōrh₂* : véd. *catvāri*, neutre;
cette finale *-ā* fut sans doute étendue au fém. de “trois”, à la place du **täryo* attendu
régulièrement à partir de **ās*.
- “quatrième” : A *síart* B *śwart(t)e* < **sātārtā* < **kʷetr-to-* : cf. gr. *τέταρτος* en regard de
τέτρα-, gaul. *petru-*, etc.

2.5. “cinq”

- A *pāñ* B *pis* < **pāñš(ā)* < **pénkʷe* : gr. *πέντε / πέμπτη*, véd. *páñca*.
- “cinquième” : A *pänt* B *pinkte* < **pāñktā* < **penkʷ-to-* : lit. *peñkas*.

2.6. “six”

- A *şäk* B *şkas* (**ş(ā)kás+*) < **şäkäs* < *şäks* < **s(w)eks* : cf. lat. *sex* / gall. *chwech*.
- “sixième” : A *şkäst* B *şkaste* < **şäkästā* < **şäkstā* < **s(w)eks-to-* : lat. *sextus*,
v.h. all. *sehsto*.

Le cardinal et l’ordinal offrent de bons exemples de la syllabation ouverte en tokh. commun; voyez aussi “sept” et “huit”.

2.7. “sept”

- A *şpät* < **şäpät* < **şäpt(ān)* < **septim* : gr. *έπτά*, lat. *septem*.
- B *sukt* < **şäkt(u)* contaminé par “huit”, au stade où le *-u* pouvait avoir une influence; il faut tenir compte aussi de la prononciation fortement vélaire (voire labio-vélaire) de la dorsale.

- “septième” : A *ṣäptānt* B (*ṣuk*)*tante* < **ṣäptāntā* < **septn-to-* : lit. *septiñtas*, v.h.all. *sibunto*.

N.B. : La finale *-āntā fut étendue à “huitième” : contamination réciproque de “sept” et “huit”.

2.8. “huit”

- A *okät* B *okt* < **okt(u)* < **oktu* < **ăktø* < **oktō(w)* : véd. *aṣṭā/aṣṭāu*, gr. *óktō*, lat. *octō*, got. *ahtau*; le stade **oktu* est préservé par A *oktuk* “octante”, devant le suffixe de dizaine.
- “huitième” : A *oktant* B *oktante* < **oktāniā*, analogique de “septième”.

2.9. “neuf”

- AB *ñu* < **ñu(w)* < **n'uw(än)* < **n'aw(än)* < **newm̥* : véd. *náva*, lat. *novem*.
- “neuvième” : A *ñunt* B *ñunte* < **ñuntā* < **n'awāntā* < **newm̥-to-* : cf. gr. *eīvatoç*

2.10. “dix”

- A *śak* B *śak* < **śak(än)* < **dekm̥* : véd. *dásā*, gr. *δέκα*, lat. *decem*.
- “dixième” : A *śkānt* B *śkante* < **śkāntā* < **dekm̥-to-* : gr. *δέκατοç*, lit. *dešim̥tas*.

2.11. “vingt”

- A *wiki* B *ikān* (< **yikān*) < *w'ikān* < **wiknt* : lat. *vīgintī*, gr. *είκατι*.

N.B. : Le *-t est nécessaire pour expliquer le maintien du -n précédent; *-nti vel sim. aurait donné *-%c(ä) en tokh. commun. En A le mot, réduit d’abord à **wik*, a été recaractérisé par la marque -i de duel.

- “vingtième” : B *ikante* < *(y)*ikāntā* < **w'ikāntā* < **wiknt-o-*.

Autre possibilité : dérivé de **w'ikān* sur le modèle de **śkāntā* “dixième”.

2.12. Les autres dizaines

Le suffixe est A -k B -ka < *-kā; le plus simple est d’admettre que l’ancienne finale *-kān issue de *-kn̥t (cf. “vingt”) a été refaite au moyen du *-ā de collectif neutre, devenu une marque productive de pluriel (féminin); en outre, les dizaines pour “trois” et “quatre” comportent déjà le cardinal au féminin, en *-ā précisément. Une forme *-kont- vel sim. du suffixe donnait *-kā (B *-ke), qui serait de toute façon recaractérisé comme pluriel.

‘30’	A <i>taryāk</i>	B <i>täryäka</i>	‘40’	A <i>śtwarāk</i>	B <i>śtvärka</i>
‘50’	A <i>pñāk</i>	B <i>p(i)śāka</i>	‘60’	A <i>säksäk</i>	B <i>śkaska</i>
‘70’	A <i>ṣäptuk</i>	B <i>ṣuktanika</i>	‘80’	A <i>oktuk</i>	B <i>oktanika</i>
‘90’	A <i>nmuk</i>	B <i>ñumka</i>			

On observe que ces numéraux sont dérivés des formes relativement récentes des unités : voir notamment "cinq", pourvu de la finale *-ā* de "trois" et "quatre"; ou encore B **ṣuktän-* et **oktän-* devant le suffixe. En résumé, le type **täryā+kā* synchronique est analogue au type *wi+ki* du tokh. A pour la réfection de "vingt".

2.13. "cent"

- A *känt* B *kante* < **käntā* < **kmtóm* : lat. *centum*, gr. *κατόν*, véd. *śatám*, av. *satəm*, lit. *šimtas*.

2.14. "mille"

- A *wälts* B *yaltse* < **w'ältsā* < **weldhom* "force" : cf. lit. *velděti*, got. *waldan*. Même image en germanique : got. *þusundi* (all. *tausend*, angl. *thousand*, etc.) < germ. **thus-hundi*, un "fort-cent".



Ces observations n'épuisent pas les problèmes que posent en tokh. commun les numéraux et les noms de parenté. Mais elles donnent un aperçu de la transformation phonétique et morphologique subie par les mots indo-eur. qui appartiennent aux domaines généralement les mieux conservés du vocabulaire.

CHAPITRE III

MORPHOLOGIE NOMINALE

Sous ce titre, nous traiterons des particularités les plus notables de la flexion et de la formation des substantifs et des adjectifs, ainsi que des pronoms. C'est le secteur le plus difficile, et le plus controversé. En fait, nous n'aborderons qu'incidentement la formation des noms, qui est encore insuffisamment étudiée, en raison de l'état embryonnaire de la lexicographie tokharienne. Les formes visiblement héritées n'appellent que des remarques succinctes : le lecteur reconnaîtra au passage les aboutissements des noms thématiques, des féminins en **-eh₂-* et **-ih₂-*, des thèmes en nasale, en **-men-*, en *-e/ont-*, du participe parfait en **-wos-*; en revanche, les thèmes en **-u-*, en **-i-*, en **-s-*, ne sont plus continués par des paradigmes complets, certainement à cause de l'évolution des finales : par exemple, aux cas directs du singulier du neutre sigmatique, **-os* (type de gr. γένος) avait le même aboutissement en tokharien que le neutre (**-o-m*) et le masculin (nom. **-o-s*, acc. **-o-m*) des noms thématiques. On remarque aussi l'absence de noms d'agent issus des formations en **-ter-* (cf. gr. δοτήρ, δώτωρ). Par contre, dans les démonstratifs, on retrouve les deux thèmes dans le même paradigme : **so/to-*, comme en grec et en indo-iranien, etc. Tout cela est banal, et ne donne pas une image de la dérivation vivante en tokharien commun. Nous recourrons à des formations connues par d'autres langues, dans la mesure où elles nous permettront d'expliquer la flexion, de façon souvent hypothétique. — En dépit des lacunes de la documentation, on signalera d'emblée deux faits :

- l'importance des formations à nasale, qui ont joué un grand rôle dans la restructuration de la flexion, même si parfois elles n'apparaissent plus comme telles;
- la productivité du type thématique, et plus spécialement des noms d'action à vocalisme *o radical et accent sur la racine (cf. gr. τρόχος "course" en regard de τρέχω "courir"), comme en indo-iranien, en grec, en baltique et en slave : e.g. B *werpe* A *warp* "enclos" en regard du verbe *wärp-* "encloître, entourer", B *were* A *war* "odeur" en regard de *wär-* "sentir", A *nam* "inclinaison, révérence" en regard de *näm-* "s'incliner" (soit **nóm-o-*), etc. La déclinaison des noms thématiques en B -e (< *-ă- < -o-) est en partie refaite sur le modèle de thèmes en nasale. Cette flexion est vivante dans les noms animés masculins : elle est adoptée par les anthroponymes empruntés au sanskrit. Une telle "déclinaison longue", en nasale, tire le tokharien davantage du côté du germanique, en apparence : avec l'abondance des noms thématiques, et d'autres traits rappelant les langues centrales du domaine indo-européen, nous sommes confrontés à une situation originale et complexe.

La composition nominale n'est pas inconnue en tokharien; elle a déjà fait l'objet d'une monographie, à la différence de la dérivation (F. Bernhard, *Die Nominalkomposition im Tocharischen*, Diss. Göttingen, 1958). Dans l'ensemble, le procédé ne s'est pas développé de façon autonome : la plupart des composés sont dus à l'imitation du sanskrit, car ils sont nombreux dans les textes traduits ou adaptés en tokharien. Les composés vraiment hérités sont souvent indistincts. La description peut s'ordonner selon la classification des types du sanskrit :

- 1) composés copulatifs (*dvandva*) : A *ñom-klyu* B *ñem-kälywe* "nom et gloire" (= "renom"), cf. texte A, §§ 1 a et 31 a;
- 2) composés itératifs (*āmredita*) : A *kom-kom* B *kaum-kaum* "jour après jour", A *waṣṭa-waṣṭ* "maison par maison", A *kälyme-kälyme* "dans chaque direction" (cf. texte A, § 16 a);
- 3) composés déterminatifs (*tatpuruṣa*) : A *wär-pärmark* "manque d'eau", B *spelkka-saul* "vie d'effort"; B *kaṣār-wässi* "vêtement *käṣāya*" (monastique, cf. texte B, § 27); plusieurs composés ayant pour second membre A *ñkät* B *ñakte* "seigneur, dieu", e.g. A *Bram-ñkät* B *Bram-ñakte* (sous la forme *-ñikte*, par palatalisation, cf. texte B, § 18), désignant le dieu Brahman (Brahmā);
- 4) composés possessifs (*bahuṛīhi*) : A *kāswa-pältsäk* "ayant une pensée bonne", B *kwänts-pälsko* "ayant une pensée solide"; A *wsā-yok* B *ysā-yok* "à couleur d'or", calque de skr. *suvarṇa-rūpa-*; *bahuṛīhi* privatifs (type de skr. *a-ratha-* "sans char", *an-aṅga-* "sans membres"), ayant comme premier membre, soit la négation héritée **ñ-* (tokh. com. **ñ(a)-* avec adaptation du timbre), soit plus couramment la préposition A *sne* B *snai* "sans" (cf. texte A, §§ 11 a, 13 et texte B, § 8).

Formellement, les composés ne se distinguent du syntagme que par deux marques : — la voyelle de composition *-a-* à la fin du premier membre (e.g. A *kāsw-a-* en regard de *kāsu* "bon", B *kwänts-a-* en regard de *kwänts* "solide, ferme" dans les premiers *bahuṛīhi* cités; A *waṣṭ-a-* en regard de *waṣṭ* "maison" dans le deuxième *āmredita* cité), qui est issue de la voyelle thématique **-ă* < **-o-* (donnant A zéro B *-e* en fin de mot, cf. B *spelkka-* dans le second *tatpuruṣa* : *spelkke* "effort"), et qui s'est répandue au-delà des noms thématiques, sans devenir obligatoire; — spécialement en tokh. B, des changements de timbre dans le premier et le second membres (cf. plus haut B *-pälsko* en regard de *pälsko* (A *pältsäk*) "pensée", B *yäsā-* (d'où *ysā-* par syncope) en regard de *yásā*; différemment, A *ws-ă-* : *wäs* "or", par allongement de la voyelle de composition), dus à l'accentuation sur la dernière syllabe du premier membre, pratiquement la deuxième de la séquence, pour la plupart des composés.

Prenons comme dernier exemple le nom du Buddha : B *pudñakte* en poésie, *pañakte* en prose, A *ptāñkät*, littéralement "Buddha-dieu" ("seigneur"); devant le nom "dieu" (B *ñakte* A *ñkäi*) est placé l'emprunt ancien du mot sanskrit, **pät* (avec toutes les transpositions attendues), ou la forme prétendument puriste **pud*, avec son occlusive sonore, étrangère au tokharien et censée évoquer davantage skr. *buddha-* : à côté de B *púd-ñakte*, qui est transparent, nous devons poser B **pät-ñakte* > **pat-ñakte* > *pañakte* par assimilation et simplification, et A **pät-ă-ñkät* > *ptā-ñkät*, par allongement de la voyelle de composition intercalée après une syllabe de timbre fermé (ă), selon le balancement vocalique, puis syncope en syllabe ouverte. — Cependant, la distance entre les habitudes expressives du sanskrit et du tokharien se dénonce par le fait que les

composés du texte sanskrit de base sont fréquemment transposés en syntagmes : par exemple, le premier membre d'un composé déterminatif peut être remplacé par un adjectif en B *-ṣṣe* A *-si* dérivé du terme correspondant. De plus, la simple juxtaposition se distingue difficilement, en l'absence de toute marque formelle repérable, de la composition. L'association de termes synonymes ou complémentaires, en coordination asyndétique, est parallèle au *dvandva*, mais n'en est pas la simple imitation; il s'agit d'un développement original en tokharien, dont l'exploitation stylistique est considérable, à partir d'un procédé de la poétique indo-européenne : e.g. A *ak-mal* "visage" (littéralement "œil + nez"), ancien juxtaposé qui a fourni une désignation globale (cf. "renom" exprimé par "nom + gloire", cité plus haut), ou encore AB *śwātsi yoktsi* "le manger et le boire", deux infinitifs substantivés référant à l'ensemble des moyens de subsistance; nous avons la même formulation en français ("en perdre le boire et le manger"), mais dans l'ordre inverse. Veuillez les textes pour d'autres exemples.

Après ces préliminaires sur la formation des noms, l'exposé s'articulera en cinq parties : A. Catégories, B. Emploi et forme des affixes casuels, C. Désinences et classification nominale, D. Adjectifs, E. Pronoms et déterminants. Le degré de généralité des sujets va en décroissant.

A. CATÉGORIES

1. GENRE

Les substantifs et les adjectifs connaissent seulement la distinction du masculin et du féminin; le neutre n'est connu qu'au singulier des pronoms démonstratifs (cf. § E. 2.1). L'adjectif est substantivé au masculin : e.g. A *kāsu* B *kartse* "bon", subst. "ce qui est bon" : "bien, salut, bonté", etc. Certaines finales de substantif sont caractéristiques du genre masculin ou du genre féminin, mais d'ordinaire le genre n'est identifiable que par l'accord avec l'adjectif (ou le déterminant), qui oppose nettement deux paradigmes pour le masculin et le féminin. En dehors des substantifs à genre fixe, il existe un troisième groupe de substantifs, qui s'accordent avec l'adjectif (ou le déterminant) masculin au singulier, et féminin au pluriel; d'où le terme de 'genus alternans' (*TEB*), dont on ne doit pas inférer la notion d'un troisième genre : synchroniquement, il n'y a que des masculins et des féminins. Historiquement, cette catégorie remonte au neutre : c'est pourquoi nous adopterons l'abréviation 'n.' et non pas 'a.' (= "alternant"). Exemple : nom. singulier A *āstār pältsäk* B *astare palsko* "pensée pure", au masculin, mais pluriel A *āstram pälskant* B *astarona pälskonta*, avec l'épithète au féminin pluriel; le masculin pl. serait A *āstre* B *astari*, respectivement. Cet accord spécial définit une classe de substantifs, qui se distinguent aussi par leurs finales de pluriel, remontant, directement ou indirectement, à des formes de neutre pluriel (cf. § C. 2.1). Un substantif ne peut être considéré comme essentiellement masculin que si l'on connaît sa forme de pluriel. Pour comprendre cette situation, il suffit de poser les formes qui ont subi la réduction des syllabes finales; prenons les formes de nominatif de l'adj. **newo-* "nouveau" (B *ñ(u)we* A *ñu*) :

	neutre	* <i>newo-m</i>	>	* <i>n'äwo</i>	>	* <i>n'äwă</i>
singulier						
	masculin	* <i>newo-s</i>	>	* <i>n'äwo</i>	>	* <i>n'äwă</i>

	neutre	<i>*newā</i>	>	<i>*n'āwā</i>	>	<i>*n'āwā</i>
pluriel						
	feminin	<i>*newās</i>	>	<i>*n'āwā</i>	>	<i>n'āwā</i>

La chute des consonnes finales, au nominatif comme à l'accusatif, avait entraîné, très tôt dans la préhistoire du tokharien, la confusion du neutre avec le masculin au singulier, et avec le féminin au pluriel. Cela provoquait la disparition du genre neutre; parallèlement, et pour les mêmes raisons, dans les substantifs thématiques, plus rien ne distinguait les finales des cas directs du singulier et du neutre, qui aboutissaient à la même voyelle. La répartition entre neutre et féminin était particulièrement délicate dans les noms athématiques. En effet, les finales de neutre pluriel étaient caractérisées par **-ā* (<**-a* < **-h₂*), qui évoquait la finale marquant le féminin motivé, au singulier comme au pluriel : e.g. B *ārwa* < **ārw-ā* (< **doru-h₂*), pl. de *or* "bois" et B *sāna* A *sām* < *sānā* (< **gʷenh₂*) "femme", etc.; dans les féminins athématiques continuant le type en **-ih₂-*, le singulier et le pluriel présentaient aussi un *-ā* final, respectivement **-ih₂(-s)* > **-iya* et **-ih₂-es* > **-iyas* > **-iyā* au nominatif, le yod pouvant se combiner avec la consonne précédente (**-C-iyā* > *-Cyā* > *-C'ā*) auquel cas le féminin se trouve marqué par 'consonne palatalisée +ā' en surface. En dehors de quelques vestiges, la voyelle finale **-ā* fut sélectionnée comme indice du thème de féminin, généralisé aussi dans les noms thématiques : ainsi, **-ā* (cf. **n'āwā* "nouvelle") dans les féminins motivés au lieu de poursuivre son évolution attendue vers *-o*, soit "retourné" vers *-ā*, sous l'influence du type des noms athématiques, ainsi que des démonstratifs (**sā* > AB *sā*, etc., cf. § E. 2.1). Dans le neutre pluriel, il faut admettre une extension parallèle du type athématique, soit **-ā* influant sur **-ā* final, probablement instable. Le scénario serait un peu modifié si l'on partait pour le neutre pluriel thématique d'un prototype **newa* (cf. gr. *vēa*, avec **-a* (comme dans *ζυγά*, pl. de *ζυγόν* "joug") au lieu de **-ā*, attendu à partir de **newe-h₂*, cf. véd. *návā*, plus ancien que *návāni*), déjà indo-européen (soit **newa(H)* par chute de la laryngale en fin de mot, à la pause et devant voyelle initiale du mot suivant, après son action sur le timbre de la voyelle précédente); dans ce cas, l'interaction entre neutre pluriel et féminin serait encore plus facile, à la faveur de la recaractérisation de ce dernier. Par conséquent, il devenait nécessaire de distinguer le pluriel du féminin, par rapport au singulier analogue au pluriel du neutre; assez logiquement, cela fut réalisé par la "récupération" de finales anciennes de neutre pluriel, dans la mesure où elles paraissaient s'ajouter au singulier des anciens neutres athématiques. Au prix d'un anachronisme, formons le syntagme "grand nom" au pluriel, à l'aide des formes du tokh. B, au masculin singulier *orotstse ñem*, avec un adjectif thématique; en tokh. commun, nous avions à peu près ceci :

1) **orotstsā ñemnā* "grand(s) noms"

À ce stade, le pluriel est caractérisé seulement par **-ā*, commun aux deux mots; dans l'adjectif, cette forme est identique à celle du singulier *féminin*; cette situation est tolérable tant que l'ancien neutre pluriel est compris, avec sa valeur archaïque, comme un collectif. Mais cela devient difficile, une fois que rien ne différencie plus le neutre du masculin, au singulier. Le ressort de la réfection est fourni par la métanalyse du neutre pluriel : de ce mot hérité, le singulier était d'abord **ñämän* avec l'évolution normale de **mnā* (cf. véd. *nāma*, lat. *nōmen*, etc.), puis la finale tombait, d'où **ñäm* > B *ñem* (A *ñom* par labialisation secondaire). Par suite, **ñemnā* (avec *mnā* issu régulièrement de **-mn-a* < **-mn-h₂*, cf. lat. *nōmina*), en regard du singulier

*ñem, devait être compris comme *ñem-nā, avec un nouveau morphème de pluriel, dans le stade intermédiaire :

- 2) *orots̥sā ñem+nā "grand(s) noms".

La redondance de la marque de pluriel renforçait la cohésion du syntagme, et permettait enfin de caractériser nettement le pluriel de l'adjectif, d'où

- 3) *orots̥sā+ñā ñem+nā "grand(s) noms" > B orots̥sana ñemna.

Ce scénario a donné un pluriel différent du singulier au féminin de l'adjectif, et la finale *-nā est devenue productive, dans les adjectifs comme dans les substantifs. Il va de soi que beaucoup d'autres mots se préteraiient à la même démonstration; on pourrait poser aussi bien la phrase nominale : "les noms [sont] grands", etc. L'évolution croisée du neutre et du féminin finit par remettre en cause la classification en genres, telle que nous la connaissons par les langues classiques.

2. NOMBRE

2.1. Inventaire

Le tokharien a connu un enrichissement des distinctions concrètes de nombre : outre le singulier et le pluriel, on trouve : — le duel, pour les paires occasionnelles, — le pariel, fonctionnant comme "duel naturel"; d'où quatre nombres en tokh. commun, auxquels le tokh. B ajoute un pluratif, ou pluriel distributif. Cependant, le duel est déjà en voie de disparition à l'époque de nos textes : le plus souvent, on emploie le pluriel avec le numéral "deux", pour exprimer une dualité fortuite. Le pariel, bien vivant, est destiné à pourvoir à l'expression de la dualité nécessaire, qui était une fonction secondaire, stylistiquement marquée, de l'ancien duel : pour les parties du corps (voir plus loin), et généralement pour les paires stables : B oksaine "deux bœufs" (sg. okso) sous le même joug, B ñaktene "le couple divin", i.e. le dieu (ñakte) et sa femme (cf. véd. mitrā "Mitra avec (Varuna)", pour mitrā-várūṇā). Dans l'adjectif, les formes de duel et de pariel semblent interchangeables. Le pronom démonstratif dispose de formes de duel, mais pas de pariel. Nous allons passer en revue dès maintenant les marques des nombres autres que le singulier et le pluriel.

2.2. Duel

Deux finales : 1) AB -i < *-ī < *-ih₁, ancien duel neutre; sans traiter davantage le problème phonétique, on notera que l'évolution de la séquence *-ih₁- est apparemment la même dans le suffixe d'optatif. Au duel, *-ī remplace la finale *-ā de pluriel, e.g. B wi pwāri "deux feux", pl. pwāra, de puwar; de même, B tai slōkanmine "dans (-ne) ces (tai) deux strophes", sur slōkanna, pl. de slōk (emprunt de skr. slōka-).

2) B -ñc (plus fréquente que -i). Cette finale continue le vrai duel animé d'un thème en *-nt- : *-nt-e > *-ñc(ä) en tokh. commun. Elle est solidaire de la finale *-nt-ā (< *-nt-a < *-nt-h₂) de pluriel, cf. wi rsoñc "deux empans", pl. rsonta, de raso < *räso (nom résultatif de räs- "allonger, étendre"); de l'adj. perneu, obl. sg. m. pernent "brillant, digne", etc., pl. f. pernenta (ancien neutre !), du. perneñc (soit *-wont-e en remontant le

plus loin, cf. chap. II, § B. 2.3.2, 3) pour l'analyse de ce dérivé), qui figure comme épithète du pariel *paiyne* “les deux pieds”. Le seul moyen de concilier cette désinence sûre *-e, superposable à lit. -e, gr. -ε (nόδες), avec la finale *-ō des noms thématiques (gr. ἔντω : ἔντος, véd. ásvā : ásva-, d'où -ā étendu aux athématiques : pād-ā), est de poser *-h₁e après consonne et *h₁ après voyelle : soit *-o-h₁, comme *-i-h₁ et *-u-h₁ (cf. véd. áhi-“deux serpents” : áhi-, sūnū “deux fils” : sūnū-). Il me paraît plus difficile de poser *-nt-i-h₁ pour cette finale, avec la même désinence de duel que précédemment; il serait surprenant que le duel animé n'ait laissé aucune trace.

2.3. Pariel : nom.-obl. B -(a)ne A -(ā)m, gén. B -naisāñ

Sauf à supposer l'adjonction d'un thème pronominal (*no- ? — dont le duel serait normalement *no-h₁ > *nā, incompatible avec B -ne), le point de départ doit être recherché dans des thèmes comportant un -n- : le meilleur candidat est A pāssām B pāscane “seins”, mot connu seulement au pariel, < *pāscānā < *psteno- avec anaptyxe dans le groupe initial, cf. véd. stāna- (-psn-ya- en composition), arm. stin, av. fštāna, etc. Ce nom au singulier — “poitrine” — désignait justement une paire d’organes, et sa finale pouvait être réinterprétée. Dans A pārwān- (loc. pārwānam) B pārwāne “sourcils”, autre nom connu seulement au pariel, il faut partir d'un thème *pārwān- < *pruwān- (cf. chap. II, § B. 2.4.8) < *bhruwōn- (donnant parallèlement v. isl. brūn), doublet en nasale (*-on-) du nom *bhruH- reflété par véd. bhrū-, gr. δ-φρυξ, lit. bruvis, etc. On peut concevoir que *pārwān- ait aligné sa finale sur celle du mot précédent, *pāscānā, d'où *pārwānā > B pārwāne, etc. Simultanément, la métanalyse de cette formation devait être favorisée par le contraste facile entre la finale ^onā de *pāscānā et *pārwānā, désignant des parties doubles du corps, et le morphème productif *-nā de neutre pluriel (cf. B akruna “larmes”, seulement pluriel, en regard de A ākār < *akru, pl. ākrunt : véd. ásru-, av. asru-, neutres, plus loin gr. δάκρυ). Puisque le singulier n'existe pas, il était possible de réinterpréter ces deux mots en *pāscā-nā et *pārwā-nā, par séparation de leur seul dénominateur commun, associé secondairement à la notion de dualité. Ce nouveau morphème *-nā, isolé en tokh. commun, s'est ajouté à l'oblique sg. : e.g. B pokaine A pokem “les deux bras” (pl. B pokaiñ A pokeñ : B sg. obl. pokai, A nom. = obl. poke), B şarne A tsarām “les deux mains” (sg. obl. = nom. B şar A tsar), etc. Dans deux mots, il a élargi d'anciennes formes de duel, qui n'étaient plus suffisamment marquées : B kenīne “les deux genoux”, sur l'ancien duel keni< *gōnwi régulièrement (duel de *gōnu, neutre : gr. γόνυ, véd. jānu; A *kanwe, pariel kanwem, tiré d'un doublet récent); keni est encore employé comme équivalent de kenīne, le nouveau pariel, mais celui-ci repousse déjà keni vers le singulier, d'où un pluriel keni-nta, etc. Le nom de l'œil, A ak B ek, a un pariel A aśāñ B es(a)ne < *ăśānā, soit *ăśā+nā, où *ăśā continue simplement *okʷ-e, avec la désinence d'animé à la place de celle de neutre : on est tenté de partir de *(h₃)okʷ-i-h₁, avec l'autre désinence, qui donne v. sl. oči, lit. aki, et avec une syllabation différente, gr. hom. ὄσσε (< *okʷ-ye). Mais d'après la finale -i de duel, qui ne peut refléter que *-ih₁, il serait difficile d'imaginer un traitement spécial (*-yā, vel sim.) pour ce mot. Rien ne s'oppose à ce que la séquence *-ih₁ ait un traitement différent de *-ih₂ (> *-(i)ya dans le féminin des adjectifs, cf. le développement grec); la relative précarité de la “laryngale 1” par rapport aux autres, et surtout à la

“laryngale 2”, la plus solide et la plus fréquente, se manifeste aussi dans d’autres langues. Ces considérations permettent d’expliquer B *-es*, dans l’adverbe *ynes* “visiblement”, comme le reflet de cet ancien duel recaractérisé ailleurs par **-nă*, ou comme le locatif sg. **okʷ-i* (cf. chap. II, § B. 2.2.3, 1) c). — Enfin, au génitif, la finale B *-naisän* (e.g. *esnaisän* pour “les deux yeux”, et *tainaisän* pour le démonstratif *su m. tu n.*) fait penser à gr. *-οιν* (hom. *-οιν*, arcad. *-οιν*) < **-oisin* (donnant normalement tokh. **-ais(än)*, nécessairement élargi ?), mais il est malaisé d’aller plus loin.

2.4. Pluratif

Cette formation originale, limitée au tokh. B et peu attestée, permet d’individualiser les éléments d’un ensemble, e.g. *misaiwenta* “de la viande (*mīsa*, pl. tantum) en morceaux, en unités”, “des morceaux de viande”; on parle de moines qui seront invités “chacun dans une maison”, c’est-à-dire “dans des maisons, prises une par une”: *ostuwaiwenta-ne*, locatif du pluratif de B *ost* “maison”, pl. *ost(u)wa* (< **wāstuwa* < **wastu-h₂*). Le morphème de pluratif est *-aiwenta* (ou *-iwenta*, avec intégration de la finale de neutre), que le sens rapproche du mot indo-eur. pour “seul, unique”: **oi-wo-*, reflété par gr. *οἰος*, av. *aēuuā-*; le produit **aiwe* de **oiwo-* (ou **iwe* de **eiwo-*, théoriquement possible) en tokh. B aurait reçu la finale vivante *-nta* de pluriel (cf. autrement angl. *singles*).

3. CAS

La déclinaison comporte deux étages, l’un synthétique et l’autre analytique; seules les désinences du premier type sont conformes au schéma flexionnel de l’indo-européen.

3.1. Cas primaires

Les désinences sont spécialisées selon le nombre, et partiellement le genre, aux cas suivants :

- nominatif;
- vocatif (seulement en B);
- oblique : ce cas correspond à l’ancien accusatif, dans ses diverses valeurs : accusatif d’objet, d’extension spatiale et temporelle, directif;
- génitif : outre ses fonctions connues, il prend celle de datif, en distribution complémentaire avec l’oblique et l’allatif, et il marque le complément d’agent avec les formes nominales du verbe, dans les périphrases.

Comme les formes de ces désinences servent à distinguer les classes nominales, nous les étudierons plus loin (§ C. 1-2).

3.2. Cas secondaires

Des marques indifférentes au nombre (et au genre) sont postposées à la forme d’oblique du singulier, du pluriel, du duel, etc. Ces cas expriment les fonctions dites “concrètes”, dévolues traditionnellement aux cas obliques, d’où le terme, en soi discutable, donné au cas direct qui sert

de base à l'adjonction des marques casuelles, et qui exprime l'accusatif : "oblique". Ces cas obliques sont au nombre de sept :

- 1) instrumental (seulement en A),
- 2) perlatif,
- 3) comitatif,
- 4) causal (seulement en B).

Ces quatre cas occupent les fonctions de l'instrumental indo-eur. : en B, le perlatif couvre aussi les valeurs de l'instrumental; en A, l'expression de l'instrumental "pur" (moyen) dispose d'un cas spécial. Inversement, le causal spécialisé de B, pour exprimer la motivation par une émotion ou un sentiment (e.g. *kawāñ* "par désir", sur *kāwo*), est pourvu par l'instrumental en A. Tout cela prouve le caractère relativement récent, et instable en tokh. commun, de ces distinctions. Les autres cas expriment diverses valeurs locales :

- 5) allatif,
- 6) ablatif,
- 7) locatif.

Des chevauchements s'accréditent aussi entre les cas locaux : les emplois laissent percevoir une tendance à la distribution complémentaire. Pour exprimer le lieu où l'on va, on trouve l'oblique, en fonction de directif, quand le lieu est non précisé, généralement dans des tours figés ("aller à la maison"), mais l'allatif ou le locatif, quand il s'agit d'un lieu déterminé, précis ("aller à cette maison, dans le palais du roi, dans un pays étranger", etc.). Il n'y a pas de datif : ses valeurs sont pourvues par le génitif (attribution, tour possessif "être à N"), par l'oblique et par l'allatif (complément des verbes "dire", désignant l'interlocuteur), ce dernier marquant — assez fréquemment en B — l'infinitif à valeur finale. L'agent est exprimé par le génitif, le perlatif et l'instrumental; en A, la distribution est lexicale : instr. [- hum] / perl. [+ hum], alors que le génitif est restreint au complément d'un prédicat nominal dans les deux langues.

Ces marques casuelles sont secondaires, parce qu'elles ne sont pas complètement univerbées avec leur base, la forme d'oblique. On appellera donc "affixes" les marques des cas secondaires, pour les distinguer des "désinences" de nominatif, d'oblique et de génitif.

B. EMPLOI ET FORME DES AFFIXES CASUELS

1. INDÉPENDANCE ET FLEXION DE GROUPE

Les formes casuelles secondaires constituent un syntagme, et non un mot phonologique. Voyons le paradigme complet (à l'exception du causal, restreint lexicalement) de deux substantifs : A *yuk* B *yakwe* "cheval" et A *orik* B *enkwe* "homme", tous deux masculins.

— “cheval”

A

	sg.	pl.	sg.	pl.
nom.	yuk	yukañ	yakwe	yakwi
gén.	yukes	yukasñi	yäkwentse	yäkwemts
obl.	yuk	yukas	yakwe	yakwem
instr.	yukyo	yukasyo	Ø	Ø
perl.	yukā	yukasā	yakwesa	yakwentsa
comit.	yukasñäl	yukasasñäl	yakwempa	yakwemmpa
all.	yukac	yukasac	yakwes(c)	yakwem(c)
abl.	yukäş	yukasäş	yakwemem	yakwemmem
loc.	yukam	yukasam	yakwene	yakwenne

— “homme”

nom.	onk	onkañ	eñkwe	eñkwi
gén.	onkis	onkañi	eñkwentse	eñkwemts
obl.	onkam	onkas	eñkwem	eñkwem
perl.	onknä	onksä	eñkwentsa	eñkwentsa
comit.	onknasñäl	onksasñäl	eñkwemmpa	eñkwemmpa
all.	onknac	onksac	eñkwem(c)	eñkwem(c)
abl.	onknäş	onksäş	eñkwemmem	eñkwemmem
loc.	onknam	onksam	eñkwenne	eñkwenne

On notera au passage que dans le type de B *eñkwe*, à partir de l'oblique, les formes sont identiques au singulier et au pluriel; si la distinction est nécessaire, elle devra être pourvue par un adjectif ou un déterminant. En A, la voyelle *-a-* dans l'oblique sg. et pl. de *onk* a été régulièrement syncopée en syllabe ouverte après l'addition de l'affixe secondaire commençant par voyelle (e.g. perl. sg. **onkan+ä*, pl. **onkas+ä*); par contre, en B, qui reflète un stade plus proche du tokh. commun, les affixes secondaires ont été ajoutés *après* le placement de l'accent sur la pénultième: **yäkwe* > *yakwe*, nom. et obl. sg., mais gén. sg. *yäkwéntse*, par opposition au comitatif **yäkwe+mpa* > *yakwe-mpa*, par exemple. Tous les cas secondaires de “cheval” en B présentent ainsi le vocalisme *a* dans la première syllabe, révélant son accentuation. De même, on opposera, de *lakle* “douleur” (< **läkle*), pl. nom.-obl. *läklénta*, gén. sg. *läkléntse*, dérivé adj. *läkléşše*, d'une part, et sg. perl. *läkle-sa*, loc. *läkle-ne*, d'autre part. Cependant, l'affixe d'ablatif est parfois univerbalisé. Ce fait phonétique montre déjà qu'une forme comme le comit. sg. *yakwe-mpa* se termine par une postposition, plutôt que par une désinence.

La “flexion de groupe” résulte de la valeur récurrente de l'affixe secondaire (A), qui peut figurer, dans un syntagme copulatif, seulement une fois, après le dernier substantif: *S₁(-A) S₂(-A) ... S_n-A*, e.g.

A	kuklas	yukas	onkälmäs	-yo
	“chars”	“chevaux”	“éléphants”	“avec”
	oblique pl.		instrumental	
=	“avec des chars, des chevaux et des éléphants”.			

L'affixe secondaire est en facteur commun, à l'instar d'une pré- ou d'une postposition. Ce n'est qu'une option, car on peut aussi bien répéter l'affixe secondaire après chacune des formes d'oblique. Cette règle vaut également pour le génitif, singulier et pluriel. Dans le syntagme déterminatif (ordre déterminant – déterminé), le démonstratif ou l'adjectif épithète d'un substantif à un cas secondaire est normalement à l'oblique, e.g.

B	<i>krent</i>	<i>yāmor -sa</i>	
	"bon"	"l'acte -par"	= "par l'acte bon".
	oblique sg.	perlatif	

Lorsque le substantif est au génitif (G), le déterminant (D), démonstratif ou modifieur, peut être à l'oblique aussi bien qu'au génitif : D(-G) S-G; ou bien B *kreñcepi* (gén. sg.) *wnolmentse* (id.) "d'un être (*onolme*) bon", ou bien B *añmalāškem* (obl. sg.) *kässintse* (gén. sg.) "du maître (*kässi*) compatissant". — Par conséquent, le génitif se situe à la frontière entre cas primaires et cas secondaires : il participe à la syntaxe des affixes, sans doute parce qu'il a été perçu comme fondé sur la forme d'oblique.

L'indépendance de l'affixe secondaire est encore vivante en tokh. B, où ce morphème peut être séparé du nom sur lequel il porte par un autre nom ou par une particule. Voyez la formule de datation au début d'une feuille de comptabilité de monastère (Cp. 25) : *śkas kṣumntsa* (perl. sg. de *kṣum*) *nāśmīm* (obl. sg.) *lānti* (gén. sg., forme populaire pour *lānte*) *mokoškai* (obl. sg.) *pikul-ne* (loc. sg.) *naimañe* (obl. sg.) *śak meñantse* (gén. sg. de *meñie*) *ne* "En l'an de règne six (*śkas*) du roi Nāśmi, dans l'année (*pikul*) du Singe (*mokoška*), au dix (*śak-ne*) du mois Naimañe (initial)"; à la fin de cette date, l'affixe de locatif *ne*, portant sur le cardinal "dix" (*śak*), est un mot autonome, qui est coupé du numéral par le génitif partitif *meñantse*, lui-même séparé du nom du mois. Cette "tmèse" illustre bien le caractère non désinentiel de ces affixes en tokh. commun. Les textes commentés (chap. V) fournissent plusieurs exemples de flexion de groupe.

2. DÉVELOPPEMENT DES MORPHÈMES

Les affixes secondaires présentent encore tous les traits de postpositions : en plus de leur autonomie (révélée par l'accentuation en tokh. B), ils valent justement pour tous les termes d'un syntagme, en étant placés à la fin. La constitution de ces affixes pose deux grands problèmes : — ils sont en majorité différents dans les deux langues, ce qui tendrait à prouver qu'ils furent intégrés à la déclinaison seulement dans la période dialectale du tokh. commun; — quel est leur rapport avec des adverbes, conjonctions, pré- ou postpositions encore en usage ? Dans le tableau suivant, nous placerons ces mots dans la colonne de droite, en regard des affixes :

	A	B		
- instrumental	-yo	-Ø		A <i>yo</i> conj.
- perlatif	-ā	-sa	(*-ā)	
- comitatif	-assāl	-mpa		A <i>śla</i> B <i>śale/śle</i>
- allatif	-ac	-ś(c)	(*-cā)	A <i>añc</i> B <i>ecce</i> A <i>aci</i>
- ablatif	-āś (-ăś)	-mem		A <i>śu</i> B <i>mante</i>
- locatif	-aṇ	-ne	(*-nā)	A <i>an(n)e</i> B <i>enem</i>
- causal	Ø	-ñ		

Nous avons noté entre parenthèses les affixes dont la forme peut être reconstruite, avec plus ou moins de certitude, en tokh. commun. Je reprends ici les arguments de J. Gippert, dans un article récent (*TIES* 1, 1987, pp. 22-39), avec quelques différences de détail.

2.1. Affixes du tokharien commun

Un seul affixe est restituable immédiatement, celui du locatif : prenons A *yukam* B *yakwene* de "cheval", qui remontent à *yäkwā-nă; -a- dans la forme du tokh. A est le reflet de la voyelle finale du thème, qui a disparu des cas directs. Après l'apocope de cette voyelle à l'oblique et au nominatif sg. dans *yäkwā, et simultanément dans le locatif sg. *yäkwānă, un nouveau rapport s'établissait entre *yuk* (< *yäkw+) et *yukam* (< *yäkwān+), d'où l'extraction de l'affixe -am pour ce cas. L'affixe *-nă du tokh. commun peut être apparenté à l'adverbe A *an(n)e* B *enem* "à l'intérieur, dedans", dont l'élément commun est *änă-; mais il continue simplement *no, qui est reflété aussi en lituanien par la postposition -n(a) du cas secondaire, formé sur l'accusatif, et appelé illatif : elle repose sur *-nă ou *-na du baltique, proche de la préposition *na* "sur" du slave. Plus loin, ce *no doit être associé au type *en de gr. év, lat. *in*, etc.

Au début des affixes de perlatif et d'allatif, la présence de -s- en B, par contraste avec la voyelle (ou l'initiale vocalique) en A, s'explique par l'intégration d'un élément antérieur, soit *-s- suffixal, soit finale de l'oblique pluriel (remontant à l'accusatif : *-ns). La première solution est théoriquement possible, mais elle ne peut être démontrée effectivement par la réinterprétation en tokharien d'un ancien thème en *-s-, neutre ou animé. Nous retiendrons la seconde solution. À l'oblique pl., A *yukas* et B *yakwem* peuvent continuer *yäkwāns avec la désinence *-ns bien connue (< *ekwo-ns, cf. *infra* § C. 2.2.1). Posons les formes des cas secondaires :

- | | | | | |
|------------|-------------|---|--------------------------------------|-----------|
| - perlatif | *yäkwāns+ā | > | B yakwentsa | A yukasā, |
| - allatif | *yäkwāns+cā | > | B yakwemsc(o), forme la plus longue. | |

Après le passage de *-ns à B -n pour la finale absolue, il devint possible, en regard de l'oblique pl. *yäkwen, de réinterpréter par métanalyse *yäkwensā et *yäkwemsc(ā) en *yäkwen-sā et *yäkwen-sc(ā) : les affixes ainsi extraits furent ajoutés symétriquement à l'oblique sg. *yäkwe (< *ekwo-m), soit *yäkwe-sā et *yäkwe-sc(ā), qui précèdent immédiatement les formes attestées. En finale, la simplification ultérieure du groupe -sc est naturelle. La différence de traitement entre le génitif sg. *yukes* et l'oblique pl. *yukas* en A pose un problème : il faut admettre que la séquence *-āns+V-, où V- représente la voyelle initiale d'une postposition, n'a pas subi la même évolution que la séquence *-ānsV(%) proprement intérieure en tokh. commun : celle-ci présente une épenthèse de i en tokh. A, cf. génitif sg. A *yukes* (< *yäkwaⁱnsā) B *yäkwentse* < *yäkwānsā (cf. *infra* § C. 1.4.2); revoyez l'évolution analogue pour "épaule" : A es B *āntse* (chap. II, § B. 2.4.3). Par rapport aux formes d'oblique sg. et pl. du tokh. A, les affixes *-ā et *-cā n'ont pas eu un destin parallèle : le premier s'ajoutait directement à la forme d'oblique sg. *yuk+ā*, comme à celle d'oblique pl. *yukas+ā*; mais le second a connu la même métanalyse que l'affixe de locatif *-nă, par intégration de la finale du thème : *yäkwā+cā > *yukac*, coupé en *yuk-ac* en regard du nouvel oblique sg. *yuk* après apocope, d'où -ac étendu au pluriel : *yukas+ac*, etc. Ces formes des affixes apparues dans les noms thématiques animés (cf. le rôle décisif de l'ancien accusatif pl.) ont été généralisées aux autres types, et notamment aux classes qui continuent des neutres athématiques.

Le processus de constitution des affixes secondaires à partir de postpositions était déjà engagé en tokh. commun, même si les résultats divergent dans les deux langues. Il résulte de la dégradation des syllabes finales en pré-tokharien. On attribue souvent cette création d'une flexion agglutinante à l'influence d'autres langues, mais le développement est d'abord dû à des conditions internes au tokharien. En plus du locatif *-nā, nous pouvons donc reconstruire les affixes de perlatif et d'allatif : *-ā et *-cā; leur étymologie reste problématique. Le perlatif *-ā peut remonter à une postposition *a(C) ou *ā(C); on peut évoquer lat. *ad* (préverbe et préposition), ou véd. ā, av. ā (préverbes, et aussi postpositions), en admettant que la forme indo-iranienne *ā continue *ē ou *ā, et non *ē (> tokh. *yā). L'allatif *-cā semble d'abord proche de B *ecce A aci* (adverbe et préverbe, aussi postposition en A) "par ici", mais l'analyse de ces mots reste obscure, sans compter que le rapport sémantique n'est pas simple. En sortant du tokharien, *-cā peut remonter théoriquement à *-Te ou *-Ti, avec n'importe quelle occlusive dentale : soit *-de (cf. gr. ὅλον-δε), soit *-dhi (cf. gr. ὅλον-θι), soit *-te (cf. peut-être gr. έτε "jusqu'à ce que" < *enste, bien que gr. -te puisse continuer *-kʷe). Le rapprochement avec les postpositions allatives du grec est satisfaisant pour le sens; la seconde possibilité (*-dhi) permettrait de rattacher aussi notre affixe à la postposition A *añc* "vers, à" (régissant l'oblique) et à l'adverbe véd. *ādhi* (aussi préverbe et préposition, régissant divers cas, avec divers sens), tous deux pouvant remonter au même prototype (**ndhi*, soit **n-*-dhi ?).

2.2. Autres affixes

Dans la même perspective, il existe une parenté évidente entre l'affixe du comitatif *-assäl*, propre au tokh. A, et l'adverbe et postposition de même valeur : A *s̥la* B *s̥ale/s̥le* "avec", à reconstruire pour le tokh. commun. Pour ce cas, on peut encore saisir comment s'est opéré le passage de la postposition (régissant l'oblique) "avec" à l'affixe casuel. Selon le même processus que pour l'allatif A *yukac* et le locatif A *yukam*, l'affixe *-assäl* fut extrait de *yukassäl* *yäkwä (obl.) + *s̥(c)älä*, au singulier : "cheval-avec". Le groupe *s̥c-* rend compte de la géminée *-ss-* dans l'affixe, si elle est authentique. Si elle est secondaire, on peut poser simplement **sälä*, qui donnera, comme **s̥calä*, A *s̥la* par syncope et B *s̥ale/s̥le* (réflétant deux accentuations possibles), anciennement selon la place dans la phrase. La forme **s̥calä* remonterait à un prototype *stelo-, et **sälä* à *kʷelo-, sur des racines bien connues (*stel- et *kʷel-); mais aucune ne s'impose pour le sens de "compagnie, société", etc. Par contre, l'affixe B *-mpa* pour le même cas est complètement obscur : *-mäpä en face de gr. μέτα ? En tout cas, on ne peut y retrouver le dérivé d'une racine. Le mouvement de renforcement des cas concrets se poursuit; le comitatif est souvent suivi, dans les deux langues, d'une postposition, signifiant "ensemble" (littéralement "en un") : B *se, eṣe* (composé avec *ā(n)- < *n- "dans"), *s̥esa* (perlatif), A *syak* (avec particule *-ak*, emphatique). L'addition de morphèmes pourrait expliquer les affixes les moins transparents.

Les formes d'ablatif sont inexpliquées, même si A *-ās* est proche de *su*, adverbe et postposition, "depuis, à partir de" —, qui se place justement après un ablatif; et B *-mem* (< *-mons ou *-mont) n'est peut-être pas sans relation avec *mante* adv. "en haut, vers le haut" et postposition "à partir de" (< *m̥tos ou *m̥t̥om ?). Pour cette dernière forme, on pense, comme pour le comitatif **s̥(c)älä*, à un vieux lexème figé : de la racine *men- (cf. lat. *mōns, mentum*, etc.) "être saillant" ? Il nous reste à traiter deux morphèmes isolés, ceux de causal et d'instrumental, l'un et l'autre réservés à une seule langue. L'affixe d'instrumental *-yo* du tokh. A est originelle-

ment identique à la conjonction *yo* “et”; ce mot coordonne généralement des syntagmes, et plus spécialement deux termes associés, à divers cas : N₁ *yo* N₂, variante de la coordination asyndétique N₁ N₂ du binôme nominal (voir plus haut, à propos du *dvandva* en tokharien). La conjonction *yo* marque pluôt une liaison forte, essentielle, entre deux substantifs proches ou complémentaires dans le même champ sémantique : la relation entre “et” et “avec” est concevable. Pour le rapport fonctionnel, on a rapproché la préposition *ar* “avec” du letton, qui coïncide avec l’adverbe *ar*, *ari* “aussi”. Pour la forme, A *yo* suppose nécessairement une diphongue : **yau* en tokh. commun, sans forme correspondante en B; il n'est guère possible d'en dire plus. En tout cas, il est exclu de tirer A *yo* directement d'indo-eur. **yo*, qui donne d'abord **yā*; cette forme, augmentée en **ya+u*, pourrait donner notre mot. Mais il ne faut pas oublier que tokh. com. **yā(?)* a d'autres sources possibles (dont **ē-*); il n'est pas interdit de spéculer sur une séquence **yo(H)u* héritée, et déjà composite. — Enfin, le cas du causal en *-ñ* du tokh. B est tout différent : il s'agit d'une ancienne finale désinentielle, alors que nous avons vu jusqu'à présent des postpositions ou des adverbes accolés au thème à la place des anciennes désinences; cette situation inversée du causal confirme le sens de l'évolution : nous avons déjà noté que le génitif fonctionnait comme un affixe en facteur commun dans la flexion de groupe. Précisément, le morphème du causal B *-ñ* < **-ñā* s'explique facilement à partir de **-n-es*, génitif-ablatif sg. de thème en **-n-*; c'est un bon exemple, auquel d'autres peuvent s'ajouter, du rôle des thèmes en nasale dans l'histoire de la flexion nominale. À l'origine, cet affixe est probablement identique à une des désinences de génitif sg. (*-ñ*, cf. § C. 1.4); la même finale a connu deux spécialisations divergentes, le causal continuant une des valeurs possibles de l'ablatif. Rappelons que le génitif et l'ablatif sont confondus formellement dans les noms athématiques en indo-européen.

C. DÉSINENCES ET CLASSIFICATION NOMINALE

La présentation du manuel (*TEB*) distingue 7 classes de substantifs et 4 classes d'adjectifs, avec de nombreuses sous-classes. De fait, les différents types de flexion nominale entrent mal dans les modèles de description habituels : thèmes athématiques vs thématiques, ou thèmes consonantiques vs vocaliques; en dehors de quelques vestiges de la déclinaison athématique, le tokharien possédait un système foisonnant, que nous saissons en pleine période d'évolution vers un état très différent de l'état indo-européen; la déclinaison thématique est profondément transformée, puisqu'au singulier son accusatif et son génitif ont été remplacés, etc. La classe flexionnelle d'un substantif est définie par ses formes de pluriel, et secondairement d'oblique. En résumé, on voit se fixer pour les cas directs des marques flexionales, qui sont aussi des indices classificatoires, à valeur sémantique : cette tendance dominante n'a pas encore complètement abouti pour tout le lexique. Trois principes se dégagent :

- 1) L'ensemble des substantifs se divise, à quelques exceptions près, en deux groupes, identifiés comme les “êtres doués de raison”, d'une part, et les “êtres non doués de raison” (animaux, choses), d'autre part. Cette opposition peut s'exprimer commodément par le trait sémantique [\pm humain]. Au singulier, seuls les substantifs du premier groupe possèdent un oblique en *-m/-n*; cette désinence, en plus de sa valeur casuelle, est donc marquée [+ hum.], cf. plus haut B *enkwem* A *onkam* “homme”, en face de B *yakwe* A *yuk* “cheval”.

- 2) Le pluriel tend à se constituer sur un *thème* différent de celui du singulier; ce procédé est déjà généralisé pour les substantifs du second groupe [– hum.], mais il gagne de manière productive tout le système, sans distinguer encore nettement des catégories lexicales à l'aide des finales diverses de pluriel.
- 3) Le féminin n'est plus une catégorie homogène; la plupart des féminins adoptent au pluriel un thème spécial, alors que la situation du singulier n'est pas bien fixée. D'une manière générale, les substantifs de genre féminin n'ont pas de désinences propres au singulier; cependant, on perçoit un effort pour isoler formellement le féminin motivé ou "sexué", dans les noms référant à des êtres de sexe féminin : la voyelle finale *-a* (*-ă) tend à caractériser uniquement le féminin marqué. Tout cela semble annoncer la création d'une classe resémantisée du féminin.

Rappelons que la catégorie du genre (cf. § A. 1) était mise en péril par l'existence de substantifs dont le genre variait du singulier au pluriel, et qui présentaient justement un thème propre au pluriel, et invariable. La suite de l'évolution serait la disparition de l'opposition de genre entre masculin et féminin, et son remplacement au singulier et au pluriel.

1. FORMES DU SINGULIER

1.1. Nominatif

Par suite de l'évolution des syllabes finales, le nominatif n'a plus de désinence; dans les noms thématiques, le nominatif et l'accusatif se confondaient au masculin (*-o-s et *-o-m > *-ă), que rien ne distinguait plus du neutre, que ce dernier soit thématique (*-o-m dans les noms, *-o-d dans le démonstratif) ou sigmatique (*-os). La confusion se produisait aussi dans les noms athématiques en consonne : l'accusatif animé *^oC-*m* > *^oCă̄n devenait identique, après la chute de *-än en tokh. commun, au nominatif, cf. B wek A wak "voix" < *wă̄k, nom. = obl., à partir de *wokʷ-s et *wokʷ-*m* (cf. véd. vā̄k, vā̄cam et lat. vox, vōcem). Le nominatif se définit donc négativement par rapport à l'oblique, quand celui-ci conserve ou acquiert une forme propre; dans la plupart des noms, il constitue le thème du singulier.

1.2. Vocatif

Il n'est distinct du nominatif qu'en tokh. B, avec trois finales selon le thème, défini par la forme du nominatif :

- dans les thèmes en ^oCe, le vocatif est en -a, e.g. *ñakta*, de *ñakte* "seigneur, dieu";
- dans les thèmes en ^oC'e (i.e. quand la dernière consonne est palatalisée), il est en -u, e.g. *kaurṣu*, de *kaurṣe* "taureau" (métaphorique, à l'adresse d'une personne), *empelyu* sur *empelye* "effrayant";
- dans les thèmes en -a (part. prés. en -ñca, noms d'agent en -ca) et dans d'autres adj. verbaux, il est en -ai, e.g. *aiṣṣeñcāi* de *aiṣṣeñca* "donateur" (sur le thème de présent de ai- "donner"), et aussi, par extension, *klyomai* de *klyomo* "illustre, noble".

Au total, il n'y a de vocatif spécial que pour les noms catégorisés [+ hum.]. La finale -a (< com. *-ă) pourrait refléter l'ouverture de la voyelle finale du thème *-ă en tokh. commun, dans l'intonation particulière de l'appel; *-u ne peut être lié aux thèmes en *-u-, puisque ceux-ci

perdaient leur voyelle finale : il s'agit peut-être d'une particule univerbée (cf. gr. ὅ, lat. *ō*, précédant le vocatif). Le seul héritage possible serait celui de la finale *-ai*, qu'on retrouverait en védique : *prīye* (< indo-iran. **priyai*), voc. sg. de *priyā*, féminin de l'adj. *priyā-* “cher”; serait-ce *-eh₂-i, possible phonétiquement, dans diverses formations en *-eh₂-, dont les suffixes complexes du tokharien ? Il paraît plus difficile d'admettre que l'oblique sg. en *-ai* de ces noms tokh. en *-a* ait servi de vocatif.

1.3. Oblique

D'après ses valeurs, ce cas continue l'accusatif; cette origine est avérée par la forme, car l'ancien accusatif dans des thèmes vocaliques ou consonantiques (*-V-m et *-C_m > -V(n) et -C(än) respectivement) donnait normalement une forme identique à celle du nominatif, en dehors des noms alternants; voyez plus haut “cheval” comme exemple des noms thématiques (A *yuk* B *yakwe* nom. = obl. < *ekwo-s et *ekwo-m). Les finales d'oblique sont diverses : outre la finale productive en nasale, elles sont les produits de l'évolution spéciale de quelques thèmes.

1.3.1. Le morphème AB -m /-n/

Remarquons d'abord que cette nasale commune aux deux langues représente une exception sur le plan phonétique; en effet, A *-m* correspond normalement à B *-ne* < *-nă, cf. l'affixe du locatif traité plus haut (§ B. 2.1). Cette anomalie répond au besoin de distinguer formellement une classe de noms. La désinence *-m* est réservée aux substantifs catégorisés [+ hum.]; les subst. [+ hum.] qui avaient hérité d'une forme d'oblique différente de celle du nominatif, et conservée phonétiquement (cf. les noms de parenté, par exemple), ne prennent pas cette finale. Il est notable que B *onolme*, qui désigne simplement un être vivant (“animé”, étymologiquement, cf. chap. II, § B. 1.2.2, 2 a), n'a pas un oblique sg. marqué par *-m*, en dehors du cas où il réfère à une personne “douée de raison”, au Buddha. Cette finale est productive : limitée aux masculins en B, elle se généralise aux féminins en A (e.g. A *lāntsā-m* “reine” en regard de B *lāntso*). Elle s'applique aux noms de personne empruntés au sanskrit : voyez les nombreux exemples dans les deux textes (chap. V); les noms thématiques (skr. nom. -as, acc. -am) ont adopté la flexion tokharienne (nom. -e, obl. -em), qui résulte d'un renouvellement du type thématique. Les adjectifs prennent aussi cette désinence, de façon inégale dans les deux langues : en A, *-m* (-äm après consonne) dans toutes les classes, au féminin (-äm) comme au masculin, en B seulement au masculin de quelques formations (-re, -ske, -ske, -i, et secondairement -o). Étant donné que les descendants des noms thématiques n'ont pas cette désinence quand ils réfèrent à des êtres [- hum.], il n'est guère vraisemblable de supposer une préservation de la désinence *-m héritée, par l'effet de la liaison avec le mot suivant. L'hypothèse d'une particule, ou d'un pronom, sans être totalement exclue, reste en l'air, car on ne peut retrouver la situation favorable à cette adjonction. Le scénario plausible recourt aux faits observables en tokharien. En principe, les lois phonétiques s'appliquent sans restriction : l'accusatif sg. en *-C-m et *-V-m est traité comme les finales des numéraux “neuf” et “cent” (cf. chap. II, § C. 2.9 et 2.13), et se confond le plus souvent — toujours dans les noms thématiques — avec le nominatif; par suite, le tokharien commun utilise une finale disponible pour exprimer une distinction fonctionnelle importante.

Le point de départ est indiqué par l'oblique sg. du nom du “chien” (AB *ku*), qui est le seul nom d'animal à présenter cet *-m* : A *kom* B *kwem*, continuant régulièrement tokh. commun

*kwān(ān) < *k̥won-*m* (cf. véd. śvān-am, plus archaïque que gr. κύνα); la nasale préservée en fin de mot est celle du *thème* protégée par la voyelle suivante, qui n'a disparu qu'au cours de la période du tokh. commun. À plusieurs cas, nous pouvons identifier les formes de thèmes en nasale : au neutre pl., au nominatif pl. masculin et féminin, au génitif sg., etc. Il est donc possible qu'une finale d'accusatif sg. en *-on-*m* ait fourni l'oblique, le nouvel accusatif d'une partie des animés. Plus précisément, les dérivés individualisants en *-n- / *-on- (type de lat. *catus* : *Cato*-ōnis "le fin", gr. οτραφός : Στραφών "celui qui louche") devaient être largement développés en pré-tokharien, comme en germanique, où ils aboutirent à la flexion faible des adjectifs qui est identique à celle des substantifs en -n- (type de got. *blinda* "aveugle", acc. *blindan*, gén. *blindins*, etc.), et qui s'oppose à la flexion vocalique ou forte. Comme en germanique, les noms thématiques et leurs doubles à valeur "définie" devaient coexister. Un lien sémantique entre "définition" et individualisation d'une personne humaine est assez naturel. À la suite de la confusion de l'accusatif et du nominatif sg. de la formation "non définie", la forme d'accusatif sg. en *Vn (*Vnān < *Vn-*m*) du doublet "défini", fut réinterprétée comme une marque du trait lexical [+ hum.], et finalement réservée aux substantifs de cette catégorie. Néanmoins, il est difficile, voire impossible, de reconstruire complètement les deux flexions parallèles, forte et faible, sur le modèle du germanique : il n'existe pas en tokharien de flexion "forte" ou "faible" des adjectifs; de plus, les anciens substantifs en *-n- furent souvent refaits. La sélection de la finale en *-n(ān) acquise dans une formation individualisante avait sans doute une motivation supplémentaire, en vue de marquer le cas du complément d'objet : il y a un lien entre objet et définitude. Ce développement a laissé quelques traces formelles : de B *saswe* "seigneur" (< *sāswe), l'oblique sg. est *sāswem*, et non **saswem* (*saswe+*m*), et parallèlement le nominatif pl. est *sāsweñ* et non **sasweñ* (*saswe+ñ); de l'adjectif B *läre* "cher, aimable", qui s'applique essentiellement à une personne, on trouve un oblique sg. *larem* et un nom. pl. *lareñ* (et non pas **lärem*, **läreñ*), avec le même vocalisme que dans le génitif sg. *larepi* ou pl. *larenāmts*, en trois syllabes, etc. La raison en est simple : l'accent pénultième a frappé ces formes alors qu'elles comportaient encore trois syllabes, et la voyelle débile -ä finale, sans doute protégée plus longtemps parce qu'elle était originellement suivie d'une consonne (*-ān et *-ās à l'acc. sg. et au nom. pl., respectivement), a disparu seulement après le placement de l'accent, responsable du timbre de la première voyelle du mot, selon ce schéma :

sg.	nominatif	*sāswe	>	B	sāswe
	oblique	*sāswēñā(n)	>		sāswēñ
pl.	nominatif	*sāswēñā(s)	>		sāswēñ

Nous avons donné le nominatif pl., dont nous reparlerons plus loin (§ C. 2.2.2), pour montrer que le processus expliquant l'oblique sg. n'est pas isolé. Ces formes avec le vocalisme non accentué dans la première syllabe sont authentiques. Avec le paradigme de B *läre*, nous aurions un exemple d'un adjectif ayant gardé une partie de sa flexion longue ("faible") en nasale (cf. *infra* § D. 3.1). Sur le modèle des noms dont le vocalisme radical était stable, comme B *eñkwe* "homme", obl. sg. *eñkwe-m*, la désinence -*m* s'est ajoutée à la forme du thème donnée par le nominatif : *ñakte* "dieu" < *ñáktiā, d'où *ñakte-m*, etc. Des formes comme B *sāswem*, au lieu de **saswe-m* sont donc des vestiges, dont aucune analogie ne peut rendre compte. En tokh. A, -*m* s'est ajouté parfois aux anciens noms thématiques, dont la finale du thème comportait encore *-ā : soit *oñka-m* sur *oñk* "homme", correspondant de B *eñkwe-m*; mais

normalement la désinence est *-(ā)m* avec voyelle d'anaptyxe après consonne, quand la voyelle finale du thème en tokh. commun est tombée : e.g. A *sōm-ām* sur *sōm* “jeune homme” (B *śaumo-m* sur *śaumo*), ancien thème en *-mon-, nom. sg. *-mōn, de la racine “vivre”.

1.3.2. Autres finales

Le tokh. B offre plus de variété que le tokh. A, qui a beaucoup simplifié. La fin de cette section accordera une grande place aux marques du féminin.

1) Finale consonantique

C'est l'aboutissement attendu de l'accusatif indo-eur. dans les anciens thèmes en consonne. Dans les noms de parenté (cf. chap. II, § C. 1 : “père”, “mère”, “frère”), l'oblique sg. B *“tär* (< **tär(n)* < **tr̥-m*) s'oppose au nominatif *“cer* (< **tēr*), à la fois par la palatalisation et le vocalisme. Par rapport à cette situation, qui était celle du tokh. commun, en A la forme de nominatif *“car* est étendue à l'oblique. Les thèmes en *-nt- (notamment les adjectifs en *-ont-, cf. *infra* § D. 4) produisent un oblique sg. en -nt, issu de *-nt(ān) < *-nt-*m* régulièrement. Citons et expliquons le paradigme du nom du “roi”, dont d'autres formes nous serviront plus tard :

	B	A	B	A
nom. sg.	<i>walo</i>	<i>wäl</i>	pl.	<i>lānc</i>
obl.	<i>lānt</i>	<i>lānt</i>		<i>lāntäm</i>
gén.	<i>lānte</i>	<i>lānt</i>		<i>lāntants</i>

La plupart des formes du tokh. commun ont une source directe :

nom. sg.	<i>*wälō</i>	< * <i>wllō(nt)</i>	pl.	<i>*lānc(ā)</i>	< * <i>wlōnt-es</i>
obl.	<i>*lānt(ā)</i>	< * <i>wlōnt-m</i>		<i>*lāntäns</i>	< * <i>wlōnt-ns</i>
gén.	<i>*lāntă</i>	< * <i>wlōnt-os</i>			

Au pluriel, le tokh. A généralisa le thème à consonne finale palatalisée (*lānc-*) extrait du nominatif. On rappellera un point de phonétique (cf. chap. II, § B. 2.3.3) : le nominatif sg., qui reflète la “variante de Lindeman” (doublet d'un monosyllabe avec sonante développant sa forme syllabique : gr. *κύων* en regard de véd. *s(u)vṛ* “chien”) de **wlōnt*, atteste la préservation du groupe **wäl-* récent, tandis que le groupe **wl-* ancien, maintenu tel quel dans les formes polysyllabiques, a été réduit par chute de la première consonne. Ce nom du “roi”, qui remplace la désignation indo-eur. connue *(*h3*)*rēg-* “celui qui dirige” (cf. véd. *rāj-*, lat. *rex*, gaul. *rix*, etc.) correspond en gros à lat. *valens* “puissant” (synchroniquement, participe prés. de *valeo -ere*) : il repose sur un dérivé en *-ont- de la racine **welH-* “être fort”, d'où “réigner” (cf. celt. **wlati-* sur un degré zéro : v. irl. *flaith* “souveraineté”, gall. *gwlad* “pays”), soit **wel(H)-ont-*, fléchi selon le type amphikinétique : e.g. gr. *ἐκόντ-* reflétant **wek-ont-* en regard du thème faible **uk-nt-*, dont le degré zéro (de la racine **wek-* “désirer, vouloir bien”, etc.) est généralisé dans véd. *usánt- / usát-* aux cas faibles. Le thème **wlōnt-*, étendu à tout le paradigme (> *(*wlānt-*, à partir de l'oblique sg. et dans tout le pluriel) résulte du nivellement mutuel de l'ancien nominatif sg. **welōnt* (au lieu de **welonts*, sous l'influence probable du nom. sg. *-ōn des thèmes en *-on-, comme dans gr. *ἐκών*, *φέρων* en face de véd. *usáñ*,

bháran < *-ont-s) et de l'allomorphe *wlont-, structurellement parallèle à *ukont- pour véd. usánt-, généralisant le degré zéro de la racine devant le degré plein du suffixe, et ne présentant aucun effet de la laryngale, sur le modèle des cas où elle se trouvait entre consonne et voyelle (comme à l'accusatif sg. théorique *wel(H)-ont-m, d'où *welont- remplacé par *wlont-). Ce nom méritait un détour, qui ne se justifiait pas seulement par son intérêt phonétique et morphologique : sa formation illustre l'utilisation d'une racine qui pouvait donner une expression de la souveraineté, et qui la fournit effectivement en celtique (mais concurremment au nom hérité, cf. v. irl. *rī*), à l'autre extrémité du domaine indo-européen.

2) Soustraction de la voyelle finale du nominatif

Ce phénomène, dont c'est la seule définition synchronique, est attesté en tokh. B pour les thèmes en -e dont la dernière consonne était palatalisée. Voici quelques exemples :

	nominatif	oblique
"mois"	<i>meñe</i>	<i>meñ</i>
"coeur"	<i>arañce</i>	<i>arañc</i>
"corps"	<i>kektseñe</i>	<i>kektseñ</i>
"paume"	<i>*alyiye</i>	<i>āl(y)i</i>
"direction"	<i>kälymiye</i>	<i>kalymi</i>
"chemin"	<i>ytärye</i>	<i>ytäri</i>
"ville"	<i>riye</i>	<i>ri</i>

Il faut partir d'anciens thèmes en *-en- animés : aucun de ces noms n'est "alternant" entre masculin et féminin. Posons une flexion hystérokinétique (dont le type peut être illustré par "père" en indo-eur. : sg. nom. **ter*, acc. **ter-m*, gén. **tr-e/os*, etc.), et son développement en tokh. commun :

sg.	nom.	* ^o Cēn	>	* ^o C'ă(n)
	acc.	* ^o Cen- <i>m</i>	>	* ^o C'ănän > * ^o C'i(n)

La seconde séquence aurait subi la palatalisation du premier -ă- en -i- par la consonne antérieure, et une haplogologie conditionnée par la réitération de la nasale et l'identité de timbre des deux voyelles, d'où *^oC'in(n), dont la nasale finale pouvait tomber sans restriction (au même stade que **Vndn* > **Vn*, cf. "chien" et la flexion longue). Ultérieurement, la voyelle *-i fut absorbée par une consonne palatale phonologisée : *^oC'i > *^oC' (cf. *arañc*, *kektseñ*, *meñ*), mais maintenue quand la consonne perdait le trait palatal : *^oC'i > *^oCi, en distribution complémentaire. Ce scénario est prouvé par B *kälymiye* (A *kalyme*), qui peut être entièrement analysé : il continue **kälym(y)ă(n)* du tokh. commun < **käl'm'ă(n)* < **kl'äm'ă(n)* > **kli-mēn*, dérivé interne à valeur d'animé, sur le neutre **klei-mŋ* (flexion protérokinétique), reflété par gr. κλίμα (cf. texte A, § 1 a). En tokh. commun, cette flexion à l'oblique tronqué a connu une certaine productivité : elle a élargi certains noms, en s'ajoutant à leur suffixe : par exemple, B *ytärye* (féminin) "chemin", en regard du type ancien A *ytär* (de même genre), continuant tokh. com. **itär* et indo-eur. **itōr*, cf. lat. *iter* (animé en*-iōr [amphikinétique] par rapport au neutre en *-iŋ, avec généralisation du degré zéro radical). Elle s'est appliquée à des substantifs dont le

nominatif se trouvait terminé par *-ē, d'une autre origine : par exemple, *m'en'e “lune” < *mēnēs (*meh₁-nēs, cf. véd. māś- < *ma(H)as- < *meh₁-ns-), etc.

3) Palatalisation de la consonne suffixale

Ce procédé est attesté dans plusieurs types d'adjectifs, surtout du tokh. B, que nous étudierons plus loin; dans les démonstratifs, il affecte la consonne t- du thème. Un inventaire suffira :

- adjectifs en B -te, obl. -ce;
- ordinal en B -te, obl. ce (A -t, -c-);
- privatif en B -tte, obl. -cce (cf. chap. IV, § B. 1.2);
- adjectifs en B -tstse, obl. -cce;
- participe présent en B, au masculin, obl. sg. -oʂ, -wes, -as, en regard du féminin -usa (*-us-ā : A -us);
- démonstratifs, en B se masculin, obl. ce (A sa-, ca-) et de même su / ce_u, sem / cem, samp / comp, etc. (cf. *infra*, § E. 2.1).

À partir de l'oblique sg., cette palatalisation affecte aussi le génitif sg., et tout le pluriel, au masculin. L'emploi de la désinence -m peut se combiner, de façon redondante, avec la palatalisation : e.g. A *tricām* de *trit*, mais B *trice* de *trite* “troisième”. — Les procédés étudiés dans les deux sections suivantes consistent dans la variation du timbre de la voyelle finale.

4) B -ai A -e (< tokh. com. *-ai)

Cette finale est la plus fréquente de toutes les marques d'oblique sg. en tokh. B; on la trouve en regard de divers nominatifs, masculins et féminins. Voici un schéma d'ensemble :

- a) nom. -a : obl. -ai.
 - a1. subst., féminins motivés : *asīya* “nonne”, obl. sg. *asīyai*, nom. pl. *asīyana*; anthroponymes.
 - a2. adj. féminins en -(y)a, obl. sg. -(y)ai, pl. -ana ou -ona :
astarya (fém. de *astare* “pur”) : *astaryai*,
orotstsai (fém. de *orotstse* “grand”) : *orotstsai*,
klyomñai (fém. de *klyomo* “noble”) : *klyomñai*,
yāmusai (du part. présent *yāmu*) “ayant fait” : *yāmusai*.
 - a3. participe présent, en -ñca : -ñcai, et noms d'agent, également au masculin, en -a : -ai, -ca : -cai, -nta : -ntai, -tsa : -tsai.
- b) nom. -o : obl. -ai
 - b1. abstraits féminins en -o / -iye, obl. sg. -ai, nom. pl. -aiñ :
prosko / *proskiye* “ crainte” : *proskai*,
yoko / *yokiye* “soif” : *yokai*.
 - b2. divers subst. féminins, de sens concret, en -o / -iye, etc. :
pyāpyo “fleur” : *pyāpyai*,
kaumiye “étang” : *kaumai*,
lyauto “fenêtre” : *lyautai*.
 - b3. divers subst. masculins en -o, obl. sg. -ai, nom. pl. -aiñ ou -añ :
okso “bœuf” : *oksaï*,

mewiyo “tigre” : *mewiyai*,
onkolmo “éléphant” : *onkolmai*.

- b4. subst. féminins en *-yo* / *-ya*, obl. sg. *-yai*, nom. pl. *-yan* :
wertsiya / *wertsyo* “escorte” : *wertsyai*,
prešciya / *presýo* “temps” : *presýai*.

D'après cet inventaire, une première source de la finale *-ai* peut être envisagée : *-ai < *-āy(ā) < *-oi-*m*, accusatif sg. du type (amphikinétique) de substantif en *-oi-, nom. sg. *-ōi > tokh. -o (cf. chap. II, § B. 1.2.1). Voyez gr. (F)ἵχω, véd. sákhā “associé” (acc. sákhāy-am), hitt. haštāi : gén. hašt(i)yaš “os” (collectif), lingāiš : ling(i)yaš “serment”, en plus de l'équation probable entre tokh. B *lyauto* : obl. *lyautai* (b2) et hitt. *luttāi* : gén. *luttiyaš* “ouverture”. Cela rend compte directement des substantifs en -o : obl. -ai, et notamment des masculins, puisque ce type flexionnel fournissait des animés en général (b 1-3); pour la fonction d'abstrait (b 1), comparez gr. πείθω “persuasion” par rapport à πείθω “persuader, convaincre”. Par extension, des substantifs masculins, dont le nominatif sg. se trouvait terminé en -o, d'une autre origine, ont adopté cet oblique en tokh. commun : *oksa* pour *okso* (b 3), dont -o remonte au nom. sg. *-ōn (cf. chap. II, *ibid.*).

La seconde source est à chercher du côté des thèmes en *-ā- et *-yā- du tokh. commun. Les noms d'agent en -a (et aussi le participe présent en B, qui résulte d'une réfection du type en *-e/ont-) possèdent un suffixe *-a- tiré des noms-racines des racines à laryngale finale (*^oRH- > *^oRa- > *^oR-a- > ^oR-ā-); le même processus d'extraction par métanalyse s'est produit dans le verbe (pour les morphèmes de préterit et de subjonctif (V), cf. chap. IV, § C. 2.3, 3.1). Cette finale immobile *-ā- coïncide fortuitement avec celle des féminins en *-yā- (ou *^oC'ā-, avec palatalisation de la consonne précédente) < *-(i)ya- < *-ih₂-; sauf exception (voir plus loin), le féminin a généralisé le timbre ā dans toute sa flexion, même aux formes où l'alternance suffixale dans les noms athématiques ferait attendre *-yo- < *-yā- < *-yeh₂- (cf. véd. gén. sg. -yās < *-yeh₂-s : e.g. पृथिव्याः de पृथिवी- “terre”, i.e. “la large”, fém. du prototype de पृथु-). Il existait dans la flexion du ‘type véd. *devi-*’ deux cas susceptibles de fournir notre diphtongue *-ai : le locatif *-yeh₂-i ou le datif *-yeh₂-ei (cf. véd. dat. sg. *devyái*, पृथिव्याई); sur le plan fonctionnel, l'oblique peut refléter un ancien datif, dans la mesure où l'accusatif, dont certains emplois sont proches, était incommode. La séquence *-yeh₂-ei nous donnait *yaHai, d'où *-yāi en regard de -ya au nominatif. Il est vraisemblable que les féminins en *-eh₂- donnaient une séquence analogue au datif sg.; quel qu'ait été leur rôle dans le scénario, la finale en *-āi (dont l'évolution devait être identique à celle d'une ancienne diphtongue *ai), une fois sélectionnée comme marque d'oblique sg., a débordé le domaine des féminins en *-(y)ā : elle s'est introduite dans tous les thèmes en *-ā- du tokh. commun, même les masculins. En effet, les féminins motivés disposaient d'un oblique sg. en -o, dont il reste des vestiges : -ai ne pouvait donc être retenu comme caractéristique exclusive du féminin. Ce développement, qui reste conjectural, pourrait expliquer pourquoi des thèmes de genre féminin, qui ne désignent pas nécessairement des êtres de sexe féminin, peuvent connaître un flottement -yo/-ya au nominatif en regard de -yai (cf. les associations -o : -ai, et -a : -ai). La variation constatée dans plusieurs noms (b 4) illustre bien l'instabilité morphologique du féminin. Cependant, c'est le nominatif -ya qui marque le féminin sexué, s'il y a lieu : de *mewiyo* “tigre”, il existe un féminin *mew(i)ya* “tigresse”, avec un oblique *mewyai*, identique à celui du masculin;

autrement dit, "tigre" se fléchit comme "bœuf" ($-o$: $-ai$, cf. b 3), et "tigresse" comme "nonne" ($-ya$: $-yai$, cf. a 1). La non-restriction de l'oblique $-ai$ au féminin résulte évidemment de la confusion, seulement en tokh. commun, des produits de deux flexions différentes (* $-yeh_2-ei$ et * $-oi-m$), dont la seconde apparaissait dans des formations d'animés : * $-ai$ "féminin" s'est rencontré avec un * $-ai$ de distribution plus large. On conçoit que ce rapprochement formel ait précipité une série de réfections. Le 'type véd. *devī-*' transparaît encore dans les formations de féminin motivé (a 1-2). — Le nominatif en $-iye$, doublet assez régulier des noms en $-o$ (cf. b 1-2), n'est pas expliqué de façon satisfaisante : dans les mots où il ne cause pas la palatalisation de la consonne précédente, il fut importé à un stade relativement récent. Un contact aurait pu s'établir entre une finale de la flexion (amphikinétique) du type en * $-oi-$: le génitif * $-y-es$ (cf. hitt. $-(i)yaš$, véd. *sákhya*-ur pour **sákhya* : *sákhāy-*) > $-yä$ > * $-i$, ou le datif sg. * $-y-ei$ (cf. véd. *sákhya* < indo-iran. **sakhy-ai*) > * $-yi$ > * $-i$, d'une part, et l'oblique sg. du type *kälymi*, de *kälymiye* (sur une ancienne flexion en * $-ēn$ / * $-en-$, cf. *supra*), d'autre part; d'où l'extension du nominatif sg. en $-iye$ dans ces thèmes qui comportaient aussi une finale en * $-i$, avant qu'elle ne disparaisse complètement : le génitif reçoit un nouveau morphème, et le datif est absorbé par d'autres cas. Si cette hypothèse est acceptable, elle permettrait de supposer encore, comme pour la constitution de l'oblique en $-ai$, le rôle décisif des éléments de flexions très archaïques, qui subsistaient jusque dans la préhistoire du tokharien.

5) Deux formes liées au féminin : B $-o$ et $-a$

L'histoire de ces finales présente des interférences avec celle de la précédente : elles sont beaucoup moins répandues. Ce sont des vestiges, par rapport à l'extension de B $-ai$ dans les féminins. Leur distribution est claire :

- a) Féminins motivés : nom. $-a$, obl. $-o$, pl. $-ona$

Trois noms seulement sont concernés :

- "reine" B *lāntsə*, obl. *lāntso*, gén. *lāntsoy*;
- "épouse" B *sāna*, obl. *sāno*, gén. *snoy*;
- "chérie" B *ṣarya*, obl. *ṣaryo*.

Nous avons analysé B *sāna* A *sām* (cf. chap. II, § C. 1.7) : obl. **sāno* < **gʷeneh₂-m*, accusatif sg. avec généralisation de l'allomorphe du génitif **gʷneh₂-s* (> v. irl. *mná*) pour la fin du thème. De même, dans les thèmes en **-ih₂-* (ancien 'type véd. *devī-*'), l'allomorphe **-yeh₂-* > **-yā-* du génitif et des cas obliques fut étendu à l'accusatif (originellement **-ih₂-m*, cf. véd. *devīm*, *pr̥thivīm*); nous obtenons ainsi *ṣaryo* de B *ṣarya* (remontant à **swesrih₂*, cf. chap. II, § C. 1.4), et *lāntso* de B *lāntsə*, formé sur le thème du nom du "roi" (cf. *supra*) : soit **(w)lōnt-ih₂-*, sg. nom. **(w)lōntyā* > **lānt'ā* > *lāntsə* (A *lānts*), acc. **(w)lōntyām* (**-yeh₂-m*) > **lānt'o* > *lāntso* (A refait). Ce type d'oblique fut sans doute concurrencé par **-(y)āi*, issu de l'ancien datif de la même flexion : la finale **-(y)o* était incommode, car elle apparaissait comme identique à une finale très répandue de nominatif, masculin ou féminin. Elle ne fut conservée que dans cette classe très réduite de lexèmes, qui référent à des êtres de sexe féminin. En outre, même dans les féminins motivés (cf. *supra* a 1-2), le rapport formel, purement phonétique, entre les finales **-(y)ā*, caractéristique du nominatif sg. féminin, et **-(y)āi* semblait peut-être plus évident, car le timbre vocalique *ā* se retrouvait dans la première partie de la diphtongue. Par conséquent, **-(y)ā* / **-(y)āi* fournissait un morphème de féminin

d'emploi très général, pour les adjectifs et les substantifs. Dans les trois noms résiduels, le féminin est essentiellement indiqué par le lexème : en dehors de "femme", "sœur" (cf. B *šer* A *sar* < *šär), la base *lānts-* de "reine" diffère suffisamment, par l'effet de la palatalisation de la dernière consonne, de la base *lānt-* de "roi"; la variation -(y)a / -(y)o de la finale joue un rôle d'appoint.

b) Divers : nom. -o, obl.-a, avec des pluriels variés

La plupart de ces mots sont des féminins non motivés, e.g.

— "langue"	B	<i>kantwo</i> ,	obl.	<i>kantwa</i> ;
— "estomac"	B	<i>kätsö</i>	obl.	<i>kätsa</i> ;
— "animal"	B	<i>luwo</i> ,	obl.	<i>luwa</i> ;
— "grain"	B	<i>tāno</i> ,	obl.	<i>tāna</i> .

Parmi ceux-ci, *luwo* est "alternant", avec un pluriel féminin, à forme de neutre : *lwāsa* (A *lu*, pl. *lwā*). Dans le couple -o : -a, c'est la finale du nominatif qui est phonétique (cf. chap. II, § B. 1.2.1). Il s'agit, pour ceux dont l'origine est évidente, de thèmes féminins en *-eh₂-, cf. *kantwo* : *dng̚hwā > v. lat. *dingua*, et *tāno* : *dhōnā > lit. *dúona*, etc. On attendait normalement, au singulier, nom. *-eh₂ > *-ā > -o et acc. *-eh₂-m > *-ām > *-o; l'oblique se retrouverait donc identique au nominatif. En soi, cette situation n'avait rien d'anormal, d'après les nombreux thèmes en B -e aux cas directs. Mais les timbres de ces voyelles imposaient des associations avec d'autres types flexionnels. Une nouvelle distinction entre les deux cas fut suggérée par des noms féminins, précisément par ceux de la catégorie précédente, qui étaient motivés, marqués comme [+ féminin] par contraste avec ces noms, simplement de genre féminin. Nous pouvons poser une analogie croisée, selon le schéma suivant :

nom. -a [+ fem] : obl. -o : nom. -o [- fem] : obl. x = -a

Par conséquent, le rapport entre les deux mêmes timbres est inversé dans la catégorie non marquée. Dans la morphologie verbale, l'association du degré radical du pluriel du présent avec celui du singulier du subjonctif nous offrira un autre exemple de ce type d'analogie (cf. chap. IV, § C. 3.1).

En résumé, le tokh. B disposait des finales suivantes aux cas directs du singulier, pour les deux variétés de féminin, motivé [+ fem] et non motivé [- fem] :

sg. nom.	-a	-ya	-a	-o	-yo	-o
obl.	-o	-yai	-ai	-ai	-yai	-a
[+ fem]	[+ fem]	[- fem]				

En fait, les quatre derniers types comprenaient une majorité de noms de *genre* féminin, mais aussi des masculins, avec un pluriel d'animé. Nous n'avons décrit que la situation en tokh. B : elle est suffisamment riche, et encore assez proche de l'état tokh. commun. Cette distribution des finales d'oblique par rapport à celles de nominatif fut simplifiée en tokh. A, soit par la référence au genre "naturel", soit par la dérivation ("motion") sur le masculin; pour une part, c'était une conséquence de la réduction des syllabes finales, qui s'était poursuivie dans cette branche dialectale.

1.4. Génitif

1.4.1. Vestiges

Hormis la finale isolée du génitif sg. A *seyo* du nom du “fils”, *se* (B *soy*), qui continue une ancienne diphtongue (cf. chap. II, § C. 1.6), on recense quatre reflets possibles de désinences héritées.

1) B *-e* (A zéro) < *-ā < *-os, génitif athématique dans le nom du “roi” (B *lānte* A *lānt*, cf. *supra* § D. 1.3.2), dans d’autres thèmes en *-nt- (cf. *tallānte*, de *tallā* “misérable”), et dans le nom de la fille (*tkātre* : gr. θυγατρός, cf. chap. II, § C. 1.5).

2) AB *-i* dans les noms de parenté (cf. A *pācri*, B *pātri*), dans les anthroponymes thématiques empruntés au sanskrit (sg. nom. *əe* / gén. *əi*), et dans les pronoms; le trait sémantique commun pourrait être noté '[+ personne]’. Cet *-i* final du tokh. commun peut remonter à une diphtongue ou à une voyelle longue : soit *-ei-, datif sg. (e.g. **ph₂tr-ei* : lat. *patrī*, véd. *pitrē*), soit *-ei-s, génitif sg. de thèmes en *-i- (cf. véd. *agnēs* sur *agni-* “feu”), soit enfin *-i < *-ih₂, finale à valeur de dépendance, qui rend compte du génitif sg. en -i du latin et du celtique. Cette dernière hypothèse crée une difficulté, car il faudrait admettre un traitement différent de celui du suffixe de féminin, qui est bien établi. La première hypothèse est la plus économique, puisque le génitif tokharien assume certains emplois du datif. En tokh. A, cet *-i* fut ajouté secondairement au nominatif des noms en -ā, -u (et en -i, dans un hapax), qui sont généralement empruntés au sanskrit, d’où une séquence finale *Vy* au génitif. Pour ces mots étrangers, le tokh. B emploie la finale -ā, voyez ci-après.

3) B *-ā* < *-n-es, ancien génitif-ablatif sg. de thème en *-n-, dont nous connaissons déjà l’emploi comme affixe de causal (cf. *supra* § B. 2.2). Cette finale est spécialisée dans l’expression d’un cas secondaire; la valeur du génitif homophone est prolongée dans quelques noms de personne ou de lieu d’origine indienne. Cela donne l’image d’une récupération d’un débris morphologique, dont la distribution attestée est erratique : observation applicable à d’autres morphèmes nominaux. Une finale *-n-e/os relève d’une flexion ouverte.

4) B *-oy* A *-e* < *-āy, dans des noms féminins, déjà étudiés plus haut : “reine” B *lāntsoy* A *lāntse*, “épouse” B *snoy*.

Cette finale pourrait être considérée comme un héritage. Mais nous devons écarter un ancien datif de thème en *-ih₂-/*-yeh₂- : soit **wlont-yeh₂-ei*, et parallèlement **gʷeneh₂-ei*; en effet, nous avons retrouvé le produit de cette séquence *-a(H)ai > *-āi dans la finale *-ai d’oblique (B *-ai* A *-e*). Il faut donc admettre que notre diphtongue *-āy est plus récente dans le génitif. Par ailleurs, un tokh. com. *-āy(V) comme génitif sg. de thèmes en -ā- fait penser à véd. *priyāyās*, gén. sg. de *priyā*, fém. de *priyā-* “cher” : un croisement du type en -ā- et du type en -i- (*devi*, gén. sg. *dev(i)yās*); mais les faits tokhariens ne sont pas superposables : *-āy pourrait seulement continuer, par l’intermédiaire *-āyā, une finale *-āyes : un ancien datif *-eh₂-ei recaractérisé comme génitif ? Dans ce cas, on aurait une séquence *-āy présentant un yod secondairement final, à la différence du prototype de la forme d’oblique. Plus simplement, il paraît possible de concevoir *-āy comme une diphtongue secondaire (à l’instar de celle apparue dans l’optatif et l’imparfait, cf. chap. II, § B. 1.3.2), à partir de *-ā+i- : l’aboutissement de la finale *-ās < *-eh₂-(e)s ou *-yās < *-yeh₂-s après la chute régulière de *-s

aurait été recaractérisé par la désinence *-*i* de génitif vue plus haut, celle des noms [+ pers] : cette addition permettait de distinguer le génitif de l'oblique. Ultérieurement, la finale monophontonguée en -*e* du tokh. A connut une certaine productivité, dans les féminins, notamment des adjectifs et même au-delà.

1.4.2. Finales vivantes

Dès le tokh. commun, deux nouvelles désinences sont constituées.

1) B -*ntse* A -*s* < *-*nsă*

La correspondance est confirmée par le génitif des anciens noms thématiques : A -*es* (cf. *yukes*, de *yuk* "cheval") en regard de B -*entse* (*yäkwentse*, de *yakwe*) comporte une voyelle qui est due à la monophthongaison dans *-*ains(a)* < *-*aⁱnsă* < *-*a*-*nsă*, l'épenthèse étant propre à cette langue (cf. chap. II, § B. 1.3.2). Cette désinence s'ajoute aussi bien à des thèmes consonantiques qu'à des thèmes vocaliques. Parfois, la rencontre de la désinence et de la consonne finale du thème est résolue par une voyelle d'anaptyxe, qui peut recevoir l'accent en B : de *saul* "vie", **saul+nsă* > **saulāntse* > *saulāntse*; la forme réalisée en A est *solis*, sur *sol*, et non **soläs*, sans doute par l'effet de la proximité de *ä* et *i*, ou comme conséquence de l'épenthèse probable aussi dans ce contexte : soit *-*äⁱns(ă)*; autre exemple : A *stāmis* en regard de B *stamantse* < **stāmänsă*, de A *stām* B *stām* "arbre". Naturellement, cette finale A -*is* s'est étendue en dehors de son contexte d'apparition.

L'explication de la désinence *-*nsă* est possible, dans le cadre général de la flexion nominale. On a voulu y voir l'addition de la désinence thématique *-*so* (cf. *-*e-so* dans got. *dagis*, *-*o-so* dans gr. -*ou* (-*ō*); de l'interrogatif, **k^weso* reflété par gr. *τοῦ*, hom. *τέο*, v. sl. *češo*) à la forme d'accusatif : e.g. **ekwo-m* + *so* > **yäkwänsă*, etc. Mais ce scénario, simple pour la forme, n'est pas satisfaisant pour la fonction : pourquoi un possible **yäkwä-să* < **ekwo-so* aurait-il été refait sur la base de l'accusatif, comme s'il s'agissait déjà de l'oblique, base des cas secondaires ? De plus, l'oblique en -*m* / -*n* n'est pas issu directement d'un tel accusatif en *-*m*, comme nous l'avons vu plus haut (§ C. 1.3.1). Il est donc préférable de partir d'un vrai génitif, sur un thème en *-*n* ; de fait, la voyelle finale *-*ă* nous rappelle la désinence *-*ă* (B -*e*) héritée du génitif sg. athématique *-*os* : soit *-*n-s* + *os* > *-*änsă*. Cette séquence suppose la réfection d'un génitif de la flexion fermée (*-*en-s* : type protérokinétique), par l'addition de la désinence *-*os* de la flexion ouverte, dont nous avons vu la survivance en tokharien : cette recaractérisation précède nécessairement le traitement du groupe *-*ns* final, connu par l'oblique pluriel (cf. *infra* § C. 2.2.1). L'élimination des formes de la flexion fermée, au profit de celles de la flexion ouverte, est un phénomène bien documenté ; typologiquement, la séquence *-*ns-os* est comparable à *-*ōs-es*, le nominatif pl. recaractérisé des thèmes en *-*o-* en indo-iranien (véd. -*āsas*, doublet de -*ās* < *-*ōs*, et parallèlement av. -*āñhō* / -*ā*), et peut-être en germanique. Parmi les points de départ concrets, on peut penser précisément aux neutres en *-*men-*, dont le génitif sg. était *-*men-s* (av. *gāth*. -*māng*, v. irl. -*me*), de flexion fermée (protérokinétique), remplacé souvent par *-*mn-e/os*, de flexion ouverte (véd. -*manas*, lat. -*minis*; *-*mn-t-os* > gr.-*ματος*) : soit *-*men-s* + *os* > *-*mänsă*, d'où l'extraction d'une désinence *-*(ă)nsă* après la réduction de la syllabe finale du nominatif-accusatif -*m* < *-*män* < *-*mn*, e.g. "arbre" B *stām* < **st(e)h₂-mn* (cf. lat. *stāmen*, véd. *sthāman-*), gén. *stamāntse* < **stāmäntsă* (par épenthèse régulière) < *stāmänsă* < **stamānso* < **sth₂-men-s*.

+os. Cette finale longue aurait été généralisée à d'autres thèmes, par l'entremise des flexions à nasale, qui concernaient un grand nombre de formations.

2) B *-epi* A *-āp / -yāp* : désinence standard pour la plupart des adjectifs et des participes, en A aussi pour des substantifs [+ hum], des noms propres, etc.

Le début du morphème intègre une voyelle finale de thème : B *-e-* < *-ā- < *-o- des noms thématiques, et A *-ā-* ou *-yā-* des féminins et des noms d'agent en *-ā-*; la vraie marque casuelle est donc B *-pi* A *-p*, dont la correspondance n'est pas régulière. En effet, *-i* provenant d'une diphtongue finale ou de la voyelle longue *-ī est maintenu depuis le tokh. commun, cf. AB *-tsi*, suffixe d'infinitif, et *-i*, désinence de duel. Il faut donc poser *-pV en tokh. commun, avec une voyelle finale susceptible de tomber en tokh. A : en tokh. B, cette désinence aurait été recaractérisée au moyen du *-i* de génitif sg. (cf. *supra*), ou sur le modèle du génitif sg. *cä-pi (> B *cpi*, *cwi*) des démonstratifs (cf. *infra* § E. 2.1). À l'origine, *-pV et *-bhV sont également possibles : une postposition (tirée d'un thème pronominal), un suffixe adjectival, ou une désinence en *-bh-, fournissant divers cas (instrumental, datif, ablatif ou locatif) dans d'autres langues. Si une désinence *-pī avait été importée directement en tokh. commun depuis les démonstratifs, elle devrait apparaître encore sous la forme *-pi* en tokh. A, d'autant plus que cette langue emploie des génitifs en *-i* (< *-ī) dans les noms [+ pers] et dans les démonstratifs.

2. FORMES DU PLURIEL

Deux groupes de désinences s'opposent : 1) celles qui sont communes au nominatif et à l'oblique, dans les anciens neutres et dans les féminins motivés; 2) celles qui distinguent un nominatif et un oblique, dans les autres classes de substantifs. Les finales du premier groupe caractérisent un thème de pluriel, base du génitif et des cas secondaires; elles remontent toutes à la désinence *-a (*-h₂) de neutre pluriel, le plus souvent avec des extensions suffixales. Les finales du second groupe continuent des désinences de nominatif et d'accusatif pluriel animé, également avec des réflections.

2.1. Nominatif = oblique

2.1.1. B *-a* A *-ā* < *-ā < *-a

Cette désinence continue directement *-h₂ (gr. *-a*, lat. *-a*, véd. *-i*) de la flexion athématique. On attendrait A zéro en regard de B *-a* (< *-ā non accentué), cf. A *sām* B *sāna* < *sānā “épouse”. Le maintien du *-ā* (e.g. A *puklā* : B *pikwala*, de *pukäl* / *pikul* “année”) peut être dû à sa fonction, car dans beaucoup de noms cette voyelle était la seule marque du pluriel; nous verrons plus loin que la loi phonétique est appliquée normalement quand la finale de pluriel intègre une ancienne consonne suffixale qui, à son tour, peut servir à distinguer le pluriel. La préservation de A *-ā* fut favorisée accessoirement par l'existence d'adjectifs fréquents en *-ā-si*, dérivés sur le thème de pluriel (B *-a-sse*), où la voyelle était conservée en position intérieure : e.g. B *camel* “naissance” (adj. *cmel-še*), pl. *cmela* avec adj. *cmelasse*, et A *cmol* (adj. *cmol-si*), pl. *cmolu* < *cmolwā, avec adj. *cmolwāsi*, à partir du sg. *cāmāl en tokh. commun.

Cette désinence simple est plus fréquente en tokh. B : en plus de *cmela*, pl. de *camel*, cité à l'instant, voyez *puwar* (< **puwār*) "feu", pl. *pwāra* (< **pwār-ā*), *yasar* (< **yäsär*) "sang", pl. *ysāra* (< **yäsär-ā*). Il arrive qu'un nom soit usité seulement au pluriel : B *mīsa* "viande", sur une base **mis-*; si elle n'est pas empruntée, elle reflète **m'äs-* < **mes-*, à confronter avec véd. *māṁs-* / *māś-* et avec les thèmes élargis véd. *māṁsá-* v. sl. *meṣo*, lit. *meisa*, got. *mimz*, arm. *mis*, etc.; un **mēmso-* aurait donné tokh. com. **m'änsă* > B **menise*; la structure de ce mot est déjà difficile à restituer en indo-européen. — Un exemple intéressant de supplétisme : B *āy* "os", pl. *āsta*, reflétant respectivement **ayu* (< **h₂ey-u*) et **osta* (< **h₃est-h₂*, cf. chap. II, § B. 1.2.2, pour le détail : "loi de Cowgill"); ces deux noms désignaient des notions associées : "durée vitale" (cf. véd. *āyu* nt. < **h₂oy-u*, gr. *alóv* < **aiwōn* < **h₂eiw-ōn*, lat. *aevum* < **aiwo-* < **h₂eiw-o-*, etc.) et "os", cf. av. *aŋhu-astuuā-* "vie osseuse" pour une conception analogue. — La désinence *-ā était aussi destinée à une catégorie spéciale, certainement héritée : le collectif; on trouve cet emploi dans les noms des dizaines (cf. chap. II, § C. 2.12 : B *-ka* A *-k* < **-kā*) et dans les noms de parenté : B *pācera* "pères", *mācera* "mères", *tkācera* "filles", *procera* "frères", *sera* "sœurs", *sāsuwa* "fils" —, alors que plusieurs disposent parallèlement d'un pluriel animé : *pālärñ* (*pācer*), *tkātärñ* (*tkācer*), *protärñ* (*procer*). On notera que cet *-ā (> -a non accentué) s'ajoute à la forme du nominatif singulier, alors que la désinence -ā du "vrai" pluriel (ancien nominatif pl. (< *-n-es, cf. *infra*) étendu à l'oblique) est précédée par la forme d'oblique singulier (*pātär*, *tkātär*, *protär*).

2.1.2. Formes longues

L'expansion du morphème de neutre pluriel s'est opérée par l'intégration de divers suffixes : au contraire de la forme simple *-ā, ces nouvelles formations sont devenues productives dans les substantifs et par extension comme marque du pluriel féminin des adjectifs. Le processus rappelle exactement celui donnant le pluriel de l'allemand : *Kälber* de *Kalb* "veau", *Männer* de *Mann* "homme"; la désinence actuelle -er < *-ir < *-iru < *-izō < *-es-ā reflète l'ancien suffixe *-es- de neutre : après la chute de *-iz final (< *-es des cas obliques en *-es-, au lieu de *-os) au nom.-acc. sg., il n'apparaît plus qu'au pluriel, dont il devient la caractéristique (en plus de l'Umlaut) étendue des neutres aux masculins. Le développement est achevé en tokh. A, où la voyelle *-ā, reflétant l'ancienne désinence, a disparu après le tokh. commun; la chute de la plupart des finales héritées de cas direct au neutre singulier des subst. athématiques avait provoqué une restructuration. Si nous notons par *S* la dernière consonne suffixale, nous pouvons schématiser l'évolution du neutre :

a)	indo-eur.	singulier	*-S	:	pluriel	*-S-h₂
b)	pré-tokh.		*-S	:		*-S-a
c)	tokh. commun		-Ø	:		*-Sā
d)	tokh. A		-Ø	:		-S

Passons en revue les diverses finales.

1) B *-wa* A *-u* / *-wā* < *-wā

Le point de départ était dans les thèmes en *-u-, après amuïssement de *-u final aux cas directs du singulier : B *ost* A *waṣt* "maison" < **wost(u)* < **wāstu* < **wastu*, pl. B *ostwa* A

waṣtu (adj. *waṣtwā-ṣi*) < **wostwā* < **wāstwā* < **wast(u)wa* < **wastu-h₂*; en regard du singulier parvenu au stade **wost*, le pluriel **wostwā* fut réinterprété en **wost-wā*, etc. De même, B *or* “bois” < **or(u)* < *(*d*)*ṛu* < **doru* réagit sur le pluriel B *ärwa* < **ärwā* < (*d*)*ärwā* < **dorwa* < **doru-h₂* (cf. gr. δοῦρα < **dorwa*, pl. de δόρυ). Ainsi s'est formée une nouvelle désinence *-wā, qui peut s'ajouter à des thèmes autres que ceux en *-u- : e.g. A *snu* < **sān+u*, de *sām* “épouse” (cf. chap. II, § C. 1.7), et aussi sur des thèmes de noms d'action en *-l-, cf. A *wsālu* de *wsāl* “vêtement”, AB *einkäl* “attachement, passion”, pl. B *einkalwa*. Ces adjonctions sont souvent survenues dans l'histoire séparée de chaque langue, cf. A *cmolu* (*cmol*) cité plus haut, en regard de B *cmela* (*camel*), ce dernier gardant la finale simple, sur le nom d'action “naissance”. En tokh. A, le morphème *-u < *-wā fut renforcé par l'ajout de l'ancienne désinence -ā, dont la préservation était morphologique (cf. aussi l'influence des adjectifs en -wā-ṣi dérivés du pluriel), parallèlement à l'ajout de -nt, une autre finale longue (< *-ntā, cf. *infra*) d'où les nouvelles finales complexes -w-ā et -u-nt : e.g. A *pältwā* sur *pält* “feuille” (B *pilta*, pl. *piltā* et *piltāsa*, avec un élargissement peut-être issu de thèmes en *-s- : *-sā < *-sa < -s-h₂), *tärkrunt* sur *täkär* “nuage” (B *täkär*, pl. *täkärwa* < **täkärwā*).

2) A -(ā)m (rare) B -na < *-nā, A -mnā- B -nma < *-mnā-

Ces finales proviennent des thèmes en *-n ou *-r/n- (*-n-a < *-n-h₂) et spécialement en *-men- (*-mn-a < *-mn-h₂). Plusieurs vocables peuvent s'analyser complètement.

— “nom” : A *ñom*, pl. *ñomäntu*; B *ñem*, pl. *ñemna*

Ce mot est visiblement apparenté au prototype de lat. *nōmen*, véd. *nāman-*, gr. ονομα, etc.; pour ne pas répéter une démonstration donnée ailleurs, je me contente de rappeler que les deux allomorphes **h₁nēh₃-mṇ* et **h₁ṇh₃-mén-* de la flexion (protérokinétique) de ce neutre, reflétés encore par l'anatolien (**nāman* > hitt. *lāman* par dissimilation, et **anman-* avec perte de la seconde laryngale (cf. v. irl. *ainm* < *(*H*)*ṇmn* et non *(*H*)*ṇHmn*, qui donnerait **náim*) > louv. hiér. *ad(a)man-*, par une autre dissimilation) devaient donner en pré-tokharien **nāmān* et **ānm'ān-* (cf. le gén. sg. ancien en *-men-s reflété par v. irl. *anme*). Après l'assimilation de palatalisation des nasales dans **ānm'ān-*, ces deux thèmes se sont influencés mutuellement, avec généralisation de la nasale palatalisée et du timbre **ă* dans le radical, soit **n'ām(ān)*, gardant la structure *NVm-* du thème fort. La finale du thème du singulier était amuie en tokh. commun, en regard du pluriel **n'āmnā* (analogie à lat. *nōmina*), gardant la séquence finale **%mna* après la nouvelle base; cela permettait une segmentation sg. **ñām* : pl. *ñam-nā* > B *ñem* : *ñem-na* directement. Dans l'autre langue, où **ñāmnā* devait donner **ñamān* après chute de la voyelle finale, un pluriel plus récent (en -äntu, voir plus loin) fut adopté, sur la forme correspondante A *ñom*, par la seconde labialisation (cf. chap. II, § B. 1.2.6). Le vocable hérité pour “nom” n'intéresse pas seulement la morphologie, mais aussi la poétique : en plus du binôme A *ñom-klyu* B *ñem-kälywe* “renom” (cf. texte A, § 1 a), le tokharien emploie le syntagme *ñom/ñem tā-* “poser le nom”, qui reflète indo-eur. *NOM *dheh₁-*, l'expression pour “nommer” solennellement, de façon essentielle : cf. hitt. *lāman dāi-*, véd. *nāma dhā-*, gr. ονοματεῖν, v. sl. **jime děti*, lat. *nōmen facere, indere* (verbes remplacés par (*im*)*pōnere*), etc., formules employant le verbe “poser, placer, créer” et non pas “donner”, conformément à la conception du pouvoir créateur de la parole.

— “cause, raison” : A *ṣurm*, pl. *ṣurmant*; B *ṣarm*, pl. *ṣarmana*, *ṣärmanna*

Le mot **ṣärm* du tokh. commun (A *ṣurm* par la seconde labialisation) continue **ṣärmän*, dont l'initiale peut refléter **se-* ou **swe-* (cf. chap. II, § B. 2.4.1); le rapprochement avec le latin fait préférer la première solution. Soit **ṣärmän* < **ser-mn* “enchaînement” (cf. lat. *serō-ere* “lier, enchaîner” et *seriēs* “enfilade”, gr. *εἵρω* “enfiler”, etc.), un neutre dont est solidaire le dérivé animé **ser-mon-* (amphikinétique, nom. sg. **ser-mōn*), reflété justement par lat. *sermō-ōnis* “discours suivi”.

— “arbre” : A *ṣtām*, pl. *ṣtämäntu*; B *stām*, pl. *stāna*

L'étymologie évidente, déjà exploitée plus haut (§ C. 1.4.2), part de **stéh₂-mn* / **sth₂-mén-*, neutre (protérokinétique) sur la racine **steh₂-* “être debout”; le degré zéro radical du second allomorphe avait sans doute été généralisé, d'où **stamn*, directement tokh. com. **stämän*. En regard du pluriel récent A *ṣtämäntu*, B *stāna* fait difficulté : on attendrait soit **stämna* avec maintien du *-m-* à sa place, comme dans B *ñemna*, soit **stānna*, avec la métathèse normale en tokh. B; comment concilier ces faits ? La finale *-*mnā* < *-*mna* < *-*mn-h₂* a subi la métathèse en B *-nma* sans restriction, quand *-*m-* avait disparu de la forme du singulier; c'est la finale étendue aux divers noms qui ne reposaient pas sur un thème à nasale. Considérons la série suivante de noms d'action :

	A	B
– “blâme”	sg. <i>nākäm</i> pl. <i>nākmant</i>	<i>nāki</i> <i>nākanma</i>
– “séparation”	sg. <i>wākäm</i> pl. <i>wākmant</i>	<i>wāki</i> <i>wakanma</i>
– “maladie”	sg. (<i>wraske</i>) pl. (<i>wraskeyäntu</i>)	<i>teki</i> <i>tekarma</i>

Les deux premiers sont encore transparents, d'après les verbes AB *nāk-* “blâmer” et AB *wāk-* “éclater, fendre”. Prenons le second, reposant sur la racine **waḡ-* (cf. gr. ἐ(Φ)άγην, véd. *vajrá-*, etc.), **waḡ-mn* > **wākmän* > **wākn*, après chute de la voyelle finale, accommodé en **wākäm* avec anaptyxe; cette forme, continuée directement en A, sert de base à un nouveau pluriel. En B, il semble que *-ä-* d'anaptyxe se soit fermé en *-i-* dans ce contexte (après vélaire et devant labiale), événement suivi de la chute de la nasale : **wākim* > *wāki*, cf. parallèlement *ᵑC'i* < **ᵑC'in(n)* < **ᵑCen-m* dans le type de B *kälymi*, obl. de *kälymiye* (voyez plus haut § C. 1.3.2). Au pluriel, **waḡ-mn-h₂* donne **wāk-mnā* nécessairement avec anaptyxe > **wākämñā* > B *wakanma*, par métathèse et accentuation de la pénultième. La finale B *-mna*, interprétée comme le substitut au pluriel de la finale *-i* du singulier, devient indépendante des thèmes en nasale, et s'applique à de nombreuses formations : e.g. *śaul* “vie”, pl. *śaulanma* (A *sol* : *soläntu*); *śwātsi* “manger” (infinitif substantivé), pl. *śwatsanma* (A *śwātsi* : *śwātsintu*); et même aux mots empruntés, cf. *ślok* (skr. *śloka-*), pl. *ślokanma* (A *ślok* : *ślokañ*).

Mais d'autres descendants de neutres en *-men- ont connu une évolution différente en tokh. B. Pour *ṣarm* < **ṣärm(än)*, le pluriel pouvait recevoir une voyelle d'anaptyxe : **ṣärmnā* > **ṣärmänā* (et non pas **ṣärämñā*, certainement sous l'influence du sg. **ṣarm*, avec *-m* final) > *ṣärmana*, attesté mais archaïque, refait en *ṣarmana* (par nivellation de l'allomorphe *ṣarm* du singulier) ou *ṣärmanma* (par extension de la finale productive *-nma*). Dans **ñämñā*

"noms", on pourrait admettre l'apparition d'une voyelle d'anaptyxe, soit *ñāmānā; mais cette voyelle n'est pas restée, parce que *-m-* n'était pas précédée d'une consonne, au contraire de *śārmānā, d'où *ñāmnā > B *ñemna*, sans métathèse possible en regard de *ñem* au singulier. Enfin, pour "arbres", B *stāna*, inexplicable par l'analogie, doit représenter le traitement le plus ancien du groupe *-mn- (évidemment instable) après voyelle, sans anaptyxe et sans métathèse, à partir de *stānnā; le védique atteste un traitement parallèle, après voyelle longue (comme ici) et après consonne : e.g. *bhūnā*, instr. sg. (figé) de *bhūmán-* "abondance", pour *bhūmnā; *áśnā* et *áśnas*, instr. et gén. sg. de *áśman-* "pierre", pour *áśmnā (*áśmanā* refait à partir du locatif *áśman*, *áśmani*) et *áśmnas (ablatif refait *áśmanas*). Le contexte de tokh. com. *ñāmnā était différent.

L'autre finale, proche par l'origine, était *-nā, qui résultait peut-être d'une flexion longue en nasale. Elle s'est spécialisée dans les deux langues : à côté de A *-m-*, fournissant quelques pluriels de substantifs archaïques (*porām* : *por* "feu", *ysārām* : *ysār* "sang", *ytārām* : *ytār* "chemin"), qui peuvent être de genre masculin ou féminin au singulier, B *-na* s'applique à des thèmes vocaliques. En dehors d'une série en *-una* (cf. *akrūna*, de *ākār "larme" < *(d)akru : A *ākār*, pl. *ākrunt*; *-u* final de thème préservé lors de l'addition du morphème de pluriel, est amuï régulièrement en finale absolue), les pluriels en B *-na* concernent des thèmes en *-a* féminins, toujours motivés (à l'exception de *maiyya* / *maiyyo* "force", pl. *maiyyana* : emprunté à skr. *māyā*–), cf. *asīyana* : *asīya* "nonne", *serskana* : *serska*, diminutif de *ser* "sœur", etc. Ce type de pluriel en *-a-na* des féminins marqués se retrouve dans les adjectifs. Pour ces formations, le tokh. A recourt aux finales de pluriel animé : nom. *-āñ*, obl. *-ās*, cf. *asýāñ* : *asī* "nonne", etc.

3) A *-nt* B *-nta* < *-ntā

Au contraire des types précédents, le point de départ n'est plus saisissable concrètement dans les substantifs. Mais il existe des adjectifs dont le pluriel (féminin)- en *-ntā (e.g. B *ponta* A *pont*, de *po/puk* "tout") reflète un pluriel neutre *-nta < *-nt-h₂ (cf. justement gr. *návta*). Il faut admettre qu'il existait aussi des thèmes en *-nt- de substantifs neutres, soit hérités, soit secondaires, sur le modèle des adjectifs. La nouvelle désinence *-ntā s'est ajoutée à divers thèmes en consonne (e.g. B *wranta* < *wäräntā : *war* "eau"; *āyornta* : *āyor* "don") ou en voyelle, d'où les finales fréquentes B *°enta*, *°onta*, *°ānta*, *°unta*, — en A seulement *°ant* et *°unt* (cette dernière pouvant être l'élargissement d'un ancien pluriel **°u* < *-wā). Pour B *yarkē* A *yärk* "hommage" < *yärkā, nous posons un ancien neutre, mais sigmatique (nom.-acc. sg. **erkʷ-os*, cf. arm. *erg* "chant", et le nom-racine représenté par véd. *ṛc-*), qui adopta cette désinence : *yärkāntā > B *yärkenta* A *yärkant*; de même, B *ṣalye* (A *ṣälyp*, pl. *ṣälypan*) "graisse" < *selp-os, cf. chap. II, § B. 2.2.1) : pl. *ṣälypenta*, etc. Les abstraits en B *-(āñ)ñe*, y compris les verbaux, très courants dans nos textes, possèdent aussi cette finale de pluriel.

En tokh. A, la finale productive n'est pas *-nt* mais *-ntu* < *-ntwā; celle-ci eut pour modèle la concurrence de *-ā par la forme longue *-wā, d'où *-ntwā en regard de *-ntā, qui fut marginalisé. Cette désinence se rencontre constamment dans les substantifs dotés en tokh. B d'un pluriel en *-nta* (e.g. *wräntu* "eaux" : B *wranta*, *pākāntu* "parts" sur *pāk* : B *pakenta* sur *pāke*), voire d'un pluriel en *-na* ou *-nma*, cf. *ñomāntu* "noms" : B *ñemna*, *stāmāntu* "arbres" : B *stāna*, *käntantu*, "cents" : B *käntenma*, etc. Le renouvellement et le renforcement du morphème de pluriel a donc continué après le tokh. commun et se poursuit à l'époque de nos

documents, comme le prouvent de nombreux doublets : A *wäṣtanu* à côté de *waṣtu* “maisons” (expliqué plus haut); les pluriels en *-ant* du tokh. A présentent déjà l'allomorphe *-äntw-* devant les affixes casuels, en dehors de l'instrumental : e.g. *el* “don”, nom d'action sur *e-* (B *ai-*) “donner”, pl. *elant*, instr. *elantyo*, mais all. *eläntwac*, etc.

En dépit des apparences, on ne peut comparer directement à ces formations les pluriels du grec en *-ata* < **-ru-h₂* et *-ματα* < **-mṛt-h₂*; le développement tokharien est probablement dû à l'influence réciproque, dans la préhistoire propre de cette langue, des formations en **-n-* et **-nt-*, qui se dénonce dans la flexion des adjectifs. En outre, il n'est pas possible d'identifier le pluriel tokh. en **-nta* à la formation de collectif-abstrait en *-ant-* du hittite (e.g. *parnant-* “maisonnée” sur *parn-* “maison”) ou à celle de pluriel (nom. *-inzi*, acc. *-anza*) du louvite. La valeur de pluriel de la finale du tokharien est uniquement due à la désinence **-ā*, continuant un morphème hérité; **-nt-* n'avait pas de propension à exprimer le pluriel, pas plus que les autres suffixes auxquels s'est amalgamée la même désinence. La productivité des formes **-ntā* et **-ntwā* résulte de la tendance à constituer un thème de pluriel nettement caractérisé par un suffixe compact, qui s'ajoute au thème du singulier.

2.2. Nominatif et oblique différents

Les diverses classes de substantifs animés (de genre fixe : masculin ou féminin) se diffèrent par le nominatif pluriel, qu'elles associent à une forme commune d'oblique.

2.2.1. Oblique A *-s* B *-m* < **-ns*

Cette désinence continue seulement l'accusatif pluriel indo-eur., avec un traitement divergent dans les deux dialectes; la chute de la nasale dans le groupe **-ns(-)*, qui s'observe aussi à l'intérieur (cf. chap. II, § B. 2.4.3), est propre au tokh. A. Après consonne, on trouve évidemment une voyelle d'anaptyxe dans A *-ās*, B *-ān*, cf. entre autres le paradigme de “roi” (*supra* § C. 1.3.2).

2.2.2. Divers nominatifs

1) AB *-i* non palatalisant < **-oi*

La finale de nominatif pl. des noms thématiques est maintenue dans leurs représentants en tokh. B, dont le thème de singulier est en *-e* : e.g. *kemi* de *keme* “dent”, *yakwi* de *yakwe* “cheval”, *yenti* de *yente* “vent”, et aussi dans les noms empruntés au sanskrit : *asuri* pour *asure* “démon” (skr. *asura-*). On peut poser une évolution linéaire : pl. B nom. *yakwi*, obl. *yakwem* < **ekwoi* et **ekwons* respectivement. En tokh. A, les substantifs qui ont perdu la voyelle **-ā* (< **-o-*) finale de thème (cf. *kam* “dent”, *yuk* “cheval”, *want* “vent”), ont généralement remplacé *-i* par la finale *-añ* (**-on-es*) tirée de la flexion en nasale (voir plus loin); curieusement, ce sont les noms empruntés, récents dans la langue, qui gardent l'ancienne finale thématique : e.g. *riṣaki*, pl. de *riṣak*, comme B *rṣāki*, de *rṣāke*, un emprunt de skr. *rṣi-* “sage” par un intermédiaire moyen-iranien à suffixe *-āka-* (cf. sogd. *rṣ'k*); en revanche, *asurāñ*, pl. de *asur* (skr. *asura-*), et non **asuri*, comme en tokh. B.

2) AB *-i* palatalisant < **-eyes*

Ce nominatif pl. des anciens thèmes en **-i-* (**-ey-es*, cf. véd. *agnáyas* sur *agní-* ; lat. *ignēs* “feux”) donnait en tokh. commun, par le traitement de fin de mot, une forme identique à

“*-i* thématique” (< *-oi), et ne s'en distinguait que par la palatalisation éventuelle de la consonne précédente, quand celle-ci avait un doublet palatal phonologisé. Rappelons le développement phonétique : *-eyes > *-äy(ä) > *-i̥ en position non accentuée. La situation est compliquée par l'interférence avec les thèmes en consonne, selon le schéma bien connu en latin, avec d'autres évolutions phonétiques. En effet, on peut poser au pluriel des thèmes en consonne et des thèmes en *-i- :

nom.	*-C-es	> *-C'ä(s)	*-C-ey-es	> *-C'äy
obl.	*-C-ns	> *-Cäns	*-C-i-ns	> *-Cäns

Le point faible est évidemment le premier nominatif pl., qui n'a plus de finale vocalique après l'amuïssement de *-ä en tokh. commun. Prenons un exemple; pour le nom du “voleur” (B *lyak* A *lyäk*), il faut partir d'un nom-racine **leg-* “cueilleur, ramasseur” :

sg.	nom.	* <i>leg-s</i>	> * <i>l'äk</i>	> * <i>lyäk</i>
	acc.	* <i>leg-m</i>	> * <i>l'äkä(n)</i>	> * <i>lyäk</i>
pl.	nom.	* <i>leg-es</i>	> * <i>l'asä(s)</i>	> * <i>lyäś'</i>
	acc.	* <i>leg-ns</i>	> * <i>l'äkäns</i>	> * <i>lyäkäns</i>

À ce stade, le singulier et le pluriel ne se distinguaient plus au nominatif que par la palatalisation de la consonne finale. D'autre part, dans le singulier des thèmes en *-i-, le nom. *-C-i-s (cf. véd. *agnis*) et l'acc. *-C-i-m (cf. véd. *agnim*) perdaient toute caractéristique, et se confondaient, par l'intermédiaire *-Cä, avec ceux des thèmes en consonne. Cela motiva l'addition au nom. pl. des thèmes en consonne du *-i̥ < *-äy palatalisant des thèmes en *-i-, dont l'acc. pl. donnait la même finale d'oblique : soit **lyäś+i̥*, d'où les paradigmes pl. nom. AB *lysī*, obl. B *lyakäm* (*lykam*) A *lykäs*; le tokh. B présente ici une variation de la place de l'accent, peut-être dialectale. En dehors de ce nominatif pl., de l'oblique sg. B -ai A -e (*-oi-m, cf. § C. 1.3.2), et peut-être du génitif sg. en AB -i (*-ei-s, cf. § C. 1.4.1), les flexions héritées de thèmes en *-i- ont disparu de la surface.

La finale *-i* de nominatif est devenue solidaire de l'oblique *-äm* au pluriel, dans divers thèmes en consonnes, anciens ou secondaires. En particulier, *-i* fut adopté quand le thème comportait déjà une consonne finale palatalisée : de B *meñe* A *mañ* “lune, mois”, le pluriel, formé sur l'oblique sg. **mäñ* (> B *meñ* A *mañ*), prit le nominatif **mäñ-i* > B *meñi* A *mañi*, à côté d'un oblique B *meñäm* A *mañäs* < **mäñ-äns*, également secondaire. Le nom pour “taureau” était un ancien composé, avec un thème en nasale au second membre : B *kauwṛṣä* < **kau-wärṣä* < **gʷou-wṛṣen* “bovin-mâle” (cf. véd. *vṛṣan-*, lat. *verrēs*, etc.); le nom. pl. B *kauwṛṣi* (mais A *kayurṣāñ*, sur le sg. *kayurṣ*) suit à la fois le modèle des anciens thématiques (cf. *yakwi* “chevaux”) et le type du morphème *-i* palatalisant. La palatalisation secondaire, morphologique, apparaît chaque fois qu'elle est possible : sur **tkän* “terre” > B *kem* A *tkam*, il existe un pluriel nom. *tkañi*, obl. *tkanäs* en tokh. A. Par contre, dans le nom de la “vache”, la consonne finale de la base perdait sa palatalisation : de B *keu* A *ko* < **käw* < **gʷou-s*, l'accusatif pl. **gʷow-ns* donnait **käwäns* > obl. B *kewäm* A **kowäs* (et non **kawäs*, par labialisation ou par influence du singulier *ko*), contracté en *kos*; au nominatif pl., A **kow* < **kow-ä* < **gʷow-es* fut élargi en *kowi*, cf. déjà **lyäśi* > AB *lysī*, sur **lyäś* “voleurs”. La relative productivité du nom. pl. *-i* palatalisant dans les thèmes en °C'e (soit des thèmes en *-en/-en-, soit des thèmes en *-es/-es-, comme “mois”) entraînait son extension sporadique

aux thèmes, anciennement thématiques, en *Ye*, avec la palatalisation concomitante : B *kokalyi*, obl. *koklem* au pluriel de *kokale* “char” (cf. gr. κύλος, véd. *cakrá-*, etc). Ordinairement, au pluriel animé en *-i*, obl. *-ām* du tokh. B, le tokh. A répond par *-āñ/-āñ*, obl. *-as/-ās* (cf. *kuklañ* de *kukäl* “char”); là encore, on voit combien les deux langues ont divergé depuis le tokh. commun.

- 3) B *-ñc* < *-nt-es, nominatif pl. de thèmes en *-nt-, solidaire de l'oblique *-ntām* < *-nt-ns

Dans ce cas, la finale des thèmes consonantiques est reflétée directement, comme plus haut pour l'oblique singulier en *-nt* < *-nt-*m*, et le pluriel nom. = obl. *-ntā (B *-nta* A *-nt*) < *-nt-h₂; revoyez le nom du “roi” (§ C. 1.3.2); plusieurs adjectifs remontant à des thèmes en *-nt- présentent ces finales (cf. *infra* § D. 4). Le suffixe sous sa forme palatalisée *-ñc* ne marque pas seulement le nominatif pluriel par opposition à l'oblique sg. (*-nt*) et pl. (*-ntām*), mais aussi le genre masculin, par opposition à la finale *-nta* de féminin dans les adjectifs.

- 4) AB *-ñ* < *-n-es

Cette finale tirée des thèmes en *-n- apparaît dans les substantifs et les adjectifs. Elle s'est répandue dès le tokh. commun, mais elle est devenue très productive en tokh. A; il a donc existé des séries de noms qui ont adopté une flexion en *-n- au pluriel, corollairement à l'emploi, beaucoup plus général, de formes de même origine au singulier, pour l'oblique (*-n(āñ) < *-n-*m*) et le génitif (*-nsā < *-ns-os) : voyez aussi plus loin le génitif pluriel. Plusieurs types sont distingués selon la voyelle qui précède *-ñ*; leur distribution est différente dans les deux dialectes. Synchroniquement, la finale du nominatif pluriel se règle sur le timbre vocalique figurant au nominatif ou à l'oblique singulier, d'où AB *-iñ* (: -i), B *-eñ* (: -e), B *-aiñ* (: -ai), B *-oñ* (: -o, -om), AB *-āñ* (*-ā); et l'oblique pluriel suit, avec le remplacement de *-ñ* par B *-m* A *-s* (*-ns) après ces mêmes voyelles. Souvent, les points de départ ne sont plus apparents.

- a) *-on-es > *-āñ(ā) > B *-eñ* A *-aiñ*

Cette finale fut adoptée par des noms thématiques en *-ā, partiellement en B, plus largement en A : cf. A *yukañ* en regard de B *yakwi* “chevaux”, A *onkañ* en regard de B *enkwí* “hommes”. Dans les substantifs [- hum], avec oblique sg. en *-a (et non *-an par la flexion longue), le nom. pl. était interprété comme *-a+ñ, et dégageait une nouvelle désinence.

- b) *-en-es > *-āñ(ā) > AB *-iñ* palatalisant, apparaît dans les représentants des anciens thèmes en *-ēn/-en-, en regard de l'oblique sg. *-i* (< *-in(n) < *-en-*m*, cf. *supra* § C. 1.3.2), soit la métanalyse *-i+ñ*, applicable aux formations dotées plus récemment de ce thème d'oblique : B *kälymiñ* (obl. *kälymim*), pl. de *kälymiye*, obl. sg. *kälymi* “direction” est un thème hérité en nasale; en revanche, cette flexion est probablement secondaire dans le nom de la “ville” : pl. AB *riñ* (obl. A *ris* B *rim*), de B *riye* A *ri*, obl. sg. *ri*, etc.

- c) *-ōn-es analogique (pour *-on-es) du singulier en *-ōn, ou issu de contraction (*-o+on-es) > *-āñ(ā) > B *-aiñ* (désaccentué) A *-āñ/-aiñ* (le premier dominant, contre le balancement vocalique). Cette finale est la plus fréquente. Dans l'ancien thème en *-mon-, nom. sg. *-mōn, continué par B *klyomo* A *klyom* “illustre” (cf. *infra*, § D. 3.2), on attendrait précisément *-māñ < *-mōn-es, mais le nom. pl. B *klyomoñ* s'est aligné sur le timbre du singulier, nom. *klyomo*, obl. *klyomom* (*-mōn-*m*). Le pluriel en -āñ se

trouve associé à de nombreux thèmes, selon deux rapprochements : — au nominatif singulier, tokh. com. *-o ne continue pas seulement *-ən, mais aussi *-əi et *-ə, donc *-əñ lié d'abord aux thèmes en nasale peut glisser au nominatif pluriel des anciens thèmes en *-ə-, à côté d'un oblique sg. en *-ai; cet *-əñ, qui comporte la voyelle ə, est une finale propice à tous les thèmes en *-ə- du tokh. commun, masculins ou féminins. — Or ces noms, substantifs comme adjectifs, présentent fréquemment un oblique sg. en *-ai, original ou secondaire; cela provoque la formation d'une quatrième finale :

- d) *-ai+əñ > B -aiñ (obl. -aim). — Les formes correspondantes du tokh. A (-eñ, obl. -em) sont habituellement refaites : B swāñco / swāñciye (féminin) "rayon", obl. swāñcái, pl. nom. swāñcáiñ, obl. swāñcáiñ; mais A pl. nom. swāñcenäñ (et non *swāñceñ), obl. swāñcenäs (et non *swāñcen), élargis au moyen des finales productives, d'où swāñcem comme nouveau thème du singulier.

La répartition entre les nom. pl. B -añ (-əñ) et -aiñ est complexe. Le pluriel en -añ apparaît : — dans les thèmes en -o, obl. -ai, généralement féminins (*witsako* "racine" : *witsakañ*, *presyo* / *presciya* "temps" : *presciyañ*), mais pas toujours (*mewiyo* "tigre" : *mewiyañ*, *kercapo* "âne" : *kercapañ*); — dans ceux en -o, pl. -a (*tāno* "grain" : *tanäñ*), la plupart féminins; — dans les diminutifs masculins en -ske, ske (*sarmirske* "petit novice, moignon", diminutif de *sarmire* : *sarmirškañ*); — dans le participe présent et les noms d'agent en -a (*kauṣenta* "tueur" : *kauṣentañ*). Les substantifs en -o, obl. -ai hésitent entre les nom. pl. -añ et -aiñ, selon la force relative de l'analogie, de manière imprévisible (le nom. sg. -o impliquant -əñ, l'obl. -ai entraînant -aiñ) : *pyāpyo* "fleur", obl. *pyāpyai*, pl. *pyapyaiñ*; **poko* "bras", obl. *pokai*, pl. *pokaiñ* (A *pokeñ*). En revanche, -aiñ est exclusif pour les subst. dont le nominatif sg. est en -(i)yé, uniquement ou à côté de -o (voir plus haut "rayon", et *prosko* / *proskiye* " crainte", obl. *proskai*, pl. *proskaiñ*); le yod au nominatif et à l'oblique constituait peut-être une double motivation. En tokh. B, ces pluriels en -añ / -aiñ (obl. -am / -aim) ne concernent que des masculins et des féminins non motivés; le pluriel des noms marqués [+ fem] (féminins opposés à un masculin par la dérivation ou le genre naturel) utilise le morphème -na invariant pour le nominatif et l'oblique, également issu d'une formation à nasale, mais au neutre : e.g. *śnona* "femmes", sur l'obl. sg. *sāño > *śano*, et plus loin le féminin des adjectifs. En tokh. A, le pluriel dominant en -əñ (obl. -əs) finit par constituer un morphème indépendant, qui n'est plus associé à un thème donné du singulier, mais qui s'y ajoute, après la réduction de la syllabe finale : e.g. A *pyāpi* "fleur" nom. = obl. (B *pyāpyo*, obl. *pyāpyai*), pl. *pyāpyāñ*, obl. *pyāpyās*. Les correspondances entre les deux langues sont rares : A *oñkālmāñ* = B *oñkolmañ* "éléphants", mais le rapport avec le singulier a changé : en regard de B *oñkolmo*, obl. *oñkolmai* (avec le nom. pl. -añ associé au nom. sg. -o), A *oñkaläm*, sans oblique différent du nominatif (< **oñkālm(V)* avec anaptyxe) conforte l'extraction de la nouvelle désinence de pluriel animé. Il n'existe pas de variation analogue à celle entre B -aiñ (obl. -aim) et -əñ (-əs); une tendance à la régularisation s'est affirmée dans le dialecte oriental. Le même morphème -əñ n'a donc plus en tokh. A le même emploi ni la même valeur, par rapport à l'état du tokh. commun. Au féminin de certains types d'adjectifs, il sert à recaractériser le pluriel, corrélativement avec -əm (-ə+m secondaire) pour l'oblique singulier.

2.3. Formes du génitif

Trois finales sont connues, dont deux pour le tokh. A; elles sont sans rapport apparent avec la désinence indo-eur. de génitif pluriel.

1) B *-nts* (*-nts*, parfois simplifié en *-ts*)

C'est la seule désinence du tokh. B : descriptivement, elle se substitue à la désinence *-m* (< **-ns*) d'oblique pl., cf. *yakwe* "cheval", pl. obl. *yakwem*, gén. *yäkwemts*, ou encore *nakte* "dieu", pl. obl. *naktem*, gén. *näktemts*; elle s'ajoute au thème en **a* du pluriel des anciens neutres et assimilés, cf. *nemna* "noms" : gén. *nemnamts*, *cmela* "naissances" : *cmelamts*, *läklen* "douleurs" : *läklenants*, etc. De prime abord, elle apparaît identique à la désinence *-ntse* du génitif singulier, moins la voyelle finale : ce type de relation soustractive étant connu pour d'autres morphèmes, il est probable qu'il a contribué à la fixation de cette finale consonantique lourde. Cependant, l'existence du '–o mobile' à la fin de cette désinence (variante *-ntso*, utilisée à des fins métriques) reflète la présence d'une voyelle après **s*, qui s'est amuïe au cours du tokh. commun; cette voyelle finale était encore présente au stade du placement de l'accent en tokh. B, d'après le vocalisme du gén. pl. *yäkwemts*, par exemple, contrastant avec l'obl. pl. *yakwem*; soit **yäkwemtsV* dans la préhistoire de cette langue. Or, la seule voyelle non palatalisante susceptible de tomber en B est **-u*; cet **-u* final débile peut refléter indo-eur. **-u* (cf. B *ost* "maison" : gr. *ἄστυ*, *οἶνος* "bois" : gr. *όπου* par action labialisante avant amuïssemement) ou **-ə* (cf. B *okt* A *okät* "huit" : gr. *οκτώ*, avec le même phénomène), ce dernier se fermant en **-ə* > **-u* en tokh. commun avant de tomber, sauf exception (retour à *-o* sous l'influence de ce timbre dans la syllabe précédente). Par conséquent, on restituera le scénario suivant : dans la préhistoire du tokharien, le génitif sg. refait **-ns-os* (cf. *supra*) entraîna la réfection en **-ns-əm* du génitif pl. **-n-əm* des thèmes en nasale; **-nsəm* > **-nsə(N)* avec une voyelle longue finale peut-être nasalisée, donnant après fermeture **-nsq* > **-ntsq* > B *-nts*; la graphie prédominante *-nts* est due au rapport établi avec la désinence d'oblique.

Le tokh. A recourt à deux désinences, pratiquement en distribution complémentaire.

2) A *-ssí* : forme générale dans les substantifs et adjectifs possédant un oblique différent du nominatif au pluriel, parfois aussi après des pluriels immobiles

Une première solution consiste à prendre *-ssí* comme un bloc : on y compare le morphème arménien *-ç* de gén.-dat.-abl. pluriel, qui remonte à un suffixe secondaire **-sko-* : *mardoç* "des hommes", gén. pl. de *mard* issu d'un adjectif **mrto-sko-* "humain"; ce suffixe d'adjectif est productif en germanique, en baltique et en slave. Pour le tokharien, on poserait un prototype susceptible de provoquer la palatalisation : **-skiyo-* (cf. en germanique les formations de collectif en *-ja-* sur des adjectifs en *-iska-* : v.h.all. *hīwiski*, v. isl. *hýski* "famille", v. angl. *mennisc* "humanité" en regard de got. *mannisks* "humain, des hommes") ou **-skei*; la seconde forme, la plus commode phonétiquement, n'a pas une finale claire pour la morphologie du type thématique. Une autre démarche consiste à partir du tokharien pour analyser A *-ssí* : cette séquence peut continuer **-s+ssí* ou **-s+ci* avec assimilation. Étant donné que la nasale tombe en tokh. A dans le groupe **-ns-* reçu du tokh. commun (cf. entre autres le gén. sg. A *-s* < **-nsá* et l'obl. pl. A *-s* < **-ns+*), on peut envisager qu'une forme casuelle se trouve élargie dans ce morphème. Les deux candidats sont justement l'oblique pluriel (e.g. *yukas* "chevaux" : gén.

yukassí) et le génitif pluriel; dans la seconde possibilité, nous retrouvons la finale reconstruite pour le tokh. B : *-ns_q en tokh. commun, qui se confondait avec la finale d'oblique après la chute de la voyelle finale. Cette forme *-ns de génitif pl., destinée à donner *-s, devait être recaractérisée. Passons à notre élément *-sí ou *-ci ; *-i final indique une diphongue ou une voyelle longue héritée, et maintenue en tokh. A (cf. -i de nom. pl. et de duel). Je propose d'y voir une forme en *-ei de démonstratif : *-sí < *-kei, et *-ci < *-tei, *-dei ou *-dhei; le choix entre *-sí et *-ci peut s'orienter sur l'existence, en tokh. A même, d'un élément adverbial -ci dans l'adverbe ("par ici") et postposition (avec ablatif : "à commencer par", équivalent de skr. -ādi) *aci*, soit *a-ci* comportant le préfixe A *a-* B *e-* bien connu (< *ā(n)- < *n-). Quel que soit le thème pronominal indo-eur. à la base de cet élément, nous poserons l'agglutination d'une forme casuelle sans marque propre (probablement le gén. pl. en *-ns(ꝝ) du tokh. commun) et d'un formatif anaphorique, indiquant une relation (de possession, d'appartenance ou d'extraction), soit un syntagme *yäkwäns+ci "des chevaux-de cela". Ce type de constitution d'un nouveau morphème par intégration d'un élément désinental antérieur rend compte aussi des formes des affixes sigmatiques des affixes de perlatif (-sa) et de l'allatif (-sc) du tokh. B à partir du tokh. commun, avec le *-s tiré de l'oblique pluriel par métanalyse (cf. *supra* § B. 2.1). La combinaison avec -ci rappelle précisément l'addition des affixes casuels à une forme prise comme thème. De plus, l'emploi d'un thème pronominal dans la formation d'un morphème de génitif pourrait avoir des parallèles dans d'autres langues, voire déjà en indo-européen (cf. P. Swiggers, *Hethitica VI*, 1985, pp. 199-204, sur le génitif pronominal en -ēl du hittite, et le génitif sg. thématique en *-syo : *-s+yo).

3) A -is, désinence propre aux substantifs à pluriel immobile (nominatif = oblique), anciens neutres

Il s'agit de la désinence -is du singulier (< *-äs < *-äns(ā), cf. *supra* § C. 1.4), qui s'ajoute simplement au thème du pluriel, e.g. *cmolu* "naissances" : *cmolwis*, *pākāntu* "parts" ; *pākāntwis*; elle est notamment solidaire du suffixe de pluriel en -ntu, qui est devenu le plus productif. Ce développement comporte deux enseignements : — le morphème de génitif tend à s'employer comme les affixes casuels secondaires, ce qui est confirmé par sa récurrence possible dans le syntagme déterminatif (cf. § B. 1); — cette tendance se réalise dans le dialecte le plus évolué, en tokh. A, où l'ancien génitif pluriel du tokh. commun est renouvelé par un affixe indifférent au nombre, pour les deux groupes de substantifs.

D. ADJECTIFS

1. CLASSES FLEXIONNELLES

Les quatre classes se distinguent nettement par leurs formes de pluriel au masculin. Leurs caractéristiques en tokh. B peuvent être schématisées comme suit :

- Classe I : pl. nom. -i, obl. -em < *-oi, *-o-ns
(adjectifs thématiques);

- Classe II : pl. nom. *-ñi*, obl. *-(nä)m* < **-n-es*, **-n-ns*
(adjectifs en **-n-*);
- Classe III : pl. nom. *-ñc*, obl. *-ntäm* < **-nt-es*, **-nt-ns*
(adjectifs en **-nt-*, souvent partiellement);
- Classe IV : pl. nom. *-s*, obl. *-säm* < **-s-es*, **-s-ns*
(formations de participe présent, **-s-* terminant le suffixe **-wos-* de participe parfait).

En fait, l'extension des adjectifs en **-n-* était plus importante, car ils ont influé sur les anciens adjectifs thématiques. Nous prendrons pour base de la description l'état du tokh. B, qui reflète celui du tokh. commun.

2. ADJECTIFS THÉMATIQUES

2.1. Dérivés primaires

Plusieurs séries d'adjectifs ne sont plus analysables en synchronie; c'est le cas des thèmes en B *-re* A *-r* (< **-ră-* < **-ro-*), cf. B *aikare* A *ekär* "vide". En tokh. B, les adjectifs en *-re* présentent deux flexions, auxquelles correspondent deux formations d'abstrait, la flexion thématique simple et la flexion longue en nasale :

	<i>astare</i> "pur" (A <i>ästăr</i>)	<i>tapre</i> "haut" (A <i>tpär</i>)
pl. nom.	<i>astari</i>	<i>täpreñ</i>
obl.	<i>astarem</i>	<i>täpre(nä)m</i>
abstrait	<i>astarñe</i>	<i>täprauñe</i>

Le tokh. A n'a qu'une seule formation d'abstrait : *ästrone*, *täprone*. Au masculin singulier, l'oblique est marqué par *-m* dans les deux flexions : e.g. B *astarem* (*ästrem*) A *ästräm*; comme dans les substantifs, cette désinence provient de la flexion longue. Le vocalisme de la première syllabe du pl. nom. *täpreñ* obl. *täpreñäm* reflète un paradigme **täpreñā(s)*, **täpreñās* au stade de placement de l'accent, en regard du nom. sg. **täpre* > *tapre*; cela confirme l'indication donnée par les formes de substantif, comme obl. sg. *säswem* et nom. pl. *säswen*, de *saswe* "seigneur" (cf. *supra*, § C. 1.3.1).

Le féminin comporte d'autres distinctions. Au pluriel, le féminin de l'adjectif possède un thème spécial, identique au nominatif et à l'oblique; parfois, le tokh. A réintroduit une opposition entre nominatif (-*ān*) et oblique (-*ās*). Le vocalisme -*ā* est la caractéristique générale du féminin. Nous passons en revue dès maintenant les divers types de paradigmes de féminin, puisque la différence entre formations thématique et athématische n'y apparaît plus :

a)	sg. nom.	<i>-a</i>	pl. nom.-obl.	<i>-ana</i>
	obl.	<i>-ai</i>		
b)	sg. nom.	<i>-ya</i> (- <i>a</i>)	pl. nom.-obl.	<i>-'ana, -ona</i>
	obl.	<i>-yai</i> (- <i>ai</i>)		

Le deuxième type remonte clairement au féminin en **-ih₂-/*-yeh₂-* : le yod initial peut être encore présent, ou avoir provoqué la palatalisation de la consonne précédente; cette palatalisation

est parfois secondaire, à partir du masculin (cf. le privatif en B : masculin *-tte*, obl. sg. *-cce*, pl. nom. *-cci*, obl. *-ccem* : fém. *-cca*, obl. *-ccai*). Au pluriel, on trouve deux reflets de trois anciennes finales, qui sont suivis de *-na*, tiré du neutre pluriel (**-nā*, cf. l'évolution retracée au § A. 1) : soit *-'a(-)* palatalisant < **-yās* < **-iyas* < **-ih₂-es*, soit *-o(-)* < **-ā* < **-ās* < nom. **-eh₂-es*, ou acc. **-āns* < **-eh₂-ns* (cf. véd. *sénās* “armées”, nom. et acc. pl. de *sénā-*). Le pluriel en *-ana* non palatalisant (type a) apparaît dans des thèmes dont le suffixe est déjà palatalisé au masculin : e.g. *-ssē*, pl. *-ssi* et fém. *-ssā*, pl. *-ssana*, etc.; dans ce cas, *-na* est la seule marque du pluriel.

c)	sg. nom.	<i>-'a</i>	pl. nom.-obl.	<i>-a</i>
	obl.	<i>-'ai</i>		

Dans ce type, les formes du singulier ont provoqué la palatalisation (cf. *-ntsa*, obl. *-ntsai* dans les thèmes en *-nt-* ; **-ntyā* < **-nt-(i)ya* < **-nt-ih₂*) ; elle a été éliminée dans l'ancien participe parfait, au participe préterit fém. en *-usa*, obl. *-usai*, au lieu de **-usṣa* < **-usyā* (**-us-ih₂* : gr. *-via*, véd. *-ust-*), sans doute parce que la palatalisation était devenue un trait morphologique du masculin. La désinence *-a* de pluriel, qui ne provoque pas de palatalisation, reflète l'ancienne désinence de neutre (**-a* < **-h₂*). En effet, les aboutissements du nom. sg. **-ih₂* et du nom. pl. **-ih₂-es* se confondaient en **-iya(s)* donnant **-yā*; à ce stade, il devait exister dans la flexion de certains adjectifs à thème consonantique des finales **-ā* de neutre pluriel (cf. B *-nt-a* < **-nt-ā* < **-nt-h₂*); comme le neutre et le féminin interféraient à d'autres cas, cet **-ā* non palatalisant était disponible. Il a donc existé deux procédés pour distinguer le pluriel du singulier féminin : soit l'élargissement en **-nā* pris aux substantifs, soit le simple remplacement de la finale du pluriel par **-ā* (< **-a* < **-h₂*), opposé au singulier par l'absence de palatalisation.

Revenons à nos deux flexions des adjectifs thématiques : par opposition au masculin, le féminin est formé de la même façon : sur *astare*, sg. nom. *astarya*, obl. *astaryai*, pl. *astarona*, et pareillement sur *lāre* “cher”, avec flexion en nasale (nom. pl. *lareñ*), sg. nom. *lariya*, obl. *lariyai*, pl. *larona*. En tokh. A, le nominatif sg. a perdu **-ā* final, d'où *āṣtri* fém. de *āṣtär* (: B *astare*), mais cette marque du féminin survit dans l'oblique secondaire *-āṁ* (cf. *āṣtāryāṁ*), qui ajoute au thème le morphème d'oblique sg. *-m* du masculin (*āṣträṁ*).

2.2. Dérivés secondaires

Le reflet du suffixe **-yo-* (**-ih₂-o-*) est B *-(i)ye* A *-i* : e.g. B *patarye* “paternel” (: lat. *patrius*, cf. chap. II, § C. 1.1), A *lā̄ci* “royal” (< **lā̄nciyā* < **wlōnt-yo-*, différemment B *lantuññe*), A *ňäkci* B *ňäkc(i)ye* “divin”, fait sur le prototype de A *ňkät* B *ňakte* “dieu”. Trois suffixes, très productifs en tokh. B, peuvent s'ajouter à n'importe quel thème de substantif.

- 1) B *-ssē* (obl. *-ssē*, fém. *-ssā*, obl. *-ssai*) A *-si* < **-syo-* “consistant en X, constitué de X”.

- B *naumiye* A *ňemi* “joyau” : adj. B *naumyeşse* A *ňemisi*
 B *stām* A *ştām* “arbre” : B *stamaşse* A *ştamaşı*

La base est l'oblique du singulier, mais aussi le pariel ou le pluriel :

- B *kenine* A *kanwem* “les deux genoux” : B *keninesse* A *kanwemsi*;
 B *lakla* “douleur” : *läklesse*, pl. *läklenta* : *läklenaſſe*.

Ce type d'adjectif traduit souvent un premier membre de composé sanskrit.

- 2) B *-ññe* (obl. *-ññe*, fém. *-ñña*, obl. *-ññai*) A *-ñi* < *-nyo- “appartenant à X, relevant de X”.
- B *perne poysiññe* “l'éclat appartenant à l'Omniscient” : *poyśi* (= le Buddha, composé de *po* “tout” et d'un dérivé apparenté à la racine *aik-* “savoir”);
- B *eñkwaññe* “masculin” : *eñkwe* “homme”;
- B *ostaññe* “membre de la maison” : *ost* “maison”.

Selon un procédé connu d'autres langues, l'adjectif d'appartenance est l'équivalent d'un génitif (cf. gr. hom. ὁ θεοῦ ἐστι δόμον) : *Dharmasomāññe* (obl.) *Udānālañkār-ne* (loc) “dans l'*Udānālañkāra* [titre d'un ouvrage] de Dharmasoma”, avec un adjectif au lieu du génitif *Dharmasomi* ou *Dharmasomentse* du nom emprunté au sanskrit.

Ce suffixe est formellement identique à celui des abstraits en B *-ññe* (revoyez *astarññe* “pureté”, etc.) : celui-ci remonte sans doute à un neutre substantivé d'adjectif; ces abstraits ont un pluriel en *ønta*.

- 3) B *-tstse* (obl. *-cce*, fém. *-tstsai*, obl. *-tstsai*) A *-ts* < *-tyo- “pourvu de X”.

Cette formation d'adjectif possessif, très vivante, continue le type indo-eur. en *-to- (lat. *barbatus*), avec remplacement du suffixe par *-tyo- (comme dans le participe passé du céltique), e.g. B *kokalestse* “(monté) en char” : *kokale* “char”, *sklokastse* “dubitatif” (avec voyelle d'anaptyxe accentuée, comme dans **ost-äññe*) : *sklok* “doute”. La flexion comporte une palatalisation du suffixe à l'oblique singulier (*-cce*) et au pluriel (nom. *-cci*, obl. *-ccem*) du masculin, qui n'est pas phonétique, mais morphologique : le modèle en était fourni par les ordinaux (cf. B *trite*, obl. *trice*, etc. “troisième” et par le privatif (B *-tte*, obl. *-cce*, etc.), où cette palatalisation est due probablement à une flexion longue. — Des adjectifs non analysables en tokharien se rattachent au même type : e.g. *orotstse* “grand”, *aurtse* “large”; ils reflètent certainement des formations primaires avec un suffixe *-Tă (occlusive dentale). L'interprétation de l'adj. *orotstse* (*wrotstse*) doit sans doute le rattacher au groupe complexe de véd. *ūrdhvá-* (et *vrādh-*), gr. ὄρθος, lat. *arduus*, etc.

Tous les suffixes énumérés jusqu'à présent comportent la même flexion au pluriel masculin, à savoir la flexion thématique simple (cf. nom. *astari*, obl. *astarem*) : nom. *-ssi*, obl. *-ssem*, etc. Nous avons traité plus haut du féminin pluriel.

Le suffixe de géronatif, ajouté au thème du présent ou du subjonctif (cf. chap. IV, § B. 1.1-2) présente pour l'essentiel la flexion des suffixes B *-ññe* (A *-ñi*) et *-sse* (A *-si*), sauf une différence au nom. sg. masc. en tokh. A : B *-lye*, *-lle* (fém. *-lya*, obl. *-lyai*) A *-l*, obl. *-läm* (fém. *-lyi*, obl. *-lyäm*) < *-lyo-; ce prototype est le plus vraisemblable, car la forme palatalisée apparaît encore devant voyelle en A (masc. gén. sg. *-lyäp*, pl. nom. *-lye*, obl. *-lyes*). Ni le nom. sg. A *-l*, ni B *-lle*, en concurrence avec *-lye* au nom. et à l'obl. sg., ne doivent indiquer un prototype *-lo-; simplement, en tokh. A *-l' final fut dépalatalisé après la chute de la voyelle, et en tokh. B la variation entre B *-lye* (simplifiant *-lylyă < *-l'ă, cf. B *-ññe* < *-n'ă < *-nyo-) et *-lle* (conservant la géminée, mais sans yod, sur le modèle de B *-tstse*, *-tte*) est

secondaire : il est probable que la géminée, contrastant avec *-le (attendu en partant de *-lā < *-lo-) notait une prononciation palatale de la liquide. D'après le remplacement de *-to- par *-tyo- vu plus haut, ce suffixe hérité *-lyo- répond au suffixe *-lo- du participe passé des temps composés du slave (v. sl. *neslū jesmī* "j'ai porté") et du participe arménien en -(ea)l, ajouté aux divers thèmes verbaux.

3. ADJECTIFS EN *-n- ET FLEXION LONGUE

3.1. Reflets de flexions en nasale

Bien qu'il n'existe pas un paradigme complet d'adjectif "faible" en regard d'un paradigme "fort", on constate l'influence de flexions en nasale sur plusieurs séries d'adjectifs thématiques : des doublets ont été redistribués. Nous avons opposé plus haut le pluriel de B *tapre* "haut" à celui de *astare* "pur"; considérons les points de départ :

acc. sg.	*-o-m	>	*-ă	:	*-on-ṁ	>	*-ăñ(ăñ)
nom. pl.	*-oi	>	*-i	:	*-on-es	>	*-ăñ(ă)
acc. pl.	*-o-ns	>	*-ăns	:	*-on-ns	>	*-ăñans

En conséquence, à l'oblique, le pluriel B -m (A -s) va de pair avec zéro au singulier (oblique = nominatif *-ă < *-o-s); en regard d'un oblique sg. en -m, l'oblique pl. continue l'ancienne flexion longue : B -enăñ, parfois simplifié par haplologie en -em, solidaire du nominatif pl. -en (*-ăñ). Cela constitue l'adoption de la flexion longue par les adjectifs descendants de dérivés thématiques, par exemple ceux en *-ro-, cf. B *ratre* "rouge" (< *rätră < *(h₁)rudh-ro : gr. ἔρυθρός), pl. *rätren*, et non *ratri, etc. Cependant, les adjectifs thématiques faisant au pluriel nom. -i et obl. -em peuvent garder l'oblique sg. -e identique au nominatif (cf. B -sse, -Aie, etc.) ou acquérir celui de la flexion longue (cf. B *astarem*), sans doute en raison de la proximité de l'oblique pluriel dans les deux flexions (B -e(nä)m et -em, respectivement). Il n'y a donc plus d'opposition générale entre une flexion "forte" et une flexion "faible" : la distribution dépend aussi du type suffixal de l'adjectif, ainsi que de sa catégorisation sémantique. En simplifiant, il me semble que les adjectifs de "relation" restent caractérisés par la flexion courte.

D'autres phénomènes doivent s'expliquer par une flexion en nasale. Dans les deux langues, certains adjectifs attestent, avec ou sans la désinence d'oblique sg. masc. -m / -n, la palatalisation de la dernière consonne du thème, alors qu'ils dérivent de formations thématiques (avec voyelle *-o- constante, sauf au cas marginal du vocalif). Il s'agit d'abord des ordinaux en A -t B -te < *-tă < *-to-s, e.g. "troisième" (cf. chap. II, § C. 2.2-11, pour d'autres exemples) :

	B	A		B	A
nom. sg.	<i>trüe</i>	<i>trü</i>	pl.	<i>trici</i>	<i>trice</i>
obl.	<i>trice</i>	<i>tricăñ</i>		<i>tricem</i>	<i>trices</i>

La palatalisation concerne, en plus de l'oblique sg. masc., tout le pluriel. Les adjectifs en B -tstse et la formation de privatif en -tte suivent aussi cette flexion au masculin : sg. obl. -cce, pl. nom. -cci, obl. -ccem; la palatalisation gagne parfois le féminin (sg. nom. -cca, obl. -ccai dans le privatif). On peut aussi rencontrer à l'oblique sg. masc. à la fois la palatalisation et la désinence -m : B *tute* "jaune", obl. *tucem*, gén. *tucepī*, etc. En tokh. B, ce fait doit refléter quelque chose d'ancien. Si l'on cherche une voyelle qui puisse palataliser, tout en s'associant à l'aboutis-

segment constant *-ā(-) non palatalisant de la voyelle thématique *-o-, seule *-ē- fait l'affaire; précisément, il devait exister une autre flexion (hystérokinétique, à côté du type amphikinétique en *-ōn, *-on-m) des adjectifs en *-n- :

sg.	nom.	$*^{\circ}C\text{-}\bar{e}n > *^{\circ}C\text{'ā}(n)$
	acc.	$*^{\circ}C\text{-en-}\bar{m}, \text{ nivélé en } *^{\circ}C\bar{e}n\text{-}\bar{m} > *^{\circ}C\text{'ān}(\bar{a}n).$

Cette flexion fournissait par rapport au type thématique en $*^{\circ}C\ddot{a}$ un oblique sg. masc. fortement marqué : il s'est produit un croisement avec la flexion en $*^{\circ}C\ddot{a}$ sans palatalisation, par l'intermédiaire du nominatif sg., aboutissant à la même finale. Cela nous donne directement B *tucem* sur le thème remontant à **dhudho-* (apparenté à germ. **duðraz* "jaune", cf. J. Schindler, KZ 81, 1967, pp. 68-71) > **tutā* en tokh. commun. Dans les ordinaux, qui ont certainement des propriétés distributionnelles des adjectifs de relation (par exemple, pas de variation d'intensité : **"très troisième", **"très pourvu de X", mais "très jaune") le morphème adopté comportait la palatalisation, sans la nasale finale, d'où **tricā* substitué à l'ancien **tritā* (acc. sg. **tri-to-m*) confondu avec le nominatif : B *trice*; de fait, la palatalisation suffisait à distinguer les deux cas directs du singulier. La forme correspondante **tric* attendue en tokh. A fut recaractérisée au moyen de la finale vivante *-m* (avec anaptyxe), qui s'étendait à tous les adjectifs. À la suite des ordinaux, la variation nom. **-tā* / obl. **-cā* s'est appliquée à d'autres thèmes en occlusive dentale et en affriquée, ceux que nous avons énumérés. L'extension de l'allomorphe en *-c(c)V* au pluriel permettait d'isoler le nominatif singulier. On voit assez nettement comment le tokharien a compensé la difficulté ou l'absence de variation à la fin des mots. L'emploi morphologique de la palatalisation est également bien attestée dans le verbe (cf. chap. IV, §§ A. 4, B. 2.2, C. 3.1, etc.). Encore une fois, on obtient dans le type de B *trite* (obl. *trice*, pl. *trici*, etc.), comme dans celui de B *astare* (obl. *astarem*, pl. *astari*), une flexion "mixte" de formes fortes et de formes faibles. — La flexion de pluriel masc. nom. *-ñ*, obl. *(-nā)m* est celle de nombreux adjectifs, autres que ceux en B *-e* (< *-ā) : — sur des thèmes en *-i* (et spécialement en *-uki*, etc.), pl. nom. *-iñ*, obl. *-im*; — sur des thèmes en **-a* (participes et noms d'agent en B *-ica*, *-ta*, *-uca*, *-auca*, *-tsa*, etc.), pl. nom. *-añ*, obl. *-am* (féminin *-ana*); sur l'adj. *yolo* "mauvais", obl. sg. *yolai* : pl. nom. *-aiñ*, obl. *-aim*, gén. *-aims*, etc. — Ce survol rapide ne doit pas faire illusion : beaucoup de problèmes dans le développement des deux dialectes ont été laissés de côté; les antécédents indo-eur. des formations à flexion longue restituées en pré-tokharien demanderaient un examen plus approfondi, en comparaison avec les faits germaniques.

3.2. Thèmes stables en nasale

Ces adjectifs comportent un suffixe B *-mo* A *-m* < **-mō* < **-mōn*; le modèle est donné par B *klyomo* A *klyom* "illustre, noble", dont nous citerons seulement le masculin : en B, le féminin est du type (b) défini plus haut : *klyomña*, obl. *klyomñai*, pl. *klyomñana*, etc.

	B		A	
	sing.	pl.	sg.	pl.
nom.	<i>klyomo</i>	<i>klyomoñ</i>	<i>klyom</i>	<i>klyomäs</i>
obl.	<i>klyomōm</i>	<i>klyomōm</i>	<i>klyomänt</i>	<i>klyomäñcās</i>
gén.	<i>klyomopi</i> ,	<i>klyomōmts</i>	<i>klyomäntāp</i>	<i>klyomäñcāssī</i>
	<i>klyomontse</i>			

Le paradigme de B comportait un doublet tiré des adjectifs en *-nt-* (cf. *infra*) : obl. sg. *klyomont*; cette influence fut encore plus poussée en A : elle explique, en plus des formes en *-änt(°)*, *-änc*°, l'adoption de la finale *-äṣ* de nom. pl., tirée du participe préterit, qui possédait des formes en *-nū-*, elles-mêmes analogiques. Ce mélange entre aboutissement de thèmes en **-n-* et en **-nt-* est sans doute ancien au nom. sg. **-ōn* et **-ōnt* (au lieu de **-ont-s*, cf. supra § C. 1.3.2, le paradigme de "roi" : B *walo* < **willōnt*, et le rappel des faits grecs). De plus, l'élargissement en occlusive dentale des thèmes à nasale, en **-n-* et **-men-* (cf. gr. *-τ-* < **-n-t-* et *-ματ-* < **-mn-t-*) avait peut-être une certaine antiquité au neutre. Notre adjectif remonte à **klyomo* < **klyumo* < **kλeu-mōn*, au nom. sg. amphikinétique; le maintien du *-o* final, qui souvent passe à *-u* en se fermant (cf. la désinence de 1^{re} sg., maintenue morphologiquement, et le suffixe de participe préterit *-u* < **-wō* < **-wōs*), en l'occurrence une voyelle nasalisée (cf. le génitif pluriel B *-mts* < **-nsq* < **-nsōm*, supra § C. 2.3), est certainement dû à l'Umlaut du *-u-* intérieur en *-o-* (comme dans B *okso* "bœuf" < **ukso(N)* < **uksōn*) : les deux *o* se sont confortés mutuellement. Ce thème d'adjectif se comprend comme "célèbre", "doté de gloire, de renommée" : un dérivé interne du neutre (protérokinétique) **kλeu-mn* / **kλu-mén-* "renommée" ("audition", de la racine **kλew-*), reflété directement par av. *sraoman-*, élargi dans véd. *śromata-* et v.h.all. *hliumunt*, de même sens. La relation **-mon* (animé) : **-mn* (neutre) s'observe nettement en grec, dans les paires γνώμων : γνώμα, μνήμων : μνῆμα. Comme en grec (cf. ήγέμων : ήγέμοι), le type est devenu déverbatif en tokharien : les adjectifs en B *-mo* A *-m* sont pour la plupart formés directement sur des thèmes verbaux, e.g. B *lyuketär* "il brille" : *lyuke-mo* "brillant".

4. ADJECTIFS EN **-nt-*

4.1. "tout"

En emploi adjectival, comme déterminant, le mot B *po* A *puk* est traité comme un indéclinable : certainement une conséquence de la flexion de groupe, mais indiquant peut-être aussi une adverbialisation partielle (cf. les problèmes de distribution de fr. *tout*).

Masculin		Féminin		
B	A	B	A	
sg. nom.	<i>po</i>	<i>puk</i>	<i>po</i>	<i>puk</i>
obl.	<i>po</i>	<i>poñcām</i>	<i>po</i>	<i>poñtsām</i>
pl. nom.	<i>poñc</i>	<i>poñś</i>	<i>ponta</i>	<i>pont</i>
obl.	<i>pontaṁ</i>	<i>poñcäs</i>	<i>ponta</i>	<i>pont</i>

On constate que B *po* est invariable au singulier des deux genres; le nom. sg. A *puk* vaut pour les deux genres, alors que l'obl. sg. a deux formes distinctes : cette différenciation est-elle secondaire, ou bien a-t-elle été éliminée en tokh. B, à la faveur de certains emplois ? Le thème AB *pont-* provient de **pānt-* par labialisation; B *po* continue le nom. sg. **po(N)* < **pānts*; en A, la forme **po* du tokh. commun a été renforcée par la particule emphatique *-k*, ce qui a provoqué le passage à *pu-k* sous l'influence de l'occlusive vélaire. Même si la racine de ce thème en **-nt-* est inconnue, il constitue une équation avec gr. *πᾶς*, *παντός* (thème **pant-* ancien, ou par abré-

gement ?) : B *poñc* A *poñš* < **poñc(ā)* < **pānt-es* (gr. *návteç*), B *pontäm* < **ponläns* < **pānt-ns* (gr. *návtaç*; refait en A par ajout d'obl. -ās au nom. pl. pris comme base), B *ponta* A *pont* < **pontā* < **pānt-a* < **pānt-h₂* (gr. *návta*), peut-être A fém. **pontsā*, recaractérisé à l'oblique sg., < **pānt-ya* < **pānt-ih₂* (gr. *nāsa*, arc. *návsa* < **pantya*). L'oblique sg. masc. attendu serait AB **pont* (cf. *lānt*, obl. sg. de "roi") < **pont(ā)* < **pānt-m* (gr. *návta*). Sa disparition doit résulter de la fonction particulière du déterminant "tout".

4.2. "bon"

Nous donnerons l'analyse immédiatement après les formes. Le paradigme est supplétif, avec un nom. sg. spécial, B *kartse* masc. (fém. *kartsa*, obl. régulier *kartsai*), et A *kāsu*, sur une autre base; tout le reste de la flexion repose sur un thème **krānt-* en tokh. commun.

Masculin :	— sg. obl. gén.	B <i>krent</i> <i>kreñcepi</i>	A <i>krant</i> <i>krantāp</i> ,	< *-ānt(ā) < *-ont-m; refaits, sur un thème palatalisé en B (cf. le nom. pl.)
— pl. nom. obl.		B <i>kreñc</i> <i>krentäm</i>	A <i>krans'</i> < *-āñc(ā)	< *-ont-es; avec palatalisation analogique du nom. pl. dans A <i>krāñcās</i> pour * <i>krantäs</i> ;
	gén.	B <i>krentants</i>	A <i>krāñcassī</i> , avec les désinences vivantes, en A toujours sur la base * <i>krāñc-</i> .	
Féminin :	— pl. nom.-obl.	B <i>krenta</i>	A <i>krant</i> < *-āntā < *-ont-a < -ont-h ₂ avec maintien analogique du timbre vocalique du suffixe (au lieu de *-āntā par Umlaut) dans un thème * <i>krānt-</i> constant.	

Le mot doit continuer **kärānt-* avec syncope en syllabe ouverte (en B dans les formes en trois syllabes, cf. l'obl. sg. et pl., accentuées sur la pénultième). Plusieurs racines **Ker-* donnant **kär-* au degré zéro devant le suffixe *-ont- peuvent être envisagées; cet adjectif est certainement un ancien participe : la même racine se retrouve dans le thème **kärtsa* de B *kartse*, devant un autre suffixe, qui remonte à *-tyo-, lui-même substitut du suffixe *-to- d'adjectif verbal, pouvant servir de participe passif (cf. gr. *κλυτός*, véd. *śrutā-* "entendu"). Ce dérivé confirme l'interprétation de la flexion de "roi", et appuie les hypothèses sur l'origine de plusieurs désinences.

4.3. Anciens dérivés en *-wont- / *-wṇt-

Du fait de la contraction de la séquence *-VwV- (cf. chap. II, § B. 2.3.2), le suffixe est méconnaissable : il fournit une série productive de dérivés en B -e_u, -ā_u selon la base (A -o), obl. sg. masc. B -ent, -ānt (A -ont) < *-ā-wānt, *-ā-wānt < *-wont-m (cf. véd. -vant-am) sur deux bases différentes. L'allomorphe *-wṇt- apparaît dans le féminin B -auntsa (A -onts) < *-āwāntyā ou *-āwāntyā < *-o-wṇt-ya ou *-ā-wṇt-ya < *-wṇt-ih₂ (cf. véd. -vati²), etc. Les autres finales s'expliquent comme celles de l'adjectif "bon". Le nom. sg. masc. présente une diphtongue secondaire : B -e_u, -ā_u < *-āwu et *-āwu avec absorption du -w- par -u (cf. le participe préterité), mais avec maintien du timbre caractéristique du thème

(comme devant *-nt* à l'obl. sg.), à partir d'un nom. sg. *-wōnt (analogique des thèmes en *-ōn comme dans "roi"), ou plutôt *-wōs, cf. indo-iran. sg. nom. *-wās, voc. *-was, acc. *-want-am, d'où véd. nom. -vān < *-vāms par généralisation de la nasale depuis d'autres cas, voc. -vas comme dernier vestige de l'allomorphe sigmatique du suffixe. — Quand la base de ces dérivés tokh. est identifiable, le rapport sémantique entre le substantif et l'adjectif est clairement possessif : outre les exemples déjà donnés, voyez B *newe_u* A *nawo* "rugissant" sur B *newe* (A *nawem*) "rugissement" (cf. véd. *náva-*), nom d'action (< *nōw-o-) sur la racine AB *nu-* "rugir"; B *maiyyā_u* "fort, puissant" sur B *maiyya* (*maiyyo*), emprunt de skr. *māyā-*, "force".

À cette formation peuvent se rattacher plusieurs séries de dérivés, de valeur également possessive : les suffixes sont AB -(s)su, A -u et -nu; en dehors du nom. sg. masc. AB -u et du nom. pl. masc. A -us (aligné sur le participe préterit), toutes les formes supposent un suffixe en *-nt- : il s'agit certainement, pour AB -(s)su et A -nu, de dérivés en *-wont- sur des substantifs en *-s- ou en *-n-, qui ont intégré la consonne suffixale de la base, cf. véd. *tāpas-vant-* "brûlant", sur le neutre *tāpas-*, selon un processus également productif. Le tokh. B, en dehors du nom. sg. masc. -ssu et du fém. nom. sg. -ssuntsa, obl. -ssuntsai (à expliquer comme dans B *pernauntsa* de *perne_u*, *pernen*), présente partout dans cet adjectif des formes à timbre -o- avec la même flexion que le nom du "roi" : masc. sg. obl. -ssont, gén. -ssonte, pl. nom. -ssoñc, obl. -ssontām, gén. -ssontāñts, etc. Étant donné que *-wont- devrait donner *-wānt- > B *-went-, il faut supposer que le timbre -o- fut étendu dans *-s-wānt- < *-swont- au stade où le nom. sg. était encore *-swō (*-s-wō < *-s-wōs), avant la fermeture en *-swu, d'où parallèlement B -ssu et -ssont(-). Le même nivellement s'est produit dans le participe préterit; en tokh. A, l'alignement sur la flexion du participe prêt. en -u (anciens types II et IV, cf. *infra*) est presque complet. Quelques exemples pour la sémantique : B *kwipassu* A *kipsu* "honteux" sur B *kwipe* A *kip* (< **kwipā*) "honte", B *spelkkessu* A *spaltkasu* "zélé" sur B *spelkke* (*speltke*) A *spaltāk* "zèle, effort", B *tānkwassu* (< **tānkw-āssu*) A *tunkassu* "affectionné" sur B *tānkw* A *turik* "amour".

5. PARTICIPE PRÉTÉRIT

Le suffixe est celui de participe parfait, encore reconnaissable : *-wos- / *-us-; mais, à la suite de diverses restructurations, selon le thème verbal, quatre types flexionnels se sont fixés en tokh. commun : ils sont tous employés en tokh. B, quoique dans des proportions inégales. Cette formation, qui peut comporter un redoublement, est le seul vestige assuré du thème de parfait indo-eur. en tokharien; dans les thèmes à redoublement, celui-ci peut être posé sous la forme *Că- (avec des adaptations au vocalisme radical), incompatible avec *C'ă- attendu à partir du redoublement indo-eur. *Ce- (cf. gr. λέλοντα : λείτω). Il faut partir de la structure connue sur une racine *CeC- : soit le thème fort *Ce-CoC- > tokh. *C'ăCăC-; supposons que le redoublement fut nivélé sur la syllabe radicale, donnant *CăCăC-, qui suffit à identifier le thème par rapport à la racine : la palatalisation de la consonne initiale du redoublement constituait une marque superflue. Par conséquent, le redoublement en *Că- du tokh. commun serait le reflet indirect du vocalisme *o de la racine au thème fort du parfait. Cependant, les formations de participe que nous connaissons attestent divers degrés vocaliques dans la racine, sans rapport

direct avec le parfait ancien. De plus, après la disparition du parfait aux formes personnelles, cette formation nominale était associée au prétérit, dont certaines valeurs continuent celles du parfait : sous l'influence du prétérit, elle a connu divers avatars, dont la perte du redoublement et la réfection sur le thème en *-ā- courant. Mais les formes gardent toujours une autonomie partielle à l'égard de la structure du prétérit.

En dehors du nominatif masculin sg. (-u) et pl. (-uṣ), et du féminin sg. (nom. -us, obl. -usām), le tokh. A a introduit des formes en -nt(-) dans tout le paradigme, sur le modèle des formes provenant des dérivés en *-wont- : en fait, l'analogie entre produits des thèmes en *-wont- et *-wos- fut réciproque, à partir de la forme commune *-(w)u au nominatif masc. singulier (cf. *supra*). Le tokh. B prouve que ce développement est une innovation par rapport au tokh. commun; il n'est donc pas nécessaire d'expliquer, en dehors de toute chronologie relative, la variation suffixale apparente en tokharien par un phénomène hérité (comme une "hétéroclisie" *-u-s- : *-u-nt-, concevable dans la mesure où elle permettrait d'expliquer ces suffixes en proto-indo-européen). Au féminin, le suffixe repose sur *-us-ā, substitué à *-us-yā < *-us-ih₂, par extension de la caractéristique suffisante de féminin (cf. aussi A sām B sana "une" (chap. II, § C. 2.1) < *sānā pour *sām-ā au lieu de *sāmyā < *smiya < *smih₂) : B nom. -usa, obl. -usai (A -us, -usām, soit *-usā+m) au singulier. Le féminin pluriel est en B -uwa A -unt < tokh. com. *-uwā (donnant normalement A *-u, identique au nom. sg. masc., recaractérisé en -u+nt au moyen d'une finale productive de pluriel, cf. § C. 2.1.2). Cette forme doit s'interpréter comme l'addition de la désinence ancienne de pluriel neutre *-ā (*-a < *-h₂) passée au féminin, sur une base terminée par *-u; si l'on fait remonter très loin sa constitution, on peut y voir le reflet du cas direct *-us du neutre singulier de *-wos- (une forme très archaïque, ordinairement remplacée, cf. véd. *viduṣ* adverbalisé en regard de gr. εἰδός < *weid-wos, nom.-acc. sg. nt. de εἰδώς < *weid-wōs : véd. *vidvān*), après la chute de *-s final. Plus simplement, il pourrait s'agir du nom. sg. masc. au stade *-(w)u en tokh. commun, compris comme la forme de base du paradigme, y compris pour le féminin. En tout cas, après la confusion générale du féminin et du neutre au pluriel, la finale *-u+ā > *-uwā présentait l'avantage de fournir un pluriel nettement différent du singulier *-usā; le prototype indo-eur. de neutre pl. *-wōs-h₂ (> véd. *-vāsi, refait en -vāmsi selon un processus général, cf. -āmsi pour *-āsi dans les neutres en -as-) aurait donné tokh. com. *-wāsā : il n'a joué aucun rôle dans le développement. Nous devons expliquer les autres aboutissements de ce suffixe unique *-wos- dans les paradigmes de masculin. En tokh. B, les quatre types sont :

I. (non redoublé)	— de <i>lä(n)t-</i> "partir"	
nom. sg.	<i>ltu</i>	pl. <i>ltuweṣ</i>
obl.	<i>ltuweṣ</i>	<i>ltuweṣām</i>
II. (redoublé ou non)		— de <i>käs-</i> "s'éteindre"
nom. sg.	<i>kekesu</i>	pl. <i>kekesoṣ</i>
obl.	<i>kekesoṣ</i>	<i>kekesoṣām</i>
— de <i>yām-</i> "faire"		
nom. sg.	<i>yāmu</i>	pl. <i>yāmoṣ</i>
obl.	<i>yāmoṣ</i>	<i>yāmoṣām</i>

III. (redoublé) — de *pik*— “peindre, écrire”

nom. sg.	<i>papaikau</i>	pl.	<i>papaikaş</i>
obl.	<i>papaikaş</i>		<i>papaikaşäm</i>

IV. (non redoublé) — de *kälp*— “obtenir”

nom. sg.	<i>kälpa</i>	pl.	<i>kälpos</i>
obl.	<i>kälpos</i>		<i>kälposäm</i>

En reprenant une suggestion de W. Cowgill (*Kratylos* 29, 1984, pp. 1-2), deux critères semblent essentiels : les types I et IV sont accentués sur la finale, mais II et III sur la pénultième; III et IV, par opposition aux deux autres, présentent un thème élargi par *-ā- tiré du prétérit I (cf. 3^e sg. *paiyka* act. de *pik*—, *kälpäte* my. de *kälp*—). Voyons les différentes situations, en prenant les formes de nominatif singulier et pluriel (ce dernier ayant le même allomorphe suffixal que l'accusatif sg. *-wos-m) :

I. *^oC-wōs > *^oCäwō > *^oC(u)wu > *^oCwu > ^oCu
 *^oC-wōs-es > *^oCäwāşä > *^oCuweş(ā) > ^oCuweş

Parmi les verbes concernés, celui que nous avons cité possède un prétérit (VI) remontant à un aoriste hérité : B *lac* A *läc* < **(h₁)ludh-e-t* (cf. gr. ἤλυθον, etc.); sur cette racine, le participe parfait (cf. le parfait gr. hom. εἰλήλουθα, ἐλήλυθα) devait être **h₁le-h₁ludh-wos* > **lēludhwos* > tokh. **l'elätwos*- : après suppression du redoublement sur le modèle du prétérit, nous obtenons un thème **lätwos*- où l'accent aurait été fixé sur le suffixe, puisque les formes en trois syllabes étaient les plus nombreuses. Cette position de l'accent est le seul moyen d'expliquer la syncope ultérieure du -ā- dans la première syllabe. Nous avons déjà rencontré tous les changements phonétiques : fermeture de *-o(s) final, absorption de w par u subséquent, assimilation de ä en u devant w; dans le suffixe, *-ā- accentué issu de *o poursuit son évolution normale.

II. *^oC-wōs > *^oCäwō > *^oC(u)wu > *^oCwu > ^oCu
 *^oC-wos-es > *^oCäwāşä → *^oCuwoş(ā) > ^oCwoş > ^oCos

Dans ce type, au contraire, l'accent est fixé sur la racine, peut-être parce qu'il s'agissait au départ de formations gardant leur redoublement, et donc plus longues que dans le type précédent. L'étape décisive est l'extension au thème d'oblique du timbre *o acquis au nominatif, selon le nivellement déjà rencontré dans d'autres adjectifs (cf. -o < *-ən dans B *klyomo* “illustre” généralisé à l'oblique sg. et au pluriel). Vraisemblablement, la voyelle atone ne pouvait pas résister au transfert de timbre; la voyelle accentuée était préservée.

III. *^oC-a-wōs > *^oCäwō > *^oCäwu > ^oCau
 *^oC-a-wos-es > *^oCäwāşä → *^oCäş(ā) > ^oCaş

L'accent frappe la racine, pour la même raison que précédemment, mais le suffixe suit le morphème *-ā- de prétérit tiré du thème en usage. L'événement important est la contraction normale de *-āwā- en *-ā- (cf. chap. II, § B. 2.3.2 : entre autres, part. présent my. B *sā-māne* A *sāmān* “vivant” < **sāmānā* < **sāwā-mānā*), lequel poursuit son évolution.

IV. *^oC-á-wōs > *^oCäwō > *^oCäwō > ^oCau
 *^oC-á-wos-es > *^oCäwāşä → *^oCäwoş(ā) > *^oCwoş > ^oCos

L'accent n'est pas sur la racine; originellement, il pouvait tomber mécaniquement sur la pénultième, donc tantôt sur le suffixe *-wos-, tantôt sur le suffixe *-ā- de prétérit : il devait être nivelé sur celui-ci. Apparemment, ce type présente un mixte des types II et III : transfert de timbre, et contraction. Ainsi, le nom. sg. **Cāwo* entraîne **Cāwoš(ā)*; à ce stade, la séquence *-āwo- donne *-ōwo- par Umlaut (cf. *āno- > ono- dans B *onolme* : chap. II, § B. 1.2.2.2)a.2), alors que la voyelle tendant vers -u en finale absolue ne peut exercer la même action dans *-āwu sur la voyelle accentuée précédente. Puis, dans un contexte doublement labial, *-ōwo- se contracte en *-o-, assez naturellement.

Nous n'avons pas à imaginer des hypothèses nouvelles ou spéciales pour rendre compte des aboutissements variés de la même flexion de *-wos-, sur des bases différentes. Enfin, pour expliquer la palatalisation du *-s final du suffixe, qui est générale dans le masculin, il faut partir des cas où elle était phonétique, devant désinence commençant par une voyelle palatale : nom. pl. *-wos-es, comme nous l'avons vu, mais aussi sg. dat. *-s-ei, gén. *-s-es, où le degré zéro du suffixe (*-us-, cf. véd. -use, -uṣas) avait probablement été nivelé en *-wos-; après la disparition de ces cas du singulier, la palatalisation fut retenue comme caractéristique de l'allomorphe du masculin, en dehors du nominatif sg., et par opposition au féminin. De plus, si nous prenons comme référence les finales des types II et IV, l'oblique pl. -oṣām pour *-osām (< *-wos-ns), aligné sur le nom. pl. -oṣ(ā) poussait à la réfection symétrique de l'oblique sg. *-oṣ(ā) attendu (< *-wos-m) en -oṣ, car la consonne palatale avait déjà dû apparaître au gén. sg. *-oṣ(ā) (< *-wos-es), ultérieurement élargi en -B -oṣ-epi, et dans les thèmes en consonne s'accréditait la relation obl. sg. -C : pl. -C+ām (cf. B *krent* : *krentām* sur l'adjectif "bon"). — En dépit de ces analogies, le système des participes prét. du tokh. commun offrait encore une allomorphie considérable; par simplification, le tokh. A n'a plus que deux types, l'un en -u (correspondant aux types I-III) et l'autre en -o (correspondant au type IV) :

I'.	nom. sg.	<i>yāmu</i>	pl.	<i>yāmus</i>
	obl.	<i>yāmunt</i>		<i>yāmuñcās</i>
II'.	nom. sg.	<i>kälpo</i>	pl.	<i>kälpos</i>
	obl.	<i>kälpont</i>		<i>kälpoñcās</i>

Le timbre de la dernière syllabe est nivelé, selon une proportion nom. sg. *kälpo* : pl. *kälpos* : : *yāmu* : X = *yāmuṣ*, à la place de **yāmoṣ* hérité du tokh. commun. En définitive, c'est au nominatif sg. seulement qu'on trouve des formes superposables dans les deux langues : masc. *yāmu* = B *yāmu*, A *kälpo* = B *kälpau*; fém. A *yāmus* = B *yāmusa*, A *kälpos* = B *kälpausa*; le nom. pl. masc. est désormais compris comme nom. sg. -V+s en tokh. A : addition d'une consonne à la forme du singulier.

6. INTENSITÉ ET COMPARAISON

Le tokharien ne dispose pas de suffixes pour exprimer la gradation de l'adjectif. L'intensité est rendue au moyen d'adverbes, comme B *mäka* A *mäk* "beaucoup", etc.; l'indeclinable AB *śpälmem* est spécialisé pour le degré le plus élevé : "excellent, éminent". Il existe une construction comparative, avec le terme de référence au perlatif ou à l'ablatif; la construction superlative

place ce terme au génitif ou au locatif pluriel. Pour la relation de surpassement par rapport à "tout, tous", on emploie divers cas de *po* : B perl. *posa*, abl. *pōmēm*; A abl. *pukäṣ*, loc. *pukam*. Voyez les exemples dans les deux textes (chap. V).

E. PRONOMS ET DÉTERMINANTS

1. PRONOMS PERSONNELS

1.1. Formes autonomes

Les pronoms du dialogue sont :

	1 ^{re} personne		2 ^e personne	
	B	A	B	A
sg.	nom. <i>ñāś(ñis)</i>	m. <i>nāś</i> f. <i>ñuk</i>	<i>tuwe, twe</i>	<i>tu</i>
obl.	idem	idem	<i>ci</i>	<i>cu</i>
gén.	<i>ñi</i>	<i>ñi</i>	<i>tañ</i>	<i>tñi</i>
pl.	nom. <i>wes</i>	<i>was</i>	<i>yes</i>	<i>yas</i>
	= obl.			
gén.	<i>wesi, wesāñ</i>	<i>wasāñ</i>	<i>yesi, yesāñ</i>	<i>yasāñ</i>

Comme dans toutes les langues indo-eur., les formes ont beaucoup évolué et se sont contaminées. Commençons par les pronoms du pluriel : "nous", nom.-obl. **wās* < **wos*, apparemment par croisement de **wey-es* ou **wei-s* (cf. véd. *vayám*, hitt. *wēš*, got. *weis*) et de **nos* (cf. véd. *nas*, allongé dans lat. *nōs*); "vous", nom.-obl. **yās* < **yos*, par croisement de **yūs* (cf. av. *yūžəm*, véd. *yūyám*, got. *jus*, lit. *jūs*) et de **wos* (cf. véd. *vas*, allongé dans lat. *vōs*). Ces formes, dont les développements sont parallèles, valent pour le nominatif et pour l'oblique, justement parce qu'elles sont issues de leur combinaison formelle. Par rapport à l'évolution phonétique normale, la préservation de *-s final à partir de **wos* et **yos* fait difficulté : il peut s'agir d'un phénomène propre à ces mots du discours, par surcroît monosyllabiques; on peut supposer aussi la présence d'un élément (particule ou reste d'une désinence) vocalique après la sifflante, non palatalisant et ultérieurement amuï. Les formes de génitif reçoivent diverses désinences, qui doivent venir des finales des pronoms du singulier, pour le tokh. B : -i comme dans *ñi* et -(ä)ñ comme dans *tañ* et le réfléchi *sañ*; nous avons déjà constaté dans les noms cette tendance à traiter le morphème de génitif comme indifférent au nombre (cf. -is en tokh. A, gén. sg. et pl.) sur le modèle des affixes casuels : elle se serait réalisée plus tôt dans les pronoms personnels. En tokh. A, -(ä)m dans *wasāñ*, *yasāñ* pourrait être simplement la finale du locatif -m (< *-nă < *-no) des noms : soit **wos-no* "chez nous, pour notre part, de notre part", etc. Au singulier, le plus surprenant est l'existence, exceptionnelle dans les langues indo-eur., d'une différence de genre dans le pronom de première personne, limitée au tokh. A. Mais les deux formes ne sont pas homogènes : à côté du féminin *ñuk*, qui présente le même ñ- que tout le reste du paradigme et que le type épicène du tokh. B, le masculin *nāś* possède un n- non palatal; il doit provenir du croisement de la base *ñā- et de *nāš(ä) < *nos+i déictique ("nous ici"), employé comme pluriel de majesté. La base du paradigme de "moi" provient de l'ancien

génitif **mene* (cf. v. sl. *mene*, av. *mana*, assimilé dans véd. *máma*) > **m'ān'ā* > **m'n'ā* par syncope > *(*ñ*)*ñā* – par assimilation et simplification : cette forme explique certainement le pronom suffixé *-ñ*, voyez plus loin. Il était inévitable qu'elle fût renforcée dans le pronom autonome. La distinction de genre et l'identité du nominatif et de l'oblique invite à partir d'une périphrase emphatique (comme l'a proposé J. Schindler) : masculin nom. **mene-kʷis*, acc. **mene-kʷim* (de structure comparable à lat. *ali-quis*) "lequel moi" > *(*m'*)*n'asā* > B *ñas̥* avec palatalisation dans *ñis̥* (cf. le même traitement de **kʷi* probable dans B *ynes̥* "visiblement" < **yāñs̥(ā)* < **en-okʷ-i*, différent de celui de **kʷi-* en syllabe initiale dans le relatif-interrogatif), féminin nom. **mene-kʷā*, acc. *-*kʷām* "laquelle moi" > *(*m'*)*n'äkwā* (avec substitution du *-*ā* caractéristique de féminin en tokh. commun) > A **ñäkw+* > *ñuk* par influence de l'occlusive (labio)vélatoire sur la voyelle (cf. *yuk* "cheval"). Cette forme de féminin fut abandonnée en tokh. B : le pronom de deuxième personne ignorait cette différenciation.

Le génitif AB *ñi* provient directement d'une forme **menei* de datif (cf. v. pr. *mennei*), ou bien de l'addition de la désinence nominale *-i (bien connue dans les noms de parenté (cf. *supra* § C. 1.4.1) au prototype tokh. com. **ñä(-)* issu du génitif **mene*, et manquant de volume. Au stade **m'n'ā*, le génitif hérité de "moi" a influé sur celui de "toi" : **tewe* (cf. véd. *táva*, v. sl. *tebe* refait sur le dat. *tebē* : lat. *tibī*, etc.) > **täw'ā* remodelé en **tän'ā* > **tän* > B *tañ*, et recaractérisé comme génitif en **tän+i* > A *tñi* (par syncope régulière), sur le modèle de *ñi*; la même influence s'est exercée pour renforcer le réfléchi **ṣä* < **swe* normalement (cf. gr. Φέ, Έ, indo-iran. **sva-*, etc.), d'où **ṣäñ'ā* > **ṣäñ* > B *ṣañ*, et A *ṣñi* par le même processus.

Pour "toi", B *tuwe* (*twe*, forme *allegro*) et A *tu* remontent à **tuwā* < **täwā* < **tuwom* (cf. véd. *t(u)vám*, av. *gāth*. *tuuəm*, réc. *tūm* : indo-eur. **tuH-om*) ; l'ancien accusatif **twe* (gr. οέ, arm. *k'e-z*) donnait d'abord **tw'ā* : par transmission de la palatalisation (**t'w'ā*) et contamination avec le pronom suffixé *-*cā* < **te* (enclitique, cf. gr. dor. τε, etc.), se constitua une forme **cw'ā* > B **cyā* > *ci*, mais A **cwā* > *cu*, selon la divergence habituelle dans le traitement du **w* palatalisé (cf. chap. II, § B. 2.3.1). — Le génitif des pronoms personnels et du réfléchi tient lieu de possessif.

1.2. Formes conjointes

Ces pronoms suffixés, postposés à une forme verbale personnelle, sont indifférents au genre, et à la personne au pluriel :

	B	A		
sg.	— 1 ^e	- <i>ñ</i>	- <i>ñi</i>	< *- <i>ñä</i> * <i>mene</i>
	— 2 ^e	- <i>c</i>	- <i>ci</i>	< *- <i>cä</i> < *- <i>te</i>
	— 3 ^e	- <i>ne</i>	- <i>m</i>	< *- <i>nä</i> < *- <i>no</i>
pl.	1 ^e -2 ^e -3 ^e	- <i>me</i>	- <i>m</i>	< *- <i>mä</i> < *- <i>mo</i>

Les formes de 1^e et 2^e pers. du singulier ont été renforcées en tokh. A, encore une fois par la désinence -i de génitif marquée [+ pers]. Cela convenait à l'emploi de ces pronoms, qui continuait souvent celui du génitif ou du datif. La forme de 3^e pers. du singulier remonte certainement à un thème de démonstratif (cf. **o-no-* dans indo-iran. **ana-* (véd. *anéna*, *anáyā*, adv. *anā*: av. *ana-*), lit. *añs*, *anás*, etc.). La forme de pluriel doit continuer un autre thème pronominal, peut-être en rapport avec l'élément *-*mV* utilisé dans les pronoms de 1^e et 2^e pluriel (cf. av.

ahma, véd. *asma-*, gr. dor. ἄμε, lesb. ἄμε < **ns-me*; véd. *yusma-* pour **usma-*, gr. dor. ὕμε, lesb. ὕμε, < **us-me*) et dans les démonstratifs (précédé ou non de *-s- : e.g. dat. sg. v. sl. *tomu*, véd. *tasmai*; dat. pl. v.sl. *tēmū*, v. lit. *tiemus*, got. *paim* : sur le thème *-to-*). Rapelons que tokh. com. *-nā et *-mā peuvent également refléter ces prototypes *-no et *-mo suivis d'une consonne quelconque (sauf *-r et *-l, de toute façon improbable dans ces morphèmes). Pour la 1^{re} pers. du singulier, *-nā reflète théoriquement la forme forte héritée **mene* de génitif, phonétiquement allégée, et renforcée pour donner les formes autonomes : *-nā aurait été relégué à l'emploi conjoint, puisque ce morphème réduit à une consonne devait s'appuyer sur un mot précédent. Alternativement, on pourrait aussi partir de *-me (cf. gr. με, got. *mik*, etc.), enclitique exactement parallèle à *-te de 2^e pers., devant donner *-mā et refait en *nā sur le modèle de la forme assimilée *(m')nā, qui fournissait la base du pronom.

Les formes enclitiques des pronoms personnels rappellent les pronoms infixés ou suffixés en celtique. En tokharien, elles sont réservées aux fonctions de complément, en concurrence avec les formes disjointes, à l'oblique et au génitif : — complément d'objet direct, et surtout — génitif-datif d'attribution, génitif possessif portant sur l'objet ou le sujet du verbe, génitif d'agent. Le pronom suffixé peut aussi référer à l'objet déjà exprimé du verbe dans la même phrase : une relation anaphorique plus étroite, motivée peut-être par l'absence fréquente de distinction entre nominatif et oblique dans les noms. Enfin, des affixes casuels peuvent s'ajouter à ces formes anaphoriques, pour exprimer diverses relations plus concrètes : 2^e sg. ablatif B *-c-mem*, 3^e sg. allatif B *-ne-s*, etc.

2. DÉMONSTRATIFS

2.1. Structure des paradigmes

Tous les démonstratifs du tokharien reposent sur le type **so/to-*, avec la même répartition que dans les autres langues : **s°* au nominatif sg. masculin et féminin, **t°* ailleurs. La flexion héritée apparaît le mieux dans les formes de B *se* "celui-ci", auxquelles on confrontera les formes de base (souvent élargies) dans l'autre langue :

	Masculin		Féminin		Neutre	
	B	A	B	A	B	A
sg.	nom.	<i>se</i>	<i>sa(-)</i>	<i>sā</i>	<i>sā(-)</i>	<i>te</i>
	obl.	<i>ce</i>	<i>ca(-)</i>	<i>tā</i>	<i>tā(-)</i>	<i>te</i>
	gén.	<i>cwi, cpi</i>		<i>tāy</i>	<i>te(-)</i>	<i>tentse</i>
pl.	nom.	<i>cai</i>	<i>ce(-)</i>	<i>toy</i>	<i>to(-)</i>	
	obl.	<i>cem</i>	<i>ces</i>	<i>toy</i>	<i>to(-)</i>	
	gén.	<i>cemts</i>				

Le neutre n'est distingué qu'au singulier, pour le *pronom* démonstratif. Employé comme déterminant, le démonstratif possède deux genres, à l'instar des adjectifs. Il n'y a plus de vestige, même dans le féminin, des formes théoriques de neutre pluriel. — On aperçoit les oppositions suivantes :

- au singulier animé, *s^o* est réservé au nominatif, conformément au type hérité;
- au masculin, *s^o* nom. sg. / *c^o* partout ailleurs, par contraste avec *t^o* dans le féminin en dehors du nom. sg. et dans le neutre.

Le paradigme de démonstratif illustre remarquablement l'utilisation morphologique de la palatalisation : le contraste entre *c* [+ pal] et *t* [- pal] a permis de distinguer l'oblique sg. masculin du neutre, alors que **to-m* (gr. τόν, véd. tám) et **to-d* (gr. τό, véd. tād) se confondaient en **to* dès le pré-tokharien. Le remplacement de tokh. com. **tā* (et des formes analogues) par **cā* au masculin est parti de formes où la palatalisation était phonétique : par exemple, au génitif sg. **te-so* (cf. got. *þis*), type analogique (au lieu de **to-so*, **to-syo* : véd. *tasya*) d'autres pronoms (cf. l'interrogatif **kʷe-so* : gr. τοῦ, hom. τέο, v. sl. česo, got. *hvis*, av. *cahiā* avec *-*sya*). En fait, la source exacte de cette palatalisation ne peut pas être retrouvée dans le paradigme actuel. Un candidat possible serait le prototype du génitif sg. masculin, identique pour tous les démonstratifs : B *cwi* avec une variante *cpī*; les échanges *p/w* sont courants en tokharien, et reflètent probablement l'existence d'une fricative bilabiale. Pour B *cpī/cwi*, on posera **cāpī* en tokh. commun < **te-bhei*, peut-être responsable de la désinence adjectivale B -*e-pi* (cf. *supra*, § C. 1.4.2). Dans cette forme, **te-* serait à justifier comme dans **te-so*; on en distinguerait le datif homophone du pronom de 2^e pers. du singulier : **te-bhei* (> lat. *tibī*, v. pr. *tebbei*, v. sl. *tebē*), probablement refait pour **tu-bhei* (cf. véd. *tūbhya(m)* : av. gāth. *taibiiā*) d'après **se-bhei* au réfléchi (> lat. *sibī*, v. pr. *sebbei*, v. sl. *sebē*). En tout cas, les pronoms personnels garantissent l'existence d'une finale *-*bhei* (en relation avec un doublet *-*bhyo* et plus loin avec les autres désinences en *-*bh-*), qui pouvait être utilisée aussi bien par le démonstratif. On sait que les désinences en *-*bh-* ne sont pas limitées au pluriel (cf. gr. hom. -φι, myc. -*pi* : fonctionnant entre autres comme génitif ou datif du singulier chez Homère), et qu'elles peuvent exprimer certaines des valeurs dévolues au génitif tokharien. — Quel que soit le point de départ concret de la palatalisation dans le démonstratif, il faut compter aussi avec l'influence des adjectifs en *-*tā*, obl. sg. *-*cā* (B -*te*, -*ce*), où la palatalisation, d'une autre origine, servait aussi à marquer l'oblique sg. masculin (cf. *supra*, § D. 3.1) : un rapport simple pouvait s'établir entre *-*tā* : *-*cā* dans les adjectifs et **tā* (neutre) : **cā* (masculin) à l'oblique sg. du démonstratif. Cette proportion, sans causer la restructuration du démonstratif, ne pouvait que la conforter. Voici la transformation du paradigme du masculin :

sg. nom.	* <i>so(-s)</i>	>	* <i>so</i>	>	* <i>sā</i>	>	B	<i>se</i>	A	<i>sa(-)</i>
	* <i>to-m</i>	>	* <i>to</i>	→	* <i>cā</i>	>		<i>ce</i>		<i>ca(-)</i>
pl. nom.	* <i>toi</i>	>	* <i>tai</i>	→	* <i>cai</i>	>		<i>cai</i>		<i>ce</i>
acc.	* <i>to-ns</i>	>	* <i>tāns</i>	→	* <i>cāns</i>	>	'	<i>cem</i>		<i>ces</i>

Les formes de pluriel conservent les finales héritées avec extension de l'initiale *c^o* à partir de l'oblique sg.; nous avons constaté ailleurs cette solidarité entre l'oblique sg. masculin et le pluriel (cf. le participe présent, pour la palatalisation de la sifflante finale du suffixe). Le paradigme du féminin n'a pas connu de changement aussi important : au singulier, nom. **sā* (< **seh₂*) et acc. **tām* (< **teh₂-m*) donnent **sā* (> AB *sā*) et **tā* (> AB *tā*), soit directement, soit par polarisation phonétique du féminin singulier, avec la marque *-*d* générale dans les adjectifs, par opposition au pluriel, qui devait présenter la même finale en pré-tokharien. La forme de pluriel **tās* résultant à la fois de nom. **tās* (< **teh₂-es*) et d'acc. **tās* (< **teh₂-ns* : véd. *tās*,

gr. τάς) se confondait, après la chute de *-s final, avec le neutre *tā (< *te-h₂ : véd. tā, indirectement gr. τά), soit *tā : nous saisissions là une cause de la disparition du neutre pluriel du démonstratif. La motivation phonétique est la même que dans les adjectifs thématiques (cf. le schéma donné pour "nouveau" au § A.1 : confusion des produits de *newā et newās); mais, à la différence de ceux-ci, qui adoptaient la finale *-ā tirée du neutre pluriel athématique, le démonstratif devait conserver la voyelle *-ā, qui poursuivait son évolution : B toy (et toṁ : sāu, fém. de su; toyna : sāy, fém. de sem; toym : somp, fém. de samp) A to(-) supposent tokh. com. *to, attendu pour cette finale. La forme commune B toy, telle quelle ou élargie, peut résulter de l'influence du nom. pl. masculin *cai (B cai, écrit aussi cey, cf. trai / trey "trois", etc.) : addition du yod de la diphongue du masculin, compris comme *cā+y par rapport à l'oblique sg. *cā; cette addition s'est produite au stade *to, d'où to+y, ou au stade antérieur *tā, la diphongue secondaire *tā+y donnant le même résultat. Le génitif sg. féminin B tāy A te(-) doit refléter une finale du même type que celle des féminins motivés (cf. supra § C. 1.4.1) : B lāntsoy A lāntse, gén. sg. de B lānts A lānts "reine"; sur ce modèle, on attendrait B *toy, qui fut probablement nivélé en tāy d'après l'oblique sg. tā, pour être distinct du pluriel. Nous retrouvons un effet de la polarisation entre -ā singulier et -o pluriel; rappelons que dans les adjectifs subsiste encore un reflet de la finale *-o de pluriel (nom. = obl.) féminin < *-ās, pour les féminins des dérivés thématiques, toujours élargi en -ona (cf. larona "chères", de läre, fém. lariya; astarona "pures", de astare, fém. astarya), parallèlement à la finale -ana (-yana) correspondant à l'autre formation indo-eur. de féminin.

En dehors de B cwi (cpi), certainement hérité, les désinences nominales ont été importées massivement au génitif : le tokh. A ajoute -i à l'oblique masc. singulier et -is au nom.-obl. neutre singulier (où B emploie -ntse, cf. te-ntse), et encore -i à l'oblique masc. pluriel. Par conséquent, -i est traité comme un affixe indifférent au nombre, donnant le génitif singulier ou pluriel selon la base. Cette addition s'opère sur les formes dotées de leurs particules, qui distinguent les divers paradigmes de démonstratif selon leurs fonctions énonciatives. Voici un schéma d'ensemble, qui montre le caractère agglutinant de la flexion des démonstratifs en tokh. A :

— de sā-s,	sg. obl. ca-s,	gén. ca-s-i;
	pl. obl. ces-ās,	gén. *ces-ās-i > cessi
— de sā-m,	sg. obl. ca-m,	gén. ca-m-i;
	pl. obl. ces-ām,	gén. *ces-ām-i > cesmi
— de sa-m,	sg. obl. ca-m,	gén. ca-n-i;
	pl. obl. ces-ām,	gén. *ces-ān-i > cesni

Une tendance de la flexion nominale est déjà devenue la règle dans ces démonstratifs, qui anticipent sur la distribution du morphème de génitif.

Les paradigmes se différencient par l'adjonction de particules, originellement aux formes de nominatif et d'oblique singulier; puis dans toute la flexion en tokh. A, encore une fois plus avancé dans l'évolution. Ces indices sont :

- 1) -u B masc. su, fém. sāu, nt. tu (masculin et neutre interprétables par la réduction d'une diphongue secondaire *ā+u, ou plutôt par une substitution de -u à -e de se, te).

- 2) *-s* A masc. *säs*, fém. *säš*, nt. *täš* (apparemment **s* et **t* < **să* et **tă* normalement, recaractérisés en *s-äš*, *t-äš*; palatalisation morphologique de *-s* en *-ş* (cf. le part. prêt.) en dehors du nominatif sg. animé : obl. sg. masc. *cas*, fém. *täš*).
- 3) *-n* masc. B *sem* A *sam*, fém. B *säñ* A *säñ*, nt. B *tem* A *tam* (avec des formes de pluriel en **-nā* par ajout de **-ā* pluralisant à la séquence base + particule : B obl. masc. *ceyna* sur nom. *cey*, parallèlement au fém. *toyna* < **toy-n-a*).
- 4) *-mp* B masc. *samp*, fém. *somp*, nt. *tamp* (optionnellement sans *-p* final, sans doute ajouté à l'indice du type suivant).
- 5) *-m* A masc. *säm*, fém. *säm*, nt. *täm* (pour le vocalisme du masculin et du neutre, voir la remarque sur le premier type).

Par rapport à ces formations longues, le type “nu” — B masc. *se*, fém. *să*, nt. *te* —, que nous avons analysé d'abord, est affecté d'un indice zéro. Cette formation n'est plus représentée que dans une langue : l'absence de particule y fonctionne comme une marque.

2.2. Emplois

Les fonctions des démonstratifs ne se superposent pas aux indices énumérés : il y a cinq paradigmes, si l'on fait la somme des formations des deux langues. Mais on peut répartir leurs emplois en trois séries (définies par P. Stumpf, *Der Gebrauch der Demonstrativ-Pronomina im Tocharischen*, Wiesbaden, 1971). Le rapport entre tel indice et telle fonction n'est pas identique dans les deux langues, ce qui laisse supposer une redistribution dialectale. Dans ce tableau figurent les premières formes (nom. sg. masc.) des paradigmes :

— Anaphore :	A <i>säm</i>	B <i>su</i>
— Deixis	— connective (fr. <i>-ci</i>) :	A <i>säs</i>
	— distanciée (fr. <i>-la</i>) :	A <i>sam</i>
		B <i>samp</i>

Le déictique proche peut glisser à l'emploi anaphorique, dans l'articulation textuelle : référence au contexte immédiatement précédent ou subséquent. Il y a deux séries opposées de démonstratifs pour la désignation d'un objet à partir de la position du locuteur. Plusieurs valeurs secondaires (emphase, révérence, familiarité, étrangeté, etc.) sont issues des valeurs déictiques fondamentales. Entre autres, on notera que le déictique proche s'emploie souvent avec référence à la première personne. La neutralisation entre les catégories *-ci* et *-la*, quand la distance par rapport au centre de l'énonciation est indifférente, s'opère au profit du paradigme du déictique proche, à l'inverse du français actuel. La séquence du déictique proche et du déictique lointain (B *se* [...] *samp* ..., et les adverbes correspondants) exprime la succession dans une même section descriptive ou narrative, comme fr. “celui-ci ... , celui-là ...”; ou encore l'indéfinition dans une alternative : “ceci [ou] cela”. On se reportera aux textes (chap. V) pour d'autres précisions.

Le système tokharien rappelle, dans une certaine mesure, celui de l'arménien, où il existe trois séries parallèles de démonstratifs, caractérisés par les indices *s* (lat. *hic*), *d* (*iste*), *n* (*ille*). Ceux-ci constituent notamment trois particules (“articles”) déictiques postposées au démonstratif proprement dit : *ay-s*, *ay-d*, *ay-n*; de ces thèmes complexes sont dérivés des adverbes, comme en tokharien au moyen de plusieurs affixes casuels. Ces morphèmes dérivent évidemment de thèmes de démonstratifs indo-eur., sans qu'on puisse tirer de conclusions sur des structu-

res aussi simples; cependant, il est clair que tous les indices tokhariens continuent des morphèmes *CV : seule la présence d'une voyelle non palatalisante et susceptible de s'amuir peut expliquer la préservation de ces consonnes en tokh. commun, qui ne résulte pas uniquement de leur portée fonctionnelle. Comme le montrent les valeurs déictiques opposées du type en *-m / -n* (B *sem* A *sam*) dans les deux langues, et d'autres particularités, ces morphèmes n'avaient pas fini de se renouveler en tokh. commun : au-delà du type dépourvu d'indice, affecté à la deixis de proximité en tokh. B, il n'est guère possible d'envisager une reconstruction complète et stable.

3. RELATIF ET INTERROGATIF

3.1. Morphème de base

Le pronom interrogatif possède une seule forme pour le nominatif, l'oblique et le génitif de tous les genres et nombres :

	B	A
nom.	<i>kuse</i>	<i>kus</i>
obl.	<i>kuce</i>	<i>kuc</i>
gén.	<i>kete</i>	<i>ke</i>

Nous avons déjà analysé la forme de nominatif, tokh. com. **kwäsä* (pour l'évolution de la labiovélaire, cf. chap. II, § B. 2.2.3), accentué en B sur la seconde syllabe (sinon on aurait **kwase*), <**kwiso*, qui admet plusieurs analyses, supposant toutes la base **kʷi-* de l'interrogatif hérité (cf. gr. *τίς*, av. *ciš*, lat. *quis*). Le rapport avec le démonstratif (d'où la reconstruction **kʷi-so* ou **kʷi-s+so*) est évident dans la variation entre le nom. **kwäsä* et l'obl. **kwäcä*, voyez plus haut. Au génitif, les dialectes ont divergé à partir de formes de la base connexe **kʷo-* > **kä-* > B *ke-*; A *ke* peut reposer sur une forme à diphongue ou sur la contraction de **käyä* (> B **keye*), cf. A *ske* : B *skeye* "effort" (nom d'action de la racine de B *skai-* A *ske-* "s'efforcer"), A *twe* : B *tweye* "poussière", etc. Dans ce cas, on posera tokh. com. **käyä* issu d'un adjectif **kʷoyos* ou **kʷoyyos*, comparable à gr. *ποῖος* "quel, de quelle qualité" (= "de qui, de quoi") et lat. *cujus* (*cuius*), génitif du relatif et de l'interrogatif indéfini, ainsi qu'adjectif interrogatif; l'analyse ultime de ces formes (dont la géminée pourrait indiquer une agglutination) ne nous concerne pas ici. Pour B *kete*, on partira d'une autre formation adjectivale, qui pouvait également être transférée au génitif : **käitä* < **kʷo-to-* "ayant les qualités de qui, de quoi" (sans doute avec le suffixe **-to-* possessif), comparable pour la structure à **kʷo-tero-* "lequel des deux" (cf. gr. *πότερος*, véd. *katarā-*, lit. *katràs*, etc.). — Ce paradigme sert aussi pour le relatif en tokh. B; dans cet emploi, le tokh. A fait suivre l'interrogatif d'une particule *-ne*, d'où le relatif *kusne*, obl. *kucne*, gén. *kene*: cette particule opère la même transposition sur les adverbes (cf. chap. V, texte A, § 18). En tokh. B, dans la langue parlée, *kuse* et *kuce* pouvaient se simplifier en *se* et *ce*, formes *allegro* coïncidant avec le démonstratif; ces formes sont attestées surtout dans les manuscrits profanes, mais elles ne sont pas inconnues des textes religieux. On peut se demander si l'oblique *ce* (et par extension le nominatif *se*) ne s'est pas fixé à partir des formes des cas secondaires, e.g. perlatif *kucesa* en deux syllabes, prononcé *cesa* dans le débit rapide, qui "avalait" le groupe initial. L'oblique du relatif (B *kuce* ou ce, A *kucne*) fonctionne aussi comme conjonction causale ("en ce que, pour autant que, parce

que"), équivalent à skr. *yad* (nom.-acc. sg. neutre du relatif), aussi avec la valeur de *yad* explicatif ("à savoir que"), ou pour introduire un discours direct (cf. gr. ὅτι).

3.2. Formes complexes et dérivées

Le tokharien emploie aussi des pronoms-adjectifs renforcés, emphatiques, pour le relatif et l'interrogatif :

- a) masc. sg. nom. B *intsu* A *äntsam*, relatif *äntsanne*
obl. *iñcau (iñcew)* *äñcam*
(le féminin n'est connu qu'en tokh. A)
- b) B masc. *mäksu*, fém. *mäksā*, nt. *mäktu* avec flexion complète :
masc. gén. sg. *mäkwi*, nom. pl. *mäkai*, etc.

Ces deux thèmes (dont le premier est rare) présentent dans leur dernier élément la flexion d'un démonstratif : *sam* en A, *su* en B dont les fonctions énonciatives sont différentes par ailleurs. Le second se laisse interpréter comme **me-kʷi-so*, avec substitution du démonstratif anaphorique pour la partie fléchie : cette séquence devait donner **m'äkwäsă*, altérée par l'accentuation sur la dernière syllabe, portant la flexion (cf. le même phénomène dans l'interrogatif simple) > **mäkwsă* > **mäksă* par simplification du groupe consonantique. Le premier élément est un morphème qui se retrouve dans d'autres conjonctions, adverbes et pronoms du tokharien : A *mänt* "comment?", B *mant* "ainsi", A conj. *mäntne* "de même que" et "en sorte que" (skr. *yathā*), et B *makte* A *mättak* "même" (voyez plus loin). Il reflète une base **me/o-*, bien connue en anatolien dans des emplois similaires : hitt. *maši* "combien?", *mān* (*mahhan* plus récent) "comme, comment, quand", etc. Par contre, dans B *intsu* A *äntsam*, le premier élément est obscur; un morphème apparenté semble figurer au début de quelques interrogatifs et conjonctions : A *äntannene* "où", *äntane* "quand"; B *ente (inte)* "où, quand". Doit-on poser **en-kʷi-so*, par simplification du groupe intérieur dans **yänkwäsă* > **yinkwsă* > **inksă* > **intsă* (assimilation) > A **änts(a)* avec substitution des deux démonstratifs ?

Sur le thème de relatif-interrogatif sont formés plusieurs conjonctions et adverbes. Outre B *kā* "pourquoi?", on connaît une conjonction conditionnelle A *kuprene* (*kupre* adv. interrogatif) B *kwri* "si" (probablement avec le même morphème après **ku-*, avec des voyelles finales différentes), variante *krui* avec métathèse; un autre adverbe causal A *koyal* "pourquoi?", conjonction *koyalte* "car" (pour l'analyse, cf. texte A, § 11 a). L'adverbe AB *kos*, diversement élargi en interrogatif et en conjonction, signifie "autant" et "combien" : il correspond à gr. *πῶς*, quoique par des voies différentes. Le mot peut s'interpréter par le même développement que dans "huit" pour le vocalisme (**oktō* : A *okät* B *oki*) : *kos* < **k(w)os(s)u* < **kwoswə* (par Umlaut) < **kwäswə* < **kʷoswə*, reposant sur *kʷo-swə* ou **kʷo-swəs*, cf. **swəs* pour gr. *ὡς* "comme, ainsi". — Le tokharien forme des phrases complexes selon la corrélation observée dans la plupart des langues indo-eur. : la subordonnée comporte au début le relatif, ou une conjonction formée sur ce thème, qui est repris dans la principale par le corrélatif (pronome anaphorique ou adverbe) tiré du thème de démonstratif (voyez un exemple net, avec relative antéposée, au chap. V, texte B, § 8). Ce type de construction ne résulte pas de l'imitation du modèle sanskrit : il est inscrit dans la langue indigène, car on le rencontre dans les textes profanes.

4. INDÉFINIS

L'indéfini de la totalité, correspondant à notre "tout" (aussi avec sa valeur générique : "chaque"), pluriel "tous", est B *po A puk* : nous l'avons traité plus haut (§ D. 4.1) avec les adjectifs. L'élargissement en *-k* de la forme *A puk* apparaît dans d'autres indéfinis.

4.1. "quelque"

Le pronom indéfini est indifférent au genre et au nombre :

	B	A
nom.	<i>ksa</i>	<i>sam</i>
obl.	<i>kca</i>	<i>cam</i>
gén.	<i>ket(a)ra</i>	<i>ke</i>

Nous retrouvons dans ce paradigme des morphèmes tirés de l'interrogatif et du démonstratif; en tokh. A, le nom. *sam* et l'obl. *cam* sont simplement identiques aux formes de démonstratif masculin (: B *sem*, *cem*), et le génitif *ke* est celui de l'interrogatif. En tokh. B, le génitif *ket ra* ou *ketára* univerbé <**ketára* avec accentuation de la voyelle d'anaptyxe est formé par l'adjonction de la conjonction *ra* "aussi" à une variante courte du génitif de l'interrogatif; *ket* suffisait à distinguer ce cas, par rapport aux autres formes monosyllabiques. Dans le nom. *ksa* et l'obl. *kca*, transparaît encore l'hétéroclisie de l'interrogatif (*k_use*, *k_uce*); il semble que le groupe consonantique initial ait été allégé, avec remplacement de la voyelle finale. Il existe un formant *-a* (ou *-ā*) dans plusieurs particules, adverbes et conjonctions : entre autres, dans la particule assévéorative B *ka* en rapport avec une forme courte postposée AB *-k* "justement, précisément, seulement". En tokh. B, notre indéfini est souvent postposé au pronom interrogatif ou relatif (*k_use ksa*), ou encore au démonstratif (e.g. *su ksa*); en tokh. A, à la négation (*mā sam*) ou au démonstratif, etc. Il semble indiqué de tirer ce morphème du syntagme où il fonctionne : une séquence du type lat. *quis-quis* "qui que ce soit qui", *quid-quid* "quelque chose que", où le second terme aurait pris sur lui seul la valeur indéfinie de la duplication, en se différenciant formellement du terme précédent. Soit **kusā-kusā*, passant à **kusā-ksā* "qui quel qu'il soit", par absorption dans le second pronom, puis substitution de la voyelle finale, à moins qu'il s'agisse d'une ouverture en *-a* de la voyelle *-ā* sous l'effet de l'intonation (cf. le vocatif en *-a* des noms en B *Če* <**Čā*, au § C. 1.2), un phénomène analogue à la *pluti* ("protraction" ou "flottement, dérive") d'une voyelle en védique. Quel que soit l'intermédiaire, un nouveau morphème est extrait avec une marque propre. On peut concevoir qu'en tokh. A la différenciation par réduction du second groupe se soit poursuivie, d'où **kusā-sā* et alignement du second pronom sur un démonstratif. La démonstration pour les autres cas serait identique.

4.2. "autre"

L'altérité est exprimée par le pronom-adjectif B *alyek* (*allek*) A *ālak* "autre" : la particule de renforcement *-k*, fréquente après les adverbes et les pronoms, s'est ajoutée à toutes les formes fléchies en tokh. commun.

Masculin : — sg. nom. = obl. B *alyek* < **al'ā+k* < **alyo-s* et **alyo-m*; en A, le nom. *ālak* et l'obl. *āl(y)akām* sont différenciés secondairement, le premier par dépalatalisation en regard du fém. *ālyāk*, le second par adjonction de la désinence vivante d'oblique.
— pl. nom. B *alyaik* A *ālyek* < **āl'ai+k* < **alyoi*: obl. B *alyenk* recaractérisé en *alyenk-ān* < **āl'ān+k* < **alyo-ns*, avec fixation de la particule après la chute de la sifflante finale dans *-āns.

Féminin : — sg. nom B *alyāk* A *ālyāk* < **āl'ā+k* < **alyā* (< **alyeh₂*);
obl. B *alyok* (*allok*) < **āl'o+k* < **alyā-m*;
opposition nom. —*a* : obl. —*o* sur le modèle des féminins motivés (B *lāntsa* : *lāntso* "reine").
— pl. nom. B *alloñk(na)*, obl. *alloñk* sans doute avec nasalisation secondaire, en face de l'oblique pl. masculin, soit **allok* < **āl'o+k* < **alyās* nom. = acc. (cf. **tās*).

Ce mot est évidemment apparenté à lat. *alius*, gr. ἄλλος, etc.; en tokharien, d'autres mots se rattachent à la même base **āl-* < indo-eur. **al-* : adj. B *aleitse* "étranger", adv. B *āläm* "autrement", A *yndlek* "ailleurs". — La réciprocité — "l'un et l'autre" (cf. gr. ἄλληλων) — est exprimée par la juxtaposition B *ālyouce* A *ālam-wäc* < **ālyā(m)-wäcā*, littéralement "l'autre — le second"; le deuxième terme, qui est le seul fléchi, est l'oblique sg. masc. de l'ordinal B *wate* A *wät* < **wätā* (< **dwi-to-*). Il serait tentant, mais aventureux, de voir dans A *ālam* le seul exemple en tokharien de préservation de la désinence *-m d'accusatif singulier; plus vraisemblablement, cette locution fut constituée à partir des formes d'oblique sg. **ālyā* et **wäcā*, seulement au stade du tokh. commun : —m intercalé fait penser à l'indice postposé dans le démonstratif A *säm* B *sam(p)*, ou encore au début de l'affixe de comitatif B *-mpa* (< **-mäpā*). Une fois l'expression figée, les deux termes restent identifiables, et le second peut recevoir des affixes. La formation marque bien que deux sujets sont partenaires d'un même procès : "l'autre" est "second", car il succède à un "autre", par rapport à lui, dans une action que tous deux réalisent en agissant alternativement.

4.3. "même"

L'expression de l'ipséité dispose du pronom-adjectif B *makte*, fém. *mäkciya* : A *mättak*, fém. *mäccāk*; plusieurs des formes du tokh. A sont renforcées par —*k* (cf. A *puk*, B *alyek* A *ālak*). En tokh. B, la flexion est presque identique à celle d'un adjectif "thématique" en —*e*, avec palatalisation à partir de l'oblique sg. masculin, dans tout le pluriel et au féminin singulier (obl. *mäkciyai*); cependant, les formes obl. sg. *makce*, pl. obl. *mäkcem*, gén. *mäkcemts* évoquent aussi le démonstratif *se* : de fait, il existe certaines interférences avec les formes de B *mäksu*, le relatif-interrogatif "lequel", terminé par un autre thème de démonstratif. De plus, en regard du nom. pl. masc. B *makci*, de forme adjectivale, A *mäccek* (s'il n'est pas analogique de *ālyek* "autres", parallèlement à plusieurs points du paradigme) peut contenir (—)ce(—) < **cai* (: B *cai*), toujours du démonstratif. L'hésitation visible entre flexion nominale et flexion pronominale peut s'expliquer par l'emploi : "lui-même" (lat. *ipse*) est lié aux notions de personne, et d'identité, qu'il assume par excellence le nom propre. Mais la flexion mixte reflète encore l'origine de ce pro-

nom adjetivé et "nominalisé". Il se rattache à l'interrogatif-relatif B *k_use*, et plus spécialement à la forme longue *mäksu* : "lui-même", c'est précisément "lequel" de façon positive, celui qui est identifié par sa présence "en personne", d'où peut-être l'emploi du déictique *se* dans cette séquence. À partir de *mäkwāsă (déjà reconstruit : *me-kʷi-so, cf. *supra* § E. 3.2), on obtient *mäksă; l'oblique sg. masc., conformément à la flexion acquise par le démonstratif, est *mäkcă, continué par B *makce* A *mäcca-* (avec assimilation et double renforcement, particule et désinence [+ hum] : *mäcca-k-äṃ*). Mécaniquement, B *makte* (A *mäitta-* < *mäkiā-, renforcé en *mättak*) pourrait remonter au neutre *mäkwätă < *me-kʷi-tod; mais cela serait incongru, sauf à prendre le neutre en valeur adverbiale : ce pronom est surtout employé à propos de personnes, et une forme dérivée du neutre n'y avait guère sa place, surtout associée à une forme d'oblique en -că (> B -ce), typiquement masculin. Plus vraisemblablement, le paradigme masc. nom. *mäksă, obl. *mäkcă perdit, au contraire de celui doté de l'indice -u (aboutissant à B *mäksu*), ses attaches avec le démonstratif dès le tokh. commun : il fut refait sur le modèle des adjectifs, notamment des ordinaux, qui présentaient un oblique sg. à palatalisation, selon la proportion obl. *wäcă (> B *wace* A *wäc*) : *mäkcă :: nom. *wätă : X = *mäktă > B *makte*, A *mäkta-, etc. C'est l'application à l'envers de la palatalisation morphologique. La réinterprétation du mot comme un nom en *-tă, obl. *-că est prouvée par son accentuation en tokh. B : gén. sg. *mäkcepi*, obl. pl. *mäkceym*, etc. Dans cet exemple, nous voyons comment l'univerbation des anciens pronoms est amenée à son terme, à la faveur de l'agglutination et des nouvelles relations morphologiques qui se sont développées en tokharien commun.

CHAPITRE IV

MORPHOLOGIE VERBALE

Le verbe tokharien offre l'image d'un système équilibré, au stade d'une langue indo-eur. "médiévale"; les transformations et les réfactions n'ont pas entraîné une restructuration aussi profonde que pour le nom.

A. CATÉGORIES

1. VOIX

Le tokharien conserve la distinction indo-eur. entre actif et moyen, par deux séries de désinences personnelles (cf. *infra*, § D). Le moyen est employé généralement comme un déponent, plus rarement avec les valeurs qui impliquent le sujet dans l'action : possession, intérêt, réflexivité, réciprocité, etc. En outre, le passif personnel peut être exprimé par une forme moyenne; il n'y a pas de formation propre au passif. Les formes nominales du verbe sont indifférentes à la voix : les formations de participe présent, d'infinitif et de gérondif s'emploient en valeur passive aussi bien qu'active. Au participe présent, il existe un suffixe moyen en regard d'un suffixe actif; mais la valeur passive du participe présent moyen est très rare. De façon remarquable, plusieurs verbes (notamment de la classe athématische) possèdent au présent un participe moyen en regard de formes personnelles actives : part. A *nasmām* B *nesamane* "étant" : A *naṣ* B *nesām* "il est"; B *yokamane* "buvant" : B *yokāṇ* "il boit". En contrepartie, le participe actif est la seule forme active (outre la 3^e pl. en A) attestée occasionnellement par des présents dont la flexion est essentiellement moyenne (classes III et IV) : e.g. A *trikant* à côté du participe "normal" de *trik-* "s'égarer", A *trikamām* B *trikemane*, cf. 3^e sg. A *trikatär* B *triketär*. Il arrive qu'un participe actif du texte sanskrit utilisé comme modèle soit traduit par un participe moyen en tokharien. Il semble que le choix entre le moyen et l'actif au participe présent ait surtout une portée syntaxique. Le part. présent actif est pratiquement interchangeable avec un nom d'agent en emploi adjectival; formellement, le part. en B *-ñca* (de *kau-* "tuer", *kauṣeñca*) A *-nt* (du verbe correspondant *ko-, koṣant*) est très proche, voire indistinct en tokh. A, du type de nom d'agent en B *-nta* A *-nt* : justement, B *kauṣenta* "tueur", ou encore A *pekant* "peintre" (*pictor*) de *pik-* "peindre". La finale du thème de participe (*-elont-) a été élargie pour la flexion par un suffixe agentif. Sur le thème de présent, le tokh. B forme un nom d'agent en *-uki* (de *yām-* "faire",

yamaṣṣuki), parallèlement au participe (*yamaṣṣeñca*), etc. Par contre, le part. présent moyen n'est pas en concurrence avec d'autres dérivés nominaux; il exprime spécifiquement une action secondaire par rapport à celle exprimée par le verbe principal, que celui-ci soit ou non à une forme personnelle; il se rapproche donc du gérondif du français.

2. NOMBRES

Dans le verbe, l'inventaire est moins riche que dans le nom : singulier, pluriel, et marginalement le duel, que le sujet soit au duel ou au pariel. Les formes de duel, ordinairement remplacées par celles de pluriel, sont rares : e.g. 3^e du. prés. act. B *nestem* (*nes-* "être"), my. B *tasaitär* (*tās-* "resssembler"), prét. act. B *stamais* (*stäm-* "se tenir debout"); 2^e du., seulement impér. my. B *pyanittsait* (*yām-* "faire"; cf. 2^e pl. *pyānittsat*).

3. TEMPS ET MODES

Une distinction temporelle entre présent et passé n'apparaît qu'à l'indicatif : au présent s'opposent à la fois un imparfait (duratif, itératif, ou simplement imperfectif) et un préterit (constatif, perfectif). La différence entre imparfait et préterit est nette dans les textes narratifs : le préterit sert à narrer les actions principales successives, tandis que l'imparfait sert aux circonstances, aux événements secondaires, aux descriptions de situations. Le tokh. B possède en outre un "préterit intensif" (défini aussi comme "duratif"), dont la formation combine l'imparfait et le préterit; on n'en a que peu d'exemples.

Les autres modes sont représentés chacun par un seul thème, non temporel : un subjonctif, un optatif et un impératif. L'existence d'un thème de subjonctif formé directement sur la racine, et non dérivé d'un thème temporel, est un archaïsme. — Les valeurs des modes correspondent à leur définition habituelle. Le subjonctif présente les valeurs éventuelle, volontaire, jussive; il figure avec cette première valeur dans les subordonnées, notamment hypothétiques. Il fonctionne aussi en partie comme un futur : autre exemple de conservatisme. Pour l'expression du futur, le subjonctif est en distribution complémentaire avec une périphrase (examinée plus loin) propre aux phrases négatives, et avec le simple présent, qui exprime la réalisation certaine dans l'avenir d'un événement prévu. Le tokharien fait partie des rares langues indo-eur. qui possèdent un subjonctif et un optatif distincts. Il connaît un emploi "oblique" de l'optatif, analogue à celui du grec ancien : dans une subordonnée, le subjonctif éventuel-potentiel employé avec une principale au présent, est remplacé par l'optatif, doté de sa valeur itérative, quand la principale comporte un temps du passé, imparfait ou préterit. En outre, l'optatif est employé pour le souhait, la prescription, et avec les valeurs de notre conditionnel.

L'ordre et la défense attestent une distribution intéressante des divers thèmes : l'ordre est exprimé essentiellement par l'impératif, mais aussi par l'optatif prescriptif, et par le subjonctif, pour une injonction atténuée. En revanche, l'impératif est exclu de la défense : après la négation figurent le présent et le subjonctif (parfois l'optatif), qui sont les représentants fonctionnels, respectivement pour la défense immédiate et pour la défense préventive, de l'injonctif présent et de l'injonctif aoriste, tels qu'ils apparaissent en védique.

L'inventaire des tiroirs temporels et modaux est augmenté par les périphrases verbales. Le tokharien a perdu la formation spécifique de parfait; la notion d'état résultant d'une action accomplie peut être exprimée par le préterit, dans lequel ont conflué l'aoriste et le parfait. Mais la valeur résultative est indiquée spécialement par des périphrases avec le participe préterit et la copule : le tokharien s'est donc doté d'un nouveau parfait (part. prétr. + présent de la copule, exprimée ou non), et d'un plus-que-parfait (part. prétr. + imparfait de la copule); il existe aussi, grâce à la flexion de la copule, un accompli du subjonctif et de l'optatif. — La copule se combine aussi avec le gérondif II, exprimant la possibilité, pour marquer les valeurs suivantes :

- gér. II + présent de la copule (exprimée ou non) : futur en phrase négative (à quelques exceptions près);
- gér. II + subjonctif de la copule : éventuel-potentiel en subordonnée hypothétique;
- gér. II + imparfait de la copule : irréel du passé, l'irréel du présent étant pourvu par l'optatif.

Ces périphrases sont grammaticalisées à l'époque de composition de nos textes. On notera que le tour b) est plus spécialisé que le subjonctif simple, qui s'emploie en valeur éventuelle dans divers types de subordonnées (relatives, temporelles, locales, etc.). — On voit donc que le tokharien dispose de moyens d'indiquer des nuances assez fines, comme les langues dites "classiques".

4. VERBE DE BASE ET CAUSATIF

L'originalité du tokharien se marque dans l'opposition systématique, pour tous les temps et modes du paradigme, et même pour les formes nominales, entre un verbe de base et un "causatif". Le sanskrit "classique" (*pāṇinéen*) a développé indépendamment une conjugaison causative complète, mais aucune langue indo-eur. ancienne ne présente une situation analogue à celle du tokharien. Le point de départ était l'existence d'une formation causative au présent, laquelle a entraîné la constitution d'une conjugaison parallèle. À l'exception de quelques racines à consonne finale *-k* (e.g. *wik-* "disparaître"), le sens lexical du verbe reste identique dans le causatif. La fonction proprement causative apparaît lorsqu'un paradigme transitif (actif) s'oppose à un paradigme intransitif (moyen) : e.g. A *ritwāś* B *rittāśṣām*, présent act. causatif ("joindre"), en regard de A *ritwatār* B *rittetār*, présent my. intransitif-passif ("se joindre, être joint"). Par contre, quand le verbe de base est transitif, son "causatif" ne porte aucune différence fonctionnelle : e.g. de *tāl-*, prés. act. B *tallam*, caus. *talāśṣām* "il soulève"; de *kāl-*, prétr. my. B *klāmai*, caus. *sālamai* "j'ai apporté". La valeur du paradigme causatif devait être, au moins au présent, celle d'un itératif-intensif; mais cette valeur n'est plus sensible dans les textes, même pour les causatifs purement formels. Nous trouvons ici la confirmation qu'un type de verbe transitif-actif ne devient causatif que relativement à une autre formation, en opposition privative. Voici un exemple de causatif authentique, dans les conjugaisons parallèles du verbe *tsälپ-* "être délivré" / "délivrer".

Intransitif			CAUSATIF		
- présent	B <i>tsälpetār</i>	B <i>śalpatār</i>	B <i>tsalpästār</i>	A <i>tsälpaštār</i>	
- subjonctif	AB	<i>tsälptār</i>	B <i>tsalpästār</i>	A <i>tsälptästār</i>	
- préterit	B <i>tsalpa</i>	A <i>tsälپ</i>	B <i>tsyälplate</i>	A <i>śasälپāt</i>	
part.	B <i>tsälpaу</i>	A <i>tsälپo</i>	B <i>tsetsalpu</i>	A <i>śasälپu</i>	

Remarquons en passant que les formes moyennes (désinences en *-r*) ne sont pas réservées au paradigme intransitif. Le cas de B *ritt-* A *ritw-* "joindre" (vu plus haut) est loin d'être général.

Au présent (et au subjonctif), le causatif se caractérise par le suffixe *-sk-* (palatalisé en *-ʂʂ-* : classe IX) ou par le suffixe *-s-* (palatalisé en *-ʂ-* : classe VIII) en B, mais en A par le suffixe *-s-* (*-ʂ-*) seul. Nous venons d'en citer des exemples. Ces deux suffixes remontent évidemment aux prototypes **-skʰ/o-* et **-sʰ/o-*, qui ont donné au tokharien ses formations de présent les plus productives. Par conséquent, les formations d'itératif, quand elles ne sont pas transposées pour fournir un présent ordinaire, constituent le présent spécialisé en fonction causative, en regard d'un autre présent de la racine. Nous retrouvons un schéma d'évolution bien connu. Notons qu'il y a très peu d'exemples possibles du type indo-eur. en **-eyʰ/o-* sur le degré **o* radical; cette formation perdait toute identité formelle, par suite de la contraction de **-āyā-* et de **-āyā-* en tokh. commun. — Il n'est pas question de détailler ici toutes les formations de causatif pour les autres temps et modes. Je me limite aux faits les plus saillants. Au préterit, le causatif est pourvu spécialement par les classes II (à redoublement ou à degré long), pour les racines à vocalisme radical bref (*ä, i, u*), et IV (suffixe *-ʂʂ-* : le même qu'au présent). Le premier cas est illustré par les formes du verbe *tsälپ-*; on observera la palatalisation du *tṣy-* initial en tokh. B : causée par le vocalisme radical **ē*, elle est devenue une marque productive du causatif au préterit, mais aussi au subjonctif. Quelques verbes à présent causatif en *-s-* possèdent un préterit en *-s-* (classe III). Le participe préterit du causatif est toujours redoublé. — Pour l'identification des diverses classes, le lecteur peut se reporter au tableau général donné plus loin (§ C).

B. ORGANISATION DE LA CONJUGAISON

1. VUE D'ENSEMBLE

La conjugaison est bâtie sur trois thèmes : présent, subjonctif et préterit.

1.1. Le thème de présent sert de base aux formes suivantes :

- l'imparfait : en B, par addition du suffixe *-i-* (identique à celui d'optatif, cf. 1.2); d'où *-oy-* (<**-ā-y-*) sur un thème de présent en *-ā-* (classes V et VI).
- le participe : actif B *-ñica* A *-nt*, moyen B *-mane* A *-mām*.

N.B. : Tandis que le suffixe de part. actif repose sur le suffixe indo-eur. connu (cf. *supra* § A. 1), le suffixe de part. moyen continue tokh. com. **-mānā-* : soit **mh₁no-* (cf. pk. *-mīna-* Asóka pour skr. *-māna-*, av. *-mna-*, gr. *-μενος*), soit **-mōn+o-* par thématisation de l'allomorphe des adj. en **-mōn-* reflété par tokh. B *-mo* A *-m* (cf. gr. *γνώμων*).

- le géronditif I (nécessité : 'ndus') : B *-lye / -lle* A *-l*; suffixes qui doivent remonter à un seul type du tokh. commun (probablement **-lyo-*, A *-l* s'expliquant par la dépalatalisation consécutive à la chute de la voyelle finale).
- l'infinitif en A : *-tsi*.

1.2. Le thème du subjonctif, recevant les désinences de présent, sert de base aux formes suivantes :

- l'optatif : par addition du suffixe *-i-* (< *-i- < *-ih₁-) en A comme en B; B *-oy-* sur un thème de subjonctif en *-ā-* (classes V et VI).
- le gérondif II (possibilité : ‘-bilis’) : B *-lye / -lle* A *-l* (comme pour le gér. I : seule la base change).
- l'infinitif en B : *-tsi*.
- le privatif (vivant en B) : préfixe *a/e/on-* (par adaptation au timbre de la syllabe radicale de *ān- < *n-) et suffixe B *-tte* A *-t*.

N.B. Exemples d'adjectif privatif : de *yām-* “faire”, B *ayāmätte* ‘non faciendus’; de *spārtt-*, *espirtatte* ‘non tourné’; de *soy-*, *ontsoytte* ‘insatiable’; de *plāk-*, *ampläkätte* ‘sans accord’. Pour le suffixe, on a pensé d'abord à *-two- (cf. skr. *-tva-*); mais on aurait A *-tu plutôt que -t (A *atañkät* : B *etañkätte* ‘non empêché’, de *tāñk-*). On peut donc préférer l'explication par *-to-, avec gémination secondaire dans B *-tte* obl. *-cce*, cf. le type de gr. *ἄσχετος* ‘irrésistible’.

1.3. Le thème de prétérit reçoit des désinences spéciales, et sert de base à :

- un participe : AB *-u / A -o B -au* (respectivement, *-wø < -wōs et un doublet *-āwø), avec quatre flexions en B, deux en A.

N.B. : Le participe prétérit comporte normalement un redoublement, dont le timbre dépend de celui de la syllabe radicale. En fait, le type du participe ne se laisse pas déduire automatiquement de la classe du prétérit du verbe. Il s'agit d'une formation à l'origine indépendante; pour s'en convaincre, il suffit d'observer que le prétérit n'est redoublé que dans la seule classe II (en tokh. A). Mais le vocalisme du redoublement ne s'explique plus directement par celui du parfait indo-eur. (*-e-), qui provoquerait la palatalisation de la consonne initiale.

2. CAS PARTICULIERS

2.1.

L'impératif, doté de désinences spéciales, est formé avec le préfixe *p(ā)-*; il se rattache généralement au thème du prétérit, plus rarement à celui du subjonctif. Le préfixe est sujet à divers accidents phonétiques (d'où les formes *pe-*, *po-*, etc.); il doit remonter à un préverbe perfectivant, apparenté à sl. *po-*, lit. *pa-*, iran. *pa-* et hitt. *pe-* (indo-eur. *pe/o-). On comparera l'emploi de l'impératif perfectif en vieux-slave, pour l'expression de l'ordre, alors qu'on emploie plutôt l'imperfectif pour la défense.

2.2. L'imparfait

Il ne présente pas une formation identique dans les deux langues. Alors qu'en tokh. B le suffixe est clairement celui de l'optatif, ajouté au thème de présent, en tokh. A la flexion est pratiquement celle d'un prétérit : le suffixe *-ā-* caractéristique, avec les désinences de prétérit (1^{re} sg.

—ā ou —āwā, etc.), s'ajoute à la consonne finale du thème de présent, qui est palatalisé : e.g. de *pälk-* “briller”, prés. *pälkäṣ* (athématique), impf. *pälsā*; de *ken-* “appeler”, prés. 3^e pl. *keneñc* (thématique), impf. *keñā*; de *pälsk-* “penser”, prés. *pälsäñkāṣ* (suffixe *-nā-* avec infixation de la nasale), impf. sur le thème *pälsäñk-*, d'où *pälsäñsā*, etc. Plutôt que de poser un suffixe spécial pour le seul tokh. A, susceptible de provoquer la palatalisation (*—yā—, par exemple), ou d'y retrouver le suffixe *—ē— d'état, il faut partir de la situation en tokh. commun, telle qu'elle est reflétée en tokh. B : le suffixe *-i-* ajouté au thème de présent provoquait la palatalisation de la consonne finale (de *pälk-* “briller”, prés. *palkām* et impf. *palyśi* < **pälk+ī-*, avec assimilation de palatalisation dans le groupe); en tokh. A, l'imparfait fut recaractérisé comme “passé” (en opposition au présent, comme le préterit) par substitution à *-i-* du suffixe *-ā-* de préterit, mais avec maintien de la palatalisation comme marque distinctive. — En outre, il existe en tokh. A un imparfait dit “fort”, toujours avec flexion de préterit, mais avec vocalisme radical *-ā-* et palatalisation de la consonne initiale, ce qui signale un ancien degré *ē radical : e.g. de *kärs-* “savoir”, *särsar* “ils savaient”; de *tärk-* “laisser”, *cärkär*. Ce type présente la même structure que le préterit de classe II en tokh. B, qui s'est spécialisé pour la fonction causative : voyez plus haut (§ A. 4) B *tsyälpa*, prêt. caus. de *tsälp-* “délivrer”. Ce préterit et cet imparfait sont issus du même prototype, avec divergence fonctionnelle dans l'histoire dialectale du tokharien.

La formation de l'imparfait a donc recouru à divers procédés. Cependant, l'imparfait issu de l'optatif est apparu au stade du tokh. commun. Son origine est nette en tokh. B : l'optatif était propice à exprimer, à partir du potentiel, la répétition dans le passé, comme on le voit en subordonnée temporelle ou relative avec une principale au passé. Ce type d'évolution de l'optatif est bien documenté dans d'autres langues. Il semble préférable de voir là un développement interne au tokharien, même si des langues géographiquement voisines ont connu une transposition analogue (cf. les dialectes moyen-iraniens : sogdien, khotanais, etc.) : le contact a pu favoriser cette création de l'imparfait, non la déterminer. Pour certaines racines, dont le thème de présent est identique à celui de subjonctif, l'imparfait et l'optatif sont indifférenciés, et interprétés selon le contexte. Ce risque d'ambiguïté a pu entraîner diverses réflections, dans certains parlers : nous en voyons l'effet en tokh. A; le tokh. B a peut-être figé une situation plus mouvante. Il faut rappeler que nous connaissons ces deux langues principalement sous leur forme littéraire.

Les deux seuls imparfaits communs aux deux dialectes tokh. sont ceux des verbes “être” et “aller”; en A figurent les désinences de présent, tandis qu'en B les désinences sont celles employées normalement à l'imparfait, qui sont identiques à celles d'optatif.

<i>i-</i> “aller”	sg.	B <i>yaim</i>	<i>yait</i>	<i>yai</i> (<i>yey</i>)
		A <i>yem</i>	<i>yet</i>	<i>yes</i>
	pl.	B <i>yeyem</i>	<i>yaicer</i> (<i>yey</i> *)	<i>yeyem</i> (<i>yem</i>)
		A <i>yemäs</i>	<i>yec</i>	<i>yenç</i>
“être”	sg.	B <i>ṣaim</i> (<i>seym</i>)	<i>ṣait</i>	<i>ṣai</i> (<i>sey</i>)
		A <i>sem</i>	<i>ṣet</i>	<i>ses</i>
	pl.	B <i>ṣeyem</i>	<i>ṣaicer</i>	<i>ṣeyem</i> (<i>sem</i>)
		A <i>semäs</i>	<i>ṣec</i>	<i>ṣenç</i>

Pour le second verbe, la racine est évidemment celle qui nous est familière (soit *s- palatalisé). La diphongue *-ey-* (*-ai-*) du tokh. commun est difficile à expliquer. On a pensé à un vestige de l'optatif thématique en *-oi- (en fait, *-o-ih₁- : gr. φέοι, véd. bháret), mais celui-ci n'aurait pas laissé d'autre trace en tokharien : en effet, *-oi- donne *-i-* en syllabe finale non accentuée (cf. *-i* nom. pl. < *-oi), mais cette diphongue ne saurait provoquer la palatalisation de la consonne précédente, qui caractérise généralement — sauf analogie — l'optatif et l'imparfait. Plus simplement, on peut partir d'une situation identique à celle du latin archaïque : 3^e sg. *sied* < *h₁s-*yéh₁-t* (comme véd. *syāt*), pl. *sīnt* < *h₁s-*ih₁-nt*, avec un nivelingement différent. Le paradigme indo-eur. de l'optatif donnait régulièrement en tokh. : sg. *se- / pl. *s^f—; le thème inanalysable *se- fut recaractérisé par le morphème vivant d'optatif, d'où un thème *se+f- > *sey-* (*sai-*) généralisé au pluriel, puisqu'il n'existe pas non plus de racine *s-/s- en tokh. commun. La réfection de l'optatif du verbe "aller" fut parallèle : le thème *yey-* (*yai-*) fut adopté aux dépens de *iyey- attendu < *iye+f- (cf. véd. *iyāt* < *h₁i-*yéh₁-t*), puisque le thème de présent de la racine encore vivante *i-* était monosyllabique (B 3^e sg. *yam*, etc.; cf. § 4.3). Ces deux verbes, qui sont archaïques, nous fournissent donc les meilleurs exemples d'optatif hérité et transposé en imparfait. Pour "être", un nouvel optatif a été constitué sur le thème de subjonctif, à partir d'une racine supplétive (cf. § 4.4) : B *tākoy* (< *tāka+f-t) A *tākiṣ* — cf. subj. B *tākam* A *tāṣ* par abrègement de **tākas* (thème *iāk-ā-).

2.3.

Le prétérit intensif, propre au tokh. B, apparaît comme un mixte du prétérit et de l'optatif en voie de fournir l'imparfait. À une formation radicale avec le suffixe *-f- exprimant l'itératif passé furent ajoutées le suffixe caractéristique *-ā-* et les désinences de prétérit, d'où un suffixe *-iya-* provoquant la palatalisation de la consonne finale. Exemples : de *śu-/śwā-* "manger", *śawiya* "il dévorait" (en continu, sans s'arrêter); de *krās-* "se contrarier", my. *krasiyate* "il était constamment chagriné", "ne faisait que se chagrinier". C'est un autre effet de la transposition de l'optatif; il atteste que le besoin d'un passé non perfectif, opposé au prétérit, a été satisfait de diverses façons, à des stades divers de l'évolution de la langue.

3. LES NOMS VERBAUX

Les divers thèmes de la conjugaison fournissent la base de nombreux noms verbaux, surtout des noms d'agent. Nous avons vu que les paradigmes réguliers incluent les adjectifs verbaux que sont les gérondifs. La frontière entre participe et adjectif est flottante (cf. § A. 1). En outre, des abstraits sont formés à partir des adj. verbaux.

3.1. À partir du participe prétérit, un substantif en *-r*

Il est attesté surtout en tokh. B; il peut être lexicalisé : e.g. de *yām-* "faire", part. prét. B *yāmu* (= A), obl. sg. m. *yāmoṣ*, d'où le subst. *yāmor* "acte" (pl. *yāmornta*), comme traduction de skr. *karman-*, une des notions importantes du bouddhisme. Quand ce nom d'action est encore perçu comme tel, il admet une rection verbale. Surtout, il sert à rendre en tokharien l'absolutif du sanskrit en *-tvā* (ou *-ya*), qui donne un des procédés typiques des textes narratifs :

l'absolutif permet d'enchaîner les étapes d'un récit, ou de lier le discours au récit ("ayant entendu cela, il dit"). Deux cas de l'abstrait en *-r* ont été sélectionnés pour cet usage : le perlatif (B *-sa A -ā*), mais principalement l'ablatif : e.g. B *yāmor-mem A yāmur-āş* "après avoir fait, ayant fait" ("à partir, à la suite de telle action"); ou encore, de B *klyaus-* A *klyos-* "entendre, écouter", part. prét. B *keklyauşu A kaklyuşu* et absolutif B *keklyauşormem A kaklyuşurāş*, etc. Cette formation est grammaticalisée; l'absolutif en B *-r-mem A -r-āş* est dérivé du part. prét., même quand le nom en *-r* est inusité, — ou non attesté, par accident. C'est dans cet emploi que le type d'abstrait en *-r* a connu la plus grande productivité; il n'est plus qu'une partie du suffixe complexe d'absolutif.

3.2. À partir des deux gérondifs, des subst. en B *-(āñ)ñe A -une*

Ces deux suffixes servent à former les abstraits déadjectivaux, sur divers types d'adjectifs; ils sont très productifs : voyez les exemples dans les textes. La dérivation à partir du gér. Il est de loin la plus fréquente. Lorsque le verbe de base est intransitif, l'abstrait en B *-l-ñe A -l-une* présente la réction nominale : son complément est au génitif; lorsque le verbe est transitif, l'abstrait présente la réction verbale : son complément est à l'oblique. L'ambiguité du type lat. *metus hostium* "la crainte des ennemis" n'existe donc pas. Certains de ces abstraits sont lexicalisés. Dans les subst. verbaux en B *-lñe A -lune*, on ne distingue plus la valeur de possibilité ou de nécessité de l'adjectif de base; il s'agit de simples noms d'action fléchis.

4. VERBES SUPPLÉTIFS ET VERBES IRRÉGULIERS

4.1. Racines et thèmes

La racine verbale du tokharien ne continue pas toujours une racine verbale indo-eur.; le reflet direct peut se rencontrer, comme le prouvent plusieurs exemples : voyez entre autres AB *pär-* "porter" ou *täl-* "élever, supporter", pour indo-eur. **bher-* et **telh₂-* respectivement. Mais souvent, quand une étymologie est possible, il faut poser un thème intermédiaire entre la racine indo-eur. et le verbe tokharien. La nouvelle racine comprend d'anciens suffixes intégrés au radical; c'est notamment le cas du suffixe *-sk̥²/o- (et de son doublet *-se/o-) : e.g. AB *mäsk-* "se trouver, être" < **mänsk-* < **mñ-sk̥²/o*, thème de présent de la racine **men-* "rester" de gr. μένω, μύνω, lat. *manere*, etc.; B *päsk-* A *päś-* "garder, protéger, observer" en regard de véd. *pā-*, sur la racine **peh₂-*, déjà élargie dans hitt. *pahš-*; B *näsk-* "se baigner" en regard de véd. *snā-*, lat. *näre*, gr. νῆμα, sur la racine *(s)*neh₂-* "nager", etc. La série des verbes en *-tk-* (une trentaine) illustre l'addition du suffixe *-sk̥²/o- à des racines en dentale finale : proto-tokh. *-t-sk- s'est simplifié en *-tk-*; cela est prouvé par plusieurs bonnes étymologies : e.g. AB *nätk-* "repousser" < **nud-sk̥²/o-*, en regard de véd. *nudáti*; AB *wätk-* "diviser, séparer" < **widh-sk̥²/o-* en regard de lat. *dīuidere* (**dis-widh²/o-*), véd. *vidhyati* (*vidh-* tiré de *ví-dhā-* "disposer" < **wi-dheh₁-*), etc. En revanche, quand le suffixe *-sk-* sert à former un présent depuis le tokh. commun, le groupe *-t-sk-* est allégé par une voyelle d'anaptyxe : *-täsk-*, cf. de AB *spänt-* "avoir confiance", le présent caus. B *spantäşşäm* (soit un thème **spänt-(ā)sk-*). — Les verbes en *-w-* (e.g. A *spärtw-* B *spärt-* "se trouver, devenir") et ceux en B *-st-* A *-st-* < tokh. com. *-st- (e.g. B *kärst-* A *kärst-* "couper, briser") reflètent aussi des formations de présent prises comme base de toute la conjugaison.

4.2. Supplétisme aspectuel

Comme dans plusieurs langues indo-eur. anciennes, le supplétisme verbal est bien attesté en tokharien. Lorsque deux racines concourent à former la conjugaison, en général l'une sert au présent (aspect imperfectif), l'autre au préterit et au subjonctif (aspect perfectif). En voici une liste :

- AB	<i>āk-</i> + <i>wāl(y)-</i>	"conduire";
- AB	<i>kāly-</i> + B <i>stām-</i> A <i>stām</i>	"être debout, se trouver";
- AB	<i>śām-</i> + <i>läm-</i>	"être assis";
- AB	<i>śū-/śwā-</i> + <i>tāp(p)-</i>	"manger";
- AB	<i>yok-</i> + <i>tsuk-</i>	"boire";
- AB	<i>läk-</i> + <i>pälk-</i>	"voir".

Dans ce dernier cas, la racine *pälk-*, qui donne le nom d'action A *pälk* B *pilko* "regard" n'est pas nécessairement identique à la racine *pälk-* "briller", qui a une conjugaison complète. Il pourrait s'agir d'un ancien thème perfectif de *läk-* "voir" (< **luk-*), formé à l'aide du préfixe *pā-* (cf. *supra* § B. 2.1) : en tokh. A, la base de l'impératif est justement identique à celle du préterit (*pälkā-*, soit **pā-l(ä)k-ä-*). — On trouve même trois racines associées dans une conjugaison :

AB *pär-* + B *ās-* (subj. et impér.) + AB *kām-* "porter, emmener";

B *ai-* A *e-* + AB *wās-* "donner" + impér. spécial : B *pete* A *pas*.

Dans la forme B *pe-te* "donne !" (pl. *petes*), on reconnaît la racine **dō-* (**deh₃-*) "donner", dont on sait qu'elle est aoristique (présent dérivé : véd. *dādāti*, gr. δέωμι) : soit *-te* < *-*dh₃-o* (identique, selon C. Watkins, à la forme de 3^e sg. my. d'injonctif : véd. द-*da[t]*; ou bien 2^e sg. normale d'impératif, sur un thème du type véd. *tudāti*, qui a des affinités avec l'aoriste radical moyen).

Trois verbes présentent des singularités dans leur flexion, outre le recours à plusieurs racines. Ils sont évidemment très usuels : "faire", "aller" et "être".

4.3. Cas des verbes "faire" et "aller"

Pour "faire", la racine la plus largement employée est *yām-*, qui est la seule connue en B : prés. IX *yamassām*, pl. *yamaskeₖ*; prêt. IV *yamaṣṣa*; subj. I *yāmām*, et inf. *yāmtsi*; impér. III *pyām*. En A, cette racine fournit : prêt. III *yāmwā*, *yāmās*; subj. II *yāmam*, my. *yāmtär*; impér. III *pyām*. Mais le présent (III) comporte deux bases, *ya-* et *ypa-* (dont la première donne l'inf. *yatsi*, entre autres) :

sg.	act.	<i>ypam</i>	<i>yat</i>	<i>yas</i>	my.	<i>ypamār</i>	<i>yatar</i>	<i>yatär</i>
pl.		<i>ypamās</i>		<i>ypeñc</i>		<i>ypamtär</i>		<i>ypantär</i>

On ajoutera les participes, act. *ypant*, et my. *ypamām*.

De prime abord, *ya-* semble apparenté à hitt. *iya-* "faire" : prés. 3^e sg. *iēzzi* / (*i)yazzi* < **yēh₁-ti*; mais il est curieux que la base *ypa-* se trouve justement aux personnes où la voyelle thématique serait *-o- (cf. aussi le participe). Comme *p* et *w* fonctionnent comme des variantes libres en tokharien, il est tentant de poser un présent thématique :

**yewo-* > **yäwā-* > *ypa-*
 **yew'e-* > **yē-* > **yă-* > *ya-* (avec contraction ancienne)

La racine serait **yew-* avec le sens de “s'occuper, agir” (cf. av. *yav-*, *yaona-*; véd. *yóni-* “place naturelle” pour se mouvoir). Quant à l'autre racine, elle n'a pas d'étymologie évidente : la forme élargie **yeh₁-m-* (en admettant qu'elle soit possible) ne donnerait pas tokh. *yām-*; il faut peut-être chercher du côté d'un verbe de mouvement.

Pour “aller”, la racine est *i-* au présent de classe I (athématique) :

sg.	B	<i>yam</i>	<i>yat</i>	<i>yam</i>
	A	<i>yām</i>	<i>yāt</i>	<i>yāṣ</i>
pl.	B	<i>ynem</i>	<i>yacer</i>	<i>yanem</i>
	A	<i>ymäs</i>	<i>yäc</i>	<i>yiñc</i>

À côté de ce paradigme actif, le participe est moyen (cf. § A. 1) : B *ynemane* A *ymām*.

Les racines *mäs-/mit-* et *kälk-* fournissent :

- le prétérit : B (III) *masa*, pl. *maitär*, mais part. *yku*;
- A (I) *kälk*, pl. *kalkar*; part. *kälko*.
- le subjonctif : B (II) 2^e pl. *mascer*; A (V) *kalkas*.

En dehors du présent, les deux langues ont beaucoup divergé dans leur système de suppléton. Le présent radical athématique de **h₁ey-* “aller”, dans sa reconstruction classique, est continué directement par

A	pl.	3 ^e	<i>yiñc</i>	< * <i>yäñc</i>	< *(<i>h₁</i>) <i>y-énti</i> : véd. <i>yánti</i>
		1 ^e	<i>ymäs</i>	< *(<i>h₁</i>) <i>i-més+</i>	: véd. <i>imás</i>

En dehors de ces formes, la base en tokh. commun est **yă-*, tirée de la 3^e pl. :B *yanem* continue **yän* < *(*h₁*)*y-ént* d'injonctif (cf. véd. *yán* < **yánt*), recaractérisé comme pluriel par la désinence *-ăñ < *-ont; en tokh. B **yän-* (*yán-* sous l'accent) a été étendu à la 1^e pl. (de structure thématique, normale dans la classe I) et au participe (également thématique). Partout ailleurs, un nouveau paradigme athématique s'est constitué sur **yă-*, exceptionnellement avec la conservation commune de la 1^e sg. -m < *-mi : **yă-m* > B *yám* A *yäm*, etc. Ce type est le reflet indirect de **h₁éi-mi* (véd. *émi*, gr. εἴμι).

4.4. Problème du verbe “être”

Cette conjugaison est la plus déroutante. Donnons-en d'abord une vue d'ensemble, avec l'explication des formes analysables; nous essaierons d'expliquer le présent à la fin.

—	Présent :	sg.	B	<i>nesau</i>	<i>nest</i>	<i>nesän</i>
			A	<i>nasam</i>	<i>naṣt</i>	<i>naṣ</i>
		pl.	B	<i>nesem</i>	<i>nescer</i>	<i>nesäm</i>
			A	<i>nasamäs</i>		<i>neñc</i>

En tokh. A, à la 3^e sg., sont employées aussi les formes *nām* et *nām*, où *-m* et *-m* sont les pronoms suffixés de singulier (3^e pers.) et de pluriel : respectivement, "est à lui", et "est à nous/vous/eux". Ces formes peuvent s'interpréter en synchronie comme les variantes abrégées (formes *allegro*) de *naṣ-ām* et *naṣ-ām* (effectivement attesté) : elles conservent le morphème essentiel pour la syntaxe, la marque pronomiale dont elles sont le support. Il est facile de concevoir qu'un verbe comme "être" puisse s'abréger sans cesser d'être fonctionnellement présent. À la différence du tokh. A, le tokh. B dispose de formes spéciales pour la "copule", en regard du verbe d'existence *nes-* :

- 3^e sg. *ste, star-* devant pronom suffixé (pl., *star-me*); pl. *stare (stare-me)* ou *skente (skentar-ne)* avec pronom suffixé de 3^e sg.).

On y retrouve, préservée telle quelle, la 3^e sg. my. de l'aoriste radical de **steh₂*- "se tenir debout" : **sth₂-ō*; une forme très archaïque, donnant régulièrement B *ste*. La 3^e pl. de cet aoriste moyen était **sth₂-ro* (cf. véd. *ásthiran*), qui devrait donner B **stāre; stare* peut être dû à l'enclise du verbe en phrase indépendante ou principale, ou au fait que cette forme servait de support aux pronoms suffixés, et se trouvait donc souvent accentuée sur sa dernière syllabe (*staré-me*). Quant à l'autre 3^e pl. de la copule, elle continue régulièrement **skonto*, issu d'une 3^e pl. my. d'un itératif du verbe "être" indo-eur. : **h₁s-skō-nto*; le thème **h₁(e)s-sk̥ē/o-* est encore reflété par gr. ἔσκε / ἔσκον, v. lat. *escit*, pal. *iška* (impér. 2^e sg.), hitt. 3^e pl. *ēškanzi*, etc. (cf. récemment H.C. Melchert, *KZ* 97, 1984, pp. 30-31). La construction possessive (qui utilise en tokharien un pronom suffixé en valeur syntaxique de datif) demandait le verbe d'existence (ou "substantif"). La distinction entre copule et verbe d'existence s'est déplacée entre l'indo-eur. et le tokharien, jusque dans la préhistoire propre du tokharien. La désémantisation du verbe d'existence en copule s'est produite pour plus d'une racine; l'itératif en *-sk̥ē/o- a exprimé la valeur existentielle perdue par la racine simple **h₁es-*, puis il s'est progressivement vidé de sa charge sémantique au profit d'une autre racine, etc.

- Un radical *tāk-* est employé pour le préterit (I) et le subjonctif (V); il est suivi du suffixe *-ā-* normal :

— préterit	3 ^e sg. B <i>tāka</i>	A <i>tāk</i>	(thème * <i>tāk-ā-</i>)
	pl. <i>takāre</i>	<i>tākar</i>	
— subjonctif	3 ^e sg. B <i>tākam</i>	<i>tāṣ</i>	(allegro pour * <i>tākas</i>)
	pl. <i>tākam</i>	<i>tākeñc</i>	

On notera que le thème du subj. est identique à celui du prêt.; la seule différence réside dans l'emploi des désinences de présent dans le subjonctif, en regard des désinences spéciales du préterit. Cette situation est fréquente.

Cette base du subj. et du prêt. continue **tāk-* < **teh₂-k-*, élargissement en *-k-* de la racine *(s)*teh₂*-; le caractère "mobile" du *s-* initial se trouve confirmé par l'anatolien : hitt. *tiyezzi / tiyanzi* "prendre place" < *(s)*th₂-y-énti* (présent à suffixe *-y-*); l'ancien itératif **ti-th₂-y-* de ce verbe donne *titiy-* "installer", 3^e sg. *titai* (cf. aussi *tit(ta)nu-*, de même sens), comparable à gr. ξετημι, etc. (Melchert, *Studies in Hittite Historical Phonology*, Göttingen, 1984, p. 99). Notre **tāk-* trouve un parallèle en grec, au parfait du verbe cité à l'instant : ξετηκα (<

se-stāk-*), pl. ἔσταμεν (< **se-sta-*). Cette racine donnait d'abord un aoriste radical (véd. *āsthāt*, gr. ἔστην / ἔσταμεν); son présent était dérivé, par redoublement (si-steh₂-* : gr. ίστημι; thématique **sti-sth₂-ε/o-* dans véd. *tis̄thati*, lat. *sistit*). Il n'est donc pas surprenant de la retrouver à cette place dans le paradigme tokharien, alors qu'une forme moyenne de cet aoriste (**sth₂-ō*) prenait une valeur stative ("s'être installé") et passait au présent. On ne peut s'empêcher de comparer la base perfective *(*s)teh₂-k-* à celle connue pour une autre racine aoristique : **dheh₁-k-*, cf. lat. *fecit* (avec intégration du *-k-* au radical : *factus, facere*), gr. aor. ἐθήκα / ἐθέμεν en regard de véd. *ādhāt* (< **e-dheh₁-t-*), etc. Nous retrouvons un schéma banal. — Jusqu'à présent, nous avons identifié deux racines indo-eur. dans la conjugaison du verbe "être" en tokh. : **steh₂-*, sous forme simple et sous forme élargie, et **h₁es-*, à travers son itératif et son optatif (devenu imparfait, cf. § B. 2.2). Par contre, le présent radical athématisque "classique" de cette dernière racine ne peut en aucune façon rendre compte du présent tokharien. Voici quel aurait été l'aboutissement des formes post-indo-eur. en tokh. commun :

sg.	* <i>yäṣ(ā)m(ā)</i>	<	* <i>ēsmi</i>	pl.	* <i>smäṣ(ā)</i>	<	* <i>smési</i>
	* <i>yäṣ(ā)</i>	<	* <i>ēs(s)i</i>		* <i>s(ā)c(ā)</i>	<	* <i>sté</i>
	* <i>yäṣ(ā)c(ā)</i>	<	* <i>ēsti</i>		* <i>sānc(ā)</i>	<	* <i>sénti</i>

Ces formes phonétiques n'avaient guère de chance de subsister, en raison de leur disparité et de leur manque de poids lexical. Il est probable qu'un nouveau verbe "être" fut constitué avant ce stade d'évolution formelle; le renouvellement était inévitable, dès qu'un paradigme plus stable se trouvait disponible.

Synchroniquement, les présents de B *nes-* A *nas-* (tokh. com. **näṣ-*) apparaissent comme des présents réguliers, respectivement de classe I (athématische) et de classe II (thématique). La 3^e sg. A *naṣ* s'explique sans difficulté comme une forme *allegro* pour **naṣäṣ*, selon le type thématique, cf. *pañwäs*, de *pänw-* (B *pänn-*) "tendre". Le resserrement était facilité par l'identité de la désinence *-ṣ* et de la consonne palatalisée à la fin de la racine. Que cet abrègement se soit répété pour les formes suivies de pronoms suffixés (*näm* < *naṣ-ām* et *näm* < *naṣ-ām*) n'a rien de surprenant : leur fonction n'en était pas affectée. Cela vaut aussi pour la 3^e pl. *neñc*, au lieu de **naseñc*, qui était suffisamment distincte, cf. au subjonctif *teñc* comme doublet de *täkeñc*. En tokh. B, l'identité de la 3^e sg. et de la 3^e pl. a donné lieu à diverses hypothèses : emploi du singulier pour le pluriel, ou vice-versa; mais les deux formes sont régulières : on rencontre B *palkäñ* "ils brillent", *yokäñ* "ils boivent", etc., — qui sont identiques aux formes de singulier. On peut donc considérer le présent de "être" comme complètement thématisé en A, mais incomplètement en B, à partir d'un prototype athématisqué. Nous verrons plus loin (§ C. 1.2) que "athématische" du point de vue tokharien signifie en fait "presque thématique".

Deux théories principales ont été construites : la "théorie pronominale" (Pedersen) et l'origine purement verbale. — La première part d'une forme préverbée par **no-* du verbe "être", et explique les formes courtes par des chaînes pronominales (cf. gr. ἐνι = ἐνεστι) : soit un pronom tonique suivi d'un enclitique. Il est établi qu'un pronom (personnel ou démonstratif) peut être employé en fonction de copule (voir E. Benveniste, *PLG*. I, pp. 189-90); cette évidence a été renforcée récemment par l'interprétation de messapien *no* (apparenté ?) comme copule 'sum' ("je suis") dans des inscriptions (cf. C. de Simone, *KZ* 100, 1987, pp. 135-45). Cependant, on bute sur plusieurs difficultés formelles en tokharien :

1) tokh. A *nä-* des formes courtes de 3^e sg. ne peut provenir ni de **no-*, qui donne **nä->A na-* B *ne-*, ni de **ne-*, qui donne **nä-* par palatalisation; l'hypothèse pronominale ne pourrait donc servir que pour une forme : *naṣ < *no-si* ou **no-se* — laquelle peut s'expliquer en synchronie, comme nous avons vu plus haut.

2) une 3^e pl. **no-sent*, en admettant une univerbation tardive, après effacement de la laryngale initiale de **h₁s-e/ont[i]* (en effet, **no-h₁s->*nōs->tokh. *nās-*) donnerait B **nesäm* par palatalisation; il faut donc supposer une dépalatalisation analogique, mais sur quel modèle, puisque ce verbe était isolé ? Si l'on tient compte de la chronologie relative, le maintien de *s-* radical aurait dû être favorisé par l'existence de *s-* dans l'ancien optatif du même verbe, non préverbé (cf. encore § B. 2.2). Quant à une 3^e pl. **no-sont*, elle aurait donné B **nesem*, refait en *nesäm*, par rétablissement de la désinence athématische; mais cette réfection va contre le sens de l'évolution, puisque le type athématische tokharien a subi l'intrusion des finales thématiques (1^e pl. *-em*, 3^e *-em*, etc.). — En fait, donner une explication totale du verbe tokharien à partir de **no+(h₁)es-* oblige à mettre ce paradigme au service d'une reconstruction nouvelle du présent du verbe "être" en indo-eur. même (développée par M^{me} F. Bader, notamment dans *BSL* 71, 1976, pp. 27-111). Il n'est pas question de discuter point par point cette conception. Il suffit de noter qu'elle est infirmée par deux objections : 1) il est paradoxal de concevoir la flexion la plus ancienne du verbe d'existence, éminemment actif (cf. *PLG*. I, p. 172), comme celle d'un moyen; 2) la 1^e sg. supposée *(h₁)s-om* (éventuellement, lat. *sum*, etc.) ne peut en aucun cas donner tokh. A *(na-)sam*, cf. A *känt* B *kante < *kñtom* (lat. *centum*, véd. *śatám*, etc.). Cette forme était aussi fragile que le prototype connu **h₁és-mi*; elle était destinée à disparaître. Après toute la littérature consacrée à ce présent, on pourrait se résigner; les faits tokhariens ne sont jamais transparents. Néanmoins, on dispose depuis Meillet d'une étymologie assez évidente pour B *nes-* A *nas-* : **nos-* comme thème à degré **o* de la racine **nes-* "revenir, retourner" : gr. *véouai*, véd. *násate*. L'évolution sémantique ne fait pas difficulté; il suffit de comparer gr. *néouai* devenu un nouveau verbe "être, exister", à partir de "se mouvoir" (**kʷel-*) : véd. *cáratí* "circuler, se déplacer". De plus, la racine **nes-* ne désigne pas n'importe quel retour, mais le "retour heureux" en l'état premier, sain et sauf, "chez soi" : voyez le thème si important du *vóστος* épique; d'où le sens de "être sauvé, guéri" en germanique (cf. got. *ga-nisan*, et le causatif *nasjan* "sauver") et en indo-iranien, pour le nom des dieux jumeaux guérisseurs (véd. *nāsatyā*, etc.). L'affinité de **nes-* "revenir" (au lieu vrai, propre) avec **h₁es-* "exister" remonte sans doute assez loin dans la poétique indo-eur.; ce n'est pas le lieu d'examiner cette hypothèse, mais il est vraisemblable qu'un présent "statif" de **nes-* ("être revenu, être bien là") ait pu remplacer l'ancien présent du verbe "être", dans une langue qui conservait le présent *dérivé* de sa racine (**h₁s-ské/o-*). En partant d'un présent radical athématische avec act. sg. **nós-* / pl. **nés-* (selon le type d'alternance posé par J. Jasanoff, in *Hethitisch und Indogermanisch*, Innsbruck, 1979, pp. 79-90, spécialement p. 85), on rend compte du tokharien, par généralisation de l'allomorphe du singulier : la 3^e pl. B *nesäm* continue **nós-nt*, substitut de **nés-nt*, et la 2^e sg. B *nest* (A *naṣt* ambigu) peut continuer **nós-th₂e*, la forme attendue dans ce type de paradigme. Dans les autres langues, ce présent a été thématisé, avec nivellement du vocalisme radical (cf. gr. *véouai*); la thématisation s'est opérée indépendamment en tokharien : seul le tokh. A l'a généralisée. — En conclusion, une troisième racine indo-eur. est intervenue pour constituer la conjugaison du verbe "être" : outre **h₁es-* et **steh₂-*, **nes-*; par son sémantisme et sa structure, elle

était apte à remplir la fonction de verbe d'existence, avant d'être à son tour réduite au rôle de copule. On entrevoit les conditions qui ont favorisé la distribution de ces trois racines : l'ancienne racine étant confinée à l'optatif, devenu inanalysable, le présent **nos*- fournissait le thème imperfectif en regard du thème perfectif **teh₂-k-*, dévolu au préterit et au subjonctif.

C. SYNOPSIS DES THÈMES VERBAUX

La présentation sera très schématique. Elle vise à introduire aux divers procédés de dérivation, et à signaler leur "origine", lorsque cela est possible. Sous un aspect assez touffu, des schémas indo-eur. ont survécu. L'abondance des types ne doit pas faire illusion. La présentation des manuels allemands est due à des indianistes de profession : ils sont habitués à manier et à identifier par leurs numéros les nombreuses classes de présent et d'aoriste du sanskrit. Cette classification est commode, mais elle n'est pas historique. Nous adopterons une répartition quelque peu différente.

1. PRÉSENT : 12 CLASSES

La séparation entre la structure thématique et la structure athématische ne correspond pas à celle que nous connaissons par les langues classiques. Les classes thématiques et athématisques emploient les mêmes désinences, qui pour l'essentiel remontent à la flexion thématique (cf. plus loin § D. 1). Le caractère "thématique" du point de vue tokharien se marque surtout par la palatalisation d'une consonne palatalisable aux personnes où la voyelle thématique était *-e- : 2^e et 3^e sg., 2^e pl. (cf. déjà chap. II, §§ B. 1.2.3, 2.3.2). En outre, cette palatalisation est régulière au géronfond I et au participe actif, par contraste avec le participe moyen (cf. gr. -o-μενος).

1.1. Classes thématiques

- Classe II : présent radical thématique, à suffixe *-e/o-; d'où *-e- > *-'ă- > AB -ă- (souvent syncopé) / *-o- > *-'ă- > A -a- B -e- : voyez plus loin (§ D. 1) les paradigmes complets de l'actif AB āk- "conduire" et du moyen A klyos- B klyaus- "entendre".

Au paradigme du verbe āk-, on ajoutera le part. prés. act. A āśant B aśēñca, my. A ākmām B ākemane, le gér. I B aśalle. — Autre exemple : du verbe B aik- "savoir" (A utilisant knā-), au moyen :

sg.	1 ^{re}	aikemar	*aik-ă-măr
	2 ^e	aistar	*aīś-ă-tăr
	3 ^e	aisträ	*aīś-ă-trä
pl.	3 ^e	aikenträ	*aik-ă-nträ

On voit que la syncope de -ă- en syllabe ouverte met en contact la consonne palatale avec la désinence; aux mêmes personnes, la structure athématische opposera la consonne non palatale devant la désinence. Ce type de présent comportait le degré plein *e de la racine : le tokharien en possède plusieurs exemples probables, mais la productivité du type simplement radical, de structure *CéC- %o- a été faible dans la préhistoire du tokharien, à la différence de la plupart des langues

indo-eur.; sur ce point, la situation est comparable à celle de l'anatolien. Néanmoins, nous trouvons le correspondant de véd. *bháṛati*, gr. φέρω, lat. *ferō*, etc. au présent du verbe *pär-* "porter, apporter, prendre" :

3 ^e	sg.	A my.	<i>pärtär</i>	B act.	<i>paräm</i>	* <i>pär-ä-</i>	< * <i>bher-e-</i>
	pl.		<i>prantär</i>		<i>parem</i>	* <i>pär-ä-</i>	< * <i>bher-o-</i>

(part. act. A *prant* B *preñca* my. A *pärmäm* B *premane*).

L'absence de variante palatale de /r/ rend ce présent presque indistinct du type athématique.

— L'importance de cette classe a été augmentée par des présents en *-s^e/o- ou en *sk^e/o-, dont le suffixe était intégré au radical : e.g. A *päs-* B *päsk-* "garder", etc. (cf. hitt. *pahš-*, v. sl. *pasq*, inf. *pasti*, lat. *päscō -ere, pāstor*); B *yärs-* "vénérer, rendre hommage", my. *yärstär*, part. *yärsemane* (soit **wer-s-*^e/o-, cf. peut-être **wer-* de lat. *vereor -ēri*); AB *kätk-* "se réjouir", B 3^e sg. *käccäm*, pl. *kätkem* (pour l'étymologie, cf. texte B, § 20). Enfin, on notera parmi les verbes pourvus d'une étymologie quelques présents à degré radical *o : de *käs-* "s'éteindre", B *keşäm* < *gʷos-e- (cf. chap. II, § B. 2.2.3).

— Classes III et IV, de flexion presque exclusivement moyenne : présent radical à voyelle thématique *-o- généralisée, avec divers développements phonétiques.

Les rares formes actives se rencontrent à la 3^e pl. et au participe pour quelques verbes.

III — de *mäsk-* "se trouver, être", thème **mäsk-ä-* < **mänsk-o-* :

3 ^e	sg.	A	<i>mäskatär</i>	B	<i>mäsketär</i>
	pl.		<i>mäskarätär</i>		<i>mäskentär</i>
	part.		<i>mäskamäm</i>		<i>mäskemane</i>
	gér. I		<i>mäskal</i>		<i>mäskelle</i>

— de *wik-* "disparaître", thème **wik-ä-* :

3 ^e	sg.	A	<i>wikatär</i>	B	<i>wiketär</i>
	pl.		<i>wikanätär</i>		<i>wikentär</i>

IV — de *plänt-* "être content", thème **plänt-o-* :

3 ^e	sg.	A	<i>plantatär</i>	B	<i>plontotär</i>
	pl.		<i>plantanätär</i>		<i>plontontär</i>
	part.		<i>plantamäm</i>		<i>plontomane</i>
	gér. I		<i>plantal</i>		<i>plontolle</i>

La différence entre les deux classes est plus marquée en tokh. B; plusieurs interprétations sont possibles. Synchroniquement, la voyelle thématique -o- de la classe IV en B, en regard de la voyelle -e- de la classe III, semble être solidaire du vocalisme o radical : on constate une assimilation du timbre a du radical à celui de la voyelle thématique, soit **plont-o-*; cette situation fut stabilisée en B, avec le blocage de l'évolution de la voyelle -o- par l'effet conservateur de la succession de deux voyelles identiques. En revanche, dans l'autre langue, a radical semble remplacer ä sous l'influence du timbre de la voyelle thématique; en fait, il y eut en A une délabialisation régulière des deux *o acquis en tokh. commun (cf. chap. II, § B. 1.2.6). La distribution

entre les classes III et IV est conditionnée par le vocalisme radical : les racines formant un présent de cl. IV comportent un *ā* ou une diptongue (*ai*, *au*), tandis que celles formant un présent de cl. III comportent une voyelle fermée (*ā*, *i*, *u*). Théoriquement, la voyelle A *-a-* B *-e-* de la cl. III, tokh. com. **-ă-*, peut remonter à **-ē-* ou **-o-*; mais la première est exclue, puisqu'elle devrait provoquer la palatalisation de la consonne précédente. En dépit de leur valeur majoritairement intransitive, les présents des cl. III et IV ne peuvent pas être ramenés simplement au type à suffixe **-ē-* (**-eh₁-*) du "statif" (verbes d'état), bien connu en baltique, en slave, en latin ou en anatolien. La correspondance A *-a-* B *-e-* peut refléter indo-eur. **-o-*; la solution la plus économique consiste à tirer de ce même **-o-* la correspondance A *-a-* B *-o-* de la classe IV : elle a été exposée par J. Jasanoff (*Stative and Middle in Indo-European*, chap. II, déjà cité). Nous ne discuterons pas les autres possibilités, qui obligent à revoir l'histoire du vocalisme tokharien, de façon trop spéculative. L'existence de présents suffixés en **-o-* dans toute la flexion ne constitue pas une difficulté. En résumé, ces deux classes reposeraient pour l'essentiel sur un type de présent déponent tiré de l'aoriste radical moyen, à l'injonctif : à partir de la 3^e sg. en **-o-*, désinence moyenne plus ancienne que **-to-*, un nouveau thème en **-o-* aurait été constitué, selon une réinterprétation banale, par l'intermédiaire de la désinence zéro (et de l'ambiguïté entre moyen thématique et moyen athématique); puis ce présent aurait reçu des désinences moyennes primaires : **-o-tär*, d'où **-ă-tär* dans la classe III, etc. Un exemple d'injonctif aoriste perdant sa valeur aspectuelle pour donner un présent est justement fourni par la copule 3^e sg. en B : *ste < *sth₂-ō* de l'aoriste radical de **steh₂-* (cf. § B. 4.4), avec la même désinence archaïque de moyen. On peut donc poser, par exemple, **wig-ō* transféré en **wig-o-tri > *wikätär* pour A *wikatär* B *wiketär*, parallèle au présent véd. *vijáte* "fuir" (cf. v.h.all. *wihhan*, all. mod. *weichen*), en regard d'un aoriste, 3^e sg. inj. *vikta*, également moyen; ou **yudh-skō* transféré en **yudh-sko-tri* pour A *yutkatär*, d'un présent en **-sk̥/o-* de la racine **yeudh-* "s'agiter" (cf. lit. *judéti*; avec valeur causative, lat. *jubeo -ere* "engager à, ordonner"), qui donne un présent en **-y̥/o-* en indo-iranien (véd. *yúdhyati -te* "combattre"). Par conséquent, sur le modèle des présents radicaux en **-o-*, des présents suffixés avaient pu se doter d'une telle finale de 3^e sg., dont le timbre devenait enfin caractéristique du thème. — Cette théorie donne une explication directe aux présents de la classe III, qui présentent le degré zéro de la racine. Pour ceux de la classe IV, il faut admettre une extension, et d'autres sources probables. En particulier, les couples comme

<i>tsäm-</i> "croître"	<i>tsälپ-</i> "être délivré"
A <i>śamatär</i>	A <i>śalpatär</i> cl. IV : degré <i>*ē</i>
B <i>tsmetär</i>	B <i>tsälpetär</i> cl. III : degré zéro

remontent à des présents à alternance **-ē-/e-* renouvelée en **-ē-/zéro* (cf. de *stu-* "célebrer", véd. *stáuti* : *stuvánti*, pour **stávati* : type "acrostatique" identifié par M^{me} J. Narten), avec nivellation différent du vocalisme radical dans les deux langues : le tokh. A aurait généralisé au moyen le degré long caractéristique de l'actif (et responsable de la palatalisation de la consonne initiale). On retrouve un degré **ē* palatalisant dans B *lyewetär* de *lu-* "envoyer", B *ñewetär* de *nu-* "rugir", dont le vocalisme radical est exceptionnel pour la classe III. Enfin, c'est dans la classe IV qu'on peut reconnaître des vestiges du type indo-eur. de présent en **-eye-* sur le degré radical **o* : A *kławaṣ* de *kłāw-* "annoncer, appeler" est apparenté à véd. *sŕāváyati*, av. *sŕāuuaiieiti* "faire entendre, proclamer" (présent causatif de véd. *sru-*, av. *sru-*); de la racine

*klew-, *klow-eye- donnerait *klow'ē- > tokh. com. *klāw'ā- (en posant une contraction de *-eye- en pré-tokharien, comme pour *-ewe-, cf. le verbe "faire": *yā- < *yē- < *yew'e-; cf. B. 4.3), d'où notre thème, qui constitue un des rares présents de flexion active de cette classe. En conclusion, les classes III et IV comprennent une large majorité de présents déponent en *-o-, sur le degré zéro radical (type de véd. *tudáti*), auxquels d'autres formations se sont agrégées.

— Classe VIII : présent en *-s^e/o-, d'où l'alternance -s- / -s- dans le paradigme.

Reprenons le verbe que nous avons déjà cité (chap. II, § B. 1.2.3) : A *ar-* B *er-* "susciter" (*ār- < *or- < *h3er-).

sg.	B	<i>ersau</i>	A	<i>arsam</i>
		<i>erṣt(o)</i>		<i>aräst</i>
		<i>erṣäm</i>		<i>aräs</i>
pl.		<i>ersem(o)</i>		<i>arsamäs</i>
		<i>erścer</i>		<i>aräs'</i>
		<i>ersem</i>		<i>arseñic</i>
part.		<i>eršeñica</i>		<i>arṣant</i>
gér. I		<i>erṣalle</i>		<i>arṣül</i>

À la 3e sg., A *aräs* est noté *aräss-äm* devant pronom suffixé; la forme comporte un -ä-anaptyctique, apparu dans **arṣs* (cf. *rtär* à partir de **rätär* < **rätr* < tokh. com. **räträ* "rouge"; B *ratre*); la forme **arṣä-s* attendue en regard de B *ersä-m* subissait la syncope du -ä- final de thème. Cela justifie notre analyse de la 3^e sg. du présent du verbe "être": A *naṣ*, pour **naṣsäṣ* (cf. § B. 4.4). Cette classe fournit des présents de base et des présents causatifs dans les deux langues; en tokh. A, elle constitue la formation régulière de causatif, alors qu'en tokh. B le type productif de présent causatif est de la classe IX (suffixe -sk-). Le descendant du type indo-eur. en *-sk^h/o- a disparu en tokh. A : il était remplacé par le descendant du type en *-s^e/o- pour la fonction causative. Les présents A en -s- ne correspondent que rarement à des présents B en -s- (e.g., autre le verbe *ar-er-*, A *kuṣ* < **kuṣsäṣ* : B *kuṣäm*, de *ku-* "verser"), mais généralement aux présents B en -sk- (e.g. A *ritwäs* B *rittässäm*, causatif (déjà cité) de *ritw-/ritt-* "joindre"). L'extension fonctionnelle de -s- aux dépens de -sk- en A est due en partie à la proximité phonétique des formes palatalisées des deux suffixes; elle manifeste, dans l'expression du causatif, la tendance à la réduction des allomorphes du tokh. commun. Au causatif du verbe *wik-* "disparaître" (dont nous avons vu le présent de base, de classe III), le présent VIII *wikäṣ* du tokh. A donne les deux sens "éviter", et "chasser, éloigner", pour lesquels le tokh. B distingue un prés. VIII *wikṣäm* et un prés. IX *wikäṣṣäm*; dans les racines en -k-final, c'est le présent en -sk- du tokh. B qui assume la valeur spécifiquement causative ("faire disparaître") par rapport au verbe de base.

— Classe IX : présent en *-sk^e/o-, reflétée seulement en B, avec alternance -sk-/ss- dans le paradigme.

Cette classe fournit des présents non causatifs (e.g. de *ai-* "donner", sg. 1^{re} *aiskau*, 3^e *aïṣṣäm* (: A *esam*, *es*); de *we-* "parler, dire", *weskau*, *wessäṣ*), mais surtout causatifs; nous en

avons déjà vu des exemples. Une voyelle d'anaptyxe s'insère entre la consonne finale de la racine et le suffixe : -ä- (cf. *wik-äsk-/äss-*), d'où -a- sous l'accent. Le même verbe peut avoir deux présents en -sk-, l'un "normal" (de base), non causatif, et l'autre causatif : ils sont distingués par la place de l'accent. En effet, l'accent tombe sur la pénultième, comme d'ordinaire, dans le présent non-causatif (e.g. *yamaskau*, *yamaşäm* de *yām-* "faire", sur le thème **yām-äsk-/äss-*), mais sur la racine dans le causatif (e.g. *stamässäm* "il installe", caus. de *stām-* "être debout", sur le thème **stām-äsk-/äss-*). Ce principe différencie par exemple les deux présents de *kälp-* "obtenir", dont l'un, le non-causatif, adopte la base 'set' (du point de vue tokharien) *kälp-ä-* (cf. le prés. (VI) A *kälp-n-ä-tär* et le prés. (I) my. A *kälpät* B *kälpäte*), soit un thème **kälp-ä-sk-*, d'où la 1^{re} sg. *kälpäskau* du non-causatif, mais *kalpäskau* du causatif, sur le thème **kälp-äsk-*; autres formes :

		Non-causatif	Causatif
actif	3 ^e sg.	<i>kälpäşäm</i>	<i>kalpäşäm</i>
	pl.	<i>kälpäskem</i>	<i>kalpäskem</i>
moyen	3 ^e sg.	<i>kälpästär</i>	<i>kalpästär</i>
	pl.	<i>kälpäskentär</i>	<i>kalpäskentär</i>

Un point de phonologie doit être relevé : le suffixe palatalisé est -ssä- < *-ske- ; devant une désinence dont la consonne initiale est une dentale, le suffixe est dépalatalisé, d'où une séquence -st- : on opposera *kälpästär* / *kälpästär* et la 3^e sg. my. du verbe *er-* (act. *erşäm*) *erstär*, sur un présent en -s- (-ş-tär < *-sä-tär par syncope). À la suite de la syncope de -ä- en syllabe ouverte, *-ss(ä)-t° donnait -s-t° phonétiquement : le résultat est préservé dans le présent de classe IX. Les séquences -s-t° pour *-ss(ä)-t° rencontrées dans d'autres paradigmes présentent une palatalisation *morphologique*, sur le modèle de -ş- alternant avec -s- dans le présent de classe VIII ; cela se produit quand le groupe -sk-/ss- est intégré à la racine, et n'est plus un suffixe : e.g. de *näsk-* "demander, implorer", prés. (II : thématique) my. 3^e sg. *haştär* (pour **haştär*), pl. *haškentär*, etc. Rappelons qu'en tokh. A, il n'existe pas de séquence *st* : *st* est la seule forme de surface. Par conséquent, les aboutissements de *-se- et de *-ske- devant désinence -t° étaient destinés à se confondre en -s-t° dans cette langue ; ce facteur a dû favoriser l'abandon du second type. En tokh. B, l'absence ou la présence de la palatalisation permettait d'opposer -sk- suffixal (causatif, majoritairement) et -sk- radical.

— Classe X : B -näsk-/näsk- A -näs-/näs-

Ce suffixe s'est formé à partir de l'élargissement en -sk- (remplacé par -s- en A) de présents déjà caractérisés par une nasale : *-nä+sk- ou *-n+sk- avec anaptyxe, etc. Dans cette classe, on trouve des formations causatives et non-causatives. Il existe en tokh. A un présent spécialement intransitif (et moyen) en -näs- pour les verbes *näk-* "périr", *päk-* "cuire" et *tsäk-* "brûler", dont le présent transitif (et actif) est en -s- : e.g. *tskäş* < **tsäkşä-s* (B *tsakşäm*) : *tsäknäştär*; voyez aussi *näknäştär* "il périt" (texte A, § 17). — Sur la racine *täm-* "naître" / "engendrer", le thème est **täm-näs(k)-*, d'où *tänmäsk-* par métathèse en B : intransitif my. A *tämnäştär* B *tänmastär*, en regard du causatif A act. *tämnäş* < **tämnäşäş*, B act. *tanmässäm*, my. *tanmästär*; la répartition accentuelle en tokh. B est la même que pour le type en -sk- simple.

— Classe XI : B *-sask-*, *-säsk-* A *-sis-* (**-sds-*).

Le point de départ est analogue à celui de la classe X : élargissement en *-sk-* de présents en *-s-*, dont l'ancien suffixe s'est généralisé. Un bon exemple est fourni par le verbe *āk-s-* “déclarer, enseigner” : la racine était **ag-*, cf. lat. *aiδ* < **ag-y-δ* (et aussi *adagium*) ; la forme élargie en *-s-* figure au subjonctif (B *āksām*) et au présent (B *āksa*), d'où le nouveau présent recaractérisé en **āk-s-ās(k)-* : 1^e sg. B *aksáskau* A *āksisam*. Ce type de présent n'est causatif qu'exceptionnellement : de *su-/swā-s-* “pleuvoir” (cf. gr. *βει*), il existe un thème **swās-ās(k)-* “faire pleuvoir” : part. B act. *swāsässenca* A my. *swāsäsmām*, en regard du prés. (V) B *suwam* “il pleut”, etc. L'élargissement *-s-* apparaît dans le verbe de base, au subjonctif (B *swāsam*) et au présent (B *swāsa*), ainsi que dans la substantif A *swas* B *swese* “pluie”.

— Classe XII : AB *-āññ-*; l'anaptyxe après consonne donne un doublet *-āññ-*, où la voyelle est sujette à l'accentuation en B.

Ce suffixe continue **-ny^e/o-*, qui peut avoir deux sources : **-n-y^e/o-*, présent dénominatif de thème en *-n-*, ou **-n(H)-y^e/o-*, déverbatif de présent à nasale (cf. véd. *-dyá- < *-n^gH-y^e/o-* dans le type *grbhāyáti* : *grbhñáti*, de *grabhi-* “saisir”), parallèle (mais antérieur) au type en **-n(H)-sk^e/o-* (classe X : B *-näsk-/näsk-*). La classe XII comprend des verbes primaires : de B *ārc-* “devoir”, prés. *ārc-āññ-*, e.g. 3^e sg. my. *arcantär*; de B *mänt-* “blesser” (aussi moralement : “troubler, froisser”), prés. *mänt-āññ-*, 3^e sg. act. *mäntam* (par haplogie de **mäntāññām*), my. *mäntantär* < **mäntāññ(ā)-tär*, après syncope du *-ā-* final de thème. On notera la dépalatalisation de la géminée *-ññ-* devant l'occlusive dentale commençant la désinence : le phénomène *-ññ-t^o- > -n-t^o* est similaire à la dépalatalisation *-ss-t^o- > -s-t^o* vue plus haut pour le présent de classe IX. — Cette dérivation constitue la seule classe vivante de dénominatifs en tokharien (employés concurremment avec la périphrase N *yām-* “faire, rendre N”), sur substantif et sur adjetif : de B *tañkw* A *turk* “amour”, nous avons les part. prés. B *tāñwaññenca* A *tunkiññant* d'un verbe **tänkw-āññ-* “aimer”; de B *āñme* “souhait”, un prés. *āñma-ññ-* “souhaiter”, my. 3^e sg. *āñmantär*, pl. *āñmaññentär*; de l'adj. B *lāre* “cher”, un prés. *lare-ññ-* “chérir” à côté de la locution *lāre yām-*, etc.

1.2. Classes athématiques

— Classe I : présent radical athématique

La différence essentielle avec la classe II est l'absence de palatalisation de la consonne finale de la racine : de *pälk-* “briller”, la 3^e sg. est B *palkäm* A *pälkäś*, avec la finale de la flexion thématique (cf. B *āsäm* A **āsäś*, pour *āk-* “conduire”), moins la palatalisation. Entre la racine et la désinence ou le suffixe (de participe moyen et de gérondif) apparaît parfois une voyelle *-ä-* d'anaptyxe (e.g. A sg. 1^e *pälkäm* (**pälk+m*), 2^e *pälkät*, pl. 2^e *pälkäc*), qui peut donner *-a-* sous l'accent en B : e.g. part. my. B *sälpmame* < **sälpmāññ* à partir de **sälpm+māññ* (> A *sälpmām*), à côté de la 3^e sg. act. *salpäm*, de *sälp-* “être embrasé, brûler”. La flexion athématique connaît encore des désinences particulières : act. 1^e sg. B *-u* (en fait, ancienne désinence thématique), 3^e pl. B *-äm* < **-ŋt*, A *-iñc* < **-ŋti*, my. AB *-āntär* < **-ŋtri*; mais certaines sont déjà concurrencées, et en voie d'être entièrement supplantées, par les désinences

"thématiques" (du point de vue tokharien) : en B, act. 1^{re} sg. *-au*, 3^e pl. *-em* (< *-o-nt). L'introduction de la flexion thématique est déjà complète à la 1^{re} pl. act. en B : soit *pälk-em(o)* "nous brillons" (comme *ake-m(o)* "nous conduisons"), en regard de A *pälk-mäs*, etc. À cet égard, le moyen est plus archaïque : de *kaläk-* "suivre", B 1^{re} pl. *kolok-amtär* < *%ämítär, par accentuation de la voyelle d'anaptyxe, comme à la 3^e pl. *kolokantär* < *%änítär, sans la voyelle thématique. — La plupart des présents de cette classe, peu nombreuse, n'ont pas de bonne étymologie : un fait remarquable est l'absence totale de reflet de la racine au degré plein, attendue au singulier actif (type *gʷhén-ti : véd. *hánti*, hitt. *kuenzi* "il frappe, il tue"); l'alternance a été nivelée au profit du degré zéro : B *palkäm* A *pälkäṣ* sur un thème *pälk- < *bhlg-, en regard de gr. φέγω, lat. *fulgo*, *fulgeō*, etc., qui supposent un présent radical athématique. Le degré long *ē (du présent acrostatique, au singulier actif) apparaît dans quelques cas : e.g. de *plu-* "flotter", B *plyewäm* < *plēw- (cf. véd. *plávate*, gr. πλέω sur le degré plein *plew-). Le présent de la racine *h₁ey- "aller" donne le plus archaïque des présents de cette classe, mais l'alternance y fut aussi éliminée par la généralisation de l'allomorphe tiré du pluriel (et notamment de la 3^e pl.) : la 1^{re} sg. A *yäm* B *yam* < *yä-m est une transposition du type *h₁ei-mi (cf. supra § B. 4.3).

- Classe V : AB *-ā-* suffixe d'origine incertaine; en effet, *-ā- < *-H- et *-ā- < *-eh₂- peuvent être envisagés.

En tokh. B, ce présent et le subjonctif en *-ā-* (classe V) se confondent pour certains verbes : e.g. de *läk-* "voir", les formes A act. *lkäṣ*, my. *lkätär* ont valeur de présent, mais en B, où le my. *lkätär* a valeur de présent *et* de subjonctif, l'actif *lakay* (< *läkā-m) est seulement employé comme subjonctif, le présent étant dérivé en *-sk-* (cl. IX) : 1^{re} sg. *lkäskau*, etc. Dans ce cas, on peut poser un thème commun (*luk-ā- vel sim.) au présent et au subjonctif; mais cela ne peut suffire à rendre compte de toute la formation. Cette classe est habituellement rapprochée du type latin de *cubāre*, *ducāre*, etc., remontant à un duratif en *-eh₂-y^e/o- sur le degré zéro radical (cf. *duc-ā-t* en regard de *dūc-i-t*); on peut admettre une contraction ancienne de pré-tokh. *-āyā- et *-āyā- en *-ā-, donnant un suffixe qui fut perçu comme athématique. Cette solution pourrait s'appliquer, par exemple, au thème A *rwā-* (inf. *rwātsi*), B *ruwā-* (gér. I f. pl. *ruwällona*), de *ru-* "arracher" : **ruwā-* < *ruH-eh₂-y^e/o- (cf. lat. *ruō-ere*, v. sl. *ruvō*, inf. *ruvati*, etc.); ou encore **suwā-* dans A *śwāṣ* B *śuwam* (3^e sg. act.) de *śu-* "manger" (racine *gyew- "mâcher", cf. all. *kauen*, angl. *chew*, v. angl. *ceowan*), etc. En définitive, le choix entre *-eh₂- et sa version thématisée *-eh₂-y^e/o- dépend d'un problème de phonétique : si l'on considère que *-ā- ne donne pas toujours *-o- (cf. chap. II, § B. 1.2.1), la première solution est la plus simple.

- Classe VI : AB *-nā- < *-n-a- < *-n-H-*, présent à nasale infixée de racines à laryngale finale.

Le tokharien ne connaît plus l'alternance *-neH-/*-nH- dans ce type de présent, cf. véd. *prṇāti* / *prṇitā*, gr. δάμναμι / δάμνατο; le degré zéro *-nH- du thème faible, en dehors du singulier actif, fut généralisé, comme en celtique. On dispose de quelques équations sûres :

- de *täl-* "soulever, supporter", B act. *tallam*, my. *tlanatär*, sur un thème *tälnd- < *tl-n-h₂-, de la racine *telh₂- (gr. τελα-, ταλάσσαι, dor. ἐτλᾶ, etc.) : v.irl. *tlenaid*, lat. *tollō-ere* (thématisé en *tl̥n(h₂)-e/o- à partir de la 3^e pl.);

- de *kärt-* “répandre, disperser”, B *katnam* A *knäṣ*, sur un thème **kätnā-* (avec simplification du groupe *-tn-* en A) < *(s)*k°d-n-h₂-* (avec anaptyxe dans le groupe initial) : gr. οκιδνημι < **sk°d-ne-h₂-*, plus récent οκεδάννυμι à partir de l'aor. έσκεδασσα, etc.
- de *mus-* “lever, enlever”, AB my. *musnātär*, sur un thème **musnād-* < **mus-n-H-* ; véd. *muṣṇāti* “dérober” < **mus-ne-H-*, aor. inj. *moṣis*, subj. *moṣatha*, etc.

D'anciens présents à nasale figurent sous une forme thématisée, suffixée par *-s^{k̥}/o- ou *-y^e/o- dans les classes X et XII (cf. *supra*). Le présent en *-nād-* est un des éléments du type ‘*set*’ dans le verbe tokharien : -ā- reflet de la laryngale finale de racine correspond au skr. -i- à la fin des racines dites *set* (“avec *i*”). Voyez plus loin le subjonctif (V) et le présent (I) en -ā-, qui sont associés au présent en *-nā-* dans les conjugaisons.

Rappelons la double forme du suffixe en tokh. B, due à l'accentuation d'une voyelle d'anaptyxe (cf. chap. II, § B. 1.2.5) : e.g. de *kärs-* “savoir”, A *kärsnāṣ*, mais B *kärsanām* < **kärs-ānā-* à côté de **kärs-nā-*. Corollairement, le groupe constitué par la consonne finale de racine et la nasale est simplifié (cf. A *knā-* < **känā-* < **kätnā-*, cité plus haut; ou encore *kärnaṣ* < **kärp-nā-*, de *kärp-* “descendre”) ou assimilé (cf. B *talla-* < **tällā-* < **tälñā-* cité plus haut; de *päl-* “célébrer”, AB my. *pällātär* < **pálnā-*). En tokh. A uniquement, les racines en -*tk-*, -*sk-* présentent une infixation du *-n-* devant le *k-*; descriptivement, le suffixe *-nā-* se trouve dissocié : de *kätk-* “se lever”, *kätk-ān-k-ā-ṣ* d'un thème théorique **kätk+nā-*; de *wäsk-* “se mouvoir”, *wäsk-ān-k-ā-tär*, etc. Par contre, le tokh. B conserve pour ces racines la suffixation de *-nā-/ana-*, ou bien emploie le simple infix nasal, selon la structure de la classe VII; le verbe *kätk-* “franchir” a exploité les deux possibilités : B *kätkanām* (< **kätk-ānā-*) ou *kättānkām* (VII) en regard de A *ktänkāṣ*, pl. *ktänkeñc* (< **kät-ān-k-ā-* avec syncope). Le type semi-infixé du tokh. A pourrait s'expliquer par la recaractérisation du présent à infix nasal sur le modèle du présent productif à suffixe.

— Classe VII : infix nasal, seulement en B.

Très peu de thèmes sont hérités : le seul exemple évident est celui de la racine *pik-* “peindre, écrire”, *piṅkām*, comparable à lat. *pingit*, véd. *pimśati*; ces deux langues possèdent la forme thématisée de ce présent, à partir de la 3^e pl. **pi-n-g-onti* (> lat. *pingunt*). En revanche, de *sälk-* “tirer de, faire sortir” (cf. gr. ἔλλω), le prés. my. *slänktär*, sur un thème **slänk-* < **sl-n-k-* ou **sl-n-k-*, ne peut guère prétendre à l'ancienneté. Cette classe est fondamentalement athématique en tokharien : *pinkām* est employé à la fois pour la 3^e sg. et la 3^e pl., comme *palkām* (classe I, cf. *supra*); mais des formes thématiques figurent déjà aux places attendues : 1^{re} et 3^e pl., ainsi qu'en part. moyen (cf. *piṅkemane*). Enfin, on notera la gémination de la dentale devant l'infixe *-ān- dans les présents de racines en -*tk-* (racines du point de vue tokh. commun, mais continuant d'anciens thèmes) : de *putk-* “séparer”, la 3^e pl. est *puttankeñm* (cf. plus haut *kättānkām*, de *kätk-* “franchir”); la racine repose sur un thème de présent **put-s^{k̥}/o-* (avec l'évolution phonétique vue chap. II, § B. 2.4.6), rattaché probablement à lat. *putō-āre* “nettoyer, purifier” (en ôtant ce qui dépasse), d'où “émonder, tailler” et “apurer”, etc. Ce dernier cas illustre bien le caractère vivant et relativement récent des présents à nasale.

2. SUBJONCTIF : 11 CLASSES

La plupart de ces classes sont analogues à celles de présent; en principe, le subjonctif tokharien remonte à un ancien thème temporel-aspectuel d'indicatif, qui a subi un transfert fonctionnel: la formation s'est déplacée vers l'expression du mode, selon un type d'évolution connu. Le nombre des classes originales est donc très réduit. De plus, les types de présent IV, VII et VIII ne fournissent pas de subjonctif.

2.1. Classes spéciales

- Classe IV : suffixe *-i-*, seulement en B, où la formation est rare.

Il s'agit évidemment du suffixe d'optatif **-i-*; dans ce cas, optatif et subjonctif se sont confondus: l'ancien optatif aurait fourni directement le subjonctif de certains verbes. Rappelons que l'optatif vivant dans les deux langues est formé *sur* le thème de subjonctif, au moyen de ce suffixe **-i-* (cf. § B. 1.2), qui provoque généralement la palatalisation de la consonne finale de la racine; en A, l'optatif est en *-i-* pour toutes les classes de subjonctif, alors qu'en B il est en *-i-* pour 9 classes (subj. I-IV, VII et IX-XII), mais en *-oy-* pour les cl. V (*-ā-*) et VI (*-nd-*). Exemple: de *kälyp-* "dérober" (évidemment apparenté à gr. *κλέπω*, lat. *clepō -ere*: **klep-*), l'infinitif est *kälypi-tsi*, formé sur un thème de subjonctif identique à celui de l'optatif, lequel est normalement **kälyp-i-*: act. 3^e sg. *kalypi*, pl. *kälypiyem*; dans les occurrences des formations de cette classe, il est souvent difficile de distinguer la valeur propre du subjonctif.

- Classe VII : suffixe *-ñ-* thématique, rare en B, plus fréquent en A, notamment dans la conjugaison causative.

Ce suffixe ne peut être identifié au suffixe *-ññ-*, qui constitue une formation indépendante, au subjonctif comme au présent (classe XII): la géminée est distinctive; *-ñ-* doit remonter à **-ne-*, qui pourrait refléter une dérivation thématique, spécialisée au subjonctif, du présent à nasale (**-n(H)-e-* ?). Exemples: de *we-* "parler", A *weñäs* B *wem* < **weñäm* par haplogie, en regard du prés. IX *weßäm* en B (présent supplété par la racine *träñk-* en A); de *wāk-* "se fendre", caus. "fendre", A prés. VIII *wākästär*, subj. 1^{re} sg. *wāknäm* "je fendrai". On constate que *-ñ-* palatal est généralisé à toute la flexion, même devant le reflet du timbre **-o-*, non palatalisant, de la voyelle thématique.

2.2. Classes identiques : II, III, VI, IX-XII

Il convient de se reporter aux classes de présent.

a) Sont rares les représentations des classes X (B *-näsk-*), XI (B *-säsk-*), XII (AB *-ññ-*). Sur la classe VI en AB *-nā-*, également peu fréquente, on notera que ce subjonctif est presque toujours associé à un présent X en *-nās(k)-*: dans ce cas, il apparaît clairement que l'ancien présent en *-nā-* fut déplacé vers le subjonctif, tandis que sa place était prise par un nouveau présent marqué, dérivé au moyen du suffixe *-sk-* (A *-s-*) originellement itératif, qui était devenu productif en tokharien. Exemple: de *pāk-* "avoir en vue", subj. B my. *päknätär*

(opt. *päknoytär* : **päk-nā+i-*), en regard du prés. my. *päknästär*, pl. *päknäskenträ* (**päk-nā+sk-/ss-*) : A *päknästär*.

b) Sont bien représentés les types suivants :

— Classe IX : B *-sk-*, A *-s-*; soit un seul suffixe.

Ce subjonctif est généralement causatif, comme le présent IX (ainsi que VIII) : c'est un thème courant de la conjugaison causative. Souvent, le présent et le subjonctif sont indistincts, en dehors de l'infinitif et du géronatif. Cependant, en tokh. A une voyelle de liaison différencie le suffixe *-äs-* du subjonctif causatif, par rapport au suffixe *-ä-*, avec la simple voyelle d'anaptyxe, du présent causatif : de *wär-* "exercer, purifier", B prés. my. *warästär*, abstrait (dérivé du gér. II, et donc du thème de subjonctif) *waräṣälñe*, sur un thème commun **wär-äsk-*, mais en A un thème spécial **wär-äs-* de subjonctif, base de l'optatif 1^{re} pl. *wṛäṣimäs*, et de l'abstrait *wṛäṣlune*, tous deux avec syncope normale.

— Classe II : c'est dans le type thématique que doit se trouver un reflet du "vrai" subjonctif hérité, puisque la voyelle thématique était en indo-eur. le suffixe caractéristique du subjonctif. Un bon candidat serait le subj. de *käm-* "venir" : A *śmäs*, pl. *śmeñc*, B 2^e sg. *sämt*, graphie MQ pour *samt*, et inf. *samtsi*, sur un thème **sānā-* < **gʷém-e-*, superposable à véd. *gámati*, subjonctif aoriste; la 3^e pl. A *śmeñc* pourrait refléter directement un **gʷem-o-nti*, etc. — Le subj. II se confond avec le prés. II pour plusieurs verbes, dans les deux langues; mais la majorité des présents auxquels est associé un subj. de cette classe, ont un suffixe *-s-* ou *-sk-* (cl. VIII causative, IX et XI) : e.g. de *luk-* caus. "illuminer" ("faire luire"), subj. B my. *lyustär* radical, sur un thème **lyusā-* (peut-être directement **lēuk-e-*), en regard du prés. en *-s-* (VIII) *luksäm*, etc.

— Classe III : comme les présents, les subjonctifs de ce type possèdent une valeur intransitive et reçoivent les désinences moyennes; la plupart d'entre eux sont associés à des présents intrans. my. des cl. VIII (*-s-*) et X (*-näsk-/näs-*). Cette formation continue fondamentalement le présent thématique, avec généralisation du timbre **-o-* de la voyelle thématique : encore un exemple de transfert fonctionnel du présent. Cette origine est prouvée par la palatalisation de la consonne initiale de la racine : elle est préservée dans A *cmatär* B *cmetär*, sur un thème **cämă-* de la racine *täm-* "naître" (< **dem(h₂)-o-*) et dans l'inf. B *nmetsi* de *näm-* "s'incliner" (**nämă-* < **nem-o-* ; véd. *námate*); ailleurs, la palatalisation fut éliminée, parce qu'elle apparaissait comme une marque superflue : e.g. B *nmetär*, du même verbe *näm-*, et A *knatär* B *knetär*, de *kän-* "se produire", alors qu'on attendrait **sänă-* comme reflet du prototype **g̑en(h₁)-o-* (cf. lat. *genor -i*).

2.3. Classes à alternance

Nous rencontrons ici un phénomène inconnu au présent : la variation du vocalisme radical dans le paradigme. Pour les classes I et V, le degré **o* du singulier actif alterne avec le degré zéro ailleurs; cette alternance est régulièrement observée en tokh. A, bien moins dans l'autre langue.

— Classe I : à l'instar de la classe correspondante du présent, cette classe est dite "athématique"; cela suffirait à montrer que le subjonctif tokharien ne remonte pas à un ancien subjonctif. Comme au présent de cl. I, des finales thématiques sont déjà introduites dans le paradigme (e.g. 3^e

pl. act. B *-em* A *-eñc*). Mais à la 1^{re} sg. act., la désinence est A *-m* (non précédée de la voyelle thématique) et B *-u*; celle-ci est synchroniquement “athématique”, par rapport à la finale “thématique” *-au* (*-ā+u), qui est vivante, y compris au présent dit “athématique” (cf. § D. 1.1). Comme au présent I, la non-palatalisation de la consonne finale, quand elle serait possible, est distinctive. Exemples : de *ku-* “verser”, B 1^{re} sg. act. *kewu*, 3^e my. *kutär*, opt. *kuwi*, abstr. *kwälnē*; de B *ai-* A *e-* “donner”, act. sg. B *āyu*, *ait*, *aim* : A *em*, *et*, *es*, 3^e pl. A *āyeñc* (racine immobile); de A *prak-* B *prek-* “demander”, B act. sg. 1^{re} *preku*, 3^e *prekām*, pl. *parkän-me* (soit **pärk-äm*, sur le degré zéro), opt. *parsī* (notez la palatalisation, à partir de **pärk-ē*), gér. II *pärkälle*, A my. 1^{re} sg. *pärknär*, abstr. *pärklune*.

— Classe V : AB *-ā-*; type le plus productif.

Ce suffixe est en fait le reflet de la laryngale finale de certaines racines, qui a fourni par métanalyse un morphème commode, devenu aussi la marque vivante du prétérit (voir plus loin). Soit le scénario : sur une racine de structure **CeRH-*, **CoRH-* fournissait le thème fort du subjonctif, d'où **CoRa-* devant consonne, réinterprété en **CoR-a-*, puis extension aux racines de structure **CeT-*, dans lesquelles l'occlusive finale n'était pas normalement suivie d'une laryngale en indo-eur., soit **CoC-a-* en général : **CoC-a-* > **CāC-ā-* > **CāCā-* par la “loi de Cowgill” (cf. chap. II, § B. 1.2.2). De la racine **kelh₁-* “mettre en mouvement” (cf. gr. *κελεύω*, lit. *keliū*, inf. *kélti*), nous avons ainsi directement **koh₁-* > **kola-* > **kälā-* > **kälā-* : B 2^e sg. *kälat*; sur le même modèle, de **selk-* “tirer”, ancêtre de la racine B *sälk-*, un thème **solk-ā-* donne **sälkā-* : B act. *sälkam* “il tirera”, en regard de l'optatif my. *sälkoytär*, sur le thème faible **sälkā-* (**słk-ā-*). Pour les racines à sonante intérieure, et donc à diphtongue au degré plein, l'alternance est très nette : de *sruk-* “mourir”, B act. *sraukam* (**srauk-ā-*), opt. *srukoy*, abstr. *srukalnē* (**sruk-ā-*); de *wik-* “disparaître”, A act. *wekas* (**waik-ā-*), B my. *wikätär*, A abstr. *wikälune*, B inf. *wikätsi*, opt. my. 3^e pl. *wikoyntär* (**wik-ā-*).

La différence entre les classes I et V repose, en dernière analyse, sur la différence entre racines *ani̯t* et *set*, en termes de la grammaire sanskrite : racines sans *-ā-* et avec *-ā-* en tokharien, soit sans ou avec laryngale finale. La voyelle *-a- terminant la racine et devenue un suffixe, peut refléter n'importe laquelle des trois laryngales habituellement reconstruites; il est probable que la laryngale *-h₂- était la plus fréquente, comme pour d'autres catégories verbales : le prétérit et le présent à nasale (*-n-h₂-). L'alternance *o / zéro est la même dans ces deux classes de subjonctif; elle rappelle étrangement l'alternance du parfait indo-eur. : **woid-/wid-*, dans gr. *οἴσα*, véd. *vēda*, got. *wait* / gr. *ἴδειν*, véd. *vidmá*, got. *witum*; voyez **ghow-/ghu-* “verser” reflété par tokh. B *kew-/ku-*, **prok-/prk-* “demander” par *prek-/pärk-* cités plus haut, etc. Mais il n'est pas certain qu'on doive retrouver ici le seul aboutissement en tokharien du parfait archaïque, sans redoublement, qui n'apparaît pas comme une des sources du prétérit. L'alternance *o / zéro, en tant que substitut de l'alternance *o/*e, relevait du type acrostatique, et fonctionnait aussi dans d'autres catégories (cf. l'article de Jasanoff sur la conjugaison hittite en *-hi*, mentionné à propos du verbe “être”, § B. 4.4) : le présent et l'aoriste. Comme le subjonctif tokh. est ordinairement la transposition d'un ancien présent, cette origine semble possible dans ce cas également; mais le subjonctif est aussi solidaire du prétérit, par opposition au présent, en sorte qu'on peut penser à un ancien aoriste radical, différencié par son alternance de celui qui reste à l'indicatif et donne le prétérit.

3. PRÉTÉRIT : 6 CLASSES

Le morphème caractéristique est *-ā-*, qui apparaît devant les désinences, constamment dans les classes I, II, IV et V; et aux formes sigmatiques de la classe III. — Comme pour le suffixe *-ā-* du subjonctif, l'hypothèse d'un élargissement en laryngale devenu un morphème a été développée simultanément par J. Jasanoff, "The IE. 'ā-Preterite' and Related Forms", *IF* 88, 1983, pp. 54-83, et par K.T. Schmidt, "Spuren tiefstufiger *set-*-Wurzeln im tocharischen Verbalsystem", in *Serta Indogermanica. Festschrift für Günter Neumann*, Innsbruck, 1982, pp. 363-72. Bien que les visées et les démarches de ces deux auteurs soient différentes, leur accord sur ce point précis marque un acquis important de la période récente.

3.1. Prétérits forts

— Classe I : aoriste radical athématische.

Le type indo-eur. est considérablement transformé, mais il se reflète par la palatalisation de la consonne initiale dans plusieurs racines, qui dénonce le vocalisme radical **e* au singulier actif; en tokh. B, cette palatalisation est étendue à tout le paradigme actif. Exemples : de *kärs-* "savoir", act. 3^e sg. A *särs* B *sarsa* < **särsā* < **kers-a-t*, pl. B *särsare* (A *krasar* avec un degré plein secondaire, imité du thème de subjonctif, cf. *infra*), mais my. 3^e sg. A *kärsāt*, sans palatalisation, < **kärsā-* < **kṛs-a-* sur le degré zéro; de *tärk-* "lâcher". A *cärk* B *carka* (< **cärkā*), pl. B *cärkäre*, mais my. 3^e sg. *tärkäte* (< **tärkā-*); de *käl-* "conduire, apporter". A *sil* B *salā* < **sälā* < **kel-a-t* < **kélh₁-t* (cf. l'infinitif lit. *kélti* sur le thème d'aoriste; voyez plus haut à propos du subj. V B *källat*), pl. B *siläre* (pour **säläre*, par palatalisation de *ā* en contexte palatal), my. A *klät* B *kläte* (< **kälā-* avec syncope). Le groupe des prétérits à palatalisation est relativement restreint : il continue l'aoriste radical à alternance **e* / zéro, sur des racines à laryngale finale; de ces racines provient le morphème *-ā-* (< *-a- < *-H-), qui s'est appliqué à de nouvelles racines, comme marque du thème de prétérit.

Les radicaux tokhariens à voyelle brève présentent une alternance curieuse entre degré **o* au *pluriel* de l'actif et degré zéro ailleurs; le phénomène s'est surtout développé en A : la présence du degré radical **o* en dehors du singulier actif ne peut constituer un héritage. Cette variation est apparemment inverse de celle constatée au subjonctif V en *-ā-*, lequel est associé régulièrement au prétérit I dans la conjugaison : les deux formations, caractérisées par un suffixe identique (et de même origine), sont solidaires synchroniquement. De la racine *kälk-*, supplétive de *i-* "aller", nous avons en tokh. A :

	Prétérit		Subjonctif	
act. 3 ^e sg.	<i>kälk</i> < * <i>kälkā</i>		<i>kalkas</i> < * <i>kälkā-</i>	(* <i>o</i>)
pl.	<i>kalkar</i> < * <i>kälkāt</i>		<i>kälkenic</i> < * <i>kälkā-</i>	(zéro)

Cette alternance peut se combiner avec l'alternance **e* / zéro vue précédemment, qui se reflète en tokh. par la corrélation de palatalisation, le vocalisme radical restant "faible" (*ä*) dans les allomorphes palatalisé et non-palatalisé de la racine : e.g. prét. sg. A *särs* B *sarsa* (cité plus haut), pl. A *krasar* // subj. (V) A sg. *krasaṣ*, pl. *kärseñc*; dans ce cas, le lien entre le pluriel du prétérit et le singulier du subjonctif se marque par l'ordre des consonnes dans le degré plein **krāsā-*

(par opposition à **kärsā-*, *särsā-*), en plus du vocalisme commun. Tout se passe comme si le présent avait adopté au pluriel le thème "fort", que le subjonctif opposait au thème "faible" (reflet de l'ancien degré zéro), par une sorte d'analogie croisée. Le présent tendait à généraliser un seul allomorphe, avec le même vocalisme radical; cette tendance s'est manifestée en B par l'extension du thème palatalisé au pluriel actif. En revanche, l'alternance était distinctive du subjonctif, et devait être préservée. La relation entre 'présent. pluriel' et 'subj. singulier' à l'actif, tous deux reflétant un degré radical **o*, est donc le résultat d'un compromis : sa motivation était la conservation de l'alternance au subjonctif, et son renouvellement au présent.

En dehors des problèmes de vocalisme, le conservatisme du tokharien se révèle par l'association fréquente du présent I avec des présents à nasale, et notamment de la classe VI : le rapport entre prés. *-nā-* et présent. *-ā-* en tokharien reflète l'opposition héritée entre **-n-H-* au présent et **-H-* à l'aoriste. Voyez par exemple, de *kärs-* "savoir", le présent. A *kärsnāṣ* B my. *kärsanātāṛ*, sur un thème **kärs-(ā)nā-*, en regard du présent. **särs-ā-*/**kärs-ā-* (selon l'analyse synchronique, cf. *supra*); de *käl-* "apporter", le présent. est A *källāṣ*, mais B *källāṣṣāṁ*, avec un élargissement en *-sk-* (cl. X) du thème commun **käl-nā-* < **kīl-n-h₁-*, en regard du présent. **sūl-ā-*/**käl-ā-*, par métanalyse des aboutissements de l'aoriste radical **kelh₁-*/**kīlh₁-* (cf. *supra*). Le présent à nasale est bâti sur le degré zéro de la racine. Ce système est directement comparable à celui représenté par véd. *grbhṇāti* : aor. *āgrabhīt*, de la racine *grabhi-* "saisir"; ou par gr. *πίλωμαι* : aor. *ἔπλητο* "approcher" (**pl-n-h₂-* : **plh₂-*). Comme d'autres langues, le tokharien a développé un procédé ancien dans sa conjugaison : dès une haute époque, la laryngale, ou son reflet **-a-* entre consonnes, s'est ajoutée à de nombreuses racines, au-delà des racines à laryngale finale de l'indo-européen; comme le subj. en *-ā-*, le présent. en *-ā-* et le présent. en *-nā-* sont des formations suffixales. Les points de départ concrets ont été souvent oubliés; néanmoins, quelques équations sont possibles. On relèvera les formes de *käry-* "acheter" en tokh. B : présent. X my. *kärnāstāṛ* (**kärnā+sk-*) et présent. I sur un thème **käryā-* (1^e pl. act. *käryām*, my. *käryāmte*), dont la relation dans la même langue correspond à celle entre véd. *kriṇīte* / *kriṇāti*, v. irl. *crenaid* et gr. aor. hom. *ηπιάτο* (myc. *qi-ri-ja-to*) : le prototype **kʷrih₂-to* de la forme grecque donne directement tokh. B **käryāte*; le présent en nasale infixée était **kʷri-n(e)-h₂-* : le védique a réintroduit le degré zéro synchronique (cf. l'adj. verbal *kriṭā-*) dans *kriṇāti* attendu (et attesté par la scansion du RV et par le moyen-indien); en tokharien, comme le présent s'analysait synchroniquement en **käry-ā-*, le présent fut refait en **käry-nā-* (substitué à **kriṇā-*), simplifié phonétiquement en **kärnā-* et ultérieurement élargi.

— Classe II : redoublement en A, palatalisation et degré long en B.

Ces formations fournissent le présent du *causatif* des racines à vocalisme radical *ā*, *i*, *u*; leur correspondance est illustrée par :

- de *kärs-* "savoir", caus. "faire savoir" —
A *śasärs* : B *särsa*, part. *śessärsu*;
- de *täl-* "soulever", caus. même sens —
A *cacäl*, part. *caclu* : B *cäla*, part. *ceclu*;
- de *klutk-* (A *lutk-*) "devenir", caus. "faire devenir" —
A *lyalyutäk* : B *klyautka*, part. *keklyutku*;

voyez encore les formes du causatif de *tsālp-* “délivrer” citées plus haut (§ A. 4). — Le type à redoublement correspond en gros à l'aoriste redoublé connu par d'autres langues, où il assume également la valeur causative : cf. véd. *ajjanat* comme aoriste de *janāyati* caus. “faire naître”; la formation est athématique en tokharien. Mais il n'y a pas d'équation, et le vocalisme du redoublement reflète tokh. com. *ā continuant peut-être un *o, difficile à expliquer; au participe prêt., ce vocalisme du redoublement n'est pas restreint à cette classe : le modèle était sans doute la réitération dans le redoublement du timbre *ā < *o du radical du parfait. Le redoublement de la consonne initiale palatalisée est secondaire, bien que fréquent; il est incompatible historiquement avec le timbre de la voyelle du redoublement : cf. A *kakäl*, de *käl-* “supporter”; *nanätkāt* (3^e sg. my.) de *nätk-* “repousser”, sans palatalisation. Il s'est produit un nivelingement entre racine et redoublement, selon la corrélation de palatalisation.

Le type du tokh. B a été diversement interprété : soit par une dissimilation de la consonne initiale du radical et une contraction, soit par un degré long *ē radical. Selon la première théorie, la relation entre les formations de A et B serait parallèle à celle observée pour le prêtérit à redoublement du germanique, entre got. *haihait* d'une part, et v. angl. *hēt*, v.h.all. *hiaz*, d'autre part (got *haitan*, all. *heissen*). Mais les conditions sont différentes en tokharien; le développement germanique est dû à l'effet de l'accent d'intensité initial, frappant le redoublement, en plus de la tendance à la dissimilation. De plus, les conditions de la “contraction” survenue en tokharien ne seraient pas claires. Il paraît préférable de rapprocher le type de B *sārsa* du prêtérit à degré long *ē, bien connu en latin (*legō* : *lēgit*, *sedeo* : *sēdit*), en germanique (got. *setum*, pl. de *sat*), en baltique (lit. *sēdo*), en slave (*sēde*), en celtique, etc. Il faudrait donc partir de *kērs- pour ce verbe : cela explique directement la palatalisation, d'où *kērs-a- > *sārs-ā- > *sārsā-; le thème fut élargi par le suffixe vivant de prêtérit, comme dans la formation à redoublement. La voyelle radicale ā reste longue, même lorsqu'elle est inaccentuée : e.g. 1^e sg. *cālawa*, comme la 3^e sg. *cāla*, de *tāl-* “soulever”; il s'agit d'un trait destiné à distinguer le causatif, auquel s'ajoute la création de formes secondairement palatalisées des consonnes p-, m-, ts- : d'où *py-*, *my-*, *tsy-* propres au causatif, et même parfois *ky-* en regard de *k-*, au lieu de la forme palatale s̄- établie en tokh. commun. La concurrence entre le prêtérit à redoublement et le prêtérit à degré long a été éliminée différemment dans les deux langues; rappelons que le prêtérit causatif du tokh. B est superposable formellement au type “fort” d'imparfait en tokh. A (cf. § B. 2.2) : il s'est produit une redistribution fonctionnelle.

— Classe VI : thématique (tokh. com. *-ā-/ā- < *-ə/o-).

La formation n'est représentée que par deux verbes, qui continuent des mots indo-européens. Ce prêtérit est toujours actif. Du verbe *lä-n-t-* “partir”, on disait

sg.	B	<i>latau</i>	<i>lät</i>	<i>lac</i>
	A	<i>lcā</i>		<i>läc</i>
3 ^e	pl.	B	<i>latem</i>	A <i>lcär</i>

La 3^e sg. B *lac* A *läc* < *läc(ā) et la 3^e pl. B *latem* < *lätān+ sont issues en droite ligne de *h₁ludh-e-t et *h₁ludh-o-n_t, respectivement : soit le second aoriste radical thématique indo-eur., cf. gr. ηλυθόν, v. irl. *luid*; l'autre étant *wid-ē-t, cf. véd. *vidāt*, gr. εἴδε, arm. *egit* (tous deux avec augment). En tokh. A, un thème *läc-* est généralisé, avec emploi des désinences

normales de présent (1^{re} sg. -ā, 3^e pl. -(ā)r); mais en tokh. B, les finales thématiques héritées, qui sont identiques à celles d'un injonctif présent, ont induit l'adoption de la finale de présent thématique -au pour la 1^{re} sg.; de même dans l'autre verbe. — De kām- "venir", les formes, connues essentiellement en B, sont plus difficiles :

B	sg.	1 ^{re}	kamau	3 ^e	śem(o)
	pl.		kmem		kamem

Ce paradigme d'un genre unique, à deux allomorphes, était simplifié en koutchén courant, dans la langue parlée : on connaît une 3^e pl. śemare, avec généralisation du thème de la 3^e sg., et utilisation de la finale ordinaire de 3^e pl. au présent, cf. śama : śimāre, de stām- "se tenir debout". La forme kamem continue *kāmān+ < *gʷm-ont : elle est donc superposable à véd. (a-)gman, de l'aoriste radical athématique de gam-; mais la 3^e sg. śem, d'après le '-o mobile' (indiquant la présence d'une voyelle finale en tokh. com.), continue *śemā+ < *śāmā+ < *gʷēm-e-t, analogue à lat. vēnit (avec substitution de -n- à -m-), et très différent de véd. (a-)gan (3^e sg. du même paradigme que la 3^e pl. (a-)gman) < *gʷém-t; comment expliquer cette réfection ? Il pourrait s'agir de la thématisation d'une forme à degré long *gʷēm-t, à partir de la 3^e pl. (réinterprétée en *gʷm-o-nt), d'où *gʷēm-e-t (indépendamment dans la préhistoire du latin et du tokharien ?); ce vocalisme radical pourrait être ancien, pour recaractériser le thème d'aoriste en regard de son subjonctif *gʷém-e-i(i) à degré plein; ou bien, il serait tiré d'une 1^{re} sg. *gʷēm < *gʷem-m, dont la longue s'étendait à tout le singulier. De plus, on notera que les formes moyennes du présent tokh. sont sigmatiques (cl. III : 3^e pl. B kamtsante, etc.); on peut penser à une contamination de l'aoriste sigmatique (à degré long au singulier actif) et de l'aoriste radical athématique. Certaines de ces explications ne s'excluent pas. Quoi qu'il en soit, cette formation est héritée en tokharien, même si elle ne remonte pas à un aoriste radical thématique constitué en indo-européen. Enfin, on notera que le thème *kāmā- du pluriel, avec généralisation de la voyelle thématique (à partir de la 3^e pl.) a servi de base à une forme de singulier dotée de la désinence thématique, sur le modèle de latem : latau du premier verbe, du même champ sémantique : "partir" et "venir".

3.2. Présentifs faibles

— Classes IV : AB -ss-; et V : AB -ñ(ñ)-.

Ces formations, peu représentées, résultent de la transformation en présent, par l'addition du morphème -ā-, des types déjà vus pour le présent (cl. IX et XII); par exemple, de yām- "faire", B prés. (IX) yamaṣṣām, prét. (IV) yamaṣṣa (*-(ā)ṣṣā-, *-(ā)ṣṣ+ā-). Dans les deux langues, une base weñ- apparaît au prés. (V) et au subj. (VII) du verbe we- "dire" : voyez plus haut pour le subjonctif; le présent est

sg.	B	w(e)ñāwa	A	weñā
		w(e)ñāsta		weñāst
		weñā	we	(mais weñā-ŋ)
pl.		weñām	weñāmās	
		wñās	weñās	
		w(e)ñāre	weñār	

La conjugaison de ce verbe n'est pas encore expliquée de façon satisfaisante : peut-on poser **wod-n-e-* (dénominal de **wod-r/-n-*, cf. hitt. *uttar/uddan-* "mot, chose" —, sur le degré zéro), qui donnerait **wāðm'ā-* (palatalisation et spirantisation de l'occlusive dentale), d'où B *weñ(ā)-* et A **waññā-* > *weñ(ā)-*? Les autres formations de présent V ont toujours un suffixe *-ññ-*, avec géminée. — Quand une racine forme un prés. XII et un prés. V, en tokh. A le présent et l'imparfait sont confondus, puisque l'imparfait a emprunté le morphème *-ā-* du présent (cf. *supra*, § B. 2.2). Le présent IV en *-ss-* est naturellement associé aux paradigmes de causatif, à l'exception de *yām-* "faire" et *win-āsk-* "honorer".

— Classe III : partiellement sigmatique.

La singularité de la formation nous oblige à citer un paradigme complet, celui de *prak-/prek-* "demander" :

	A				B			
sg.	1 ^{re}	act.	<i>prakwā</i>	my. <i>präkse</i>	act.	<i>prekwa</i>	my. <i>parksamai</i>	
	2 ^e		<i>prakäst</i>		<i>präksäte</i>		<i>prekasta</i>	<i>parksatai</i>
	3 ^e		<i>prakäs</i>		<i>präksäti</i>		<i>preksa</i>	<i>parksate</i>
pl.	1 ^{re}		<i>praknäs</i>		<i>präksämät</i>		<i>prekam</i>	<i>parksamt(e)</i>
	2 ^e		* <i>prakäs</i>		<i>präksäc</i>		* <i>prekas</i>	<i>parksat</i>
	3 ^e		<i>prakär</i>		<i>präksänt</i>		<i>prekar</i>	<i>parksante</i>

Caractéristiques : a) absence de *-s-* à l'actif, en dehors de la 3^e sg. A *prakäs* B *preksa* < **präksä*, dont la finale est due à l'insertion du morphème **-ā-* de présent dans la séquence **-s-t* d'un aoriste sigmatique, soit **prēk-s-t* (cf. véd. *ā-prāt*, de *prś-*, prés. *prcchati*) refait en **prēk-s-a-t*, etc.; b) thème en *-sā-* dans tout le moyen en tokh. B, mais en tokh. A plusieurs verbes possèdent un moyen non sigmatique; c) alternances complexes : — degré **ē* à l'actif d'après la palatalisation dans A 3^e sg. *nakäs* "il détruisit" (< **nēk-s-t* avec la finale refaite), pl. *nakär* (< **nēk-r*); — degré zéro ou **e* dans le thème du moyen sigmatique (**pärksä-/präksä-*); — degré **o* dans le moyen non sigmatique : A 3^e sg. *nakät* "il fut détruit" (< **nok-to*), pl. *nakänt* (< **nok-nto*), — et dans les formes sigmatisées, refaites en B *neksate-ante*. Ce type de présent est connu par de nombreux verbes; seule la classe I (suffixe *-ā-* simple) a un effectif plus important. Dans les conjugaisons, le prés. III est surtout associé aux présents VIII, IX et X des verbes non-causatifs, parfois aux prés. I et II; tous les causatifs avec un présent VIII (*-s-*) forment aussi un prés. III : il semble que la forme thématisée du prototype du présent en *-s-* (**-s-e/o-*) ait fourni le présent. Enfin, le subjonctif I est communément associé au présent III : e.g. à côté de B *preksa* A *prakäs*, subj. 1^{re} sg. B act. *preku*, A my. *pärkmär*, etc.

La coexistence du degré **ē* et du degré **o* radical, ainsi que des formes avec et sans suffixe **-s-*, fait apparemment de ce présent un mixte, propre au tokharien, de l'aoriste sigmatique et d'une autre formation héritée, en laquelle on croit généralement reconnaître le parfait, caractérisé par le degré **o* (mais seulement au singulier actif) : cette vue est renforcée par les désinences, dont plusieurs sont proches de celles reconstruites pour le parfait. L'équation séduisante B *nekwa* "je détruisis" (de *näk-*) : lat. *nociū* (de *noceō -ere*) est pourtant fallacieuse, d'après la 3^e sg. A *nakäs* (B **neksa*, refait en *neksa*) qui est incompatible avec un degré **o*; peut-on concevoir deux degrés radicaux au singulier actif ? De plus, la restriction de *-s-* à la 3^e sg. de l'actif rappelle fortement le présent de la conjugaison hittite en *-hi*, où la finale *-s (-šta)* de 3^e

sg. continue également *-s-t : de *dā-* "prendre", nous avons le sg. *dāhhun*, *dātta*, *dāš*, et la 3^e pl. *dāir*; ce paradigme ressemble si bien à celui du présent III tokh. que notre conception de l'histoire de l'aoriste sigmatique doit être révisée. — Il est remarquable que les formes personnelles du parfait indo-eur. n'ont donné aucune formation de présent en tokharien, à la différence du germanique, de l'italique et du celtique. Le seul vestige du parfait est le participe présent à redoublement, indépendant des formations de présent : le vocalisme radical dans le participe ne correspond pas à celui du présent, même si le suffixe -ā- de présent a pu s'insérer devant le suffixe du participe (cf. chap. III, § D. 5). Exemples : de *pik-* "peindre", B *papaikau*, obl. -aṣ : A *pāpeku* en regard du présent. I B *paiyka*; de *prek-* / *prak-* "demander", B *peparku*, obl. -oṣ : A *paprāku*, en regard du présent. III cité; de *prutk-* caus. "emplir", B *peprutku* : A *paprutku*, en regard du présent. II B *prautka* : A *paprutkār* (3^e pl.). Dans le participe, la racine reflète un degré *o (cf. B *-paik-*) ou un degré zéro (cf. *-pärk-* / *-präk-*), et le timbre du redoublement obéit à une distribution secondaire. Par conséquent, il faut renoncer à voir dans le présent. III un reflet du parfait, de surcroît sous sa forme la plus archaïque, sans redoublement. Nous savons que les désinences dites "de parfait" n'étaient pas réservées à ce thème, mais pouvaient apparaître aussi au présent et à l'aoriste; quand au vocalisme radical *o, il n'était pas non plus réservé au parfait, comme l'indique, en tokh. même, le subjonctif alternant (cl. I et V), peut-être d'origine aoristique.



Bien que le verbe tokharien pose encore beaucoup de problèmes, nous pouvons y reconnaître les types de formation connus par les autres langues indo-eur.; seul le présent redoublé n'a pas laissé de trace évidente : on ne peut citer que la base *tātt-* (*tāttā-*) supplétive de *tā-* "poser" en tokh. B : subj. V *tattam*, inf. *tāttātsi*, part. présent. *tāttau*, etc., sans qu'on puisse expliquer le redoublement ni la géminée à partir du prototype **dhi/e-dheh₁-* (gr. Τίθημι, véd. *dádhāmi*). Le trait le plus remarquable du système verbal est le maintien des alternances radicales dans la conjugaison, entre les thèmes et dans le paradigme d'un même thème, notamment au subjonctif. L'évolution phonétique n'avait pas éliminé l'alternance quantitative, et l'alternance qualitative (*e/*o/zéro) était transférée en partie sur la palatalisation éventuelle de la consonne précédente; des alternances de création tokharienne ont apporté au système une complication nouvelle. Des conjugaisons comme celle de *käl-* "apporter" : B présent. (X) *källəsṣäm*, subj. (V) *kālat*, présent. (I) *sala*, my. *klāte*; ou celle de *tsik-* "façonner" : B gér. I *tsikalle* (présent. V), subj. (V) *tsaikam*, part. présent. *tsatsaikau*, etc. — ont encore une structure de type indo-européen. Pour le conservatisme des formations, le verbe tokharien ne le cède en rien aux systèmes d'autres langues où les syllabes finales ont été altérées, comme le germanique ou l'arménien, par exemple; il doit être utilisé pour la reconstruction du verbe indo-européen.

D. FLEXION

Pour avoir des paradigmes complets de chaque type de formation, on consultera les tableaux donnés par le *TEB* (I, pp. 262-70). J'en citerai quelques-uns pour illustrer cet exposé. On distinguera quatre groupes de désinences : — présent, — optatif et imparfait,
— présent, — impératif.

1. DÉSINENCES DE PRÉSENT

Rappelons que ces désinences servent au subjonctif en A et B (cf. § B. 1), ainsi qu'à l'optatif et à l'imparfait des verbes "être" et "aller", uniquement en A. Il est donc inutile de citer un paradigme de subjonctif en plus de celui du présent. Comme les types thématiques et athématiques ont les mêmes désinences, à quelques exceptions près, nous prendrons comme modèle des présents thématiques (cl. II); hormis la 1^e sg. et la 3^e pl., les présents athématiques (cl. I) n'ont pas une flexion différente (cf. § C. 1.2).

1.1. Actif

Soit le verbe *āk-* "conduire", dont nous noterons la racine comme *ag- (= *Haḡ- < *h₂eǵ-), pour simplifier :

	B			A		
	sg.	1 ^e	2 ^e	3 ^e	pl.	
		ākau	*ag-+—ō (-o-h₂)		ākam	*ag-o-mi
		āsí(o)	*ag-e-th₂e		āst	*ag-e-th₂e
		āśām	*ag-e-+nu		āśāṣ	*ag-e+si/ε
	pl.	1 ^e	akem(o)	*ag-o-mō (?)	ākamäs	*ag-o-mes+
		2 ^e	āścer	*ag-e-iē+r (+)	āśāc	*ag-e-te
		3 ^e	ākem	*ag-o-n̄t	ākeñc	*ag-o-n̄ti

La palatalisation de la consonne finale apparaît précisément aux personnes où le paradigme reconstruit comportait le timbre *-e- de la voyelle thématique > tokh. com. -ä-, le plus souvent syncopé. Les deux langues mêlent diversement des formes d'injonctif et d'indicatif. La reconstruction donnée ci-dessus est quelque peu anachronique : tous les prototypes n'ont pas la même ancéneté. Dans l'ensemble, le tokharien reflète un paradigme thématique du type : sg. *bhér-o-h₂, *bhér-e-th₂e, *bhér-e (désinence zéro), avec une 3^e pl. "activée" *bhér-o-n̄ti; voyons les désinences une par une.

- 1^e sg. — Divergence nette entre A et B; A -am < *-o-mi reflète la finale "présentifiée" (par la particule *-i déictique) d'imparfait / injonctif *-o-m (*bhér-o-m, cf. gr. έφε-πον) : de même, arm. -em, hitt. -iyami, etc. Dans le type athématique, la désinence A -(ä)m reflète directement *-mi; cet héritage est commun aux deux langues, dans le seul présent du verbe "aller": A yäm B Yam < *yä-m, qui continue un présent radical athématique (cf. § B. 4.3). — Par contre, B -au n'est pas un reflet direct. Pour expliquer cette diptongue, on a pensé à *-o-wi (phonétiquement possible), cf. louv. -wi; mais cette finale ne peut être séparée de la désinence -u, qui est employée dans le subjonctif athématique (cl. I : cf. *kewu*, *preku* cités plus haut), et très rarement dans un présent athématique : *yoku* "je bois". On posera que la finale *-ö (*-o-h₂) donnait tokh. -u (par un intermédiaire *-ø : cf. "huit", "bois", etc.); cette voyelle était sujette à s'amuïr, mais elle fut maintenue ici (à la différence du génitif pluriel, ou des noms mentionnés à l'instant), parce qu'elle répondait à une nécessité fonctionnelle. La forme -au (qui est employée aussi bien dans le présent athématique) résulte de l'addition de -u aux thèmes en -ä- et -nä-, si fréquents dans la langue (cf. prés. VI *kärsänau* (MQ) "je sais"), soit *-ä+u > °au : -au est deve-

nue, sous cette forme renforcée, la nouvelle finale "thématique", en regard du simple *-u*, confiné comme "athématique", avant de disparaître.

- 2^e sg. — Seule concordance complète entre A et B : **ag-e-th₂e* > **ageta* > **āsätā*; face à la forme A *āst*, on devrait avoir B **āsta*; le souvenir de cette voyelle désinrentielle est conservé par l'élargissement '*-o* mobile', dont la présence répond en partie à des besoins métriques. Phonétiquement, cet *-ā* final du tokh. commun devrait rester en B, mais cette voyelle apparaissait sans doute comme trop liée au préterit : il est significatif que la désinence analogue du préterit comporte toujours cette voyelle; au présent, *-t* suffisait de toute façon à marquer la personne. Il n'est pas vraisemblable de supposer un remplacement de **-iā* par **tu*, le pronom de 2^e personne, lequel n'existe pas sous cette forme en tokharien.
- 3^e sg. — Même si un **-t* final est sujet à disparaître sans laisser de trace (cf. le préterit), on peut poser une forme héritée **ag-e*, élargie par diverses particules marquant l'actualité, cf. gr. *āyēi* avec **-e+i* (particule **-i* déictique). Ces particules se sont fixées au verbe au cours de la période dialectale du tokh. commun : **si* ou **se* en A, qui rendent compte de la palatalisation de *-s*; **nu* en B, puisque **ne*, **ni* et **no* donneraient respectivement **ñā* et **ne* : i.e. l'adverbe "maintenant, à présent", cf. véd. *nú*, gr. *vū* / *vūv*, etc.
- 1^re pl. — La situation n'est pas absolument claire : **-mesi* (cf. véd. *-masi*) donnerait A **-mās*, mais **-mes* donnerait **-m(ā)* dans les deux langues. Il faut supposer qu'une consonne ou une voyelle non palatalisante s'était ajoutée à **-mes* (cf. gr. dor. *-μες*). La forme de l'autre langue est difficile : **-mos* (cf. lat. *-mus*) ou **-mē* (cf. lit. *-me*, réfléchi *-mēs*; véd. *-mā*, rare au lieu de *-ma*) donneraient B **-me*, qui serait stable; mais on peut envisager une forme **-mō* > **-mu*, avec chute régulière de la voyelle finale. Cette désinence **-mō* pourrait être imitée de la finale de 1^re sg. **-ō*, ou dissimuler une contraction, voire remonter à un allongement emphatique. En tout cas, il y avait encore une voyelle désinrentielle dans la préhistoire du tokh. B, à en juger par la place de l'accent (cf. chap. II, § B. 1.2.5). Avec quelques intermédiaires, le tokh. B reflète la désinence secondaire, le tokh. A la désinence primaire.
- 2^e pl. — Divergence entre les deux langues : en regard de **-te*, une forme **-tē* avec allongement est nécessaire pour expliquer la palatalisation et la conservation d'une voyelle en B (cf. *pācer* < **pater*); cette désinence est augmentée d'une particule *-r* (cf. peut-être *ra* "aussi"), sans rapport avec les désinences moyennes.
- 3^e pl. — L'opposition est plus nette qu'à la 1^re pl., mais parallèle : **-o-n̥t* finale d'injonctif (désinence secondaire) et **-o-nti*, finale d'indicatif (désinence primaire). On notera l'évolution phonétique en tokh. A (**-ā-* palatalisé en *-e-* devant un groupe palatal **-ñcā*). Les désinences athématiques sont B *-m* (-*ām* après consonne) < **-nt*, A *-ñc* (-*iñc* < **-ðñc* après consonne, étendue aux thèmes en *-ā-*, d'où *-eñc*) < **-nti*; en B, cette désinence est concurrencée par la finale thématique, à la suite de la 1^re pl., déjà thématisée.
- 3^e duel : en B, la désinence est employée par le verbe "être" : *nestem*; *-tem* rappelle évidemment gr. *-τον* (*ἔστον*), mais il faut poser **-ton+*, car **-ton* seul donnerait **-te* (cf. "cent", etc.).

1.2. Moyen

Soit le verbe B *klyaus-* A *klyos-* “entendre”; nous laisserons de côté la diphthongue radicale, même si **kleus-* (degré plein dans le présent thématique) est plus vraisemblable; sinon, il faut partir de **klous-* > B **klaus-*, avec palatalisation introduite d’après l’allomorphe *klyus-* < **kleus-*, qui serait extérieur au présent, à moins de supposer (gratuitement) un présent alternant.

sg.	1 ^e	<i>klyausemar</i>	<i>klyosmār</i>	* ^o s-ă-măr	<	*-o-mh ₂ +ri
	2 ^e	<i>klyauštar</i>	<i>klyoštār</i>	* ^o ş-ă-tăr	<	*-e-th ₂ e+ri
	3 ^e	<i>klyauštär</i>	<i>klyoštär</i>	* ^o ş-ă-tär	<	*-e-tri
pl.	1 ^e	<i>klyausemi(t)är</i>	<i>klyosantär</i>	* ^o s-ă-mätär	<	*-o-medhh ₂ +ri
	2 ^e	<i>klyauštär</i> /	<i>klyossär</i>	* ^o ş-ă-cär	<	*-e-dhe+ri'
	3 ^e	<i>klyausentär</i>	<i>klyosantär</i>	* ^o s-ă-när	<	*-o-ntri

La finale en *-r* caractérise exclusivement, et complètement, les désinences primaires au moyen. En hittite, *-ri* est ajouté optionnellement, dans le présent moyen, aux désinences de singulier et de 3^e pl.; par contre, l’italique a étendu la marque *-r* aux désinences secondaires. Parmi toutes les langues indo-eur., le tokharien est remarquable par la généralisation de cette marque du moyen dans tout le paradigme de présent. Le morphème **-r(i)* n'est pas une désinence en soi, mais un élément du même type que le morphème **-i*, qui caractérise les désinences primaires du moyen, parallèlement à celles d'actif, en indo-iranien, en grec et en germanique : 3^e sg. act. **-t* : **-ti*, my. **-to* : **-toi*, etc. — Commençons par les désinences de 3^e personne, qui sont le point de départ de l'extension du morphème.

- 3^e sg. et pl. — Les formes tokh. *-tär* et *-näär* (*-äntär* après consonne) ne peuvent continuer **-tor* et **-ntor* (cf. lat. *-tur*, *-ntur*; hitt. *-tari*, *-ntari*), qui donneraient B **-(n)ter*, A **-(n)tar*; parmi les finales phonétiquement possibles, le prototype **-(n)tri* est préférable, car il se rattache aux formes en *-ri* de l'anatolien. L'évidence pour une forme **-(n)tr*, qui pourrait rendre compte du tokharien, est fuyante; on se reportera à l'article de J. JasanoFF, “The *r*-endings of the IE middle” (*Die Sprache* 23, 1977, pp. 159-70). Le type **-(n)tri* constituait un doublet du type **-(n)to+ri* reflété par l'anatolien; l'élément **-ri* est lui-même complexe : **-r* de 3^e personne (“non-personne”) moyenne + **-i* déictique. Cette finale issue de l'impersonnel fut recaractérisée par l'insertion de **-t* de 3^e sg. devant **-ri*, par un processus parallèle à la recaractérisation de l'ancienne désinence moyenne 3^e sg. **-o*, remplacée par **-t-o* (cf. gr. chypr. *κείτοι*, véd. *séte* < **kéi-to-i*, d'un type plus récent que véd. *sáye* < **kéy-o-i*). Le mouvement se poursuivit à la 3^e pl. : **-nt-ri*, et un morphème **-ri* fut étendu à toutes les personnes dans la préhistoire du tokharien. On ne peut exclure que cette extension se soit achevée alors que notre marque de présent moyen avait perdu sa voyelle finale.
- 1^e sg. — La forme **-mär* représente l'addition de **-r(i)* — peut-être déjà au stade **-r(ă)* — à **-mā*, une désinence de la même structure que gr. *-μαί*: l'ancienne désinence **-h₂* (cf. *-i* en indo-iranien) fut recaractérisée par l'adjonction du **-m* de 1^e sg. act., soit **-m-h₂* > **-mă*; **m-h₂e* serait également envisageable. D'autres langues ont utilisé un **-h₂o* (thématische **-o-h₂e* ou **-o-h₂o*) pourvu de la marque de moyen : hitt. *-(a)hha-ri*, lat. *-or*, v. irl. *-ur*.

- 2^e sg. — La forme *-tār remonte directement à *-tā+r(i), et continue donc la même désinence *-ih₂e que celle de la flexion thématique *active*, telle qu'elle est reflétée en tokharien.
- 1^{re} pl. — La désinence indo-eur. *-medhh₂ (gr. -μεθα, véd. -mahi, av. -maidi) donnait tokh. com. *-mätā, d'où théoriquement *-mätār : cette forme fut refaite en -mätär sur le modèle des finales en ^oür de pluriel, et spécialement de la 3^e pl. -ntär, la plus ancienne.
- 2^e pl. — Divergence dialectale, sans qu'aucune des deux formes puisse remonter à *-dhwe directement. On a indiqué le prototype probable pour le tokh. A. Les formes A -cär et B -tär au présent semblent correspondre aux désinences de préterit moyen, respectivement -c et -t, avec l'addition de l'élément -är primaire. Mais cela ne fait que déplacer le problème. Pour A -cär (soit *-cä+r), on posera *-dhe, doublet de *-dhwe, cf. gr. -σ-θε, avec un *-s- inséré devant *-dhe, peut-être pour marquer la désinence primaire (comme le *-s postposé dans *-me-s de 1^{re} pl. ?). Pour B -tär (soit *-tä+r), on pourrait poser la "variante de Sievers" *-duhuwe de la désinence indo-eur. *-dhwe (cf. véd. -dh(u)vam : -dhva-m secondaire / -dhve primaire < *-dhwa+i; louv. -duwar(i), hitt. -duma < *-duwa); ce prototype donnait tokh. *-täw ä > B *-täyä, peut-être contracté en *-tä, ou plutôt amputé, puisque *-tä suffisait à marquer la 2^e pl., par opposition à la 2^e sg. *-tä; cette réfection offrait finalement des formes en ^oCä+r à toutes les désinences du pluriel.

2. DÉSINENCES D'OPTATIF ET D'IMPARFAIT

Leur emploi est limité à la flexion active, et leur répartition dialectale est très inégale, comme nous l'avons signalé à propos de l'imparfait (cf. § B. 2.2). Le tokh. B emploie ces désinences actives spéciales au *singulier* de l'optatif et de l'imparfait; le pluriel comporte les désinences de présent. Le tokh. A recourt aux désinences de préterit pour l'imparfait, et aux désinences de présent pour l'optatif; synchroniquement, l'imparfait des verbes "être" et "aller" fait exception, puisqu'il reçoit les désinences de présent. En fait, l'exception est relative, car cet imparfait est un ancien optatif. Voyons le paradigme de l'optatif de *kärs-* "savoir" en B; il est bâti sur le thème faible *kärsā- du subjonctif V (thème fort *kärsā- : *kärsau*, *kärsam*, etc.) :

sg.	1 ^{re}	<i>kärsøy</i>	<	*kärsā-y-m(ä)	*-i̥-mi
	2 ^e	<i>kärsøy</i>	<	*kärsā-y-t(ä)	*-i̥-tä (*-ih ₂ e)
	3 ^e	<i>kärsøy</i>	<	*kärsā-y-Ø	*-i̥-t

Au pluriel actif et au moyen, la flexion est identique à celle du présent : act. pl. *kärsøyem*, *kärsoyer*, *kärsøyem* (ou *karsom*, par simplification devant la désinence athématique : *-ä-y-nt > *-o(y)n). En tokh. A, le morphème -ä- du subjonctif est toujours remplacé par celui d'optatif, soit le paradigme actif :

1 ^{re}	sg.	<i>kärsim</i>	pl.	<i>kärsimäs</i>
2 ^e		<i>kärsit</i>		<i>kärsic</i>
3 ^e		<i>kärsis</i>		<i>kärsiñc</i>

Cette flexion n'est pas différente de celle du présent ou du subjonctif. En tokh. B, les désinences différentes de celles du présent (et du subjonctif) sont : 1^{re} sg. -m et 3^e sg. zéro; seule la

dernière est nouvelle pour nous. Nous avons rencontré la première au présent du tokh. A, et dans le présent du verbe "aller" des deux langues; il s'agit de la désinence primaire athématique **-mi*. La désinence zéro est unique dans le système tokharien. En dehors de la 2^e sg., ce paradigme est analogue à celui de l'optatif présent act. de gr. φέρω, au singulier : φέροιμι, φέροι. Si la forme héritée à la 3^e sg. avait comporté une désinence zéro (ou "zéro désinence"), un élément pronominal ou adverbial s'y serait probablement ajouté dans la préhistoire du tokharien, comme au présent thématique (cf. *āsā- < *ag-e-Ø : B āsām et A āsās). Il y avait donc "quelque chose" après le *-y- (*-ī- < *-ih₁-) suffixal : on pourrait poser n'importe quelle consonne, mais un *-t-, désinence secondaire athématique, peut s'appuyer sur véd. bháret < *bhára-y-t < *bhéro-ih₁-t, lat. vel-ī, etc. Le prototype de la forme védique explique également la forme grecque correspondante (φέροι). En pré-tokharien, après la chute du *-t-, la finale fut maintenue telle quelle, parce qu'elle se distinguait suffisamment par rapport au présent et au présent. À la 2^e sg., qui était normalement *-ih₁-s (cf. gr. φέροις, véd. bháres, et lat. vel-īs, etc.), le tokharien a remplacé la désinence athématique *-s active par le descendant de *-th₂e, étendu à toute la conjugaison. — Comme au présent et au subjonctif, le paradigme d'optatif mêlait les aboutissements de désinences primaires et secondaires.

3. DÉSINENCES DE PRÉTÉRIT

Nous avons cité plus haut (§ C. 3.2) le paradigme complet d'un présent de classe III; nous allons commenter un paradigme du type le plus fréquent (classe I), sur un thème terminé constamment par le morphème -ā- : celui du verbe B *kaut-* A *kot-* "fendre", sans alternance, à l'actif et au moyen. Dans la dernière colonne, nous avons noté les formes restituées des désinences.

3.1. Actif

	B	A	
sg.	1 ^{re} <i>kautāwa</i>	<i>kotā</i>	*kautā-wā *-wa < *-uh ₂ (< *-h ₂ u)
	2 ^e <i>kautāsta</i>	<i>kotaṣt</i>	*kautā-stā *-sta < *-sth ₂ e
	3 ^e <i>kautā</i>	<i>kota</i>	*kautā-Ø *(-a)-t *-t
pl.	1 ^{re} <i>kautām(o)</i>	<i>kotmäs</i>	*kautā-mV cf. présent
	2 ^e <i>kautās(o)</i>	<i>kotas</i>	*kautā-st (?) réfection sur 2 ^e sg.
	3 ^e <i>kautāre</i>	<i>kotar</i>	*kautā-rā *-rā*-*r < *-rol/*-r

- 1^{re} sg. — Une forme ancienne de cette désinence est B -uwa, connue au prêt. III de certains verbes. Après la voyelle caractéristique -ā- la forme du tokh. com. était *-wā; il s'est produit une contraction de *-ā-wā en -ā dans la plupart des présents du tokh. A, qui conserve (ou rétablit) la séquence -āwā (à partir de -wā dans le prêt. III) dans les prés. II et IV, ainsi que dans l'imparfait. On ne peut exclure que la séquence B -āwa soit également analogique. Au vu des autres désinences, on attendait simplement tokh. *-ā < *-a, comme aboutissement de la désinence *-h₂e (de parfait ou d'aoriste). On est d'abord tenté de rapprocher les finales de parfait comportant un *-w-/u- à la 1^{re} sg. (et éventuellement au-delà) : lat. (g)nōvī, v. angl. cnēow (cnāwan), véd. jajñāu (aussi 3^e sg., cf. 3^e sg. paprā/paprāu, sans doute secondairement); des désinences comparables sont hitt.

-un au présent, et *louv.* *-wi* au présent. Les formes tokh. *-wā et *-uwā (après consonne : B -uwa) reflètent directement une finale *-(u)wa < *-uh₂, cf. *-(i)yā comme reflet de *-ih₂ dans les féminins. Selon une hypothèse de J. Jasanoff, on peut concevoir un doublet *-h₂u de la désinence bien connue *-h₂e; cette forme expliquerait le présent de la conjugaison hittite en -hi : -(h)hun, i.e. *-(h)hu+n (soit une combinaison *-h₂u+m, avec la désinence secondaire athématique active), d'où *-un* dans la conjugaison en -mi. En fin de mot, devant une consonne initiale du mot suivant, *C-h₂u C° aurait subi une métathèse en *C-uh₂ C°; celle-ci était régulière en syllabe intérieure entre consonnes. Une telle séquence pourrait aussi rendre compte, par un intermédiaire *-(u)wa+i de la forme *-vīl-un* au parfait latin.

- 2^e sg. — La forme *-sta est superposable à hitt. -šta, qui est un doublet courant de -tta au présent de la conjugaison en -hi; il doit s'agir d'une combinaison de la désinence secondaire athématique active *-s avec la désinence *-th₂e de parfait et de "moyen déclassé" (transféré à l'actif, dans l'aoriste ou dans le présent). À la différence de la 2^e sg. du présent (AB -t), la voyelle finale de *-stā, issu normalement de *-sth₂e, n'est pas amuñe en B, conformément à l'évolution phonétique : c'est la désinence de présent actif qui est anormale, en regard du présent moyen (*-tā+r), du présent actif (*-stā) et moyen (*-ta+i). La motivation morphologique est évidente.
- 3^e sg. — Derrière la désinence zéro synchronique, on retrouve *-t, désinence secondaire athématique active, telle qu'on l'attend dans un ancien aoriste, comme dans les langues classiques.
- 2^e pl. — C'est la finale la plus obscure; en B, elle comporte un 'o mobile' parallèlement à celle de 1^e pl. -m(o) : on ne peut en tirer une évidence pour la voyelle désinentielle. Au présent moyen, les désinences B -t A -c sont les mêmes qu'au présent moyen; cette situation n'est certainement pas ancienne. Comme il n'existe pas dans d'autres langues indo-eur. une désinence de 2^e pl. susceptible de continuer *-sV vel. sim., la forme tokharienne peut être considérée comme isolée; mais elle résulte probablement d'un développement en pré-tokharien. La désinence attendue est *-te, qui donnerait *-c, cf. A -c au présent actif. D'après hitt. -šten(i), variante de la 2^e pl. -ten(i) (cf. impératif *pešten* "donnez !", de *pai-*, conjugaison en -hi), on pourrait poser un prototype *-ste (i.e. *-s-te); mais si cette forme était héritée, elle aurait dû aboutir à *-scā par palatalisation. Au présent actif, la forme commune de 2^e pl. était *-cV, issue de *-te (secondaire, pour A -c) et *-tē (primaire, pour B -ce+r). L'ancêtre du présent actif devait avoir aussi une 2^e pl. *-cV, issue de *-te vel sim.; à ce stade, la réfection de la forme du présent était opportune, mais sur quel modèle ? Il faut considérer que les désinences de 2^e sg. au présent moyen, au présent actif et moyen, ont toutes en commun la syllabe *-tā (< *-ta < *-th₂e); à la 2^e pl., on peut admettre la redistribution suivante :

	présent moyen	présent actif
pré-tokh.	*-cā (< *-dhe)	*-tā+ (< *-dhuwe)
tokh. com.	*-cā+r (primaire)	*-tā
dialectes	A -cār B -tār	A -c B -t

Autrement dit, au prétérít moyen, le tokh. A étendit la finale de type *-c+ : -c est précisément *-cär moins la marque des désinences primaires; selon sa tendance habituelle à la simplification, ce dialecte acquiert le même morphème de 2^e pl. qu'au présent actif. En revanche, le tokh. B conserva l'ancienne désinence de prétérít, sur laquelle était fondée la désinence primaire -tär (*-tä+r) de moyen. L'analogie est allée dans deux directions opposées. Considérons maintenant le rapport entre la 2^e sg. et la 2^e pl. du prétérít :

	prétérít actif	prétérít moyen
2 ^e sg.	*-stā (< *-sth₂e)	*-tā+i (< *-th₂e)
2 ^e pl.	*-cā (< *-te)	*-tā+ (< *-dhuwe)

On obtient la proportion suivante pour le remplacement de la 2^e pl. *-cV vel sim., confondu pratiquement avec les désinences de présent, actif et moyen : prét. my. *-tā : *-tā :: act. *-s-tā : X = *-s-tā; cette forme précède immédiatement AB -s, après simplification du groupe de consonnes en fin de mot. Ce scénario, qui aboutit à opposer *-st pluriel à *-stā singulier, est analogue à celui opposant la 2^e sg. *-t présent actif à *-tā moyen et prétérít; dans les deux cas, une nouvelle désinence marquée est produite par soustraction.

3^e pl. — Outre la désinence *-rā (B -re A -r), il existait une variante *-r, qui se reflète en tokh. B : le doublet -r est constant au prétérít III, et sporadique au prét. I; il apparaît régulièrement devant pronom suffixé (e.g. *nemar-nes'* en regard de *nemare*, cf. texte B, § 17), et comme commodité métrique, pour gagner une syllabe. Ces deux formes sont héritées : *-ro (cf. véd. -ran par élargissement de -ra (*-ra+nt), primaire -re < *-ra+i) et *-r (cf. av. -are, véd. -ur < *-r; avec un doublet *-ṛs : av. gāth. -ə rəṛ); elles sont évidemment liées à la forme *-ēr : hitt. -ēr (-ir), lat. -ēr(e), etc. Ces désinences de 3^e pl. en *-r n'étaient pas propres au parfaict, comme le prouve le védique, où elles apparaissent à l'aoriste, à l'imparfait et à l'optatif. Apparemment, le tokharien n'a pas conservé la distinction entre *-ro moyen (cf. 3^e sg. *-o et *-to) et *-r actif.

3.2. Moyen

	B	A			
sg.	1 ^{re} <i>kautāmai</i>	<i>kote</i>	*-ā-[m]ai	*-ai	< *-h₂e+i
	2 ^e <i>kautātai</i>	<i>kotte</i>	*-ā-tai	*-tai	< *-th₂e+i
	3 ^e <i>kautāte</i>	<i>kotat</i>	*-ā-tā	*-tā	< *-to
pl.	1 ^{re} <i>kautāmi(t)e</i>	<i>kotamät</i>	*-ā-mātā(+)		*-medhh₂
	2 ^e <i>kautāt</i>	<i>kotac</i>	*-ā-tā	*-tā	< *-dhuwe
	3 ^e <i>kautānte</i>	<i>kotant</i>	*-ā-niā	*-niā	< *-nito

3^e sg. et pl. — Les formes continuent les désinences secondaires moyennes *-to et *-nto : cf. véd. -ta et -nta, gr. -to et -vto. Dans la préhistoire du tokharien, elles s'opposaient aux désinences primaires *-tri et *-ntri (AB -tär et -ntär, cf. supra).

1^{re} pl. — On ne peut savoir quelle voyelle est tombée à la fin de la forme A -mät : *-ā ou *-ā? Il est préférable de lui donner la même origine que la forme B, soit tokh. com. *-mātā (suivi d'une consonne mais pas nécessairement) : c'est la réfection de *-mātā <

*-medhh₂ sous l'influence de la 3^e pl. et de la 3^e sg. en *-tā, parallèle à la réfection en *-mātār au présent (d'après *-(n)tār).

- 2^e pl. — Voyez l'explication de la forme du tokh. B, qui devait être celle du tokh. commun, à propos du présent moyen (-tār); l'origine analogique de la forme du tokh. A est exposée sous le prétérit actif.
- 1^re sg. — Divergence dialectale : la désinence était *-ai en tokh. commun. En tokh. A, il s'est produit une contraction de *-ā-ai en *-ai, qui a été monophthongué comme une diphongue héritée. Il existe en outre une désinence A -we rare, comme doublet de -e; on la rencontre au prêt. III et à l'imparfait. Elle n'est pas superposable à lat. -vī < *-wai; elle s'explique à l'intérieur du tokh. A comme une réfection marginale de la finale -e de moyen sur le modèle de -wa actif. La désinence -mai du tokh. B rappelle gr. -μαι; ; la structure est la même, bien qu'il ne s'agisse pas d'une équation : la ressemblance est forte. L'insertion de la désinence active *-m devant *-a, pour recaractériser la 1^re sg., s'est opérée parallèlement dans la désinence *-mar < *-ma+r(i) de présent moyen. Cela semble indiquer que le reflet de la désinence *-mi (secondaire *-m) avait une distribution plus large en pré-tokharien. Le morphème *-a de 1^re sg. my. peut continuer *-h₂ ou *-h₂e, au prétérit comme au présent.
- 2^e sg. — Hormis l'élément final, la désinence *-tai a la même source que celle du présent moyen : *-ta < *-th₂e; la particule *-i est-elle ancienne ? Visiblement, les désinences de 1^re et 2^e sg. sont parallèles; mais comment expliquer le rapport entre prés. *-mār, *-tār et prêt. *-(m)ai, *-tai ? La difficulté réside dans l'apparence des finales de prétérit, qui évoquent des désinences primaires, avec *-i déictique : 1^re sg. *-h₂e+i dans hitt. -hi, véd. -e (RV uve), lat. -ī (falsique -ai), etc.; 2^e sg. *-th₂e+i dans hitt. -tti, lat. -ti (< *-tai). Cependant, *-ri est devenu la marque des désinences moyennes primaires en pré-tokharien. On pourrait donc partir d'une situation où les désinences en *-i fonctionnaient dans le même paradigme que les 3^e sg. et pl. en *-ri (cf. Jasanoff, *Die Sprache* 23, 1977, p. 109) :

		présent		prétérit
sg.	1 ^r e	*-ai < *-h ₂ e+i	*-a	< *-h ₂ e
	2 ^e	*-tai < *-th ₂ e+i	*-ta	< *-th ₂ e
	3 ^e	*-tri	*-tā	< *-to
pl.		*-ntri	*-niā	< *-nto

Sur le modèle de la 3^e personne, *-r(i) sert à constituer de nouvelles désinences primaires au singulier : *-ā+r(i) et *-tā+r(i) remplacent *-ai et *-tai, qui ne sont plus marquées comme primaires : étant dépourvues du *-r(i), elles se trouvent disponibles en dehors du présent, et sont transférées au prétérit. Cette solution a l'avantage de ne pas faire intervenir dans le paradigme de prétérit des reliquats du parfait (cf. les formes latines); sinon, il faudrait expliquer pourquoi les désinences de 3^e sg. *-e(+i) et pl. *-(ē)r/*-ro du parfait auraient été remplacées par les désinences secondaires *-to et *-nto : cette substitution n'est guère vraisemblable, car au prétérit moyen les aboutissements de ces deux désinences (*-tā et *-ntā) continuaient d'assumer leur fonction originelle. — En défini-

tive, l'ensemble du prétérit résulte de l'aoriste indo-eur., qui pouvait avoir certaines désinences proches de celles du parfait.

4. DÉSINENCES D'IMPÉRATIF

Les formations d'impératif ne sont pas toutes entièrement comprises. On distingue cinq classes, et un groupe d'impératifs irréguliers. Cependant, tous les impératifs ont le préfixe *pā- et la même flexion; seul le thème fait parfois difficulté. Notons qu'il existe un type d'impératif du verbe causatif (classe II). L'inventaire des désinences se limite à la 2^e personne, du singulier et du pluriel, avec un seul exemple de 2^e dual; la 2^e pl. peut prendre aussi la valeur adhortative, dans les deux langues : 2^e pl. act. *pyāmtso* "qu'on fasse!", incluant implicitement une exhortation à "nous".

4.1. Actif

Soit le verbe AB *käl-* "apporter"; les formes du tokh. B sont

2 ^e	sg.	<i>pkala</i>	<	* <i>pā-kälā-Ø</i>
	pl.	<i>pkalas(o)</i>		

Le morphème *-d- final du thème (celui du prétérit) disparaît normalement en tokh. A, sauf devant nombrum suffixé; de *kärs-* "savoir", on a B *pkärsa* et A *päkras* "sache!", etc. Selon un autre schéma, le thème est consonantique dans les deux langues; de *yām-* "faire" :

	B	A
2 ^e	sg. <i>pyām</i>	<i>pyām</i>
	pl. <i>pyāmtso</i>	<i>pyāmäs</i>

et de *klyaus-/klyos-* "entendre" :

2 ^e	sg.	<i>päklyaus</i>	<i>päklyos</i>
	pl.	<i>päklyaußo</i>	<i>päklyoßas</i>

Dans ce dernier cas, le thème pourrait être simplement celui du présent thématique (*s < *s-e); mais l'impératif n'est pas fait normalement sur le thème du présent.

À la 2^e pl., la finale est ordinairement en B -ā-s(o) ou -a-s(o), selon l'accentuation, mais toujours -ās en A; à cette finale correspond B -so, régulièrement dans l'impératif III "sigmatique" (lié au prétérit III). Enfin, il existe en B une série d'impératifs anormaux, dont le thème se termine par -e : e.g. 2^e sg. *pete* "donne!", pl. *petes* (supplément l'impératif de *ai-/wās-* "donner"; aussi dans des verbes dérivés : *ptankwāññe* "aime!" (*tānkw-aññ-*). Cette voyelle doit remonter à indo-eur. *-o : soit B -te < *-dh₃-o de *deh₃- "donner" (cf. C. Watkins, *Idg. Grammatik*. III/1, p. 208), un impératif fait sur un thème de présent déponent avec degré zéro radical (cf. *supra* § B. 4.2). — En conclusion, les deux désinences sont : — 2^e sg. zéro, comme on l'attend, puisque la 2^e sg. est la "personne zéro" à l'impératif; — 2^e pl. AB -s, qui est évidemment la désinence de prétérit actif (cf. '-o mobile' en B) : ce transfert de désinence est compréhensible, puisque le thème de l'impératif repose le plus souvent sur celui du prétérit.

4.2. Moyen

Reprendons le verbe *käl-* “apporter” :

	B	A	
2 ^e	sg. <i>pkalar</i>	<i>päklär</i>	* <i>pä-kälā+r</i>
pl.	<i>pkalat</i>	<i>päkläc</i>	

Le thème est clairement celui du préterit moyen (cf. B *klāte*). Dans l’impératif “sigmatique”, le suffixe est *-sā-, comme au moyen du prét. III; voyez encore *yām-* “faire” :

2 ^e	sg. <i>pyāntsar</i>	<i>pyāntsār</i>	* <i>pä-yām-sā+r</i>
pl.	<i>pyāntsat</i>	<i>pyāntsāc</i>	

- 2^e sg. — La finale *-r* peut être considérée comme une particule : elle apparaîtrait aussi dans la négation prohibitive *mar* propre au tokh. A; cf. plus loin tokh. B *ra*, gr. *þa*, lit. *if*, etc. C. Watkins (*op. cit.*, p. 194) propose cette origine, et compare -(i)r à la 2^e sg. de l’impératif arménien, qui s’ajoute également à un thème d’oriste; mais ce n’est pas la seule explication possible du point de vue arménien (cf. J. Jasanoff, KZ 93, 1979, p. 146). — Le plus simple est de reconnaître, comme à l’actif, une désinence zéro, suivie de la marque *-r* du moyen, qui serait tirée du présent. Une autre finale de moyen est conservée par un hapax : A *päklyossū* “écoute !”; on y retrouve le thème du réfléchi **swe* (> **su*, avec une évolution phonétique différente de celle du groupe **swe-* initial > *sā-*), qui sert aussi à former l’impératif moyen en védique, par ajout au thème du présent (*bhára+sva* “porte !”). Le réfléchi est connu autrement par un pronom.
- 2^e pl. — Les désinences sont évidemment celles du préterit moyen dans les deux langues : même phénomène qu’à l’actif. On peut estimer que la désinence originale est *-*tā* (B *-t*), reflet de l’ancienne désinence secondaire, qui servait à la flexion de l’impératif.

CHAPITRE V

LECTURE DE TEXTES

Dans sa présentation du tokharien pour le *Handbuch der Orientalistik* (1955), W. Krause a donné deux échantillons (pp. 38-43), l'un en tokh. A — un extrait de l'histoire de Priyadatta (A 395) —, l'autre en tokh. B — un extrait du célèbre *Arañemi-jātaka* (B 81). Ces deux morceaux sont accompagnés d'une traduction et de notes brèves, essentiellement morphologiques; de plus, la page de tokh. A comporte une traduction mot à mot interlinéaire. Ces exemples donnent une première image des deux langues. Pour commencer vraiment son apprentissage, il convient d'étudier les trente-quatre textes donnés dans le second tome du manuel de tokharien (*TEB*), qui sont généralement bien choisis : les divers types de textes, religieux ou profanes, sont représentés. On pourra ensuite aborder les éditions procurées par E. Sieg et W. Siegling; on choisira de préférence les manuscrits les plus complets. Pour le tokh. A, on s'aidera des traductions qu'a proposées E. Sieg (*Übersetzungen aus dem Tocharischen*. I, 1944 et II, 1952 : Berlin, Akademie der Wissenschaften). En tokh. B les documents sont plus variés, et permettent d'échapper à la monotonie de la littérature bouddhique; mais la situation de l'étudiant n'est pas plus facile. Malheureusement, on ne peut utiliser directement les rares éditions françaises — par S. Lévi et J. Filliozat —, qui doivent être corrigées. Dans l'édition des textes de Berlin, les manuscrits de l'*Udānālankāra* sont les plus adaptés à un entraînement personnel; l'édition de 1949, qu'on doit chercher dans les bibliothèques, est accompagnée d'une traduction et d'un glossaire, auxquels est venu s'ajouter le commentaire fourni par W. Thomas pour la réédition de 1983. Je recommande plus spécialement les manuscrits n° 5 (le Buddha et le roi Prasenajit : parabole du char, cf. *TEB* II, Nr. XVII), 17 (entretien entre le Buddha et Ānanda; cf. aussi 27 et 45), 23 (sur la foi : *śraddhā*), 29 et 30 (sur le bon chemin : *mārga*, cf. *TEB* II, Nr. XIX), 33 (moine et maître de maison). — Dans les pages qui suivent, je propose une explication littérale de deux textes bien connus, qui est conçue comme un complément à l'*Elementarbuch* et une modeste introduction à son usage.

A. Extraits du *Puṇyavanta-jātaka*

Éloges de l'énergie, de l'habileté et de la sagesse.

Ce texte est connu par le plus long manuscrit tokharien édité jusqu'à présent : 25 feuilles consécutives, sans lacune importante. Le récit intitulé *Puṇyavanta-jātaka*, du nom de son héros principal, occupe les 17 premières feuilles de la série. C'est l'adaptation d'un conte indien, qui est

conservé aussi dans des versions tibétaine et chinoise. La version tokharienne diffère profondément de celle transmise en sanskrit bouddhique par le *Mahāvastu* (éd. E. Senart, tome III, Paris, 1882, pp. 33-41), à la fois par le développement général et par les récits secondaires. Le conte met en scène cinq jeunes princes, qui se distinguent par les vertus que leurs noms désignent; ces noms reposent sur des dérivés possessifs en *-vant* (nom. *-vān*; thématisés en *-vanta-* dans la leçon sanskrite) :

			tokh. A
—	Vīryavān	<i>vīrya</i>	<i>tsraṣṣune</i>
—	Silpavān	<i>silpa</i>	<i>amok</i>
—	Rūpavān	<i>rūpa</i>	<i>kāwältune</i>
—	Prajñāvān	<i>prajñā</i>	<i>knānmune</i>
—	Punyavān	<i>punya</i>	<i>pñi</i>

Chacun des princes veut montrer que sa vertu dépasse celle des autres, d'abord dans une confrontation verbale; puis ils se rendent dans un pays étranger pour mettre à l'épreuve l'excellence de leurs qualités respectives : lequel d'entre eux aura le plus de succès ? L'histoire se conclut par la victoire de Punyavān, qui conquiert facilement le trône du pays, grâce à son charisme; devenu roi, il appelle à la cour ses quatre frères. La structure du conte vise à illustrer la supériorité de la vertu royale, après avoir souligné l'utilité des quatre autres vertus : toutes prennent place dans l'ordre hiérarchique de la société et du monde. Une interprétation dumézilienne en a été donnée par A. Yoshida (*Annales E.S.C.* 4, 1964, pp. 685-95). L'adaptation tokharienne est curieusement déséquilibrée, peut-être dans un but plus fortement didactique : les aventures des cinq princes, qui constituent ailleurs l'essentiel du *jātaka*, sont réduites à des mentions dépourvues de tout pittoresque; la narration des exploits, par lesquels chacun a obtenu la fortune, n'occupe que les 15^e et 16^e feuilles de la série. La plus grande partie de notre texte est consacrée aux discours par lesquels les princes défendent les vertus dont ils sont les représentants; cela fournit le cadre pour la citation de maximes et de récits exemplaires. Les contes les plus développés sont ceux qui illustrent les inconvénients de l'absence de "prudence" (*prajñā*) : 'Le peintre, l'artisan et la fille mécanique' (feuilles 5 à 9) et 'Les restaurateurs du lion' (feuilles 11 à 13). Voyons l'argument de cette dernière histoire : quatre artisans-magiciens rivalisent d'habileté pour refaire un lion complet à partir de ses os; à la fin du travail, le lion, auquel ils ont redonné la stature et la vie, dévore aussitôt les quatre insensés. La place nous manque pour étudier en détail l'une ou l'autre de ces histoires. Nous nous contenterons d'utiliser des extraits, tels qu'ils sont présentés dans l'*Elementarbuch* (textes I. 1 et 2 : *TEB* II, pp. 17-23). Pour chaque lexie, pourvue de son numéro dans le découpage du manuel, je donnerai — un mot à mot, — une traduction libre et — un commentaire linguistique. Les restitutions ont été intégrées tacitement au texte. Cette analyse facilitera, je l'espère, les premiers pas dans l'ouvrage allemand.

§ 1 a. *kāsu* *ñom-klyu* *tsraṣi-ssí* *sák* *kälyme* *-ntw* *-am* *säkatär*
le bon renom des énergiques les dix direction -s -dans se répand /

C'est Vīryavān ("l'Énergique") qui parle : La bonne renommée des énergiques se répand dans les dix directions.

- *kāsu* (B *kartse*; pour la flexion, cf. *supra* chap. III) adj. épithète, au nom. sg. m. : "bon", avec diverses nuances ("plaisant, agréable, beau"). Le mot peut se rattacher à lat. *cārus* (**kā-* < **keh₂-*) ou à *sās-/sīs-* "châtier, instruire" (*sīṣṭa-* = lat. *castus* < **kh₂s-to-*) soit **kh₂s-wo-* (cf. aussi § 31 a) dans le second cas.
- *ñom-klyu* (B *ñem-kälywe*), subst. composé m., au nom. sg. : littéralement "nom-gloire"; le second terme n'apparaît que dans cette expression. Le tokharien affectionne les couples asyndétiques de notions synonymes, antonymes, ou simplement complémentaires : e.g. A *kast yoke*, B *kest yoko* "faim [et] soif"; A *sem waste*, B *saim waste* "sauvegarde [et] protection"; B *karyor pito* "achat [et] vente (prix)" = "marché". On peut comparer all. *Art und Weise* "façon et manière" (A *wkām tiri*, B *yakne tiri*), fr. *us et coutumes*. Il est souvent impossible de décider s'il s'agit de deux termes juxtaposés, ou d'un composé *dvandva* "paire". Pour cette locution, le composé est rendu plausible par l'existence d'un adjectif dérivé (possessif) A *ñom-kälywās* B *ñem-klawissu* "illustre, renommé", etc. Ce type de binôme est connu dans des langues voisines géographiquement du tokharien : turc, mongol, tibétain. Mais il n'est pas nécessaire de recourir à l'hypothèse de l'emprunt d'un procédé stylistique. Le tokharien a développé et systématisé, peut-être au contact d'autres traditions, un procédé de la poétique indo-eur. : l'association bipartie ou "mérisme" (terme adopté par C. Watkins) : e.g. lat *donum atque munus, purus putus*; gr. ἀρχαῖα καὶ παλαιά, καὶ δὲ κάγαθός, λιταῖς ἐπαοιδαῖς; comme on le voit, la conjonction de coordination n'est pas obligatoire. Dans la formule tokh. "nom [et] gloire", qui exprime en deux termes l'idée globale de "renommée", les deux noms associés sont hérités; ils continuent des vocables indo-eur., respectivement **h₁néh₃-mṇ* et *kléw-os* (cf. chap. II). Davantage : la racine **kléw-* "entendre" du neutre sigmatique **kléw-⁹os-* "gloire" ("ce qui est entendu") est combinée aux descendants d'indo-eur. NOM dans deux autres traditions : véd. *nāma śrūtyam* "nom digne d'être entendu" (*śru-*), gr. δύομα κλυτόν "nom illustre", adj. δυομά-κλυτος "renommé". Le binôme tokharien reflète, dans le contexte littéraire plus récent du bouddhisme, une thématique indo-eur. et des valeurs héritées.
- *tsrasissi* gén. pl. m. de l'adj. *tsraṣi* "fort, énergique", substantivé ici et dans la suite. Le mot est certainement apparenté à gr. θρασύς = véd. **dhr̥ṣu-* (remplacé par *dhr̥ṣṇu-* sous l'influence du présent à nasale de *dhr̥ṣ-* "oser, être hardi"); à l'intérieur du tokharien, le rapprochement superficiel avec l'adj. A *tsär* "dur" n'est guère éclairant. On peut penser à un adj. **dhros-i+*, en regard de véd. *dādhr̥si-*, également dérivé en *-i-*, mais à redoublement; en effet, la palatalisation du **s* final de racine presuppose un suffixe comportant une voyelle palatale.
- *kälymentwam* loc. (-*am*) pl. (-*ntu*) de *kälyme* m./f. (B *kälymiye* f.) "direction, point cardinal, région" (correspondant à skr. *dīś-*), etc. En regard de gr. κλίμα-ατος "pente, inclinaison, région", le tokh. reflète un thème à nom. sg. **kli-mén* (hystérokinétique), animé dérivé du neutre à nom. **kléi-mṇ*, gén. **klí-méns* (protérokinétique), qui est partiellement reflété par le grec. Seule cette hypothèse peut expliquer la finale *-e* dans les deux dialectes tokhariens.
- *sätkatär* 3^e sg. my. du prés. III de *sätk-* (B *sätketär*) "se répandre".

§ 1 b. *yärk* *ynārimune* *nam* *poto* *tsraṣṣuney* -ā
 hommage et considération révérence et flatterie l'énergie -par
puk-äṣ *kälpnäl*
 de la part de chacun devant-obtenir (on est) /

Grâce à l'énergie, on obtiendra de chacun hommage et considération, révérence et flatterie.

- Phrase nominale, comportant une énumération asyndétique de quatre termes, associés en deux binômes, qui sont compléments d'un géronatif.
- *yärk* n. (pl. *yärkant*, cf. § 2 b; B *yärke*, pl. *yärkenta*) et *ynāñmune* n. (B *ynāñmāññe*), tous deux à l'obl. sg., comme les deux noms suivants. Le tokh. B possède le binôme correspondant *yärke ynāñmīe*. Dans le second terme, on notera les formations parallèles du subst. abstrait : A -*ne* B -*ññe*; ici, la base est l'adverbe AB *ynāñm* "dignement", cf. le syntagme *ynañm yñm-* "estimer (à la juste valeur), honorer". Ce mot est lui-même un composé de **yän-* (< **en-* "dans", cf. AB *yneś*, chap. II) et de *ñnm*, thème oblique de A *ñncäm* B *ññme*, équivalent de skr. *ātman-* "soi". On constate le lien entre la notion d'ipséité et celle de justesse, de conformité ("prendre quelqu'un tel qu'il est en soi").
- *nam* m. ne peut continuer le neutre **ném-e/o-s-* reflété par véd. *námas-*, qui aurait donné **ñäm*. De la racine **nem-* il existe un verbe AB *näm-* "s'incliner"; on a un vocalisme radical **o* dans le prêt. III B *nemar* (3^e pl.). Pour le subst. A *nam*, on peut poser un nom d'action **nóm-o-*, cf. gr. *vóuoç* "usage, loi", etc., qu'il s'agisse en indo-eur. de la même racine ou d'une racine homonyme.
- *poto* m. (B *pauto*) représente l'abstrait en -*o* (< *-*ən*) d'une racine verbale A *pot-* B *paut-* "flatter, cultiver, honorer"; elle est certainement apparentée à véd. *bódhati* "être attentif, remarquer", etc. et gr. *neúðouai* "s'informer" (indo-eur. **bheudh-*).
- *tsraṣṣuney-ā* perl. sg. de *tsraṣṣune* n. "force, énergie", abstrait dérivé de l'adj. *tsraṣi* (avec le groupe -*ssV* < *-*syV-*). On notera le -*y-* de transition entre le -*e* final du thème et la désinence.
- *puk-äṣ* abl. sg. de *puk* (B *po*) "tout", ici "chaque, chacun" (cf. lat. *omnis*); ce mot peut fournir le noyau d'un syntagme.
- *kälpnäl* 'obtinendus', nom. sg. m. du géronatif I (nécessité) de *kälp-* "obtenir, atteindre", sur le thème du prés. VI à nasale *kälpnätär* (cf. § 19 b); B prés. IX 1^{re} sg. *kälpāskau*. La forme du géronatif garantit que les quatre termes énumérés, dont le nom. est identique à l'obl., en constituent le complément d'objet direct. On trouve la même construction dans les deux phrases suivantes. Il s'agit de la forme périphrastique du futur : le géronatif I est l'attribut de la copule au présent, qui peut être omise. La valeur est celle d'un événement inéluctable : "on obtiendra nécessairement ... ", etc.

§ 1 c. *yuknäl* *ymäräk* *yäsluñcäs* *kälpnäl*
 devant-vaincre vite les ennemis (on est) / devant-obtenir
ymäräk *yätlune*
 vite la capacité (on est) /

Vite on vaincra les ennemis, vite on obtiendra la prospérité.

- *yuknäl* 'uincendus', nom. sg. m. du géronatif I de *yuk-* "vaincre", sur le thème du prés. VI *yuknāṣ*; B VIII *yuksām* (présent en -s-).
- *ymār-äk*, forme renforcée par la particule -k- (-äk après consonne) de l'adv. *ymār* "vite, rapidement", un des nombreux adverbes tokh. en -är (< *-ōr). Le mot est sans doute de la même famille que le f. A *yme* B *ymiye* "marche, chemin"; son sens premier serait "en allant, en courant": on retrouverait en définitive la racine *i-* "aller".
- *yäsluñcäṣ* obl. pl. de *yäslu* m. "ennemi", adj. substantivé, qui possède encore une flexion d'adjectif, selon le type en -s(s)u : au masculin, obl. sg. -unt, nom. pl. -uṣ, etc. (cf. chap. III). Il est tentant de rapprocher véd. *asrá-* = av. *ayra-* (< *ahra-) "méchant", et av. *qsta-* m. "hostilité" (< *ans-tha); à la base du dérivé tokh. peut se trouver un thème *ens-lo- vel sim., avec *ens- > *yäns-, simplifié en *yäṣ-* devant consonne, cf. *mäsk-* "se trouver, être" < *mänsk- (racine de gr. μένω "rester", etc.).
- *yätlune* abstrait, à l'obl. sg., dérivé du géronatif II (possibilité) *yätal* (cf. *infra* § 9 d) de *yäti-* "être capable, être en état de". Le verbe véd. apparenté, de la racine *yat-* (prés. *yätati* -te), signifie "(se) mettre à l'endroit approprié", "se mettre en ligne", d'où "être, entrer en compétition"; c'est être à la place où l'on montre sa capacité. À partir de *yätal* "capable", *yätlune* signifie "capacité", d'où "prospérité, succès".
- Ces deux phrases forment le dernier *päda* ("vers") d'une strophe 4 x 14 (rythme 7/7), dont seuls trois *päda* sont conservés au début de notre manuscrit. Le principe de la métrique tokharienne n'est pas évident. Bien que les types de strophes portent souvent des noms empruntés au sanskrit, les vers tokh. ne reposent pas sur la quantité des syllabes : l'alignement de séquences déterminées de syllabes longues et brèves. La seule règle semble tenir au nombre de syllabes, dans les quatre lignes d'une strophe : outre 4 x 14, on trouve 4 x 12 (rythme 5/7), 4 x 13 (5/5/3 ou 5/4/4), 4 x 15 (7/8, rarement 8/7), 4 x 18 (7/7/4), 4 x 25 (5/5/8/7), en se limitant aux types les plus fréquents; et des arrangements plus complexes : 4 x 13 + 21 (8/8/5), 14 + 3 x 11 (7/4 ou 5/6), etc. La longueur des groupes rythmiques composant les segments métriques joue sans doute un rôle, qu'il est difficile de préciser. La métrique tokh. n'est donc pas empruntée à la poésie indienne; elle ne continue pas non plus le type indo-eur., selon lequel le vers se définit par son nombre de syllabes et au moins par sa cadence finale. Nous ne disposons pas de tous les facteurs qui pourraient rendre compte du système tokharien; voyez aussi les remarques au texte B (§ 5). Nous lisons encore une strophe dans le même mètre (§§ 2 a-b-c et 3).

§ 2 a.	<i>tsräsi-ssí</i>	<i>mäk</i>	<i>nispal-niu</i>	<i>tsräsi-ssí</i>	<i>mäk</i>
	aux énergiques	beaucoup	les possessions (sont) /	aux énergiques	beaucoup
	<i>śkam</i>	<i>sñasse-ñ</i>			
	aussi	les parents (sont) /			

Les énergiques ont beaucoup de richesses; les énergiques ont aussi beaucoup de parents.

- Deux phrases nominales parallèles : elles illustrent l'expression de la possession ("avoir"), qui emploie le génitif du possesseur (ici *tsraṣiśši*, forme déjà vue au § 1 a), comme complément du verbe "être"; celui-ci peut être omis, comme ici. C'est l'équivalent du tour skr. *mama* (génitif) *asti putrah*, lat. *mihi* (datif) *est filius*, etc. "j'ai un fils". Rappelons à cette occasion qu'il n'y a pas de datif en tokh.; les emplois correspondant à ceux du datif d'autres langues indo-eur. sont assurés par le génitif ou par l'allatif.
- *nispal-(ä)ntu* nom. pl. de *nispal* n. "possession, propriété, bien"; le subst. synonyme de la langue B est *waipcce*, qui est en rapport avec l'adv. *waipte*, *waiptär* "isolément, séparément" : "chacun pour soi".
- *ṣṇāṣṣe*, au nom. pl. m., adj. substantivé emprunté à la langue B : dérivé en *-ṣṣe* de *ṣāñ, qui constitue le génitif du pronom réfléchi "soi" (B *ṣāñ* : A *ṣñi* recaractérisé comme génitif, au moyen du *-i* des gén. *tñi* et *ñi* des pronoms de 2^e et 1^{re} personne sg., respectivement); l'emprunt est prouvé par le fait que le suffixe correspondant à B *-ṣṣe* est A *-si*, de même origine (cf. chap. III); et *ṣṇāṣṣe* s'explique à l'intérieur de la langue B, à partir de *ṣñā-ṣṣe, accentué régulièrement sur la pénultième. Le mot signifie "parent, allié" (cf. lat. *suus* : les 'sui', "siens"); son sens littéral est : "caractérisé par le fait d'être sien, à soi".
- *māk* adj. (B *māka*) "abondant, nombreux"; indéclinable comme déterminant antéposé.
- *skam* particule enclitique, qui fonctionne comme conjonction de coordination (équivalent à skr. *ca*) "et"; mais elle exprime souvent l'addition "et aussi, aussi" (cf. *infra* § 19 b). La particule correspondante du tokh. B est *spä*, évidemment non apparentée (cf. texte B, § 6). À première vue, A *skam* semble apparenté à la particule A *skā* B *skā* "encore".

§ 2 b.	<i>nämseñc</i>	<i>yäslu-s</i>	<i>tsraṣi-s</i>	<i>-ac</i>	<i>kumseñc</i>
	s'inclinent	les ennemis	les énergiques	-devant /	viennent
	<i>yärkant</i>	<i>tsraṣi-s</i>	<i>-ac</i>		
	les hommages	les énergiques	-vers /		

Devant les énergiques les ennemis s'inclinent; aux énergiques viennent les hommages.

- Encore deux phrases parallèles, avec deux verbes à la 3^e pl. act. : — *nämseñc*, du prés. VIII (cf. B *namṣäm* 3^e sg.) de *näm-* "s'incliner, se pencher"; — *kumseñc*, du prés. X (cf. B 3^e sg. *känmaṣṣäm*, pl. *känmaskeñ* avec métathèse à partir de *käm-nask-, etc.) de *käm-* "venir". Dans cette forme, en regard de la 3^e sg. *kumnäs*, il s'est produit une réduction de groupe consonantique, à partir de *kum-n(ä)s-eñc; voyez aussi la 1^{re} sg. *kumsam* < *kum-n(ä)s-am, etc.
- *yäslus* nom. pl. de *yäslu* m. (cf. l'obl. pl. au § 1 c).
- Le complément répété des deux verbes est *tsraṣisac*, allatif pl. de l'adj. *tsraṣi* (cf. le gén. pl. aux § 1 a et 2 a, c); les cas directs du pluriel sont : nom. *tsraṣiñ* (cf. § 2 c), obl. *tsraṣis* (auquel peuvent s'ajouter, comme ici, les affixes des cas secondaires), cf. le type correspondant B *oñi*, *oim* respectivement.

§ 2 c.	<i>tsrasi-ñ</i>	<i>waste</i>	<i>wrasa-ssí</i>	<i>tsrasi-ssí</i>	<i>mā</i>
	les énergiques	la protection	des êtres (sont) /	aux énergiques	pas
	<i>praski</i>	<i>naṣ</i>			
	la crainte	est /			

Les énergiques sont la protection des êtres; les énergiques n'ont point de crainte.

- Comme normalement le groupe *st* du tokh. commun donne *st* en tokh. A (cf. A *waṣt* : B *ost* “maison”), le subst. *waste* m. doit être un emprunt au tokh. B, où ce mot est bien connu. Malgré les apparences, le rapprochement avec le verbe B *wäs-* “séjourner” (cf. véd. *vásati*, gr. *δέοι* : **h₂wes-*) ne va pas de soi : *(H)*wes-* donnerait B **yäs-*, et il n'est pas certain que *(H)*us-* puisse donner *wäs-*; on peut donc penser à tirer tokh. commun **wäste* de **wi-st(H)-o-* (cf. A *wäs* B *wase* “poison” < **wäś* < **wiso-*) “établissement large” (solide, bien implanté, donc sûr), cf. véd. *ví-ṣṭhā-* “s'installer (**steh₂-*) au large”, etc. L'idée de secours, d'abri rassurant s'oppose à celle de resserrement, d'angoisse.
- *wrasassi* gén. pl. de *wras(om)* “créature, être vivant”, désignation générique de l'homme. La flexion de ce nom masculin utilise deux thèmes : 1) sg. nom. *wrasom*, obl. *wrasomänt* (cf. le type *klyom*, *klyomänt*); 2) *wras-* au sg. gén. *wrases*, au pl. nom. *wrasañ*, obl. *wrasas* et le gén. que nous avons ici. Pour le suffixe *-om*, on rapprochera l'adj. *wsom* “empoisonné”, dérivé de *wäs* (B *wase*) “poison”. Le nom correspondant en tokh. B est *onolme*, clairement dérivé de la racine “respirer” : **anə-* (**h₂enə-*, cf. chap. II). Parallèlement, A *wras(om)* serait à rapprocher de *wraseₘ* “haleine, respiration”, qui comporte une base nominale *wras-*; plus loin, on peut considérer le verbe *wär-* “sentir” (cf. le nom d'action *were* dans le texte B, § 12), qui possède un présent VIII en *-s-*, 3^e sg. *wräṣ*, en regard du prés. IX, B *warṣṣām*, etc.
- *praski* nom. sg. d'un subst. m. “crainte, peur” (B *proskiye*, *prosko*), qui sert d'abstrait à la racine *pärsk-* “craindre”; celle-ci ne trouve de correspondant qu'en germanique, dans la famille d'all. *Furcht*, *sich fürchten*, etc. : soit une racine **perg-*, et une forme suffixée **prok-sk-ā* > B *prosko*; la forme *praski* provient d'un autre dérivé : **prok-sk-iyo-*, régulièrement. On notera la simplification du groupe **-k-sk-* (en rapport lointain avec un thème de présent ?) > *-sk-*, et la différence de genre entre A (masculin) et B (féminin) : en fait, *praski* remonte à un ancien neutre, d'après le pl. *praskintu*.
- Remarquez l'emploi du verbe “être” (prés. 3^e sg. *naṣ*) en phrase négative, alors que les phrases nominales de ce passage sont positives.

§ 3.	<i>täm-yo</i>	<i>kāsu</i>	<i>tsraṣṣune</i>	<i>p<small>u</small>k-am</i>	<i>pruccamo</i>	<i>ñi</i>
	cela-par	bonne	l'énergie (est)	en tout	supérieure	de moi
	<i>pälsk</i>	<i>-am</i>				
	l'opinion	-dans				

C'est pourquoi l'énergie est, à mon avis, bonne et supérieure en tout.

- *tämyo* instr. sg. du neutre du démonstratif *säm*, anaphorique : à partir de la référence au contenu de la partie précédente de l'énoncé, une forme casuelle d'un démonstratif de ce type

peut être figée en adverbe, et fournir un connecteur : *täm-yo*, littéralement “à cause de cela, pour cela”; la forme correspondante du tokh. B est *tu-sa*, dans le même emploi, à partir du perlatif sg. du neutre du démonstratif *su*, également anaphorique. D’autres cas secondaires fournissent aussi des adverbes : sur le même démonstratif, l’ablatif sg. A *tm-äṣ* (< **täm-äṣ*) “à partir de cela, après cela”, d’où “là-dessus, ensuite, alors” —, et parallèlement B *tu-men* (cf. texte B, § 25), etc.

- *tsraṣṣune* (cf. le perl. sg. au § 1 b) abstrait, au nom. sg. (pl. en *-entu*), dérivé en *-une* sur l’adj. *tsraṣi* (cf. § 1 et suiv.); il s’agit vraisemblablement d’un suffixe complexe *-u+ne*, par intégration de la finale de thèmes en *-u-*, cf. parallèlement B *-uññe*, rare à côté du type productif en *-ññe* (pl. en *-enta*) pour les abstraits tirés d’adjectifs et les noms verbaux (cf. texte B, § 31).
- *pruccamo* “excellent, supérieur” est un emprunt au tokh. B, d’un adjectif en *-mo* (< **-mən*, cf. B *klyomo* : A *klyom*, B *cāmpamo* : A *cāmpam*); l’abstrait *pruccamñe* (type B *aiśamñe* : *aiśamo*, cf. texte B, § 8) est également importé. On est tenté de rattacher cet adj. au verbe *prutk-* “être barré, enfermé, empli”, caus. “barrer, combler, remplir” : “complété, parfait”, à partir de “rempli jusqu’à la limite, comblé”. Cet adjectif se construit comme un superlatif, dont le complément est au locatif : *puk-am* “supérieur à toute chose”. Le tokh. B présente une construction équivalente pour l’indeclinable *śpālmem* “excellent”, avec le perlatif sg. *po-sa* (cf. texte B, § 18); dans cette langue, le locatif pl. complément de *śpālmem* sert aussi à exprimer le superlatif relatif (*ibid.*, § 14).
- *pälskam* loc. sg. de *pältsäk* n. “pensée, opinion, esprit” (pl. *pälskant*, cf. B *palsko*, pl. *pälskonta*); on comparera le loc. sg. B *palsko-ne* dans l’autre texte (§ 33). Il existe un verbe *pälsk-* “penser” dans les deux langues (cf. texte B, § 7).

§ 4. .	<i>tsraṣṣune</i>	<i>-yo</i>	<i>tämne</i>	<i>neṣ</i>	<i>praṣṭ-am</i>	<i>Siddhārthes</i>	<i>länt</i>	<i>se</i>
	l’énergie	-avec	ainsi	jadis	au temps	de Siddhārtha	du roi	le fils
	<i>Sarvārthasiddhe</i>		<i>bodhisattu</i>		<i>sāmudr</i>	<i>-am</i>	<i>kārp</i>	
	Sarvārthasiddha		le Bodhisattva		l’océan	-dans	descendit /	
	<i>ñemisi-ñ</i>	<i>prak</i>	<i>-ä</i>	<i>yeṣ</i>				
	de joyaux	l’île	-sur	il allait /				

Ainsi, c'est avec son énergie qu'au temps jadis le fils du roi Siddhārtha, le Bodhisattva Sarvārthasiddha descendit à l'océan; il allait sur l'île de joyaux.

- *täm-ne* adverbe formé sur le neutre du démonstratif *säm* (cf. *supra*, § 3), équivalent de skr. *tathā* ou *evam*; avec le même suffixe adverbial, on trouve *täŋ-ne*, sur le neutre du démonstratif *sam*, et *täṣ-ne*, sur le neutre du démonstratif *säs*; les formes simples du neutre — *täm*, *täŋ* et *täṣ* — constituent aussi des adverbes. Le suffixe *-ne* sert également à former le relatif *kusne* et la conjonction *kucne*, en regard de *kus* et *kuc*, spécialisés dans la fonction interrogative (cf. *infra*, § 18).
- *praṣṭam* loc. sg. de *praṣṭ* f. “temps” : B *preṣciya*, *preṣyo* f., qui continue un dérivé de la base nominale commune (**prāṣṭV-*, sans doute **prosto-*, cf. all. *Frist* “délai,

- terme", etc.). Ce mot entre dans une locution avec l'indeclinable, adj. et adv., *nes* (B *nauṣ*) "avant, auparavant".
- *Siddhārthes* gén. sg. du nom propre *Siddhārthe*, emprunté au sanskrit (comme le nom de son fils), pour lequel on aurait B *Siddhārhentse*; mais en regard de B *bodhisatve*, pour skr. *bodhisattva-* ("être promis à l'éveil", futur Buddha, "Éveillé"), A *bodhisattu* présente la chute de la voyelle finale, comme on l'attend pour les appellatifs. Dans le syntagme *Siddhārthes lānt*, les deux noms sont au génitif; le gén. sg. de *wäl* "roi" (B *walo*) s'est confondu phonétiquement avec l'obl. sg. (cf. B obl. *lānt* et gén. *lānte*), mais, si l'on avait ici une seule désinence pour le syntagme, le nom propre serait à l'oblique (*Siddhārthem*).
 - *tsraṣṣuneyo* instr. sg. (cf. le perl. au § 1 b) de *tsraṣṣune*, déjà vu.
 - *sāmudram* loc. sg. de *sāmud(t)är* (= B), emprunt de skr. *samudra-* "océan".
 - *kārp* 3^e sg. act. du prêt. I de *kārp-* "descendre", cf. B *kārpa* dans l'autre texte (§ 17, etc.). Le présent apparaît plus loin (§ 6).
 - *ñemiśim* obl. sg. m. de l'adj. en *-si* dérivé de *ñemi* "joyau": "consistant en, fait de joyaux": B *naumye-ṣṣe* (cf. texte B, § 11). Bon exemple de la syntaxe des désinences: l'épithète est à l'oblique, et seul le substantif modifié, qui suit immédiatement, porte la marque casuelle (-ā, de perlatif) valant pour tout le syntagme.
 - *prānkā* perl. sg. de *prānk* m. "île" (B *preñke*). Dans cette phrase, le perlatif pourrait exprimer l'espace parcouru (comme plus loin, au § 6: *tkan-ā kālk*), mais d'après les exemples du même verbe *i-* "aller", construit avec le locatif sg. *dvip-am* "dans l'île" (cf. § 7), il faut admettre que le perlatif est ici, comme souvent, proche d'une détermination purement locale: "sur l'île".
 - À partir de cette phrase commence un récit, dont les actions principales — les étapes du voyage merveilleux — sont exprimées au prétérit (ici *kārp*, plus loin *kālk* §§ 5 et 6, *kcäk* § 8 a, *kälpät* § 8 b, *wawik* § 8 c). Les actions secondaires sont décrites à l'imparfait, du verbe "aller": 3^e sg. act. *yeṣ* (ici et au § 7); cette mention sert simplement de support à l'indication de lieux qui ne sont pas dépeints.

§ 5. . *ñemi-ntu -yo ypic olyiy -am sārth Jambudvip -ac*
 joyaux -avec plein un bateau -dans la caravane Jambudvipa -vers
 pe yāmur-āṣ spät kom-s -ā kruuk-ac wr-am kālk
 aussi ayant fait sept jours -durant jusqu'au cou dans l'eau il alla /
 spät kom-s -ā poke-n -ā kālk spät kom-s -ā
 sept jours -durant les deux bras -avec il alla / sept jours -durant
 lyom-am kālk
 dans la fange il alla /

Aussi, après avoir envoyé la caravane, dans un bateau plein de joyaux, vers le Jambudvipa, sept jours durant il alla dans l'eau jusqu'au cou; sept jours durant avec les bras [...] il nagea; sept jours durant il alla dans la fange.

- *ñemintuyo* instr. (*-yo*) pl. (*-ntu*) de *ñemi* “joyau” (cf. § 4), complément de l’indéclinable *ypic* (*ywic*), adj. et adv., “plein, complet, entier”; on voit mal comment le mot correspondant B *ite* pourrait être apparenté. Dans ce texte restitué (cf. *TEB* II, p. 17 n. 10), *ypic* fonctionne comme l’épithète du subst. suivant, au locatif. Une autre solution serait de comprendre avec un oblique *olyi* “bateau”, complément de la locution *ypic yām-* (*yāmurāś* étant en facteur commun à deux syntagmes) “remplir” (littéralement : “faire plein”) : soit “après avoir rempli un bateau avec des joyaux”.
- *olyiyam* loc. sg. de *olyi* f. “navire” : B *olyi* est l’oblique d’un nominatif supposé **olyiye* (cf. *ytārye* f., obl. *ytāri* “chemin”) : le mot est rapproché de lit. *aldijā*, v. sl. *ladiji*, de même sens, mais le détail reste difficile.
- *sārth* emprunt, à l’obl. sg., de skr. *sārtha-* m. “caravane, compagnie, troupe”.
- *Jambudvip* emprunt, à l’allatif sg., de skr. *Jambudvīpa-* : nom d’un continent dans la cosmologie indienne, le plus central des sept continents qui entourent le mont Meru, axe du monde. D’autres continents (*dvīpa-* m./n., dont le sens premier est “île”) seront mentionnés plus loin (§ 7 : *dvip-am* loc. sg. de l’emprunt tokh. commun).
- *pe* conjonction postposée, à laquelle correspond B *ra* : “aussi, et aussi”; en regard de B *rano*, A possède la conjonction parallèle *penu* (A *nu* : B *no*), utilisée également en corrélation. — En l’occurrence, on ne peut pas comprendre avec le subst. homonyme “pied”.
- *yāmurāś* proprement l’abl. sg. du subst. en *-r*, nom d’action, sur le participe préterit de *yām-* “faire” : *yāmu*; B *yāmor-mem* est la forme parallèle. Cette formation équivaut à l’absolutif du sanskrit, et peut être considérée comme un calque morphologique et stylistique. — Avec l’allatif *Jambudvipac*, le verbe *yām-* entraîne l’idée de mouvement : “faire, préparer la caravane pour X”, d’où “faire partir”, sans qu’un autre verbe doive être employé.
- *komsā* perl. pl. de *kom* m. “jour, soleil” (B *kaum*), nom. pl. *koñi* (B *kauñi*); l’obl. pl. est A *koñs* et B **kaunāñ*, abrégé en *kaum*, etc. Dans ce syntagme, le perlatif a bien son sens fondamental de “passage par”, — à travers un intervalle temporel défini par la somme des jours.
- *kñuk*, à l’allatif sg. : “cou, nuque” (B *krāñi*). Ce mot est apparenté spécialement au germanique : v. isl. *knjúkr* “cime”, m. h. all. *knock*, ou bien v. angl. *hnecca*, v. isl. *hnak-ki* “nuque”, cf. all. *Nacken*, angl. *neck*, etc.
- *wram* et *lyomam*, loc. sg. de *wär* (syncope dans *wär+am*) et *lyom*, respectivement; *wär* est de genre “alternant” : ancien neutre, pl. *wräntu*, cf. B *war*, pl. *wranta*.
- *kälk* 3^e sg. act. du prêt. I d’une racine supplétive de *i-* “aller”; cette racine *kälk-* donne aussi, comme on l’attend, le subj. V *kalkaś*, etc. En tokh. B, une racine différente fournit le préterit (*masa*, cf. texte B, §§ 15 et 16) et le subjonctif. La racine apparentée à *kälk-* semble être B *kaläk-* “suivre”, qui donne un prés. I my. *kolokträ*, etc.
- *pokenā* perl. du pariel (*pokem*) de *poke* f. “bras” : B obl. *pokai*, pariel *pokane*; la forme correspondante est *pokai-ne-sa*.
- ◆ Le prince continue seul son voyage à la recherche du bijou suprême, après avoir renvoyé ses compagnons, qui ont chargé dans un bateau les pierres précieuses trouvées en abondance dans l’île. Le Bodhisattva parcourt l’eau à la force des bras, et plus loin (§ 6) en marchant

sur des lotus. Dans notre texte, il y a une lacune après *pokenā*, de quatre ou cinq caractères; bien que le verbe soit toujours “aller”, j’ai traduit dans ce cas par “nager”, pour faciliter la lecture.

§ 6. *spät kom-s -ā wälts pält-wā -yo opl-ās -yo wr -am*
 sept jours durant mille feuilles -avec des lotus -avec l'eau -dans
opl-ās opl-ā kärnmäm kälkor-äş pän kursär-wā
 de lotus en lotus descendant étant allé cinq lieues
ärsl-ās -yo rarkusām tkan -ā kälk
 des serpents -avec couverte une terre -par il alla /

Après être allé sept jours durant en progressant de lotus en lotus dans l'eau aux lotus à mille feuilles, il alla cinq lieues à travers une terre couverte de serpents.

- *pältwāyo* instr. (-yo) pl. (-wā) de *pält* n. “feuille” (B *pilta*, pl. *piltāsa*), certainement apparenté à m. irl. *bláth* et à v. h. all. *blat*, all. mod. *Blatt*, etc. Mais le vocalisme radical fait difficulté.
- *oplāsyo* instr. pl. de l'emprunt — écrit aussi *oppal* — de skr. *utpala-* “lotus” (lotus bleu ou nymphéa) : *opal* f., pl. nom. *oplāñ*, obl. *oplās*; B *uppāl* n., pl. *uppāl(ā)nta*. Ce nom à l'instrumental se construit avec *wär* “eau” au locatif — “dans l'eau (couverte) avec des lotus” —, et reçoit lui-même un complément à l'instrumental, *wälts pältwā-yo* “avec des lotus (pourvus) de mille feuilles”.
- *oplās* et *oplā*, ablatif et perlatif sg. de *opal*, avec syncope de *-a-* en syllabe intérieure ouverte devant l'affixe casuel (**opal+V*).
- *kärnmäm* part. prés. my., au nom. sg. m., de *kärp-* “descendre” (cf. le prêt. *kärp* au § 4); prés. VI (à nasale) 3^e sg. *kärnaş* < **kärp-nā-s* avec simplification du groupe consonantique, et abrègement du *-ā-* de la seconde syllabe, devant consonne finale. On constate la même simplification dans le participe prés. **kärp-nā-mām*, avec syncope du *-ā-* en syllabe intérieure ouverte.
- *kälkoräş* absoluatif du verbe *kälk-i-* “aller”, part. prêt. *kälko* (cf. le prêt. *kälk* au § 5 et à la fin de cette phrase). — Le Bodhisattva se sert des lotus pour traverser l'océan : il descend (*kärp-*) d'une fleur pour monter sur la suivante; il peut ainsi gagner la prochaine île.
- *kursärwā* obl. pl. de *kursär* n. (B *kwarsär*), équivalent de skr. *yojana-* “lieue”; l'oblique a ici la valeur de l'accusatif d'extension dans l'espace.
- *tkanā* perl. sg. de *tkam* f. “terre” (pl. *tkahi*) : B *kemtsā* (**ken+sa*) est la forme correspondante (cf. texte B, § 4). À la différence de l'exemple de l'autre texte, le perlatif garde ici sa valeur centrale, celle du passage dans un lieu traversé de part en part. — Ce nom est précédé d'une épithète, normalement à l'obl. sg. : il s'agit du part. prêt. féminin *rarkus*, masculin *rarku* (cf. l'obl. pl. au § 8 a), de *räk-* causatif “couvrir, joncher”. Ce verbe, qui existe aussi en tokh. B, signifie “s'étendre” dans son paradigme de base; il est évidemment apparenté aux divers reflets de la racine **h₂reg-* “tendre” (en ligne droite), d'où “étendre” et “diriger” : gr. δρέγω, lat. *regō -ere*, skr. र्याते/र्हयति, v. irl. *rigim*, got. *rakjan*, etc.

- *ärsläsyo* instr. pl. (complément de *rarkusām*) de *ärşal* f. “serpent”; pl. nom. *ärşlāñ*, obl. *ärşlās*; le mot correspondant de B — *arşaklo* — présente une finale différente.

§ 7.	<i>tm-äş</i>	<i>räkṣtsä-s्सि</i>	<i>dvip-äm</i>	<i>yeş</i>	<i>tm-äş</i>
	là-dessus	des Räksasas	dans l'île	il allait /	là-dessus
	<i>yakṣā-s्सि</i>	<i>tm-äş</i>	<i>Baladvip-äm</i>	<i>yeş</i>	
	des Yakṣas (dans l'île) /	là-dessus	au Baladvipa	il allait /	

Puis il allait dans l'île des Räksasas, puis à celle des Yakṣas; puis il allait au Baladvipa. (littéralement : “île de la force”).

- ♦ Dans la deuxième phrase, les termes communs (*dvipäm yeş*) avec la première ne sont pas répétés. On notera l'emploi caractéristique de l'adverbe *tmäş* (ancien abl. sg de l'anaphorique, cf. § 3) : il figure en tête de phrase, pour marquer chaque phase nouvelle de la narration, dans notre récit chaque étape du voyage, cf. “et puis, et alors”.
- *räkṣtsässí* et *yakṣässí* gén. pl. de *räkṣats* (B *räkṣatse*) et *yakäş* (B *yäkşe*), respectivement (nom. pl. *räkṣtsäñ* et *yakṣäñ*) : emprunts de skr.*räkṣasa-* et *yakṣa-*, qui désignent des catégories d'êtres démoniaques. Le premier mot permet de prouver que *ts* représente une consonne unique en tokh. : dans *räkṣtsässí* et *räkṣtsäñ*, on constate la syncope de *-a-* en syllabe intérieure ouverte, devant l'affriquée *-ts-* : **räkṣats+ä-ssí* et **räkṣats+äñ*, respectivement.

§ 8 a.	<i>tm-äş</i>	<i>śtwar-wäkn-ä</i>	<i>ärşlā-s-yo</i>	<i>rarkuñc-äs</i>
	là-dessus	de quatre sortes	avec des serpents	couverts
	<i>işan-äs</i>	<i>kcäk</i>		
	les fossés	il franchit /		

Puis il franchit les fossés infestés de serpents de quatre sortes.

- *śtwar-wäknä* perl. sg. du composé *śtwar-wkäm* : B *śtwarā-yäkne* (cf. *śtvara*, f. de *śtwer*, et *yakne*), composé *bahuvrīhi* (possessif) “ayant quatre façons”, etc. Le nom A *wkäm* B *yakne* fournit le second membre de plusieurs composés, et finit par s'affaiblir en suffixe multiplicatif (“quadruple”), cf. B *makä-y(ä)kne* avec *mäka* “beaucoup” en premier membre. Le perlatif exprime ici la manière, redoublant le sens du nom, plus précisément la manière d'être; l'ordre des mots invite à faire porter ce terme sur les “serpents”, plutôt que sur les “fossés”.
- *işanäs* obl. pl. de *yşam* m. “fossé” (de forteresse); peut-être *-şam* précédé de **yä(n)-* (< **en-* “dans”), est-il issu de **sēd-no* (cf. lat. *insidiae* “embûches, piège”, comme représentation analogue). Mais il n'y a pas de mot correspondant en tokh. B.
- *kcäk* 3^e sg. act. du prêt. I de *kätk-* “franchir, traverser, passer” (part. prêt. *kätko*, cf. *infra* l'absolutif *kätkoräş*, § 8 b) : B *śatka* (< **śätka*), part. *kätkau*, etc. En regard, le présent est en nasale (classe VI) : A 3^e pl. *ktärkeñ* (cf. § 9 a, b), B 3^e sg. *kätkanam*.

§ 8 b.	<i>śwar-wäkn-ā</i>	<i>spe-śin-ās</i>	<i>klumts-ās-yo</i>	<i>sopi-s</i>	<i>Sāgare-s</i>	<i>länt</i>
	de quatre sortes	de cristal	avec des fils	les filets	de Sāgara	du roi
	<i>kärici</i>	<i>waṣt</i>	<i>pāṣ-ānt-ās</i>	<i>sāwe-s</i>	<i>empele-s</i>	<i>nākā-s</i>
	royale	la demeure	gardant	les grands	effrayants	serpents
	<i>āsuk</i>	<i>kätkor-ās</i>	<i>Sāgare-m</i>	<i>länt-ās</i>	<i>cindāmāṇi</i>	<i>wmār</i>
	totalement	ayant franchi	Sāgara	le roi de	Cintāmani	la pierre
	<i>torim</i>	<i>kälpāt</i>				
	enfin	il obtint /				

Après être passé outre les quadruples rets aux fils de cristal et les grands serpents effrayants qui gardaient le palais du roi Sāgara, il obtint finalement du roi Sāgara la pierre Cintāmaṇi.

- *speśinās* obl. pl. m. de *speśi* (nom. pl. *speśiñi*), adjectif dérivé de *spe* “cristal de roche”; le nom correspondant est B *spharir* (adj. parallèle *svārirśse*), qui est plus clairement un emprunt à skr. *sphaṭika-*, par un intermédiaire moyen-indien (**sphādira-*); peut-être doit-on supposer un **spha'iyā-* pour la forme du tokh. A.
- *klumtsäsyo* instr. pl. de *klumts*, sans nom apparenté en tokh. B; le mot est traduit d'après le texte chinois. L'accès au palais du roi des Nāgas est défendu par des fossés, des serpents et des filets de cristal, qui forment des grilles infrangibles.
- *sopis* obl. pl. de *sopi* (nom. pl. *sopiñi*); le nom correspondant est B **sopiye*, obl. *sopi* (cf. *yīrye*, obl. *yīri*), adj. dérivé *sopitse*, possessif : “filet, réseau”, etc.
- *pāṣāntās* obl. pl. m. de *pāṣant*, part. prés. de *pāṣ-* “garder, protéger” (B *pāsk-*, part. prés. *paṣṣēñca*). La racine verbale serait **pāsk-* en tokh. commun, cf. la 3^e pl. du prés. II (my.) A *pāsantrā* : B *paskentrā*, en admettant un remplacement de *-sk-* par *-s-* en tokh. A.
- *sāwes* et *empeles* obl. pl. m. de deux épithètes en coordination asyndétique. Le premier adj. n'est connu qu'au pluriel, où il complète le paradigme de *tsopats* “grand” (B *oroṭtse*) : nom. *sāwe*, obl. **es*, f. obl. *sāwam*; il est certainement apparenté à *sāw-*, A *śo*— B *śau-* “vivre” à travers la notion de force vitale, de croissance, etc. — Le second adj. est clairement un emprunt au tokh. B, qui possède un adj. de même forme; il se laisse analyser comme un composé privatif (*em-* devant *p*, pour *en-* < **ān-* < **ñ-*, cf. skr. *a-*, gr. *ά-*, lat. *in-*) de *pele* (A *pal*) “manière (juste), droit, loi” (équivalent de skr. *dharma-*): ce qui est “sans ordre”, “dif-forme” est “horrible, effrayant”, etc. En définitive, *empele* est pratiquement synonyme de *snai pele*, qui signifie aussi “injuste” (skr. *a-dharma-*, cf. angl. *out-law*).
- *nākās* obl. pl. de *nāk* m. (B *nāke* ou *nāge*), nom. pl. *nākāñ* (B *nāgi*), emprunt de skr. *nāga-* “serpent”, et dans la mythologie bouddhique, catégorie d'êtres semi-divins, à figure humaine.
- *āsuk* traduit skr. *ati* “au-delà, outre”; cet adverbe fonctionne comme préverbe, avec *i-* “aller” et *käik-* “passer”. Ici, il insiste sur la notion de dépassement, de traversée totale.

- *cindāmaṇi* *wmār*, locution hybride : le second terme, auquel correspond B *wamer*, signifie “pierre précieuse, bijou, perle”; en fait, il donne la traduction en tokharien de skr. *maṇi-*, le second membre du composé, qui est compris globalement comme le nom du joyau : *cintāmaṇi* désigne une pierre unique, censée assouvir tous les désirs (*cintā-* “pensée, souci”) de son possesseur.
- *torim* adverbe de sens incertain : “schliesslich” (Sieg).
- *kälpāt* 3^e sg.my. du prêt. I de *kälp-* “obtenir” : B *kälpāte*; les présents sont différents dans les deux langues : de classe VI, A *kälpnātär*, et de classe IX, B *kälpāskau* (1^e sg.), mais à côté d'un thème à nasale (apparenté au prés. du tokh. A) dans le subj. VI B *kallam* (< **kalpnām* < **kälpnā-m*). Le verbe a pour second complément l'ablatif (*läntäs* “de la part du roi”) de la personne dont on reçoit quelque chose; en l'occurrence, l'emploi du moyen semble lié à l'intérêt pris par le sujet à l'action.
- ♦ On observera la différence entre les syntagmes *Sāgares länt* (gén. + gén.) et *Sāgarem länt-äṣ* (obl. + abl.), conformément à la flexion de groupe.

§ 8 c. *poñcām Jambudvip-is ekrorñe wawik*
 tout du Jambudvípa la misère il chassa /

Il fit disparaître la misère de tout le Jambudvípa.

- Dans le gén. sg. de *Jambudvip*, la désinence *-is* peut refléter *-äṣ*, correspondant à B *-äntse*; ce nom a pour épithète *poñcām*, obl. sg. m. (B *po*) de *puk* “tout”, ici “tout entier” (cf. lat. *totus*).
- *ekrorñe* subst. n. dérivé de l'adj. *ekro* “pauvre”; l'expression en est différente en tokh. B : *snaits*, dérivé de *snai* “sans”, soit celui qui est “sans chose”, “privé”, “dé-muni”. L'adj. A *ekro* est probablement un élargissement de A *ekär* (B *aikare*) “vide”. Le sens premier du prototype indo-eur. **aigro-* devait être “déficient”, qui rend compte des mots tokh. (**aikārā*), ainsi que de lat. *aeger* “malade”. Le suffixe d'abstrait *-rñe*, issu d'une coalescence de suffixes (*-r+ñe*, le suffixe ordinaire d'abstrait), s'ajoute à des thèmes en *-u* ou en *-o*, cf. *naṣurñe* “amitié” sur *naṣu* “ami”.
- *wawik* 3^e sg. act. du prêt. II (à redoublement) du causatif de *wik-* “disparaître”; le présent comporte le suffixe *-s-* (classe VIII) ou *-sk-* (classe IX) : B *wiksäm* et *wikässäm* (cf. texte B, § 34). A *wikäṣ*. Au prêt. II, en regard de A *wawik*, B *yaika* présente un degré long.

§ 9 a. *ślak śkam Śāmnern-am māski kätkäl-äm*
 conjointement aussi // en Śāmanera // difficilement franchissable
 ktänkeñc tsraži-n sāmuḍdrä
 franchissent les énergiques l'océan /

Avec cela, il est dit aussi : /en mesure/ (4 x 12, rythme 5/7)
 Les énergiques franchissent l'océan difficile à franchir.

- *ślak* forme renforcée, au moyen de la particule emphatique *-k*, de la préposition *śla* (B *śle*) “avec”, en emploi adverbial. Les deux premiers mots assurent la transition entre le récit

merveilleux et une strophe de maximes, qui donnent sous une forme "lyrique" l'enseignement illustré par la narration précédente; ce qui suit est bien ce qui est dit traditionnellement "avec", en accompagnement nécessaire. C'est l'occasion de remarquer que l'ordre des mots dans les lignes de vers n'est pas celui de la prose : le verbe n'est pas final de phrase, et les syntagmes sont dissociés; c'est l'effet de la segmentation rythmique.

- *sāmnernam* loc. sg. d'un nom de mètre, qui repose sur l'appellatif *sāmner* "novice"; celui-ci est proche de B *sāmire* (avec la métathèse dialectale *-mn-* > *-nn-*), à côté d'une variante *sarmire*, résultant d'une dissimilation (cf. lat. *germen* < **genmen*, etc.). Le nom est emprunté, peut-être dès le tokh. commun, à un prakrit du Nord-Ouest : **sāmanera-* ou **ira-*, forme de type moyen-indien, à laquelle correspond skr. bouddhique *śrāmanera-* "moinillon" (suffixe péjoratif *-era-*); le nom de base est *śramana-* en sanskrit, qui désigne le moine mendiant, et donc bouddhiste. Par un intermédiaire moyen-indien de la même région, ce mot a donné tokh. A *sāmam* B *sāmāne* "moine".
- *māski* indéclinable, adj. et adv. : B *amāskai*, de même sens, cf. aussi B *māskwo* "obstacle".
- *kātkāl* gérondif II (possibilité), à l'obl. sg. m., du verbe *kātk-* (cf. § 8 a), sur le thème du subj. V, 2^e sg. *katkat* (B 3^e sg. *katkam*). On notera la figure morphologique et syntaxique avec une forme personnelle (*ktānkeñc*, 3^e pl. prés.) et une forme nominale du même verbe dans le complément.
- Voici la traduction du reste de la strophe, dont nous analyserons seulement le dernier *pāda* :

Avec l'énergie les bons franchissent le triple cycle des renaissances (*samsāra*).

Les puissants obtiennent finalement la dignité de Buddha.

Il n'est pas possible de déprécier l'énergie, même pas dans la moindre mesure.

§ 9 d. *mā=pärmät* *tsru-yärm* *yātal* *yatsi* *tsrasüne*
 pas méprisable en une faible mesure capable d'être rendue l'énergie (est) /

- Dans cette strophe, les faits sont énoncés au présent générique, par contraste avec le présent du récit; le *pāda* de conclusion forme une phrase nominale. La contrainte métrique du nombre de syllabes a entraîné le *sandhi* (jonction) de *mā*, la négation de phrase déclarative, et *apärmät*; cet adjectif, écrit aussi *appärmät*, est emprunté à skr. *apramata-* "mésestimé, déconsidéré" (mal attesté; cf. aussi *apa-māna-* caus. "mépriser", et la proportion fournie par *apa-māna-* "mépris" : *a-pra-māna-* "absence d'autorité", avec *pra-mānayati* "considérer quelqu'un comme une autorité"); le synonyme B *appamät* presuppose un intermédiaire moyen-indien, mais le tokh. B a possédé un **apramät*, emprunt direct au sanskrit, qui explique la forme *apärmät* du tokh. A. Ce mot forme une périphrase avec le verbe "faire" : "rendre méprisable, déconsidérer, déprécier", etc.
- Les composés tokh. à second membre *yärm* (B *yarm*) "mesure" calquent les composés skr. avec *mātrā-* : soit le type possessif X-*mātra-* "qui a pour mesure X", d'où "limité à X, aussi grand que X", etc., souvent avec une nuance restrictive. Le composé *tsru-yärm*

(B *totka-yärm*), traduisant skr. *alpa-mätra-* “de faible mesure”, “insignifiant”, est employé adverbialement.

- *yätał* gérondif II (possibilité), au nom. sg. m., de *yät-* “être capable, être en état de”, sur le thème du subj. V (*yätay*); nous avons vu plus haut (§ 1 c) l'abstrait dérivé de cet adjectif verbal, qui fonctionne pratiquement comme un adjectif lexicalisé, signifiant “capable”. Ici, il constitue le prédicat de la phrase nominale.
- *yätsi* infinitif de *yäm-* “faire” (B *yämtsi*), est dérivé de la racine *ya-* supplétive du présent (avec *ypa-*). Cet infinitif est complément du gérondif *yätał*, et doit être pris en valeur passive : on ne voit pas quel serait l'objet d'un infinitif actif de *apärmäť ya-/yäm-* “déprécier”. Il faut donc traduire : “l'énergie n'est pas susceptible d'être méprisable”. Autrement dit : il est impossible d'amoindrir, ne serait-ce qu'un peu, le crédit et la réputation de l'énergie; on ne saurait trop la célébrer. C'est un bel exemple de litote.
- La démonstration se poursuit avec la description des méfaits de la paresse, l'antithèse de l'énergie, dont l'éloge se trouve redoublé.

§ 10.	<i>mä</i>	<i>täprem</i>	<i>sam</i>	<i>poñcäm</i>	<i>samsär-is</i>	<i>kärip-ac</i>	<i>säspärtwu</i>
	haud	tantum	ulla	totius	mundi	detrimento	uersa
	<i>älak</i>	<i>wram</i>	<i>nas</i>	<i>kosne</i>	<i>äläsune</i>		
	alia	res	est	quantum	inertia /		

- Cette phrase complexe est construite en “diptyque inverse” : la principale, comportant le corrélatif *tä-prem* (équivalent de skr. *tä-vat*), précède la subordonnée, débutant par l'adverbe relatif *kos-ne* (équivalent de skr. *yä-vat*) à valeur quantitative.
- *samsär-is* gén. sg. en *-is* (cf. § 8 c) de l'emprunt de skr. *samsāra-*, précédé du déterminant “tout” à l'oblique; le terme sanskrit — littéralement “passage, transmigration” — désigne dans la pensée bouddhique le monde transitoire des renaissances successives.
- L'indéfini *sam* (cf. lat. *aliquis, ullus*) présente un paradigme qui associe le thème du démonstratif déictique homonyme (obl. *cäm*) et celui de l'interrogatif-relatif (gén. *ke*); en regard, le tokh. B emploie *ksa* (obl. *kca*, gén. *ket(a)ra*), qui repose sur ce second thème.
- *käripac* allatif sg. de *käryap* n. (B *karep*) “dommage” (pl. en *-äntu*); notez la syncope du *-a-* en syllabe intérieure ouverte devant désinence à initiale vocalique, dans **käryap* +*ac* (cf. déjà §§ 6 et 7).
- *säspärtwu* part. prét., au nom. sg. m., de *spärtw-* “se tourner, se trouver”; de la racine correspondante *spärtt-*, le tokh. B présente un part. prét. *paspärttau*, avec un redoublement différent (cf. skr. *tis̄hati* en regard de lat. *sistū*, gr. *ἵσθησι*). De plus, en tokh. A, le *-ä-* intérieur du prototype **sä-spärtw-u* a été réduit à la voyelle *-ü-* en syllabe fermée. Ces deux faits soulignent encore l'écart entre les deux langues, à partir du tokh. commun. L'emploi du verbe A *spärtw-* B *spärit-* rappelle assez exactement celui de lat. *ueri* : dans ce cas, “tourner en, devenir”.
- *äläsune* subst. abstrait en *-une*, dérivé de l'adj. *äläs* : emprunt de skr. *alasa-* “inerte, inactif, indolent”. Du même adjectif, le tokh. B possède l'abstrait *äläsänñe*, traduisant skr. *älasya-* “mollesse, paresse”; mais l'adj. de base n'est pas encore apparu dans les manus-

crits. Cependant, l'adj. *alāṣmo* "malade" repose sur le thème de présent (IX, 3^e sg. *alāṣṣām*) du verbe *alāsk-* "être malade", qui pourrait être une adaptation d'un verbe dénominatif (à partir de "rester inactif, sans ressort" ?) sur l'emprunt **alās*, d'après le modèle productif des verbes en *-āsk-*, cf. *sat-ašk-* "expirer", *an-āsk-* "inspirer", *win-āsk-* "révéler", etc.

- Alors débute un récit étiologique, très abrégé, qui explique comment les hommes, aux temps originaires, ont perdu la possibilité de jouir des fruits de la terre sans travailler.

§ 11 a.	<i>kyalte</i>	<i>nes</i>	<i>wrasa-śśī</i>	<i>sne-wāwlesu</i>	<i>sne</i>	<i>-psäl</i>	<i>klu</i>
	car	jadis	aux hommes	non-travaillé	sans	balle	du riz
	<i>śwātsi</i>	<i>ses</i>					
	à manger	était /					

Car jadis les hommes avaient comme nourriture du riz non cultivé, sans balle.

- *kyalte*, variante de *k_uyalte*, conjonction de coordination causale : elle repose sur l'adverbe interrogatif *k_uyal* (*kyal*) "pourquoi ?"; le tokh. B a formé parallèlement la conjonction *kātu* sur l'interrogatif *kāl*, de même sens. Ces mots remontent évidemment au thème d'interrogatif (**kʷi-* et **kʷe%*). Davantage : *k_uyal* peut s'analyser, en admettant une contraction, en *kw(i)-yal*, littéralement 'quid faciendum' ("qui (est) devant être fait ?") : "pour quoi faire ?"; *yal* est le géronatif I (nécessité) de la racine *ya-* supplétive de *yām-* "faire" (voyez son emploi libre au § 27).
- *śwātsi*, infinitif de *śu-/śwā-* "manger", qui peut être substantivé, comme ici : "nourriture" ("ce qui est à manger"); même forme dans l'autre langue (cf. texte B, § 9).
- *sne* (B *snai*) est employé comme préposition — "sans" (cf. lat. *sine*) — gouvernant l'oblique, et aussi comme premier membre de composés privatifs (cf. texte B, § 8); on rencontre les deux types : — de détermination, uniplanaire et endocentrique ("non-X") et — possessif, biplanaire et exocentrique ("sans X", "qui n'a pas X"). Dans cette phrase, le premier type est représenté par *sne-wāwlesu*; le second peut être illustré par *sne-psäl*, mais rien ne distingue cette expression du syntagme : la stylistique inviterait néanmoins à lire un second adj. composé coordonné au premier.
- *wāwlesu* part. prét. de *wles-* "accomplir, exécuter, travailler" (B *lams-*, part. prét. *lalāmṣu*); de cette racine, les deux langues possèdent un nom d'action : A *wles* B *lāms* "travail, service", etc.

§ 11 b.	<i>kalpayrkṣ-āntw-am</i>	<i>ārwar</i>	<i>papyātku-n̥t</i>	<i>wsāl-u</i>	<i>yetwey-ntu</i>
	dans les arbres d'abondance	prêt	réalisées	vêtements	parures
	<i>wasl-am</i>	<i>señic</i>	<i>-ām</i>		
	revêtibles	étaient	-par eux		

Ils pouvaient porter des vêtements et des parures, qui se trouvaient tout prêts sur les arbres d'abondance.

- *kalpavṛkṣāntwam* loc. (*-am*) pl. (*-äntu*) de *kalpavṛkṣ*, emprunt de skr. *kalpavṛkṣa-* : arbre (*vṛkṣa-*) fabuleux du paradis, qui satisfait tous les désirs (cf. *sam-kalpa-* “projet, intention”).
- *ārwar* adverbe signifiant “prêt, au point” : B *ārwer*, avec un adj. *arwāre* “préparé, adapté”, d'où “correct, noble” (comme équivalent de skr. *ājñeyā-*). La racine est évidemment **ar-* (indo-eur. **h₂er-*) de gr. *ἀρπλοκω*, lat. *artus*, véd. *ṛtā-*, etc. : notre adverbe semble continuer un prototype *(H)*ar-wor*, avec un suffixe complexe rattaché au système des neutres héréroclitiques (*-*wer-* / -*wen-*). Il est employé comme modifieur des verbes “être”, “devenir” et “faire, réaliser” : à la présente locution *ārwar pyutk-* on comparera *päst pyutk-* dans l'autre langue (texte B, § 10).
- *papyätkunt* nom. pl. féminin (masc. *papyätkuṣ*) du part. prét. *pa-pyätk-u* du verbe causatif *pyutk-* / *pyätk-* “se produire, se réaliser” (cf. skr. *bhū-*) : B *pepyutku*; le présent est du type attendu dans les deux langues : A *pyutkāṣ* B *pyutkäṣṣäm*, etc. La flexion peut être “causative”, sans que la fonction aille de pair (cf. aussi § 18).
- *yetweyntu* (**yetwey-äntu* avec glide) nom. pl. de *yetwe* (= B), de genre “alternant”, i.e. masculin au sg. et féminin au pl., avec généralisation du premier genre en tokh. B (pl. *yetwi*). Le genre se manifeste justement par l'accord au féminin du participe prétréti, qui est l'épithète de ce nom au pluriel. D'après l'identité de la finale *-e* dans les deux langues, A *yetwe* est un emprunt à B; sinon, on aurait A **yetu* : la forme homonyme est le part. prét. de *yät-* “orner, parer” (B *yaitu*). C'est évidemment la racine de ce nom (“ornement, parure”), qui ne doit pas être tiré du thème du participe redoublé : un **yot-wo-* est concevable.
- *wsäl* et **waṣäl*, deux dérivés au nom. pl. féminin de la racine *wäs-* “vêtit” (cf. véd. *váste*, hitt. *wes-*, lat. *uestis*, etc. : **wes-*) : figure étymologique. Il s'agit respectivement — d'un nom résultatif, sans doute ancien adj. verbal substantivé au neutre, “vêture, vêtement” (cf. B *wastsi* infinitif substantivé dans le même sens, pl. *wässanma*), et — du gérondif II (possibilité), sur un thème de subjonctif thématique (classe II), comme l'indique la palatalisation de la consonne finale de la racine. Tout comme l'épithète *papyätkunt*, l'attribut *waṣlam* est un nom. pl. féminin (B *-llona*) : l'accord vaut aussi bien pour *wsalu* que pour *yetweyntu*.
- *senic-äm* 3^e pl. act. de l'imparfait du verbe “être”, suivie du pronom suffixé pluriel (B *-me*, cf. l'autre texte, *passim*), ici de 3^e personne. Ce pronom occupe la fonction de complément d'agent du gérondif *waṣlam* et équivaut à une forme de génitif d'un pronom disjoint; voyez un exemple de B *-me* comme complément d'agent d'un participe prét. passif dans le texte B (§ 32 : *rerinu star-me*).
- ♦ Nous avons ici une combinaison de l'imparfait de la copule et du gérondif II, qui ne marque aucune modalité; on sait que cette périphrase s'est spécialisée pour exprimer l'irréel (cf. texte B, § 9). Enfin, le syntagme *wsalu yetweyntu* sans conjonction nous offre un nouvel exemple de “mérisme” (cf. § 1 a), qui réfère globalement à tout l'habillement, ce qu'on porte (*wäs-*) sur soi.

§ 12.	<i>ālās-āp</i>	<i>klu</i>	<i>kropluney-ā</i>	<i>kalpavrks-äntu</i>
	du paresseux	le riz	par la récolte	les arbres d'abondance
	<i>nakänt -äm</i>	<i>käppdān</i>	<i>pākar</i>	<i>tākar -äm</i>

péritrent -pour eux / des cotonniers visibles devinrent -pour eux /

À force de l'accumulation du riz par un paresseux, ils perdirent les arbres d'abondance; (à la place) apparurent devant eux des cotonniers (à cultiver).

- *ālāsāp* gén. sg. m. de l'adjectif *ālās*, substantivé; nous en avons déjà rencontré l'abstrait (cf. § 10).
- *kropluneyā* perl. sg. (avec glide entre le *-e* final du thème et la désinence, cf. *tsraṣṣuneyā*, § 1 b) de l'abstrait dérivé de *kropal*, géronatif II de *krop-* “entasser, amasser, accumuler”; en B, de la racine *kraup-*, le géronatif correspondant est *kraupalle* (subj. V my. *kraupatär*). Ce nom d'action possède la réction verbale transitive du géronatif, et gouverne le nom *klu* (= B) “riz”, dont l'oblique est identique au nominatif (cf. § 11 a). Notons en passant la syncope régulière de *-ā-* dans **kropāl+une*, et son abrègement dans **kropāl*, à partir du thème **krop-ā-* de subjonctif.
- *nakänt* 3^e pl. my. du prêt. III (3^e sg. *nakät*, cf. *infra* § 13) de *näk-* “péir” (à l'actif : “détruire, anéantir”); le prêt. III du tokh. B est sigmatique : 3^e sg. my. *neksate*, etc.
- *käppdān* nom. pl. (du type attendu pour un animé : un nom d'arbre) d'un subst. inconnu au singulier : emprunt de skr. *karpāsa-* “cotonnier” par un intermédiaire moyen-indien. Il s'agit d'un mot voyageur, depuis l'Asie Centrale jusqu'à la Méditerranée : pers. *kirpās*, arm. *kerpas*, arabe *kirbās*, hébr. *karpas*, gr. *κάρπασος*, lat. *carbasus* “étoffe très fine, voile”, etc.
- *pākar* adverbe (B *pākri*) : “ouvertement, manifestement, visiblement”; il entre dans des locutions, comme modifieur des verbes “être” et “faire” : soit *pākar tāk-* “apparaître” et *pākar yām-* “manifester”. Son emploi est parallèle à celui de l'adv. *āvis* du sanskrit, qui se combine avec *as-* “être”, *bhū-* “devenir” et *kr-* “faire”.
- *tākar* 3^e pl. act. du prêt. I (B *takāre*) de la racine *tāk-*, supplétive de *nas-* (B *nes*) “être”; cette forme est suivie, comme *nakänt*, du pronom suffixé pluriel, en fonction de génitif-datif.

§ 13.	<i>sne-wāwlesu</i>	<i>sne-psäl</i>	<i>klu</i>	<i>nakt</i>	<i>-äm</i>
	non-travaillé	sans balle	le riz	disparut	-pour eux /
	<i>sāwam</i>	<i>wles-amt</i>	<i>-yo</i>	<i>psäl -assäl</i>	<i>pākar tāka -m</i>

de grands travaux -par balle -avec visible il fut -pour eux //

Ils perdirent le riz non cultivé, sans balle; au prix de grands travaux (seulement), ils vinrent apparaître du riz, avec la balle.

- *naktäm* < **nakätäm* (i.e. *nakät+äm*), par syncope de *-ää-* en syllabe ouverte, cf. *wram* “dans l'eau” (cf. § 5) < **wär+am*, *tmäṣ* “là-dessus” (§ 3 et *passim*) < **täm+äṣ*, etc.
- *sāwam* obl. pl. féminin (masculin *sāwes*) de *sāwe* (cf. § 8 b) “grands”, accordé avec le pluriel du subst. “alternant” *wles* (nom. = obl. *wlesant*, cf. B *laysūna*, avec une autre

finale de type neutre), ici à l'instrumental; selon la règle, l'affixe casuel secondaire ne figure qu'une fois, après la dernière forme d'oblique.

- *psālāssāl* comitatif sg. de *psāl*; la valeur est celle de la coexistence matérielle, dérivée de celle d'accompagnement : les hommes trouvent tout ensemble le riz et la balle, qu'ils doivent encore séparer. À la place de l'affixe postposé *-assāl*, on peut rencontrer la préposition apparentée *s̥la* (B *s̥te*) : soit *s̥la psāl*, “avec balle” — précisément le contraire de *sne psāl* “sans balle”, syntagme indistinct du composé privatif (cf. § 11 a).
- Dans *tāka-m*, après la 3^e sg. act. du prêt. I de *tāk-* (cf. la 3^e pl. au § 12), le pronom suffixé *-m* reste tel quel après voyelle; par contre, après consonne, apparaît la voyelle *-ä-* d'anaptyxe : voyez plus haut **nakätäm* > *naktäm*, *tākaräm* et *nakäntäm* (§ 12), *šeñcäm* (§ 11 b), etc.
- ♦ Reprenons ce mythe d'origine de l'agriculture. À la place du riz prêt à manger et des habits suspendus aux arbres, se sont mis à pousser des plantes qui produisent seulement “à la sueur du front” des denrées consommables ou utilisables. les hommes ont été contraints au travail. La cause de cette chute est la paresse de celui qui a voulu collecter par avance à son profit tous les biens offerts par la nature, afin de pouvoir en jouir sans se déplacer, sans avoir à les cueillir. Le gaspillage et le refus de toute fatigue, même légère, par désir de puissance, a entraîné une fatigue beaucoup plus grande, et toujours renouvelée. — En conclusion :

§ 14. *cam-i alāsuney-is nu tsraṣṣune pratipakṣ nāṃtsu*
de cette paresse mais l'énergie le contraire devenue (est) /

La phrase suivante est la reprise presque identique de celle du § 3; la clôture du développement est bien marquée. Traduisons :

Mais l'énergie est justement le contraire de ladite paresse; c'est pourquoi l'énergie est, à mon avis, supérieure à tout en ce monde.

- *cam-i* gén. sg. m. du démonstratif *sām*, anaphorique : il renvoie à la notion énoncée précédemment (au § 10).
- *alāsuneyis* gén. sg. de *alāsune*, avec glide devant la désinence (sur laquelle, cf. § 8 c).
- *pratipakṣ* emprunt, au nom. sg., de skr. *pratipakṣa-* “côté opposé, parti contraire, opposition”.
- *nāṃtsu* part. prêt., au nom. sg. m., de *nas-* “être”; cette formation est inattendue, puisque le prêtérit du verbe “être” est fourni par la racine supplétive *tāk-* dans les deux langues : en B, le part. prêt. est justement *tatākau*. Il faudrait donc supposer un prêtérit sur un thème **nās-ä-* en A. Mais en tokharien la morphologie des participes peut dévier de celle du paradigme personnel du verbe. La forme est quelque peu obscurcie par la syncope de *-ä-* en syllabe intérieure ouverte : soit *nāṃtsu* < **nānsu* (avec épenthèse d'une occlusive, courante dans les deux langues) < **nā-nās-u*, cf. *pāpṣu* < **pā-pāṣ-u*, à côté de *pāṣāte* (prét. I my. 2^e sg.; assimilé à un imparfait, par la palatalisation de la

consonne finale de la racine), et du part. parallèle B *papāṣṣu*, sur la racine A *pās-* B *pāsk-* “garder” (cf. § 8 b).

- ♦ C'est maintenant *Silpavān* (“l'Habille”) qui prend la parole, pour défendre la supériorité de l'habileté (*amok*) dans les arts. Le nom correspondant à skr. *śilpa-* “art, métier” est commun aux deux langues; il est de genre “alternant”: pl. de neutre, A *amokāntu* B *amokānta*. Il s'agit d'un emprunt iranien : **hamok*, cf. parthe *'mwg*, m. pers. *hmwg* “doctrine, enseignement”, d'où “savoir technique”.

Ce discours est introduit par ces mots (§ 15) :

Silpavān dit : L'habileté des hommes est supérieure à tout; car : / en mesure / (introduction d'une strophe, 4 x 4, 7/7) ...

§ 16 a.	<i>kāsu</i>	<i>ñom-klyu</i>	<i>amokts-āp</i>	<i>kälyme-kälyme</i>	<i>sätkatär</i>	/
	le bon	renom	de l'artisan	direction par d°	s'étend	/

Le bon renom de l'artisan s'étend dans toutes les directions.

- *amoktsāp* gén. sg. de *amokts* m. (B *amoktse*); c'est un adj. substantivé, dérivé possessif en *-ts* (B *-(ts)tse*) de *amok* “doué d'art”. On notera encore la syncope de *-ä-* en syllabe intérieure ouverte, dans **amokts+āp* (pour la syncope devant *-ts-*, cf. déjà § 7).
- *kälyme-kälyme* “direction par direction” composé de répétition (type skr. *āmṛedita*) sur l'obl. sg. de *kälyme*, avec fonction distributive. “direction après direction”, d'où “dans toutes les directions”. Au § 1 a, nous avons expliqué le syntagme “dans les dix directions”, au locatif. Ici, l'oblique est employé avec la valeur d'un accusatif directif : “dans telle ou telle direction”.

§ 16 b.	<i>yärk-ä</i>	<i>yāmäl</i>	<i>mäskatär</i>	<i>potal</i>	<i>kropal</i>	<i>wrasa-ssi</i>	/
	en honneur	traitable	il se trouve	estimable	accumulable	par les hommes	/

Il mérite d'être honoré, cultivé, accumulé par les hommes.

- *yärkä* perl. sg. de *yärk* “hommage, honneur, respect” (cf. § 1 b); la forme correspondante est *yarke-sa* dans l'autre langue. Nous avons ici une variante, avec le perlatif au lieu de l'oblique, de la locution fréquente *yärk yām-* (B *yärke yām-*) : périphrase pour “honorer”. Dans cette phrase, nous retrouvons l'idée et le vocabulaire du § 1 b, consacré à l'énergie.
- *yāmäl, potal, kropal* : trois formes, au nom. sg. m., de géronatif II, sur les thèmes de subjonctif de *yām-* “faire”, *pot-* (B *paut-*) “flatter”, *krop-* (B *kraup-*) “accumuler”; nous avons rencontré plus haut l'abstrait dérivé du géronatif *kropal* (§ 12). Pour le premier et le dernier verbe, on trouve B *yamalle* et *kraupalle*. Du verbe “faire”, à côté de ce géronatif II, il existe un géronatif I : A *yal* (B *yamaṣälle*, sur un autre thème de présent, en *-sk-*), que nous trouvons ailleurs (§§ 11 a, 27). On sait que le géronatif II exprime la possibilité; voyez par exemple *kätkäl* (§ 9 a) “pouvant être franchi”. Mais, dans ce contexte, le sens “pouvant être honoré” (à bon droit) glisse vers une nuance de mérite : “digne d'être honoré”, etc. — Ces trois adj. verbaux ont ici valeur passive; ils reçoivent comme complément le génitif pl.

wrasassî (cf. plus haut la même construction, avec un pronom suffixé, au § 11 b : *waşlam şenç-äm*).

§ 17. *pāsmām nispal lo näksäl*
gardée la possession devant-périr (est) /

Avec cette moitié du troisième *pāda*, je traduis la fin de la strophe :

La richesse, même protégée, se perdra inévitablement : l'eau, le feu, les rois et les voleurs brisent la ressource.

Mais l'habileté ne se perd pas, et l'habileté est la racine de la richesse.

- *pāsmām* part. prés. my., au nom. sg. m., de *pās-* (cf. § 8 b). On notera la palatalisation du *-s-* final de la racine dans le part. actif, et son maintien dans le part. moyen (**pās-a-mām*, cf. pour d'autres verbes, B *-ske-mane*). Ce participe moyen présente une valeur passive assez rare. Il faut interpréter avec une opposition implicite : “même bien gardée, la richesse est destinée à périr”.
- *lo* adverbe employé comme préverbe ici : “au loin, loin” (B *lau*, cf. § 6 de l'autre texte); il renforce la notion de disparition exprimée par le verbe.
- *näksäl* géronatif I en fonction de prédicat de la phrase nominale; sur le thème de présent en *-s-* (classe VIII) : 3^e sg. act. A *nkāṣ* B *nakṣān*. Comme le présent est actif (“détruire, faire périr”), le géronatif correspondant a une valeur passive : “devant être détruit”. Le sens marqué par ce géronatif ne concerne pas seulement l'obligation morale, mais aussi la nécessité inéluctable, comme on le voit ici : “devant [inévitablement] périr”.
- ♦ Après cette phrase sont énumérés divers destructeurs des biens matériels. Au quatrième *pāda*, on lit *mā näknästrā* “point ne pérît”, à propos de l'habileté; cela nous offre un autre thème de présent de *näk-*, lequel est seulement moyen. Ce type en *-näsk-* (classe X) équivaut fonctionnellement au présent “statif” en **-y̥/o-* des autres langues pour cette racine : véd. *násyati* = av. *nasiieiti*, même sens.

Le discours continue en prose :

§ 18. *kosprem kosprem skam ne amokäts amokṣi-m wram pyutkästār*
autant de fois que aussi un artisan d'art un objet produit
taprenäk taprenäk pāñ parkow-äntu mäskamtr-äm
autant de fois cinq avantages échoient-à lui /

Et aussi, autant de fois qu'un artisan produit un objet d'art, autant de fois lui échoient cinq avantages.

- ♦ Phrase complexe construite en diptyque droit : subordonnée — principale; le subordonnant (*kosprem-ne*) et le corrélatif (*taprenäk*, renforcé par la particule *-k*, soit *täpren-äk*, sont tous deux redoublés, avec une valeur de généralisation : “toutes les fois possibles que ...” (cf. lat. *quisquis*, etc.).
- *kosprem-ne* conjonction formée sur l'adverbe interrogatif *kosprem*, “combien ?” (“de quelle grandeur, de quelle importance” : skr. *kiyat*); le suffixe *-ne*, qui sert à former des

subordonnants à partir d'interrogatifs (cf. *mänt* : *mäntne* “comment, comme”; *kupre* : *kuprene* “si”; *kus* “qui ? quoi ?” : *kusne* “qui”; *kuc* : *kucne* “en quoi, parce que”, etc.), est séparé de sa base par le connecteur *skam* : cf. *kus skam ne* “et lequel” (soit ‘quel + et + le’), et avec une postposition intercalée, *kuc surmaş ne* “à cause de quoi”. Ce phénomène n'apparaît qu'en tokh. A, mais il rappelle la “tmèse” des affixes casuels; il est évidemment dépendant de la place de l'enclitique *skam* comme mot second dans la phrase. Le *-ne* postposé et séparé est en facteur commun pour les deux formes de l'interrogatif répété. — Si l'on scinde le morphème commun au subordonnant et au corrélatif, on retrouve le système indo-eur. :

kos-prem + ne subordonnée / *tä-prem* principale ...

Dans *kos*, employé aussi comme adv. interrogatif avec la valeur de skr. *kiyat* “combien ?” (cf. aussi la conjonction *kos-ne*, équivalent de skr. *yāvat*), se devine encore le thème hérité d'interrogatif-indéfini. On posera en définitive le modèle :

**k^we/o-* ... / **te/o-* ...

On peut comparer les termes grecs de sens identique; le subordonnant emploie **y^e/o-*, l'autre thème de relatif :

δ-φρα ... / **τό-φρα** ...

- *amokṣim* obl. sg. m. de l'adj. en *-yi* (B *-ssē*), dérivé de *amok* “art” : “consistant en art”, “artistique”; épithète de *wram* (B *wreme*) “chose, objet”.
- *pyutkāṣtär* 3^e sg. my. du subjonctif (IX) de *pyutk-*, verbe dont le paradigme est complètement causatif (cf. *supra*, § 11 b). Ici, sa valeur est transitive : “réaliser, produire” (“faire apparaître, exister”); mais plus loin (§ 19), le présent *pyutkāṣ* (en *-s-*, comme ce subj.) est intransitif. — Dans cette subordonnée temporelle, le subjonctif présente une valeur modale d'éventuel.
- *parkowantu* obl. pl. (avec glide *-w-* entre *-o* final du thème et la désinence) de *pärko* n. (B *pärkau*, pl. *pärkāwānta*) “avantage, succès”. Ce nom est un calque de skr. *udaya-*, dont le sens premier est : “fait de se lever” (préverbe *ud* “en haut” et *i-* “aller”, nom d'action *aya-*), “lever” du soleil, d'où “fait d'arriver” (au but), “production”, etc. En regard, A *pärko* B *pärkau* est un nom d'action dérivé de *pärk-* “se lever” (indo-eur. **bhergh-* : véd. *bṛhānt-*, hitt. *parku-*, arm. *-berj*, etc.), qui se dit justement du soleil : A *kom-pärkānt* B *kaum-pirko*, littéralement “soleil-levant”, “orient”.
- *mäskamtr-äm* 3^e pl. my. du présent de *mäsk-* “se trouver, être” —, suivie du pronom suffixé de 3^e sg.; en tokh. B, cela se disait *mäskentär-ne*. Le pronom *-m* [-n] prend la forme *-äm* après consonne, avec *-ä-* de transition : soit *mäskantär+ämn*, qui subit la syncope régulière du *-ä-* en syllabe intérieure ouverte, pour donner la forme attestée.

§ 19 a.	<i>sas pärko nän wāwlesu wram pyutkāṣ -äm</i>
	un avantage est -à lui / étant-travaillé l'objet existe -pour lui /
	<i>wät amok-äṣ tatu käcke mäskatr -äm</i>
	un second de l'habileté étant-née la joie échoit -à lui /

Il a un premier avantage : l'objet réalisé existe pour lui; un second lui échoit : la joie de l'habileté à créer.

- Dans une énumération, “premier” s’exprime ordinairement par le cardinal, bien que l’ordinal existe (A *maltowinu*, B *pärwesṣe*) : A *sas* ... *wät* ... *trit*, et de même B *se* ... *wate* ... *trite*, etc.
- *näm* forme abrégée de *naṣ-äm*, 3^e sg. act. du présent de *naṣ-* “être” (B *nesäm*), suivie du pronom suffixé de 3^e sg.; celui-ci figure après toutes les formes verbales de ce passage (cf. déjà § 18).
- Comme *wāwleṣu*, de *wles-* (cf. §§ 11 a, 13 — dans un composé privatif), *tatmu* (< **ta-tam-u* par syncope) est un part. prêt. à redoublement, de *täm-* “naître” (B *tetemu*) : l’un et l’autre ont valeur passive, et sont épithètes.
- *amokäs* abl. sg. de *amok*; l’ablatif présente ici sa valeur propre d’origine, qui convient avec le verbe *täm-* “naître” (my.) et “créer, produire” (act.).
- *käcke* nom d’action, au nom. sg., de *kätk-* (2) “se réjouir” : B *katkauña* (pour la racine, cf. texte B, § 20). Autre exemple de l’assimilation *tk* > *ck* en tokh. A : A *ckäcar* en regard de B *tkäcer* (voir chap. II, § C. 1.5).
- *mäskatr-äm* (B *mäsketär-ne*), 3^e sg. act. (**mäskatär+äm*) après la 3^e pl. vue précédemment (§ 18).

§ 19 b.	<i>trit</i>	<i>wrass-äṣ</i>	<i>ortune</i>	<i>kälpnäträ</i>	<i>śärt</i>
	un troisième	des hommes	l’amitié	il obtient /	un quatrième
	<i>äkläṣlye-s</i>	<i>pänt</i>	<i>śkam</i>	<i>akäntsune-pät-kälpälune-śi</i>	
	des disciples /	un cinquième	aussi	en-propriété-acquisition	
	<i>pärko</i>	<i>mäskatr -äm</i>			
	l’avantage	échoit -à lui /			

Un troisième : il obtient l’amitié de la part des hommes; un quatrième : il obtient des disciples; et un cinquième : l’avantage de posséder et d’acquérir au-delà lui échoit.

- *wrassäṣ* abl. (-äṣ) sur l’obl. pl. (*wrasas*) de *wras(om)* “être vivant, homme” (cf. § 2 c), par syncope régulière dans **wrasas+äṣ*; de même, à l’allatif *wrassac* < **wrasas+ac*, etc. Cet ablatif s’applique au second complément de *kälp-* “obtenir, gagner” (cf. déjà § 8 b pour cette construction).
- *ortune* abstrait, à l’obl. sg., dérivé de *ort* “ami”, cf. aussi l’adj. *ortum* “amical”. Pour ce mot, il faut probablement partir d’un thème en -u (d'où l’abstrait -u+ne), ce qui expliquerait le timbre de la voyelle initiale : **ort(u)* < **ărtu-* < *(H)_r-tu-, de la racine **h₂er-* “ajuster, joindre”, cf. véd. *ṛtú-* et gr. ἀρτύς (dans des gloses, dont l’une donne le sens “amitié”), lat. *artus* -us (sur le degré plein, et non le degré zéro : *(H)*artu-* < **h₂er-tu*), etc.
- *kälpnäträ* 3^e sg. act. du présent à nasale (classe VI) de *kälp-* : de ce verbe, nous voyons l’essentiel du paradigme : le prêt. I *kälpat* (§ 8 b) associé à ce type de présent (-ä- : -n-ä-), et le subj. V *kälpatär*, dont le thème sert de base à l’abstrait *kälpälune* (cf. *infra*).

- *āklāṣyes* obl. pl., complément de *kälpnātrā*, reconduit depuis la phrase précédente; nom. pl. *āklāṣlye*, de l'adj. substantivé *ākälṣäl* (fém. *āklāṣlyi*) “élève, disciple”. Au départ, c'est le géronatif I (obligation) du verbe *ākl-* “apprendre” et “enseigner”: B *akalṣälle*. Le thème de présent est en *-s-* / *-sk-*: A *ākläs* B *ākläṣṣän*; alors qu'en B il est causatif et signifie seulement *docere*, en A il peut signifier aussi *discere*, sans différenciation formelle. Notre adj. verbal peut donc être interprété comme ‘*docendus*’, avec valeur passive. — De cette racine, il existe un nom d'action: A *āklye* B *akalye* (< **ākālye*) “enseignement, étude” (skr. *sīkṣā*).
- L'adjectif *akäm̄tsune-pät-kälpälune-ši*, à l'obl. sg. m., montre qu'un composé peut servir de base à un dérivé en *-yi* (“consistant en”). Les deux termes associés sont des abstraits en *-une*, dont la dérivation est différente. Le subst. *akäm̄tsune* doit reposer sur un adj. **akänts*, selon le modèle *ākn̄tsune* “ignorance” (**ākn̄ats+une*): *ākn̄ats* “ignorant” (cf. parallèlement B *akn̄atsaññe* : *akn̄atsa*); en tokh. B, il existe un nom apparenté: *ekañi* / *ekaññe* “possession, propriété”, adj. possessif *ekañnetstse*, auquel correspond indirectement A **akänts*; dans *ekaññe* le substantif de base **ākän-* a reçu un suffixe complexe. — L'abstrait *kälpälune* est tiré du gér. Il *kälpäl* (“pouvant être obtenu”), à distinguer du gér. I *kälpnäl* (“devant obtenir”: § 1 b), sur le thème du présent à nasale. — Le morphème obscur, parce que peu attesté, *pät*, est certainement un adverbe ou un préverbe portant sur *kälp-*, et marquant la progression ou la complétude, à partir d'une notion comme “au loin”, “au-delà” ou “après”. Quelle qu'en soit l'origine, l'emploi est comparable à celui de l'adv. *päst* du tokh. B (cf. § 10 de l'autre texte). — La juxtaposition de deux abstraits en *-une*, l'un dénominal, l'autre déverbal —, constitue une figure morphologique, et invite à voir dans cette expression un “mérisme” (cf. §§ 1 a, b; 29) “propriété” + “acquisition”, plutôt qu'un composé de détermination, avec *kälpälune* régissant *akäm̄tsune* “l'acquisition de la propriété”. De plus, l'intention du discours est de montrer que l'artisan dispose avec son art d'un capital assuré, qu'il fera fructifier: cette richesse personnelle lui permettra de gagner d'autres biens. L'objet d'art possède une valeur intrinsèque et une valeur marchande. Tout simplement, l'artisan pourra vendre sa production, l'échanger contre d'autres produits, etc.: il dispose donc à la fois de la propriété de sa fabrication (*akäm̄tsune*) et du moyen d'acquérir davantage (*pät-kälpälune*). Il s'agit bien d'une richesse en développement, par opposition à la richesse figée, exposée à la destruction (§ 17).
- ♦ Nous disposons dans ce texte des exemples susceptibles d'illustrer le mécanisme phonétique du “balancement vocalique”, propre au tokh. A: — maintien du *-ā-* de seconde syllabe après une syllabe au vocalisme faible (*-ä-*), mais — abrègement ou syncope, en syllabe intérieure ouverte, de *-ā-* après une syllabe au vocalisme plein; respectivement

	subjonctif	géronatif II	abstrait
	<i>kälp-ā-</i>	<i>kälpäl</i>	<i>kälpälune</i>
vs	<i>krop-ā-</i>	<i>kropal</i>	<i>kroplune</i>
	<i>yāt-ā-</i>	<i>yātal</i>	<i>yātlune</i>

Le discours de Šilpavān continue dans le même style gnomique; à partir du § 21 commence une série de cinq strophes (dans un mètre d'un nom différent, mais toujours 4 x 14, rythme

7/7), faites d'énumérations et de comparaisons, dont le sujet est de plus en plus général. Nous nous contenterons d'analyser deux extraits.

§ 27. *yal-äm wramm ats skam yāmiṣ mā yal-äm wramm*
 faciendam rem tantum semper faciat / non faciendam rem
mar yāmiṣ yal-äm wram yphant wrasom nu pälkäṣ
 ne faciat / faciendam rem faciens homo uero fulget
mämtne sälpmäñ por
 sicut ardens ignis /

Qu'on fasse toujours seulement ce qu'on doit faire, qu'on ne fasse pas ce qu'on ne doit pas faire; en vérité l'homme qui fait ce qu'il doit faire brille comme feu ardent.

- *yaläm* obl. sg. m. de *yal* (cf. § 11 a, à propos de *k_uyal*), gérondif I (obligation) de la racine *ya-*, qui supplée avec *ypa-* le présent de *yām-* “faire”; de ce présent, voyez plus loin le participe *ypant*. Le tokh. B connaît uniquement un présent régulier en *-sk-* (classe IX) : *yamaṣṣäm*, part act. *yamaṣṣēfīca*, my. *yamaskemane*, gér. I *yamaṣṣalle*.
- *ats* particule assévérate (B *tsa*), qui provoque souvent la gémination de la consonne finale du mot précédent (*wram*); elle équivaut à skr. *eva* et peut se traduire par “précisément, seulement”.
- *skam* adverbe, avec un doublet *skamat*, signifiant “toujours, constamment”; l'équivalent B *sek* ne peut avoir la même origine.
- *yāmiṣ* 3^e sg. act. de l'optatif de *yām-* (*yām-i-ṣ*), formé sur le thème du subjonctif thématique (classe II) : act. 1^{re} sg. *yāmam*, my. 3^e sg. *yāmtär*, et gér. II *yāmäl* (cf. § 16 b).
- ♦ Remarquez la distinction entre la négation factuelle *mā*, ici au sens du *a-* privatif du sanskrit, et la négation prohibitive *mar*; en regard du seul *mā* du tokh. B, dans les deux emplois (cf. l'autre texte, *passim*), le tokh. A semble avoir recréé une opposition du type gr. *où* / *μή* ou skr. *na* / *mā*, etc. Il apparaît que le tokh. commun disposait d'une seule négation (**mā*) de phrase; la négation indo-eur. **ne* ne survit plus qu'au degré zéro, en premier membre de composés privatifs, soit **ā(n)-* < **ŋ-* : e.g. B *en-klyausätte* “in-oui”, A *āknats* B *aknätsa* “ignorant” (cf. gr. *ἄγνωστος*, lat. *ignōtus* < **ŋ-gnō-to-*), etc. La défense est normalement exprimée avec le présent ou le subjonctif (cf. texte B, § 22 et *passim*), mais on peut employer aussi l'optatif, comme ici : l'antithèse du souhait positif et du souhait négatif est davantage marquée par l'emploi du même thème.
- *pälkäṣ* 3^e sg. act. du présent de *pälk-* “briller” : B *palkäm*; la racine est certainement celle de gr. *φλέγω*, lat. *fulgeō* (anc. *fulgō*), véd. *bhárgas-*, etc., au degré zéro (**bhl̥g-* > *pälk-*, comme **bhr̥gh-* > *pärk-* § 18).
- *sälpmäñ* part. prés. my. (B *sälpmame*) de *sälpm-* “brûler, être embrasé” : présent (I) actif A 3^e pl. *sälpiñc*, B 3^e sg. *salpäm*; exemple net de participe moyen d'un verbe intransitif dont la flexion est active.

- La conjonction *mämtne* (: skr. *yathā*) sert aussi de particule comparative; la particule *oki*, toujours postposée (: skr. *iva*), est spécialisée dans cet emploi. Parallèlement, le tokh. B dispose de la conjonction *mäkte* (évidemment apparentée avec A *mämtne*), et de la particule *ram(t)* (ou simplement *ra* : "aussi, de même").

Ces phrases formaient le premier hémistiche de la quatrième strophe; voici les trois premiers *pāda* de la cinquième strophe.

§ 29.	<i>wawur-äṣ</i>	<i>el</i>	<i>wärpor-äṣ</i>	<i>mämtne</i>	<i>äṣām</i>
	ayant donné	le don	ayant reçu	comme (il est)	convenable
	<i>sam</i>	<i>pk-asśāl</i>	<i>wlatuney-is</i>	<i>a-kälyme</i>	<i>kalkas</i>
	semblable	à chacun (on est) /	de la mort	au pouvoir	vient
	<i>wrasom</i>	<i>kuprene</i>	<i>yomnāṣ</i>	<i>lane</i>	<i>ñäkt-asśi</i> <i>yätlune-yo</i>
	l'homme	si	/	il atteindra	le séjour des dieux par la capacité
	<i>sne</i>	<i>näkäm</i>			
	sans	reproche /			

Après avoir donné et reçu le don, comme il convient, l'homme est à la hauteur de tout homme; s'il vient au pouvoir de la mort, il atteindra le séjour des dieux grâce à sa prospérité sans reproche.

Et le *pāda* de conclusion (cf. §§ 3 et 14) : C'est pourquoi l'habileté des hommes est, à mon avis, supérieure à tout.

- La première phrase reprend le principe de l'échange des dons, qui est nécessaire pour préserver l'ordre social et moral; la seconde énonce la récompense future des mérites acquis par le don en cette vie. Cette dernière phrase comporte un système protase — apodose, réparti sur deux lignes de vers; la conjonction *kuprene* est placée à l'extrême fin de la subordonnée, suivie immédiatement par le verbe de la principale.
- *wawuräṣ* et *wärporäṣ* : deux absolutifs, respectivement de **wa-* / *wä-* supplétif au présent du verbe *e-* (B *ai-*) "donner", et de *wärp-* "recevoir" (cf. *wärpauca* dans le texte B, § 13) : les participes prêt. sont *wawu* (mais **äyu* en B, sur l'autre racine, subst. *äyor* "don", absolutif *äyormem*) et *wärpo* (B *wärpau*, absol. *wärpormem*); l'un est redoublé, l'autre non. Les formes de ces deux verbes de sens complémentaires constituent ici un mérisme, dénotant l'échange.
- *el* subst. n. (pl. *elant*) est l'équivalent de B *äyor*; c'est un nom verbal de *e-* "donner", selon un type courant en tokh. A : e.g. *Ikäl* "vue, vision" sur le thème *Ikä-* (au présent) du verbe *läk-* "voir". Ce nom est le complément commun des deux absolutifs qui l'encaissent; il entre dans une figure étymologique avec le premier.
- *äṣām* adj. indéclinable (B *äṣām*) "digne, convenable". Voyez le texte B (§ 32) pour l'origine de l'emprunt, et le dérivé A *äṣānik* B *asanike*, correspondant à skr. *arhant-* "méritant, saint". La locution *mämtne äṣām* est le calque exact de skr. *yathārham* (*yathā* + *arham*, neutre sg. de l'adj. *arha-*) "comme (il est) digne", "selon son mérite" et "convenablement".

- *sam* adj. indéclinable (B *sām*) “pareil, égal” —, qui se construit avec le comitatif. En dehors de son emploi concret (cf. § 13), ce cas est aussi employé pour exprimer la ressemblance, notamment comme complément du verbe A *tāsk-* B *tās-* “ressembler à, égaler”. L’adj. A *sam* est évidemment apparenté à véd. *samā-*, gr. δημός, got. *sama*, etc.; mais indo-eur. **somo-* (**somh₂-o-*) donnait tokh. commun **sāmā*, d'où notre *sam* (pour lequel on attendrait aussi bien **som*, sous l'influence de la consonne labiale), mais B **seme*; B *sām* est énigmatique. Il faut supposer soit que ce mot est un emprunt au sanskrit, soit qu'il est issu d'un prototype pouvant expliquer le *-ā-* de la forme B : un croisement de **sāmā* et **sāmā* (cf. gr. δημά).
- *pk-assāl* comitatif sg. m. de *puk* “tout”, au sens de “chacun” (comme au § 1 b). — Pour la réduction du groupe *C_uC°*, on comparera l'adverbe *pkā-k* (à côté de *pukāk*) tiré du perlatif sg. de *puk*; la voyelle *u* est instable au voisinage de l'occlusive vélaire *k*, cf. encore B *laktse* “lumineux”, à côté de *lak̥tse*, de la racine *luk-* “luire”.
- *wlaluney-is* gén. sg. (—*is*, cf. § 14 : *ālāsunej-is*) de l'abstrait en *-une* dérivé du gérondif II *wlal* (“mortel”) de *wäl-* “mourir”; subj. III my. *wlatär*. La racine synonyme en tokh. B est *sruk-*, qui fournit parallèlement l'abstrait *srukalyñe* “mort”.
- *akālyme* postposition gouvernant le génitif (B *ekalymi*; cf. l'autre texte, § 32) : “dans la dépendance de, au pouvoir de”. Il s'agit d'un composé de tokh. **ān-* (**ā-* devant consonne) issu de **n̥-*, degré zéro de **en* “dans” (cf. gr. ἐν, lat. *in*) et du nom A *kālyme* B *kālymiye* “région, domaine, mouvance” — à l'oblique sg. (pour l'étymologie, cf. § 1 a).
- *kalkaş* 3^e sg.act. du subj. V de *kälk-* / *i-* “aller” (cf. le prêt. I *kälk* au § 5, etc.). Selon le “balancement vocalique”, il s'est produit un abrègement du *-ā-* suffixal, dans le thème **kalk-ā-* de subjonctif.
- *yomnāş* 3^e sg. act. du subj. VI de *yom-* “atteindre”; le présent est également à nasale (—*nāsk-* en regard de —*nā-* : classe X) : 3^e pl. *yomnāseñc*; cf. B prés. X *yān-māssām* (texte B, § 8), subj. I *yomnām* et VI 2^e pl. *yanmacer*, avec la métathèse —*mn-* > —*nm-* usuelle dans cette langue. — Après une subordonnée hypothétique au subjonctif (éventuel), on peut trouver une principale au présent (e.g. texte B, § 14). Ici, nous avons le subjonctif dans la principale aussi, avec une valeur de futur.
- *lame* nom d'action, à l'obl. sg., de la racine *läm-* supplétive, dans les deux langues, de *sām-* “être assis, installé” (cf. texte B, § 17).
- *ñāktassí* gén. pl. de *ñkät* (B *ñakte*) “dieu, seigneur” (< **ñākti*, soit *(*m'*)*n'āktā* < **mnegh-io-* “abondant, riche” en dons (cf. véd. *maghávan-*, *bhága* = av. *baya-*, etc. : dieu représenté comme généreux), ancienne épithète apparentée à got. *manags*, v. angl. *manig* (*many*), v. sl. *mūnogu*, v. irl. *menicc*, etc.); pl. nom. *ñäktan* (B *ñakti*), obl. *ñäktas* (B *ñaktem*).
- *yātluneyo* instr. sg. de l'abstrait *yātlune* “capacité” (§ 1 c) dérivé du gér. II *yātal* “capable” (§ 9 d).
- *sne nākäm* syntagme, plutôt que composé privatif, constitué de la préposition *sne* (§ 11 a) et du subst. *nākäm* (B *nāki*) n. “blâme, reproche” : pl. A *nākmant* B *nakanma* (< **nākāmnā*). La racine donne dans les deux langues le verbe *nāk-* “blâmer”, qui peut

difficilement être rapproché de *näk-* “détruire” (cf. *supra*), sauf à supposer un degré radical *-ō-; j'ai proposé ailleurs de rattacher la base *nō-k-, prototype de tokh. *näk-*, à gr. ὀνοματί, de même sens (soit *h₁neh₃-k-). — Pour le rapport entre les formations suffixales des deux langues, on peut rappeler A *wäkäm* : B *wäki* (*wäk-* “séparer”), A *pläkäm* : B *pläki* (*pläk-* “s'accorder”); il s'agit d'anciens neutres, descendant en grande partie (y compris pour le “nouveau” thème du singulier en -i, limité au tokh. B) du type indo-eur. en *-men- (nom.-acc. sg. *-m₁, pl. *-m₁-a).



Après cette strophe, Prajñāvan (“le Sage”) prend la parole à son tour. Il défend la vertu de “sagesse” (ou “prudence”, littéralement “connaissance” : *knānmune*), d'abord en l'opposant à l'ignorance (*ākntüne*), — qu'il compare dans une fable à une plante aux racines nombreuses et tenaces. La prudence, qui est le contraire de cette ignorance néfaste, est donc excellente. Puis il dit, en prose :

§ 31 a. *tāṣ* *penu* *wrasom* *arāmpāt-yo* *kaknu* *lkātsi* *kāswe*
 (que) soit même un être de beauté pourvu à voir beau
knānmune *ats* *mā* *tāṣ* -ām *tāprem* *ats* *pälkāṣ* *māyntne*
 la sagesse juste pas soit -à lui /ainsi certes il brille comme
tseke-si *peke-si* *pat* *arāmpāt* *tāṣ*
 sculpturale picturale ou une forme serait /

Même si un être est doué de beauté, plaisant à voir, si seulement il n'a pas la sagesse, alors il apparaît précisément comme s'il s'agissait d'une forme façonnée ou peinte.

• Cette phrase complexe commence par le verbe de la subordonnée hypothétique, au subjonctif, qui ne comporte pas de conjonction (*kuprene*; cf. de même, texte B § 14). Voici le schéma d'ensemble :

- 1) subordonnée hypothétique : verbe *tāṣ* ...; coordonnée avec sa contrepartie négative : ... *mā tāṣ*;
- 2) principale : — verbe *pälkāṣ* (présent); phrase elle-même complexe, en diptyque inverse *tāprem* ..., *māyntne* ... *tāṣ*.

— *tāṣ* 3^e sg. act. du subj. V de la racine supplétive de *nas-* “être”; en regard de la forme correspondante de B *nes-*, *tākam*, on attendrait A **tākaṣ* (thème **tāk-ā-*, cf. *supra* § 29, *kalkaṣ*). Mais dans le subjonctif — et, partiellement, dans le présent — de ce verbe, toutes les personnes, sauf la 3^e pl., sont connues sous une forme courte : sg. *tām* (**tākam*), *tāt* (**tākat*), *tāṣ*; pl. *tāmäs* (**tākamäs*), *tāc* (**tākac*); on trouve aussi *teñc* comme doublet métrique pour la 3^e pl. *tākeñc*. Il s'agit de formes *allegro*, dont la généralisation est concevable pour un verbe fréquent dans le discours. Le phénomène est connu en tokh. B dans les textes profanes, où le verbe *yām-* “faire” possède des formes raccourcies (e.g. 3^e pl. *maṣṣare* au lieu de *yamaṣṣare*). Autre solution, plus spécula-

tive : considérer que ce subjonctif est formé simplement sur une base *tā-* isolée, à côté de la racine *tāk-*, laquelle est commune aux deux langues.

- *penu* conjonction postposée : “aussi”, ici en valeur concessive; elle résulte de l'univerbation de deux particules : *pe* “aussi” + *nu* adversatif, comme parallèlement B *rano* (cf. texte B, § 2).
- *kaknu* nom. sg. m. du part. prét. de *kän-* “se produire, apparaître”; il gouverne ici l'Instrumental, avec un sens possessif, littéralement : “né avec”, “doté (de naissance) de”, etc. Le participe correspondant B *kekenu* a le même emploi avec le perlatif (cf. texte B, § 12).
- *arämpät* à l'instr. sg. (*-yo*) et plus loin au nom. sg., signifie “aspect, forme” et spécialement “bel aspect, beauté”, comme skr. *rūpa-* et lat. *forma*; B *erepate* correspond exactement et se compose des mêmes éléments. Le premier membre est A *arāy* B *ere*, signifiant lui-même “aspect” (cf. texte B, § 12 pour l'étymologie); le second membre remonte à tokh. commun **pātā*, obscur (< soit **pa-to-*, soit **bha-to-*, cf. **bhā-* “briller” (**bheh₂-*) : véd. *bhāti*, gr. *φαίνω*, etc). — L'ensemble doit être un ancien juxtaposé “stature” + “apparence”.
- *kāswe* adj. synonyme de *kāsu* (cf. § 1 a); d'après sa finale, il est emprunté au tokh. B, qui l'a perdu : tokh. commun **kāswā* > A *kāsu* B **kāswe*, régulièrement. — Cet adjectif, attribut de *wrasom* “être vivant”, a pour complément l'infinitif *lkātsi* (= B) de *lāk-* “voir”.
- *knānmune* n. (pl. *-eyāntu*) “savoir, connaissance”, d'où “sagesse”, etc. Cet abstrait en *-une* est visiblement tiré d'un thème proche de celui du part. prés. moyen *knānmām* (**knā-nā-mām*, avec syncope); il comporte la nasale du présent de classe VI : 2^e sg. act. *knānat* (**knā-nā-t*) : soit un prototype **knā-nā-m-une*. Le terme correspondant du tokh. B est *aisamñe* n. (pl. *-enta*), abstrait tiré du thème en **-m^con-* (nom. sg. **-mōn* > B *-mo*) représenté par l'adj. *aisamo* “sage”; celui-ci repose sur le thème de présent thématique (provoquant la palatalisation de l'occlusive finale) de la racine *aik-* synonyme de *knā-* (cf. 3^e sg. my. *aisiār*). Or, tokh. commun **-mo* est reflété normalement par A *-m* (cf. A *klyom* B *klyomo* “illustre” < **klyumo* : **klew-mōn*); il a sans doute existé un adj. **knā-nā-m* à côté du part. **knā-nā-mām*, parallèle à B *ais-a-mo* à côté du part. *aik-e-mane*; les deux adj., dérivés de thèmes verbaux différents, ont servi de base à des abstraits dans les deux langues.
- *tsekeşि* et *pekeşि*, suivis de la conjonction alternative *pat* “ou” (B *wat*), sont deux adjectifs en *-şि*, épithètes de *arämpät*, dérivés des noms d'action *tseke* “figuration par façonnage, sculpture” et *peke* “peinture”. Il s'agit d'une forme “consistant en sculpture ou en peinture”, i.e. une représentation, soit par une statue, soit par un tableau, une fresque, etc. : en termes latins, ‘*figura siue pictura*’. À cette coordination de deux adj. en *-şि*, on comparera la formation d'un adj. en *-şि* sur la juxtaposition de deux noms (cf. § 19 b). — Les deux racines associées sont bien connues en tokharien, dans le verbe et dans des noms : *tsik-* “façonner” fournit notamment le second membre du nom du “potier”, le composé A *kuntis-tsek* B *twaksə̄-tsaika* (équivalent de skr. *kumbhakāra-*). La racine *pik-* “peindre, dessiner” et “écrire” apparaît, en dehors du présent à infixe nasal B *piñkäm* (cf. chap. IV)

et d'autres formes verbales, dans le nom du "peintre": A *pekant*, qui repose sur un ancien participe **peik-ont-*, etc. Enfin, notre syntagme intéresse la poétique : dans *tseke-ṣi peke-ṣi*, nous avons une figure phonique et morphologique à la fois sur les deux racines et un "mérisme" : la réunion de ces deux notions couvre tous les procédés de représentation visuelle. Dans un article de 1921 (repris dans *Indogermanische Dichtersprache*, ed. R. Schmitt, Darmstadt, 1968, pp. 34-9), W. Schulze a cité des parallèles latins, relevés dans Cicéron, à cette association des racines indo-eur. **dhei̯gh-* et **peik-*, qui donnent les verbes parallèles *fingō* et *pingō*: *ad pingendum fingendum, pictores factoresque, in pictis fictis caelatisque formis*, etc. Cette concordance peut résulter d'un développement indépendant dans les deux traditions poétiques, puisqu'en latin aussi les dérivés des racines de *fingō* et *pingō* permettaient d'obtenir une figure phonique et morphologique par leur rapprochement dans le discours. Dans ce cas, nous n'avons pas l'héritage d'une formule indo-eur., mais plutôt d'un principe de constitution des formules.

§ 31 b.	<i>tunk</i>	<i>kāphūne</i>	<i>arässi</i>	<i>cämpäs</i>	<i>pärko</i>	<i>yatsi</i>	<i>nu</i>
	amour	affection	provoquer	il peut /	avantage	faire	mais
	<i>mā</i>	<i>cämpäs</i>					
	point	ne peut /					

Il peut provoquer l'amour et l'affection, mais procurer un avantage, il ne le peut pas.

- *tunk* et *kāphūne* sont quasiment synonymes, et peuvent être traduits par un seul mot : "amour"; il s'agit encore d'un mérisme. La correspondance A *tunk* B *tañkw* m. est parfaite : tokh. commun **tänkw+*, avec labialisation en tokh. A (cf. A *yuk* < **yäkw* : B *yakwe* "cheval"). Ce subst. est la base du verbe dénominatif A *tunk-iññ-* B *tänkw-aññ-* (cf. texte B, § 21) "aimer", et de l'adj. A *tunkassu* B *tänkwassu*, etc. La base de l'abstrait *kāphūne* est l'adj. *kāpñe* "cher, aimé"; le tokh. B emploie l'abstrait *larañne* dérivé de l'adj. *läre*, de même sens. Il existe dans les deux langues une racine *kāw-* / *kāp-* "désirer"; le flottement *p / w* se retrouve ailleurs.
- *arässi* infinitif complément de *cämp-*, sur le thème de présent de la racine *ar-* "provoquer, susciter" : 3^e sg. *aräṣ*; ce prés. en *-s-* est connu aussi pour B *er-* : *erṣām*, mais l'infinitif est *ertsi*, formé sur le thème de subjonctif (my. *ertär*), selon la règle. La racine commune est évidemment celle de gr. *δρυψη*, lat. *orior*, etc. On notera encore dans *arässi* l'allégement normal du groupe *-s+tsi* en *-ssi*.
- *cämpäs* 3^e sg. act. du présent de *cämp-* "pouvoir" : B *campäm*, de même type. De cette racine, il existe un nom d'action A *tampe* n. "force, puissance"; on peut rapprocher lit. *tempiù* "tendre, étendre" et f.-*tampas* "tension, effort", ce qui permet de partir d'indo-eur. **temp-* donnant directement tokh. *cämp-* par palatalisation.



Pour illustrer ce principe, le texte se poursuit avec l'histoire du peintre et de la "fille mécanique". Un peintre tombe amoureux d'une fille que son hôte, un fabricant de machines (*yamträ-cäre*), a placée dans sa chambre. La nuit, le peintre se risque à la toucher; aussitôt, la poupée se

brise en ses pièces. Vexé, il se venge en se peignant lui-même sur le mur, au bout d'une corde. Le lendemain, l'hôte découvre le suicide; il appelle les voisins et les autorités. Devant ce peuple, le mécanicien s'apprête à dépendre le corps en tranchant la corde; alors, le peintre sort de derrière la porte et met les rieurs de son côté. Il termine sa leçon à l'artisan par cette formule : *ālak peke ālak pekant* "Une chose est la peinture, une autre le peintre". À la statue animée (*tseke*), dépourvue de toute sagesse, répond la peinture (*peke*) trompeuse de soi-même par l'artiste. — À vous maintenant de tirer profit de la lecture du conte.

B. Le dernier repas du Bodhisattva avant l'illumination

L'intitulé traditionnel de ce texte (B 107) correspond à un épisode bien connu de la légende bouddhique, qu'il faut replacer dans son contexte. Le Bodhisattva ("être promis à l'éveil"), prince dégoûté par le monde, a quitté en secret, à 29 ans, la ville royale de Kapilavastu. Il adopte la vie de religieux errant (*parivrajaka, śramaṇa*); déçu par l'enseignement de ses maîtres en Yoga, il se livre pendant six ans à une formidable ascèse (*tapas*), qui met sa vie en danger, sans lui apporter le savoir ni le pouvoir. Alors, celui qu'on appelle Śākyamuni ("sage d'entre les Śākyas", son clan d'origine) réalise l'inanité de la mortification comme moyen de salut et renonce à ces vains efforts : il décide de restaurer ses forces physiques, dont il ne lui reste plus que le millième, par un repas substantiel. Aidé par les dieux, il prend un bain dans la rivière Nairañjanā, revêt un nouvel habit, et reçoit de deux femmes une aumône de nourriture dans un bol précieux : c'est le sujet de notre passage. — Ainsi rétabli, il est près du triomphe : il dirige sa pensée sur les mystères de la mort et de la renaissance dans le monde des apparences. Méditant sous un arbre, il résiste aux tentations de Māra ("Mort") et atteint, dans la nuit suivante, l'illumination (*bodhi*, littéralement "éveil"); ayant pris conscience des vérités sur les existences, il est devenu *buddha* "éveillé". — Les deux femmes, qui nourrissent le Bodhisattva dans ce moment décisif, accomplissent un vœu : leurs noms et la nature de ce vœu diffèrent selon les versions (cf. J. Filliozat, in *L'Inde classique*, II, Paris, 1953, § 2185; E. Waldschmidt, *Die Legende vom Leben des Buddha*, Graz, 1982, p. 139 et suiv.). Dans la nôtre, qui concorde avec le *Divyāvadāna* et les sources tibétaines (tradition de l'école Mulasarvāstivadin), deux sœurs — Nandā et Nandabala — sont restées vierges, afin de pouvoir épouser le prince des Śākyas, auquel était promis le destin de roi universel; il ne leur reste plus qu'une épreuve à passer : offrir à l'ascète le plus méritant une offrande merveilleuse de riz bouilli avec des aromates, et seize fois concentré : notre *onkorño*, présent du début à la fin du texte. Après avoir éliminé rapidement un prétendant indigne, l'ascète dévoyé Upaga, elles questionnent successivement plusieurs sages en méditation sous leur arbre : ce sont des dieux déguisés, qui leur indiquent à chaque fois un sage "plus digne" qu'eux; finalement, elles parviennent jusqu'au Bodhisattva, assis après sa sortie du bain, et peuvent réaliser leur vœu en lui offrant le bol de riz.

Tel est le contenu de ce manuscrit, qui fut le premier texte en tokh. B de la collection de Berlin publié et traduit par E. Sieg et W. Siegling (*Asia Major* 2, 1925, pp. 277-83). La feuille, assez grande (ca 12x 42 cm) et complète, provient de Sāngim, près de Turfan. D'après le numéro

106, porté au verso, cette feuille appartenait à un ouvrage de grande dimension; il n'en reste plus que quelques fragments, qui ne se rattachent pas au même récit. — L'épisode du "dernier repas" n'est longuement raconté que dans la *Nidānakathā* (en pāli) et le *Lalitavistara* (en sanskrit, d'inspiration Sarvāstivadin). La version koutchéenne, telle que la représente notre manuscrit, est beaucoup plus développée et ornée; elle donne "l'impression d'une amplification poétique dans une forme presque dramatique", comme l'ont remarqué les premiers commentateurs. L'épisode — secondaire — de la mascarade divine, pleine de merveilleux, est ici traité pour lui-même avec complaisance : il permet à la fois de faire rebondir l'action, en déplaçant plusieurs fois l'espoir des deux sœurs, et de rehausser le mérite du Bodhisattva, qui apparaît au terme du parcours. Nous voyons les littérateurs koutchéens à l'œuvre : cet extrait n'est pas une simple traduction du sanskrit, mais une adaptation locale, sans doute en fonction d'un genre "dramatique", — du moins selon des procédés particuliers de récitation et de production du texte en public.

Le texte est reproduit dans la transcription simplifiée. La ponctuation est rendue par un point, simple ou double; on notera qu'elle est assez capricieuse : elle ne sépare pas régulièrement toutes les phrases, sans qu'on puisse en voir la motivation. Dans les passages métriques, le double point marque régulièrement la fin des lignes de vers (*pāda*); mais on le rencontre aussi à la fin de quelques phrases (et même après le vocatif *ṣerskana*, en b 1) dans les parties en prose. Selon l'usage, les noms de mètre figurent entre deux paires de traits droits (*danda*). Les syllabes de lecture incertaine, qui sont très rares dans ce manuscrit, ont été intégrées tacitement au texte; les syllabes restaurées sont notées entre parenthèses. Afin que le lecteur puisse retrouver le texte de l'édition des *Tocharische Sprachreste* (dont la réimpression est accompagnée d'un utile commentaire de W. Thomas), je donne entre parenthèses le numéro de la ligne, même s'il interrompt un mot; les chiffres en gras entre crochets renvoient aux paragraphes de l'explication mot à mot.

[1] (a 1) *tāñ oñkorñ(ai) srañciyem* [2] *tappre kauś yeś mā no nta totka rano parna prāntsi-tär* · [3] *cākkār svastik nandikāwart ṣotruna enerka celeñiyentär* · [4] *kentsa ipprerne mañkālāssana ṣotruna lkoyentär*

[5] || *sañap ṣa(a 2)lywe malkwerne* || (mètre 4 x 18, rythme 7/7/4)

ājivike upage tane tammen ynemane śem cau kkemne¹ :

[6] *päksemene oñkorñai lyāka tāka āktike lau mā ṣ masa :*

[7] *palska toyna ṣotruna sāstārmpa ṣe rāmate istak śarsa :*

[8] *se tā śuwam oñkorñai snai o(a 3)lyapo aiśamñe su yirmāssām* : 1

[9] *akālk tsānkāne mākete pi kca tā oñkorñai niś śwātsi kallālle ḡeym*.

[10] *ysaparsa yeś āśīrvāt weṣṣi tem epinktene sāñ oñko² pās pyautka*.

[11] *ssārīrāsse aise men mu(a 4)kārene aise mutkātse³ po mā tsuwa naumyeşše bhājañne ite sáma* · [12] *lkālhesa ārttalhe talpāsṣenca⁴ tāka erene karttsa werene karttsa śukene karttsa krenta ṣotrunasa ke(a 5)kenusa* [13] *upage ājivike eṣerñāna etsuwai masa weñāmes̄ ᷣerskana niś ostameñ ltu nesau wärpaucā dakṣināke* · *ni ka ṣ tām oñkorñai pintwāt petes* · [14] *toy weñārene(a 6)sā oñkorño tañ śwālyā mā ste* · *pilycalñene lałalu laukito rṣāke tākam rṣākemne śpālmeñ cwi wes tā oñkorñai pintwāt aiskem* · [15] *upagentse mañu kārstāte te⁵ ṣañ ytāri* (a 7) *masa*

|| *tesakaccāmne⁶* || (mètre 4 x 18, rythme 7/7/4)

[16] *nānda cāla oñkorñai nandābala tāy ᷣerskā postān msāne*:

maitar yopar warittone dakṣinākem ritasi wrocceñ⁷ rṣākem:

- [17] *indre karpa rṣākāñne weṣ myāskate stām fior cau lmoṣ lyakāre :*
sī(a 8)lārene oñkarñai⁸ wñārne purwar wesānmem pinwāt⁹ rṣāka : 1
- [18] *snai epiñkte bramñikte karpa totka māmtstsas̄ aśrāmne peñiyacce yaknesa lyama . ylaiñkite rṣākāñne weṣ memisku weñāmes̄ şerškana ni ai(a 9)ścer ce pinwāt⁹ epe se nñissa spālmem tākam cwi aiścer . [19] nānda nandābala weñāre se cisa spālmem tākam cwi aiskem · ylaiñkite bramñiktes̄ mant şerpsame weñāmes̄ şerškana sam rṣāke nñissa spā(a 10)lmem ste · cwim nai kalas : [20] toy kakkāccuwa bramñiktem̄¹⁰ maitare wināşsarne oñkarñai⁸ şarnene erikuwa weskennes̄*
- || şarmirşkepnne || (mètre 4 x 12, rythme 5/7)
- [21] *rṣāki şerparme twe ke¹¹ spālmem rṣāke nes̄ :*
wesānne palsko tānkwaññefcai yneş̄ pyām(b 1)tsar :
- [22] *purwar ce pinwāt⁹ mā nai ūaktia prānkäsme¹² : mai no knetärme ritau akālk laukāñne : 1*
- [23] *bramñikte weñāmes̄ şerškana : se ūisa spālmem rṣāke tākam cwi aiścer epe tuwak ni aiścer toy wenāre · cisa (b 2) kremnt kälälyana tākam cwi aiskem ci eñşke tärkanam · [24] snai epiñkte śuddhawāsässi ūakti rṣākāñne weṣ yāmoṣ mā lauke stāna fior lymāre · bramñikte toyna weña · şerškana ceym rṣāki nñissa spālmem stare . [25] (b 3) tumem toy eşerñāna oñkorñai kamānte śuddhavāsässes̄¹³ kameñ weñārmeş̄ maharşinta posa kres̄¹⁴ tākacer mant purwat oñkarñai⁸ · mā tākacer wesi pokses posa spālmem rṣāke intsu ste cwi ka ş manu (b 4) klaşkem*
- [26] *|| skampaumaşşāñskaine || (mètre 4 x 12, rythme 4/4/4)*
tem epiñkte bodhisatve nairañjapnne :
karpa nāşsa lyāsa wrenta po laikāte :
- [27] *ūakti arjuñ stām nemarnes̄ cau eñksate :*
nairañjapnmem lais̄¹⁵ wässate (b 5) kaşd̄r wassi : 1
- [28] *ckentse manarkaisa nyagrot stām fior atiyaisa lyama · śuddhavāsässi ūakti nāndai nandābalais̄ weñāre · sam rṣāke posa spālmem ste · comisa spālmem dakşı(b 6)nākem mā kälälyana nescer cwim nai tām oñkorñai kalas . [29] tumem toy kakāccuwa bodhisatves̄¹⁶ maitare · takarşkñesa windāşsarne wi eşerñāna tāñ oñkarñai⁸ eñkuwa (b 7) bodhisatves̄¹⁶ wesken*
- || şakcumaine || (mètre 4 x 12, rythme 4/4/4)
- [30] *pilycalñecu wroccu rṣāka purwar wesmem :*
şaskas̄ lykwarwa keklyutkusai oñkorñai tā :
- [31] *ce pintwātsa kārtstsomñenta¹⁷ po yātoyes̄¹⁸ :*
wesi (b 8) rano ritau akālk kāniyoytär · 1
- [32] *wärpāte aşañike bodhisatve nāndai nandābalaimem oñkorñai pinwāt⁹ · mant eñkormem weñāmes̄ şerškana se nomiyesse¹⁹ bhājan rerinu starme epe mā · toy (b 9) weñāre aşañika rerinu starme : oñkorño eşe nomiyesse¹⁹ bhājanmpa tañ ka ş ekalymi tākam . [33] tumem aşañike bodhisatve tāñ oñkarñai⁸ eneppre tättārmem şukene mā tetrenkoş palskosa yke (b 10) postām wärpāte ārskormem palskone yamaşsate [34] se ni posa postanu prāthagjaññene pinwāt⁹ warpalñe tākam · mā tot niş pintwāt warpalle nesau kos sa²⁰ wāsan kleşanma mā wikäskau · tumem :*

Notes textuelles

1. Incorrect : *kem* “terre” est féminin, et ne peut être déterminé par *cau*, obl. masculin du démonstratif anaphorique. Sieg propose de corriger en *cau ykene*, ce qui suppose une erreur de ligature et un *anusvāra* superflu (cf. notes 7 et 10).

2. Il faut évidemment restaurer *oñkorñai* : oubli de la dernière syllabe.

3. Lire *mutkāt̄siś* — en supposant une confusion de vocalisme *e/i* —, pour *mutkāt̄siś*, infinitif à l'allatif.

4. Cette forme ne convient pas au sens de la phrase; le second *akṣara* n'est pas net. Sieg suggère *tamṁäṣṣēñca*, voir ci-dessous.

5. Cette lecture n'est pas satisfaisante; le démonstratif *te* serait le sujet de la phrase, et se trouverait après le verbe, à une place tout à fait inhabituelle. Puisque les caractères *t°* et *n°* ne sont pas distingués dans ce manuscrit, on peut lire *kärstātene*, avec un pronom suffixé au verbe.

6. Pour la raison indiquée à la note précédente, on peut lire aussi bien *nesakaccānnie*.

7. Corriger en *wrocce*, oblique sg. de *wrotstse*; la marque intempestive de l'*anusvāra* peut être due à une persévération, sous l'influence des formes *dakṣiñākem* et *rṣākem*, dans le même syntagme.

8. Restaurer *oñkorñai*; la base de ce nom est l'adverbe *oñkor*. Comme cette erreur ne se produit que dans la forme d'oblique en *-ai*, on peut penser à une assimilation régressive du timbre vocalique.

9. Lire *pintwāt*, qui est bien attesté aussi dans ce manuscrit. Comme pour *oñkorñio* / *oñkarñai* fautif, la graphie pourrait correspondre à un fait phonétique : *pinwāt* refléterait la prononciation courante dans la langue parlée, avec simplification du groupe consonantique; le même phénomène s'observe pour les numéraux attestés dans les registres de comptabilité : *śwer* au lieu de *śtwer* “quatre”, etc.

10. Lire *bramñiktes* : encore un *anusvāra* superflu; on a la forme correcte à la ligne précédente (n° 9). En composition, l'oblique sg. de *ḥäkite* (*häkte*) est identique au nominatif.

11. Il n'existe pas de particule *ke*: il faut évidemment restaurer la particule d'insistance *ka*, et admettre la persévération du crochet marquant le vocalisme *-e*, à partir de l'*akṣara* précédent. Cette faute se rencontre ailleurs, cf. *satyake ke* (B 20 a 6) et, dans un graffite (G-Qm 10), *prajñāwarne śke* (au lieu de *śka*) *śem* : “Prajñāvarman aussi est venu”.

12. Réduction d'un groupe consonantique (cf. note 9) : il faut restaurer *prañästme*.

13. Lire *ḥvāsaṣṣemś*, avec oubli de l'*anusvāra*, attendu à l'oblique pl. d'un adjectif dérivé en *-ṣṣe*; c'est l'inverse de l'erreur constatée plus haut (notes 7 et 10).

14. Lire *kreñś*, avec nouvel oubli de l'*anusvāra*, pour *kreñc*.

15. Restituer *laś*, pour *lac*; s'agit-il d'une anticipation du trait palatal de la consonne finale ? Sieg restitue *läś*, pour *lāc* : une forme antérieure à l'effet de l'accent (*ā > a) en koutchénien; mais les formes de ce type se rencontrent ordinairement dans les manuscrits occidentaux, de la région de Qyzyl, alors que cette feuille provient de la région de Turfan, à l'Est de l'aire tokhaïenne.

16. Restaurer *ḥsatvemś* (cf. note 13), la forme attendue pour un nom emprunté au sanskrit.

17. La forme régulière est *kärtstsauñenta*; la graphie *-om-* pour *-au* devant nasale peut constituer un fait dialectal, que la monophongaison de [au] (cf. note 19) ne suffit pas à justifier. Cela pourrait s'expliquer par une prononciation fricative [ʃ] de la consonne écrite *w°* et du second élément de diphongue correspondant.

18. Restaurer *yātøyemś*: oubli de l'*anusvāra* (cf. notes 13, 14, 16) dans un verbe à la 3^e pl., avec pronom suffixé.

19. La base de cet adjectif en *-ṣṣe* est *naum(i)ye* dont nous avons ici la forme plus évoluée de la langue parlée, avec monophongaison. Nous trouvons plus haut, dans le même contexte, la forme correcte *naumyeṣṣe* (a 4).

20. Il faut naturellement lire *kossa*, en un seul mot : c'est une illustration parmi d'autres de l'autonomie relative de l'affixe casuel secondaire, ici celui de perlatif, qui est ajouté à la forme élémentaire *kos* de la conjonction de subordination.



En dehors des erreurs manifestes, comme dans la notation de l'*anusvāra*, la lecture précise du manuscrit révèle des faits d'intérêt linguistique. On notera aussi l'adaptation inégale des noms empruntés au sanskrit : en quelques lignes, on trouve, pour le second membre du composé *Śuddhavāsa-*, *ʷwāsā°* (b 2) et la forme pédante *ʷvāsā°* (b 3, 5). Les scribes se complaisent aux variations de ce genre. — Dans ce manuscrit comme dans beaucoup d'autres, on constate une volonté de normalisation graphique, laquelle n'empêche pas l'émergence de formes dialectales ou plus évoluées : la langue orale est toute proche.

Dans l'explication et le commentaire, les formes corrigées sont précédées d'un + suscrit.



1. MOT À MOT

§ 1.	<i>tā॒</i>	<i>oñkorñai</i>	<i>srañciyem</i>
	ce	riz	elles laissaient bouillir /

- *tā॒* obl. sg. f. du démonstratif anaphorique *su*, f. *sā॑*; le mets préparé était mentionné dans le passage précédent immédiatement le début de notre manuscrit. Le même emploi se rencontre plus loin (cf. §§ 10, 29, 33).
- *oñkorñai* obl. sg. de *oñkorñao* f. : équivalent de skr. *madhupāyasa-* “riz bouilli dans du lait” (avec divers ingrédients); par commodité, nous le traduirons simplement par “riz”. Ce substantif est dérivé de l'adverbe *oñkor* “ensemble” (peut-être nom verbal en *-or* de *enk-* “prendre, saisir”, part. prét. *enku* avec nivellement du vocalisme radical ?) : littéralement, “mixture”.
- *srañciyem* 3^e pl. act. impf., sans doute formé sur un prés. VII **srañkām* (cf. A *srañkāṣ*), présent à infixe nasal d'une racine *särk-*, sans attestation sûre; le thème a valeur causative : “faire bouillir”. Le sujet de ce verbe — les deux sœurs — devait figurer à la fin de la feuille précédente.

- § 2. *tappre kaus̄ ye yey mā no nta totka rano parna prāntitär*
 haut en-haut il allait / pas mais en-rien un peu même au-dehors il giclait /
- *kaus̄*, pour *kauc*, adv. “en haut, vers le haut”; il fonctionne pratiquement comme préverbe de *i-* “aller”, à l’impf., 3^e sg. act.
 - *nta* part. “en quelque façon, à peu près”; le plus souvent après la négation, comme ici : *mā nta* “absolument pas”.
 - *totka* indécl. “petit, faible”; “un peu, peu”.
 - *rano* conj. postposée “aussi, même, pourtant”, équivalent à skr. *api : ra* “aussi” (conj. postp.) + *no*, particule oppositive.
 - *parna* (A *pärne*) adv. “dehors, à l’extérieur”; prép. + abl. “abstraction faite de, excepté”; postp. + perl. “hors de”; prév. e.g. *parna länt-* “sortir”.
 - *prāntitär* 3^e sg. my. impf., sur le thème de prés. VII *prantsäm*, de la racine *pärs-* intr. “jaillir, gicler”, tr. “éclabousser, asperger”.
 - Dans la première phrase, l’adj. *tapre* (A *tpär*) “haut” pourrait être considéré comme apposé au sujet implicite; en fait, il s’agit plutôt d’un emploi adverbial.

§ 3. *cākkär svastik nandikāwart sotru-na enerka celeñiyentär /*
 Cakra Svastika Nandikāvarta les signes dedans apparaissaient /

- *sotruna* nom. pl. de *sotri* n. “signe, marque, signature”. Ce mot est notamment employé pour désigner les signes distinctifs (*lakṣaṇa*) du “grand homme” sur le corps du Buddha, ainsi que la notation du nom propre, dans les manuscrits profanes et les graffites. Les signes de bon augure énumérés ici portent des noms sanscrits : *cakra-* “roue”, symbole du roi universel (*cakravartin* : “qui fait tourner la roue”); *svastika-*, désignant une croix empennée, emblème de la “fortune” (symbole solaire; nom dérivé de *svasti-* “bonheur, succès”); *nandikā-varta-*, autre diagramme “tournant”, de portée cosmique, et annonciateur de la “joie” (*nandi-*, cf. skr. *nandy-āvarta-*).
- *enerka* : adv. *enem* (A *an(n)e*) “dedans, à l’intérieur” — suivi de la particule de renforcement *ka*. Nombre de mots indéclinables — adverbes, pré- ou postpositions, particules, etc. — ont un doublet augmenté de *ka* ou *-k*.
- *celeñiyentär* 3^e pl. my. impf., sur le thème de prés. XII *celentär*, de *cel-eññ-* “(ap)paraître, se manifester”.

§ 4. *ken-tsa ipprer-ne markälässana sotru-na lkoyentär*
 sur la terre dans le ciel les auspiciieux signes étaient vus /

- *kentsa ipprerne* : formule bipartie, asyndétique, pour référer à la totalité de l’univers.
- *kentsa* perl. sg. de *kem* (A *tkam*) f., littéralement : “par la terre” (tout au long); exemple net du glissement du perlatif appliqué à l’extension spatiale (ou temporelle), vers le sens du locatif (cf. le texte A, § 4), de surcroît parallèlement au loc. sg. de *iprer / eprer* (A *eprer*) “espace aérien, éther” (équivalent de skr. *ākāśa-*).

- *maṅkālāśśana*, nom. pl. f. de l'adj. *maṅkālāśśe* (A *maṅkalṣi*), dérivé de *maṅkāl* (A *maṅkal*) : emprunt de skr. *maṅgala-* “bénédiction, félicité, bonheur; tout objet ou toute œuvre de bon augure”.
- *lkoyentär* 3^e pl. my. impf., sur le thème de prés. V *lkā-ntär* (3^e pl., cf. A *lkāś*, *lkāntär*), de la racine *lāk-* “voir” (caus. “montrer”); bon exemple de moyen à valeur passive, attesté pour le même verbe dans les descriptions des marques distinctives du Buddha. — Formellement, le thème *lkoy-* peut reposer aussi sur le thème de subj. V *lkā-* (2^e pl. *lkācer*, inf. *lkātsi*), et fournir l'optatif (3^e pl. *lkoyem*); mais ici l'ambiguïté est levée grâce aux formes d'imparfait non ambiguës des phrases précédentes, dans la même description.
- L'imparfait présente clairement, au début de notre texte, une valeur durative, qui convient pour une action prolongée : la préparation du riz et le déploiement des signes auspiciels; c'est la peinture des circonstances, sur laquelle va se détacher un événement défini : l'arrivée d'un nouveau personnage, qui est marquée par l'emploi du prétérit, dès la phrase suivante.

§ 5. *ṣadap ṣalywe malkwer-ne*

- Curieux nom de mètre, qui juxtapose trois noms de denrées : “confiserie-graisse-lait”; cf. *supra*, chap. II pour l'étymologie des deux derniers. — *ṣadap* (= A, également dans un nom de mètre) emprunt de skr. *ṣāḍava-* “confiserie, sucrerie”, avec échange *p/w* (inversion, *ṣalywe* pour *ṣalype*, juste après). On peut comparer, dans un manuscrit de la même collection, le nom de mètre *rṣap* (emprunt de skr. *rṣabha-*) *ṣalywe malkwer-ne* “taureau-graisse-lait” (B 108 b 1-2). Étant donné que ce terme définit également une strophe 4 x 18, de rythme 7/7/4, il est permis de se demander si ces “noms de mètre” n'indiqueront pas plutôt un “ton”, associé à des pas de danse ou à une pantomime; en tout cas rien n'indique, dans la forme des parties métriques, des différences d'accent par rapport au discours non métrique. — Dans notre texte, trois des passages “lyriques”, longs d'une strophe, décrivent une série d'actions, brièvement énoncées, qui pouvaient être mimées ou dansées : — l'arrivée de l'Ājivika et ses réflexions, — le départ des sœurs et leur rencontre avec un premier candidat au don, — le bain du Bodhisattva et sa sortie de l'eau; on imagine fort bien, à chaque fois, un changement de tempo et de modulation du texte, qui supplée au caractère rudimentaire du dispositif scénique : tout — ou presque — passe par le corps de l'acteur et la musique. Les deux autres strophes rapportent, selon le procédé courant, une réplique du petit drame : la demande adressée par les deux sœurs au dieu Brahman, puis au Bodhisattva. Cependant, dans notre texte, la plupart des répliques sont incluses dans le récit (un récitatif ?) sous forme non métrique.

*ājivike Upage tane tam-mem ynemane śem cau *yke -ne*
l'Ājivika Upaga ici de là allant vint ce lieu -en

- *tane tammem* — deux adverbes pronominaux en asyndète : *tane* “ici”, avec valeur directive (**tāne*, non analysable; cf. le correspondant A *tm-am*, qui est clairement le loc. sg. du

démonstratif *sām*, n. *tām*), suivi de *tam-men*, qui repose sur l'abl. sg. du démonstratif *sam(p)*, n. *tam(p)*; le déictique lointain *samp* “celui-là” figure couramment en liaison avec le déictique proche *se* “celui-ci”, pour exprimer une succession ou une opposition, comme dans d'autres langues : “l'un ..., l'autre ...”. Outre *tane tammen* (“vers ici depuis là-bas”, comparable à l'all. *hin und her*), il existe une locution *tane tamne*, avec le loc. sg. de *tam(p)* : “ici [et] là”.

- La forme *kemne*, apparemment loc. sg. de *kem* “terre”, est incompatible avec *cau*, obl. sg. m. de l'anaphorique *su*, puisque le nom *kem* est féminin; *tāu* serait la forme attendue pour le démonstratif. Il faut donc admettre une double faute du copiste (*kk-* pour la ligature *yk-* et un *anusvāra* superflu) et restaurer *ykene*, loc. sg. de *ike* n. “lieu, place” : en cet endroit, déjà mentionné. Néanmoins, on ne peut exclure une réfection erronée du texte, sous l'influence de *kentsa ipprerne* dans la phrase précédente, qui aurait provoqué la correction d'un *ykene* en *kemne* : “sur la terre, ici-bas”. — Après l'évocation des prodiges qui emplissent à la fois la bouillie de riz et l'univers, l'espace de la scène s'est réduit.

§ 6. *päksemane onkorñai lyāka tāka āktike lau mā s̥ masa*
 cuisant le riz il vit / il fut étonné / loin point il n'alla /

- *päksemane* part. prés. moyen (intransitif) sur le thème de prés. VIII *pakṣām* de la racine *päk-* : “en train de cuire”.
- *lyāka* 3^e sg. act. du prêt. I de *läk-* “voir”.
- *āktike* adj. indéclinable : “merveilleux” et “émerveillé”.
- *lau* (A *lo*) adv. “au loin, loin”, souvent lié à un verbe de mouvement (cf. all. *fort*). Le mot est certainement en rapport avec une vaste famille de mots : *lauke* (A *lok*) adv. de même sens (< **louko-*, cf. lit. *laukas*, lat. *lucus*, véd. *loká-* : “(espace) éclairé, délimité, séparé”); *laukito* (A *lokit*) “étranger, hôte” (*“qui vient de loin”, d'une contrée autre, séparée); *laukaññe* adj. et adv. “loin (dans le temps) (il y a) longtemps”. Ces deux derniers mots sont attestés plus loin (cf. §§ 14 et 22, respectivement). — L'adv. *lau* ne peut continuer une forme de nom-racine comme **louk-s* nom. sg. : on aurait **lauk*, cf. B *wek* (A *wak*) “voix” et B *ek* (A *ak*) “œil”; s'agit-il du locatif sans désinence, avec chute régulière de la consonne non “protégée” en finale absolue ?
- *s̥* forme courte de la particule enclitique *spā* (*säp*, *sp*) “en plus”, “et aussi”, d'où simplement “et”, coordonnant des noms ou des phrases (à laquelle correspond A *skām*, dans le même emploi). La combinaison avec la négation — *ma s̥(pä)* — est bien connue. — La valeur originelle de cette particule, devenue conjonction de coordination (équivalant à skr. *ca*) est encore visible dans l'adv. *sap* (< *sāp*) “plus” et “plus que” (régiissant le perl. ou l'abl.), normalement combiné avec une autre particule : *ausap* (*omsap*). L'évolution est comparable à celle d'indo-eur. **eti*, depuis “au delà, plus” (véd. *āti*, gr. *ētī*) jusqu'à “aussi, et” (gaul. *eti*, lat. *et*), etc.

§ 7. *palska toyña s̥otruna s̥astär -mpa se rāmate*
 il réfléchit à ces signes / le Sāstra -avec ensemble il compara /

<i>istak</i>	<i>sarsa</i>
aussitôt	il sut /

- *palska* 3^e sg. act. du prêt. I de *pälsk-* “penser”; cette racine fournit le nom d'action *palsko* (A *pältsäk*) “pensée, opinion” (§ 33).
- *toyna* obl. pl. f. du déictique proche *sem*, f. *sām*; les formes au pluriel de ce démonstratif se rencontrent souvent en emploi anaphorique, comme ici : *toyna sotrūna* reprend *sotrūna* (§ 4).
- *sāstār* (= A) n., emprunt de skr. *sāstra-* “traité”, que les ascètes et savants doivent savoir par cœur : notre Ājivika consulte sa mémoire, où les signes trouvent leur interprétation. — La forme de comitatif est construite ici avec la postposition *se* (A *syak*) “ensemble, avec”. Nous voyons *se* répéter le phénomène de renforcement des marques casuelles, qui rend compte de l'expression ordinaire des cas concrets en tokharien. On conçoit que, dans une phase antérieure, l'affaiblissement phonétique des anciennes désinences ait été compensée par l'intégration de postpositions au paradigme. — Ce *se* est évidemment lié au numéral “un”; cela est confirmé par les formes adverbiales de même emploi : *e-se* (*“en un”) et *se-sa* (perlatif).
- *rāmate* 3^e sg. my. du prêt. I de *rām-* “comparer”. Peut-on rapprocher de cette racine la particule comparative *ram(t)* “comme” (correspondant à skr. *iva*) ?
- ♦ Bien que le syntagme *toyna sotrūna* puisse être complément de *rāmate*, il faut d'abord le construire avec *palska* : “il pensa à ces signes”; cette phrase remplit exactement le premier segment de sept syllabes. Naturellement, ce syntagme est aussi le complément implicite — non répété — du verbe de la phrase qui suit immédiatement.

§ 8. *se tā śuwān̥ onkorñai snai -olyapo aiśamñe su yirnāṣṣām*
 celui-qui ce mange riz sans -plus un savoir lui gagne //

- *se* initial, équivalent de *śe*, introduit une subordonnée relative; il est repris, selon le mécanisme de la corrélation, par l'anaphorique *su* dans la principale.
- *tā ... onkorñai* “ce riz-ci, qui est devant moi”. Le déictique proche f. *sā* (m. *se*), ou encore *sām* (m. *sem*), se rencontre plus loin, pour le même emploi : l'objet envisagé se trouve à proximité immédiate, dans l'espace de perception du locuteur (cf. §§ 9, 13, 14, 28, 30).
- *śuwān̥*, forme ambiguë : 3^e sg. act. du prés. V ou subj. V de *śu-* / *śwā-* “manger”. Le subjonctif, en valeur modale, doit être retenu; ce type de relative est très proche d'une subordonnée hypothétique : “celui qui, éventuellement, mange ce riz ...” = “si quelqu'un vient à manger ..., il gagnera, certainement, le savoir”.
- *snai-olyapo*, composé privatif à second membre adverbial *olyapo* “extrêmement, très” et “plus”: il équivaut, comme A *sne-lyutār*, à skr. *an-uttara-* “sans supérieur, sans plus, insurpassable”; cf. encore *snai-ypärwe*, en regard de skr. *a-pūrvā-* “sans premier, sans précédent, incomparable”. La préposition B *snai* A *sne* (cf. lat. *sine*, etc.) sert à former de nombreux composés correspondant à ceux en *a-*, *nis-*, *vi-* du sanskrit.

- *aisámñe* n., à l'obl. sg., abstrait formé sur le thème de l'adj. en *-mo* (*-mōn) *aiśamo* “sage, savant”, qui repose lui-même sur le thème de prés. II (thématique, cf. *aiśtar*) de B *aik-* “savoir”, d'après la palatalisation de la consonne finale de la racine.
- *yinmāśṣäm*, pour *yänmāśṣäm* (*ä* > *i* en contexte palatal), 3^e sg. act. du prés. X de *yäm-* (A *yom-*) “atteindre, gagner”; pour ce présent en *-nāsk-*, on notera la métathèse usuelle en B : *-mn-* > *-nm-*, cf. A *yomnāseñc* (3^e pl.). — Ce présent donne une valeur de certitude à l'action envisagée dans le futur.

§ 9. *akālk* *tsänkā-ne* *mäkte* *pi* *kca* *tā* *oīkorñai*
 le vœu s'éleva -à lui : comment donc en quelque façon ce riz
rūś *śwātsi* *källäle* *seym*
 moi de manger pouvant-obtenir seraïs-je ? /

- *akālk* (A *ākāl*) n. “vœu, souhait, désir”; nom emprunté au moyen-iranien : *āgālg (bactrien ?) < *āgāda-ka-, cf. sogd. “yāk, etc.
- *tsänka* 3^e sg. act. du prêt. I de *tsänk-* “s'élever” : *tsānkā; dans *tsänkā-ne*, la forme originelle du thème de prêtérit est révélée par le déplacement d'accent consécutif à l'adjonction du pronom suffixé enclitique de 3^e sg., ici en valeur de datif.
- *pi* particule enclitique (A *-pi*), employée en phrase interrogative, ainsi qu'avec les modes : impératif, optatif et subjonctif.
- *kca* adv., tiré de l'oblique de l'indéfini *ksa* “quelque, quelqu'un”; cf. *mā ksa* “pas un, personne”.
- *śwātsi* inf. sur le thème de subj. de *śu-* / *śwā-* “manger” (cf. *supra*) : il fournit aussi un substantif (n., pl. *śwatsanna*), avec le sens de “nourriture, mets”.
- *källäle* gér. II (possibilité) sur le thème du subj. VI de *kälp-* “obtenir” : *kallām*, opt. *kalloy*, inf. *källätsi*. La périphrase avec l'imparfait de la copule (*seym*) exprime l'irréel : l'Ajivika est conscient de l'impossibilité actuelle de son désir.

§ 10. *ysapar-sa* *yey* *āśīrvāt* *wessi* *tem* *epiṅkte* *-ne*
 à proximité il allait / une prière il disait / ceci entre -dans
sā **oīkorño* *pās* *pyautka*
 ce riz à point devint /

- *ysapar(sa)* adv., avec ou sans le morphème de perlatif; formation parallèle à celle du synonyme *ysape* “au près, tout près”; l'adverbe de base est *spe* (*säpe), de même sens.
- *āśīrvāt*, emprunt de skr. *āśīrvāda-* “formule de bénédiction ou de vœu” (*āśis-*).
- *wessi* 3^e sg. act. impf. de *we-* “dire”, sur le thème de prés. IX, 3^e sg. *wessäm*, pl. *weskem*; cette dernière forme est attestée plus loin (§§ 20, 29).
- *epiṅkte*, adv. et postposition, ici renforcée par le morphème de locatif : “entre, dans l'intervalle” (cf. skr. *antaram*, etc.). Avec un déictique (obl. sg. n.), la locution *te* / *tem* *epiṅkte* signifie “sur ces entrefaites, ce-pendant”; cf. encore § 26, sans l'affixe *-ne*, au début d'une strophe.

- *pyautka* 3^e sg. act. du présent. Il de *pyutk-* “réussir, se réaliser”, ici “se trouver à point”. L’adv. et préverbe *päst* (*pest*), ici sous la forme simplifiée *päs*, exprime l’éloignement avec des verbes de mouvement (cf. all. *fort*, *weg*); en l’occurrence, il a une valeur aspectuelle, et marque l’achèvement de l’action : le gâteau est monté et se trouve à point, “complètement”, sans pouvoir monter plus haut (cf. lat. *per* “à travers, de bout en bout”, également aspectuel dans *peruenio* et *perficio*, par ex.).
- ♦ Nous observons un nouveau changement de temps, un passage du présent à l’imparfait, avec un retour au passé. Les formes de passé présentent des actions achevées, complètes en elles-mêmes, dont la succession fait progresser le récit; elles contrastent avec les formes d’imparfait, qui décrivent des événements d’arrière-plan, dont le terme n'est pas envisagé : précédemment, la préparation du riz (§§ 1-4) et ici, le déplacement de l’Ajivika absorbé dans ses prières. Dans notre dernière phrase, l’articulation entre les deux plans est nettement marquée par *ten-epinktene*; elle pourrait être rendue ainsi : “Tandis que l’Ajivika était en train de dire des prières (arrière-plan), le riz se trouva à point” (action principale); cet événement décisif est exprimé par un passé, à valeur perfective.

§ 11. *ssārīrāṣṣe aise -mem mutkāre -ne aise *mutkāttsi-s'*
 corporelle la force -à partir ils le- renforcèrent / la force pour renforcer
 po mā tsuwa naumyeṣṣe bhājam -ne ite śama
 toute pas s'ajusta / de joyau un bol -dans entier il tint /

- ♦ Le texte est assez elliptique : l’interprétation doit faire place à des conjectures. D’après la *Nidānakathā*, les dieux, présents lors de la cuisson du riz, puisqu’ils souhaitent que le Bodhisattva s’alimente à nouveau, ont mis leur force vitale (*ojas-*) dans ce mets : cette notion serait représentée par *ssārīrāṣṣe aise*, à l’ablatif singulier, et les dieux seraient le sujet implicite de *mutkāre*, avec le complément d’objet — le riz (*onkorño*) — représenté par le pronom suffixé. Mais cette énergie (*aise*), virtuellement sans limite et excessive, n'a pas provoqué de débordement (cf. § 2). Elle n'a pas été toute utilisée; elle a été “ajustée” de manière à tenir dans un bol. C'est donc un concentré d'énergie, contenue dans le riz au lait, qui est destiné au Bodhisattva. Cette concentration se marque par la fermeté et la forme du gâteau : il glisse de la marmite, sans “attacher” et, tout entier, il remplit exactement le bol précieux, par miracle.
- *ssārīrāṣṣe*, avec une ligature superflue à l’initiale (préciosité du scribe), adj. dérivé de *śārū, emprunt de skr. *sārūra-* “corps”. La force corporelle du Bodhisattva est restaurée par celle des dieux.
- *aise* m., à l’ablatif et au nom. singulier : “force, énergie, excédent”. Le mot continue sans difficulté *oisō-, à rapprocher de véd. *īś-* “force (qui restaure), réconfort”, et du vieil adjectif reflété par véd. *iśirā-*, gr. *ἴσιρος*, celt. *isard (nom de fleuve : *Isère*, etc.) : *ish̄iro- “doué d'énergie”.
- *mutk-* “renforcer”, ici 3^e pl. act. du présent. I et inf. (à l’allatif, avec valeur finale : “vers, en vue de”) sur un thème de sujet. V.

- *tsuwa* 3^e sg. act. du prêt. I de *tsu-* “s'adapter, s'ajuster, se joindre, adhérer” (prés. III my. *tswetär*).
- *bhājan* (= A) n., emprunt de skr. *bhājana-* “réipient, vase”, etc.
- *naumyeṣṣe* adj. dérivé, ici à l'obl. sg., de *naum(i)ye* n. “joyau”. Ce mot peut être emprunté à une autre langue d'Asie Centrale; en tout cas, il ne peut avoir la même origine que *ñemi*, son synonyme dans le dialecte A.
- *ite* adj. indéclinable “plein”, i.e. de manière à remplir; avec le verbe *yām-* “faire”, il constitue une locution signifiant “remplir”.
- *śama* 3^e sg. act. du prêt. I de *stäm-*, supplétif de *käly-* “se tenir (debout), se dresser” et “se trouver, être”. Ici, le verbe doit avoir son sens premier : le gâteau est “dressé” de lui-même dans le récipient qu'il remplit.

§ 12. *lkālñe-sa* *ārtalñe* *+tanmāṣṣenca* *tāka* *ere-ne* *kartstsa*
 par la vision l'approbation produisant il fut à la vue bon
were-ne *kartstsa* *śuke-ne* *kartstsa* *krenta* *sotruna -sa* *kekenusa*
 à l'odorat bon au goût bon des bons signes -avec pourvu /

- *lkālñe*, au perl. sg., abstrait sur le thème de subj. V de *läk-* “voir” (gér. II *lkällle*).
- *ārtalñe*, à l'obl. sg. abstrait sur le thème de subj. V de *ārt(t)-* “célébrer, vanter, approuver” (cf. *ārtatär*, opt. *ārttoymar*).
- *talpāṣṣenca* du manuscrit ne donne pas de sens plausible (cf. *supra* n. 4); formellement, il s'agirait du participe d'un prés. IX causatif de *tälp-* “se purger” (?). Il est préférable d'admettre une erreur de ligature, en restituant *tanmāṣṣenca*, participe du prés. X causatif de *täm-* “engendrer” (act. *tanmāṣṣäm*, my. *tanmästär* / my. intransitif *tänmastär* “naître”), avec la métathèse de *-mn-* (cf. § 8).
- Série de termes sensoriels, compléments au loc. sg. de l'adj. répété *kartstsa* : *ere* (A *aräm*) m. “aspect, apparence” (lié à la racine B *er-* A *ar-* “faire lever, produire”; cf. aussi A *arämpät* B *erepate* et B *ersna* pl. tantum “forme, stature, taille”); *were* (A *war*) m. “odorat, odeur” (de la racine *wär-* “sentir”); *śuke* (A *śuk*) n. “saveur, goût, suc” (équivalent de skr. *rasa-*).
- *kartstsa* nom. sg. f. de l'adj. *kartstse*, obl. *krent*; nous le trouvons aussi à l'obl. pl. f. *krenta*, accordé avec le “neutre” *sotri* au pluriel, et plus loin dans le texte, à l'obl. sg. m. (*kreṇnt*, pour *krent*, § 23) et au nom. pl. m. (**kreṇs*, variante de *kreñc*, § 25).
- *kekenusa*, nom. sg. f. du part. prêt. (A *kaknu*) de *kän-* “se produire, avoir lieu”; ce participe, avec un complément au perl. (à l'instr. en A; cf. *supra* le texte A, § 31), signifie “pourvu de, doué de” (comme skr. *jāta-* adj. verbal passif de la racine *jan¹-*, correspondant à tokh. *kän-*).

§ 13. *Upage* *ājivike* *eṣeriñna* *etsuwai* *masa* *weñā* *-me-s'*
 Upaga l'Ajivika des consœurs auprès alla / il dit -à elles /

şerškana ŋis' osta-men̥ ltu nesau wärpaucha dakşinđke
 sœurettes moi de la maison parti je suis un bénéficiaire digne /
 ŋi ka s tām oñkorñai pintwāt petes
 à moi donc ce riz en aumône donnez ! /

- *eşerñāna* obl. pl. f. d'un composé avec le préfixe *ān- (< *ŋ-), le nom *ser* "sœur", et le suffixe -(ŋ)ne : littéralement, "con-sœurs" (all. *Verschwisterte, ge-schwister-lich*), "sœurs entre elles". Ce nom n'est évidemment attesté qu'au pluriel, comme son parallèle *om-protär-tṣīse "confrère" (all. *verbrüdert*), avec l'assimilation du même préfixe à un timbre différent, et un autre suffixe. Ces formations expriment une pluralité unifiée, la réunion de plusieurs individus liés réciproquement par une même relation de sang (cf. gr. ἀδελφός). — Dans cet emploi, le préfixe *ān- du tokh. commun correspond à lat. *con-* et germ. *ga-* (cf. *e-se* "ensemble", cité plus haut, § 7 : all. *ge-samt*, etc.).
- *etsuwai*, doublet de *tsuawai*, adv. et prép. : "auprès, vers" (équivalent de skr. *upa*) ; certainement dérivé de la racine *tsu-* (cf. § 11).
- *weña* 3^e sg. act. du prét. V de *we-* "dire"; encore une fois, la forme première du morphème de prétérit est révélée par l'accentuation de *weñd-me-s*, avec le pronom suffixé du pl. (ici, 3^e personne).
- *şerškana* voc. (= nom., obl.) pl. f. du diminutif en -şke de *ser* "sœur".
- *ltu* nom. sg. m. du part. prét. de *lä-n-t-* "partir". Avec l'ablatif de *ost* "maison", ce verbe forme une locution figée : "partir de la maison", qui équivaut à "devenir religieux errant" et, en contexte bouddhique, "devenir moine, entrer dans la Communauté (*sangha*)". À notre *ostamem̥ ltu* répond exactement A *waṣṭaś lantu*, qui traduit également skr. *pravrajita-* "parti au loin", substantivé au sens de "religieux errant, moine mendiant". — Cette formule n'est pas sans intérêt pour déterminer la valeur première (et héritée) de *wastu en tokh. commun : c'est la demeure propre, habituelle, où l'on vit normalement, dans la société organisée et hiérarchisée, dans le "village", lequel, dans la tradition indienne, s'oppose essentiellement à la "forêt", monde sauvage, sans règle commune : le désert où les ascètes se retirent pour méditer. Le "sage" errant, en dehors de la vie domestique, s'oppose au "maître de maison" (*gr̥hapati*) ; le terme skr. synonyme *gr̥ha-stha-* est traduit par le composé tokh. A *waṣṭ-lmo* B *osta-smēnca* : littéralement, "se tenant à la maison". Dans la suite nous verrons les deux sœurs partir pour la forêt, à la recherche du sage le plus méritant : elles entrent alors dans un autre monde (cf. § 16). — La présente situation nous donne l'occasion de préciser le statut de l'Ajvika, qui est justement décrit comme "errant" ("allant de-ci de-là", cf. *supra* § 5) ; il s'est approché d'une demeure humaine, hors de la forêt, pour trouver quelque pitance. Mû à la fois par la gourmandise et le désir de toute-puissance, il fait valoir ses droits à l'aumône auprès des deux cuisinières. Il est entendu par avance qu'il doit être éconduit : il représente une secte rivale, antérieure au bouddhisme, et qui a connu une période de prospérité ; les Ajvika formaient une école d'ascètes "sans vêtements", et professaient des doctrines hérétiques, par rapport au brahmanisme, mais différentes de celles du Buddha, auxquelles ils faisaient concurrence. Dans la convention des récits bouddhiques, l'Ajvika est une des figures de l'ennemi de la Loi, finalement vaincu.

- *wärpaucā* nom. sg. m. d'un nom d'agent formé sur le part. prét. *wärpau*, de *wärp-* “recevoir, jouir de”, cf. le quasi-synonyme *kälpaucā*; c'est le “receveur”, celui qui, par nature, est “destiné à recevoir”.
- *dakṣiṇāke* nom. sg. m. d'un adj. (A *dakṣiṇak*) emprunté au skr. : *dakṣiṇāka-*, doublet de *dakṣiṇīya-* “digne de récompense”; ce terme est dérivé du nom *dakṣiṇā-*, qui désigne d'abord l'honoraire rituel, reçu par le sacrificeur, puis le don religieux, en général. — Nous voyons que l'adj. d'origine indienne — “digne du don” — reprend la notion déjà exprimée par le nom précédent, de forme indigène.
- *pintwāt* (= A) m. “aumône”, emprunt (avec échange *p* / *w*) de skr. *pīṇḍa-pāṭa-* “don d'aumônes”; le *pīṇḍa-* est proprement une “boulette”, la boulette de nourriture offerte aux Mânes et aux mendians.
- *petes* 2^e pl. act. impér. (2^e sg. *pete*), sur une base spéciale suppléant *ai-* / *wās-* “donner”.

§ 14. *toy weñdre-ne -s' sā oñkorño tañ swālyā*
 celles-ci dirent -à lui /ce riz par toi devant être mangé
mā ste pilycalñe-ne lalālu laukito rṣāke tākam
 n' est pas / en l'ascèse s'efforçant un étranger sage (s')il existe
rṣāken-ne spālmēn cwi wes tā orikorñai
 parmi les sages meilleur à lui nous ce riz
pintwāt aiskem
 en aumône nous donn(er)ons /

- *swālyā* nom. sg. f. de *swālle*, gér. I (obligation) de *sū-* / *swā-* “manger”. La forme est ambiguë puisque, dans ce verbe, le subj. V est confondu avec le prés. V (cf. *supra* § 8); mais le gér. II homonyme “pouvant être mangé” a été détaché du système verbal, et substantivé au sens de “repas”. La répartition des emplois est donc nette.
- *tañ*, génitif de *twe*, est ici complément d'agent, comme il est normal avec les formes verbales non personnelles, spécialement dans les périphrases. En revanche, le génitif de l'agent est très rare avec une forme personnelle de passif; à sa place, on trouve parfois le perlatif (ou l'instrumental, en A). Pour l'expression du passif, le tokharien semble favoriser les périphrases.
- La phrase suivante comporte une subordonnée hypothétique au subjonctif (*tākam*), exprimant l'éventuel, et sans la conjonction *kwri* (A *kuprene*; cf. le même fait dans l'exemple du texte A, § 31 a.).
- *rṣāke* (A *rṣak*), au nom. sg. et au loc. pl., emprunt d'une forme élargie de skr. *rṣi-* “sage” (cf. *rṣika-*), sans doute par un intermédiaire iranien (cf. sogd. *rṣ'k*). De ce nom, nous trouvons plus loin, outre le nom. sg. (plusieurs fois) et l'obl. sg. *rṣāken* (§ 16), le voc. sg. *rṣāka* (§§ 17, 30) et le nom. pl. *rṣāki* (§§ 21, 24).
- *lalālu* part. prés. de *lāl-* “s'efforcer, s'appliquer à, peiner” (prét. I *lalyyasta* 2^e sg.).

- *pilycalñe*, au loc. sg. : “ascèse, austérité”; variante spécialisée de *pälysälñe*, abstrait sur le thème de subj. II de *pälk-* “brûler”. Ce nom est un calque de skr. *tapas* — “ascèse”, littéralement “ardeur”, neutre dérivé de la racine *tap-* “brûler” (cf. lat. *tepor*, etc.).
- *aiskem* 1^{re} pl. act. du prés. IX (*aiskau*, *aişşäm*) de *ai-* (A e-) “donner”. Après la subordonnée au subjonctif, ce présent a valeur de futur certain : “nous donnerons à coup sûr à celui-là”, si telle éventualité se réalise. La même valeur doit être attribuée, dans la suite du texte, aux formes de présent : *aiskem* (§§ 19, 23), *aiscer* (§§ 18, 23; 2^e pl.); *türkanam* (§ 23) et *kläskem* (§ 25).
- Le sujet de la subordonnée (*rşäke*) est repris dans la principale par *cwi*, gén. sg. — en valeur de datif — de l'anaphorique.
- ♦ L'indéclinable *śpälmem* “excellent, supérieur”, postposé à un loc. pl., sert à exprimer le superlatif. Nous le trouverons aussi postposé à un perl., pour exprimer le comparatif (cf. § 19, etc.).
- ♦ Ainsi qu'il a été signalé plus haut (§ 7) pour *toyna*, le nom. pl. f. *toy* du déictique proche *se*, f. *sā* joue ici le rôle d'un anaphorique en référant aux sœurs (*eşerñāna*) mentionnées précédemment (cf. encore aux §§ 20, 23, 25, 32).

§ 15. *Upagentse maňu *kärstāte -ne şan ytāri masa*
 à Upaga le désir fut brisé -à lui / son chemin il alla

- *Upagentse* gén. sg., en valeur de datif, repris après le verbe par le pronom enclitique *-ne*; cette construction n'est pas isolée.
- *kärstāte* 3^e sg. my., à valeur passive, du prêt. I de *kärs-* “briser, détruire” (prés. VI act. *karsnam*, my. *kärsnätär*). Comme *lkoyentär* (§ 4), c'est un passif sans agent.
- *masa* 3^e sg. act. d'un prêt. III supplétif de *i-*; la phrase repose donc sur une figure étymologique *ytāri i-*, selon un procédé bien connu en tokharien, et probablement hérité.

§ 16. *Nända căla onkorñai Nandābala tāy şerska postäm*
 Nandā porta le riz Nandabalā de celle-ci sœur à la suite-
 msā -ne maitar yopar wartto-ne dakşinākem
 alla -d'elle / elles allèrent pénétrèrent dans la forêt le digne
 *ritasi *wrocce rşäkem*
 pour chercher grand sage

- *căla* 3^e sg. act. prêt. II de *täl-* caus. “porter” (prés. IX *taläşşäm*).
- *tāy* gén. sg. f. du déictique *se*, f. *sā*, en emploi anaphorique.
- *postäm* adv. “après, à la suite, plus tard”; employé aussi comme postp. + obl., il gouverne ici le pronom *-ne* suffixé au verbe.
- À côté de *masa* (cf. § 15), nous avons la forme *msā-* abrégée par l'accentuation : **mäsđ-ne*.

- *maitar* 3^e pl. act. de prét. III de *mit-* “se mettre en route” (prés. III *mitentär* 3^e pl.), sans doute *metri causa*. En effet, le pluriel du préterit de *i-* “aller” est pourvu concurremment par ce thème et celui du prét. I, dont la forme de 3^e pl. act. est *maitare*. Or, dans les passages en prose de ce texte, cette dernière forme figure deux fois (§§ 20, 29), ce qui confirme *a contrario* l’usage métrique.
- *yopar* 3^e pl. act. du prét. III de *yäp-* / *yop-* (A *yow-*) “entrer”; 3^e sg. *yopsa*, prés. X *yännaṣṣäm*, etc.
- *ritasi*, pour *ritatsi* (simplification usuelle), inf. de *rit-* “chercher”, sur le thème de subj. V (cf. opt. *ritoytär*). Cet infinitif, en dépendance d’un verbe de mouvement, prend une valeur finale.

§ 17.	<i>Indre</i>	<i>karpa</i>	<i>rṣākāññe</i>	<i>wes</i>	<i>myāskate</i>	<i>stām</i>
	Indra	descendit	de sage	la tenue	il échangea /	d'un arbre
	<i>ñor</i>	<i>cau</i>	<i>lmoṣ</i>	<i>lyakäre</i>		
	au-dessous	lui	assis	elles virent /		

- *karpa* 3^e sg. act. du prét. I de *kärp-* “descendre” (du ciel, dans le cas présent); prés. IV *korpotär*, etc.
- *rṣākāññe* obl. sg. m. d’un adj. en *-ññe* dérivé de *rṣāk(e)* “sage”; la valeur d’appartenance est nette : “propre aux sages”.
- *wes* n., à l’obl. sg., emprunt du skr. *veṣa-* “aspect, tenue”, etc.
- *myāskate* 3^e sg. my. du prét. II de *mäsk-* caus. “échanger, changer” (prés. IX *maskäṣṣäm*, etc.). Le moyen a-t-il ici sa valeur ancienne, d’implication du sujet dans l’action ? Nous rencontrons plus loin, pour décrire la même action — le travestissement — le part. prét. du même verbe : *memisku*, nom. sg. m. (§ 18). On considère habituellement que ce verbe *mäsk-* est le causatif de *mäsk-* (prés. III *mäsketär*, prét. I *maska*) “se trouver, être”. Au prét. II act. *myāska*, avec la palatalisation marquant le causatif, correspond en A le prét. I *mäskant* (3^e pl. my.), part. *mämäsku*; dans le dialecte oriental, la base *mäsk-* est aussi celle du subjonctif et du présent. — Dans cette phrase, on pourrait penser que l’emploi du moyen *myāskate* est lié à l’implication du sujet dans l’action, qui est évidente pour l’action de “mettre sur soi, revêtir” (cf. gr. ἔσται : véd. *váste*), ici “prendre en échange un vêtement”. Mais il faut se garder de conclure trop rapidement : la même action est exprimée plus loin au participe, qui est indifférent à la voix en tokharien.
- *stām* obl. sg. de *stām* n. “arbre” (pour l’analyse, voir chap. III).
- *ñor* adv. et postposition : “au-dessous, sous, à côté”; le rapprochement possible avec gr. ἐνερθε(v) “de dessous”, ἐνεροι ‘*inferi*’, impliquerait une forme **nēru* > tokh. commun **ñāru*, puis labialisation et chute de la voyelle finale. Cependant, d’après l’analyse de *ṣñor* “tendon” (: av. *snāuuars*, ch. chap. II), un prototype **nēwṛ* peut être envisagé (**neh₁-wṛ* ?); il serait comparable à gr. **vñFap*, base de l’adj. fém. *veiaipa* “qui se trouve en bas” (*γαστήρ*), substantivé au sens de “bas-ventre” (cf. aussi arcad. *vñatoc* “au point le plus bas, à l’extrême” — qui ne peut s’expliquer à partir d’un ancien *veiatoc*).

- *lmos*, exactement “s'étant assis” (déterminé par l'obl. sg. *cau* de l'anaphorique *su m.*, qui renvoie à *Indre*, sujet de la phrase précédente), obl. sg. m. de *lmau*, part. prét. de *läm-* (prét. I *lyama*, pl. *lymäre*; cf. respectivement §§ 18, 28 et 24), supplétif de *säm-* “être assis”. Il y a une différence aspectuelle entre ces deux racines : par contraste avec *säm-* statique, *läm-* décrit l'entrée dans l'action : “s'asseoir, s'installer, se poser”.
- *lyakäre* 3^e pl. act. du prét. I de *läk-* (cf. 3^e sg. *lyäka*, § 6).

<i>siläre</i>	<i>-ne</i>	<i>+onkorñai</i>	<i>wñär</i>	<i>-ne</i>	<i>purwar</i>	<i>wesan-mem</i>
elles apportèrent	-à lui	le riz /	dirent	-à lui /	reçois	de nous
<i>*pintwät</i>	<i>rşäka</i>					
l'aumône	ô sage ! /					

- *siläre* 3^e pl. act. du prét. I de *käl-* (3^e sg. *śala*) “apporter, amener”, pour **säläre* (avec *đ* > *i* en contexte palatal); le verbe est suivi du pronom suffixé de 3^e sg., en valeur de datif.
- *wñär*, doublet métrique de *weñäre*, 3^e pl. act. du prét. V de *we-* “dire”. Ce verbe usuel offre au prétérit une série de variantes *allegro*, avec réduction de la voyelle prétonique, cf., au singulier, *wñäwa* à côté de *weñäwa*, *wñästa* à côté de *weñästa*, et *wñä-* devant pronom suffixé, à côté de *weña*; il n'est pas nécessaire de supposer une base **wäñä-* en alternance. De plus, nous avons ici, devant pronom suffixé (en valeur d'oblique : accusatif directif), la variante courte *-r* de la désinence *-re* de 3^e pl. act., cf. plus loin *weñär-mes'* (§ 25), avec un pronom suffixé à l'allatif, qui est le cas le plus fréquent pour l'allocutaire. En dehors de cette forme, dans les parties en prose, on ne trouve que des variantes “longues” : *weñäre* (§§ 19, 23, 28, 32) et *weñäre-nes'* (§ 14).
- *purwar* 2^e sg. my. impér. (A *purpar*) de *wärp-* “recevoir, accepter” (cf. *supra*); outre cette forme (§§ 22, 30), on trouve plus loin la 2^e pl. *purwat* (§ 25). Nous avons ici un bon exemple de la valeur ancienne du moyen, celle d'intérêt pris à l'action, dans un verbe de “jouissance” : *wärp-* est conjugué entièrement au moyen (prés. VI *wärpanantär* 3^e pl., prét. I *wärpäte*, cf. *infra* § 32). L'impératif repose sur le thème préfixé du prétérit : **päwärpä* > */*p(u)wärpä* > **purpa*, puis échange *p* / *w* dans le dialecte B. Parallèlement à **pwä-* > *pu-*, il existe une évolution **pyä-* > *pi-* : e.g. *pitka* 2^e sg. act. impér. de *wätk-* caus. “séparer” (**pä-yätkä*).
- *wesanmem* abl. de *wes*, pronom de 1^e pers. pl.; étant donné que l'obl. de *wes* “nous” est identique au nom., on attend *wesmem* qui est effectivement attesté plus loin (§ 30). également dans une strophe. Dans la présente forme, le morphème d'ablatif a été ajouté à *wesäm*, d'où **wesän-mem* > *wesän°*, par placement automatique de l'accent sur la pénultième, sur le modèle des formes casuelles primaires; par contre, le loc. *wesäm-ne*, dans un autre passage métrique (§ 21), reflète l'accentuation normale d'une forme casuelle secondaire. Nous n'avons pas assez d'exemples pour alléguer une influence de la place dans le vers. La base de ces formes secondaires n'est pas l'obl. *wes*, mais le gén. *wesäm* (*wesäñ*), qui fait également fonction de possessif, soit “le nôtre”, “notre part, notre côté” : à partir de là, ce cas peut fournir une variante longue (plus emphatique ?) pour diverses formes.

§ 18. *snai epinkte Bram-ñikte kārpa totka māmtstsa-s'*
 sans délai le dieu Brahman descendit un peu vers le bas
 aśram-ne peñiyacce yakne-sa lyama ylai-ñikte
 dans un ermitage de magnifique manière il se posa / Indra
 rṣakārñe weṣ memisku weñā -me-s' serskana ū
 d'un sage la tenue ayant échangé dit à elles / sœurettes à moi
 *aścer ce *pintwāt epe se ḥñissa śpālmem*
 donnez-vous cette aumône-ci ou bien celui qui à moi supérieur
 tākam cwi aścer
 sera à lui donn(er)ez-vous ? /

- *epinkte* (cf. § 10) entre ici, comme complément de *snai*, dans une locution équivalant à l'adv. *an-antaram* du sanskrit.
- *Bram-ñikte* nom. sg. : nom composé de **ñakte* (A *ñkät*) en second membre et de l'adaptation du nom skr. *Brahman*, nom. sg. *Brahmā*, en premier membre; il s'agit d'une figure de la cosmologie bouddhique, en grande partie reprise du brahmanisme.
- *māmtstsa-s'* adv. "vers le bas, en bas"; cette forme comporte l'affixe d'allatif. Sur la même base (**mānsā*), il existe un adv. A *msāṣ*, *mtsāṣ* "d'en bas", lequel comporte l'affixe d'ablatif.
- *se* (= *kuse*) ... , *cwi* ... : encore un exemple de diptyque corrélatif, avec une relative antéposée au subjonctif.
- ♦ *śpālmem* "excellent", etc. postposé à un perlatif, prend la valeur comparative : "supérieur par rapport à, meilleur que". Le texte nous offre plusieurs exemples de cette construction : avec le pronom de 1^{re} pers. sg., nous avons *ñissa* (§§ 19, 24; ici avec gémination graphique de la consonne initiale), issu de **ñāś-sa* par assimilation et palatalisation du *ā*; la géminée intérieure est simplifiée dans *ñisa* (§ 23). Avec d'autres pronoms, nous trouvons *cisa* (§ 19), perl. de *twe*, *comtsa* (§ 28), perl. sg. m. de *samp*, déictique lointain. — Comme cet indéclinable, l'adjectif "bon", à l'obl. sg. m., figure dans une construction comparative : *cisa kremnt* (§ 23) * "bon par rapport à toi", "meilleur que toi". — Avec le perlatif de l'adj. *po* "tout", on obtient un superlatif relatif : "meilleur que n'importe quel (sage)", "supérieur à tous", cf. *posa *kremś* (§ 25) et *posa śpālmem* (§ 28).

§ 19. *Nānda Nandabala weñare se ci-sa śpālmem tākam cwi*
 Nanda [et] Nandabala dirent / celui qui à toi supérieur sera à lui
 aiskem ylai-ñikte bram-ñikte -s' mani serpsa -me
 nous donn(er)ons / Indra Brahman -vers ainsi indiqua à elles /
 serskana sam rṣāke ñissa śpālmem ste cwim nai kalas
 sœurettes ce sage-là à moi supérieur est à celui-là donc portez ! /

- *serpsa* 3^e sg. act. du prét. III de *śärp-* "montrer, indiquer, attirer l'attention sur" (prés. VIII *śärpsem* 3^e pl.), suivi du pronom suffixé de 3^e pl., renvoyant aux deux sœurs. Nous trouvons plus loin (§ 21) *serpar*, 3^e pl. de ce préterit, avec le même pronom suffixé.

- *samp*, ici sous la forme *sam*, nom. sg. m. du déictique lointain, dans son emploi caractéristique : *sam rṣāke* “ce sage là-bas, plus loin” (de l’endroit où je parle); la même notion de distance vaut, dans la phrase suivante, pour *cwim*, gén. sg. m., en valeur de datif, du même démonstratif : pour atteindre ce personnage, les deux sœurs doivent s’éloigner de l’endroit où parle Indra (cf. encore § 28).
- *nai* particule enclitique (cf. A *-ne*, après pronoms et conjonctions) : “donc, bien sûr, seulement, pourtant”; sans doute à rapprocher de gr. *vai* “certes”.
- *kalas*, pour *pkalas*, 2^e pl. act. impér. de *käl-* “porter, apporter” (cf. § 17); 2^e sg. *pkāla*. On notera la simplification du groupe consonantique initial, qui est un trait de la langue parlée (même forme au § 28).
- L’adverbe pronominal *mant* “ainsi” est l’équivalent de skr. *evam*; le tokh. A dispose pour cela des formes *tamne* et *tämne*, qui reposent sur des bases différentes. Après un démonstratif, *mant* donne le sens de “tel”; en corrélation, il répond à la conjonction comparative *mäkte* (cf. A *mäntne* ..., *tämne* ...). Ici, il semble lié à l’introduction du discours rapporté; dans ces légendes dramatiques, les répliques sont souvent précédées de la formule *mant weṣṣām* “il parle ainsi”.

§ 20. *toy kakkāccuwa *bramñikte-s'* *maitare windāssar -ne*
 celles-ci réjouies vers Brahman allèrent / firent hommage -à lui
 *onkorhai ḫarne -ne enkuwa weskem -ne-s' / ḫarmirskem-ne /
 le riz les mains -dans tenant disent -à lui

- *kakkāccuwa* nom. pl. f. du part. prét. *kak(k)āccu* de *kātk-* “se réjouir”, prét. I 3^e pl. *kaccāre*; cette racine (cf. B *katkauña* A *käcke* “joie”) est probablement apparentée à gr. γνῆω (dor. γνέω), pf. γέγνη : soit une base **gādh-* commune au tokharien et au grec, avec intégration au radical d’un suffixe *-sk̥/o- dans tokh. *kātk-* < **gādh-sk-* (cf. A *yutk-* “être soucieux, inquiet” < **yudh-sk-*, etc.).
- *windāssare* 3^e pl. act. (°r devant pronom suffixé) du prét. IV de *win-āsk-* (A *wiṇ-ās-*) “honorier, révéler”; prés. IX *windskau* (A VIII *wiṇāsam*).
- *ṣarnene* loc. du pariel de *ṣar* (A *tsar*) “main”.
- *enkuwa* nom. pl. f. du part. prét. *enku* de *enk-* “saisir, prendre”; voyez plus loin l’absolutif correspondant *enkormem* (§ 32). Ici, les deux sœurs ont pris le bol de riz de manière à le présenter au Bodhisattva. La voix moyenne domine dans la conjugaison de ce verbe : prés. IX *enkastär*, subj. I *enṭär* (inf. *enktisi*), prét. III *enksate* (cf. § 27), etc.
- *weskem* 3^e pl. act. du prés. IX de *we-* “dire”, suivi du pronom de 3^e sg. à l’allatif; nous trouvons plus loin (§ 29) la même forme, sans pronom suffixé.
- Dans ce texte, nous n’avons que deux exemples du présent du verbe *we-* (§§ 20 et 29) introduisant un discours direct; ces formes succèdent sans transition à des formes de prétérit, normales dans le récit : ici, *windāssar-ne* “lui firent hommage”, *enkuwa* “ayant pris”, et une séquence identique dans l’autre passage. Partout ailleurs, le discours direct est introduit par une forme du prétérit de ce même verbe, sur le même plan que les autres verbes du

récit : *weñā-mes'* (§§ 13, 18, 19, 23, 32), *weñā* (§ 24), *weñāre* (§§ 19, 23, 28, 32), *weñāre-nes'* (§ 14), *wñār-ne* (§ 17), *weñār-mes'* (§ 25). Une distribution complémentaire apparaît immédiatement : après le présent de *we-*, le discours direct est en prose; après le présent, il est en vers et occupe une strophe (§§ 21-22 et 30-31, respectivement). Il semble que l'emploi du présent soit lié à la vivacité plus grande de la réplique ; dans les deux cas, les deux sœurs mettent beaucoup d'espoir dans leur interlocuteur (le dieu Brahman et le Bodhisattva), davantage que lors des deux autres rencontres (avec le dieu Indra, au début, et avec les dieux Śuddhavasa, avant la rencontre décisive). Cela se marque par la description de leur attitude (*kakkāccuwa* "réjouies"), de leur geste d'hommage (*windāssar-ne*), avec l'offrande présentée à bout de bras — et dans leur ardente prière, longue d'une strophe, qui comporte à chaque fois la mention du vœu (*ritau akālk*) à exaucer. Il y a donc, dans ces deux passages, une émotion et une dramatisation plus fortes que dans les autres paroles rapportées dans le récit, qui se limitent à un échange d'informations, à partir du "contrat" posé : c'est le meilleur sage qui doit recevoir l'offrande; mais quel est le meilleur ? Cet emploi du présent dans le cours d'un récit au présent et à l'imparfait est bien attesté dans les textes tokhariens; il peut être décrit sur le modèle de notre "présent de narration", qui ne prend sa valeur que dans un contexte réclamant un temps du passé. Par métaphore, le procès est transporté dans l'actualité : le lecteur (ou l'auditeur) a l'impression d'y assister, voire de le "vivre"; ce procédé met en relief une action ou une série d'actions proches. Dans notre cas, où un verbe "dire" surgit dans le présent, il n'est pas indifférent que cette mise en avant, sous les yeux, du procès concerne le passage de la prose narrative au discours versifié. On ne peut se contenter d'identifier ce procédé à celui du récit occidental, destiné à être lu, sans alternance de vers et de prose. On peut imaginer (cf. *supra* la remarque sur le "nom de mètre", au § 5) que ces répliques "lyriques", avec leur ton propre, étaient mises dans la bouche d'un acteur, qui les prononçait d'une façon particulière, et les accompagnait d'une mimique expressive. Ces paroles sont donc actuelles, "représentées" et proférées présentement sur la scène, à la différence des paroles rapportées à l'intérieur du récit. Cet emploi du présent, en contraste avec le présent de narration, est cohérent avec les différentes phases, plus ou moins vives, d'une représentation du texte. Il s'agit d'un point important pour la reconstruction d'un genre littéraire bien représenté dans nos documents.

— *sarmirs̥kem-ne* : encore un nom de mètre reposant sur un appellatif, sans que nous puissions comprendre le lien entre le nom et le type métrique; *sarmirs̥kem* est l'obl. sg. de *sarmirs̥ke* m., diminutif de *sarmire* "novice", dont une autre forme est *yanmirs̥ke*, plus proche du nom *sämner*, connu par le dialecte oriental. Nous avons justement rencontré dans le texte A (§ 9) le loc. sg. de ce terme : *sämniern-am*, comme indication métrique; il s'agit aussi d'une strophe en 4 x 12 (rythme 5/7). Cette concordance prouve l'existence d'un système de versification et de désignation des mètres commun aux littératures des deux dialectes tokhariens.

§ 21.	<i>rsāki</i>	<i>serpar</i>	<i>-me</i>	<i>twe</i>	<i>+ka</i>	<i>śpālmem</i>	<i>rṣāke</i>	<i>nes</i>
	des sages	ont indiqué	-à nous	/	toi	seul	l'excellent	sage
	<i>wesām</i>	<i>-ne</i>	<i>palsko</i>	<i>tāñkwaññeñcāi</i>	<i>yñes'</i>		<i>pyām̥tsar</i>	
	nous	-envers	une pensée	aimable		manifeste	fais !	/

- *ka* particule d'insistance, équivalent de skr. *eva* : “justement, vraiment, précisément”; ici après le pronom pers. de 2^e sg. *twe*, plus haut (§ 13) après celui de 1^{re} sg., au génitif. Plus loin, nous la retrouvons après le gén. sg. *cwi* de l'anaphorique *su m.* (§ 25).
- *tāñkwaññeñca*, à l'obl. sg. m., part. prés. — qualifiant *palsko* — du verbe *tāñkw-aññ-*, sur un thème de prés. XII (cf. A *tūñkiññant*); il s'agit d'un dénominatif de B *tāñkw* A *tūñk* “amour”.
- *yñes̄ yām-* “rendre manifeste” (*“mettre dans l'œil”): locution avec le verbe “faire” et l'adv. *yñes̄* “évidemment, clairement”, comparable à la locution *āviṣ kṛ-* du sanskrit.
- *pyām̄tsar* 2^e sg. my. impér. de *yām-* “faire”; le thème repose sur **pā-yām-sā*, dont la formation sigmatique est apparentée à celle du prêt. III. Le verbe *yām-* dispose par ailleurs d'un prêt. IV *yamaṣṣa* (cf. § 33). Ici, l'emploi du moyen continue l'usage indo-eur. : l'action envisagée dépend bien d'une disposition intérieure du sujet. On peut y opposer l'emploi de l'impér. act. *pyām* dans les laissez-passer de caravanes : “agis !” selon un ordre (*yaitkorsa*), sans tenir compte d'un engagement personnel dans l'action.

§ 22. *purwar ce +pintwāt mā nai ñakta prānkäs -me*
 accepte cette aumône / point donc ô seigneur éconduis -nous /
 mai no knetär -me ritau akālk laukāññe
 pourtant mais que se réalise -pour nous désiré le vœu de longtemps /

- *ce* obl. sg. m. du déictique proche *se*, dans son emploi propre : l'objet désigné est “dans les mains” de celles qui parlent, les deux sœurs (cf. encore §§ 18, 31).
- *prānkäst* (avec allègement du groupe consonantique, à la suite de l'addition du pronom pl. *-me*) 2^e sg. act. du subj. de *prānk-* caus. “envoyer, éloigner, repousser”. De cette racine, le verbe non causatif, intransitif, signifie “se tenir éloigné” (prés. III my. *prāñketär*). Formellement, *prānkäst* est ambigu entre présent et subjonctif : en regard du prés. IX *prāñkässäm* (A VIII *prāñkäst* 2^e sg.), attendu pour le causatif, il existe un subj. IX homophone, dont dérive un opt. *prāñkässim* (1^{re} sg.). C'est la syntaxe qui permet de trancher : le subjonctif est régulièrement employé avec la négation *mā* (A *mar*) pour exprimer une défense préventive, alors que la prohibition — défense immédiate — utilise le présent (cf. *mā tärkanat* “ne laisse pas (passer) !”, si la caravane dépasse l'inventaire prévu). L'adresse respectueuse des deux sœurs ne peut utiliser que le subjonctif : “veuille ne pas nous éconduire”.
- *mai* “pourtant, tout de même” — particule employée avec le subjonctif et l'optatif, ainsi que dans les questions.
- *knetär* 3^e sg. my. du subj. III de *kän-* “se produire, se réaliser” (cf. A *knatär*), — en regard du prés. I/II *kantär*, etc. Ce subjonctif, en phrase indépendante, présente une valeur volontative. Dans un contexte analogue, nous trouverons plus loin (§ 31) l'optatif.
- *ritau* part. prêt. (A *rito*), au nom. sg. m., de *rit-* “chercher, désirer”, prêt. I my. *ritāte*; la locution “nourrir un souhait” (B *akālk A ākāl*) emploie ce verbe dans les deux langues.

§ 23.	Bram-ñikte	weñā	-me-s'	serskana	se	ñisa	śpālmem
	Brahman	dit	-à elles /	sœurettes	celui qui	à moi	supérieur
	rṣāke	tākam	cwi	aíscer	epe	tuw-ak	
	un sage	sera	à lui	donn(er)ez-vous /	ou bien	ceci justement	
	ñi	aíscer	toy	wefāre	ci-sa	kremnt	
	à moi	donner(er)ez-vous ? /	celles-ci	dirent /	à toi	un bon	
	kälälyana	tākam	cwi	aískem	ci		
	pouvant-trouver	que nous soyons	à lui	nous donn(er)ons /	toi		
	emṣke	tärkanam					
	tandis que	nous laiss(er)ons /					

- *tuw-ak* pronom anaphorique *tu*, obl. sg. n. suivi de la particule de renforcement *-k*, qui est simplement un doublet de la particule *ka* (cf. *supra* §§ 13, 21, *infra* § 25) : elle apparaît essentiellement après des pronoms et des adverbes.
- *kälälyana* nom. pl. f. de *källälle* (cf. § 9) ; la périphrase formée par ce géronatif (de possibilité) et le subjonctif de la copule exprime l'éventualité, dans une subordonnée hypothétique sans conjonction (comme aux §§ 14, 25). On comparera l'emploi du même géronatif avec le présent de la copule, dans une phrase négative (§ 28).
- *emṣke*, ici conjonction : “tandis que, pendant que” (équivalent de skr. *yāvat*) ; aussi prép. + all. et post. + obl. “jusqu'à”, prép. + abl. “depuis”.
- *tärkanam* 1^{re} pl. act. du prés. VI de *tärk-* (cf. A *tärnāś*) “laisser aller, laisser libre, lâcher”; prêt. I *carka*, subj. V *tärkam*, etc.

§ 24.	snai	epiñkæ	Suddhawāsäṣṭi	ñakti	rṣakāññe	weṣ	yāmos
	sans	délai	du Suddhavāsa	les dieux	de sage	la tenue	ayant fait
	mā	lauke	stāna	ñor	tymāre	Bram-ñikte	toyna
	non	loin	des arbres	sous	s'assirent /	Brahman	à celles-ci
	weñā	serskana	ceym	rṣāki	ñissa	śpālmem	stare
	dit /	sœurettes	ces	sages-là	à moi	supérieurs	sont /

- *Suddhawāsäṣṭe*, au nom. pl. m., adj. dérivé de *śuddhavāś*, emprunt de skr. *śuddhāvāśa-*, qui désigne collectivement une classe de dieux, ceux du “Séjour pur”. Dans la cosmologie bouddhique, c'est une des nombreuses divisions du Rūpadhatu “domaine de l'apparence”, qui comprend plusieurs étages de ciels.
- *yāmos* nom. pl. m. du part prêt. *yāmu* de *yām-* “faire”, ici au sens de “prendre, mettre”; ce syntagme *weṣ yām-* équivaut au *weṣ māsk-* rencontré plus haut (§§ 17, 18).
- *toyna* obl. pl. f. du déictique proche *sem*, f. *sām*, en emploi anaphorique (cf. *supra* §§ 7 et 14, pour l'autre déictique proche : *toy*). On notera qu'ici encore le complément de destination du verbe “dire” est à l'oblique, et non à l'allatif (cf. § 17).
- *ceym*, pour *ceymp*, nom. pl. m. du déictique lointain *samp*; il est employé pour désigner des personnages éloignés du locuteur (comme aux §§ 19 et 28).

§ 25.	<i>tumēm</i>	<i>toy</i>	<i>eṣerñāna</i>	<i>oñkorñai</i>	<i>kamānte</i>	<i>+Śuddhavāśāśsem-</i>
	là-dessus	ces	conseurs	le riz	prirent	vers les (dieux) du S.
	<i>kameṁ</i>	<i>wefār</i>	-me-s'	<i>maharṣi-n̄ta</i>	<i>po-sa</i>	<i>+krem̄s'</i>
	vinrent /	elles dirent	-à eux /	ô grands sages	à tout	<i>tākacer</i>
	ainsi	acceptez	le riz /	(si) point	vous (l')êtes	des bons (si) vous êtes
	<i>mant</i>	<i>purwat</i>	<i>+oñkorñai</i>	<i>mā</i>	<i>tākacer</i>	<i>wesi</i>
						<i>pokses</i>
						révélez
	<i>po-sa</i>	<i>śpālmēm</i>	<i>rṣāke</i>	<i>intsu</i>	<i>ste</i>	<i>cwi</i>
	à tout	supérieur	le sage	quel	est /	à lui
						seul
						ainsi nous port(er)ons /

- *tu-mem*, originellement abl. sg. de l'anaphorique *tu* n. (*su m.*), est un adverbe qui sert à marquer le passage à une nouvelle étape du récit : “à partir de cela”, soit “là-dessus, par suite, alors”. Le dialecte oriental possède également un adverbe dans le même emploi : A *tmäṣ*, qui repose sur l'abl. sg. n. du thème d'anaphorique.
- *kamānte* 3^e pl. my. du prêt. I de *kām-* (cf. A *kāmat*), supplétif de *pär-* : “porter (avec soi), emporter, prendre”. Ici aussi, le moyen semble lié à l'implication ou l'intérêt du sujet dans l'action.
- *maharṣinta* voc. (= nom., obl.) pl. de **maharṣi*, emprunt de skr. *maharṣi-*, qui est un composé : “grand (*mahā-*) sage (*r̄gi-*)”. Le maintien du -i final suppose un intermédiaire en *ṝya-*, doublet ou forme prakrite de *ika-*, avec un suffixe courant (cf. justement *ṝsika-*).
- *tākacer* 2^e pl. act. du subj. V de *tāk-*, supplétif de *nes-* “être”.
- *wesi* gén. de *wes*, pronom pers. de 1^{re} pl., en valeur de datif.
- *pokses* 2^e pl. act. impér. de *āks-* “déclarer, proclamer, enseigner”; 2^e sg. *pokse*. Cette formation est rangée dans une classe VI d'impér. irréguliers. Pour le vocalisme de la syllabe initiale, on peut comparer les impér. *poñ*, pl. *poñes* de *we-* “dire” (A *pem*); *pokkāka*, pl. *pokkākas* (A *pūkāks*) de *kāk-* / *kwā-* “appeler”, my. *porcaññar* de *ārc-aññ-* “devoir”. Quelle que soit la loi phonétique exacte, il est probable que le -o- apparu dans le préfixe d'impératif est dû à une consonne vélaire (*k*, *kw*, *w*), et qu'il s'est étendu au-delà de son point de départ (voir aussi l'analyse de B *kokale* “chariot”, chap. II).
- *intsu* nom. sg. m. du pronom interrogatif : “(le)quel ?”, qui introduit ici une interrogative indirecte (complément du verbe *āks-*); la forme correspondante est A *āntsam* (avec le relatif *āntsanne*).
- *klāskem*, forme *allegro* pour *källāskem*, 1^{re} pl. act. du prés. X de *käl-* “apporter”; voyez le prêt. (§ 17) et l'impér. (§§ 19, 28).

§ 26.	<i>tem</i>	<i>epirkte</i>	<i>Bodhisatve</i>	<i>Nairamñijam-ne</i>	<i>kārpa</i>
	ceci	entre	le Bodhisattva	dans la Nairamñjanā	descendit
	<i>nāṣṣa</i>	<i>lyyāsa</i>	<i>wre-n̄ta</i>	<i>po</i>	<i>laikāte</i>
	se baigna	enleva	les poussières	tout	se lava /

- *nāṣṣa* 3^e sg. act. du prêt. I de *nāsk-* “se baigner”; prés. II 3^e pl. *nāskem*, etc. La racine est évidemment *(s)neḥ₂-, reflétée ailleurs par skr. *snd-*, gr. *víxω* (dor. *vdxω*), lat. *nāre*, etc. Ce verbe offre un autre exemple de l’intégration au radical d’un suffixe, qui était à l’origine propre au présent.
- *lyyāsa* 3^e sg. act. du prêt. III de *lyyā-* “essuyer, nettoyer”; prés. IX my. *lyyastār*, cf. A VIII 3^e pl. act. *lydseñc*, etc.
- *wrenta* obl. pl. de *ore* n. “poussière, ordures”.
- *laikāte* 3^e sg. my. du prêt. I de *lik-* “laver”. Le verbe de base est conjugué entièrement au moyen (prés. VI *laikanatār*, etc.); cela n’est pas surprenant pour une action accomplie par le sujet sur son propre corps, cf. gr. *λούεσθαι* et fr. “se laver les mains”. Mais on se gardera de conclure trop vite au conservatisme du tokharien pour la distribution du moyen : dans notre passage, les deux verbes précédents, qui décrivent également des actions où le sujet est impliqué, sont pourtant à l’actif.

§ 27.	<i>ñakti</i>	<i>Arjum</i>	<i>stām</i>	<i>nemar</i>	<i>-ne-s'</i>	<i>cau</i>	<i>enksate</i>
	les dieux	un Arjuna	arbre	firent pencher	-vers lui /	celui-ci	il saisit /
	<i>Nairāñjan-mem</i>	<i>+las'</i>	<i>wässâte</i>	<i>kaṣār</i>	<i>wassi</i>		
	de la Nairāñjana	il sortit /	il revêtit	le <i>kāṣāya</i>	vêtement /		

- *arjum*, emprunt de skr. *arjuna-* adj. “blanc, brillant”, substantivé comme nom d’arbre en Inde (Terminalia Arjuna).
- *nemar* 3^e pl. act. du prêt. III causatif de *näm-* “(se) pencher”; ce verbe comporte des thèmes non causatifs : prêt. I part. *nmau* (A *nmo*), subj. III *nmetär*, etc.
- *wässâte* 3^e sg. my. du prêt. III de *wäs-* “(re)vêtir, mettre”; le complément “interne” (avec figure étymologique et morphologique, cf. *yt̥ri i-* au § 15), est *wassi*, par simplification usuelle du groupe consonantique dans *wästsi* : infinitif (sur le thème de subj. I) substantivé — “vêtement, vêtement”— du même verbe. On comparera plus haut les inf. *śwātsi* et *ritasi*, en emploi verbal (§§ 9 et 16, respectivement).
- *kaṣār* (A *kāṣār*) est l’emprunt, par l’intermédiaire d’une forme prakrite **kāṣāra*, de skr. *kāṣāya-*, qui désigne par sa couleur (rouge-brun) la robe portée par tout moine bouddhique. Ce nom constitue avec *wästsi* le composé déterminatif *kaṣār-wästsi* “vêtement monastique”; mais ici nous n’avons pas le changement de vocalisme caractéristique du composé (soit *-wässi*), où l’accent se place normalement sur le premier membre.

§ 28.	<i>ckense</i>	<i>manarkai-sa</i>	<i>Nyagrot</i>	<i>stām</i>	<i>ñor</i>	<i>atiyai-sa</i>
	du fleuve	sur la rive	un Nyagrodha	arbre	sous	dans l’herbe
	<i>lyama</i>	<i>Suddhavāsäṣṣi</i>	<i>ñakti</i>	<i>Nāndai</i>	<i>Nandābalai-s'</i>	<i>weñäre</i>
	il s’assit /	du Suddhavāṣṭa	les dieux	à Nāndā [et]	Nandabalā	dirent /
	<i>sam</i>	<i>rṣake</i>	<i>po-sa</i>	<i>śpālmem</i>	<i>ste</i>	<i>com-tsa</i>
	ce	sage-là	à tout	supérieur	est /	à lui
						supérieur
						digne

mā kälälyana nescer cwin nai tām oñkorñai kalas
pas pouvant-trouver vous êtes / à celui-là donc ce riz portez ! /

- *ckentse* gén. sg. de *cake* n. “fleuve” (pl. *ckenta*); cf. chap. II.
- *manarkaisa* perl. sg. d'un nom dont seul l'oblique est connu; même remarque pour le perl. sg. *atiyaisa*, d'un nom dont le nom. pl. est *atyāñ* (cf. A *āti* : pl. *ātyāñ*). — Ces deux formes de perlatif ont clairement une valeur proche de celle du locatif, cf. *kentsa* (§ 4).
- *nyagrot*, emprunt de skr. *nyagrodha-*, nom d'arbre : “banyan” (*Ficus Benghalensis*).
- *comtsa*, perl. sg. m. de *samp*, doit être construit par récurrence avec l'adjectif *dakṣinā-kem*; en effet, *śpālmem* n'est jamais employé comme modifieur d'adjectif. Il faut donc comprendre : “meilleur [et] (plus) digne que celui-là”.
- *kälälyana*, forme déjà rencontrée (§ 23) du gér. II de *käl-*; ici, avec le présent de la copule (2^e pl.) et la négation, la périphrase exprime l'impossibilité; elle sert à dénier avec force, de manière catégorique, que tel événement se produise jamais dans l'avenir.

§ 29. tu-mem toy kakāccuwa +Bodhisatvem-s' maitare
là-dessus celles-ci réjouies vers le Bodhisattva allèrent /
takarṣkñe-sa wināśsar -ne wi eṣerñāna tā
avec dévotion firent hommage à lui / les deux conseurs ce
+oñkorñai eñkuwa +Bodhisatvem-s' wes kem
riz ayant pris au Bodhisattva disent /

- *takarṣkñe*, abstrait (n.) au perl. sg., dérivé en -(ñ)ñe de l'adj. *takarṣke* “clair, pur, serein” et “gracieux, favorable, propice”: ce mot présente le même développement de sens que skr. *prasanna-*, adj. verbal (passif) de *pra-sad-* “s'apaiser, devenir serein” et “être aimable, bien disposé”, d'où le sens du causatif : “rendre favorable, mettre dans de bonnes dispositions”. En conséquence, *takarṣkāññe* désigne l'action aimable en vue de se rendre propice un être supérieur (cf. les notions exprimées par skr. *prasāda-* et *śraddhā-*).
- *wi* “deux” détermine ici le pluriel *eṣerñāna* (cf. §§ 13 et 25, sans numéral); il est attesté aussi avec des formes de duel.

§ 30. pilycalñeccu wroccu rsāka purwar wes-mem śaskäs lykwar-wa
ô ascétique grand sage accepte de nous le seize fois
keklyutkusai oñkorñai tā
accru riz que voici /

- *pilycalñeccu* voc. sg. m. de l'adj. *pilycalñe-tstse*, dérivé de l'abstrait *pilycalñe* “ardeur ascétique” (expliqué plus haut, § 14), et équivalent de skr. *tapas-vin-* : “pratiquant l'ascèse, pieux”, etc.
- *lykwarwa* obl. pl. de *lyakur* (A *lkwär*) n. “fois”, qui constitue ici une locution avec le cardinal “seize” (*śak* + *śkas* univerbé). La multiplication s'exprime aussi par un composé

- de ces éléments (par exemple A *tri-lkwär* “trois fois”), ou même par le cardinal simple, dans une série : cf. B 41 a 8-b 1 *sukt okt śak wat satāssäm* “sept, huit, ou dix (fois) il expire”.
- *keklyutkusai* obl. sg. f. du part. prét. *keklyutku* de *klutk-* (A *lutk-*) caus. “faire devenir, accroître” : prés. IX *klutkässäm*, prét. II *klyautkasta* (2^e sg.); le verbe de base signifie “se tourner, tourner en” (part. prét. *klutkau*, etc.). On notera la palatalisation initiale, caractéristique du présent causatif.
 - Le syntagme *śaśkäs lykwarwa keklyutku* apparaît comme la traduction du composé skr. *śoḍāśagunītam*, employé dans la version que le *Divyāvadāna* donne du même épisode.

§ 31. *ce pintwāt -sa kārtstsomñenta po *yātoyem -s'*
 cette aumône -par les bienfaits tous puissent advenir -à toi /
 wesi rano ritau akālk kāniyoytär
 de nous aussi désiré le vœu puisse être exaucé ! /

- *kārtstsomñenta* nom. pl. d'une variante (dialectale ?) de *kārīs(ts)auñe* n. “bonne œuvre, mérite”, etc.; ce nom est l'abstrait correspondant à l'adj. *kartse* “bon”, cf. *rātrauñe* “rougeur” : *ratre* “rouge”, *itauñe* “abondance” : *ite* “plein”. Cette formation productive suppose un élargissement du suffixe *-ññe* à partir de thèmes d'adj. en *-u-*, d'où un suffixe complexe *-uññe*, pouvant s'ajouter à des thèmes en consonne ou en voyelle; le développement peut être suivi dans les deux dialectes, cf. B *lant-uññe* A *lānt-une* “dignité royale”. Ainsi B *täprauñe* A *täprone* “hauteur” (: B *tapre* A *tpär* “haut”) s'explique par l'addition du prototype de B *-uññe* A *-une* à la voyelle *-a-* finale du thème, en tokh. commun. En tokh. B, la géminée *-ññ-* a été réduite après la diphtongue.
- *yātoyem* 3^e pl. act. de l'optatif de *yāt-* “être capable, être en place, en état de”, sur le thème du subj. V *yātam*; le moyen domine dans le reste de la conjugaison du verbe de base (prés. IV *yotötär*, prét. I *yatāte*), intransitif, en regard du causatif “réaliser, maîtriser” (prés. IX *yātässäm*, etc.).
- *kāniyoytär*, forme curieuse : 3^e sg. my. de l'optatif de *kān-* caus. “faire advenir, réaliser, accomplir”. La nasale finale de racine est palatalisée, probablement sous l'influence de l'optatif du verbe de base : *kññlär*, sur le thème du subj. III *knetär* (cf. supra § 22). La conjugaison du causatif comprend le prés. IX *knastär*, le prét. II *kyāna* et le subj. V *kyānamar* (1^{re} sg.). Par contraste avec le subj. volontatif du verbe de base, employé plus haut avec le même sujet (*ritau akālk*), cette forme de causatif presuppose que le vœu doit être accompli par quelqu'un, et non pas s'accomplir sans une intervention extérieure. Le moyen a valeur passive, et l'agent implicite est le Bodhisattva, auquel s'adressent les deux sœurs; on comparera la formule *akālk kān-* au moyen transitif : B 401 b 4 *poyśñe akālk kyānamar* “je réaliserais le vœu d'omniscience”. L'expression du souhait se fait donc plus pressante, même si les deux sœurs, par révérence, ne désignent pas explicitement le Bodhisattva pour sa réalisation.
- La finale **emś*, restaurée dans **yātoyem-s'*, équivaut à **enç*, qui résulte de l'addition du pronom suffixé *-c* de 2^e pers. à la désinence verbale; voyez plus haut, avec la même

absence d'*anusvāra*, **krems* pour *kreñc* (§ 25). L'altération de *-c* en *-s* est bien connue en fin de mot (cf. *kaus* pour *kauc*, au § 2), et notamment après nasale : A *la(m)s'* "rois" à côté du nom. pl. AB *lañc*, A *poñs* B *poñc* nom. pl. "tous", etc.

§ 32.	<i>wärpäte</i>	<i>aşañike</i>	<i>Bodhisatve</i>	<i>Nändai</i>	<i>Nandabalai</i>	<i>-mem</i>
	accepta	le vénérable	Bodhisattva	de la part de Nandā [et]	Nandabala	
	<i>onkorñai</i>	<i>+pintwāt</i>	<i>mant</i>	<i>enkormem</i>	<i>weñd</i>	<i>-me-s'</i>
	le riz	en aumône /	ainsi	ayant pris	il dit	à elles /
	<i>şerşkana</i>	<i>se nomyeşse</i>	<i>bhājam</i>	<i>reriuu</i>	<i>star</i>	<i>-me</i>
	ô sœurettes	ce de joyau	bol	laissé	est-il	par vous ou non ? / elles
	<i>weñäre</i>	<i>aşañika</i>	<i>rerinu</i>	<i>star</i>	<i>-me</i>	<i>onkorño</i>
	dirent	ô vénérable	laissé	il est	par nous /	<i>eşe</i>
	<i>nomyeşse</i>	<i>bhājam</i>	<i>-mpa</i>	<i>tañ</i>	<i>ka</i>	<i>ş</i>
	de joyau	le bol	-avec	de toi	justement	<i>ekalymi</i>
						<i>tākam</i>
						en possession
						soit /

- *aşañike*, pour *aşanike* (A *āşānik*) nom. sg. m. d'un adj. dérivé de l'indeclinable *aşām* (A *āşām*) "respectable, vénérable", équivalent de skr. *arhat*, terme traditionnel de la titulature bouddhique. Ce mot est un emprunt de khot. *āṣaṇa*, soit iran. **a(r)z-an-*, sur la même racine que le mot sanskrit. — On notera la palatalisation de la nasale devant *-i-* qui constitue encore un reflet de la langue parlée.
- *star-*, forme de la copule 3^e sg. devant pronom suffixé (ailleurs, *ste*); *-me* exprime ici l'agent du passif, au génitif, construit avec un adj. verbal.
- *rerinu* nom. sg. m. du part. prét. de *ri-n-* "laisser, abandonner"; prés. X *rinastär*, prét. III *rintsate*, etc. Avec le présent de la copule, cette forme, ici en valeur passive, donne un parfait périphrastique, avec aspect "accompli".
- *eşe* adv. "ensemble"; construit avec un comitatif — *bhājam-mpa* — il fonctionne ici comme préposition, cf. la postposition *se* (§ 7) après un comitatif.
- *ekalymi* (A *akälyme*) adv. "en dépendance" (composé de **än-* et B *kälymiye* A *kälyme* "direction, région, domaine"), pré- et postp. + gén. : "au pouvoir de, à la discréption de".
- ♦ Le subjonctif *tākam* présente, ici et au § 34, une valeur modale, comme plus haut *knetär* (§ 22); il reflète une volonté du locuteur.

§ 33.	<i>tu-mem</i>	<i>aşañike</i>	<i>Bodhisatve</i>	<i>tañ</i>	<i>+onkorñai</i>	<i>eneppre</i>
	là-dessus	le vénérable	Bodhisattva	ce	riz	devant
	<i>täitärmem</i>	<i>süke-ne</i>	<i>mā</i>	<i>tetrenkoş</i>	<i>palsko</i>	<i>-sa</i>
	ayant placé	au goût	non	attachée	la pensée	avec
	<i>wärpäte</i>	<i>ärskormem</i>	<i>palsko-ne</i>	<i>yamaşsate</i>	<i>yke</i>	<i>postäm</i>
	consomma /	ayant fini	en pensée	il fit /		

- *eneppre*, variante de *enepre* (A *anapär*) adv. “devant, en face”; employé aussi comme pré- et postposition.
- *tättärmem* absolutif de *tätt-*, supplétif de *tā-* “poser, placer” — correspondant au part. prét. *tättau*; voyez aussi, sur cette même base, le subj. V *tattam*, inf. *tättätsi*, etc. Le point de départ semble être une formation redoublée de la racine **dheh₁*— (cf. véd. prés. *dádhāti*, pf. *dádhau*), avec rétablissement analogique de l’occlusive dentale dans le redoublement, à la place du produit attendu de la palatalisation.
- *tetrenkōṣ* obl. sg. m. du part. prét. *tetrenku* de *treñk-* (A *träñk-*) “adhérer, être attaché à”; ce verbe est conjugué au moyen : prés. IX *treñkastār*, prét. III *treñksate*, etc.
- *yke postām* locution reposant sur un syntagme postpositionnel (“la place” + “à la suite”), qui correspond à skr. *anupadām* adv., littéralement “en marchant à la suite”, d'où “en suivant, immédiatement après, pas à pas”; autrement dit : “continuellement, sans interruption”. Le Bodhisattva mange le riz en l’avalant rapidement, bouchée sur bouchée, d’un trait : il se borne à absorber la nourriture, sans en tirer de plaisir, sans la déguster.
- *ärskormem* absolutif d’un verbe *är-sk-* “cesser”, dont le tokharien n’a pas d’autre forme attestée. Celle-ci suppose la généralisation d’une formation suffixale de la racine *är-* “cesser, s’arrêter” (prés. IV A *aratär* B *orotär*, prét. I A *är* B *dra*, etc.), caus. “abandonner”. Le verbe causatif comporte précisément, à côté d’un présent VIII en *-s-* (A *ärāṣ*, B *är-säṃ*), un présent IX en *-sk-* (gér. B *ärṣällē*).
- *yamaṣṣate* 3^e sg. my. du prét. IV de *yām-* “faire”. Encore une fois, le moyen apparaît lorsque le sujet est impliqué dans l’action : “il se dit en lui-même”. — La formule *palskone* *yām-* (A *pälskam yām-*) est probablement un calque de la locution *manasi kṛ-* connue en sanskrit bouddhique : “concentrer son esprit sur, méditer”; elle est constituée du verbe “faire” et du loc. sg. de *manas-* “pensée, esprit”. Le nom d’action skr. *manasikṛā-* est traduit par A *pälskam yāmlune* (A 386 a 1), avec l’abstrait du verbe “faire”.

§ 34.	<i>se</i>	<i>fi</i>	<i>po-sa</i>	<i>postanu</i>	<i>prāthagaññe-ne</i>	<i>*pintwāt</i>
	ceci	pour moi	de toutes	la dernière	en état profane	d'aumône
	<i>warpalñe</i>	<i>tākam</i>	<i>mā</i>	<i>tot</i>	<i>niś'</i>	<i>pintwāt</i>
	consommation	soit	/ pas	aussi longtemps	moi	d'aumône
	<i>warpalle</i>	<i>nesau</i>	<i>kos-sa</i>		<i>wāsam</i>	
	pouvant-consommer	je suis	aussi longtemps que		l'impression et	
	<i>kleśarṇna</i>	<i>mā</i>	<i>wikäskau</i>		<i>tu-mem</i>	
	les tourments	pas	je fais disparaître /		là-dessus ...	

- *postanu* adj., au nom. sg. m., dérivé de l’adv. *postām* “ensuite, après” : “dernier” (obl. sg. *postanont*, nom. pl. *postanoñc*, etc.). Avec un autre suffixe, il existe un adj. *postāññe*, de même sens. On notera que la construction avec le perlatif *po-sa* est identique à celle du comparatif et du superlatif relatif (cf. § 18) : “dernière par rapport à toute (consommation)”.

- *prāthagjāññe*, au loc. sg., abstrait en *-ññe* dérivé de l'emprunt tokh. de skr. *prthagjana-* : littéralement, “homme séparé” (*prithak* “à part”) “homme du bas peuple”, “vilain” et, en contexte religieux, “profane”, c'est-à-dire séparé de la vérité; c'est la condition du Bodhisattva avant l'illumination.
- *warpalñe* abstrait, au nom. sg., correspondant au gér. II *warpalle* (attesté dans la phrase suivante) du verbe *wärp-* (cf. *supra* §§ 13, 17, 32 : “recevoir, jouir”), qui signifie ici, concrètement, “consommer” une nourriture (comme le prêt. *wärpäte* au § 33, à la différence du § 32).
- *wāsam* n., à l'obl. sg., et *kles'* n., à l'obl. pl. *kleśanma*, sont des termes empruntés au sanskrit bouddhique : respectivement *vāsanā-* “imprégnation mentale, impression” (trompeuse), et *kleśā-* “tourment, affliction, passion”. Il s'agit d'états psychologiques liés au monde des renaissances (*samsāra*), que le Buddha pourra dépasser.
- *wikäskau* 1^{re} sg. act. du prés. IX de *wik-* caus. “faire disparaître, chasser”; cf. 3^e sg. *wikässäm* (A *wikäṣ*). Le présent intransitif my. du verbe de base “disparaître” est B *wiketär* A *wikatär* (classe III). Étant donné que, dans ce contexte, l'action envisagée ne peut être considérée comme éventuelle ou simplement possible, cette forme doit être attribuée au présent et non au subjonctif homophone (cf. l'optatif correspondant *wikäṣṣi*); le Bodhisattva prend un engagement pour l'avenir.
- La phrase complexe de ce passage repose sur la corrélation (en diptyque inverse) *tot ... , kos ...* (cf. A *täprem ... , kosne ...*), comparable au skr. *tāvat ... , yāvat ...*; le rapport peut être quantitatif (“autant que”) ou temporel (“tant que, aussi longtemps que”), comme ici. Dans la proposition principale, nous retrouvons la périphrase (cf. § 28) utilisée pour dénier énergiquement la possibilité d'une action.

Le dernier mot de la feuille est l'adverbe *tumem* qui annonce une nouvelle phase du récit. Selon la version traduite par Waldschmidt (*op. cit.*, p. 142), le Bodhisattva nettoie le bol et le jette dans la rivière, d'où finalement, après diverses péripéties merveilleuses, un dieu l'emporte au ciel, en souvenir de ce grand événement. Aucun manuscrit ne fournit la suite de la version tokharienne.

2. TRADUCTION SUIVIE

- [1] Elles laissaient bouillir ce riz au lait. [2] Il montait haut, mais il ne débordait pas, même pas un peu. [3] Les signes Cakra, Svastika et Nandikavarta apparaissaient à l'intérieur. [4] Sur la terre et au ciel les signes auspiciels étaient vus. [5] / en mesure /
L'Ajivika Upaga, allant de-ci de-là, arriva en ce lieu.
- [6] Il vit le riz en train de cuire, fut étonné, et n'allait plus loin.
- [7] Il réfléchit à ces signes et les compara avec le Śāstra; aussitôt, il sut :
- [8] “Celui qui mange ce riz-ci gagne un savoir insurpassable.” /1/
[9] Le vœu se forma en lui : “Comment donc pourrais-je, moi, obtenir de manger ce riz-ci ?”
[10] Il marchait aux alentours et récita une formule de bénédiction; sur ces entrefaites, le riz fut juste à point. [11] En énergie corporelle, il fut renforcé par les dieux; l'énergie, sans être dépen-

sée toute pour le renforcement, s'ajusta : le gâteau se dressa de manière à remplir un bol de joyau. [12] Donnant satisfaction par l'aspect, il fut bon à la vue, bon à l'odorat, bon au goût, pourvu des bons signes. [13] L'Ajīvika Upaga s'approcha des consœurs et leur dit : "Sœurettes, moi, qui suis parti de la maison, je suis un bénéficiaire digne du don. Donnez-moi donc ce riz-ci en aumône !" [14] Elles lui dirent : "Ce riz-ci n'est pas destiné à être mangé par toi. S'il existe un sage étranger astreint à l'ascèse, qui soit le meilleur d'entre les sages, c'est à lui que nous donnerons ce riz en aumône."

[15] Le désir d'Upaga fut brisé; il alla son chemin. / en mesure /

[16] Nandā porta le riz et Nandabalā, sa sœur, marcha à sa suite.

Elles se mirent en route et pénétrèrent dans la forêt, pour chercher le grand sage digne du don.

[17] Indra descendit, prit l'apparence d'un sage; elles le virent assis sous un arbre.

Elles lui apportèrent le riz et lui dirent : "Accepte de notre part l'aumône, ô sage !" /1

[18] Immédiatement, le dieu Brahman descendit; un peu plus bas, dans un ermitage, il s'assit, de merveilleuse manière. Le dieu Indra, travesti en sage, leur dit : "Sœurettes, est-ce à moi que vous donnez cette aumône-ci ? Ou bien, celui qui d'aventure sera supérieur à moi, est-ce à lui que vous donnerez ?" [19] Nandā et Nandabalā dirent : "C'est à celui qui sera supérieur à toi que nous donnerons". Indra leur indiqua ainsi le dieu Brahman, et leur dit : "Sœurettes, ce sage là-bas est supérieur à moi; à celui-là portez donc l'aumône !" [20] Elles, réjouies, se dirigèrent vers Brahman. Elles lui rendirent hommage; tenant le riz dans leurs mains, elles lui disent : / en mesure /

[21] "Des sages nous ont indiqué que toi vraiment, tu es le meilleur sage.

Manifeste à notre égard une pensée aimable !

[22] Accepte cette aumône-ci; ne nous éconduis pas, ô seigneur !

Mais que se réalise pour nous le vœu depuis longtemps cherri !" /1/

[23] Brahman leur dit : "Sœurettes, celui qui d'aventure sera un sage supérieur à moi, est-ce à lui que vous donnerez ? Ou bien, est-ce à moi que vous donnerez justement ceci ?" Elles dirent : "Si nous pouvons trouver un meilleur que toi, c'est à lui que nous donnerons, alors que toi, nous te laisserons." [24] Immédiatement, les dieux du Śuddhāvāsa après avoir pris l'apparence de sages, s'assirent non loin de là sous des arbres. Brahman dit à celles-ci : "Sœurettes, ces sages là-bas sont supérieurs à moi". [25] Là-dessus, les consœurs prirent le riz avec elles; elles arrivèrent jusqu'aux dieux du Śuddhāvāsa, et leur dirent : "Ô grands sages, si vous êtes meilleurs que tout autre, alors recevez le riz. Si vous ne l'êtes pas, révélez-nous quel est le sage supérieur à tout autre; alors, c'est à lui que nous le porterons".

/ en mesure /

[26] Cependant, le Bodhisattva descendit dans la Nairājanā, se baigna, enleva la poussière, se lava entièrement.

[27] Les dieux firent pencher vers lui un arbre Arjuna, il le saisit; il sortit de la Nairājanā et revêtit le vêtement de moine. /1/

[28] Sur la rive du fleuve, sous un arbre Nyagrodha, il s'assit dans l'herbe. Les dieux du Śuddhāvāsa dirent à Nandā et Nandabalā : "Ce sage là-bas est supérieur à tout autre; vous ne pourrez pas trouver meilleur et plus digne que lui. À celui-là portez donc ce riz !" [29] Là-dessus, celles-ci, réjouies, allèrent vers le Bodhisattva. Avec dévotion, elles lui rendirent hommage; les deux consœurs, tenant le riz, disent au Bodhisattva : /en mesure /

- [30] “Ô grand sage voué à l'ascèse, accepte de nous
le riz que voici, seize fois concentré.
- [31] Puissent tous les bienfaits t'advenir par cette aumône !
Pour nous aussi, puisse être enfin exaucé le vœu cheri !” /1/
- [32] Le vénérable Bodhisattva accepta le riz en aumône de la part de Nandā et Nandabalā; après l'avoir ainsi pris, il leur dit : “Sœurettes, ce bol de joyau, est-il laissé par vous ou non ?” Elles dirent : “Ô vénérable, par nous il est laissé; le riz, tout ensemble avec le bol de joyau, doit revenir à toi seul”. [33] Là-dessus, le vénérable Bodhisattva, après avoir placé ce riz devant lui, le consomma en suivant, sans avoir la pensée attachée au goût. Après avoir fini, il dit en lui-même : [34] “Que ceci soit pour moi la toute dernière consommation d'aumône en état profane. Je ne consommerai plus jamais d'aumône, tant que je n'aurai pas fait disparaître l'imprégnation mentale et les tourments”. Là-dessus ...

❖

Ainsi s'achève notre lecture de textes, qui conclut cette introduction au tokharien. Je souhaite qu'elle constitue, à l'instar du riz fabuleux de la légende bouddhique, une nourriture dense et fortifiante pour le travail futur.

❖ ❖

II

**LECTURES COMPARATIVES
DE RÉCITS HOMÉRIQUES**

L'ILIADE VUE DE L'OLYMPE

Jean HAUDRY

RÉSUMÉ

L'interprétation du personnage central du cycle troyen, Hélène, comme l'une des représentantes grecques de l'Aurore indo-européenne engage à considérer que la légende troyenne repose sur un mythe d'Aurore enlevée, captive puis délivrée. Cette hypothèse, qui s'accorde avec la nature temporelle des principaux acteurs divins de l'Iliade (Zeus Ciel-diurne, Héra Belle Saison de l'année, Aphrodite et Athéna Aurores, Léto Nuit, etc.), permet d'interpréter leurs actions : par exemple, dans l'attitude de Zeus, on observe une phase active (« diurne ») qui suit le sommeil sur le Gargaros ; puis, après son éveil, une nouvelle phase d'activité, puis une phase d'inertie (« nocturne ») : donc, deux « années des dieux » qu'encadrent leurs douze jours d'absence pendant lesquels ils festoient chez les Éthiopiens : vestige de la célébration (attestée chez plusieurs peuples indo-européens) des « douze jours » qui représentent la différence entre l'année lunaire et l'année solaire.



1 – Hélène et ses trésors

1.1 Hélène, centre du cycle troyen

Le fil conducteur de cette étude est fourni par l'interprétation du personnage central, non seulement de l'Iliade, mais de l'ensemble du cycle troyen : Hélène. C'est l'enlèvement d'Hélène qui a motivé l'expédition rassemblée sous le commandement d'Agamemnon pour la reprendre, ainsi que ses trésors, aux Troyens. Or, bien qu'elle soit présentée comme une simple mortelle, Hélène est originellement une déesse, de même que ses frères les Dioscures (censés morts, III 236-244) sont originellement des dieux, les Jumeaux divins indo-européens. Quant à Hélène, c'est, comme Aphrodite dont elle est le double humain (et, nous le verrons, comme d'autres déesses), une figuration de l'Aurore¹. Précisons immédiatement qu'en raison de l'homologie traditionnelle entre les principales unités de temps – jour, année, cycle cosmique – cette « aurore » peut être aussi bien celle de l'année ou du cycle que celle du jour. Par exemple, c'est comme « Aurore de l'année » qu'Aphrodite est devenue la déesse des amours printanières, puis de l'amour en général. Et l'Aphrodite Ourania, née du membre coupé d'Ouranos étoilé « Ciel nocturne », selon Hésiode, est l'« aurore du cycle cosmique ». Ce qui ne l'empêche pas d'être,

comme « aurore quotidienne », la « fille de Zeus (Ciel-diurne) » : formule traditionnelle désignant l'Aurore indo-européenne².

1.2 Hélène Aurore

De cette Aurore, Hélène conserve plusieurs traits essentiels. D'abord, elle est, comme Aphrodite, fille de Zeus. Son érotisme, qui reflète celui d'Aphrodite, est, on l'a vu, l'attribut de l'Aurore de l'année. Ses enlèvements (avant Pâris, Thésée l'avait déjà enlevée) sont eux aussi un thème traditionnel, qui s'interprète aisément s'il s'agit d'une aurore : dans le Véda, les Aurores sont captives de Vala, avec tous les biens de ce monde, soleil, eaux, vaches, *soma*, avant qu'Indra, le grand dieu guerrier, ne les délivre en brisant la grotte³. Voilà ce que signifie, dans notre hypothèse, « reprendre Hélène et ses trésors ». Si donc la trame originelle de l'épopée homérique est cohérente et signifiante sur le plan divin, et si elle est issue de la tradition indo-européenne, elle doit se rapporter directement aux principaux cycles temporels : quotidien, annuel, cosmique.

2 – Les principaux acteurs du drame divin

2.1 Entités temporelles

2.1.1 Zeus, Héra, les Heures ; les héros

Zeus est le Ciel diurne⁴ ; Héra, la Belle Saison de l'année⁵, initialement très proche des Heures⁶ ; les héros sont les humains qui « conquièrent la belle saison de l'année »⁷, échappant ainsi à la seconde mort que figure la nuit de l'hiver.

2.1.2 Athéna, Arès et Aphrodite

C'est de l'Aurore indo-européenne que sont issues, par une évolution divergente, Aphrodite⁸ et Athéna⁹. La première a développé l'aspect érotique, la seconde l'aspect guerrier : entité du « ciel rouge », l'Aurore indo-européenne est une divinité belliqueuse ; le printemps, « aurore de l'année », marque le début de la saison guerrière. Aphrodite a conservé à titre résiduel des traits guerriers, et ses liens étroits avec Arès s'expliquent par là. D'autre part, Arès forme avec Athéna l'antithèse traditionnelle, dans le monde indo-européen, du guerrier brutal, téméraire, inefficace, et du guerrier technique, réfléchi, efficace¹⁰.

2.1.3 Thétis

Une autre représentante de l'Aurore indo-européenne est Thétis. Le fait a été reconnu depuis longtemps¹¹, car elle est proche d'Eos. Comme Eos, elle a été mariée à un mortel, qu'elle a quitté quand il a vieilli ; elle a un fils mortel, qu'elle perdra, qu'elle pleurera, et qu'elle immortalisera par la suite : comme Memnon, Achille, après être passé par l'Hadès, jouira de la survie héroïque sur l'Île Blanche. Dans son discours à Héphaïstos, XVIII, 429 et suiv., Thétis énumère tous ces traits, qui établissent sans aucun doute sa nature d'Aurore. Ajoutons qu'elle est, comme l'Aušriné lituanienne¹², une déesse marine. Et que ses « pieds d'argent » figurent probablement l'aube. Quant à son nom, issu du dérivé en * - *ti* - de la racine **dheH_i* - « placer », il peut être l'abréviation d'un composé comme le védique *vásudhítī* désignant l'Aurore et la Nuit, RV. 3.31.17 ; 4.48.3, (« Réceptacles de biens »).

2.1.4 La triade apollinienne : Léto, Apollon, Artémis

Considérées dans l'ensemble qu'elles constituent, ces trois divinités s'interprètent facilement : Léto étant la Nuit¹³, épouse de Zeus Ciel-diurne, leurs enfants représentent respectivement le principe diurne et le principe nocturne, ou, si l'on veut, le soleil et la lune – sans toutefois se réduire à eux : Apollon est aussi, comme le Rudra védique¹⁴, un archer, dont les flèches tuent et guérissent, et par suite un poète dont les paroles, conformément à la célèbre métaphore¹⁵ sont des flèches. Mais la symbolique lunaire (nocturne) d'Artémis et la symbolique solaire (diurne) d'Apollon sont d'indéniables réalités, qui ne peuvent s'expliquer indépendamment l'une de l'autre, et de leurs origines. Apollon ne réside au temple de Delphes que pendant

la belle saison ; il passe l'hiver chez les Hyperboréens, cédant la place à Dionysos, dieu de la « traversée de la ténèbre »¹⁶.

2.1.5 Héphaïstos

Héphaïstos est déjà le dieu forgeron et magicien que connaît la mythologie classique. Or, on constate que ce personnage tient un rôle capital dans le cycle annuel : à Rome, c'est un forgeron nommé Mamurius Veturius qui reproduit en douze exemplaires le bouclier du dieu Mars ; en Inde, ce sont les Rbhūs (identiques à l'origine aux Alpes germaniques), qui reproduisent en quatre exemplaires la coupe Tvaṣṭar. Nous verrons ci-dessous (§ 5.2 et 17.1) que plusieurs interventions d'Héphaïstos se laissent interpréter dans ce sens.

2.2 Les entités spatiales : Hadès et Poseidon

Hadès ne tenant dans l'Iliade que le rôle passif de roi des morts, Poseidon est le seul dieu actif dont la nature originelle soit étrangère aux cycles temporels. Avec Zeus, ces deux dieux se sont partagé le monde ; ce sont donc les entités spatiales d'une cosmologie divisant le monde en trois domaines, le ciel (à Zeus), la mer (à Poseidon) et l'enfer (à Hadès), la terre leur appartenant en commun. Mais cette cosmologie spatiale et statique est le substitut récent d'une cosmologie « spatio-temporelle » dynamique, celle des « cieux tournants », dont Hésiode conserve le souvenir¹⁷. La confrontation de ces deux cosmologies permet de comprendre la position de Poseidon dans l'Iliade, celle d'un souverain déchu et d'un rival potentiel de Zeus :

Cosmologie ancienne (dynamique)	Cosmologie récente (statique)
Ciel-nocturne (noir) : Ouranos	Enfer : Hadès
Ciel-intermédiaire (rouge) : Kronos	Mer : Poseidon
Ciel-diurne (blanc) : Zeus	Ciel : Zeus
La terre leur appartient successivement	La terre leur appartient en commun

Est-ce comme substitut du ciel-intermédiaire (rouge) que la mer est souvent qualifiée de « couleur de vin » chez Homère¹⁸ ?

3 – Le cadre temporel de l'Iliade : les « Douze jours du monde homérique » (I 423-427 ; XXIII 205-207)

L'Iliade s'ouvre et se referme sur la mention de l'absence de Zeus et des autres dieux qui s'en vont banqueter chez les Éthiopiens *pendant douze jours* : I 423-427 et XXIII 205-207. J'ai proposé¹⁹ d'identifier cette période aux douze jours de sommeil des Rbhūs védiques : donc d'y voir l'image du « sommeil de l'année »²⁰, quand le Ciel diurne et ses habitants (les *deywōs) quittent le monde des humains pour celui des « Hommes au visage lumineux », les Éthiopiens homériques étant assimilables aux « Hommes blancs » de la tradition indienne. Au terme de ces douze jours de nuit hivernale, Zeus accueillera Thétis, Aurore de l'année.

4 – Thétis et le complot contre Zeus (I 396-406)

4.1 L'Iliade et la mythologie de l'Aurore

On répète, à juste titre, que le sujet de l'Iliade est « la colère d'Achille ». Or, Achille est le fils de Thétis-Aurore, et son destin parallèle à celui de Memnon, fils d'Eos. C'est dire que le sujet central de l'Iliade appartient à la mythologie de l'Aurore. On voit que l'intervention de Thétis auprès de Zeus – intervention qui se situe naturellement à l'aurore – doit être étudiée de près, d'autant qu'elle sera déterminante pour la suite des événements. Zeus ayant accédé à sa requête (nous verrons bientôt pourquoi il ne pouvait pas refuser), et s'étant engagé par un serment solennel, le destin est scellé : jusqu'à ce qu'Achille reçoive pleine satisfaction, les Achéens

auront le dessous – en dépit d'Héra et d'Athéna.

4.2 *Le complot contre Zeus*

Et pourtant, Zeus craint la colère d'Héra ; sa réaction première avait été d'éconduire Thétis. Mais il n'a pu le faire, car elle lui a rappelé discrètement, mais nettement, le service qu'elle lui a jadis rendu. Pour comprendre la signification de cette ténébreuse affaire, il suffit de prendre en considération la nature originelle de chacun des acteurs du drame. Donc « les dieux », ou certains d'entre eux – trois seuls sont nommés – voulaient enchaîner Zeus (I, 399 et suiv.). « Enchaîner Zeus » ne peut avoir qu'un sens : c'est empêcher le ciel diurne de revenir, donc prolonger la nuit hivernale. Or, quels dieux sont à la tête du complot ? Héra, Belle Saison de l'année, Athéna, Aurore (de l'année), et Poseidon, le frère-rival, souverain déchu et successeur éventuel, comme Kronos. Athéna joue ici le rôle de la « Méchante Aurore » (ci-dessous 6.1), qui retarde le retour de la Belle Saison ; la Belle Saison faisant, de son côté, preuve de mauvaise volonté, son union avec le Ciel-diurne ne pourra s'accomplir, et la place sera libre pour Poseidon. Mais Thétis, la Bonne Aurore, prévient Zeus, et fait venir auprès de lui un personnage dont la présence suffira à détourner les conjurés de leur projet, le Cent-Bras Briarée-Egéon.

5 – La querelle de Zeus et d'Héra ; l'intervention d'Héphaïstos (I 531 – fin du chant)

5.1 *La querelle*

La démarche de Thétis n'a pas échappé à la vigilance d'Héra, ce qui provoque une querelle entre Héra et Zeus, comme celui-ci le craignait. Leur fils Héphaïstos intervient, conseille à sa mère la patience, réussit à la faire sourire, et à réconcilier ses parents. Tout cela paraît naturel ; et pourtant, il s'agit sûrement de tout autre chose que d'une banale scène de ménage. Les disputes entre Zeus et Héra s'interprètent comme des crises du cycle annuel, tels que les retards de l'arrivée des beaux jours, ou les retours du mauvais temps hivernal pendant la belle saison. Leur union, qui se réalise à la fin du chant, lorsqu'ils s'en vont dormir ensemble, symbolise l'installation définitive de la belle saison.

5.2 *L'intervention d'Héphaïstos*

Mais cet événement ne se réalise pas sans difficultés ; il exige une intervention semblable à celle des Rbhūs et de Tvastar dans le Véda. Or, Héphaïstos a plusieurs points communs avec Tvastar. Comme lui, c'est un dieu artisan. Mais surtout, l'un et l'autre ont été « pris par le pied » et jetés à terre. Comme souvent dans le Véda, la mésaventure de Tvastar est seulement évoquée allusivement, sans qu'on sache qui l'a traité ainsi, ni pourquoi. Inversement, l'Iliade nous donne deux versions contradictoires de l'infirmité d'Héphaïstos : dans l'une, elle est la conséquence de sa chute ; dans l'autre, elle en est la cause. Mais les divergences sur le plan narratif ne sont pas un obstacle au rapprochement des formules, qui est extrêmement significatif : ποδὸς τεταγύω « en (me) prenant par le pied », I 591 : *pādaggbhya* « id. » RV 3.18.12. Et si, faute de détails, la mésaventure de Tvastar ne se laisse pas interpréter, celle d'Héphaïstos est claire dans ce passage-ci : c'est en voulant défendre Héra, donc à l'occasion d'une précédente querelle de ses parents, que Zeus l'a jeté du haut de l'Olympe. L'infirmité caractéristique d'Héphaïstos apparaît donc étroitement liée au drame annuel des rapports entre le Ciel-diurne et la Belle Saison de l'année. Au chant XVIII (ci-dessous § 17), Héphaïstos donnera une autre version de sa mésaventure, incompatible avec la précédente, mais, comme elle, reposant le schème :

- 1- « pris par le pied »
- 2- « jeté du haut du ciel »
- 3- « recueilli »

5.3 *Technique et moyens verbaux*

Comme les Rbhūs védiques, et comme Mamurius Veturius, Héphaïstos est avant tout un magicien. La participation de ces dieux magiciens au drame cosmique annuel peut se manifester par

un exploit technique, réalisé sur un objet symbolisant l'année, comme la coupe de Tvastar ou le bouclier du dieu Mars. Mais, alors que les Romains ont rationalisé l'action de Mamurius Veturius, plusieurs passages du Rgveda indiquent explicitement que c'est par des moyens *verbaux* que les Rbhūs opèrent : par la vérité (*ṛtā*). Or, c'est ainsi qu'opère Héphaïstos ici : les conseils qu'il donne à sa mère, et l'histoire qu'il raconte aux dieux, ramènent la paix sur l'Olympe : sa mère se calme, les dieux rient. C'est par des moyens *verbaux* qu'il a dénoué la crise.

5.4 La coupe

De plus, le texte mentionne un des symboles habituels de l'année : la coupe à deux anses qu'Héphaïstos met aux mains d'Héra. Et c'est lorsqu'il sert à boire à la ronde – de gauche à droite, comme il se doit – qu'éclate le « rire inextinguible » des dieux. Comme le rôle d'échanson n'entre pas dans les attributions naturelles du forgeron magicien, on peut supposer qu'il est le substitut d'un acte plus conforme à sa fonction, tel que la reproduction d'une coupe. En tout cas, le lien entre Héphaïstos, la coupe, l'apaisement d'Héra, le rire des dieux et la réconciliation du couple souverain est évident. Et les parallèles indiqués ci-dessus indiquent la signification. La scène aboutit au même résultat que celle du Gargaros (ci-dessous § 13), l'union de Zeus et d'Héra. Elle a donc une signification analogue.

6 – Le combat de Pâris et de Ménélas (III 10-IV 219)

6.1 L'enjeu : Hélène et ses trésors

La signification du combat singulier de Pâris et de Ménélas pour Hélène et ses trésors est claire : si Hélène figure l'Aurore de l'année, et ses trésors les biens de la belle saison, il ne peut s'agir que d'un « combat pour la lumière solaire », ce que le Véda nomme *svārṣati*. Hélène à Troie est une Aurore captive, sans qu'on sache toujours si elle est consentante ou non. Et cette indécision est un trait hérité. Comme l'Aurore védique, Hélène est essentiellement ambiguë. Consentante, c'était la « Méchante Aurore » qui refuse de sortir de la grotte, et à qui il faut arracher de force le soleil : mais quand Iris « met au cœur d'Hélène le doux désir de son premier époux » (III 140 et suiv.), celle-ci change de rôle et devient, pour un temps, la « Bonne Aurore » captive.

6.2 Ménélas, héros solaire

Celui qui tente de la délivrer, son premier époux Ménélas, est présenté comme un champion du monde diurne, un héros solaire : d'où son qualificatif de « blond »²¹. Pâris représente donc le principe noir, celui qui devait être vaincu. Ce qu'annonce l'épisode initial dans lequel Pâris, en dépit de ses allures de matamore, prend peur et s'enfuit dès qu'il aperçoit Ménélas.

6.3 Le pacte (III 97-120)

Le rituel du pacte qui règle le combat singulier repose visiblement sur la complémentarité de deux principes, le blanc (diurne, céleste), le noir (nocturne, terrestre). C'est pourquoi les Troyens apportent un agneau blanc pour le soleil et une agnelle noire pour la Terre, et les Achéens un agneau (sans doute blanc) pour Zeus. Garanti par ce rituel solennel, le pacte devrait être solide. Or, il ne sera pas respecté. Pourquoi ? Il ne suffit pas de répondre que, s'il l'avait été, l'Iliade se terminerait là. Nous verrons que le texte obéit à une autre logique (§ 6.5).

6.4 Hélène et les vieillards (III 146-160)

Plusieurs détails du texte (III 121 et suiv.) rappellent la nature originelle d'Hélène. Quand Iris vient la chercher, elle est en train de tisser, occupation favorite des Aurores. Elle tisse un manteau de pourpre (III 126), donc *rouge*, comme celui de l'Aurore ; et, quand elle sort, elle met sur elle « un long voile *blanc* » (III 141) et verse « de tendres *pleurs* » (III 142) : on reconnaît sans peine l'aube et la rosée. Mais surtout, l'épisode célèbre des vieillards s'interprète par

là. Le thème du vieillissement revient sans cesse dans les hymnes védiques à l'Aurore. L'Aurore de l'année est à la fois vie et mort, renouveau de vitalité et vieillissement d'un an. Nouvel exemple de l'ambiguité d'Hélène, les vieillards sont partagés à son sujet : sa beauté leur paraît justifier tous les sacrifices, mais la raison les conduit à une conclusion opposée. Seul, Priam a compris ce qui est en jeu : « Tu n'es, pour moi, cause de rien », dit-il à Hélène (III 164 et suiv.), « les dieux sont seuls cause de tout », – une observation qui justifie l'orientation de la présente étude. Un détail curieux confirme le caractère symbolique de la scène : les vieillards sont comparés à des cigales (III 151). On ne peut s'empêcher de penser à Tithônos, l'amant de l'Aurore, changé en cigale dans sa vieillesse. La scène a donc une valeur symbolique.

6.5 *Le pacte violé une première fois par Aphrodite (III 373-382)*

Au moment où le combat va s'engager, Agamemnon accomplit le sacrifice prescrit par Ménélas. Il invoque successivement (III 276 et suiv.) Zeus et le soleil (donc le monde « blanc »), les Fleuves, la Terre et les dieux d'en-bas (le monde « noir »). En dépit de ce rite solennel, qui semblait valoir pour la totalité de l'univers, le pacte sera violé à deux reprises, une fois par Aphrodite, qui sauve Pâris en difficulté, une seconde fois, plus gravement, à l'instigation d'Athéna. Comment ces déesses ont-elles pu le faire impunément ? Le texte ne pose pas la question ; risquons une conjecture. Aurores, Aphrodite et Athéna n'appartiennent originellement ni au monde blanc de Zeus et du Soleil, ni au monde noir de la Terre et de l'Hadès. Elles appartiennent à un monde *rouge*, qui n'a pas été couvert par le rituel. De même Indra, ayant promis de ne tuer Namuci ni de jour, ni de nuit, le tue à l'aube.

6.6 *Hélène et Aphrodite (III 383-420)*

Après l'avoir sauvé – frauduleusement, ou, si l'on accepte l'hypothèse ci-dessus, habilement – Aphrodite ramène Pâris à Troie, dans sa chambre. Sous l'apparence d'une vieille *fileuse*, (déguisement naturel d'une Aurore), elle va à la rencontre d'Hélène. Celle-ci la reconnaît sous ce déguisement et lui adresse des reproches significatifs, III 399 et suiv. : tout son discours repose sur le thème de l'amant mortel, situation caractéristique des Aurores. On peut se demander ce que signifie cette querelle entre Aurores : c'est tout simplement une des traductions de l'ambiguité de l'Aurore. Alors qu'Aphrodite reste du côté des Troyens, Hélène est passée, pour un temps, dans le camp des Grecs. Elle est devenue la « Bonne Aurore » (§ 6.1)

6.7 *Zeus cède à Héra (IV 1 et suiv.)*

Le chant IV s'ouvre sur une discussion au cours de laquelle Zeus, après avoir raillé Héra, finit par lui céder complètement. Zeus souhaite que la guerre s'arrête : Ménélas, ayant vaincu Pâris, reprendrait Hélène et ses trésors, et Troie ne serait pas détruite. Mais Héra tient à ce qu'elle le soit, et Zeus, qui pourtant aime Troie « entre toutes les villes qui sont, sous le soleil et le ciel étoilé, habitées des mortels sur terre » (IV 44-45), non seulement se soumet entièrement à la volonté d'Héra, mais va jusqu'à combiner avec elle le stratagème qui permettra d'atteindre ce résultat. Voilà une difficulté sérieuse : comment expliquer ce revirement, cette lâcheté du dieu souverain ? On dira certes que si Zeus avait imposé sa volonté, le récit s'arrêterait. Mais rien n'obligeait le poète à se mettre, et à mettre Zeus, dans cette situation inextricable par des déclarations témoignantes. C'est donc que la soumission de Zeus à Héra faisait partie du donné traditionnel, de la structure mythique initiale. Il ne faut pas se laisser abuser par les paroles lénifiantes d'Héra « tu es cent fois plus fort que moi » (IV 56) ; et surtout : « cédons-nous ici l'un à l'autre, toi à moi, comme moi à toi (IV 62-63) : en réalité, Héra ne cède rien ; et, après avoir reconnu la supériorité de Zeus, elle développe une argumentation qui tend à faire d'elle son égale : « Moi aussi, je suis déesse, et je sors d'où tu sorts. Cronos le Fourbe m'engendra, auguste entre toutes... » (IV 58 et suiv.). Le texte grec dit πρεοβυτάτην, ce qui peut s'entendre aussi comme « l'aînée ». La seule hypothèse qui permette de comprendre le comportement de Zeus est qu'initialement Héra est non pas égale, mais supérieure à lui. On comprend, dès lors, pourquoi Zeus lui cède. Cette Héra n'est autre que celle des trois temples d'Arcadie, « enfant, femme accomplie, veuve » : une telle Héra préexiste à Zeus, et lui survit. Elle lui est donc supérieure, et il est logique qu'elle lui impose sa volonté. Il restait au poète à concilier cette donnée

initiale avec la situation nouvelle d'un Zeus supérieur à Héra. On ne peut dire qu'il y ait parfaitement réussi.

6.8 Le pacte violé une seconde fois par Athéna (IV 73-219)

Donc, pour accomplir la volonté d'Héra, Zeus envoie Athéna exciter un Troyen à violer le pacte ; dès lors, leur destin sera scellé : quels que soient leurs succès initiaux, les Troyens seront finalement vaincus. Pourquoi est-ce Athéna que Zeus charge d'accomplir cette mission ? Sans aucun doute, parce qu'elle est, comme Héra, l'alliée des Achéens, mais aussi, initialement, parce qu'elle est, comme Aphrodite, une figuration de l'Aurore. Une seconde fois, c'est une aurore qui rompt un pacte conclu devant le monde « blanc » et le monde « noir ». Le drame cosmique annuel s'accomplira donc, et, comme toujours, sous une forme guerrière. C'est ainsi que les deux Aurores, Aphrodite et Athéna, ont ouvert la saison guerrière. Les combats reprennent immédiatement. Rappelons que c'est à l'ouverture de la saison guerrière au printemps que les Aurores doivent leurs traits guerriers. Ces traits sont dominants chez Athéna, parallèlement à la fonction technicienne, mais résiduels chez Aphrodite. Ils sont bien attestés dans l'iconographie de cette déesse ; mais, dans sa légende, ils ont été partiellement éliminés en raison de leur incompatibilité avec les aspects érotiques. Néanmoins, quoique inapte à la guerre, l'Aphrodite homérique s'en mêle constamment. Encore une contradiction due à l'évolution de son personnage.

7 – Aphrodite dans la bataille (V 311-430)

La bataille s'engage entre les Troyens, poussés par Arès, et les Achéens poussés par Athéna. Activité conforme à la fonction de ces divinités, qui, on l'a vu (§ 2), incarnent les deux aspects antithétiques de la fonction guerrière. C'est ainsi qu'après avoir excité Diomède, Athéna invite Arès à se retirer du combat ; Arès se laisse persuader, laissant ainsi le champ libre à Diomède, qui fait un carnage parmi les Troyens, jusqu'au moment où il menace directement Énée, fils d'Aphrodite. C'est alors qu'Aphrodite entre dans la bataille pour sauver son fils, selon un schéma de comportement des diverses Aurores. Mais, conseillé et inspiré par Athéna, Diomède affronte Aphrodite et la blesse. Voilà encore un fait surprenant : les mortels qui affrontent des dieux, fût-ce involontairement, le paient très cher. Ainsi, entre autres, Lycurgue face à Dionysos (VI 130-140). Pourquoi cette exception en faveur du seul Diomède et s'agissant d'Aphrodite ? Pourquoi Athéna, qui lui a donné le pouvoir de discerner les dieux, l'a-t-elle autorisé à affronter cette déesse ? C'est qu'ici encore une donnée traditionnelle autorisait ce comportement surprenant. Dans le Véda, l'Aurore apparaît à plusieurs reprises (hors des hymnes qui lui sont adressés) comme victime du dieu guerrier Indra, qui lance la foudre sur elle, brise son char, la met en fuite. Ici, Diomède apparaît comme le double humain d'Athéna. C'est pourquoi il peut affronter Aphrodite, et même la blesser. Consolant Aphrodite, sa mère Dioné lui raconte les mésaventures de dieux précédemment malmenés par des hommes. Des trois exemples, deux sont aisés à interpréter : si Héraplès blesse Héra et Hadès, c'est dans sa tentative de conquérir l'immortalité. Il s'attaque à Héra pour devenir un *héros* (§ 2. 1.1) ; il s'attaque à Hadès pour triompher de la mort. Ces faits insolites ont donc une explication et reposent sur une base traditionnelle.

8 – Intervention d'Apollon, l'Archer solaire (V 431-470)

Il en va de même pour l'intervention d'Apollon ; ici encore, le poète est parti d'une donnée de la tradition, l'hostilité entre le soleil et le dieu guerrier. Rappelons que le rôle solaire d'Apollon, qui se manifeste, par exemple, par son alternance avec Dionysos au temple de Delphes, est directement lié à la triade qu'il forme avec sa mère Léto (« Nuit ») et sa sœur Artémis, nocturne et lunaire. Effectivement, ces deux déesses sont mentionnées ici, prenant soin d'Énée. Archer, comme sa sœur Artémis, et comme le dieu védique Rudra, Apollon a, comme ce dernier, un rôle guerrier (Rudra est dit « le père des Maruts »), mais c'est un guerrier qui combat de loin, comme le fait un archer, ou par personne interposée. Ici, il ordonne à Arès d'aller exciter les Troyens. L'intervention d'Apollon est donc parfaitement conforme à sa nature originelle

d'« archer solaire ».

9 – Intervention d'Héra et d'Athéna : la saison guerrière (V 710 et suiv.)

On peut en dire autant de celle d'Héra et d'Athéna, V 714 et suiv. : le lien entre Héra Belle Saison, Athéna Aurore de l'année et la guerre est naturellement l'ouverture de la saison guerrière au printemps. Et c'est pourquoi ce sont, elles aussi, des déesses guerrières, en particulier Athéna. Mais le texte homérique met en évidence l'origine de cette fonction : le char qu'attelle Héra, avec l'aide d'Hébé Jeunesse (fille d'Héra, qui incarne l'un des bienfaits du retour de la belle saison) est évidemment le char de l'année. Ce char est démonté pendant la mauvaise saison, car alors tout s'arrête. C'est pourquoi Hébé doit replacer les roues. Ce détail est significatif : il rappelle une curieuse interdiction du folklore occidental des Douze Jours, celle de faire tourner une roue. C'est que la roue de l'année s'arrête pendant la nuit de l'hiver. Une fois mis en état et attelé, le char d'Héra passe les portes du ciel, que gardent les Heures. Comme les Heures sont les divinités du printemps, les portes du ciel ne sont autres que les « portes de l'année » comme celles auxquelles préside le dieu romain *Janus*. Passées les portes, Héra, au lieu de se rendre directement sur le champ de bataille, s'arrête pour demander à Zeus l'autorisation d'intervenir. Ce n'est guère dans ses habitudes. Pourquoi donc ce revirement ? C'est que, désormais, nous sommes dans la période d'accord parfait entre Héra et Zeus, période pendant laquelle Belle Saison de l'Année et Ciel-diurne sont réunis sans que rien ne puisse les séparer. Et c'est pourquoi Zeus lui-même, en dépit de sa sympathie pour les Troyens, autorise Héra à lancer Athéna contre Arès, rappelant qu'il s'agit là d'un fait habituel, d'une tradition bien établie : « Plus qu'une autre, elle est habituée à le mettre en contact avec les cruelles douleurs ». Cette « habitude » n'est autre que le thème traditionnel, hérité, de la supériorité du guerrier réfléchi et technique sur le guerrier téméraire et brutal. Thème que développe le poète dans le combat au cours duquel Diomède blesse Arès. On a montré ci-dessus (§ 7) la difficulté que constituait le combat de Diomède contre Aphrodite et la solution qu'apporte la présente conception. Cette fois, la situation est encore plus singulière. Tout commence par l'étrange conseil que donne Athéna à Diomède, v. 826 et suiv. « Ne crains pas plus Arès qu'aucun autre Immortel : tant je puis, moi te prêter d'aide ». Assurément, mais ce sont tous les Immortels que doit craindre un homme ! Comme l'a rappelé Apollon (V 440 et suiv.) « ce seront toujours deux races distinctes que celle des dieux immortels et celle des humains qui marchent sur la terre ». Et, auparavant, Dioné (v. 406 et suiv.) avait rappelé quels dangers court « l'homme qui fait la guerre aux dieux immortels ». La mésaventure de Lyeurgue, narrée par Diomède lui-même, apportera bientôt une nouvelle confirmation : « je ne voudrais pas dès lors combattre à mon tour les dieux bien-heureux » conclut-il. Si donc Diomède peut sans crainte affronter Arès, c'est tout simplement qu'il devient, pour un temps, l'incarnation d'Athéna. De fait, Athéna disparaît : elle « se coiffe du casque d'Hadès », laissant Diomède tenir son rôle. Mais Arès ne s'y trompe pas : il comprend d'où lui vient le coup ! « tu as donné le jour à une folle exécutable, qui ne rêve que méfait », dit-il à Zeus (v. 875-6). C'est qu'Athéna assume dès l'origine ce rôle guerrier ; elle n'y est pas le substitut récent d'un dieu. Dès l'origine l'Aurore de l'année est impliquée dans un drame cosmique présenté sous la forme d'un combat entre elle et un dieu guerrier. On connaît, ou plutôt on devine, par les allusions du Rgveda son rôle de victime du dieu guerrier Indra, Indra étant le « Bon guerrier » et Usas la « Méchante Aurore de l'année ». Ici, nous avons la situation inverse, celle de la Bonne Aurore qui triomphe du Méchant Guerrier. On peut donc résumer la situation sous la forme d'un tableau :

	Bon Guerrier	Méchante Aurore	Bonne Aurore	Méchant Guerrier
Iliade	Diomède	Aphrodite	Athéna	Arès
Rgveda	Indra	Usas		non attesté

On comprend dès lors pourquoi Athéna avait dit à Diomède qu'il devait éviter tous les Immortels, à l'exception de la seule Aphrodite. Telle était en effet la situation originelle, le « Bon Guerrier » contre la « Méchante Aurore ». C'est seulement comme substitut d'Athéna,

« Bonne Aurore » que Diomède peut affronter Arès. D'où les nouvelles instructions d'Athéna, en contradiction avec les précédentes.

10 – Le combat d'Hector et d'Ajax (VII 206-312)

Pour la deuxième fois, les combats sont interrompus par un projet de combat singulier. Celui-ci est formé par Athéna et Apollon. Cette fois, ce sont Ajax et Hector qui s'affrontent, et leur combat reste indécis, avec un avantage à Ajax, quand la nuit vient l'interrompre. Deux messagers avertissent les combattants, VII 279 et suiv. : « Arrêtez là, enfants, la lutte et la bataille. Vous êtes tous les deux, chéris de Zeus... Mais voici la nuit : *la nuit aussi* mérite qu'on l'écoute ». Ce parallèle entre Zeus et la nuit n'a de signification que si Zeus est le ciel-diurne. Voici donc encore un indice de la structure primitive. Et le parallélisme entre le combat dans lequel Hector est sauvé par la nuit et le précédent, où Pâris est sauvé par Aphrodite Aurore permet de comprendre la notion d'Aurore salvatrice : c'est tout simplement l'Aurore vespérale, ou Crémuscle, qui met fin au combat. Confirmation du parallélisme : l'idée de rendre Hélène et les trésors refait surface à Troie. Mais les objections de Pâris, et, du côté grec, l'intransigeance de Diomède font échouer le projet. Nécessité narrative, bien sûr : sinon, le récit s'arrêterait. Mais aussi conformité à la logique de la structure initiale : la saison guerrière a été ouverte par les Aurores de l'année, Aphrodite et Athéna ; les combats ne s'interrompront qu'avec la fin de la saison guerrière, au chant XXIII.

11 – Zeus et le char d'Athéna (VIII 1 et suiv.)

Le chant VIII s'ouvre sur une déclaration fracassante de Zeus interdisant aux dieux d'intervenir désormais dans le combat. Interdiction doublée de menaces et d'un curieux défi qui semble le vestige d'une époque où les dieux, nommés encore **deywo-*, étaient « ceux du Ciel-diurne, **dyew-* » : c'est pourquoi le Ciel-diurne lui-même était plus fort qu'eux tous réunis. Après cette déclaration, Zeus va se poster sur le Gargaro pour surveiller dieux et hommes. De son côté, Héra tente d'exciter Poseidon contre Zeus. Comme bientôt, après le refus de Poseidon, elle s'adresse à Athéna, on pense nécessairement au complot manqué contre Zeus, étudié ci-dessus (§ 2). Rendu prudent par l'échec de cette tentative, Poseidon se récuse. Mais Héra ne renonce pas ; elle décide d'agir avec la seule Athéna. À nouveau, on attelle le char. La reprise du texte du chant V (ci-dessus § 9) montre qu'il s'agit de la réutilisation d'un thème traditionnel, « le départ du char de l'année ouvrant la saison guerrière ». Mais, cette fois, avec l'interdiction de Zeus, la situation est autre. Et c'est un nouveau thème traditionnel qui fait son apparition : « le char de l'Aurore menacé par le dieu à la foudre ». Zeus, les voyant, envoie Iris pour leur adresser des menaces : « je romprai les jarrets à leurs chevaux rapides sous le joug ; je les jetterai, elles, à bas du siège ; je fracasserai leur char. Dix années pourront ensuite venir chacune à son tour : elles ne les guériront pas des coups portés par ma foudre. La Vierge aux yeux pers se rappellera le jour où elle se sera battue contre son père. J'ai moins de colère contre Héré : de tout temps, elle a l'habitude de faire obstacle à tout ce que je veux ! » Cette dernière indication est essentielle : bien que les deux déesses soient sur le char d'Héra, et que l'initiative soit venue d'Héra, c'est à Athéna que s'en prend Zeus. Il faut chercher dans le donné traditionnel l'explication de cet illogisme : c'est le char de l'Aurore que frappe le dieu à la foudre. Un détail confirme cette interprétation : Zeus traite Athéna de « chième impudente » : c'est un qualificatif que s'applique Hélène quand elle figure la « Méchante Aurore ». Mais quand le poète parle d'elle, il la nomme « divine entre les femmes ». De même Athéna sait que, passée sa colère, Zeus l'appellera à nouveau « mon enfant aux yeux pers ! » (VIII 373).

12 – Le « long jour » de Zeus (VIII 426 et suiv.)

Les menaces adressées à Héra et Athéna font leur effet : aucun dieu ne se risque plus à intervenir dans les combats dont le récit emplit les chants suivants, et que, toujours posté sur l'Ida, Zeus surveille, empêchant que l'un des deux camps ne prenne un avantage décisif. Ce

temps correspond à la période de l'année pendant laquelle Zeus Ciel-diurne règne sans partage et sans opposition, après la crise de l'Aurore de l'année.

13 – La scène du Gargaros : aurore ou crépuscule de l'année ? (XIV 153-XV 77)

J'ai soutenu²² que la célèbre scène du Gargaros représente les retrouvailles annuelles du ciel diurne et de la belle saison de l'année, donc le retour du printemps. Ajoutons, à titre de confirmation, que le rôle d'Aphrodite dans cette affaire ne se réduit pas à une simple utilité : elle y symbolise l'Aurore de l'année. Ajoutons aussi que sa contribution involontaire au succès de l'intrigue d'Héra pour endormir Zeus afin de laisser le champ libre à Poseidon donne à penser que la scène du Gargaros est un double complot contre Zeus évoqué ci-dessus 4.2, comme le montre le schéma ci-dessous :

Acteurs	– Héra, Belle saison de l'année – Poseidon, rival de Zeus – une Aurore (Athéna / Aphrodite)
But	enchaîner / endormir Zeus

Le complot, qui a échoué, peut s'interpréter comme le préambule d'une aurore cosmique. Mais le stratagème d'Héra réussit : Zeus s'endort. Son sommeil ne pouvant symboliser que la nuit hivernale, la scène, en dépit de son indéniable tonalité printanière, symbolise nécessairement le crépuscule de l'année. Comment le poète a-t-il pu inverser la signification du mythe, tout en conservant dans le récit tant de traces évidentes de sa valeur originelle ? Il est possible, assurément, que les contraintes narratives aient joué un rôle : il était exclu que Zeus s'endorme *avant* l'union avec Héra, sinon cette union – à supposer qu'elle ait pu avoir lieu – aurait perdu sa raison d'être au plan de la narration. Mais on a vu à plusieurs reprises que les contraintes narratives ne sont pas déterminantes : elles peuvent infléchir le donné traditionnel, mais non le rejeter. Si donc le poète a pu utiliser une scène printanière pour symboliser le « crépuscule de Zeus », c'est en raison de l'ambivalence de l'Aurore. Comme l'indique Grassmann dans son *Wörterbuch zum Rigveda* à l'article *usás* (col. 268), « les Aurores » sont le ciel rouge du soir aussi bien que du matin : « die Röthen... d.h. Morgenröthen und Abendröthen ».

14 – La soumission d'Héra (XV 78-150) et le dépit de Poseidon (XV 185-199)

À nouveau, Héra change complètement d'attitude : voilà qu'elle se soumet entièrement aux volontés de Zeus, dont elle transmet les ordres aux autres dieux. Revenant sur l'Olympe, elle y est accueillie par *Thémis*, mère des Heures et des Moires, incarnation du cours régulier du cycle temporel et de ses homologues terrestres, climatiques, agricoles, et sociaux. Et Thémis lui présente une *coupe* – encore un vestige du symbolisme annuel primitif. Ce revirement d'Héra provoque le dépit de Poseidon qui s'exprime naturellement par un rappel du « partage du monde ». On a vu que, dans l'Iliade, Poseidon se définit uniquement par là : son être se réduit à sa position dans la triade (ci-dessus, § 2.2).

15 – Début d'une nouvelle saison guerrière et nouvelle suprématie de Zeus (XV 218 et suiv.)

Dès que Poseidon « quitte l'armée achéenne et s'en va plonger dans la mer » (XV, 218 et suiv.), Zeus envoie Apollon exciter Hector. Et le combat reprend, à l'avantage des Troyens cette fois. C'est une nouvelle saison guerrière qui commence. Devant l'ampleur du désastre, Achille se décide à envoyer Patrocle au combat, revêtu de ses armes. Il adresse à Zeus deux prières : que Patrocle repousse les Troyens et qu'il revienne sain et sauf du combat. Mais Zeus n'exauce que la première. Et Patrocle, après ses succès, sera tué par Hector, après avoir été frappé et désarmé par Apollon, sur l'ordre de Zeus. Zeus a repris le contrôle total des opérations, et le plan qu'il a conçu pour tenir la promesse faite à Thétis va s'accomplir de point en point. Les Achéens ayant le dessous, il leur envoie Athéna – Aurore guerrière – pour rétablir

l'équilibre, tandis qu'Apollon continue d'aider Hector. Puis Zeus donne à nouveau l'avantage aux Troyens. C'est lui qui gouverne tout ; aucun dieu n'agit plus sans son ordre – pour un temps.

16 – Nouveau « crépuscule de Zeus » (XVIII 165 et suiv.)

Cette omniprésence de Zeus dure jusqu'à ce qu'Héra envoie Iris à Achille *sans en informer Zeus* (XVIII 165 et suiv.). Dès lors, le pouvoir de Zeus va être à nouveau contesté : on s'achemine vers une nouvelle crise. Et quand il constate qu'Achille s'apprête à reprendre le combat (XVIII 357 et suiv.), Zeus observe mélancoliquement qu'Héra a gagné. Le plan qu'il a accepté précédemment' (§ 6.7), cédant totalement à Héra, s'accomplit. C'est à nouveau le « crépuscule de Zeus ». On donnera donc une valeur symbolique à l'intervention d'Héra qui abrège le jour en faisant se hâter le soleil, XVIII 239-240 : c'est dire qu'elle empiète sur le domaine de Zeus Ciel-diurne.

17 – Héphaïstos et les armes d'Achille (XVIII 368-fin du chant)

17.1 L'épreuve d'Héphaïstos (XVIII 368-409)

Accueillant Thétis qui vient lui demander de nouvelles armes pour Achille, Héphaïstos la gratifie en rappelant un service qu'elle lui a jadis rendu : elle l'a recueilli, quand Héra, sa « mère à face de chienne », l'avait jeté du haut du ciel, honteuse d'avoir mis au monde un infirme. Voilà qui contredit la version donnée au début du poème (§ 5.2). En fait, les deux versions reposent sur un même schéma dont les points principaux sont « pris par le pied », « jeté du haut du ciel », « recueilli » et s'appliquent à l'Artisan et Magicien, fils de Zeus et d'Héra – donc étroitement lié au drame cosmique annuel. On a vu que le dieu védique Tvastar est dans une position analogue.

Thèmes originels	Version du chant I	Version du chant XVIII
« pris par le pied »	saisi de cette façon	infirme d'un pied ²³ , boiteux
« jeté du haut du ciel »	par Zeus, irrité qu'il défende Héra	par Héra, honteuse de son infirmité
« recueilli »	par les Sintiens	par Thétis

Nous avons là les vestiges d'un mythe dans lequel l'Artisan-Magicien subissait une épreuve en rapport avec le passage d'une année à l'autre. Dans la version du chant I, il est du côté d'Héra Belle Saison de l'Année, qu'il finit par réconcilier avec Zeus Ciel-Diurne. Au contraire, dans la version du chant XVIII, il est victime d'Héra. C'est que, comme l'Aurore, la Belle Saison de l'Année est ambiguë. Ce n'est pas un hasard si, comme les « méchantes aurores » (Hélène quand elle parle d'elle-même ; Athéna au chant VIII), elle est qualifiée de « face de chienne ».

17.2 Le bouclier (XVIII 478-608)

Il ne fait aucun doute que le Bouclier d'Achille constitue un thème autonome, initialement indépendant du récit. La disproportion entre le nombre de vers consacrés à sa description (130 vers) et celui des vers décrivant le reste de l'équipement (5 vers) l'indique clairement. L'interprétation de sa décoration donnée par A. Yoshida²⁴ le confirme : il s'agit d'un symbole trifonctionnel. Mais, à son tour, cette interprétation – qui me semble inattaquable – suscite une question : pourquoi le bouclier d'Achille est-il porteur d'un symbolisme trifonctionnel ? S'il s'agissait du bouclier d'un roi, le symbolisme se comprendrait immédiatement : le roi est par nature concerné par les trois fonctions. Mais, dans l'Iliade, Achille apparaît uniquement comme un guerrier, non comme un roi. Parti tout jeune pour l'expédition contre Troie, il n'a jamais exercé la fonction royale, et ne l'exercera jamais, puisqu'il ne rentrera pas. Ce bouclier n'est donc pas

un emblème royal. Pour en comprendre le symbolisme, il faut prendre en considération l'ensemble de la décoration. Le symbolisme trifonctionnel ne vaut que pour la partie centrale. Au bord est représenté l'Océan, qui entoure le bouclier comme il entoure la terre ; et sont également représentés « la terre, le ciel et la mer, le soleil infatigable et la lune en son plein, ainsi que tous les astres dont le ciel se couronne ». C'est donc avant tout une figuration *cosmique*, à la fois *spatiale* et *temporelle* (puisque elle réunit le soleil, la lune et les étoiles), à l'intérieur de laquelle est intégrée une figuration de la société humaine. Dès lors, la signification en est évidente. Ce bouclier est, comme celui que reproduit Mamurius Veturius, et comme la coupe de Tvästar, un symbole du cours de l'année. Deux détails, sur lesquels insiste Yoshida, confirment cette interprétation :

- 1 – L'importance de la scène de danse (590-606). Yoshida rappelle le χορός crétois « qui représentait le labyrinthe, et dont l'invention était attachée au nom de l'artisan mythique Dédale », et évoque la danse délienne de la grue (*γέρανος*). Autant de symboles du cours de l'année.
- 2 – Trois couleurs sont utilisées : le noir, le blanc et le rouge. Secondairement appliquées aux fonctions sociales, ce sont d'abord les trois couleurs cosmiques, les couleurs des « trois cieux ». Par là s'explique le symbolisme trifonctionnel. Les hymnes védiques aux Ṛbhus, entièrement centrés sur le thème de l'année comportent de nombreuses références aux trois fonctions, telle que *R V 4.33.9* associant chacun des trois Ṛbhus aux représentants divins d'une des trois castes fonctionnelles.

Vāja : les (*Viśve*) *Deva*

Rbhus : *Indra*

Vibhvan : *Varuna*

Et surtout, on saisit le rapport entre le destin d'Achille et le symbolisme de son bouclier. Ce n'est pas le bouclier d'un roi, mais celui d'un héros, « conquérant de l'année »²⁵. Thétis l'entend bien ainsi, quand elle conclut en ces termes sa requête à Héphaïstos : « Voudras-tu, à ce fils qu'attend une prompte mort, donner un bouclier ? » Ce bouclier, certes, ne le préservera pas de la mort qui lui est destinée ; mais, lui permettant de venger Patrocle, il lui permettra de conquérir le destin qu'il a choisi, la gloire immortelle. Ce bouclier protège de la seconde mort. Et c'est pourquoi, symboliquement, il lui est remis au lever du jour : « l'aurore en robe de safran se lève des eaux d'Océan, afin de porter la lumière aux Immortels comme aux humains, quand Thétis arrive aux nef, portant les présents du dieu » (XIX 1 et suiv.)

18 – Le « crépuscule de Zeus » : suite (XX 13 – fin de l'Iliade)

18.1 *Le revirement de Zeus* (XX 20-30)

On a vu ci-dessus (§ 16) que, dès le chant XVIII, l'autorité de Zeus a de nouveau décliné. Au début du chant XX (v. 23 et suiv.), Zeus convoque l'assemblée des dieux et leur donne des instructions diamétralement opposées à celles qu'il avait données précédemment : « Mais vous, les autres dieux, allez et rejoignez Troyens et Achéens ; puis portez secours chacun à l'un des deux partis, comme le cœur vous en dira ». Pourquoi ce nouveau revirement ? Toujours pour la même raison : à nouveau, on arrive à un tournant du cycle temporel. Et comme l'œuvre s'approche de son terme, ce n'est plus à l'insu de Zeus que les dieux interviennent dans le combat. C'est sur son ordre : il sait que les destins doivent s'accomplir, qu'il ne peut plus les retarder. Bientôt (XXIII 205 et suiv.), ce sera à nouveau la nuit annuelle : Zeus et les dieux seront au pays des Éthiopiens. On entre donc dans la période des combats entre les puissances du ciel diurne et celles du ciel nocturne. Zeus se contente du rôle de spectateur.

18.2 *Les dieux dans la bataille* (XX 31-50 et XXI, passim)

Par là s'explique la répartition des dieux entre les deux camps. Pour les Achéens – ceux qui veulent délivrer Hélène-Aurore – prennent parti : Héra Belle Saison de l'année et Athéna Bonne Aurore. Poseidon est avec elles, comme dans le complot contre Zeus (ci-dessus § 4.2). Héphaïstos aussi ; comme au chant I, il est du côté de sa mère Héra ; on a vu ci-dessus (§ 5.2) la signification de son intervention. Reste à expliquer la présence d'Hermès aux côtés des

Achéens. Jusqu'à présent, Hermès a été confiné au rôle de messager de Zeus. Et pourquoi est-il affronté à Léto (qu'il refusera d'ailleurs de combattre) ? Pour comprendre la répartition des dieux entre les deux camps, il faut se rappeler que Léto est la nuit²⁶. D'où son engagement aux côtés des Troyens, ceux qui retiennent captive l'Aurore Hélène. D'où aussi l'engagement à leurs côtés de son fils Apollon et de sa fille Artémis. Si Hermès est affronté à Léto, c'est en tant que dieu « matinal » : ce que rappelle son qualificatif d'*Argei-phontès*, qui doit signifier initialement « celui qui frappe dans la clarté »²⁷. Quant à Arès et Aphrodite, on a vu qu'ils représentent les deux aspects maléfiques du monde rouge, le « méchant guerrier » et la « méchante aurore » : ceux qui s'opposent à la délivrance d'Hélène.

18.3 *L'eau et le feu (XXI 1-382)*

L'affrontement d'Héphaïstos et du fleuve Xanthe est significatif : en vertu d'une homologie très générale, l'eau du fleuve va avec les ténèbres, le feu d'Héphaïstos avec la lumière. Précédant de peu le combat contre Hector, la périlleuse traversée du Xanthe par Achille semble une ultime épreuve de qualification héroïque : bien que le texte ne fournisse pas d'indications précises en ce sens, on peut supposer qu'il s'agit initialement d'une « traversée de l'eau de la ténèbre hivernale »²⁸.

18.4 *Fin du monde ? (XX 61-66)*

Enfin, les craintes qu'exprime Hadès (« Poseidon, l'Ébranleur du sol, ne va-t-il pas faire éclater la terre dans les airs... » XX 60 etc.) donnent au passage une tonalité eschatologique : homologie entre la fin du cycle annuel et la fin du cycle cosmique. Dans cette perspective, le combat des dieux et l'action antagoniste du feu et de l'eau évoquent irrésistiblement le « crépuscule des dieux » germanique. La différence est que le monde germanique a conservé, intégré l'eschatologie héritée, alors que la Grèce l'a rejetée. D'où les réticences d'Homère devant le thème du combat entre dieux, et surtout devant celle d'un « crépuscule de Zeus ».

19 – Nuit de l'année, nuit de la mort et jeux funèbres (XXIII-XXIV)

19.1 *Les Douze Jours (XXIII 205-208)*

Au chant XXIII, c'est à nouveau la nuit de l'année : invitée par les Vents à s'asseoir auprès d'eux, Iris répond : « Ce n'est pas le moment de m'asseoir ; je repars et m'en vais au bord de l'Océan dans le pays des Éthiopiens. Ils sont en train d'offrir des hécatombes aux Immortels, et je veux, moi aussi, prendre part au festin sacré » (XXIII 205 et suiv.). On a vu ci-dessus (§ 3) la signification de cette absence de Zeus Ciel-diurne et de tous les dieux : c'est une nuit annuelle de douze jours. De fait, pendant douze jours, tout va s'arrêter sur terre : « En me congédiant des nefes noires », dit Priam aux Troyens, « Achille m'a donné avis qu'il ne nous ferait aucun mal, avant que revienne la douzième aurore » (XXIV 779 et suiv.). Et ces douze jours vont être entièrement consacrés aux morts non encore ensevelis – aux âmes en peine, habitantes du ciel nocturne.

19.2 *L'apparition de Patrocle à Achille²⁹ (XXIII 69-107)*

L'hiver est la saison des morts dans l'ensemble du monde indo-européen : dans le monde germanique, c'est pendant les douze jours solstitiaux que les esprits des morts reviennent ; de même, aux neuf jours de Fravartis, en Iran, et au *Samonios* celtique, qui se situent en novembre. En Grèce, les Anthestéries, à la mi-février, comportent aussi une fête des morts, à l'issue de laquelle on congédie les âmes. J'en ai interprété le nom comme « traversée de la ténèbre »³⁰. C'est en raison de l'homologie entre l'hiver et la nuit que l'hiver est la saison des morts, celle pendant laquelle ils reviennent visiter les vivants, et parfois les tourmenter ou leur faire des reproches. C'est ainsi que Patrocle apparaît à Achille (XXIII 69 et suiv.), pour lui rappeler ce qu'il a à faire pour lui, et précise : « je ne sortirai plus désormais de l'Hadès, quand vous m'aurez donné ma part de feu (XXIII 75-76).

19.3 L'incinération nocturne (XXIII 212-225)

De fait, Achille célèbre dignement les funérailles de Patrocle. Comme le bûcher ne s'enflamme pas, Achille fait appel aux Vents (c'est à cette occasion que nous apprenons que les dieux sont partis chez les Éthiopiens). Et le bûcher brûle – symboliquement – pendant toute la nuit. « Mais quand l'Étoile du matin vient annoncer la lumière à la terre, l'Étoile du matin derrière qui l'Aurore en robe de safran s'épand sur la mer, le feu du bûcher s'apaise, la flamme tombe... » (XXIII 226 et suiv.). C'est alors que vont commencer les jeux funèbres.

19.4 Les jeux funèbres (XXIII 257 et suiv.)

Le passage de l'Iliade consacré aux jeux funèbres en l'honneur de Patrocle est la première description de jeux dans la littérature grecque. D'où la tentation permanente de les considérer comme l'origine des autres, d'autant que nombre de jeux sont associés à un culte héroïque. Mais les motivations de ces jeux funèbres ne sont pas évidentes. Contrairement à l'incinération, qui permet au mort de rentrer dans l'Hadès, et aux offrandes, censées tenir pour lui la place que tiennent pour le vivant les biens de ce monde, en quoi les épreuves sportives de ses anciens compagnons d'armes aident-elles Patrocle à supporter sa triste condition de mort ? Rien ne l'indique, rien ne permet de le deviner dans le texte homérique. L'explication la plus probable est que ces jeux funèbres n'ont rien de « primitif » ; qu'ils ne sont que l'utilisation (probablement simplifiée, vu les circonstances) de rituels préexistants. Quant à ces rituels, ce sont évidemment les fêtes annuelles, dont la signification est directement liée, le plus souvent, au cycle annuel lui-même, solstices, équinoxes, etc. Par là s'expliquent directement tous les jeux symboliques, tels que les danses, les rondes, les courses (courses à pied ou course de chars – ci-dessous § 19.5 –). Les combats (lutte, pugilat ou combat en armes) peuvent également avoir une valeur symbolique : on pense par exemple au combat rituel de Xanthos et de Mélanthos. Si donc les Jeux sont initialement liés au cycle annuel, leur application au rituel funèbre se comprend aisément : le héros étant celui qui « conquiert l'année » (ci-dessus, 2.1.1), c'est un rite d'*héroïsation*.

19.5 La course de chars (XXIII 262-652)

Parmi les épreuves, c'est évidemment la course de chars qui tient la première place. D'abord par le nombre de vers qui lui est consacré (390 vers) : à elle seule, elle tient plus de place que les autres compétitions réunies (244 vers). Également parce qu'elle est décrite en premier. Et surtout en raison du caractère symbolique de plusieurs détails, et de la contestation qui suit la proclamation des résultats.

La course de chars symbolise la course de l'année. Plusieurs rituels védiques, comme le Vajapeya, comportent une course de chars. Et nous avons vu ci-dessus (§ 11) que le char d'Héra représente le char de l'année, tout comme les portes du ciel (que gardent les Heures) sont les portes de l'année. Triompher à la course de chars, c'est « atteindre l'année », donc devenir un héros. D'où la prépondérance de cette épreuve.

Guettant anxieusement l'arrivée – l'enjeu est d'importance – Idoménée « observe le cheval qui prend de l'avance, et qui se distingue aisément ; toute sa robe est rousse, sauf au front, où il porte une marque blanche, ronde comme une lune » (453-455). Inutile de s'interroger sur la signification de cette marque : le texte contient la réponse. Quant à la couleur de la robe, c'est celle du fameux cheval solaire *Rohita*, auquel sont consacrés les hymnes du livre XIII de l'Atharvaveda. Ce cheval rouge avec une marque blanche en forme de lune sur le front symbolise donc l'année luni-solaire.

Auparavant, XXIII 391 et suiv., il s'est produit un incident significatif : « Après quoi, irritée, la déesse va vers le fils d'Admète et rompt le joug qui tient son attelage. Ses juments poursuivent leur course en s'écartant l'une de l'autre, tandis que le timon tombe sur le sol, tandis qu'Eumèle alors roule à bas de son char à côté d'une roue, qu'il s'écorche les coudes et la bouche et le nez, et que son front, au-dessus des sourcils, va donner contre terre ». Or, la déesse, c'est Athéna : l'incident peut donc être la contre-partie de celui de la menace contre le char d'Athéna (ci-dessus, §11), c'est-à-dire de l'Aurore de l'Année.

« C'est l'idée qui fait le bon bûcheron, ce n'est pas la force. C'est l'idée qui permet au pilote sur la mer lie de vin de diriger la nef rapide toute secouée de vents. C'est l'idée qui fait qu'un cocher

l'emporte sur d'autres cochers » (XXIII 315-318) : célèbre éloge de la μῆτις, mais dont la signification, en ce passage, n'a pas été vue. Assurément, tout cela est parfaitement exact ; mais à quoi bon le rappeler ici ? La raison en est que la μῆτις grecque équivaut à la māyā védique, et que l'une et l'autre se rattachent à la racine *meH₁- « mesurer (en particulier : le temps) ». D'où l'importance, non seulement pratique, mais symbolique, de la μῆτις dans cette affaire³¹. On ne s'étonne pas de voir les concurrents se disputer lors de la proclamation des résultats et de l'attribution des prix ; ce sont des choses qui arrivent. Mais pourquoi le poète a-t-il imaginé d'introduire ce thème dans un récit de jeux funèbres ? Voilà qui ne contribue guère à honorer le mort. Et ce thème semble important, puisque la contestation est précédée d'une dispute entre spectateurs pronostiquant les résultats, XXIII 473 et suiv. La raison en est qu'il s'agit initialement d'une course *rituelle*, donc, nécessairement, d'une course *truquée* : comme dans la course de chars du Vājapeya brahmanique, où c'est le char du sacrifiant qui arrive le premier, ce qui est censé lui conférer la « souveraineté universelle ». Également rituelle est initialement la contestation qui suit la course truquée : c'est une forme de ce « Verbal Contest », qu'a étudié F.B.J. Kuiper dans le mode indo-iranien³². Lutte verbale, associée à une course de chars, et qui, chaque année, commémore et renouvelle l'Acte Cosmogonique du dieu guerrier Indra : le *Vṛtrahātya* « meurtre de Vṛtra ». Le vainqueur de ces épreuves s'identifie à Indra. Or, nous avons ici deux vainqueurs, un pour chacune des deux « épreuves ». Le vainqueur – incontesté – de la course de chars est Diomède. Nous avons vu ci-dessus, § 9, que Diomède, lorsqu'il affronte Aphrodite et Arès, devient, pour un temps, l'incarnation d'une divinité guerrière, Athéna. Mais le vainqueur de la « contestation » pour la seconde place est Antiloque, ce jeune homme à qui son père Nestor a fait l'éloge de la μῆτις, et qui a mis la leçon à profit. Antiloque est un exemple type du « jeune orateur » que vantent le Véda et l'Avesta pour son rôle dans de telles « contestations ». Car lui aussi s'identifie à Indra³³. Le rituel auquel correspondent la course de chars et la « compétition verbale » est celui du solstice d'hiver : « The ceremonial contests of poets, ... whose strife is obviously the counterpart of chariot races and warfare, were at the same time a ritual that aimed at a renewal of life and the winning of the sun. In connection with our conjecture that these ceremonies originally took place during the winter solstice, attention may be drawn to the extinction of the great Bahrem fire in Iran at the end of the year, during the days consecrated to the Manes, and the renewal of the fire at the New Year's festival »³⁴. Rappelons que cette course de chars prend place dans une cérémonie *funèbre*, qui elle-même a lieu pendant les Douze Jours (§ 19.1) : on le voit, tout concorde exactement.

Ultime confirmation du caractère symbolique de cette course de chars : la correspondance appuyée entre deux de ses épisodes et deux épisodes centraux de l'Iliade.

1 – Refusant de rendre la jument qu'il vient de recevoir pour sa deuxième place, Antiloque, XXIII 553, utilise exactement la même formule qu'Agamemnon refusant de rendre Chryséis I 29 τὴν δ' ἐγὼ οὐ δώω... Simple coïncidence ?

2 – Ménélas veut faire jurer à Antiloque que celui-ci n'a pas géné volontairement la marche de son char, XXIII 581 et suiv. Comme Antiloque l'a effectivement géné intentionnellement (la μῆτις peut aller jusqu'à la tricherie, comme la māyā indienne va jusqu'à l'illusion), Ménélas le pousse à faire un faux serment. Antiloque évite le piège. Or, la situation se retrouve ailleurs dans l'Iliade : Ulysse a suggéré un faux serment à Agamemnon, que celui-ci, moins avisé qu'Antiloque, a prononcé, prenant ainsi de graves risques pour l'avenir. Voilà donc deux correspondances qui permettent de considérer la course de chars comme une image de l'Iliade.

20 – La structure sous-jacente à l'Iliade : l'année des dieux

Parvenus au terme de l'Iliade, il ne nous reste plus qu'à récapituler le déroulement du point de vue divin, c'est-à-dire – étant donné la nature originelle des dieux concernés – du point de vue du cycle annuel. Car c'est le cycle annuel divin – c'est-à-dire *celui des régions circumpolaires*³⁵ – qui constitue la structure de base (§ 20.1), dans laquelle s'insèrent les périéties (§ 20.2) et les épisodes symboliques (§ 20.3).

20.1 La structure de base

1 – L'Iliade s'ouvre sur une *nuit* annuelle, de douze jours (§ 3).

2 – Suit une *aurore*, incarnée par Thétis (§4), et qui, après la réconciliation de Zeus Ciel-diurne et d'Héra Belle Saison grâce à Héphaïstos (§ 5.2), sera marquée par une première « saison guerrière » (§ 6 et suiv.).

3 – Après diverses péripéties (§§ 6-11), tout obéit à Zeus : c'est le « long jour » de cette première année des dieux.

4 – Ce « long jour » se termine avec la scène du Gargaros (§ 13), dont l'aboutissement est le sommeil de Zeus : donc, une nouvelle *nuit* de l'année des dieux.

5 – Quand Zeus s'éveille, et impose à nouveau sa volonté, c'est une seconde *aurore*, qui marque le début d'une nouvelle « saison guerrière » (§ 15). Elle est suivie d'une nouvelle période pendant laquelle Zeus règne sans partage ni opposition : un nouveau *jour* de l'année divine.

6 – Après l'épisode – hautement symbolique – du bouclier d'Achille (§ 17.2), on s'achemine vers un *crépuscule* (§ 18), annoncé par un déclin de l'autorité de Zeus (§ 16).

7 – L'Iliade achève la *nuit* : nuit de la mort, mais aussi nuit de l'absence « annuelle » de Zeus (§ 19.1).

La structure apparaît donc à la fois simple et paradoxale : le rythme des « jours », des « nuits » et des « aurores » de l'année divine constitue la structure sous-jacente à l'action des dieux, et, par suite, à celle des hommes qu'ils manipulent. Et cette structure est extrêmement simple. Le paradoxe est qu'en réalité, entre le début et la fin de l'Iliade, il ne se passe pas deux ans, mais seulement quelques semaines. Comment concilier ces deux chronologies ? Ici encore, l'Inde védique nous offre une solution : le temps des hommes n'est pas celui des dieux. Pour le Véda, une année des hommes est un jour et une nuit des dieux. Ici, le rapport est inversé : le temps des dieux est beaucoup plus rapide que celui des hommes. La raison en est que l'Iliade n'est à aucun degré une œuvre « théologique » : le cycle temporel divin est utilisé à des fins seulement narratives. Les dieux étant le moteur de l'action, il doit toujours se passer quelque chose chez eux ; et comme ils sont de nature temporelle, il faut que leur temps s'accélère – sinon, rien ne se passerait, ni dans le ciel, ni par conséquent sur terre, puisque les dieux sont cause de tout.

20.2 *Les péripéties*

Ce sont les événements qui se passent sur terre, même s'ils paraissent importants. Par exemple, au chant I, on a l'impression que la colère d'Achille est un événement important : c'est le sujet de l'Iliade ! Quant à l'absence de Zeus qui banquète chez les Éthiopiens, c'est, du point de vue des hommes, une péripétrie sans importance, et sans signification. Lorsqu'on adopte le point de vue divin, la perspective s'inverse : l'absence de Zeus est l'événement central, la colère d'Achille une simple péripétrie, qui serait sans conséquences, s'il n'était le fils de Thétis-Aurore. Péripétries également, les combats, les prouesses, les souffrances et les morts. Tout cela s'intègre dans le cadre de l'année divine. C'est en fonction de l'« état » de Zeus, de sa position vis-à-vis d'Héra, que les Achéens ont l'avantage ou subissent des revers.

20.3 *Les épisodes symboliques*

Plus intéressants de notre point de vue, sont les épisodes symboliques tels que celui d'Hélène et des vieillards (§6.4), la description du bouclier d'Achille (§17.2) et celle des jeux funèbres en l'honneur de Patrocle (§ 19.4), et plusieurs autres³⁶. Tous ces épisodes ont un rapport direct au cycle annuel, sans toutefois qu'on puisse dire ce qu'il en subsistait pour le poète et son auditoire.

20.4 *La genèse de l'Iliade*

En revanche, les observations présentées dans cette étude permettent de formuler deux hypothèses précises sur la genèse de l'Iliade :

1 – L'« auteur », unique ou multiple, éventuellement le compilateur, a utilisé non seulement,

comme on le savait³⁷, un formulaire traditionnel, mais aussi des schémas hérités : les deux composantes de la tradition littéraire indo-européenne³⁸.
2 – Le schéma central repose sur le cycle annuel des régions circumpolaires³⁹ : l'Iliade est donc l'aboutissement d'une longue et lointaine tradition.

Jean HAUDRY
Université Jean Moulin, Lyon III

NOTES

1. L. CLADER, *Helen* ; *The Evolution from Divine to Heroic in Greek Epic Tradition*, Diss. Harvard 1973.

2. *dhughH₂tér diwós, R. SCHMITT, *Dichtung und Dichtersprache in indogermanischer Zeit*, Wiesbaden, 1967, § 340.

3. Aux nombreux parallèles réunis jadis par E. KRAUSE (ci-dessous, n° 39), on ajoutera la légende arménienne de Quarante Tresses Blondes dont Ch. de LAMBERTERIE a étudié la signification, *Études Indo-Européennes*, 4, janvier 1983, p. 1 et suiv.

4. Le nom indo-européen du ciel-diurne, *Ladies* 5, 1987, p. 31-43.

5. Héra, *Études Indo-Européennes*, 6, sept. 1983, 17-46 ; 7, févr. 1984, 1-28.

6. Les Heures, *Études Indo-Européennes*, 17, 1986.

7. Héra et les héros, *Études Indo-Européennes*, 12, mai 1985, p. 1 et suiv.

8. D.D. BOEDEKER, *Aphrodite's Entry into Greek Epic*, Leiden, 1974.

9. Les Aurores, à paraître *Études Indo-Européennes*, 1987.

10. Par exemple Indra et Vayu dans le monde indo-iranien, Sanasar et Balthazar dans l'Épopée arménienne (voir l'article de Ch. de LAMBERTERIE cité note 3).

11. Ainsi, par exemple, dans l'article THETIS du *Dictionnaire des Antiquités* de DAREMBERG et SAGLIO.

12. Voir A.-J. GREIMAS, *Des dieux et des hommes, études de mythologie lithuanienne*, Paris, 1985. Aušrinė est le nom lituanien de la planète Vénus.

13. L'indication figure déjà dans le *Dictionnaire des Antiquités* de DAREMBERG et SAGLIO (article LETO).

14. Voir H. GRÉGOIRE, R. GOOSSENS, et M. MATHIEU, *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, 1949.

15. M. DURANTE, Epea pteroenta, *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei*, Anno CCCLV, 1958, Serie ottava, Rendiconti, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, 13, 1958, 3-14 ; trad. allemande chez R. SCHMITT, *Indogermanische Dichtersprache*, Darmstadt, 1968, 242-260.

16. *Études Indo-Européennes*, 13, juin 1985, p. 39 et suiv.

17. Les trois cieux, *Études Indo-Européennes*, 1, janvier 1982, 23-48.

18. Et dans l'hymne arménien au dieu Vahagn (« ciel/terre/rouge mer »).
19. *Études Indo-Européennes*, 13, juin 1985, p. 45 et suiv.
20. D'où le nom grec de l'« année », ἑκατόντας.
21. G. NAGY, *The best of the Achaeans*, John Hopkins University Press, 1979, p. 209 et n.
22. *Études Indo-Européennes*, 6, sept. 1983, 25-31.
23. Le verbe védique signifiant « saisir », *gr̥h-*, s'applique aussi aux maladies et aux infirmités ; le verbe grec a dû connaître la même ambivalence.
24. La structure de l'illustration du bouclier d'Achille, *Revue belge de philologie et d'histoire*, XLII, 1964, 5-15.
25. Voir note 7.
26. Voir note 13.
27. La traduction usuelle « Tueur d'Argos » est injustifiable du point de vue de la forme.
28. Voir note 7.
29. Voir E. LÉVY, Le rêve homérique, *Ktema*, 7, 1982, 23-41.
30. Voir note 19.
31. L'imitation (*μίμησις*) est elle aussi « mesure » (ce qu'exprime la racine **meH₁-*) ; d'où le symbolisme de l'imitation, de la reproduction d'une coupe ou d'un bouclier dans les rituels et les mythes de passage de l'année (§ 2.1.5), et, peut-être, de la présence d'un *mime* dans les jeux romains, sur lesquels on verra, dans le présent volume, l'article de G. DEVALLET.
32. *Indo-Iranian Journal*, IV, 1960, 217-281.
33. Védique *sabhéyo yúvā*, avestique *nā vyāxanə*, KUIPER, art. cité note 32, p. 280.
34. KUIPER, art. cité note 32, p. 279.
35. C'est là seulement que l'année se compose, comme le jour de vingt-quatre heures, d'une partie diurne, d'une partie nocturne, et de deux crépuscules.
36. Par exemple celui des Grues et des Nains (III 3-9) ; celui de Lycurgue et de Dionysos (VI 130-140) ; celui de Bellérophon et de la Chimère (VI 179-183), etc., qui appellent une explication particulière.
37. Comme l'ont établi les travaux de M. PARRY et d'A. LORD (voir J. de ROMILLY, *Homère*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je ?, n° 2218, p. 12 et suiv.).
38. Sur cette notion, voir *Les Indo-Européens*², Paris, P.U.F., coll. Que sais-je ?, n° 1965, p. 12 et suiv.
39. C'est ce qu'a bien vu E. KRAUSE, *Tuiskoland*, Glogau, 1891 ; *Die Trojaburgen Nordeuropas*, Glogau, 1893 ; *Die nordische Herkunft der Trojasage bezeugt durch den Krug von Traglattella*, Glogau, 1893.

NAISSANCE(S) D'ATHÉNA*

Nicole MAURICE

RÉSUMÉ

*Un examen attentif de l'Hymne homérique 28 à Athéna met en lumière ce que la naissance de la déesse doit aux standards mythologiques de deuxième fonction : en effet, l'hymne, qui dépient l'effroi cosmique lors de l'épiphanie d'une divinité d'orage, conserve dans l'association *tweis-/ (ə)leig- un formulaire hérité et rencontre sur de nombreux points les traditions védique, arménienne et ossète.*



1. De tous les documents littéraires qui, simples allusions ou véritables développements narratifs, évoquent la naissance d'Athéna, le premier *Hymne homérique* (28, Allen-Sikes) est le plus intéressant. En effet, c'est l'un des rares textes qui fournit, de cet épisode théogonique, une version détaillée formant un tout cohérent et autonome¹. En outre, l'hymne, qui relève de la tradition canonique de la légende selon laquelle Athéna est fille de Zeus (et non de Poséidon²), en présente une illustration quasiment complète : à l'invariant qu'est la génération par Zeus d'une Athéna guerrière s'ajoutent les deux principaux éléments facultatifs : – le bond de la déesse qui s'accompagne d'un cri formidable ; – la réaction d'effroi cosmique à cette éiphanie. Ne manque à ce tableau mythologique que la description précise de la délivrance (avec mention de son agent, Héphaïstos ou, plus rarement, Prométhée).

L'*Hymne à Athéna* n'en demeure pas moins très révélateur de ce que la déesse, dans la part guerrière de ses manifestations, est largement redéivable aux standards mythologiques de deuxième fonction, tels que les a définis G. Dumézil. C'est ce que nous nous proposons de montrer, en procédant à l'examen de l'hymne pour lui-même, en tant qu'ensemble narratif cohérent, puis en confrontant les résultats de cet examen aux données fournies par la mythologie comparée.

2. La séquence de la naissance proprement dite, qui occupe les treize vers centraux de l'hymne (v. 4-16), est encadrée par deux invocations à la déesse qui mettent l'accent sur ses activités guerrières : ainsi, elle est définie par les termes et expressions Παλλάδ(α), κυδονίην θεόν (v. 1), ἀμειλιχον ἦτορ ἔχουσαν (v. 2), ἐργούστολιν, ἀλκήσσα (v. 3) et Διὸς τέκος αἰγύόχοο (v. 16).

En l'absence de rupture syntaxique entre la première adresse à la déesse et le début du récit, celui-ci se signale par la disparition des marques de l'énonciation caractéristiques d'une invocation et par un double effet de symétrie, interne et externe : au vers 4,

répond le vers 16

Τριτογενῆ, τὴν αὐτὸς ἐγείνατο μητίετα Ζεύς

Παλλὰς Ἀθηναίη· γῆθησε δὲ μητίετα Ζεύς,

dans un remarquable parallélisme formulaire et métrique. Les deux acteurs du récit se trouvent ainsi mis en place, tandis que l'épithète *μητίετα* leur associe la mère de l'enfant, sur un mode de dépendance grammaticale qui traduit syntaxiquement l'ingestion de Métis par Zeus.

En revanche, l'espace central de ces deux vers, qui renvoie à la place occupée par le récit par rapport aux invocations, est le lieu d'une variation résumant la progression du récit : de αὐτὸς ἐγείνατο « (Zeus la) mit au monde lui-même », qui en constitue le point de départ, à son aboutissement, γῆθησε δέ « et il se réjouit ».

3. Le récit de la naissance, quant à lui, se décompose en deux épisodes :

- l'épiphanie d'une Athéna guerrière (v. 5-10) ;
- l'effroi cosmique face à cette naissance (v. 10-15).

De la première partie du récit, on retiendra la succession de trois notations concernant la lumière, le mouvement et le bruit :

1. (v. 5-7) σεμνῆς ἐκ κεφαλῆς, πολεμῆια τεύχε' ἔχουσαν
χρύσεα παμφανόωντα · σέβας δ' ἔχε πάντας δρῶντας
ἀθανάτους.

« (Athéna que le prudent Zeus enfanta lui-même) de sa vénérable tête, (Athéna) qui portait un équipement guerrier tout resplendissant d'or ; un saint respect possédait tous les immortels devant ce spectacle. »

2. (v. 7-9) ... ἡ δὲ πρόσθεν Διὸς αἰγιόχοιο
ἔσσυμένως ὠρουσεν ἀπ' ἀθανάτοιο χαρήνου,
σείσασ' δέντν ἄκοντα.

« Devant Zeus qui tient l'égide, elle a bondi impétueusement de sa tête immortelle, agitant un javelot pointu ».

3. (v. 9-10) ... μέγας δ' ἐλελίζετ' Ὄλυμπος
δεινὸν ὑπὸ βρίμης γλαυκώπιδος.

« Et le grand Olympe tremblait de manière effroyable sous la *βρίμη* de la déesse aux yeux pers ».

Or, nous comprenons *βρίμη* « grondement, rugissement », à l'encontre des commentateurs anciens et modernes³, mais en parfait accord avec :

- la signification de « grondement menaçant » (d'un lion ou d'un taureau) dans le *Fragment orphique* 79 ;
 - la glose d'Hésychius *βρίμη* · ἀπειλή ;
 - le sens des divers dénominatifs qui, tels *βριμάσματα*, expriment des menaces sonores et inarticulées⁴ ;
 - et, enfin, la version donnée par Pindare de la naissance d'Athéna (*Ol. VII 33-38*), où le bond de la déesse s'accompagne d'une immense clamour (ἀνορούσαισ' ἀλάλαξεν ὑπερμάκει βοῇ).
- Une telle interprétation de *βρίμη* a en outre le mérite de donner davantage de cohérence formelle à la partie narrative de l'hymne, qui se développe ainsi selon une structure « en miroir » :
- (v. 5-10) 1. lumière 2. mouvement 3. bruit
 - (v. 10-15) 1. bruit 2. mouvement 3. lumière.

4. En effet, on constate, motif traditionnel de la poésie grecque⁵, que l'univers réagit à l'épiphanie d'Athéna par un effroi dont les manifestations concernent précisément ici le bruit (émis par la terre), le mouvement (qui anime la mer) et la lumière (l'éclat du soleil et celui des armes se faisant concurrence) :

1. (v. 10-11) ὅμφι δὲ γαῖα
σμερδαλέον ἵλχησεν.

« alentour, la terre retentit de manière effrayante. »

2. (v. 11-13) ἔκυνήθη δ' ὅρα πόντος
κύμασι πορφυρέοισι κυκώμενος, ἔσχετο δ' ἄλμη

Εξαπίνης.

« alors la mer fut ébranlée, soulevant des flots bouillonnants / pourpres⁶, et l'onde salée s'arrêta soudain. »

3. (v.13-16) στήσεν δ' Υπερίονος ἀγλαὸς νιόδς
ἴπους ὀκύποδας δηρὸν χρόνον, εἰς δὲ κούρη
εἶλετ' ἀτ' ἀθανάτων ὄμμαν θεοείκελα τεύχη
Παλλὰς Ἀθηναῖ.

« le brillant fils d'Hypéron arrêta un long moment ses chevaux aux pieds agiles, jusqu'à ce que la jeune fille ait enlevé de ses immortelles épaules ses armes divines, (elle) Pallas Athéna ».

Toutefois, à côté de cette analyse littérale du récit, il y a place, selon nous, pour une lecture de toute la scène en des termes météorologiques : la dernière séquence, où s'opère un retour à l'anthropomorphisme initial, l'autorise. Ainsi, le soleil se trouve neutralisé lors de l'épiphanie divine, qui se laisse alors relire, dans son ensemble, comme un orage⁷ : l'éclat de l'armure (v. 5-7) figure celui de la foudre, l'agitation guerrière d'Athéna (v. 7-9) correspond au mouvement de la lumière des éclairs et son grondement (v. 9-10) renvoie à celui du tonnerre.

Le texte va même jusqu'à dire qu'Athéna, fille du maître du ciel diurne, est l'orage, puisqu'elle jaillit devant son père : πρόσθεν Διὸς αἰγιώχοι / ἐσομένως ώρουσεν. Or, Zeus produit sa fille, comme il produit foudre, tonnerre et éclairs. La superposition d'Athéna et de l'orage – et, partant, l'identification de l'un à l'autre – est donc inscrite dans l'hymne, qui apparaît clairement alors comme le réaménagement d'éléments mythologiques hérités⁸.

5. En effet, le récit de la naissance d'Athéna présente tout un faisceau de coïncidences avec des légendes relevant du domaine indo-iranien, ce qu'un formulaire visiblement hérité vient authentifier.

Ainsi, au vers 9 de l'*Hymne* :

σείσασ' δένν ἄκοντα · μέγας δ' ἐλελίζετ' "Ολυμπος,

on observe l'association de *tweis- et de *(ə)leig-, qui a été reconnue comme caractéristique de la deuxième fonction⁹. L'hymne grec fait exactement pendant à RV IV. 17.2, puisqu'on y lit, à propos de la première épiphanie d'Indra précisément :

tavā tviṣo jánimān rejata dyaú rejad bhūmir bhiyásā svásya manyóḥ

« sous tes transports furieux, à ta naissance, le ciel a tremblé, elle a tremblé, la terre, par peur de ta fureur ». Ici comme ailleurs (RV V. 87.5, VII. 60.10), la correspondance phraséologique entre tviṣ- / rij- et σείσω / ἐλελίζω renvoie à une scène d'intimidation et de jeux guerriers, ainsi qu'à ses conséquences cosmiques, ce à quoi peut parfaitement se résumer l'argument de l'hymne homérique.

6. Mais, au-delà de ce formulaire, plusieurs motifs caractéristiques de la légende grecque se retrouvent dans d'autres traditions indo-européennes.

En ce qui concerne la naissance proprement dite, on peut tout d'abord citer le thème de la grossesse et de l'accouchement paternels : il caractérise aussi le dieu ossète de deuxième fonction, Batraz, dont le père Xæmyc reçoit, de son épouse contrainte à disparaître, l'embryon, qui se développe sous la forme d'un abcès dans le dos¹⁰.

En second lieu, le dieu guerrier apparaît sous un aspect miniature : face à une Athéna Παλλάς ou κούρη, l'épopée arménienne présente Vahagn comme un « petit adolescent » (*patane-kik*), par emprunt à la tradition avestique, selon laquelle Vərəθraγna s'est incarné une fois en un « jeune homme de quinze ans »¹¹. Indra, lui aussi, est, dès sa naissance, un jeune adulte : *sadyo vṛddhō ajāyathāḥ* (RV I, 5.6) ou *sanād yūvānam* (RV II, 16.1).

Athéna n'est pas non plus la seule divinité à naître armée, puisque c'est aussi le cas des Maruts,

yé p̄satibhir r̄stibhiḥ sākām vāśibhir añjibhiḥ / ájāyanta

« qui sont nés pourvus tout ensemble de cavales tachetées, de lances, de hachettes, d'ornements brillants » (RV I, 37.2).

Enfin, dernière modalité de la naissance, l'arrivée au monde du dieu guerrier s'opère toujours en trombe : le grec l'exprime par ὁροντες (H.H.) ou des synonymes ὀρογούσασα (Pi. I.c.), θόρε (Ap.Rh. IV 1310), ἀνέθορε (Apoll. Bibl. 1.3.6), tandis que l'arménien emploie *vazēr* « il s'élançait ». De même est-ce en jaillissant que naît Batraz, l'enfant d'acier brûlant.

7. Quant à la terreur cosmique provoquée par l'épiphanie d'Athéna, si elle participe en synchronie d'un lieu commun de la poésie grecque, elle n'en est pas moins un motif hérité.

C'est ce que révèle la correspondance formulaire **tweis-* / *(*o)leig-*, déjà signalée plus haut (§ 5). On se contentera d'ajouter que la racine *rij-* est souvent liée à l'émission de bruits forts, tout comme ἐλελίξω est associé dans l'*Hymne à Athéna* au grondement de la déesse : le Rig-Véda mentionne ainsi, comme cause de la commotion cosmique, le tumulte des Maruts (*svaná-*, I.38.10, V.60.3..., ou *ájma-*, I.37.8, I.87.3...), le grondement d'Indra (*abhiṣṭaná-*, I.80.14) ou celui de son arme (*kánikradata- vájra-*, II.11.9.b¹²).

La tradition ossète porte aussi témoignage d'une réaction violente de l'univers. En effet, la naissance de Batraz s'accompagne, dans certaines versions du moins¹³, d'un véritable cataclysme : l'enfant d'acier brûlant dont Satana délivre Xæmyc se précipite dans la mer, qu'il fait aussitôt bouillir jusqu'à complète évaporation, l'eau ainsi vaporisée se condensant ensuite pour reprendre sa place initiale. Peut-être pourrait-on alors interpréter l'énigmatique : ἔσχετο δ' ἀλμη / ἔξαπίνης de l'hymne grec comme la réminiscence, naturellement incomprise, du motif conservé dans l'épopée narte.

Enfin, on peut citer la naissance de Vahagn, qui fait état d'un véritable travail cosmique, au sens médical du terme :

erknér erkin ew erkir,
erknér ew cirani cov,
erkn i covun unér z-karmrik etegnikn.

« Dans les douleurs de l'accouchement étaient le ciel et la terre, / dans les douleurs était la pourpre mer, / les douleurs, dans la mer, tenaient le roseau rouge. »

Toutefois, on constate ici un léger « déplacement d'accent », de l'arménien par rapport au grec, puisque, dans l'*Hymne à Athéna*, seul Zeus-le-Ciel enfante, suscitant l'effroi du reste de l'univers.

8. Pour conclure, nous rappellerons que l'épisode théogonique décrit dans l'*Hymne à Athéna* apparaît clairement comme l'aménagement, en un ensemble cohérent, d'éléments mythologiques hérités. En effet, la naissance de la déesse, qui se développe, dans le poème grec, selon de multiples effets de symétrie, n'en rencontre pas moins d'autres traditions indo-européennes sur plusieurs points :

- la grossesse du père, connue aussi chez les Ossètes ;
- la scène de jeux guerriers, qu'authentifie un élément phraséologique attesté à la fois en grec et en sanskrit védique ;
- et, enfin, les conséquences cosmiques de l'épiphanie divine, qui sont toutes en rapport, plus ou moins explicite, avec des mythes d'orage¹⁴.

Tel est donc le bilan que nous pensons pouvoir dresser après avoir examiné l'*Hymne à Athéna*. Il nous resterait cependant à rendre compte aussi de la variante non canonique de cette légende, où intervient Poséidon, ainsi que des épicleses d'Athéna, Τοῦτογένεια, Τοῦτογένης ou Τοῦτωνις. Enfin, la réinterprétation de βρίμη dans ce texte nous obligeraient à revenir sur la place de ce mot par rapport aux groupes lexicaux de βρίθω, δβρήμος et δμβριος, et au sein du sien propre.

Nicole MAURICE

NOTES

* Parmi tous ceux qui, avant pendant ou après la session, m'ont aidée de leurs conseils ou de leurs suggestions, je tiens à remercier tout particulièrement MM. CHRISTOL, de LAMBERTERIE et PERPILLOU.

1. Voir aussi Lucien *Dial. Deor.* 13 (8).

2. Pour la tradition canonique, voir aussi *Il.* 5. 875-6, 880 ; *Hes. Th.* 886-890 et 924-6 ; *Stés. Fr.* 64 Loeb ; *Pi. Ol. VII* 33-38 ; *H. Apoll. Pyth.* 129-130 ; *Ap. Rh.* IV 1309-1311 ; *Call. Lav. Pall.* 132-135 ; *Apoll. Bibl.* I.3.6 ; *Gal. De Hipp. et Plat. dogm.* III, 8 citant la *Théogonie* de Chrysippe. Version non canonique chez *Hdt.* IV, 180.

3. Le mot, glosé *ἰσχύς* (scholie Ap. Rh. IV 1677), reçoit communément la traduction de « force, poids accablant » : cf. CHANTRAINE, *D.E.L.G.* s.u. Par ailleurs, il ne nous paraît pas obligatoire, ainsi que nous l'a suggéré M. CASEVITZ, de corriger les vers 9-10 en : ἐλεῖτετ' Ὀλυμπος / ... ὑπὸ βρέμης γλαυκόπιδος « l'Olympe était ébranlé par la grondante déesse aux yeux pers ». *'Υπὸ βρέμης, lectio difficilior*, est admissible, avec le sens de « sous l'effet du grondement ».
4. Sur ce groupe de dérivés et leurs rapports avec *βρέμω*, *βρόμος*, *βρωμάσμαι*, cf. notre communication « Sonorisation et expressivité » au Colloque « Lexique et expressivité », qui s'est tenu à l'Université de Rouen les 31 mai et 1^{er} juin 1985. (Résumé pp. 27-28 du fascicule procuré par le ROUENLAC). Voir aussi *BSL LXXXII* (1987), à paraître. Le syntagme ὑπὸ βρέμης pourrait d'ailleurs bien être la transposition de l'épithète homérique de Zeus, *ὑψιβρεμέτης*.
5. À propos de la même déesse, Pindare (*loc. cit.*) écrit : θύρανδς δ' ἔφριξε νιν καὶ Γαῖα μάτηρ. Cf. aussi, *Il.* 2.463, Hes. *Th.* 678-682, *H. Art.* II, etc.
6. On remarquera la polysémie (fortuite ?) de *πορφύρεος* qui, dans la première acception, constitue un écho sémantique et phonétique à *κυκώμενος* et qui, dans la seconde, s'accorde bien avec l'appartenance d'Athéna à la deuxième fonction.
7. Ce thème, central dans l'hymne homérique, est présent dans la version de Pindare, sous forme d'une circonstance annexe. En effet, il y est question d'un orage de neige : ... βρέχε θεῶν / βασιλεὺς δὲ μέγας χρυσέας νιφάδεσσοι πόλιν, « le grand roi des dieux inondait la ville de flocons de neige dorés ».
8. Et non comme la survivance d'une légende préhellénique, selon WILAMOWITZ (*Glaube der Hellenen* I, Berlin, 1931, p. 234, sqq.).
9. Cf. J.-L. PERPILLOU, « Jeux guerriers : phraséologie, étymologies », *BSL* 77/1, 1982, pp. 263-272.
10. Cf. G. DUMÉZIL, *Mythe et épopée* I, Paris, 1968, pp. 570-575 et *Romans de Scythie et d'alentour*, Paris, 1978, pp. 23-24.
En outre, une trace déformée du même motif narratif se trouve peut-être conservée en védique, puisque RV IV.18, notamment, relate comment la mère d'Indra refuse de l'enfanter et comment, pour naître, il doit chercher une issue par le flanc et la faire périr.
11. Cf. G. DUMÉZIL, *Heur et malheur du guerrier*, Paris, 1969, p. 177, sqq.
12. On relève d'ailleurs une curieuse coïncidence syntaxique entre les hymnes grec et sanskrit : en effet, *ārejetām rōdasi bhiyānē kānikradato vṛṣṇo asya vājrāt* (« les deux mondes ont tremblé de peur à cause du foudre grondant de ce mâle », II, 11,⁹) recouvre presque parfaitement : μέγας δὲ ἐλεῖτετ' Ὀλυμπος / δεινὸν ὑπὸ βρέμης γλαυκόπιδος.
13. Une partie de la tradition fait état de bains successifs dans sept chaudrons disposés au pied de la tour où se tient Xəmyc, les sept immersions ayant pour effet de refroidir progressivement le nouveau-né incandescent. Le grec pourrait conserver la trace de ce thème dans le bain que, selon un nombre non négligeable de versions, Athéna reçoit à sa naissance.
14. Depuis les travaux de G. DUMÉZIL, les liens qui unissent, sur un mode métaphorique, les divinités de deuxième fonction comme Batraz, Indra ou les Maruts aux perturbations atmosphériques sont reconnus. Quant à Vahagn, c'est un rapport métonymique qu'il entretient avec le feu cosmique : *na hur her unēr, / boč̄ unēr murus / ew ač̄ kunk'n ēin aregakunk'*, « Cheveux de feu il avait, / de flamme il avait moustaches, / et ses petits yeux étaient soleils. » (trad. G. DUMÉZIL).

III

FONCTIONS SYNTAXIQUES

LES PRINCIPALES FONCTIONS SYNTAXIQUES DE LA PHRASE DITE SIMPLE DU LATIN

Christian TOURATIER

RÉSUMÉ

Présentation des neuf axiomes de l'analyse syntaxique, comprise comme une analyse en constituants immédiats qui distingue, sans pour autant les séparer, l'ordre structural de l'ordre syntagmatique ou linéaire (cf. TESNIÈRE) et la structuration syntaxique de la structuration informative (cf. J. PERROT), et qui reconnaît une certaine pertinence syntaxique à l'intonation.

Description de la phrase dite simple à un seul pôle syntaxique et à deux pôles syntaxiques, avec notamment une définition structurale, c'est-à-dire constructionnelle, des trois fonctions syntaxiques qui forment directement la phrase simple : le sujet, le prédicat et l'extraposition.



Pour rendre plus accessible la présentation forcément trop rapide qui va être faite des principales fonctions constitutives de la phrase simple du latin, il importe de rappeler préalablement notre conception de la syntaxe en précisant ce que nous considérons comme les **neuf axiomes de l'analyse syntaxique**.

Premièrement, la syntaxe est l'étude des combinaisons de morphèmes à l'intérieur de l'énoncé, ou plutôt des combinaisons de morphèmes constitutives de l'énoncé. Ceci veut dire d'une part que le morphème, défini comme une unité significative minimale, c'est-à-dire une unité à deux faces qui a et un signifiant et un signifié, est l'unité minimale de l'analyse syntaxique ; et d'autre part que la syntaxe s'intéresse aux relations structurales qui forment toutes les combinaisons d'unités significatives, minimales ou non, grâce auxquelles l'énoncé est constitué. À la notion de morphème on ajoutera celle de synthème élaborée par André MARTINET pour désigner toute combinaison de morphèmes qui, ayant un caractère figé (comme fr. / mezon- + et / ou / fij + et /), a les mêmes propriétés combinatoires qu'un morphème et est donc une unité minimale de l'analyse syntaxique.

Deuxièmement, les combinaisons de morphèmes qui constituent la structure syntaxique de l'énoncé ne sont pas forcément identiques à la combinaison par additions successives à laquelle correspond la chaîne parlée. C'est la fameuse distinction faite par TESNIÈRE entre ce qu'il appelait « l'ordre structural », c'est-à-dire l'ordre selon lequel s'établissent les « connexions » syntaxiques (ou l'ensemble des relations qui organisent et hiérarchisent les différents constituants les uns par rapport aux autres), et « l'ordre linéaire », c'est-à-dire l'ordre dans « lequel les mots viennent se ranger sur la chaîne parlée » (TESNIÈRE, 1965, 18). Cette distinction est particulièrement importante pour le latin, langue où, comme l'enseignait MAROUZEAU (1953, IX), « l'ordre des mots est libre ». Nous proposerons d'appeler syntagmatiques les relations linéaires, ce qui ne fausse pas beaucoup le point de vue des linguistes qui parlent de « rapport

syntagmatique », c'est-à-dire de « rapport existant entre deux ou plusieurs unités apparaissant effectivement dans la chaîne parlée » (DUBOIS, 1973, 164) ; car ces linguistes n'envisagent alors le plus souvent que des rapports de voisinage dans la chaîne. Nous distinguerons donc le syntaxique, qui est structural, du syntagmatique, qui est linéaire.

Troisième axiome : c'est néanmoins à partir de l'ordre syntagmatique que l'interlocuteur construit l'ordre syntaxique, ce qui veut dire que s'il faut distinguer le syntaxique du syntagmatique, il ne faut pas pour autant les séparer ou les opposer ; car la succession des éléments de la chaîne parlée n'est après tout que la présentation linéaire de la structure syntaxique ou, comme le disait TESNIÈRE, « la transposition de l'ordre syntaxique en ordre linéaire » (TESNIÈRE, 1966, 20). La description syntaxique s'appuiera donc malgré tout sur les données syntagmatiques, qui, sans être véritablement syntaxiques, sont quand même du syntaxique informé et par conséquent déformé par les contraintes morphologiques de la linéarité, et aussi par des impératifs stylistiques.

Quatrième axiome : la structure syntaxique est différente de la structure sémantico-informative. Pour travailler dans la clarté, il importe de distinguer deux ordres de phénomènes que nous serions tentés d'appeler, à la suite de Jean PERROT, la structuration syntaxique ou structuration de l'énoncé et la structuration informative ou structuration du message. « Les données linguistiques, les phrases réalisées, écrit en effet Jean PERROT, nous livrent la résultante de deux structurations, syntaxique et informative ; mais s'il est important de mettre en évidence leur étroite imbrication, due au fait que l'énoncé fournit obligatoirement le moule dans lequel est coulé le message, il est en revanche essentiel de traiter chacun de ces ordres de faits dans sa structuration propre, avec une terminologie propre » (PERROT, 1978, 95).

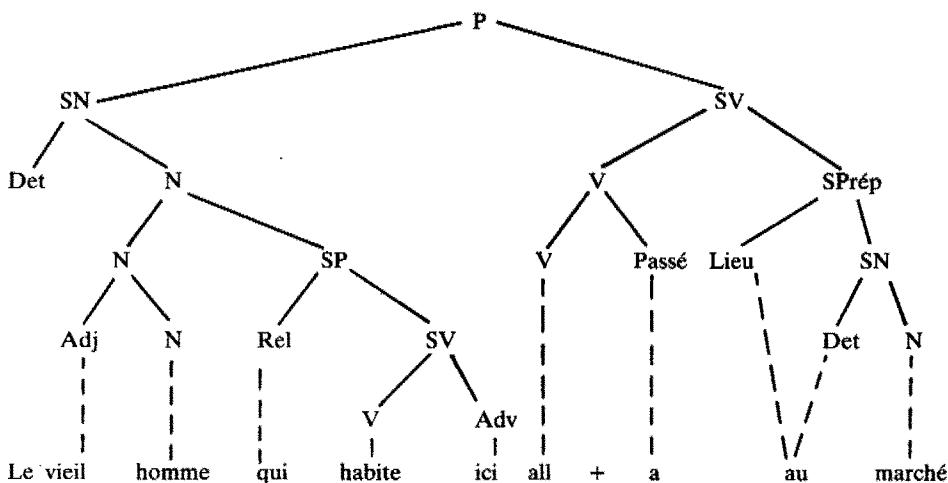
Cette citation de Jean PERROT introduit naturellement notre cinquième axiome : c'est à partir notamment de la structure syntaxique et c'est dans la structure syntaxique que l'interlocuteur construit la structure sémantico-informative du message. Ceci veut dire que, sans être parallèle à la structure informative, la structure syntaxique est un des éléments qui permet d'inférer la structure informative, et donc que les propriétés informatives d'un énoncé peuvent servir à mettre en évidence certaines de ses particularités syntaxiques, à condition bien entendu de ne pas confondre les deux ordres de phénomènes.

Sixièmement, l'énoncé est une structure organisée et hiérarchisée ; tous ses constituants ne sont pas au même niveau. Il n'est donc pas une combinaison de morphèmes dans laquelle chacun des morphèmes entrerait directement et isolément ; mais il est une combinaison de combinaisons de morphèmes. Pour désigner avec précision les différents niveaux auxquels se situe chacune des ces combinaisons de morphèmes, ce qu'on appelle « l'analyse en constituants immédiats » a formulé les trois concepts de construction, constituant et constituant immédiat. Si on appelle « construction » (ou syntagme) un groupe de morphèmes qui, à un niveau quelconque, forment une unité syntaxique en se combinant entre eux, et « constituant » un morphème ou une construction qui fait partie d'une construction plus grande, on appellera « constituants immédiats » « un des deux (ou plus de deux) constituants qui forment directement une construction donnée » (GLEASON, 1969, 109), c'est-à-dire un des deux ou plus de deux constituants qui forment cette construction rien qu'en se combinant entre eux et qui par conséquent ont entre eux une relation syntaxique étroite et privilégiée. Une phrase sera alors analysée en constituants immédiats quand on aura identifié ses constituants immédiats, puis les constituants immédiats des ces constituants, si ceux-ci sont des constructions, puis les constituants immédiats de ces nouveaux constituants, et ainsi de suite tant que les constituants obtenus ne sont pas des morphèmes ou des synthèmes.

Septième axiome : c'est à l'aide de la commutation que l'on essaie de montrer que deux ou plus de deux constituants forment une construction. En faisant commuter plusieurs morphèmes avec un seul morphème dans un environnement donné, on est conduit à penser que les morphèmes ainsi remplacés par un seul morphème ont chance de constituer une construction et d'appartenir au même paradigme fonctionnel que le morphème unique avec lequel on les fait commuter. Si on pratique la commutation sur l'énoncé français, *Le vieil homme qui habite ici alla au marché*, en sachant que ces neuf mots représentent en fait onze morphèmes, dont deux sont amalgamés, on obtient le tableau des commutations de la figure 1. Ce tableau indique clairement que la phrase est formée de deux constructions, à savoir le syntagme nominal *Le vieil homme qui habite ici* et le syntagme verbal *alla au marché*, qui appartiennent la première au même paradigme que le nom propre *Paul* et la seconde au même paradigme que le verbe intransitif *boite*. Chacune de

le	vieil	homme	qui	habite	ici	all	-a	à	le	marché				
	chasseur			radote			court	Aix						
				essoufflé				là-bas						
	coureur					boîte								
	Paul													

ces constructions a elle-même deux constituants immédiats, dont le premier est un morphème (le déterminant *Le* pour la première, le verbe transitif *court* pour la seconde) et le second à nouveau une construction (le N complexe *vieil homme qui habite ici*, qui appartient au même paradigme que le nom commun *coureur*, et le syntagme prépositionnel *au marché*, qui appartient au même paradigme que l'adverbe *là-bas*). La phrase est donc bien formée de combinaisons de morphèmes qui appartiennent à des niveaux différents, et correspond ainsi à un emboîtement de paradigmes différents qu'il est commode de représenter graphiquement par un « arbre » comme celui de la figure 2.



Huitième axiome : la commutation est un moyen utile et indispensable, mais limité et non automatique. Il arrive en effet que la commutation ne soit pas possible, ce qui est le cas notamment quand on a affaire à des morphèmes fonctionnels ; et il arrive assez souvent que l'on puisse obtenir plusieurs systèmes différents de commutations pour une seule structure syntaxique donnée. La commutation ne dispense donc pas de réfléchir et d'avoir des hypothèses descriptives à formuler.

Neuvième axiome : l'intonation, qui joue un rôle important dans la structuration informative du message, peut être aussi une marque formelle de l'organisation structurale ; elle sert notamment à délimiter par des pauses ou des ruptures mélodiques les constituants de la chaîne syntagmatique qui forment une unité constructionnelle. Il est certain qu'un latiniste est mal placé pour utiliser l'intonation dans son analyse syntaxique ; mais il ne doit pas oublier qu'en bonne théorie l'intonation aide le syntacticien qui peut travailler sur la langue elle-même et non

pas seulement sur son codage écrit. C'est ainsi que la phrase provençale écrite *Toun ami Peiro cantavo uno poulido cansoun* peut recevoir deux intonations différentes et par conséquent deux traductions différentes, soit

Toun ami Peiro canta+v+o uno poulido cansoun
comme

[tōn ami pjεR sāt+e+t yn bel sāsō]
soit

Toun ami Peiro canta+v+o uno poulido cansoun
comme

[tōn ami pjεR il sāt+e+t yn bel sāsō]

Entre ces deux phrases provençales il y a une différence de sens comparable à la différence de sens des deux phrases françaises, et il y a une différence dans le découpage syntagmatique et dans l'intonation. Nous tirerons de ces différences, qui sont à la fois formelles et sémantiques, une analyse morphématisante différente pour le segment / o /, qui sera un morphème personnel dans la seconde phrase et simplement un accord morphologique dans la première. Et nous postulerons aussi une analyse syntaxique différente, en faisant de *Toun ami peiro* un sujet dans la première phrase et un constituant extrapposé dans la seconde, ce qui n'est pas seulement une différence au niveau de la structuration informative, mais est aussi une différence au niveau syntaxique, à notre avis du moins (cf. TOURATIER, 1985a, 15-17). Peut-être sera-t-il utile de se rappeler ces réalités observables dans une langue romane ou ailleurs, lorsqu'on analysera les phrases latines du même type ?

Ces principes théoriques précisés, passons maintenant à la phrase, qui est justement l'unité linguistique où la structuration syntaxique et la structuration informatives se rejoignent. La phrase peut se définir au point de vue syntaxique comme une « construction syntaxique maximale » (FRANÇOIS, 1974, 134), c'est-à-dire une « construction qui ne fait pas partie d'une construction plus grande » ; mais cette construction maximale est en même temps une unité énonciative minimale, c'est-à-dire une unité informative qui « est apte à représenter pour l'auditeur l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant » (MAROUZEAU, 1969, 175) ou, en termes peut-être plus modernes, qui, ayant une certaine valeur logique ou pragmatique, pose un acte de langage particulier en véhiculant une information plus ou moins complexe, mais dûment unifiée et organisée. Et l'on appelle traditionnellement phrase simple celle qui contient un seul syntagme verbal ou nominal ou un seul prédicat et ne présente donc ni proposition coordonnée ni proposition subordonnée, la proposition pouvant être définie succinctement comme un constituant de phrase qui pourrait être lui-même une phrase ou, si l'on préfère, un constituant phrasoïde.

La phrase simple peut être constituée d'un seul morphème, accompagné ou non d'un morphème fonctionnel, ou d'une construction qui est formée autour d'un seul pôle syntaxique, qui est ordinairement soit un morphème nominal soit un morphème verbal.

La phrase formée d'un syntagme nominal est souvent exclamative comme dans *Fortunatus senex* (Virg., *Buc.* 1, 46) « Heureux vieillard ! » ou *O occasionem mirificam !* (Cic., *Diu.* 2, 84) « O l'occasion extraordinaire ! ». Quand elle n'est pas exclamative, elle révèle une certaine vivacité d'expression : *Clamor senatus, querelae, preces, sacer ad pedes adiectus* (Cic., *Sest.* 74) « (Il demanda une nuit de réflexion). Cris des sénateurs, protestations, prières, son beau-père à genoux à ses pieds. (Et lui d'assurer...) ». À ces SN peuvent s'ajouter des actualisateurs d'énoncé qui ont une valeur déictique, comme dans *Ecce illa tempestas, caligo bonorum* (Cic., *Prou.* 43) « (Jusqu'ici rien à dire ; mais) voici la tempête, le brouillard pour les bons citoyens ! » ou *En cui tuos liberos committas, en memoriam mortui sodalis, en metum uiuorum existimationis* (Cic., *Verr.* 1, 93) « Voilà l'homme à qui confier des enfants ! Voilà le souvenir d'un compagnon

mort ! Voilà la crainte de l'opinion des vivants ! ».

La phrase simple peut aussi n'être constituée que d'un syntagme verbal. C'est le cas dans les énoncés exclamatifs à l'infinitif, où seule la connaissance de la situation rapportée ou du contexte conversational permet de savoir que le locuteur parle de lui-même *Tantum laborem capere ob talem filium !* (Ter., *And.* 870) « Prendre tant de peines pour un tel fils ! » (Marouzeau) ou de son fils dans *Adeo impotent esse animo ut...* (Ter., *And.* 879) « Avoir l'âme assez dévoyée pour prétendre... » (Marouzeau). C'est aussi le cas dans les énoncés qui désignent un phénomène atmosphérique comme *Pluit* « Il pleut » ou *Lucet* « Il fait jour », où le verbe présente un segment morphologique de 3^e personne qui n'est pas le signifiant d'un morphème personnel, mais simplement une nécessité morphologique permettant au morphème verbal d'être un mot susceptible d'apparaître dans la chaîne parlée et de se faire reconnaître morphologiquement comme un verbe. Un tel verbe est dit impersonnel, non pas parce qu'il n'a pas de marque personnelle, mais parce qu'il n'exprime pas la notion de personne.

La phrase constituée uniquement d'un SV qui est la plus utilisée dans les dialogues contient, elle, un morphème personnel qui indique expressément à qui doit être référé le message. Lorsque le verbe est à la première ou à la deuxième personne, le message concerne un des acteurs de la situation de parole : *Perii. -Surge. -Interii. -Cedo manum* (Pl., *Amph.* 1075) « Amphitryon. -Je suis mort. Bromie. -Lève-toi. Amphitryon. -Je suis trépassé ! Bromie. -Donne-moi la main ». (Ernout). Quand le verbe est à la 3^e personne, l'énoncé concerne un individu ou une chose dont il a été question ou dont il sera question dans l'énoncé, individu ou chose qui est rappelé amorphiquement par le morphème personnel contenu dans le verbe. Par exemple dans *Sed ecum Amphitruonem : aduenit* (Pl., *Amph.* 1005) le morphème personnel de signifiant /t/ de la phrase verbale *aduenit* « Il arrive » reprend la désignation du morphème nominal de la phrase précédente et indique ainsi directement sur qui porte l'information de la phrase verbale.

Il existe un autre type de phrase constituée uniquement d'un SV, qui est une sorte de compromis entre l'énoncé verbal personnel et l'énoncé verbal impersonnel. Cette phrase est formée, comme la phrase impersonnelle, d'un verbe à la 3^e personne du singulier dont la désinence ne véhicule aucune valeur anaphorique et n'est donc qu'une nécessité morphologique. Comme la phrase verbale personnelle, elle contient un morphème personnel qui indique qui est concerné par le message ; mais le morphème personnel n'est pas alors un constituant du verbe ; c'est un régime du verbe et par conséquent un constituant du syntagme verbal. Par exemple *Eorum nos magis miseret* (Cic., *Mil.* 92) « Nous avons plus pitié d'eux » ou *Mihi dolet* (Pl., *Ep.* 147) « J'ai mal ».

Les linguistes sont en général tentés de dire que la phrase à un seul syntagme est une phrase qui est réduite à un prédicat. « La phrase, dit par exemple Marouzeau, peut consister dans un terme unique, le prédicat, objet essentiel de l'énoncé (lat. *pluit* = il pleut), phrase monorème » (Marouzeau, 1969, 177). Mais si, pour bien distinguer le niveau syntaxique du niveau informatif, on définit les fonctions syntaxiques en termes exclusivement structuraux ou constructionnels et que l'on désigne par le terme de prédicat une fonction syntaxique et par les termes de commentaire et rhème un rôle informatif, alors que traditionnellement ces trois termes sont plus ou moins considérés comme synonymes, il n'est plus possible d'attribuer aux SN ou SV qui constituent à eux seuls une phrase une fonction syntaxique quelconque, fût-ce la fonction de prédicat ; car ces SN ou SV n'entretiennent aucune relation syntaxique avec quelque autre constituant que ce soit de l'énoncé, puisqu'ils constituent à eux seuls tout l'énoncé. Par contre on peut dire qu'au niveau informatif ces énoncés ne fournissent qu'un rhème, la situation énonciative suffisant à indiquer de qui parle le locuteur, ou le SV contenant un morphème qui rappelle qui est concerné par le message, ou encore l'énoncé désignant un phénomène qu'il n'est ni nécessaire ni possible de référer à qui que ce soit.

Le type de phrase que les grammairiens ou les linguistes considèrent un peu trop rapidement comme la forme normale ou canonique de l'énoncé ajoute à un constituant partiellement ou entièrement identique à celui des énoncés à un seul syntagme, appelé alors prédicat, un autre constituant que pour des raisons sémantiques on appelle traditionnellement le sujet, parce que dans cette phrase à deux syntagmes il indique de qui ou de quoi le locuteur parle (c'est-à-dire en vérité le thème ou topicus du message) et par conséquent à qui ou à quoi doit être rapporté ce qui est dit par l'autre constituant qu'est le prédicat. Ces deux pôles de la phrase peuvent être simplement des morphèmes, accompagnés éventuellement d'un morphème fonctionnel, comme dans *Uterque insanunt* (Pl., *Curc.* 187) « Tous les deux sont fous » ou *Nix iacet* (Ov., *Tr.* 3, 10,

13) « La neige reste par terre ». Mais ce sont le plus souvent des syntagmes plus ou moins complexes, notamment du côté du prédicat à cause en particulier des morphèmes de temps et de mode que le verbe est susceptible de présenter : *Facta pax est* (Pl., *Amph.* 965) « La paix a été faite » ou *Iuppiter te Perdat* (Pl., *Amph.* 569-570) « Que Jupiter t'anéantisse ».

Contrairement à ce que l'on croit souvent, les phrases à deux syntagmes comme *Tu amas, (ego esurio et sitio)* (Pl., *Cas.* 725) « Toi, tu aimes ; (et moi, j'ai faim et soif) » ou *Tu me amas, (ego te amo)* (Pl., *Most.* 305) « (Nos comptes s'équilibrent.) Toi, tu m'aimes ; (et moi, je t'aime) » n'appartiennent pas au même type syntaxique de phrase avec comme seule différence une insistance sémantique sur les pronoms ou une mise en relief des pronoms. Ces phrases sont en effet des constructions endocentriques, c'est-à-dire des constructions qui appartiennent à la même classe paradigmatische que l'un de leurs constituants immédiats : le constituant *me amas* du deuxième exemple pourrait lui-même être une phrase, tout comme en français *tu m'aimes* de la traduction *Toi, tu m'aimes*, ce qui revient à dire d'une part que *Tu me amas* n'est pas plus que *Toi, tu m'aimes* une phrase minimale, et d'autre part que le pronom latin *Tu* est comme le pronom français *Toi* une expansion qui forme une phrase non minimale en se combinant avec un constituant phrasoïde.

Par contre une phrase à deux syntagmes comme *Nix iacet* est une construction exocentrique, c'est-à-dire une construction qui ne remplit pas la même fonction que l'un de ses constituants immédiats ; il s'agit par conséquent d'une phrase minimale. Certes la forme *iacet* pourrait dans un autre énoncé être à elle seule une phrase ; mais dans l'énoncé réel auquel elle appartient, cela lui est impossible ; car sans le constituant *Nix* on ne saurait nullement de quoi Ovide dit *iacet*, bien que le mot *nix* soit apparu deux vers plus haut. On s'en rendra compte en lisant la traduction suivante, qui suit assez fidèlement l'organisation syntaxique de l'original : « Mais lorsque le triste hiver a montré son visage affreux et que la terre a blanchi sous le gel marmoréen, tandis que Borée et *la neige* règnent sous la grande Ourse, alors il est clair que les peuplades d'ici sont écrasées par le pôle frissonnant. *Elle (au lieu de : *La neige*) reste par terre ; et ni le soleil ni les pluies ne fondent son étendue ». Dans le contexte de cet énoncé la forme verbale *iacet* seule n'aurait aucun sens et ne pourrait pas constituer une phrase acceptable. Il ne faut donc pas lui reconnaître le même rôle et le même fonctionnement syntaxique qu'au syntagme verbal *me amas* de l'énoncé de Plaute. Dire comme Benveniste que « *volat avis* ne signifie pas “l'oiseau vole”, mais “il vole, (scil.) l'oiseau” » (BENVENISTE, 1966, 231), c'est, nous semble-t-il, négliger cette différence de fonctionnement, ou croire que malgré la différence de fonctionnement la présence d'une désinence personnelle correspond forcément à un signifié personnel, toute unité morphologique ne pouvant être que le signifiant d'un seul et même morphème. À notre avis, il est préférable d'expliquer cette différence de fonctionnement syntaxique en postulant que, dans la phrase minimale à deux constituants comme *Nix iacet*, le segment morphologique de personne n'est associable à aucun signifié et correspond simplement à un accord morphologique, alors que dans les phrases endocentriques du type de *Tu me amas*, comme dans les phrases à un seul syntagme du type de *Perii* ou *Aduenit*, citées plus haut, il est le signifiant d'un morphème personnel. Une telle situation serait comparable à ce que l'on trouve dans une langue romane comme le portugais, où, à cause probablement de leur sentiment de locuteurs natifs et aussi à cause de la différence intentionnelle, les grammairiens ne sont pas tentés d'analyser *Os filhos cantam* « Les enfants chantent » comme *Eles cantam* « Eux, ils chantent » ou « C'est eux qui chantent » ; et cela malgré l'identité de la forme verbale *cantam* de ces deux énoncés. Nous retrouvons là ce que nous avons dit précédemment à propos du provençal.

Les trois principales fonctions syntaxiques qui peuvent assurer la constitution d'une phrase simple, minimale ou non minimale, sont les fonctions de sujet, de prédicat et d'extrapolation. On peut, dans une première approche, donner une définition constructionnelle de la fonction du sujet, en disant que « c'est le fait d'être un constituant immédiat de P et une adjonction de SV » (TOURATIER, 1977, 38). Cette définition est opératoire telle quelle dans un très grand nombre de cas ; mais elle doit être élargie pour tenir compte des phrases, relativement nombreuses en latin, qu'on appelle phrases nominales. On dira donc provisoirement qu'à la fonction de sujet toute adjonction, dans une phrase exocentrique à deux constituants, d'un syntagme verbal ou d'un syntagme susceptible de commuter avec un syntagme verbal. Cette définition devra encore être précisée, quand nous parlerons de la fonction de prédicat ; car, dans cette formulation, elle ne rend pas vraiment compte des énoncés exocentriques à deux SV comme *Turpe est mentiri*.

Quelle valeur sémantique s'attache à la fonction de sujet ? On ne peut pas dire que le sujet désigne celui ou ce qui fait l'action exprimée par le prédicat, comme le prétendent facilement les grammaires scolaires, qui assimilent la notion de sujet à celle d'agent. La notion d'agent étant une notion sémantique et non pas syntaxique, ce n'est qu'en combinaison avec un représentant de la classe sémantique des verbes d'action que le sujet désigne un agent, ce qui n'est pas le cas dans par exemple (*uulnus*) *ille capit ab hostium duce accepferat* (Cic., *Verr.* 5, 3) « Cet homme avait reçu un coup sur la tête qui lui avait été portée par le chef des ennemis », où *ille* est le sujet, tout en étant le patient ou plutôt la victime. Le sujet n'est pas non plus forcément ce dont le locuteur dit quelque chose, contrairement à ce que semblerait suggérer sa dénomination. Dans une phrase avec extraposition comme *Ager rubricosus et terra pulla, materina (...) ibi lupinum bonum fiet* (Cat., *Agr.* 34, 2) « Dans un sol rouge ou une terre brune et consistante, là le lupin poussera bien », c'est à propos d'une certaine sorte de terre que Caton affirme quelque chose et non à propos du lupin, qui est pourtant le sujet grammatical de l'énoncé. En fait, c'est uniquement en l'absence de toute extraposition, donc dans une phrase minimale, et aussi en l'absence de toute topicalisation intonationnelle d'un constituant particulier de la phrase minimale que le sujet correspond au topique ou au thème du message, c'est-à-dire à ce dont le locuteur dit quelque chose ou, mieux, au « support » auquel le locuteur rattache un « apport » informatif qui en se combinant avec lui constitue le « propos » véhiculé par l'énoncé (cf. POTTIER, 1974, 41-42). Par lui-même donc le sujet ne désigne rien de plus que ce qui est concerné par la propriété signifiée par le prédicat, c'est-à-dire ce à quoi il faut attribuer le contenu sémantique du prédicat pour construire le sens de l'énoncé. Ses valeurs éventuelles de thème ou d'agent, qui seules intéressent les grammaires scolaires, ne sont que des effets de sens dus à des conditions particulières d'emploi, c'est-à-dire à des contextes sémantiques, structuraux ou intonatifs particuliers.

Un mot sur la marque formelle de la fonction de sujet. Lorsque le sujet est un SN il se met normalement au nominatif ; mais il ne présente aucune marque particulière quand il s'agit d'un syntagme prépositionnel en quelque sorte nominalisé, comme dans *ditior aut formae melioris me i(i)t eodem* (Hor., *Sat.* 2, 7, 52) « un homme plus riche ou un d'une plus grande beauté s'épanche au même endroit » ou *multis locis hominum specie procul candida ueste uis(i) sunt* (Liv., 21, 62, 5) « En beaucoup d'endroits on vit des fantômes d'apparence humaine vêtus de blanc ». Un nom sujet peut être à un autre cas que le nominatif : il est par exemple à l'accusatif dans les subordonnées infinitives, mais aussi dans certaines phrases simples exclamatives. C'est le cas de *Edepol senem Demaenetur lepidum fuisse nobis* (Pl., *As.* 580) « parbleu, le vieux Déménète a été gentil pour nous » ou même de *Me miseram* (Pl., *Amph.* 1056) « Que je suis malheureuse ! », dans la mesure où un pronom personnel, tout comme un nom propre, ne peut pas recevoir d'épithète.

Nous appelons **extraposition** (cf. TOURATIER, 1977, 38-40) la fonction du SN *Ce garçon* dans l'énoncé *Ce garçon, mon frère le connaît bien*. Cette fonction peut se définir comme le fait d'être en même temps constituant immédiat et expansion de phrase. Il est certain qu'une telle fonction ressemble à la fonction de sujet, puisque dans les deux cas on a affaire à un constituant immédiat de P ; mais elle s'en distingue nettement dans la mesure où l'extraposition est un constituant immédiat de P endocentrique, alors que le sujet est un constituant immédiat de P exocentrique. La fonction structurale d'extraposition fait du contenu sémantique du syntagme qu'elle concerne le thème d'un propos dont le rhème est le contenu sémantique de la P par rapport à laquelle ce syntagme est extraposé.

Une telle fonction existe en latin, bien que les grammaires latines n'en fassent pour ainsi dire aucune mention. Des énoncés où un pronom anaphorique reprend un syntagme nominal avec déterminant, comme ceux que les grammaires signalent à propos des relatives sous la rubrique des attractions entre l'antécédent et le relatif, ne peuvent pas être analysés autrement. Une phrase comme *Illos qui dant eos derides ; qui deludunt deperis* (Pl., *As.* 527) « Ceux qui patient, tu t'en moques ; ceux qui nous bernent, tu en es folle » est inexplicable si l'on n'admet pas que le pronom *eos* à l'accusatif d'objet reprend le SN extraposé également à l'accusatif *Illos qui dant*. La présence de *Illos* empêche en effet de voir dans *eos* un déterminant de l'antécédent postposé à la relative, comme ce pourrait être le cas dans *Homines qui dant eos, derides* ; et la présence de *eos* empêche de voir dans *Illos* un déterminant de l'antécédent antéposé à la relative et à l'antécédent, comme ce pourrait être le cas dans *Illos qui dant homines, derides*.

Le latin dispose de deux variantes morphologiques pour marquer cette fonction. Soit il met le SN extraposé au même cas que le pronom anaphorique qui reprend son contenu sémantique comme dans l'exemple cité ou dans (...) *si illum potest qui alicui rei est etiam eum ad nequitiem*

adducere (Ter., *Ad.* 358) « si même celui qui est bon à quelque chose il est possible de le mener à sa perte ». Soit il met le SN extraposé au nominatif, que le pronom relatif subséquent se présente ou non au nominatif, et constitue ainsi ce qu'on appelle traditionnellement un *nominativus pendens*, comme dans *ab arbore abs terra pulli qui nascentur, eos in terram deprimito* (Cat., *Agr.* 51) « Les rejets qui pousseront au pied de l'arbre, couchez-les en terre » (R. Goujard). Mais quand le pronom anaphorique est au nominatif, il n'y a aucune différence visible entre le *nominativus pendens* et l'accord en cas entre le SN extraposé et le pronom anaphorique, comme dans *Tua ancilla, quam tu tuo uilico uis Dare uxorem, ea intus (...) imitatur malarum malam disciplinam* (Pl., *Cas.* 655-7) « Ta servante, que tu veux marier avec ton fermier, elle, à la maison, elle imite la mauvaise conduite des mégères » ou dans *Signa quae nobis curasti, ea sunt ad Caietam exposita* (Cic., *Att.* 1, 3, 2) « Les statues que tu m'as procurées, elles ont été débarquées à Cafète ». On peut toutefois admettre que le *nominativus pendens* n'appartient qu'à la langue familiale et se trouve donc peut-être dans l'exemple de Plaute, mais pas dans celui de Cicéron. La situation morphologique est encore plus embrouillée, lorsque l'anaphore se fait sans la présence d'un morphème anaphorique, comme cela est parfaitement possible en latin. Seule alors l'extrapolosition au *nominativus pendens* se signale morphologiquement par la discordance entre ce nominatif et le cas auquel devrait se trouver le pronom anaphorique, comme dans *Deinde isti duo quibus apparuit in uia (...) ubi cor erat, indicant uerba* (Aug., *Serm.* 236) « Ensuite les deux hommes auxquels il apparut, leurs propos montrent où était leur cœur », où la reprise anaphorique du contenu du SN au *nominativus pendens* pourrait s'appuyer sur un pronom *eorum* au génitif pluriel. Dans les autres cas, et notamment dans la langue littéraire, où le *nominativus pendens* est exclu, seuls l'intonation et l'ordre des mots pouvaient signaler formellement cette extrapolosition. C'est ainsi que dans la seconde partie de l'exemple de l'*Asinaria* cité plus haut, le parallélisme avec la première partie et le contraste sémantique qui en découle invitent à penser que *qui deludant, deperis* contient une extrapolosition qui, ne pouvant pas être marquée par l'ordre des mots, devait au moins être signalée, au niveau de l'intonation, par une rupture mélodique.

Si l'existence de l'extrapolosition est plus facile à mettre en évidence dans un énoncé complexe avec subordonnée relative, cette fonction apparaît aussi dans la phrase simple. Cela est manifeste lorsqu'un syntagme au *nominativus pendens* est repris par un anaphorique à un autre cas que le nominatif, comme dans *Ager rubricosus (...) ibi lupinum bonum fiet* (Cat., *Agr.* 34, 2), cité précédemment. Mais c'est également assez clair quand un syntagme est au même cas que le pronom anaphorique qui le reprend, comme dans *Pater tuus, is erat frater patruelis meus* (Pl., *Poen.* 1070) « (Ampsigura, ta mère, était ma cousine) Ton père, il était mon cousin germanique ».

Traditionnellement on appelle **prédictat** le constituant qui « désigne, dans une proposition composée essentiellement de deux termes, celui des deux qui est affirmé de l'autre (gr. *kat-égo-réma*, lat. *praedicatum*), qui exprime une attribution à l'autre (d'où aussi le nom d'attribut parfois employé dans le même sens) : *le jour* (sujet) *paraît* (prédictat) » (MAROUZEAU, 1969, 184). Cette définition de Marouzeau renferme, nous semble-t-il, plus d'aspects positifs que les définitions traditionnelles, qui se contentent de transporter dans le domaine grammatical les analyses logiques d'Aristote et qui identifient, à tort, nous semble-t-il, le prédictat grammatical avec ce que certaines écoles linguistiques appellent le rhème ou le commentaire de l'énoncé, c'est-à-dire ce qu'Aristote appelait *katégorema*. Si l'on réserve les termes de rhème ou commentaire à la description du niveau informatif et si l'on définit la fonction de sujet en termes essentiellement syntaxiques, le terme de prédictat ne peut que désigner une fonction syntaxique. Et si le prédictat est une fonction syntaxique, comme le sujet est une fonction syntaxique, c'est non pas un type particulier de syntagme, ainsi que semblent le croire ceux qui parlent de Syntagme Prédictatif, mais un type particulier de relation constructionnelle dans la constitution de l'énoncé.

Nous proposons donc (cf. TOURATIER, 1985 b, 49-51) de définir la fonction de prédictat et la fonction de sujet, qui ne vont pas l'une sans l'autre, par deux caractéristiques de niveaux différents : d'abord le fait structural d'être un des deux constituants immédiats d'une construction exocentrique fonctionnant ou pouvant fonctionner (ceci pour les propositions coordonnées ou subordonnées) comme un énoncé et donc dominée par une étiquette P, ce qui est vrai et du prédictat et du sujet ; d'autre part le fait sémantique que le contenu de celui de ces deux constituants que l'on appellera prédictat se rapporte ou s'applique à ce qui est désigné par le second constituant, que l'on appellera sujet, et exprime donc une propriété sémantique qui est attribuée par le locuteur à la désignation de l'autre constituant. Cet aspect sémantique de la définition différencie le prédictat du sujet et aussi distingue les phrases exocentriques à deux pôles syntaxi-

ques, qui sont formées d'un sujet et d'un prédicat, des phrases à un seul pôle syntaxique formé lui-même d'une construction exocentrique, comme peuvent l'être par exemple les énoncés composés d'un simple SV. Une telle définition du prédicat, qui semble rappeler les définitions traditionnelles d'inspiration aristotélicienne, s'en distingue néanmoins assez nettement, dans la mesure où elle ne fait pas nécessairement du prédicat le rhème du message ; c'est en effet uniquement dans un énoncé minimal et en l'absence de toute topicalisation intonationnelle que la propriété sémantique que le prédicat attribue au référent du sujet sera en même temps le rhème de l'énoncé, c'est-à-dire correspondra à ce qui est dit par l'énoncé. La propriété informative par laquelle la tradition définit généralement le prédicat n'est donc que la généralisation abusive de la valeur secondaire que présente le prédicat dans une condition d'emploi particulière.

La fonction de prédicat peut être remplie par un syntagme verbal ou un syntagme nominal – il serait plus juste de dire un syntagme non verbal, car le prétendu syntagme nominal peut être un adjectif, un adverbe ou même un syntagme prépositionnel. Les grammaires font un sort particulier au syntagme verbal en fonction de prédicat qui contient le verbe *esse*. Quand ce verbe est intransitif, elles parlent de phrases existentielles comme *Sunt enim qui discessum animi a corpore putant esse mortem* (Cic., *Tusc.* 1, 18) « Il y a des gens qui croient que la mort est la séparation de l'âme d'avec le corps ». Quand ce verbe est transposé, elles appellent, pour des raisons sémantiques, attribut le deuxième constituant immédiat du SV, quand celui-ci est un nom ou un adjectif, alors qu'au niveau syntaxique il n'y a aucune différence entre les compléments prépositionnels du verbe *esse* et ces compléments de verbe dits attributs.

Au point de vue morphologique le prédicat s'accorde avec le sujet, accord en nombre et éventuellement en genre quand le prédicat est nominal ou adjectival. Comment décrire linguistiquement cet accord ? Faut-il y voir le signifiant d'un éventuel morphème fonctionnel de prédicat ? Cela est peu probable, sa présence étant obligatoire en latin et le phénomène d'accord étant normalement un phénomène morphologique, analysable comme le signifiant discontinu d'un morphème. On dira donc que le cas présenté par le sujet et l'accord présenté par le prédicat sont le signifiant discontinu d'un seul et même morphème. Mais de quel morphème ? On pourrait penser à un morphème fonctionnel indiquant la relation de sujet à prédicat ; mais il nous semble préférable de parler seulement d'un morphème de sujet, car une partie du signifiant de ce morphème affecte le ou les constituants du sujet et l'autre partie de son signifiant est entièrement conditionnée par le sujet. Ceci voudrait donc dire qu'il y a effectivement un morphème fonctionnel de sujet, dont le signifiant serait discontinu, mais qu'il n'y a aucun morphème fonctionnel de prédicat.

Les fonctions de sujet, de prédicat et d'extraposition sont les trois principales fonctions syntaxiques directement constitutives de la phrase simple. Si l'on voulait énumérer toutes les fonctions syntaxiques qui peuvent apparaître dans la phrase simple à un ou deux pôles syntaxiques, il faudrait encore examiner les différentes fonctions structurales qui sont possibles à l'intérieur des syntagmes susceptibles de fonctionner soit comme énoncé simple soit comme constituant immédiat d'énoncé simple. Ces fonctions, comme la fonction d'épithète, d'apposition, de déterminant, de complément de verbe, de circonstant, etc. (cf. TOURATIER, 1977, 40-49) appartiennent bien à la structure de la phrase simple, mais ne concernent pas des constituants immédiats de la phrase simple.

Christian TOURATIER
Université de Provence

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

DUBOIS, J., et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

FRANÇOIS, F., *L'enseignement et la diversité des langues*, Paris, Hachette.

GLEASON, H., 1969, *Introduction à la linguistique*, trad. par F. Dubois-Charlier, Paris, Larousse.

MAROUZEAU, J., 1953, *L'ordre des mots en latin*, vol. complémentaire, Paris, Les Belles Lettres

MAROUZEAU, J., 1969, *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Geuthner, 3^{ème} éd. reprod. (publ. en 1951, 1^{re} éd. 1941).

PERROT, J., 1978, « Fonctions syntaxiques, énonciation, information » in : *B.S.L.*, 73.1, 85-101.

POTTIER, B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Paris, Klincksieck.

TESNIÈRE, L., 1965, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 2^{ème} éd. (1^{re} éd. 1959).

TOURATIER, C., 1977, « Comment définir les fonctions syntaxiques ? », in : *B.S.L.*, 77.1, 27-54.

TOURATIER, C., 1985 a, « La syntaxe ? », in : *Syntaxe et latin, Actes du II^{ème} Congrès international de Linguistique latine, Aix-en-Provence, 28-31 mars 1983*, Univ. de Provence, J. Laffitte, 7-20.

TOURATIER, C., 1985 b, « Le prédicat comme fonction syntaxique », in : *Travaux 3, Les relations syntaxiques*, Univ. de Provence, J. Laffitte, 47-60.

LA NOTION DE COMPLÉMENT DE PHRASE¹.
EXAMEN CRITIQUE À PARTIR D'EXEMPLES GRECS
(tirés de Lysias, *Contre les marchands de blé*).

Louis BASSET

RÉSUMÉ

Complément de verbe et complément de phrase sont définis comme des unités de niveaux syntaxiques différents. Ces deux niveaux sont interprétés sémantiquement comme ceux du procès (le verbe avec ses compléments) et de l'événement (rôle actualisateur du sujet). Cette opposition est indépendante de l'opposition actant / circonstant et de l'opposition thème / rhème, malgré certaines interférences.

•

1. Définitions et préliminaires

Lorsque dans une phrase plusieurs compléments sont en contraste autour du verbe, on considère habituellement que certains sont plus *centraux*, d'autres plus *marginaux*². Ainsi dans l'exemple suivant :

(1)... οὗτος μὲν ἐπὶ τῆς προτέρας βουλῆς τούτους εἶπε τοὺς λόγους (§ 9)
« Cet homme a tenu ces propos pendant le dernier conseil ».

On admet que le complément d'objet direct (*τούτους τοὺς λόγους*) dépend plus étroitement du verbe que le complément de temps (*ἐπὶ τῆς προτέρας βουλῆς*), et est donc, en structure, plus *central*, quel que soit l'ordre linéaire. On se fonde pour cela sur des faits de fréquence ou de sens, ou sur des tests faisant apparaître une structure syntaxique. Tous ces critères seront examinés ci-après.

La même analyse est faite lorsque les deux compléments que l'on compare ne sont pas en contraste dans la même phrase. Ainsi le complément d'objet direct de *τούτους εἶπε τοὺς λόγους* « il a tenu ces propos » est considéré comme plus central que le complément de temps de l'exemple suivant :

(2) πολλὰς ἡμέρας πωλοῦντας (§ 12)
« Vendant (au même prix) pendant de nombreux jours ».

D'ailleurs ces deux compléments ne sont pas différents par leur forme, mais seulement par leur position syntaxique.

La même observation est enfin possible lorsqu'il s'agit de deux compléments que rien ne semble séparer du verbe. Ainsi le complément d'objet de l'exemple (1) ci-dessus est plus central que l'unique complément de (3) οὐχ ὑπὲρ τούτων ἔλεγον « je ne parlais pas dans leur intérêt » (§ 3).

Tous ces faits, qui sont bien connus, montrent qu'il existe pour ces compléments des posi-

tions syntaxiques différentes, identifiables même en l'absence de contraste, et indépendantes, pour une part, de la forme du complément, prépositionnel ou non. Le propos de cette étude est de montrer que dans les exemples évoqués et dans d'autres exemples les oppositions observées se font entre des *compléments de verbe* (centraux) et des *compléments de phrase* (marginaux).

Les *compléments de verbe* (en abrégé : CV) s'attachent à un *verbe* (en abrégé : V), avec lequel ils constituent un *syntagme verbal* (en abrégé : SV). Ils peuvent aussi s'attacher à un SV pour former un SV plus étendu :

$$SV = V + CV, \text{ ou } : SV = SV + CV = (V + CV) + CV.$$

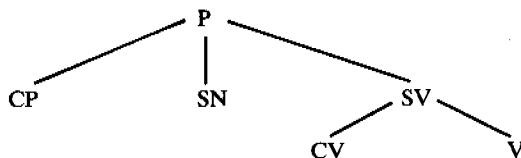
Les *compléments de phrase* (en abrégé : CP) s'attachent à une phrase pour former une autre phrase (en abrégé : P) :

$$P = P + CP.$$

Mais cette dernière formule, qui fait apparaître le symbole P de part et d'autre du signe d'analyse³, est de ce fait une analyse incomplète. Elle ne devient complète que lorsque la phrase minimale est analysée en syntagme nominal sujet (en abrégé : SN) et syntagme verbal :

$$P = (SN + SV) + CP.$$

Voici par exemple, sous la forme d'un arbre, l'analyse proposée pour l'exemple (1) ci-dessus :



[(ἐπὶ τῆς προτέρας βουλῆς) [(οὗτος)((τούτους τοὺς λόγους)εἶπε)]]

[(pendant le dernier Conseil)[(cet homme)((ces propos)(a tenu))]]

L'opposition CP / CV apparaît ainsi comme très nettement marquée dans la configuration structurale proposée pour la phrase⁴. Elle repose sur une différence de niveau, elle-même provoquée par la position privilégiée du SN sujet par rapport à celle des CV : SN est un constituant de P, donc de premier niveau, alors que les CV sont des constituants de SV, au second niveau de l'analyse.

Dans d'autres exemples apparaîtront, entre différents CV, des oppositions moins nettement marquées dans la structure. Entre ces CV une opposition de niveau paraîtra moins nécessaire. Ni les faits syntaxiques, ni les faits sémantiques ne l'exigent au même titre que l'opposition de niveau entre CP et CV. Ces CV ne s'opposent donc que par un plus ou moins grand éloignement de V sur un même niveau.

En revanche, une analyse plus subtile permettrait sans doute d'identifier parmi les CP des compléments appartenant en fait à un niveau supérieur. Ce niveau supérieur semble pouvoir être établi à partir de faits syntaxiques et sémantiques⁵. Il ne correspond plus à une analyse partant de la phrase, mais à une analyse partant de l'*énoncé*. L'énoncé contient en effet des éléments qui n'appartiennent pas vraiment à la phrase et qui relèvent de l'énonciation. C'est par exemple le cas en grec du datif de point de vue :

(4) Eur. *Méd.* 580 ἐμοὶ γὰρ δστις..., πλείστην ζημίαν ὀφλισκάνει.

« Car, pour moi (= à mes yeux), il mérite la plus lourde peine, celui qui... ».

Le datif ἐμοὶ n'appartient pas à la phrase qui suit, encore moins à son SV. Sur le plan sémantique, il ne précise ni un événement, ni un procès⁶, mais un jugement, c'est-à-dire un acte d'énonciation. Ce type de complément, qu'on peut appeler *complément d'énoncé*, ne sera pas l'objet de la présente étude.

2. L'hypothèse relativiste

On pourrait rendre compte de toutes les oppositions qui viennent d'être évoquées en termes relativistes. On pourrait dire que tous ces compléments sont compléments du verbe, mais qu'ils sont, en structure, plus ou moins proches du verbe. Ce point de vue est, semble-t-il, celui de

MOREUX, 1978, qui évalue la proximité d'un type de complément en fonction de sa fréquence, critère quantitatif et relatif. À la limite, il devient impossible de définir une position fixe pour un type de compléments. C'est ainsi que MOREUX ne reconnaît qu'une « opposition graduelle, qui repose sur le degré de cohésion » du SV. Il trouve trop nette la distinction faite par KURY-TOWICZ, JESPERSEN, LYONS entre « compléments » et « adjoints » (*o.l.*, p. 58-9 et n. 1).

La cohésion des SV est en effet le plus souvent une question de degré. Les évaluations quantitatives sont donc le seul recours quand il s'agit de mesurer cette cohésion. Mais deux questions se posent :

a) N'y-a-t-il pas un seuil au-delà duquel se produit un changement qualitatif ?

b) Les oppositions observées relèvent-elles seulement de la cohésion des SV ?

Le point de vue de MOREUX, 1978, est sans doute motivé par le fait qu'il étudie des SV pourvus d'une relative cohésion. Des théories séparatistes répondent à l'une ou à l'autre des deux objections suggérées.

3. Les hypothèses séparatistes

Il existe en gros deux sortes de théories séparatistes. Les unes affirment un changement qualitatif (= de nature) entre deux séries de compléments, sans différence structurale autre qu'un plus ou moins grand éloignement. Les autres mettent au contraire l'accent sur une différence de niveau dans la structure syntaxique. Cependant, à cette différence syntaxique de niveau, on fait parfois correspondre une différence sémantique (ainsi JACKENDOFF, 1977). Les deux attitudes sont illustrées par deux écoles modernes :

– L'école de la grammaire de dépendance reprend la distinction de TESNIÈRE, 1959, entre *actants* et *circonstants*, tout en la modifiant profondément. Actants et circonstants sont habituellement distingués par la nature du lien qui les unit au verbe, non par des configurations syntaxiques différentes.

– L'école de grammaire générative pratique, de façons diverses, « l'analyse en constituants immédiats » issue de BLOOMFIELD, 1933. Celle-ci, comme d'ailleurs l'analyse traditionnelle en *sujet* et *prédicat*, repose « sur l'hypothèse que les phrases ne sont pas de simples suites linéaires d'éléments, mais qu'elles sont constituées de couches de *constituants immédiats*, chaque constituant d'une couche faisant partie de la couche située au-dessus » (LYONS, 1970, p. 162). Des compléments peuvent donc apparaître à des niveaux différents, comme dans l'analyse proposée ci-dessus de (1), page 264.

La confrontation des deux distinctions montre qu'elles ne sont pas équivalentes, malgré certaines ambiguïtés et même certaines confusions⁷. En outre, l'opposition *CP/CV*, qui repose sur une différence de niveau, est mieux fondée en syntaxe, tandis que l'opposition *actant/circonstant* tire sa justification de faits proprement sémantiques.

4. L'opposition actant / circonstant

La grammaire de dépendance s'est développée surtout en Allemagne (école dite de Heidelberg) et s'est intéressée aux langues classiques, surtout au latin (HAPP, 1977). Elle part du postulat que le *noyau* de la phrase est le verbe dont *dépendent* diverses sortes de compléments, qui sont donc tous *extranucléaires*. Mais les *actants*, contrairement aux *circonstants*, sont des compléments *prévus* ou *exigés* « par le plan structural du verbe » appelé *valence* (HAPP, 1977, p. 348). Tout en étant prévus ou exigés par la valence verbale, les actants peuvent être facultatifs, ce qui ne facilite pas leur identification (HAPP, 1977 : 348-9)⁸.

BONDZIO, 1972, avait défini la *valence* comme une composante du sémantème verbal, certains sèmes (*Funktoren*) ayant pour effet de prévoir ou exiger un certain type de complément. Ainsi le même « changement de lieu » prévoit un complément de lieu exprimant le terme du procès :

(5) τὴν αἴτιαν εἰς ἐκείνους ἀνέφερον (§ 8)

« ils rejetaient la responsabilité *sur eux* ».

Le complément *εἰς ἐκείνους* « sur eux » est donc ici un actant.

En revanche, le complément de manière κακὰ μέδιμνον « médimne par médimne » de l'exemple suivant est un circonstant car non prévu par le sens du verbe.

(6) κακὰ μέδιμνον συνωνούμενοι (§ 12)

« faisant ensemble leurs achats *médimne par médimne* ».

Cependant, dans de nombreux cas, le choix est moins facile. Ainsi, on peut se demander si

le verbe λέγειν « dire » prévoit ou non un complément exprimant le thème du propos, autre celui qui exprime la chose dite. Le fait que ce complément (*περί* + génitif) soit fréquent en grec suggère une réponse affirmative :

(7) μακρότερον εἰπεῖν περὶ αὐτῶν (§ 7)
« en dire plus à leur sujet »⁹.

Mais ce serait vouloir fonder une différence prétendue qualitative sur des données quantitatives. On n'a pas encore défini le taux de fréquence à partir duquel on n'a plus un circonstant mais un actant.

Actants et circonstants sont tous conçus comme « les subordonnés immédiats du verbe » (TESNIÈRE, 1959, p. 103). Ceci n'empêche pas qu'ils soient plus ou moins éloignés du verbe, ainsi que semblent le suggérer les schémas de HAPP, 1977, p. 353. Mais de l'actant le plus proche au circonstant le plus éloigné, on n'observe qu'une expansion continue sans modification de la configuration syntaxique. Dans cette analyse, le sujet n'est plus qu'un actant parmi d'autres, qui ne doit sa primauté qu'à sa plus grande fréquence¹⁰.

5. L'opposition de niveaux syntaxiques

Les différentes couches de compléments plus ou moins proches du verbe ne doivent pas être confondues avec les différents niveaux auxquels aboutit l'analyse en constituants immédiats. C'est qu'un niveau syntaxique correspond à une analyse continuée jusqu'à ce qu'elle fasse éclater l'élément analysé (voir p. 264-265). Ceci est obtenu, d'un point de vue syntaxique, lorsqu'aucun des constituants obtenus n'a la même distribution que l'élément analysé¹¹. On peut ainsi opposer les constituants qui sont constitutifs d'un syntagme à ceux qui ne sont qu'une expansion.

Ainsi, dans l'analyse P = SN + SV (voir p. 264), ni SN ni SV n'ont la même distribution que P et sont donc constitutifs de P. Pour le grec, on ne peut arguer d'une phrase minimale comme (8) αὐτῶν κατηγόρουν (§ 3) « je les accusais (les marchands de blé) », qui semble se réduire à un SV. En effet, sans l'indice personnel, ce ne serait plus une phrase. En revanche, ce serait *le même* SV par exemple : αὐτῶν κατηγορεῖν « les accuser (les marchands de blé) ». Dans cette phrase donc, l'indice personnel est extérieur au SV et constitutif de la phrase dont il représente le SN sujet¹². Même un « impersonnel » comme θεῖ « il pleut » contient un indice personnel constitutif de phrase.

Dans l'exemple (1) ci-dessus (voir p. 264), la suppression du CP ἐπὶ τῆς προτέρας βουλῆς « pendant le Conseil précédent » modifierait la phrase en produisant une autre phrase, moins précise, mais de distribution identique. Le CP n'est donc qu'une expansion de P. Mais cette suppression ne modifierait pas le SV τούτους τοὺς λόγους εἰπεῖν « tenir ces propos ». La suppression du CV τούτους τοὺς λόγους en revanche modifierait le SV en le réduisant au verbe intransitif εἰπεῖν « parler »¹³. Or ce V n'est que la forme minimale d'un SV, dont il a la distribution. Si la forme minimale de P est SN + SV, la forme minimale de SV est donc V. De ce point de vue, tous les CV sont donc des expansions successives et plus ou moins nécessaires de V, même lorsqu'il s'agit d'un actant prétendu obligatoire¹⁴. Il faut distinguer l'obligation qui résulte du lexique et est particulière à certains verbes, de l'obligation qui résulte de la structure abstraite de la phrase et est générale (celle du sujet).

Par rapport à la phrase, les CP sont *extranucléaires*, alors que le SN sujet et les CV contenus dans le SV sont *nucléaires* (LYONS, 1970, p. 256). CP et CV ont des portées différentes, celle des CP comprenant le SN sujet, alors que celle des CV ne le comprend pas. Quelques tests permettent de mettre en lumière cette différence de portée syntaxique. Mais ces tests ne sont généralement pas praticables sans en appeler à la signification. Avant d'avoir recours à eux, il importe donc de définir la signification des unités symbolisées sous les formes P et SV.

6. Interprétation de l'opposition de niveaux

Dans l'exemple (1) analysé p. 264, le complément de temps ἐπὶ τῆς προτέρας βουλῆς, identifié comme CP, détermine la date d'un *événement*. Cet événement est défini par le syntagme SN + SV, c'est-à-dire par une phrase minimale. En revanche, le complément d'objet direct τούτους τοὺς λόγους précise le contenu du *procès* εἰπεῖν. On dira donc, d'une façon générale, qu'un CP détermine un *événement*, alors qu'un CV détermine un *procès*.

Un procès demeure virtuel quelles que soient les déterminations qu'on apporte au verbe à l'aide de compléments. Pour qu'un événement soit signifié, il faut et suffit que le procès soit

actualisé, ce qui ne peut être obtenu qu'à l'aide d'un sujet. C'est d'ailleurs le véritable rôle sémantique du sujet. Celui-ci n'exprime ni l'agent (ou le patient) du procès, ni le thème du propos (ce dont on parle). Il est l'*actualisateur* du procès, ce qui en fait un événement, c'est-à-dire un objet du monde spatio-temporel auquel on peut se référer (même s'il est imaginaire). En revanche, sans sujet, le procès n'est qu'un objet de pensée¹⁵.

Cette définition du sujet est capitale pour l'identification des CP. Elle permet en outre de mieux préciser la notion de CP.

a) Cette notion ne doit pas être considérée comme équivalent à celle de circonstant. Certains circonstants sont des CV, d'autres sont des CP. Pour un même complément, son emploi comme CV ou comme CP peut changer gravement le sens de la phrase, qui renverra, selon les cas, à des événements (ou situations de vérité) différents.

b) L'analyse syntaxique qui isole un CP dans la phrase est hétérogène à l'analyse logique qui, dans un énoncé, distingue ce qui est simple rappel sans valeur informative, habituellement appelé *thème*, et ce qui est présenté comme porteur d'une information nouvelle, souvent appelé *rhème*. On verra cependant qu'une forte opposition *thème / rhème* peut transformer en CP ce qui sans elle serait un CV assez éloigné du verbe (CV circonstant)¹⁶.

On peut résumer les deux remarques précédentes en disant que l'opposition CV / CP relève généralement des situations de vérité décrites, alors que l'opposition *thème / rhème* relève des situations informatives.

7. Quelques tests pour l'identification des CP

Les tests auxquels on a habituellement recours pour distinguer diverses sortes de compléments peuvent se classer en tests de déplacement, d'effacement, de substitution et de portée. Parmi ceux-ci, les *tests de déplacement* ne peuvent guère être employés pour le grec, car nous ne savons pas grand-chose de l'ordre des mots en grec. On peut à la rigueur partir de la traduction française pour en déplacer le SV. Ce déplacement entraîne les CV, non les CP. Ainsi la traduction de l'exemple (1) peut être transformée en :

« Ce que cet homme a fait pendant le dernier Conseil (CP), c'est tenir ces propos (SV), ou bien : « Tenir ces propos (SV), il l'a fait pendant le dernier Conseil (CP) ».

Ces manipulations, qui *rhématisent* ou *thématisent* le SV ont pour effet de l'éloigner du CP¹⁷.

Les *tests d'effacement* ne reposent pas sur le caractère facultatif des CP, puisque certains CV sont aussi facultatifs. D'ailleurs, lorsqu'un CP est le rhème d'un énoncé, il n'est pas facultatif :

(9) σωτηρίας ἐνεκα τῆς τῶν σιτοπωλῶν τούτους τοὺς λόγους ἐποιούμην (§ 3)

« Je faisais ces discours en vue du salut des marchands de blé ».

Dans le contexte de cet énoncé, le CP σωτηρίας ἐνεκα « en vue du salut... » est obligatoire, puisqu'il porte tout le contenu informatif de l'énoncé. Mais, si sa suppression rendrait l'énoncé bizarre (surtout après « ils disaient que »), elle ne modifierait pas l'événement que décrit τούτους τοὺς λόγους ἐποιούμην « je faisais ces discours » (= SN + SV). En revanche, la suppression d'un CV facultatif modifie l'événement décrit :

(10) εἰ τι πετοίχκας παρὰ τοὺς νόμους (§ 5)

« si tu as fait quelque chose contre les lois ».

« Faire quelque chose contre les lois » ne s'applique pas à la même réalité que « faire quelque chose ». Le CV παρὰ τοὺς νόμους « contre les lois », quoique pouvant être effacé, est essentiel à la détermination du procès, donc de l'événement décrit.

Les *tests de substitution* peuvent concerner l'ensemble SN + SV. On peut lui substituer une formule comme τοῦτο συμβαίνει (συνέβη) « cela se passe (cet événement a eu lieu) », en latin *id evenit*¹⁸. Ainsi, dans l'exemple (9) ci-dessus, cette substitution préserve le CP : σωτηρίας ἐνεκα...τοῦτο συνέβη « cela a eu lieu en vue du salut... ». On peut aussi tenter de substituer au complément à identifier un complément qui soit certainement un CP. En grec, c'est en particulier le cas du *génitif absolu*. Si la substitution ne modifie pas sensiblement le sens général de la phrase, le complément à identifier est un CP :

(11) Πρὸς τὴν βουλὴν... ἔργῳ ἀπελογησάμην (§ 3)

« Devant le conseil, je me suis justifié par ma conduite ».

Le CP πρὸς τὴν βουλὴν équivaut sensiblement à ἐλθὼν πρὸς τὴν βουλὴν « m'étant présenté devant le conseil » (avec un participe en *apposition détachée*), ou même au *génitif absolu* τῆς βουλῆς συνελθούσης « quand le conseil se fut réuni ».

Les *tests de portée* font généralement intervenir la portée d'une modalité verbale ou d'une

négation. Un CP thème de l'énoncé demeure extérieur à cette portée. Ainsi la forme négative de l'exemple précédent serait :

Πρὸς τὴν βουλὴν... οὐκ ἔγω ἀπελογησάμην

« Devant le conseil, je ne me suis pas justifié par ma conduite ».

Mais un CP rhème est à *lui seul* ce sur quoi porte la négation :

(3) οὐχ ὑπὲρ τούτων ἔλεγον (voir p. 263)

« Ce n'était pas dans leur intérêt que je parlais ».

Il faut donc recourir à ce test avec prudence. On peut aussi essayer d'évaluer la portée du complément à identifier. Si elle englobe nettement le SN, il s'agit d'un CP. Ainsi, dans l'exemple (11) ci-dessus, le complément de lieu πρὸς τὴν βουλὴν « devant le conseil » localise le sujet en même temps que le SV. En revanche, dans (10) τι πετοίητας παρὰ τοὺς νόμους « tu as fait quelque chose contre les lois », le complément παρὰ τοὺς νόμους « contre les lois » ne précise que le SV, et plus particulièrement le CV τι « quelque chose »¹⁹.

Les quelques tests évoqués ci-dessus ne sont pas exhaustifs. Ils sont de plus imparfaits, faisant intervenir la signification et, de plus, souvent contrariés par l'organisation de l'énoncé en thème et rhème²⁰. On a donc intérêt à recourir à plusieurs tests à la fois.

8. Complément de phrase et circonstant

Les actants sont par définition des CV. Mais il est possible de montrer que certains circonstants sont aussi des CV. Selon les phrases, le même type de complément fonctionnera comme CV ou comme CP :

(12) κατὰ τοὺς νόμους δημοσίᾳ ψηφιεῖσθαι (§ 7)

« Vous avez juré de voter conformément aux lois ».

Le complément κατὰ τοὺς νόμους « conformément aux lois » ne paraît pas exigé ni prévu par la valence du verbe ψηφίζειν « voter ». C'est donc un circonstant. Mais c'est un circonstant qui, en français, se déplace avec le SV (« Voter conformément aux lois, c'est ce que vous avez juré »), qu'on ne peut effacer sans changer les conditions de vérité (les juges n'ont pas juré de voter). On peut dire de plus que ce circonstant fait partie de ce sur quoi porte le serment. Ce circonstant est donc un CV.

L'exemple précédent s'oppose à un exemple apparemment semblable :

(13) ὅτι μοι δοκοί ἤρινεν τοὺς σιτοπώλας, κατὰ τὸν νόμον (§ 2)

« qu'il me semblait bon de juger les marchands de blé, conformément à la loi ».

S'il faut ici une virgule avant le complément κατὰ τὸν νόμον « conformément à la loi », c'est que le contexte montre qu'il est question de faire périr les accusés, *sans jugement* (ἀκρίτους). Ce qui est en débat est donc de *juger* ou de *ne pas juger*. Ici le circonstant κατὰ τὸν νόμον peut être effacé sans changer les conditions de vérité. Il peut être remplacé par un génitif absolu (τοῦ νόμου κελεύοντος « parce que la loi l'exige »). Il est hors de la portée du verbe de modalité μοι δοκοί « il me semblait bon ». Il ne précise pas le procès requis, il qualifie l'événement réclamé. C'est donc un CP²¹.

Dans ces deux exemples, l'interprétation d'un complément comme CV ou comme CP change gravement la signification de la phrase. Ce n'est pas toujours le cas. Dans d'autres exemples, l'identification d'un CP repose moins sur les conditions de vérité et plus sur la situation informative, c'est-à-dire sur l'organisation de l'énoncé en thème et rhème.

9. Complément de phrase et opposition thème / rhème

Le CP, étant une expansion de la phrase selon la formule P = P + CP (voir p. 264), est naturellement énoncé soit comme thème, soit comme rhème :

a) Il peut être un thème dont le reste de la phrase est le rhème. C'est le cas de l'exemple (11) cité p. 267 : « Devant le conseil (thème), je me suis justifié par ma conduite (rhème) ».

b) Il peut être un rhème dont le reste de la phrase est le thème. C'est le cas de l'exemple (9) cité page 267 : « Je faisais ces discours (thème) en vue du salut des marchands de blé (rhème) ». De même, (3) cité page 263 : « Ce n'était pas dans leur intérêt (rhème) que je parlais (thème) :

c) Il peut être un rhème s'ajoutant à un rhème précédent, qu'il prend comme thème. C'est le cas de l'exemple (13) cité ci-dessus qu'on peut interpréter ainsi : « Il me semblait bon de juger les marchands (rhème 1), ce qui est conforme à la loi (rhème 2) ».

Toutes les fonctions informatives sont donc possibles pour le CP. Mais il est des compléments qui ne semblent pouvoir s'interpréter comme CP que s'ils constituent le thème de

de l'énoncé :

(7) ἀνάγκη καὶ μαχρότερον εἰπεῖν περὶ αὐτῶν (voir p. 266)

« Il est nécessaire d'en dire plus à leur sujet ».

Περὶ αὐτῶν est manifestement un CV (il est dans la portée du verbe de nécessité). Il fait partie d'un SV qui est rhème.

(14) έτι... περὶ τούτων ἀληθῆ λέγωσιν (§ 10)

« Si à leur sujet ils disent la vérité... ».

Περὶ τούτων est cette fois nettement le thème. Or les tests proposés permettent de l'identifier comme CP. Ainsi, on peut traduire « si, ce qu'ils font à leur sujet, c'est dire la vérité », alors que pour l'exemple précédent on aurait plutôt « Ce qu'il faut, c'est en dire plus à leur sujet ». Περὶ τούτων peut de plus être remplacé par une subordonnée temporelle « quand ils parlent d'eux », non le περὶ αὐτῶν de (7).

Pour rendre compte de cette affinité entre un rôle thématique et la fonction CP, il faut rappeler que, dans un SV, plus un CV est éloigné du verbe, plus il a de force informative (= plus il précise le procès). Ce complément tend donc à être un sommet rhématisque. Mais le contexte peut imposer que le sommet rhématisque soit placé sur un constituant plus central du SV (dans l'exemple ci-dessus, sur ἀληθῆ). Le complément plus marginal est alors exclu du SV pour pouvoir être thématisé²².

D'ailleurs, un tel éclatement du SV peut se produire aussi, quoique plus rarement, lorsqu'une forte opposition est faite entre son début, nettement thématique, et ce qui pourrait être sa fin, fortement rhématisé. Ainsi, dans l'exemple (3), cité p. 263 et 268, ὑπὲρ τούτων « dans leur intérêt » doit sa fonction de CP au fait que ἔλεγον est nettement le thème de l'énoncé, d'où la traduction « Ce n'était pas dans leur intérêt que je parlais ». Dans d'autres contextes, ὑπὲρ τούτων λέγειν « parler en leur faveur » pourrait constituer un SV définissant un procès.

10. Conclusion : opposition et glissement

Ce qui précède ne doit pas faire croire que tout complément est susceptible de fonctionner, selon les cas, comme CV ou CP. Certains types de compléments sont toujours des CP. C'est le cas, outre le *génitif absolu* (comme son nom l'indique), de la plupart des compléments de cause, de temps (y compris les propositions subordonnées)²³. D'autres sont toujours CV. Ce sont des actants, mais ce n'est peut-être vrai que pour les actants les plus proches du verbe, les plus essentiels à la définition d'un procès, les seuls à ne pouvoir être exclus du SV, les seuls en définitive à mériter le nom d'actant. Ce n'est pas le cas de περὶ + *génitif* « au sujet de » lorsqu'il accompagne λέγειν (voir p. 266 et 269).

Si CP et CV appartiennent bien à deux niveaux hétérogènes, le passage, pour un complément, d'un niveau à l'autre ne s'accompagne pas toujours de phénomènes sémantiques très marqués, ni même d'une forte opposition *thème / rhème* :

(15) τὸν στοπωλῶν ἐν τῇ βουλῇ κατηγόρουν (§ 1)

« (s'étonnant de ce que) j'accusais les marchands de blé dans le Conseil ».

Dans cet énoncé, aucune opposition *thème / rhème* n'est nettement marquée. Le complément de lieu en τῇ βουλῇ semble fonctionner comme un CP, faiblement thématisé : on s'étonne d'un *événement* qui a lieu devant le Conseil. Mais il est possible qu'à Athènes ait existé, parmi les différents types d'accusation, une catégorie abstraite désignée par le SV en τῇ βουλῇ κατηγόρειν « accuser devant le Conseil » (en fait *quasi locution verbale*). Le complément de lieu est alors un CV déterminant un *procès*.

On peut dire que lorsqu'un événement se produit souvent, ou de façon institutionnelle, dans une circonstance donnée, cette circonstance d'événements répétés finit par définir une catégorie abstraite de procès. Ce qui était CP au niveau supérieur de l'analyse devient CV au niveau inférieur. Un fait de parole devient fait de langue, et, plus précisément, de vocabulaire.

Louis BASSET

NOTES

1. L'expression *complément de phrase* est traditionnelle. Mais le mot *proposition* conviendrait mieux que *phrase*.
2. KURYŁOWICZ, 1949 : 23, 30.
3. La construction est dite *endocentrique* (LYONS, 1970 : 179).
4. L'ordre adopté pour les constituants de P et de SV n'est pas pertinent.
5. Voir, pour l'anglais, REINHART, 1981 et HAEGEMAN-WEKKER, 1984.
6. Voir ci-après p. 266-267 et n° 15.
7. DAVID, 1976 : 197, définit le circonstant comme « prédication sur le reste de la phrase ». Voir en outre n° 18 ci-après.
8. La difficulté de cette identification est illustrée en particulier par DAVID, 1976 et SERBAT, 1981.
9. On peut aussi traduire « parler d'eux plus longtemps ». Mais dans l'exemple (14), p. 269, le verbe est transitif.
10. Cette analyse correspond à la formule : (((V + A₁) + A₂) + A₃)... + Circ.).
11. Voir LYONS, 1970 : 179.
12. D'autres faits syntaxiques, comme l'emploi du réfléchi, attestent que les phrases de ce type ont un sujet.
13. Cf. l'exemple (3), p. 263, avec λέγειν intransitif. Ce changement de réction ne semble pas lié à un changement de sens.
14. Les actants vraiment obligatoires sont plus rares qu'on ne l'imagine. Même le verbe « ressembler », cité par HAPP, 1977 : 339, comme verbe à complément obligatoire, a un emploi absolu populaire « ce portrait ressemble » (pour « est ressemblant »), que le *Litté* rejette au nom du bon usage. Ce qui montre que l'obligation est ici un fait d'usage et de lexique, alors que l'obligation du sujet est un fait de structure.
15. En logique, on dirait que le procès se définit surtout en *compréhension*, et l'événement en *extension*, ou bien que l'un relève du *sens* (all. *Sinn*), et le second de la *référence* (all. *Bedeutung*), le troisième niveau étant celui de l'*énoncé* (all. *Urteil*). Enfin, on peut rapprocher le SV de la *fonction propositionnelle* où subsiste au moins une variable, et P de la *proposition logique* spécifiée et quantifiée.
16. Cf. ci-après, et en anglais, REINHART, 1981 : 62.
17. Cf. REINHART, 1981, 625. Le déplacement du CP, souvent invoqué, est un test bien plus dangereux.
18. Ce substitut de l'*ensemble* SN + SV ne doit pas être confondu avec le « pro-verbe » *facere* auquel HAPP, 1977 : 349, a recours (malgré SERBAT, 1981, 151, et même HAPP, *l.l.*). En effet, le test *facere* conserve le SN sujet.
19. παρὰ τὸν νόμον peut même être compris comme complément de τι.
20. L'anaphore, critère purement syntaxique (REINHART, 1981), n'est pas utilisable ici, pour la distinction CV / CP.

21. Cette interprétation s'oppose à celle de GERNET-BIZOS, 1926 : 86, avec un CV : « juger... dans les formes légales ».
22. Voir REINHART, 1981 : 624, et les références bibliographiques qui y sont faites.
23. Mais le tour θανατάζω ει / δια « je m'étonne de ce que... » peut être compris comme résultant de l'introduction dans le SV d'une subordonnée conditionnelle ou causale habituellement CP (ou même complément d'énoncé, cf. HAEGEMAN-WEKKER, 1984 : 52-3).

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

- BLOOMFIELD, L. 1933. *Language*, New-York, Holt, Rinehart & Winston.
- BONDZIO, W. 1972. « Valenz, Bedeutung und Satzmodelle », in G. Helbig. *Beiträge zur Valenztheorie*, La Haye et Paris, Mouton, 85-104.
- DAVID, J. 1976. « Sur quelques approches logiques de la distinction actants / circonstants », *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*, Actes du Colloque organisé par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, 193-211.
- GERNET, L. & BIZOS M. 1926. *Lysias*, II, Paris, Les Belles Lettres.
- HAEGEMAN, L. & WEKKER, H. 1984. « The syntax and interpretation of futurate conditionals in English », *Journal of Linguistics* 20 : 45-55.
- HAPP, H. 1977. « Syntaxe latine et théorie de la valence », *Les Études Classiques* 45 : 337-366.
- JACKENDOFF, R. 1977. *X-Syntax : a study of phrase structure*, Cambridge Mass., M.I.T.
- KURYŁOWICZ, J. 1949. « Le problème du classement des cas », *Bulletin de la Société polonaise de Linguistique* 9 : 20-43.
- LYONS, J. 1970. *Linguistique générale*, trad. F. Dubois-Charlier & D. Robinson, Paris, Larousse.
- MOREUX, B. 1978. *Cas ou tours prépositionnels dans la langue des orateurs attiques*, Lille, P.U.L.
- REINHART, T. 1981. « Definite NP Anaphora and C-Command Domains », *Linguistic Inquiry* 12 : 605-635.
- SERBAT, G. 1981. *Cas et fonctions*, Paris, P.U.F.
- TESNIÈRE, L. 1959¹. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

IV

**STRUCTURES SÉMANTIQUES
DU VOCABULAIRE GREC**

VITESSE, RAPIDITÉ, LENTEUR : FONCTIONS SUFFIXALES EN GREC CLASSIQUE

Charles de LAMBERTERIE

RÉSUMÉ

Dans les couples antonymiques du type de τάχος/βραδυτής « vitesse/lenteur » ou εὐρος/στενότης « largeur/étroitesse », la différence des suffixes tient à la nature des notions en présence : la vitesse n'est pas seulement le contraire de la lenteur, c'est aussi l'allure, l'ensemble qui englobe les notions de rapidité (ταχυτής) et de lenteur. Cette valeur est dévolue en grec classique aux dérivés primaires que sont les neutres en -ε/οο-, alors que les noms en -τητ-, dérivés secondaires, n'expriment que la qualité.



1. En regard des couples d'adjectifs antonymes du type de ταχύς/βραδύς « rapide/lent », παχύς/λεπτός « épais/fin », μέγας/μικρός « petit/grand », etc., les substantifs qui expriment les notions de « vitesse, lenteur, épaisseur », etc. sont formés en grec ancien à l'aide de deux suffixes :

a) L'un, le suffixe de neutre -ε/οο- (nom. -ος, gén. -ους), s'ajoute non pas au thème de l'adjectif correspondant, mais directement à la racine de ce dernier : τάχος « vitesse »/ταχύς « rapide », πάχ-ος « épaisseur »/παχ-ύς « épais », etc. Il forme donc des dérivés *primaires*, et il y a relation paradigmatische entre l'adjectif et le substantif.

b) L'autre, le suffixe -τητ- (nom. -της, gén. -τητος ; dor. -τᾶτ-, nom. -τᾶς, gén. -τᾶτος), forme des dérivés *secondaires* à partir des adjectifs : βραδύς → βραδυτής « lenteur », λεπτός → λεπτότης « finesse », etc.

D'une manière générale, les noms en -ε/οο- constituent une classe résiduelle, alors que les formations en -τητ- sont largement productives¹. Mais on ne peut pour autant soutenir que -τητ- ait relayé -ε/οο- dans la fonction de suffixe d'abstrait, car il arrive soit que les deux formations coexistent dans une formation donnée (ainsi τάχος et ταχυτής chez Homère), soit qu'une seule d'entre elles soit attestée : c'est ainsi qu'aucun substantif en -τητ- ne répond à πολύς « nombreux » (il n'existe que πλῆθος), et qu'en revanche aucun substantif en -ε/οο- ne répond à l'antonyme δλιγός de πολύς (on ne connaît que δλιγότης). La présente étude se propose de rendre compte de ce phénomène et d'esquisser, pour le grec classique, un principe de répartition entre les deux suffixes.

2. En regard de ταχύς « rapide », le grec ancien possède à la fois, nous venons de le voir, τάχος (HOM.+) et ταχυτής (HOM.+). Ainsi que l'a montré P. CHANTRAINE², la langue homérique distingue nettement les deux termes : le premier désigne l'état de *vitesse*, le second la

qualité de *célérité*. Cette valeur du nom en -τητ- est apparente dans les deux exemples où on le rencontre : Ψ 740 ταχυτήτος ἄεθλα #, à propos des « prix de vélocité » mis en jeu par Achille, et ρ 315 αἰψά κε θηρίσαιο ἴδων τοχυτήτα καὶ ὀλκήν « tu admirerais aussitôt sa force et sa rapidité », en parlant du chien d'Ulysse. Parallèlement, le terme antithétique βραδυτής s'applique à un défaut : ce n'est pas, dit Héra à Ulysse, « à notre lenteur et à notre indolence » (Τ 411 οὐδὲ γὰρ ἡμετέον βραδυτήτι τε νονχελήτε) que les Troyens doivent leur victoire sur Patrocle³.

Le point important est l'évolution ultérieure. À l'époque classique, τάχος est infinitement plus fréquent que ταχυτής : la répartition respective des deux mots est par exemple de 15 contre 1 chez Hérodote, 84 contre 0 chez Thucydide, 15 contre 3 chez Platon. À l'inverse, βραδυτής est un terme usuel, alors que βράδος est d'une extrême rareté : on n'en cite guère qu'un exemple chez Xénophon (*Eq.* 11, 12), et un autre dans la *Lettre à Hérodote* d'Épicure transmise par Diogène Laërce (10, 46), avec une antonymie βράδονς γὰρ καὶ τάχους⁴. Aussi l'opposition entre la « vitesse » et la « lenteur » est-elle exprimée normalement par τάχος/βραδυτής, et τάχος peut désigner la qualité, e.g. *PLAT. Charm.* 160b τὰ τοῦ τάχους τε καὶ τῆς ὁξύτητος καλλίω φαίνεται η τὰ τῆς βραδυτήτος τε καὶ ήσυχιότητος. Bien décrits par X. MIGNOT⁵, les faits attendent une explication : d'où vient que l'homogénéité des suffixes, si frappante dans le couple ταχύς/βράδυς, soit rompue dans les substantifs qui correspondent à ces adjectifs ?

3. Avant de répondre à cette question, il importe de se rendre compte que cette dissymétrie se retrouve dans quantité d'autres couples de substantifs. Si l'on considère par exemple les substantifs qui désignent des dimensions, on s'aperçoit que les termes usuels en grec classique sont d'un côté μῆκος, εὖρος (πλάτος), ύψος, βάθος, πάχος « longueur, largeur, hauteur, profondeur, épaisseur », de l'autre βραχύτης, στενότης, ταπεινότης, λεπτότης pour les notions antithétiques⁶. En regard de βαρύς/κούφος « lourd/léger », la langue oppose normalement βάρος à κούφος ; il existe bien un substantif βαρύτης, mais il s'emploie le plus souvent pour désigner le « registre grave » d'une voix (par opposition à ὁξύτης « registre aigu ») et demeure relativement rare au sens de « lourdeur »⁷. Nous avons déjà évoqué le cas de πλήθος/διλιγότης ; il faut y joindre celui de μέγεθος/μικρότης en regard de μέγας/μικρός.

4. Cette dissymétrie tient à la nature des notions en présence. Nous dirons, à la suite de J. LYONS, que les adjectifs du type de *rapide*, *épais*, *large*, *lourd*, *haut*, *grand*, *nombreux* et leurs contraires sont des antonymes *implicitement gradués*⁸. Dans les couples de ce genre, le terme positif a la propriété de fonctionner aussi comme terme non marqué, et cette neutralisation apparaît notamment dans les substantifs correspondants. Si la *lenteur* est uniquement le fait d'être lent, la *vitesse*, en revanche, ne se confond pas avec la *rapidité* ; ce n'est pas seulement le fait d'être *rapide*, mais aussi *l'allure*, le fait d'être *rapide ou lent*, *plus ou moins rapide*, de se situer sur un axe d'évaluation. En demandant à quelle *vitesse* roule un véhicule, on ne presuppose nullement qu'il va vite ; ce n'est pas pour rien que l'on parle de *grande ou petite vitesse*. Et il en est de même pour des notions comme la *longueur*, *l'abondance*, ou le *poids*. Telle est la raison de la dissymétrie suffixale entre τάχος et βραδυτής. Si *rapide* est bien le contraire de *lent*, ce qui entraîne une homogénéité des suffixes pour ταχύς et βράδυς, la *vitesse* n'est pas à proprement parler le contraire de la *lenteur*. Dans la mesure où il se rattache au pôle positif, le terme τάχος entre en concurrence avec ταχυτής ; mais, à la différence de ce dernier qui est marqué comme terme uniquement positif et fonctionne de ce fait comme son doublet spécialisé (d'où la rareté des occurrences), il désigne aussi la *vitesse comme allure*, comme ensemble qui englobe la *rapidité* (ταχυτής) et la *lenteur* (βραδυτής). Le premier aspect est assez fort pour que τάχος s'oppose à βραδυτής, et le second explique que les deux substantifs aient un suffixe différent.

De la même manière, πλήθος désigne ordinairement le *grand nombre*, la *multitude*. Mais c'est aussi le *nombre* comme ensemble du *grand nombre* et du *petit nombre*, comme *catégorie*. Un passage de Thucydide (4, 10) fournit un bel exemple de cette double valeur : haranguant ses soldats avant une bataille, le stratège athénien Démosthénès les exhorte à ne pas se laisser effrayer par « la supériorité numérique de l'adversaire » (τῷ πλήθει αὐτῶν) et « leur propre infériorité numérique » (τῷ ἡμετέρῳ πλήθει). Il serait facile de montrer que la même analyse vaut aussi pour βάθος, πάχος, εὖρος, πλάτος, μῆκος, βάρος, μέγεθος.

On voit que le grec classique a exploité de manière originale l'opposition entre les dérivés primaires et les dérivés secondaires. Le fait remarquable est le rôle particulier que tiennent les

thèmes sigmatiques dans le champ lexical des dimensions et des qualités physiques. En regard des adjectifs, qui opposent un pôle positif (*rapide*, *large*, *nombreux*, etc.) à un pôle négatif (*lent*, *étroit*, *rare*), les neutres en -ε / οο-, désignant l'ensemble du couple, sont construits sur la racine qui fournit le pôle positif, car celui-ci tient lieu aussi de terme neutre, de norme. La logique du langage est en effet, comme le signale, après d'autres, J. LYONS⁹, de considérer que les petites choses manquent de grandeur, et non que les grandes choses manquent de petitesse.

Charles de LAMBERTERIE
Université de Reims

NOTES

1. Voir P. CHANTRAINE, *La formation des noms en grec ancien*, Paris 1933, pp. 293 sqq. et 414 sqq.
2. *Op. cit.*, p. 418 ; cf. aussi X. MIGNOT, *Recherches sur le suffixe -της, -τητος (-τάς, -τάτος) des origines à la fin du IV^e siècle avant J.-C.*, Paris, 1972, §§78 et 164.
3. La même analyse vaut aussi pour les termes ταχύτας et ὀκύτας chez Pindare (Mignot, *op. cit.*, §§80-1). L'absence de ὀκύτης chez Homère tient à des raisons métriques.
4. Et encore une partie de la tradition manuscrite donne-t-elle βραδύτητος (voir J. BOLLACK et al., *La lettre d'Épicer*, Paris 1971, p. 90, avec cette accentuation).
5. *Op. cit.*, §§ 163-4.
6. Pour le dossier philologique, nous nous bornons à renvoyer à l'ouvrage déjà nommé de A. Mignot, où l'index permet de retrouver toutes les occurrences. — Le terme βραχύτης s'oppose non seulement à μῆκος, mais aussi à βάθος (cf., pour les adjectifs, le couple antonymique βαθύς/βραχύς « profond/peu profond »).
7. X. Mignot, *op. cit.*, §§163 et 178.
8. J. Lyons, *Linguistique générale*, trad. franç., Paris 1970, pp. 355-7 (original en anglais, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge 1968).
9. Même référence que la note 8.

ASTU ET POLIS, ESSAI DE BILAN

Michel CASEVITZ, Edmond LÉVY, Michel WORONOFF

RÉSUMÉ

Comme on sait, astu est en concurrence avec polis, dont cependant la fréquence ne fait que croître avec le temps. Mais les deux mots ne dénotent pas des référents différents (ville haute / ville basse, ni même grande ville / ville quelconque), mais se distinguent par le point de vue envisagé. Polis est la ville vue de l'extérieur par un ennemi ou un descripteur, c'est la ville objectivement considérée, d'où, par usage rhétorique, la cité ; astu est la ville vue de l'intérieur par ses habitants, la ville du locuteur ou des personnes dont le point de vue est adopté.

L'étude a été menée principalement à partir d'Homère, Hérodote et Sophocle.



I. Historique des recherches

Nos recherches ont été suscitées par la lecture de l'*Iliade* qui suffit à montrer qu'on ne peut, comme le font trop d'historiens, opposer *polis*, « la ville haute » à *astu*, la « ville basse », ne serait-ce que parce qu'à quelques vers de distance, la même ville est qualifiée tantôt de *polis*, tantôt d'*astu*. En première analyse *polis* nous est apparue comme la ville « vue de l'extérieur » et *astu* comme la ville « vue de l'intérieur ». La thèse de David Russell Cole, soutenue en 1976 à l'université de Stanford : *Asty and Polis : « city » in early Greece*, est venue confirmer nos intuitions. Les conclusions, assez raisonnables, méritaient cependant d'être vérifiées et précisées : l'étude, très morcelée, reste quelque peu impressionniste du fait de la multiplicité des critères de différenciation. Il nous a donc semblé souhaitable de reprendre l'ensemble de la question pour tenter d'aboutir, par l'analyse des contextes, à un mode d'explication synthétique et à un système cohérent, évitant tout arbitraire.

Aussi avons-nous entrepris d'étudier en situation tous les exemples d'*astu* et de *polis* depuis le linéaire B jusqu'à la fin de l'époque classique en constituant pour ce faire un groupe de recherche formé de François ARON, Edmond LÉVY, Suzanne SAÏD et Michel WORONOFF, auxquels se sont joints par la suite Michel CASEVITZ et Raoul LONIS.

Nous avons tenté à la fois de prendre en compte la diachronie, dans une perspective dynamique, et de mettre en lumière l'importance des problèmes d'énonciation. Cette étude nous a donc amenés à préciser et à affiner nos critères ; si la distinction entre « vu de l'intérieur » et « vu de l'extérieur » est particulièrement nette dans l'*Iliade*, l'étude d'Hérodote nous a incités à distinguer, parallèlement, dans le domaine linguistique, entre les « personnes » : *astu* correspond aux deux premières personnes (*ma ville* ou *ta ville*) et *polis* à la « troisième personne » (*la ville d'où sa ville*)¹. C'est cette distinction de personnes qui permet de rendre compte de la

charge affective d'*astu*, évidente chez Homère, Hérodote et Sophocle. D'autre part, la « centralité » d'*astu* – à savoir la situation primordiale qu'*astu* occupe dans la région comme dans le discours – a pu amener certains, sans qu'il y ait sur ce point unanimité dans notre groupe, à reconnaître dans *astu*, par excellence, « la plus grande ville » de la région, voire la capitale.

Les résultats des ces recherches ont déjà été exposés publiquement dans des conférences et des colloques à Strasbourg, Aix-en-Provence, Besançon, Saint-Cloud (ENS), Lyon et Paris ; ils ont été publiés en partie dans *Ktéma* 8 et 9 et dans les publications du centre Glotz ; nous essayons ici d'en proposer une synthèse collective².

II. Fréquence

Comme, dans le linéaire B, les quelques exemples de *wa-tu* et de ses dérivés ou de dérivés de *polis* ne permettaient guère de conclusions assurées, nous sommes partis d'une étude détaillée de l'*Iliade*. Dès ce texte, la prédominance de *polis* sous les formes πόλις, πτόλις et πτολιέθος est manifeste : 154 exemples en face de 87 *astu* ; cette prédominance s'accroît dans l'*Odyssée*, où l'on trouve 112 *polis* en face de 49 *astu*, et devient même écrasante à l'époque classique : 469 *polis* en face de 52 *astu* chez Hérodote, 121 contre 12 chez Sophocle et 214 contre 9 chez Aristophane.

Bien plus, *astu* apparaît comme un vieux mot fossilisé, qui dans l'*Iliade* ne s'emploie plus guère qu'à l'accusatif prépositionnel, principalement dans un usage formulaire. À l'époque classique, en dehors de l'usage idiomatique qui oppose Athènes au reste de l'Attique, le mot a une couleur archaïque, pour ne pas dire homérique : ainsi, dès l'introduction de son ouvrage, Hérodote entend parcourir ὅμοιως σμικρὰ καὶ μεγάλα ἀστεα ἀνθρώπων (I, 5), imitant en cela Ulysse (*Od.* I, 3 : πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἔδεν καὶ ἀστεα).

Inversement, *polis* se développe d'autant mieux que, d'une part, le mot apparaît comme non marqué dans la paire contrastive, ce qui lui permet de se substituer à *astu* et que, d'autre part, il s'est prêté à des usages rhétoriques par métonymie (*polis* pour les habitants de la ville) et par métaphore (*polis* comme entité susceptible d'agir et de souffrir), qui débouchent sur le sens classique très fréquent de cité, voire sur celui d'État.

III. Différence de référent

Comme *polis*, non marqué, peut se substituer à *astu*, pour discerner les différences entre les deux mots et préciser le sens propre d'*astu*, on a d'abord considéré les cas où l'on trouve seulement ou de préférence *polis*.

La différence entre les deux mots peut tenir à ce qu'ils désignent soit des objets différents, soit des objets semblables vus d'un point de vue différent. Certains ont donc pu supposer qu'*astu* et *polis* désignaient deux parties différentes d'une même ville ou deux types de villes différents. Mais la distinction traditionnelle entre ville haute et ville basse ne nous a pas paru pertinente, car, malgré Cole, qui n'y reconnaît d'ailleurs que des usages résiduels, dans aucun passage d'Homère *polis* ne désigne vraiment la ville haute nommée ἄκρη ou ἀκροτάτη πόλις ou *Pergame* – par opposition à la ville basse, *villes* qui ne sont d'ailleurs séparées par aucun système de fortifications. Si cette distinction a cependant été si souvent proposée – outre le parallèle avec le mot indien *pūr* – c'est qu'à Athènes comme à Thèbes *polis* peut, à l'époque classique, être employé au sens d'acropole ; mais ce sens ne se trouve pas dans les tournures comme ἐμ πόλει, où l'absence d'article dénonce l'archaïsme et où l'impossibilité de mettre l'expression au pluriel montre bien que *polis* y joue plus le rôle d'un nom propre (l'Acropole) que celui d'un nom commun. Aussi s'agissait-il moins en l'occurrence de respecter un sens primitif du mot que de conserver au lieu sa dénomination ancienne, une fois que la ville elle-même s'était étendue ; on retrouve un phénomène analogue dans l'emploi des mots *Cité* et *City* à Paris et à Londres.

Cette distinction inadéquate entre *astu* et *polis* a pu amener certaines erreurs d'interprétation. Ainsi Legrand traduit parfois *astu* par la « basse ville » : dans Hérodote I, 14, où il dit de Gyges qu'il « envahit (le pays de) Milet et (de) Smyrne καὶ Κολοφῶνος τὸ ἀστυ εἶλε, Legrand traduit : « il s'empara de la basse ville de Colophon », ce qui laisserait supposer que Gyges n'a pas réussi à s'emparer de la ville haute ; or il s'agit seulement d'opposer ses incursions dans le territoire (évoqué par le seul nom de ville, Milet ou Smyrne, qui unit ville et territoire) à la prise de la ville de Colophon elle-même, qualifiée d'*astu* pour éviter toute confusion. Quand, quelques lignes plus loin, Hérodote évoque la prise des Sardes par les Cimmériens, il précise sans ambiguïté Σάρδις πλὴν τῆς ἀκροπόλιος εἴλον.

En IX, 1, Hérodote décrit la prise d'Athènes par Mardonios en ces termes : αἰγέει τε ἔρημον τὸ ἄστυ ; *astu* désigne la ville entière, acropole comprise, par opposition à l'Attique, dont il s'est déjà emparé. L'expression fait écho à VIII, 51 (αἰγέουσιν ἔρημον τὸ ἄστυ)³ et l'éclaire : en VIII comme en IX, *astu* désigne l'ensemble de la ville et non « la ville basse ».

Un passage d'*Antigone* où il est question de lapidation ἐν πόλει a pu, vu les parallèles épigraphiques, faire supposer que le châtiment se déroulerait sur l'acropole de Thèbes (P. Mazon, traduction d'*Antigone* 36). Il s'agit en réalité d'exécuter la sentence en présence de tous les habitants, comme le montrent les autres exemples de Sophocle (*O.R.* 521, *Ant.* 1094, *Ériphyle*, Fr. 201 b R = 192 P, v.2)⁴.

Astu et *polis* désignent donc tous deux l'ensemble de la ville et non des parties différentes de la ville. Faut-il alors supposer qu'ils opposent deux types de ville ? Comme μέγας est le seul qualificatif d'*astu* dans l'*Iliade* et que μέγα ἄστυ y apparaît même onze fois, comme *astu* y désigne presque exclusivement Ilios (76 exemples) et, dans les quelques autres cas, des villes importantes du monde héroïque, telles Sparte et Calydon, on est tenté de voir dans *astu* une « grande ville » (même si l'*astu* de Zélée et l'*astu* d'Imbros et Lemnos ne paraissent pas avoir été des villes très importantes). En tout cas, *astu* s'opposerait sur ce point à *polis* qui peut désigner de toutes petites bourgades (qualifiées de *kōmē* en grec classique). Toutefois il faut souligner qu'*astu* n'est pratiquement jamais employé au pluriel dans l'*Iliade* : un seul exemple en face de 15 *polis* ; or on ne voit pas ce qui aurait empêché de parler de grandes villes au pluriel ; aussi, plutôt que de voir dans *astu* primitivement une grande ville, vaut-il mieux y voir la ville centrale, ce qui exclut bien sûr les petits villages, mais nous amène surtout à considérer le point de vue du locuteur et non pas celui du référent.

IV. Différence de point de vue

1) Extérieur / intérieur

Cole voyait dans la *polis* homérique *a town in its military sense* et dans *astu*, *a town in its residential sense*. Le premier critère de distinction paraît justifié par l'examen des verbes qui régissent *polis* et *astu* dans l'*Iliade*. On y reconnaît en effet, pour *polis*, une nette prédominance de l'idée de prendre, ravager, détruire une ville : ces verbes sont attestés 51 fois avec *polis* contre 6 ou 7 fois avec *astu* ; et on pourrait y ajouter la *polis* qui est dite ἀπόθητος ainsi que les 10 exemples de πτολίπορθος.

Mais Cole n'a pas suffisamment affiné l'analyse de l'ensemble du vocabulaire de la guerre et du combat : μάχη, μάχεσθαι et μάχνασθαι sont liés aussi bien à *astu* qu'à *polis* et l'incendie d'une ville incite plutôt à employer *astu*.

En fait *polis* est employé quand on évoque les actions de l'assaillant, dont le point de vue apparaît bien dans l'emploi d'un terme comme *ptoliporthos*, considéré comme un titre de gloire à opposer à *astuanax*, évoqué à propos de la défense de sa propre ville⁵.

Dans un nombre important de ses emplois *polis* apparaît donc comme la ville vue par l'ennemi qui veut la conquérir ou l'a déjà conquise.

Le mot *polis* est aussi employé pour l'évocation objective d'une ville par un observateur, un descripteur, qui n'est pas directement concerné. Si les exemples caractéristiques sont moins nombreux que dans le cas de l'assaillant, on ne relève alors aucun exemple d'*astu*. On trouve ainsi *polis* pour présenter une ville dont on n'a pas encore parlé ; – le *Catalogue des vaisseaux* comporte de nombreux *polis* (ou *ptolietron*) – mais aucun *astu* ; et, lorsqu'il s'agit uniquement de situer par rapport à une ville (à l'écart de, à l'intérieur, devant), on emploie aussi *polis*. Comme on considère la *polis* de façon objective, elle coïncide fréquemment avec le nom du lieu où elle se trouve : *polis* commute facilement avec le lieu et, lorsque les deux mots sont associés, ils sont généralement apposés, alors qu'avec *astu* le nom de lieu se construit au génitif.

Ainsi on emploie *polis*, et non *astu*, quand la ville est considérée par l'assaillant ou objectivement, presque géographiquement, par un observateur neutre. Les deux traits s'unissent dans une ville « vue de l'extérieur ». Cette extériorité est à la fois morale, par rapport aux habitants et à leurs intérêts, et physique, d'où l'importance des murs qui s'associent à *polis* ou commutent avec ce mot.

Cette extériorité, absence d'implication du locuteur, fait que la *polis* n'a aucune raison d'être unique ou déterminée : si la ville peut se dire aussi bien *astu* que *polis*, une ville ou des villes se disent toujours *polis* : en face des 15 pluriels de *polis* on ne trouve qu'un seul *astu* au

pluriel.

L'*astu* est au contraire « vu de l'intérieur » dans toute son étendue concrète, marquée non seulement par l'emploi fréquent de l'adjectif μέγας, mais aussi par l'emploi préférentiel des prépositions κατά, ἀνά et διά (19 exemples avec *astu* contre 6 avec *polis*) ; on y est en quelque sorte immergé. C'est pourquoi les limites en sont incertaines : selon les cas les murs en font partie ou non. C'est pourquoi aussi on n'a pas assez de recul pour le décrire : en face des nombreuses épithètes évoquant le site, l'aspect, la population ou le terroir de la *polis*, *astu* n'est dans l'*Iliade* qualifiée que de grand : de même en anglais *house* sera plus facilement qualifié que *home*.

Ce sont normalement les habitants qui voient leur ville de l'intérieur : sur 87 exemples d'*astu*, il n'y en a que 28 où il ne s'agit ni de la ville du locuteur ni de celle du sujet grammatical, et encore dans 9 de ces 28 cas, le possesseur de l'*astu* est indiqué au génitif.

Cependant les habitants habituels ne sont pas les seuls à parler de *la ville* – ou, comme on dirait dans les campagnes françaises, « du bourg » –, elle est aussi *la ville*, pour les gens qui se trouvent dans la région : ainsi, à Aulis, Calchas avait bien prédit la prise de la πόλιν εὐρυάγυιαν, mais, comme, pour les Achéens, Troie est devenu le centre de l'action, l'objet de leurs préoccupations et de convoitises et la ville principale de la région où ils se trouvent, quand, trois vers plus loin, Ulysse reprend à son compte les prédictions du devin, la πόλιν εὐρυάγυιαν devient l'ἄστυ Πριάμοι (II. II 329 et 332). C'est d'ailleurs pourquoi même les Achéens emploient fréquemment *astu* pour parler d'Ilios : il s'agit souvent moins de se mettre à la place des Troyens que d'évoquer *la ville* de la région où ils se trouvent et à laquelle on ne cesse de penser.

Cette centralité permet d'opposer l'*astu* unique aux innombrables bourgades auxquelles on accorde encore le nom de *polis*⁶ ; elle pourra entraîner des connotations de grande ville, voire de capitale.

Sophocle, tout imprégné de tradition homérique, donne à *astu* un sens très proche des usages épiques et ioniens : *astu* apparaît chez lui non seulement comme ville opposée à la campagne, selon l'usage attique, mais aussi comme capitale politique du pays. Ainsi en O.C. 297, le roi occupe l'ancestral *astu*, d'où il dirige le pays (O.C. 67).

À l'époque classique, l'extension des emplois de *polis*, notamment dans son sens politique qui l'amène à désigner à la fois la ville et son territoire, permet souvent de justifier de plusieurs manières l'emploi du terme. On trouve cependant encore des exemples où la distinction « vu de l'intérieur / vu de l'extérieur » reste pertinente. Quand Hérodote décrit Babylone, il évoque le périmètre de la *polis* (I, 178, 2) et, dans le même passage, l'étendue (μέγαθος) de l'*astu*, qui fait d'ailleurs écho au μέγα ἄστυ homérique ; un peu plus loin (I, 190, 1), il évoque l'ennemi Cyrus, qui approche de la *polis*, tandis que les Babyloniens vaincus sont refoulés dans leur *astu*.

2) Personne / non personne (subjectif / objectif)

Cette distinction peut se ramener à une opposition d'ordre linguistique : comme les exemples d'Hérodote peuvent nettement l'indiquer, ἄστυ, c'est le lieu où je (nous) vis (vivons), lieu où le sujet est impliqué, tandis que πόλις, c'est la ville de l'autre, ou une autre ville (quelconque). Ainsi en IV 203, les Perses arrivent près de la ville des Cyrénéens (ἐπὶ τῇ Κυρηναϊῶν πόλιν), ceux-ci... les laisseront passer à travers leur ville (διεξῆκαν διὰ τοῦ ἄστεος)... En I, 190 les Babyloniens ont été refoulés dans leur ville (χατειλήθησαν ἐς ἄστυ). Plus généralement, ἄστυ renvoie au point de vue de la personne sur laquelle l'auteur focalise l'attention.

Ainsi en VII, 233 les Platéens tuent Eurymachos parce qu'il s'est emparé de leur ville (σχόντα τὸ ἄστυ τῶν Πλαταιέων). Le point de vue objectif eût été exprimé par l'emploi de τὴν πόλιν. Tὸ ἄστυ renvoie aux Platéens qui reprochent à Eurymachos la prise de leur ville. Certains exemples délicats se sont éclaircis à la lumière de cette interprétation. Ainsi, à Sardes, que les Ioniens viennent de prendre, (V 100-101), un incendie gagne de maison en maison la ville entière (τὸ ἄστυ πᾶν : nous sommes à l'intérieur de la ville concrète et adoptons le point de vue des habitants). Pendant que leur ville brûlait (ἄστεος), les Lydiens ainsi que tous les Perses qui se trouvaient à l'intérieur de la ville (ἐν τῇ πόλι : point de vue objectif qui coïncide avec le fait que les Perses ne sont pas dans leur ville), ne pouvant pas s'échapper de la ville (ἐκ τοῦ ἄστεος : le point de vue des Lydiens redévient primordial), refluaient sur l'agora.

Chez Sophocle, la relation étroite qui s'établit entre celui qui parle et son *astu* apparaît nettement dans la bouche de Jocaste quand elle désigne Thèbes comme « notre ville », où nous sommes » (τοῦδ'... ἄστεος, O.R. 762). Dans Œdipe à Colone, 1372-1373, Œdipe maudit son fils

Polynice : (la divinité t'observe) « si vraiment s'ébranlent tes bataillons contre notre ville de Thèbes (*astu*) : car il n'est pas possible que tu détruisses cette ville (πόλιν κείνην) ». Même exilé, Œdipe considère toujours Thèbes comme sa ville ; en désignant ensuite Thèbes comme « cette *polis* », avec le démonstratif de « distanciation », Œdipe adopte le point de vue de Polynice dans son agression contre Thèbes, considérée comme objectif militaire⁷.

Un bel exemple d'*Œdipe à Colone* (757-758) illustre le fonctionnement de l'opposition. Crémon adjure Œdipe de rentrer à Thèbes, leur patrie commune : « De bon gré, rejoins *notre ville* (*astu*) et ta demeure paternelle, saluant amicalement *cette ville-ci* (τήνδε τὴν πόλιν, Athènes).

Astu nous a donc paru être la ville personnelle, ville de la subjectivité, s'opposant à *polis*, ville objective, ville neutre du point de vue de la personne. On s'explique ainsi que *astu* ait pu prendre une valeur affective, ce qui est déjà perceptible chez Homère.

V. Les emplois rhétoriques

1) Poésie homérique

Dans l'*Iliade*, cinq emplois rhétoriques, qui se trouvent presque tous dans les discours et concernent les Troyens, annoncent les futurs emplois « politiques » de *polis*. On évoque ainsi la souffrance, la joie, l'audace ou l'intérêt de la *polis*, le guerrier qui lui servait d'étai – l'image est reprise dans l'*Odyssée* – et l'on va jusqu'à dire que « la *polis* tout entière est montée à l'assaut »⁸. Ces emplois suggèrent que la *polis* est considérée comme un tout, que ses propres habitants peuvent voir de l'extérieur et auquel ils prêtent une vie propre.

Dans l'*Odyssée*, à l'exception de l'image de l'étai imitée de l'*Iliade*, on ne retrouve pas cet usage, peut-être parce que le récit n'évoque pas de cité menacée comme l'est Ilios dans l'*Iliade*. Cependant d'autres nouveautés nous acheminent vers le sens de *cité*. Avec les grands voyages évoqués dans le poème, la *polis* devient un élément d'identification : alors que l'ethnique poliade restait une exception dans l'*Iliade*, on demande désormais au voyageur d'indiquer sa *polis* et ses parents (*Od.* I 170, X 325, XIV 187, XV 264, XIX 105, XXIV 298). Quant à lui, il désire connaître le nom de ceux qui possèdent πόλιν καὶ γαῖαν (*Od.* VI 177).

Le sens « politique » de *polis* lui permet déjà de ne pas se limiter strictement au site urbain : ainsi deux *polis* se partagent Syros (*Od.* XV 412), la *polis* de Schérie sera recouverte par une montagne (*Od.* VIII 569, XIII 152 et 177) et Héphaïstos peut qualifier le *ptoliethron* de Lemnos de « la plus chère de toutes les γαῖα » (*Od.* VIII 284).

2) Sophocle

La rareté de *politai* chez Sophocle (9 ex.) doit être mise en rapport avec l'emploi métonymique de *polis* au sens d'« ensemble des habitants de la cité ». On rencontre alors une nouvelle opposition, celle de l'individu et de la masse des citoyens. Ainsi Crémon déclare à Œdipe qu'il est, dans la *polis*, celui qui compatit le plus à ses malheurs. Cette opposition doit sans doute être mise en rapport avec celle de *polis* / *oikos*, où *polis* apparaît comme le « dehors ». En ce sens, elle est liée à des événements se déroulant en *public*, proclamation ou châtiment (*Ant.* 44, 203 ; 36). Les mots impliquant un grand nombre (*pandēmos*, *anarithmos*) renforcent cette idée (*Ant.* 7, 1141 ; *El.* 892). *Polis*, très logiquement, est employé comme complément de verbes relevant du domaine politique : il s'agit de guider, de contraindre la *polis* (*Aj.* 1073 ; *O.R.* 64), mais aussi de la convaincre (*O.C.* 1298, *Ant.* 737). Elle représente ici la somme des opinions des habitants et joue le rôle d'une véritable opinion publique. Elle parvient alors à une existence autonome ; considérée comme source de pouvoir, elle délègue ses responsabilités au roi ou les partage avec lui. Quand le roi est tué, la *polis* devient esclave (*Trach.* 283), puisqu'elle est constituée par l'ensemble des habitants vaincus et livrés à la servitude. Mais l'emploi est également métaphorique, car c'est bien un être réel qui est réduit en esclavage.

Cet emploi métaphorique apparaît clairement quand la *polis* est présentée comme un organisme vivant soumis à la fatigue, comme un nageur épuisé (*O.R.* 22) ou un fugitif (*O.R.* 28), pouvant contracter fièvre et maladie (*O.R.* 101 et 302). Elle se trouve dotée d'une personnalité propre, entièrement autonome – le pouvoir royal étant totalement passé sous silence ; elle marie les rois (*O.C.* 525-526, 540-541), décide du séjour des étrangers (*O.C.* 47) et assume la responsabilité de ses actes. Cette entité englobe non seulement la ville, mais aussi la *chōra* : *O.C.* 841, quand Crémon veut arracher Œdipe à son refuge de Colone, le chœur s'écrit : « on anéantit la *polis* ! ». Ici, la *polis* agressée n'est pas seulement la cité d'Athènes, mais l'ensemble de son territoire. En ce sens, la *polis* est mise en relation avec l'adjectif πατρία et le nom γαῖα (*Phil.* 1213 et *Ant.* 733, 736). On éprouve à l'égard de la *polis* les sentiments que l'on ressent pour une per-

sonne réelle, loyauté et reconnaissance quand elle vous accueille (*O.C.* 772), haine quand elle vous chasse (*O.C.* 432-440). Elle n'est pas seulement l'ensemble des habitants, elle est une personnalité extérieure à eux, une mère qui les élève et les nourrit (*O.R.* 322).

Le processus d'objectivisation atteint son terme avec le sens « politique » de *polis*, courant à l'époque classique et qui reflète la place prépondérante qu'a fini par occuper l'État-Cité dans la vie de l'individu et dans les relations internationales.

Ainsi, *polis*, dans ses usages rhétoriques, est conçu comme une entité extérieure à soi, reconnue comme un être vivant doté d'une personnalité autonome. Elle rejoint alors le sens politique et institutionnel qui est le sien dans le discours politique et historique et s'identifie à l'État.

Conclusion

Cette étude représente un élément d'un ensemble de recherches consacrées au vocabulaire politique ; le travail s'est continué par l'examen des termes et oppositions connexes, *astos / politēs*, *astu / chōra / kōmē*, composés de *polis*, termes de proximité. L'analyse s'est étendue aux *corpus* d'Aristophane, Euripide, Thucydide, Platon, Xénophon et Aristote. Elle a permis d'établir que le type de distinction fondé sur la relation personnelle prolonge dans le domaine sémantique les distinctions entre objectif et subjectif, opératoires au niveau syntaxique.

Michel CASEVITZ (Lyon)
Edmond LÉVY (Strasbourg)
Michel WORONOFF (Besançon)

1. Il est évident que l'on peut rencontrer *astu* se référant à une troisième personne, s'il s'agit d'une transposition de la première ou de la deuxième personne. Pour la notion de « personne », voir E. Benveniste « Structures des relations de « personne » dans le verbe » *BSL*, 43, 1946 (= *Prob. Ling. générale* I, chapitre XVIII). On se reportera à l'article de M. Casevitz, « Mon astu, sa polis » *Kléma* 8, 1983.
2. Edmond Lévy s'est chargé plus particulièrement de ce qui touche à Homère, Michel Casevitz d'Hérodote et Michel Woronoff de Sophocle. On pourra se reporter à *Kléma* 8, 9, 10, pour l'étude de chaque auteur. Ont paru ou vont paraître : dans *Kléma* 8, 1983 (1986),
 - E. Lévy, *Astu et polis* dans l'*Iliade*, p. 55-74.
 - M. Casevitz, *Mon astu, sa polis* : les exemples d'Hérodote, p. 75-84.
 - M. Woronoff : Ville natale et cité chez Sophocle, p. 85-94.
 - R. Loniš : *Astu et polis* : remarques sur le vocabulaire de la ville et de l'État dans les inscriptions attiques du V^e au milieu du II^e siècle av. J.-C., p. 95-112.Dans *Kléma* 9, 1984,
 - M. Trédé-Boulier : L'éloge de la cité du vainqueur dans les épinicies de Pindare.
 - A. Fouchard : *Astos, politēs et épichorios chez Platon*.
 - M. Martzolf : *Oikos et polis* dans l'*Orestie* : quelques considérations.
 - M. Casevitz : Les composés de *polis*.Dans *Kléma* 10
 - E. Lévy : *Astos et politēs*.
 - C. Mossé : *Astē et politēs*.
 - R. Loniš : L'espace urbain, enjeu des guerres civiles dans la Grèce classique.
 - M. Woronoff : Ville, cité et campagne dans les *Lois* de Platon.
 - R. Étienne : *Polis et astu à Ténos* (Cyclades) au IV^e siècle.
 - B. Helly : À propos de Larissa : *polis, astu et chora*.
 - S. Saïd : L'image de la ville dans les romans grecs.
 - H. Cadell-Carpentier : *Polis et astu* dans les papyrus.
 - P. Sadoulet : Le lexème et son contexte : réflexion à partir de *polis* et *astu*.
 - M. Casevitz : *Astugeiton* et les proches.Dans les rencontres du centre *Glotz* 1 (1986) :
 - E. Lévy : Essai de définition de la cité : réalité antique ou invention moderne ?
3. En VIII, 51, l'acropole certes résiste encore, mais la coordination par *καὶ* (*καὶ τίνας διλγούσι εὐρίσκουσι τῶν Αθηναίων ἐν τῷ ἴοῷ ἔοντας*) ne suggère pas une opposition entre *astu* et la ville haute ; elle donne seulement une indication supplémentaire sur une poche de résistance que l'on découvre dans un *astu* par ailleurs désert.

4. On consultera, sur la lapidation, Michel Gras, «Cité grecque et lapidation», *Du châtiment dans la cité; supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*. Coll. E. fr. de Rome n° 79, Rome 1984, p. 75-89 : « De fait le franchissement des murailles est toujours l'acte préalable à la lapidation » (p. 81).
5. Cf. *Ktéma* 8, p.63, n. 88-90. Ces verbes de destruction sont d'ailleurs volontiers rapportés aux désirs, vœux ou prévisions de l'envahisseur et les épithètes qui qualifient *polis* répondent souvent aux préoccupations ou aux convoitises de cet envahisseur.
6. Voir les 100 cités du casque d'Athèné (*Iliade* V 744), les 100 cités de Crète (*Iliade* II 649) ou les 90 cités de la même île (*Odyssée* XIX 174) et les 100 cités grecques du lac Tritônis annoncées par un oracle. (Hérodote IV, 179).
7. Cf. *Ktéma* 8, p. 85-94.
8. *Iliade* III 50, XXIV 706, 69-70, XVI 549, XVII 549 ; *Odyssée* XXIII 121.

V

INSTITUTIONS ROMAINES

ITA ME DI AMENT (UT...)
Une formule de serment en latin ancien

Michel GRIFFE

RÉSUMÉ

La formule Ita me di ament (ut...) « Que les dieux m'aiment (aussi vrai que...) » qu'on trouve presque uniquement chez Plaute et Térence, est une ancienne formule de serment dans la tradition indo-européenne adaptée aux habitudes de pensée romaines. Ses particularités d'emploi intéressent aussi bien l'historien de la civilisation que le linguiste.



INTRODUCTION

L'expression usuelle du serment en latin classique diffère peu du français moderne : *iuro me uerum dicere, dixisse, dicturum esse* (« je jure que je dis la vérité, que j'ai dit la vérité, que je dirai la vérité »). On trouve cependant en latin ancien une formule concurrente, sans *iurare*, qui se présente sous la forme d'une corrélation avec *ita... ut...*, ainsi dans le *Pseudolus* de Plaute au vers 946 :

Ita me di ament... ut ego accipiam te hodie lepide.

« Que les dieux m'aiment, aussi vrai que je te recevrai joliment aujourd'hui » c'est-à-dire : « Je jure que je te recevrai joliment aujourd'hui ».

Cette formule fait penser à l'ancien français *se Dieus m'ait ou por Dieu amour* et son sens se laisse apparemment bien comprendre : « si je respecte mon serment les dieux me récompenseront » et (implicitement) « si je me parjure ils me puniront ».

En y regardant de plus près, le tour latin pose un certain nombre de questions au linguiste (emploi des temps et des modes, place inhabituelle du pronom personnel *me*, sens de la corrélation par *ita... ut...*) et à l'historien de la civilisation (pourquoi avons-nous ici une formule propitiatoire au lieu de l'exécration habituelle des rituels de serment ? Quel est le sens de cet amour des dieux pour les hommes dans une religion qui ne laisse guère de place aux relations affectives ?).

Nous voudrions montrer que la réponse à ces deux séries de questions n'est possible que si l'on prend en compte toutes les données : linguistiques, stylistiques et anthropologiques.

I. DESCRIPTION

A – Le corpus

La formule se présente sous deux aspects : le tour corrélatif avec *ita... ut...* qui a été pré-

senté ci-dessus, et un tour paratactique dont voici un exemple (Plaute, *Sti.* 754) :

Ita me di ament, nunquam enim fiet hodie quin saltet tamen.
 « Que les dieux m'aiment, rien n'empêchera qu'elle danse aujourd'hui ».

Le tableau ci-dessous regroupe les données numériques :

	IURO	SUBORDONNÉE	PARATAXE
PLAUTE	4	24	15
TERENCE	0	7	17
CATULLE	0	0	1
OVIDE	18	0	0

On peut faire les remarques suivantes : *Ita me di ament* n'apparaît pratiquement que chez Plaute et Térence. Le problème qui se pose est de savoir s'il s'agit d'une particularité de la langue de la comédie ou d'une expression commune en latin ancien. L'absence d'autres termes de comparaison laisse provisoirement la question ouverte, mais des critères internes de langue et de style permettent de penser qu'il s'agit d'une formule usuelle en latin ancien, déjà ressentie comme archaïque. On la trouve souvent – spécialement chez Térence – dans la bouche des vieillards. Les jeux de mots fréquents auxquels elle donne lieu chez Plaute ne pourraient pas se comprendre s'il ne s'agissait pas d'une locution courante. Enfin, la syntaxe, comme on le verra plus loin, a des caractéristiques nettement formulaires (place du pronom personnel, emploi exclusif de *ita*).

Le tableau ci-dessus permet aussi d'observer une inversion de la proportion des subordonnées et des parataxes entre Plaute où les premières sont majoritaires (24 contre 15) et Térence où les secondes dominent nettement (17 contre 7). Or, si l'on admet – nous en ferons la démonstration plus loin – que la parataxe est *seconde* par rapport à la subordination, on peut voir là l'indice d'une évolution de la formule qui se fige peu à peu : le tour paratactique n'admet aucune variante de temps ni de nombre. Le seul exemple de Catulle est d'ailleurs une parataxe.

B – Les variantes

Comme nous venons de le voir, les variantes de la formule sont peu nombreuses, leur étude n'en est donc que plus intéressante.

– *Ita* : la proportion de *sic* par rapport à *ita* dans les comparatives et les consécutives n'est pas différente chez Plaute et Térence de ce qu'elle est dans le latin classique, environ de 1 à 3. Or sur 31 exemples de subordonnées *x me di ament ut...* on ne trouve qu'un seul *sic* ! De plus c'est chez Térence qu'on le trouve (*Heaut.* 463).

On notera aussi que l'ordre *ita... ut...* est de règle, il n'est pas enfreint une seule fois. Cela ne serait d'aucune signification si la corrélation était conséutive, mais l'emploi de l'indicatif après *ut* exclut cette hypothèse : il s'agit d'une comparative comme nous le verrons par la suite. Or l'ordre principale-subordonnée dans les comparatives est moins fréquent que l'ordre subordonnée-principale. Dans son étude sur la corrélation, J. Haudry (1973, p. 152) a fort justement relevé cette dérogation à ce qu'il considère comme l'ordre normal du diptyque indo-européen et qu'il explique par la solennité du rituel de la prière.

– *Amare* : c'est toujours le verbe *amare* qui est employé à une exception près : Plaute *Poe.* 1259.

*At ita me di seruent
 Vt hic pater est uester
 « Que les dieux me protègent, je jure que c'est votre père ».*

L'emploi de *seruare* est fréquent dans la formule de bénédiction *Di te ament / seruent*, qui elle

reste très vivante en latin classique. On peut voir là une sorte de contamination de l'une par l'autre.

– *Mode du verbe principal* : le subjonctif (*ament / amet / amassint*) est plus fréquent que l'indicatif (*amabunt, amabit*) : 18 contre 10. Il n'y a pas de différence sensible de proportion entre Plaute et Térence : 14 subj. et 8 indic. chez le premier, 4 subj. et 2 indic. chez Térence. On peut donc supposer que l'opposition entre les deux modes joue librement, mais l'examen des textes risque de céder à la pétition de principe et c'est la raison pour laquelle on s'en est abstenu ici. L'hypothèse qu'on peut faire – mais que rien ne permet de vérifier – est que l'indicatif donne plus de force à l'assertion constitutive du serment : « je suis convaincu que les dieux me récompenseront parce que je sais que je dis la vérité. »

– *Sujet du verbe principal* : la forme banale du sujet est *di* (6 exemples sur 7 chez Térence, 10 sur 22 chez Plaute : on observe chez ce dernier une plus grande souplesse). On trouve 3 singuliers avec *Iuppiter* chez Plaute (*Mer. 763, Poe. 869 = Diespiter, Au. 762*). *Iupiter* (*Iupiter lapis* plus précisément) était le garant suprême des serments, c'est au Capitole que se prétaient les plus solennels. *Vénus* apparaît 2 fois (*Cur. 208, Pseu. 743*) dans des serments d'amour : il est plus efficace d'évoquer le dieu spécialiste. Le procédé tourne à la plaisanterie chez Plaute (*Au. 445*) quand le cuisinier Congrion évoque sa protectrice *Lauerna*, déesse... des voleurs. Autre procédé comique : l'énumération de divinités, censée à l'origine donner plus de poids au serment (c'est nécessaire quand il s'agit de gros mensonges !) et utilisée par Plaute pour faire rire (voir *Bac. 895, Cap. 877*).

La divinité est parfois remplacée par un être cher : la femme qu'on aime, dans *Cur. 326* :

Ita me amabit quam ego amo, ut ego haud mentior
« Celle que j'aime m'aimera, aussi vrai que je ne mens pas » ;

le père, dans *Adelphes* 682 de Térence :

Ita uelim me promerentem ames, dum uiuas, mi pater,
Vt me hoc delictum admisisse in me, id mihi uehementer dolet.
« Puisses-tu m'aimer comme je le mérite, tant que tu vivras, mon père,
aussi vrai que l'idée d'avoir commis cette faute me pèse infiniment » ;

et, par dérision, chez Plaute... les outils de travail (*Cur. 579*)

At ita me uolsellae, pecten, speculum, calamistrum meum
Bene me amassint meaque axicia linteumque extersui
Vt ego...
« Au nom de mes pinces à épiler, de mon peigne, de mon miroir,
de mon fer à friser, de mes ciseaux et de ma serviette à essuyer... »

L'usage stéréotypé de Térence montre que la formule *ita me di ament* était d'un emploi courant tout en appartenant à un registre un peu archaïsant, celui des vieillards. Plaute place souvent la formule dans la bouche des esclaves et en tire des effets comiques variés qui jouent de l'opposition entre la solennité désuète de l'expression et l'utilisation grotesque qui en est faite. On trouve le même effet de contraste dans l'unique exemple de Catulle (97) où l'emphase du premier vers rend d'autant plus inattendue la grossièreté de la suite :

Non, ita me di ament, quicquam referre putau
Vtrum os an culum olfacerem Aemilio.

– *Temps et mode du verbe de la subordonnée* : théoriquement, selon que l'assertion porte sur le passé, le présent ou le futur (promesse), on devrait avoir le parfait de l'indicatif, le présent ou le futur :

1 – *Ita me amabit Iupiter, uxor, ut ego illud numquam dixi* (*Mer. 763*)

« Par l'amour de Jupiter, je te jure, femme, que je n'ai rien dit. »

2 – *Ita me di amabunt ut ego hunc ausculto lubens* (*Au.* 496)

« Que les dieux m'aiment, c'est un plaisir de l'entendre ! »

3 – *Ita me Venus amet ut ego te hoc triduum numquam sinam...* (*Cur.* 208)

« Que Vénus m'aime, je jure que je ne te laisserai plus trois jours dans cette maison sans te rendre libre. »

De fait la situation est plus complexe. D'une part, on trouve des serments conditionnels (« je ferai ceci si... ») avec le plus-que-parfait du subjonctif notamment. D'autre part il est difficile de dire si dans le cas d'une promesse on employait le futur de l'indicatif ou le subjonctif présent. En effet, les seules formes attestées à la première personne du singulier sont des verbes de la troisième conjugaison : *sinam* (*Cur.* 208), *differam* (*Au.* 445), *accipiam* (*Pseu.* 946). Les seuls subjonctifs sûrs sont des conditionnels à la troisième personne ou à la première personne (*Poe.* 289 et 1219, *Tru.* 277, *Phor.* 165).

Egon te tangam ? Ita me amabit sarculum,

Vi ego me ruri amplexari mauelim patulam bouem. (*Tru.* 277)

« Par mon sarcloir, je jure que j'aimerais mieux étreindre à la ferme une vache aux longues cornes. »

La lecture du tableau ci-dessous montre que l'indicatif présent et l'indicatif parfait constituent l'essentiel des exemples. *Ita me di ament* sert d'abord à exprimer un serment portant sur une assertion présente ou passée beaucoup plus rarement sur une promesse pour l'avenir. Pour *ita me di ament* en parataxe, un seul exemple contre 29 ! Si cela ne permet pas de conclure à une spécialisation originelle de la formule dans l'expression de l'assertion solennelle, on peut du moins constater que la parataxe a tendance à se figer dans cet usage ; c'est sous cette forme qu'on la trouve chez Catulle.

	SUBORDONNÉE (24)		PARATAXE (15)			
	<i>Indicatif</i>		<i>Indicatif</i>			
<i>PLAUTE</i>	Présent	Parfait	Prés.	Impf.	Parf.	Futur
	14	2		8	1	4
<i>TÉRENCE</i>	<i>Subjonctif</i>				<i>Subjonctif</i>	
	Présent (?)	Pl. que pf.	7	1	Présent	1
SUBORDONNÉE (7)		PARATAXE (17)				
	<i>Indicatif</i>		<i>Indicatif</i>			
	Présent	Parfait	Prés.	Impf.	Parf.	Futur
	4	2		13	1	2
	<i>Subjonctif</i>		<i>Subjonctif</i>			
	Présent	Parfait	Présent	Imparfait		0
	1	0	1			

II. VALEUR PERFORMATIVE DE LA FORMULE

Il faut d'abord bien voir que cette formule n'est pas un simple appel aux dieux pour qu'ils veillent à l'exécution du serment, version positive de l'*exsecratio* qui accompagne traditionnelle-

ment toute cérémonie de serment à Rome, ce n'est pas non plus une solennité supplémentaire, c'est le serment lui-même. Prononcer *Ita me di ament ut...* revient à dire : *Iuro...* Pour parler comme les théoriciens de la linguistique de l'énonciation, nous dirons que *Ita me di ament...* est un tour performatif. Cela signifie que prononcer ces mots (comme employer le verbe *jurer* à la première personne de l'indicatif présent), c'est réaliser l'action de jurer.

Pour s'en persuader il suffit de lire attentivement cet exemple (*Pseudolus* 944) :

Pseudolus : *Ita me di ament...*

Simia : *Ita non facient ; mera iam mendacia fundes.*

Pseudolus : *Vt ego ob tuam, Simia, perfidiam te amo et metuo et magni facio.*

(Ps. : Que les dieux m'aiment...)

Si. : Ils n'en feront rien ; tu vas te répandre en purs mensonges.

Ps. : Je te jure que je t'aime, Simia, que je te crains et t'apprécie pour cette perfidie.)

La réplique de Simia (*mera iam mendacia fundes* « tu vas mentir ») serait incompréhensible si *Ita me di ament* était pris par Pseudolus comme un souhait : on ne peut pas mentir en se souhaitant du bien à soi-même ! En réalité Simia comprend la formule à la fois comme elle doit l'être, c'est-à-dire comme l'équivalent de *Iuro...* et comme elle ne l'était plus depuis longtemps dans la conversation courante, au pied de la lettre, comme un appel à la faveur des dieux, jouant ainsi sur le sens littéral des mots.

L'exemple tiré de l'*Hécyre* de Térence (v. 863-4) est encore plus parlant :

Bacchis : *Perliberalis uisast.*

Parmeno : *Dic uerum.*

Bacchis : *Ita me di ament, Pamphile !*

(B. : Elle m'a paru très distinguée.

P. : Dis-moi la vérité !

B. : Je le jure !)

Il est impossible de traduire comme le fait Marouzeau par « Que les dieux m'aident » parce qu'en français « Que les dieux m'aident » n'est jamais l'équivalent d'une formule de serment.

La valeur performatrice de la formule ne provient pas du sens de ses mots, qui n'expriment qu'une simple bénédiction alors que *iuro* signifie « jurer » et reçoit sa valeur performatrice avec l'emploi de la première personne de l'indicatif présent. Rien de tel ici. La parataxe *ita me di ament* n'a pu prendre son sens de « je le jure » que par référence au syntagme complet *ita me di ament ut...*

On trouve chez Plaute quatre exemples de la formule parallèle *di me perdant si* (ou *nisi*) : *Au.* 645, *Cis.* 497, *Mil.* 833, *Tru.* 331, mais aucun exemple de *di me perdant* avec le sens de *iuro*, alors que l'exécration fait normalement partie en latin du rituel du serment (cf. Pline *Panégyrique* 64, 3 « *Explanauitque uerba quibus caput suum si scienter fefelisset deorum irae consecraret.* ») *Ita me di ament ut...* ne peut pas être considéré comme une simple variante de *di me perdant nisi...* et s'il fallait prendre position sur ce point c'est l'inverse qu'il faut préférer.

Il convient, pour en terminer sur ce point, de préciser la signification du serment comme acte linguistique. A la différence de la simple assertion ou de la simple promesse qui n'engagent que la responsabilité de l'individu dans la vie privée, le serment met en cause l'ordre religieux et social. C'est la raison pour laquelle il est rituellement prêté devant le temple d'un dieu et en présence du public. Le parjure s'expose aux sanctions divines et à celles qui sont prévues par la loi. Le serment, à Rome, est omniprésent, non seulement dans la vie quotidienne comme en témoigne le théâtre de Plaute, mais aussi dans la vie politique : les magistrats prêtent trois fois serment, avant leur entrée en fonction, dans les cinq jours qui suivaient celle-ci et à leur sortie de charge. Le serment intervient également à toutes les étapes de la procédure judiciaire : *ius iurandi*.

dum de calumnia prêté par les parties et les avocats qui jurent de ne pas plaider par esprit de chicane, *iuriandum in iure* mise en demeure du magistrat à destination du défendeur puis du demandeur dans les actions concernant les dettes, « serment volontaire », alternative laissée aux parties de mettre fin à la procédure par un serment, « serment judiciaire » qui permet au demandeur de fixer le montant d'une amende. Il suffit de citer également le *iuriandum liberti*, qui astreint l'affranchi à travailler pour son patron, le *foedus* en matière internationale, le *sacramentum* en matière militaire, qui sont plus connus.

Il y a à Rome toute une mythologie du serment dont on honorait les martyrs (cf. *Regulus*). Cicéron consacre à la question du serment une bonne part du livre III du *De Officiis* (Chap. 24 à 32) : respecter ses engagements est – malgré les apparences – toujours conforme à l'intérêt bien compris de l'individu et de la société. A la sanction religieuse traditionnelle il s'efforce de substituer un impératif social et moral.

III. L'AMOUR DES DIEUX

Amare est insolite à plus d'un titre. Le verbe qui est normalement opposé à *perdere* en latin est *seruare* aussi bien dans la langue religieuse (Caton *Agr.* 141, 3 : *Mars pater, te precor pastores pecuaque salua seruassis*) que dans la langue profane (cf. Plaute *Cur.* 335 *Perdis me tuis dictis. – immo seruo et seruatum uolo*, et Cicéron *Fam.* 14, 2, 2, textes cités par Ernout et Meillet 1967, p. 620-1). Et de ce fait, nous l'avons déjà signalé, on trouve une fois chez Plaute *ita me di seruent ut...* (*Poe.* 1259). Le caractère exceptionnel de cette variante interdit de penser à une innovation personnelle de Plaute reprise par Térence, *amare* est d'emploi courant à propos des dieux en latin (cf. Ernout et Meillet, p. 29).

La tradition chrétienne nous a habitués à voir dans l'amour un sentiment absolu et désintéressé, aussi bien dans le domaine de la religion que dans celui des relations personnelles. Le *de Amicitia* de Cicéron s'efforce de montrer que l'amitié ne repose pas sur l'intérêt qu'on peut retirer d'une relation. C'est pourquoi nous avons de la peine à comprendre que les anciens romains puissent parler de l'amour des dieux pour les hommes. En réalité une lecture attentive d'un passage de Virgile et d'une réplique de Plaute permet d'entrevoir une idéologie plus utilitaire.

Dans la troisième églogue, un concours poétique s'instaure entre Damète et Ménalque. Le premier dès l'entrée entend marquer un point décisif : il place son poème sous le plus haut patronage qui soit, celui de Jupiter.

*Ab Ioue principium, Musae : Iouis omnia plena,
Ille colit terras, illi mea carmina curae.* (v. 60-61)

« Tout vient de Jupiter, Muses : le monde est plein de sa présence,
Il habite les terres, il prend à cœur mes poèmes. »

Ménalque ne peut faire mieux et se tire de ce mauvais pas en s'adressant à Apollon, c'est-à-dire au dieu spécialiste ; la religion n'est pas seulement affaire de force de frappe, mais aussi de discernement : il faut se présenter à la bonne porte. Par ailleurs, il rappelle à Damète qu'il ne suffit pas de s'adresser à un dieu, même au plus grand d'entre eux, si on ne mérite pas son « amour » par les offrandes agréables, pour Apollon l'hyacinthe et le laurier.

*Et me Phoebus amat, Phœbo sua semper apud me
Munera sunt, lauri et suave rubeus hyacinthus.* (v. 62-63)

« Et moi il y a Phébus qui m'aime, Phébus reçoit toujours de moi les présents qui lui sont dus, les lauriers et l'hyacinthe au rouge suave. »

L'amour est affaire de réciprocité en matière de religion comme dans le domaine des sentiments humains. Dans une scène du *Persa* de Plaute, la jeune esclave Sophoclidisque a entrepris de séduire le jeune esclave Pégion pour lui soutirer des renseignements. Ce dernier répond à la

jeune fille qu'elle n'a aucun droit de le toucher. Elle rétorque que l'amour qu'elle éprouve lui donne tous les droits. Pégion trouve la parade dans ce qui était sûrement un proverbe ancien.

Nihil amas cum ingratum amas (v. 228)

C'est-à-dire non pas « c'est aimer un moins que rien que d'aimer un ingrat » mais « c'est n'aimer en rien que d'aimer un ingrat », il ne peut pas y avoir amour s'il n'y a pas échange. L'amour est lié au système de la *gratia* étudié par Benveniste dans le *Vocabulaire*... (I, 199 et suiv.).

Ce donnant-donnant permet de mieux comprendre l'utilisation de *amabo* « je t'aimerai », « je t'en prie » en incise dans les demandes pressantes adressées à quelqu'un :

Naevius *Fragm. com.* 82 *Caeu cadas amabo* « Prends garde de ne pas tomber, je t'en prie ».

Plaute *Asin.* 692 *Amabo (faciam quod uoles) da istuc argentum nobis* « Je t'en prie, je ferai ce que tu voudras, donne-moi cet argent. »

Cicéron *Att.* II, 4, 1 *Amabo te, cura ut cum Titinio transigas* « Je t'en prie, tâche de conclure un accord avec Titinius. »

On trouve souvent aussi cet *amabo* dans les questions pour atténuer en quelque sorte la violence faite à autrui quand on le met en demeure de répondre. Plaute *Bac.* 62 *Quid amabo opticiisti ?* « Je t'en prie, pourquoi te tais-tu ? »

Dernier avatar lexical de l'amour comme monnaie d'échange, la construction de *amabo* avec *ut* et le subjonctif :

Plaute *Cist.* 104 *Te amabo ut hanc hic unum triduum hoc solum sinas esse* « Je te serai reconnaissant de permettre seulement que cette femme reste ici trois petits jours. » ; cf. aussi Térence *Eun.* 537.

Les liens qui lient les hommes aux dieux dans l'*amor* ou l'*amicitia* ne sont pas seulement des liens affectifs et personnels, mais les liens juridiques d'un contrat.

On voit donc que si l'allure générale de la formule *ita me di ament* semble remonter à la tradition indo-européenne, son contenu s'inspire des croyances les plus spécifiquement romaines.

IV. L'ORDRE DES MOTS : LA PLACE DU PRONOM PERSONNEL

Nous avons signalé plus haut un premier invariant dans l'ordre des mots, celui de la séquence *ita... ut...*, il y en a un second : la place inhabituelle de l'accusatif d'objet *me* avant le sujet de la proposition (*ita me di ament*). Cette règle ne souffre qu'une exception chez Plaute (*Poen.* 869) :

Dieispiter sic me amabit...

Le manuscrit, à l'exception de l'attribution des rôles, ne présente ni lacune ni variantes. Tout au plus on peut noter la présence rarissime de *sic* au lieu de *ita* (voir plus haut) et la forme *Dieispiter* au lieu de *Iuppiter*.

Cette fixité de la place de *me* est d'autant plus remarquable que le sujet, lui, peut occuper une place variable dans la proposition notamment à la fin après le verbe (cf. *Aul.* 445, *ibidem* 762, *Capt.* 877, *Merc.* 763, *Truc.* 277), que l'adverbe *bene* vient parfois s'intercaler (*Aul.* 445, *Cas.* 452, *Circ.* 579 etc.), enfin que la formule bénédicitive *di (bene) te ament* n'offre pas une régularité comparable :

Aul. 184 *Di te ament*

Capt. 138 *Di te bene ament*

Pers. 16 *Di ament te*

Nous sommes donc probablement en présence d'une ancienne formule de droit religieux :

l'ordre des mots y est consacré. Il serait intéressant de faire des comparaisons avec d'autres langues italiques ou indo-européennes. Pour ce qui est du seul latin, il faut peut-être rapprocher ce comportement du pronom personnel des exclamations du genre *mehercules*, *mehercle*, *mecastor* où les grammairiens ont vu des accusatifs « exclamatifs ». L'histoire de la civilisation nous apprend que le temple de Castor et Pollux à Rome sur le Forum servait de théâtre aux prestations de serment des magistrats (loi de Bantia : *consistunto pro aede Castorus (sic) palam luci in forum uorsus* « qu'ils se tiennent devant le temple de Castor en plein jour, tournés vers le forum ».) Il en était de même de l'*ara maxima* consacrée à Hercule, l'un des plus anciens et des plus vénérables parmi les sanctuaires romains. Sans aller jusqu'à restituer un syntagme **me Castor amet* (ou *seruet*), on doit tenir compte de ce que ces exclamations servent dans la langue courante à souligner des assertions du sujet parlant, rôle qui est aussi celui de *ita me di ament* en incise.

V. LA CORRÉLATION PAR ITA... VT...

Nous voulons voir une dernière preuve de l'ancienneté de la formule dans l'utilisation du diptyque *ita... ut...* qui pose des problèmes d'interprétation au grammairien moderne, comme il en posait d'ailleurs aux Romains eux-mêmes, ce que prouvent les exemples suivants de Plaute :

– *Amph.* 831-834

*Per supremi regni iuro et matrem familias
Iunonem, quam me uereri et metuere est par maxime,
Vi mihi extra unum te mortalis nemo corpus corpore
Contigit, quo me impudicam faceret.*

« Je te jure par la royauté du roi suprême et par Junon mère qu'il est de mon devoir de respecter et de craindre par dessus tout, qu'aucun mortel en dehors de toi n'a approché son corps de mon corps pour le déshonorer. »

La subordonnée par *ut* avec l'indicatif (on trouve parfois des interrogatives indirectes) est sans autre exemple en latin, *iuro* se construisant normalement, même chez Plaute, avec l'infinitif. De fait, Plaute a superposé ici la construction de *iuro* et celle de *ita me di ament*. La longueur de la phrase a probablement favorisé la confusion. Cela prouve deux choses. D'abord, si besoin en était encore, que *ita me di ament* est l'exact équivalent de *iuro*. Ensuite que la subordonnée par *ut* après *ita me di ament* pouvait être ressentie comme une sorte de complétive équivalent de la proposition infinitive après *iuro*, semblable à celle qu'on trouve dans le tour classique *amabo te ut...*

– *Miles* 501

*At ita me di deaeque omnes ament
Nisi mihi supplicium uirgarum de te datur
« Que tous les dieux et les déesses m'aiment
si je n'obtiens pas pour toi le supplice des verges. »*

Nous avons affaire ici à une réinterprétation conditionnelle de la formule, comparable à celle qu'on a dans *ita me di perdant si / nisi...* Il est d'ailleurs possible que Plaute ait confondu ici les deux constructions.

Quoi qu'il en soit, l'ambiguité même de la corrélation plaide en faveur de l'ancienneté de *ita me di ament ut* en face de *di me perdant si / nisi*, sémantiquement plus transparent.

On a du mal à classer *ita me di ament ut...* dans l'une des catégories de *ut* répertoriées par les grammaires. Plusieurs hypothèses sont en effet possibles qui toutes se heurtent à des contradictions syntaxiques :

– *hypothèse causale* : « Que les dieux m'aiment *vu que* j'ai fait ceci ou ferai cela ». Cette catégorie de la syntaxe classique (cf. Lavency VSVS § 392) est bien représentée chez Plaute : *Au.* 705, *Ba.* 106, *Ci.* 199, *Me.* 227, *Mo.* 268, *Poe.* 833, *Pseu.* 278, 661, 784, 1115, *Ru.* 303,

Tru. 965. Mais le *ut* « causal » n'est jamais accompagné de corrélatif !

– *hypothèse conditionnelle* : « Que les dieux m'aiment si je fais ceci » (cf. Lavency § 385) : *Cas.* 1002, *Ep.* 470, *Men.* 217, 429, *Per.* 36, *Poe.* 888, *Ru.* 303, *Tru.* 965. Dans ce cas le subjonctif est de règle.

– *hypothèse restrictive* : « Que les dieux m'aiment dans la mesure où » Il s'agit d'une variante de *ita... ut...* consécutif (cf. Lavency § 391), voir *Men.* 53 notamment. Dans ce cas, le corrélatif et le subjonctif sont obligatoires.

On pourrait objecter à cette recherche du sens de *ita... ut...* que celui-ci dépend souvent du contexte et qu'on est souvent victime des concepts logiques du français qu'on a tendance à appliquer indûment au latin. Cette critique contient une grande part de bon sens, et elle s'appliquerait d'ailleurs aussi aux grammairiens latins qui ont multiplié les classes et les sous-classes de sens à propos des conjonctions. Mais il n'empêche que les catégories traditionnelles correspondent souvent à des différences de forme (emploi des temps et des modes, place de la subordonnée dans la phrase, corrélatifs), de fonction syntaxique (complétives, circonstancielles...) et de sens qui n'ont rien d'arbitraire, qui doivent être décrites et dont il faut rendre compte.

Pour *ita me di ament ut...*, l'emploi des modes dans la subordonnée (indicatif dominant, subjonctif conservant ses valeurs propres) conduit par élimination à identifier *ita... ut...* comme une corrélation comparative. C'est d'ailleurs la valeur originelle que les comparatistes s'accordent à reconnaître au diptyque **ita... k*uta...* (cf. Ernout et Meillet, p. 756-7).

Tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant car la comparaison rapproche ordinairement deux *contenus* propositionnels (*p* est comme *q*) ce qui n'est pas le cas ici : il n'y a pas de rapport direct de similitude entre l'amour des dieux et l'assertion ou la promesse. La mise en équation porte en réalité non pas sur les *contenus*, mais sur les actes de parole que suppose l'énonciation des deux propositions : « Que les dieux s'engagent à me récompenser comme je m'engage sur la sincérité de mes assertions ». Ce point de vue est conforté d'une part par ce que nous savons de l'amour des dieux comme échange sur un pied d'égalité, d'autre part par le succès de la conjonction *ut* en latin. Statistiquement la plus fréquente, elle a pris des valeurs extrêmement variées : simple subordonnant dans les complétives, nuances très diverses pour les adverbiales (comparaison, but, cause, conséquence, temps, condition...). Cette évolution paraît difficile à comprendre si l'on donne au diptyque original une valeur comparative stricte portant sur des contenus. Les choses paraissent plus aisées à concevoir si l'on y voit un outil servant à relier non seulement des contenus narratifs ou descriptifs, mais aussi des propositions logiques, discursives, et – comme dans le cas présent – des actes de parole. Ce point de vue a l'avantage de ne pas obliger à affaiblir le sens primitif de la corrélation *ut... ita...* « de même que... de même... » pour rendre compte de tous ses emplois, comme le faisaient souvent les comparatistes du XIX^e siècle (cf. Dahl 1881).

CONCLUSION

Nous sommes conduit à voir dans *ita me di ament* une formule qui emprunte à deux traditions, une tradition indo-européenne (appel aux dieux, aspect figé de la formule, utilisation du diptyque, parallélisme entre la parole et l'action) et une tradition spécifiquement romaine sur laquelle nous apporterons maintenant quelques précisions.

Il nous semble que la substitution de la sanction positive du serment (l'amour des dieux) à la sanction négative (l'imprécaction) ne s'explique pas suffisamment par le souci d'éviter dans la conversation courante une formule lourde de menaces pour celui qui la prononce (*di me perdant*). Ce que l'esprit romain refuse dans le serment traditionnel, c'est plutôt qu'il place celui qui le prononce et qui est contraint de la prononcer, dans une situation d'infériorité par rapport à celui qui l'exige de lui en le conduisant devant l'autel des dieux où il récite avant lui la formule rituelle. Avec *amare* le serment passe insensiblement du côté du contrat, il devient un accord sur un pied d'égalité génératrice de droits et de devoirs pour celui qui le prête. C'est un serment

volontaire et plus seulement imposé. D'où le succès de la formule dans la langue quotidienne. Rien ne permet de penser – au contraire – que ce soit une création tardive du latin propre au *sermo quotidianus* et à la comédie.

Michel GRIFFE
Université Paul Valéry
Montpellier

BIBLIOGRAPHIE

BENVENISTE E. 1970 : *Le vocabulaire des institutions indo-européennes* vol. II, p. 111 à 122, éditions de Minuit, Paris.

DAHL B. 1882 : *Die lateinische Partikel VT*, Grøndhal, Kristiania.

DAREMBERG et SAGLIO *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* vol. III, 1, p. 748 à 775 (article « *Jusjurandum* » d'E. Cuq) Hachette 1900, reproduction photographique, Graz, 1963.

ERNOUT et MEILLET 1967 : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 1932, quatrième édition 1967.

HAUDRY J. 1973 : « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine » *BSL LXVIII*, 1973, fasc. 1, p. 147 à 186.

LAVENCY M. 1985 : *VSVS, grammaire latine*, Duculot, Paris-Gembloux 1985.

PAULY-WISSOWA *Realencyclopädie*, vol. X, 1, colonnes 1253 à 1260, article « *Iusiurandum* », Stuttgart, 1918.

SEARLE J. *Sens et expression* (Chap. 1 : « Taxinomie des actes illocutoires ») éditions de Minuit, Paris, 1982.

VILLERS R. *Rome et le droit privé*, Albin Michel, 1977 (bibliographie).

RÉFÉRENCES DES EXEMPLES

PLAUTE. Subordonnées : *Am.* 832, *Au.* 445, 496, 762 ; *Bac.* 111, 895 ; *Cap.* 877 ; *Cas.* 452 ; *Cis.* 104 ; *Cur.* 208, 326, 579 ; *Men.* 525 ; *Mer.* 763 ; *Mos.* 182 ; *Per.* 492 ; *Poe.* 289, 869, 1219, 1259, 1413 ; *Pseu.* 944, 946 ; *Sti.* 505, 743 ; *Truc.* 277. Parataxes : *am.* 597 ; *Mil.* 501, 725, 1403 ; *Mos.* 170, 520 ; *Per.* 639 ; *Poe.* 4440, 504, 827 ; *Sti.* 685, 754 ; *Tri.* 447, 1024 ; *Poe.* 1326 ; TERENCE. Subordonnées : *Chrem.* 463, 686, 749 ; *Phor.* 165 ; *Hec.* 579 ; *Ad.* 682, 749. Parataxes : *And.* 947 ; *Hec.* 106, 206, 233, 258, 276, 642, 864 ; *Heaut.* 308, 383, 569, 953 ; *Phor.* 883, 953 ; *Eun.* 474, 882, 1037. CATULLE. Parataxe 97, 1-2.

POMPA CIRCENSIS ET CONSTITUTION D'UN ESPACE LUDIQUE ROMAIN

G. DEVALLET

RÉSUMÉ

L'examen des éléments qui composent les trois cortèges processionnels (pompae) du triomphe, des funérailles, et des jeux publics à Rome fait apparaître des similitudes qui peuvent donner des indications sur la fonction de ces pompae. Dans les ludi publici, la procession construit un temps et un espace temporaires et privilégiés où coexistent des valeurs qui, ailleurs, s'opposent : c'est un otium publicum, non politique et non guerrier, qui doit essentiellement son caractère à la présence fondamentale de la danse et de la dérision. Lieu de la gratuité, l'espace ludique permet de parler et d'agir sans risquer d'engager le fatum de la cité, voire de prévenir ou d'annuler les effets funestes d'événements redoutés ou regrettés.



On sait quelle importance revêtaient, dans la cité romaine, ces célébrations que l'on appelait *ludi*, d'un terme que nous traduisons par « jeux » : occasions exceptionnelles, moment privilégié, mais provisoire, c'est un espace différent qu'il faudra, chaque fois, créer et maintenir ouvert, et dans lequel la cité change pour un temps ses contraintes.

Cette étude voudrait dégager quelques caractéristiques de cet « espace ludique romain », en limitant son champ à celui des jeux publics (*ludi publici*), tels que les définit Cicéron dans un passage bien connu de son *Traité sur les lois*¹ : ces jeux sont de la *cauea* et du cirque, c'est donc le lieu où ils se déroulent qui permet de les spécifier. Au cirque appartiennent les épreuves de course, de pugilat, de lutte (ce sont là les trois formes d'affrontement physique en usage à Rome avant l'introduction des *agônes* grecs), et les courses de chevaux et de chars ; la *cauea*, elle, est le lieu du chant et de la musique des instruments à cordes et à vent.

Seront donc exclus de notre examen les combats de gladiateurs et les chasses (*uenationes*). L'étude de Georges Ville sur la gladiature² a bien montré le caractère adventice et tardif de leur inclusion dans les *ludi* : il s'agit alors d'une sorte d'« attraction », d'un supplément qui a perdu le caractère sacré qui s'attachait à son origine funéraire, et qui ne pouvait, sous peine de sacrilège, se substituer aux *circenses*³. Sacrilège aussi, la pratique de placer une *uenatio* avant la fin des jeux ; ceux-ci comportent, à la fin de la République, une succession fixe de *ludi scaenici* et de *ludi circenses*, coupés, lors des Jeux Romains de septembre, par un entr'acte où se placent l'*epulum Iouis*, banquet en l'honneur de Jupiter, et la *probatio equorum*, ou revue des chevaux de la cavalerie.

À titre de contre-épreuve, on peut aussi citer les jeux que le roi Antiochus Épiphane donna en 167 av. J.-C. pour rivaliser, nous dit Polybe⁵, avec ceux que Paul-Émile avait célébrés à Amphipolis pour marquer sa victoire sur Persée. Mais Tite-Live, qui décrit ces jeux de Paul-Émile⁶ ne fait état que de *scaenici*, de *certamina hominum*, et de courses de chevaux (c'est-à-dire

des formes citées par Cicéron comme constitutives des jeux publics), alors qu'Antiochus avait, lui, inclus dans ses fêtes des *agônes*, des gladiateurs et des chasses. On voit toute la différence : là où un Romain donne des jeux publics « orthodoxes », et considère encore les gladiateurs et les chasses comme relevant d'un autre domaine, celui des jeux privés, un non-Romain, qui veut faire entrer dans son royaume ce qu'il croit être les jeux romains, a recours à tout ce qui, précisément, est étranger aux *ludi publici* ! Mais peut-être faut-il voir aussi dans cette différence tout ce qui sépare les manifestations de la *res publica* de celles d'un *regnum*.

Quant aux chasses, elles n'apparaissent vraiment à Rome qu'en 186 av. J.-C.⁷. Auparavant, on avait déjà commencé d'importer des animaux exotiques, mais on se contentait de les exhiber dans le cirque, sans les faire combattre. C'est, pense G. Ville, dans cette pratique qu'il faut probablement chercher l'origine de la *uenatio* : une fois passé le premier mouvement de curiosité pour cette ménagerie insolite, on voulut aller plus loin ; mais ce qui fut alors, du moins au début, une reconstitution des chasses africaines, ne pouvait plus être inclus dans les *ludi* proprement dits.

Les combats de gladiateurs, eux, tirent leur origine des cérémonies qui entourent la mort. Même si – ce qui n'est pas certain – ils étaient inclus dans les *ludi funebres*, ils appartiennent au domaine du privé. Ce qui est sûr, c'est qu'ils s'opposent aux *ludi publici*, et n'y seront ajoutés que peu à peu, à titre de supplément exceptionnel. Et cette opposition marque, comme le disent bien G. Wissowa et G. Ville, les deux derniers siècles de la République, lorsque les jeux privés seront de plus en plus réduits à ce « cadeau fait au public », puisque tel est le sens de *munus*, terme qui recouvre parfois des libéralités différentes des combats de gladiateurs⁸. Faire s'opposer ces paires de combattants est une activité spécifique, et ce spectacle s'appelle tout simplement « *gladiatores* ». Il faudra attendre le III^e siècle de notre ère pour trouver, chez Minucius Félix, l'expression « jeux de gladiateurs », comme si ces deux termes étaient jusque-là restés antinomiques dans la langue de Rome.



La sémantique vient, au demeurant, expliquer et confirmer cette opposition. Si l'étymologie de *ludus* et des mots de la même famille reste incertaine⁹, les emplois de ces termes, en latin classique, montrent que ce qui est de l'ordre du *ludus*, c'est ce qui n'est pas *serius* (Horace, *Satires*, I, 1, 27 : *amoto quaeramus seria ludo*). C'est là une valeur de gratuité qui donne à *ludus* et à *ludere* leur sens fondamental, tel qu'il apparaît bien dans deux emplois du substantif. Le premier, que le dictionnaire étymologique d'Ernout-Meillet considère comme antiphrastique, mais que l'on peut comparer, dans ce domaine, à l'évolution du sens de *studium*, est celui d'école pour les enfants ; le second est celui d'école de gladiateurs. À l'école du *magister*, rien n'est vrai, et Cicéron, Tacite, Pline le Jeune et Quintilien ont eu beau jeu de comparer les exercices artificiels de l'école à la réalité souvent dure des luttes du Forum¹⁰. Chez le laniste aussi, on s'entraîne avec des armes mouchetées ou contre un poteau de bois, et c'est pourquoi son établissement porte le nom de *ludus*. Dans l'arène, en revanche, tout est vrai, le sang coule réellement, et la mort des vaincus fait partie du spectacle. Le *munus* ne saurait, dès lors, être rangé parmi les activités des *ludi*, où tout est *presque* réel sans cependant l'être tout à fait : c'est le domaine du « comme si ». Et peut-être cette double opposition, entre *ludus* et *munus* d'une part, entre *ludi* et *munera* d'autre part, pourra-t-elle faire mieux ressortir les composantes essentielles de la conception romaine de l'espace des jeux.

C'est dans la procession solennelle d'ouverture, la *pompa* qu'apparaît le caractère religieux de la célébration¹¹. Or, dès l'Antiquité, certains auteurs avaient été frappés par les ressemblances que présentait à leurs yeux ce défilé avec les cortèges qui accompagnent respectivement le triomphateur au Capitole et le défunt à l'emplacement de sa sépulture (*pompa triumphalis*, *pompa funebris*)¹². Il est intéressant pour notre propos de reprendre et de pousser plus loin leurs observations.

On sait que le magistrat qui préside aux jeux porte le costume du triomphateur. On sait aussi que les jeux publics concernent la cité tout entière : mais il en va de même du triomphe, et aussi de la forme de funérailles à laquelle nous nous intéresserons, les funérailles « nationales », ou *funus publicum*. Ces deux cérémonies peuvent, en effet, aussi bien que les jeux, revêtir un caractère public ou privé : un général victorieux qui souhaite triompher est loin d'être certain de pouvoir le faire¹³ ; il lui faut pour cela une décision du Sénat, qui lui accordera du même coup les

crédits nécessaires, sur les fonds publics. Et l'on trouve de nombreux exemples de refus opposés à des chefs militaires, au grand dépit de ceux-ci. On en vint même à fixer des normes, en nombre d'ennemis tués et en pertes romaines¹⁴, pour éviter que l'amour de la gloire et l'ambition politique ne multiplient, lors de guerres sans importance ou pour des victoires à la Pyrrhus, ces cérémonies extraordinaires (puisque le triomphateur est mis pour une journée au rang des dieux). Un chef qui se voit refuser le triomphe peut se contenter de l'honneur moindre de l'*ouatio*, mais il peut aussi décider de célébrer ce que l'on pourrait appeler un triomphe privé, à ses frais et sans aval sénatorial ; mais alors, il n'entre pas dans Rome et triomphe au Mont Albain, couronné de laurier et non de myrte. Le premier Romain à agir de cette façon fut, nous dit Valère-Maxime¹⁵, un Papirius Masso, en 231 av. J.-C. ; il fut bientôt largement imité¹⁶, encore que ce type de triomphe fût considéré comme un pis-aller, et que les triomphes officiels restent de loin les plus nombreux.

Les funérailles, en revanche, présentent une situation inverse : ce sont le plus souvent des cérémonies familiales et privées, même si l'héritier leur donne un caractère spectaculaire et les fait suivre – parfois longtemps après – de jeux funèbres. Mais, pour les personnages importants, on décrète, nous l'avons vu, un *funus publicum* (ou *indictium*, car la date en est indiquée à l'avance par crieurs publics). Ces funérailles comportent un cortège plus imposant, et un peu différent de celui des obsèques privées, et c'est évidemment ce type de *pompa funebris* que nous mettrons en rapport avec les deux autres *pompae*.

Les trois cortèges ont d'abord en commun de faire participer à la cérémonie le public des spectateurs. Ils sont là pour donner à voir, et passent à cet effet par des lieux où le peuple peut se masser (et c'est pourquoi le *funus publicum* a toujours lieu en plein jour). La *pompa* est ainsi un drame à trois personnages, individuels ou collectifs : le sujet principal (magistrat, triomphateur ou défunt), les éléments qui composent la procession, et le public qui y joue son rôle, non seulement par sa présence, mais souvent aussi par ses interventions.

La composition même des trois cortèges est intéressante à comparer : leurs points communs sont aussi signifiants que le sont leurs différences. On retrouve dans tous les cas la présence de licteurs, de danseurs et de musiciens, de vases d'or et d'argent, de brûle-parfums, mais on y trouve aussi d'autres éléments, fort dissemblables en apparence, mais qui remplissent une fonction commune et essentielle : ce sont des *monumenta*, qui inscrivent la cérémonie dans la mémoire de la cité : telles sont les marques de victoire pour le triomphateur, pancartes (*tituli*), tableaux portant le nom des villes prises ou représentant des batailles gagnées, butin, prisonniers¹⁷ ; telles sont aussi les *imagines* de la *pompa funebris*, masques funéraires et insignes de magistratures portés par les figurants ; telle est enfin probablement l'une des fonctions, dans la procession des jeux, des statues des dieux, et de ces emblèmes dont la nature et le rôle nous sont mal connus, et qu'on appelait *exuviae*.

Le personnage principal, qui figure dans chaque cortège, est en tête de la *pompa circensis*, pour des raisons liées à la fonction de cette procession, et que nous examinerons plus loin : il se trouve à une place plus honorifique, presque en fin de cortège, lors du triomphe et des obsèques.

L'itinéraire de la procession des jeux et celui de la *pompa funebris* ont en commun d'aller de l'intérieur à l'extérieur de l'*Urbs*, alors que le triomphateur suit un trajet inverse, qui l'amène de la *Villa publica* au Capitole. Mais les trois itinéraires passent par le Forum, où le cortège funèbre marque un temps d'arrêt : les *imagines* des ancêtres prennent place sur des sièges curules autour du corps, et l'on prononce l'oraison funèbre du défunt. L'itinéraire triomphal, s'il est susceptible de varier quelque peu, respecte les points de passage obligés que sont le Forum et les Cirques.

Il faut noter aussi que deux autres cérémonies, non incluses dans la *pompa*, la suivent dans les trois cas :

- le sacrifice : il intervient comme purification avant et après la sépulture / entre la *pompa circensis* et les compétitions / au Capitole après la procession triomphale ;
- le banquet, auquel le triomphateur, d'après Valère-Maxime¹⁸ invitait les consuls de façon toute formelle, ceux-ci déclinant l'invitation pour éviter tout conflit de dignité. Aux funérailles un repas spécifique porte le nom de *silicernium*. Quant à l'*epulum Iouis* des Jeux Romains, Tertullien nous dit qu'il ne diffère pas du *silicernium*¹⁹.

Le repas en commun participe donc de cet espace communautaire que les *pompae* ont pour fonction de créer. Elles ouvrent en effet un temps et un espace privilégiés, dont nous nous proposons d'examiner maintenant quelques caractéristiques, en nous attachant plus précisément aux éléments les plus significatifs de la procession des jeux, éléments dont, au demeurant, nous avons noté la présence dans les deux autres cortèges.

L'espace ludique, à Rome, est une espace *temporaire* et *construit* : on sait que la *scaena* n'est devenue permanente qu'après plusieurs siècles de représentations : s'il n'en est pas de même du cirque, dont la tradition fait remonter très haut l'établissement, on peut noter qu'en dehors de la période des jeux l'édifice perd sa spécificité et sert, entre autres usages, de lieu de passage. De même, le cortège triomphal entre à Rome par une *porta triumphalis* que l'on s'accorde maintenant à considérer comme une construction *ad tempus* (Les arcs de triomphe apparaissent plus tardivement)²⁰. La *pompa* va donc devoir non seulement créer le temps des jeux (ou du triomphe) par son mouvement, mais encore réactiver l'espace ludique pour la durée de la fête. Et, pour réunir ces deux aspects de l'espace et du temps, la *pompa* utilisera l'élément dont nous avons noté partout l'importance et la présence, et qui donne à la procession tout son sens : la danse (avec son support obligé, la musique), prise ici dans deux de ses aspects : la *continuité* et la *gratuité*.

La continuité de la danse revêt une telle importance que sa solution entraîne l'obligation de recommencer les jeux (*instauratio*). C'est, avec l'arrêt de la musique, le cas que Cicéron (*De har. resp.*, 23) cite en tête de ceux qui vident profondément la célébration (*si ludius constituit, aut si tibicen repente conticuit*). À l'inverse, des jeux pendant lesquels les Romains, soudain attaqués, avaient dû déserter le cirque, n'eurent pas à être recommandés, parce qu'on s'aperçut qu'un vieillard, seul, avait assuré la continuité de la danse ; et l'histoire fut si célèbre qu'on en tira un proverbe : *salua res est, senex saltat*²¹. Aussi fameux, si l'on en juge par le nombre de ses attestations littéraires²², et aussi probant, est un incident que la tradition place au V^e siècle av. J.-C. : un Romain avait – en tête de la procession des jeux Romains, précise Denys d'Halicarnasse – fait fouetter un de ses esclaves dont il avait aussi fait lier les bras à l'horizontale sur une fourche. Cette « danse d'ouverture », à laquelle se livrait l'esclave sous les coups, indigna Jupiter à un point tel qu'il apparut en songe à un citoyen romain pour lui enjoindre d'aller porter l'affaire devant le sénat : ce que fit cet homme, après bien des hésitations qu'il paya très cher (mort de son fils, paralysie). L'anecdote met bien ici en lumière l'importance du second aspect de la danse, celui qui constitue l'essence même des jeux : la gratuité. La danse est imitation inoffensive (de la guerre, en particulier), et en ce sens, elle est parodique. Les *ludiones* imitent, par leurs gestes réglés, soit des circonstances de la vie, soit la danse armée des jeunes gens qui les précédent dans le cortège. Ainsi, l'esclave dansant sous le fouet, bras écartés sur la fourche, dénature, par la réalité même de sa souffrance, la danse du *praesulor* : voilà ce qui suscite la colère indignée de Jupiter.

Dans les deux autres cortèges apparaissent aussi des aspects de dérision : sur le char du triomphateur, à ses côtés, se tient un esclave qui rappelle au héros du jour qu'il n'est en fait qu'un homme²³. Aux funérailles de Vespasien, nous dit Suétone, l'archimime Favor imitait de façon burlesque les attitudes habituelles du mort, *ut mos est*, ajoute-t-il²⁴. Cette présence constante de la dérision est un trait profondément romain, qui tend parfois à écarter toute possibilité de *superbia*, mais qui revêt aussi une valeur apotropaïque, et permet surtout la coexistence de valeurs généralement antinomiques dans la mentalité romaine : les saillies des soldats (*iocu militares*) sur leur général²⁵, comme les *carmina incondita* des jeux ou les *neniae*, dites par des hommes dans les funérailles publiques, l'action des bouffons et des mimes, font de la *pompa* un lieu où la réalité est différente et où s'annulent des forces antagonistes ailleurs²⁶. C'est ce qui permet, notamment, à une troupe en armes, qui n'est plus tout à fait la légion disciplinée, de pénétrer dans le *pomoerium*. Lors des jeux, la *pompa* va créer un temps et un espace qui associeront deux domaines autrement opposés, celui de l'*otium* et celui de la vie publique : elle crée un *otium publicum*.

C'est un *otium* dans la double valeur sémantique du terme, qui s'oppose, dans ses emplois bien attestés, non seulement au *negotium*, mais à la guerre. Les jeux sont une période pendant laquelle, nous dit Macrobius (*Sat.*, I, 16, 16) *nefas est proelium sumere*. Bien plus, c'est le moment où la cité s'ouvre aux hôtes (Denys d'Halicarnasse, VII, 71), le moment où l'on passe de l'*hostis* à l'*hospes*. Nous savons qu'aux légendaires *Consualia* de Romulus, les Sabins, (et leurs filles) étaient venus nombreux²⁷. À l'époque où Coriolan, aigri contre sa patrie, passait du côté des Volsques (début du V^e), au moment où précisément Rome s'apprêtait à recommencer les jeux viciés par l'affaire de l'esclave fouetté, les Volsques étaient venus si nombreux que l'hôte volsque de Coriolan, un certain Attius Tullius, put imaginer une ruse pour créer un *casus belli* : il fit courir le bruit que les Volsques déclenchaient des troubles pendant les jeux. Le sénat décida alors d'expulser ces étrangers, qui s'indignèrent profondément d'une décision qui

les traitait comme des hommes souillés et les privait de «cette rencontre entre les dieux et les hommes»²⁸.

Ce rapprochement entre hommes et dieux se retrouve dans le banquet, qui seul, nous dit Dion Cassius, assure aux jeux leur caractère sacré²⁹. On peut aussi, dans la même perspective, évoquer les tentatives, dont le renouvellement même est un indice d'échec, pour reproduire dans le cirque les divisions socio-politiques de la cité. Mais il semble bien que ce fut, à l'origine, par curies, puis de façon plus indifférenciée, que les Romains assistèrent aux jeux, où les femmes étaient également admises³⁰.

L'espace ainsi construit par la *pompa* pour le temps des jeux est donc religieux et public, mais non politique et non guerrier. Il se définit aussi par la gratuité, c'est-à-dire que rien de ce que l'on y dit ou de ce que l'on y fait n'a de prise sur le «réel» dans ce qu'il a de plus important pour un Romain : la destinée de sa ville. L'espace des jeux pourrait être qualifié de «non-ominal», en ce qu'il n'engage pas l'avenir, et c'est la danse (ininterrompue, pour maintenir cette neutralisation) et la dérision qui lui donnent ce caractère. De même que la *pompa triumphalis* exonère l'espace urbain de la menace que constituerait l'entrée de l'armée, la *pompa circensis* permet aux jeux de s'inscrire en dehors du temps et du *fatum*. Leur récurrence cyclique, dont on a reconnu une représentation dans la course circulaire des chars, se manifeste aussi dans le retour annuel des plus importants d'entre eux. Et les jeux votifs eux-mêmes, comme l'a montré A. Piganiol³¹, participent de cette fonction de suspension du temps. Ils sont, en effet, généralement promis aux dieux à l'occasion d'une crise, «à condition que l'état demeure dans la même situation pendant... années (généralement cinq ou dix) : *si per quinque (decem) annos res publica eodem steterit statu*.

En outre, et en raison même de son innocuité, cet espace ludique va pouvoir être aussi le lieu d'actes à valeur apotropaïque. Certains éléments de la *pompa* avaient d'ailleurs déjà cette fonction, comme nous l'avons dit plus haut. Le cirque et le théâtre deviennent ainsi des lieux où non seulement on peut faire et dire des choses qui n'influent pas sur le destin, mais où l'on pourra même faire advenir des types de situations qui seraient profondément dommageables pour la cité si elles se produisaient dans l'espace politique : ce faisant, on les exorcise, c'est-à-dire qu'on les fait advenir «pour rien», ou mieux, «à blanc», et qu'on évite ainsi leur avènement réel. Et si, par malheur, elles ont déjà eu lieu, leur représentation dans l'espace des jeux joue le rôle d'une *procuratio*. Il faudrait évidemment, pour donner plus de poids à cette analyse, comparer ce que nous savons sur les sujets des œuvres dramatiques avec les circonstances historiques contemporaines de leur représentation. Mais on peut immédiatement penser au *Poenulus* de Plaute, donné avant la fin de la terrible guerre d'Hannibal, où à ce *Thyeste* de Varius, représenté au moment où Octave vient de clore dans le sang la longue période des guerres civiles.

Et c'est précisément à partir du principat que de profondes transformations vont progressivement affecter la fonction même des jeux. Les maîtres successifs de Rome, conscients de ce qui faisait la valeur de ces jeux dans la vie de la cité, vont s'attacher à les infléchir dans le sens de l'affermissement de leur pouvoir. Triomphes et funérailles vont tendre à s'identifier, lorsqu'il s'agira des empereurs ou même de leurs proches, dans une perspective d'apothéose, et la *pompa* des jeux a été contaminée par cet exemple³².

En outre, la *cauea* et les gradins du cirque vont officiellement devenir l'image de la hiérarchie sociale. Dion Cassius et Suétone affirment que c'est avec Auguste que l'on commença à réservier des places aux sénateurs et aux chevaliers : puis Claude et Néron assignèrent respectivement des emplacements fixes à ces deux *ordines*³³ : la suite de ces mesures montre bien qu'il était difficile de rompre avec des habitudes aussi liées pour un Romain à l'esprit même des jeux publics.

À la même époque, d'autres signes corroborent ce changement profond dans la nature et la fonction des jeux : engouement frénétique pour les paris sur les chevaux, apparition des concours grecs, vogue grandissante des combats de gladiateurs, qu'on finira même par voir dans le cirque, et dont l'édition, sous le nom de *munera*, recouvrira l'ensemble de la notion de cadeau fait au peuple par la libéralité du seul maître de Rome.

Mais peut-être alors faut-il voir dans cet espace des jeux tel que nous avons tenté de l'analyser une forme de la *res publica libera*, vouée à péricliter et à disparaître avec elle.

Georges DEVALLET
Université Paul-Valéry (Montpellier)

NOTES

1. Cicéron, *De legibus*, II, 38.
2. Georges Ville, *La gladiature en Occident*, B.E.F.A.R., 1981, chap. 1, *passim*.
3. Comme le firent les édiles de la plèbe aux *Cerealia* de 42 av. J.-C. ; cf. Dion Cassius, LXVII, 40, 1 ; LIV, 2. Ville, *op. laud.* p. 99.
4. Daremberg-Saglio-Pottier, *Dictionnaire des Antiquités*, s.v. *ludi*.
5. Polybe, XXX, 25-26 ; Ville, *op.cit.*, pp. 50-51.
6. Tite-Live, XLV, 32, 8-11 ; Ville, *loc. cit.*
7. Ville, pp. 52-53.
8. *Id.*, pp. 18-19.
9. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. s.v. *ludus*, considère comme possible un emprunt à l'étrusque. A. Piganiol, dans ses *Recherches sur les jeux romains*, Strasbourg, 1923. p. 106, citant Brugmann, *Indogermanische Forschungen*, XVIII, 433, avance pour la racine le sens de « lâche, non lié ». Récemment, J.L. Perpillou, dans le *B.S.L.*, LXXVII, 1982 : « Jeux guerriers : phraséologie, étymologies », propose (p. 272) de rapprocher le radical latin **loid-* de *ludus*, d'un thème *H₁l-i-d, renvoyant au grec *elelizō* (« secouer, ébranler, faire vibrer », cf. véd. *rejai*, « secouer ») dont les emplois sont liés à l'évocation de jeux guerriers préliminaires au combat ; *ludus* serait donc proprement « le jeu en actes ».
10. Voir notamment Tacite, *Dial.*, 31-34 ; Pline le Jeune, *Ep.* VIII, 14. La comparaison du Forum avec un champ de bataille est traditionnelle.
11. Description de la *pompa* des jeux : Denys d'Halicarnasse, VII, 71-73 ; de la *pompa triumphalis* : Appien, *Pun.*, 66 ; de la *pompa funebris* : Polybe, VII, 53. Voir aussi le *Dictionnaire des Antiquités* s.v. *ludi, circus, triumphus, funus*.
12. Denys d'Halicarnasse, VII, 72, 11-12 ; Plutarque, *Philop.* 21, 2.
13. Polybe, VI, 15.
14. Valère-Maxime, II, 7, 1-7.
15. *Id.*, III, 6, 5 ; Tite-Live, XXVI, 21 (*ouatio de Marcellus*) ; XXXIII, 23 (Q. Minucius triomphe sur le Mont Albain) ; XLII, 21.
16. Tite-Live, XLV, 38, 4 : *multi etiam qui ab senatu non impetrarunt triumphum in Monte Albano triumpharunt*.
17. Comparer aussi la présence, dans le cortège funéraire, des esclaves affranchis par testament du défunt et, dans le triomphe, des citoyens des municipes libérés par le vainqueur.
18. Valère-Maxime, II, 8, 6.
19. Tertullien, *Apologétique*, 13 : *quo differt ab epulo Iouis silicernium... ?*
20. Sur le triomphe, voir l'article de E. Makin, « The triumphal route, with particular reference to the Flavian triumph », *J.R.S.*, XVI, 1921, pp. 25-38.
21. Verrius ap. Festus, p. 436 Lindsay ; Servius *ad Aen.*, III, 279, donne à l'expression une origine différente.

22. Denys d'Halicarnasse, VII, 68; Tite-Live, II, 36; Cicéron, *De divinatione*, I, 26, faisant référence aux annalistes Fabius Pictor, Coelius, Gellius ; Macrobre, *Sat.*, I, 11, 3-6. Cicéron et ses sources datent l'incident de 499 ou 496 ; seul Macrobre semble donner la date de 474 de Rome (280 av. J.-C.).
23. Tertullien, *Apologétique*, 33 ; cf. *Dictionnaire des Antiquités*, s.v. *fascinum*.
24. Suétone, *Vespasien*, 19.
25. Exemples de *ioci militares* : Velleius Paterculus, II, 67, 4 ; Suétone, *César*, 49, 8 ; voir aussi Tite-Live, IV, 20, 2 ; 53, 11 ; V, 49 ; Martial, I, 4.
26. Sur les éléments contraires présents dans le *funus*, voir l'article de John Scheid, « *Contraria facere* : renversements et déplacements dans les rites funéraires », *A.I.O.N.*, 1984, p. 117-139 ; voir aussi, *ibid.*, p. 191-208, l'article de Jean Maurin, « *Funus* et rites de séparation ».
27. Tite-Live, I, 9.
28. Id., II, 37, 9 : *se ut conseleratos contaminatosque ab ludis, festis diebus, coetu quodam modo hominum deorumque abactos esse.*
29. Dion Cassius, LI, 1, 2.
30. Les esclaves n'étaient pas admis aux jeux (Plaute, *Poen.*, v. 23-26 ; Cicéron, *De har. resp.*, 26) ; voir aussi Tite-Live, I, 35, 7-9. Sur la tentative, au début du II^e s. av. J.-C., pour assigner des places réservées aux sénateurs, avec l'aval de Scipion l'Africain, voir Cicéron, *De har. resp.*, 24 ; Tite-Live, XXXIV, 54 ; XLIV, 5 ; Valère-Maxime, II, 4, 3.
31. A. Piganiol, *op. cit.*, II^e partie, chap. 1^{er}, p. 75 sqq.
32. Voir sur cette question les articles de J.P. Richard :
- « Les aspects militaires des funérailles impériales », *M.E.F.R.*, LXVIII, 1966 / 2, p. 313-325.
 - « Énée, Romulus, César et les funérailles impériales », *ibid.*, 1966 / 1, p. 67-78.
 - « Les funérailles de Trajan et le triomphe sur les Parthes », *R.E.L.*, 1966, p. 351-362.
 - « Incinération et inhumation aux funérailles impériales : histoire du rituel de l'apothéose pendant le Haut-Empire », *Latomus*, 1966, p. 784-804.
33. Dion Cassius, LV, 22 (Auguste) ; LX, 7 (Claude) ; Suétone, *Auguste*, 44 ; *Claude*, 21 ; *Néron*, 11.

TABLE DES MATIÈRES

I TOKHARIEN

G. PINAULT : Introduction au tokharien	3
Chapitre I – Données externes	7
Chapitre II – Phonologie	33
Chapitre III – Morphologie nominale	65
Chapitre IV – Morphologie verbale	123
Chapitre V – Lecture de textes	163

II LECTURES COMPARATIVES DE RÉCITS HOMÉRIQUES

J. HAUDRY : L' <i>Iliade</i> vue de l'Olympe	227
N. MAURICE : Naissance(s) d'Athéna	245

III FONCTIONS SYNTAXIQUES

Chr. TOURATIER : Les principales fonctions syntaxiques de la phrase dite simple du latin	253
L. BASSET : La notion de complément de phrase. Examen critique à partir d'exemples grecs	263

IV STRUCTURES SÉMANTIQUES DU VOCABULAIRE GREC

Ch. de LAMBERTERIE : Vitesse, rapidité, lenteur : fonctions suffixales en grec classique	275
M. CASEVITZ, Ed. LÉVY, M. WORONOFF : <i>Astu et polis</i> , essai de bilan	279

V INSTITUTIONS ROMAINES

M. GRIFFE : <i>Ita me di ament (ut...)</i> Une formule de serment en latin romain	289
G. DEVALLET : <i>Pompa circensis</i> et constitution d'un espace ludique romain	299

LALIES

Sommaires des numéros 1 à 6 (parus), et 8 et 9 (à paraître)

LALIES 1 (Aussois, 3-7 septembre 1979)

I. LE PASSIF. Jean-Claude MILNER: La théorie du passif dans la grammaire transformationnelle. - Christian TOURATIER: Note sur le passif en latin. — **II. GRAMMAIRE COMPARÉE.** Jean HAUDRY: Introduction comparative au lituanien. - Georges PINAULT: Instrumental et adverbe prédictif. - Isabelle TURCAN: La dépréverbation dans les langues classiques. — **III. LA PROLEPSE.** Jean-Claude MILNER: La prolepse en grec ancien. - Christian TOURATIER: L'accusatif proleptique en latin. — **LINGUISTIQUE ANCIENNE ET GENERALE** (varia). Louis BASSET: L'emploi des négations dans l'épisode homérique du Cyclope. - Alain CHRISTOL: Les édits d'Asoka: problèmes de traduction. - Furio MURRU: Les cas et la linguistique ancienne: le 'septième cas'. - Jacques BOULLE: L'aspect et la détermination du procès: l'exemple slave. - Bernard MOREUX: Les théories quantitatives des faits linguistiques grecs et latins. - Antoine THIVEL: Anti-Chomsky: critique de la méthode transformationnelle et de ses principes. — **LE CHAMP DE LA RHETORIQUE.** Pierre KUENTZ: Le champ de la rhétorique. - Pierre ZOBERMAN: Rhétorique et savoir. — **LA DESCRIPTION.** Mieke BAL: Descriptions. Étude du discours descriptif dans le texte narratif. - Christian JACOB: Récit de voyage et description.

Prix TTC: 65 FF

LALIES 2 (Thessalonique, 24 août - 6 septembre 1980)

I. LINGUISTIQUE ANCIENNE. Jean HAUDRY: Les composés homériques en ἀρτι-. - Charles de LAMBERTERIE et Françoise LETOUBLON: Deux points de vocabulaire homérique: éclairage comparatif. - Alain CHRISTOL: Τῇ δεκάτῃ, un instrumental de temps chez Homère. - Alain PIERROT: Modalités et catégories grammaticales en grec ancien (logique, sémantique et morphosyntaxe). - Huguette FUGIER: *Recte et vera loquere*: l'adverbe complément de verbe en latin archaïque. — **II. HISTOIRE DU GREC; GREC MODERNE.** Stavros E. KAMAROUDIS: La langue grecque de la *koinè* à nos jours (grands traits de l'évolution). - Nicolas G. CONTOSSOPOULOS: Vue d'ensemble sur les dialectes néo-helléniques. - Anna ANASTASSIAOU: La composition en grec moderne d'un point de vue diachronique. - D. CHRONOPOULOU, H. FEGHEROU, P. KITSA, A. NICOLAÏDIS: Remarques sur les néologismes en grec moderne. - Alain BALLABRIGA: Molière en grec: quelques réflexions sur le purisme atticisant. — **III. LITTÉRATURE.** Christian JACOB: De l'art de compiler à la fabrication du merveilleux: sur la paradoxographie grecque. - Frank LESTRINGANT: Observations et singularités à la Renaissance: le savoir et ses îles. - Michel LASSITHIOTAKIS: Kazantzakis et Bergson (1907-1927). Éléments pour une lecture 'bergsonienne' d'*Ascèse*.

Prix TTC: 65 FF

LALIES 3 (Aussois, 1^{er} - 6 septembre 1981)

I. LINGUISTIQUE. John M. ANDERSON: En tout cas. - Jean PERROT: La double conjugaison (subjective et objective) dans les langues finno-ougriennes. - Michèle BIRAUD: L'expression du sujet en attique classique. - Alain CHRISTOL: Le nom des bouddhistes en grec. — **II. HEBREU.** Haiim B. ROSEN: Esquisse typologique de quelques structures importantes de l'hébreu. - Pierre-Yves LAMBERT: La conservation d'un hébraïsme dans les versions celtiques de la Bible. — **III. TRADUIRE LA SEPTANTE.** Marguerite HARL: Traduire la Septante en français: pourquoi et comment? - Monique ALEXANDRE: *Genèse II, 18-25*. - Olivier MUNNICH: *Ecclésiaste XII, 1-8*. — **IV. POÉTIQUE.** Henri MESCHONNIC: La critique du rythme. - Rachel AELION:

Songes et prophéties dans la tragédie d'Eschyle: une forme de mise en abyme. - Christian JACOB: Dédale géographe — regard et voyage aériens en Grèce. - Gilles DECLERCQ: Crime et arguments — étude de la persuasion dans *Britannicus* (IV, 4).

Prix TTC: 79, 25 FF

LALIES 4 (Aussois, 1^{er} - 6 septembre 1982)

I. LINGUISTIQUE. Oswald DUCROT: Énonciation et polyphonie.. - Moris FRIDMAN: Typologie de l'adjectif. - Bernard COLOMBAT: La syntaxe dans la grammaire latine du XVI^e au XVIII^e siècles. - Maurice COYAUD: Sur quelques langues d'Extrême-Orient.
II. GREC. Louis BASSET: L'optatif grec et la dissociation énonciative. - Pierre SADOULET: Les significations de ὀντός - Anne-Marie CHANET: Sur le sémantisme de λειπ- / λοιπ- / ληπ- en attique classique. — **III. THEORIE LITTERAIRE.** Mieke BAL: Pour une théorie critique de la subjectivité narrative (avec travaux de groupe portant sur *Odyssée* IV, 1-305 et sur *Livre des Juges* XIII, 8 - XVI, 31). - Pierre CANIVENC: Subjectivité et intersubjectivité: théorie et pratique chez Hugo. - Charles BONN: Pour une lecture-mise en espace de la productivité littéraire: l'exemple du roman algérien de langue française. — **IV. LITTERATURE GRECQUE.** Annie DELRIEU, Dominique HILT, Françoise LETOUBLON: Homère à plusieurs voix. Les techniques narratives dans l'épopée grecque archaïque. - Rachel AELION: Les mythes de Bellérophon et de Persée. Essai d'analyse selon un schéma inspiré de V. Propp. - Christian JACOB: Le sujet et le texte. Sur l'identité de Denys le Périégète.

Prix TTC: 75 FF

LALIES 5 (Aussois, 29 août - 3 septembre 1983)

I. INDO-EUROPEEN : POETIQUE ET LINGUISTIQUE. Calvert WATKINS: Questions linguistiques de poétique, de mythologie et de prédroit en indo-européen. - Jean HAUDRY: Le nom indo-européen du 'ciel-diurne'. - Jacques BOULLE: L'extension analogique de l'apophonie en germanique. - Alain CHRISTOL: Un verlan indo-iranien? - Nicole MAURICE: Existe-t-il des locatifs singuliers en -ēu en mycénien? - Jean TAILLARDAT: À propos de grec ὀντός: identité, ipséité, anaphore. — **II. PHONOLOGIE, LINGUISTIQUE GENERALE.** Annie RIALLAND: Syllabe et structures phonologiques coexistantes. - Maurice COYAUD: La syllabe en mandarin, japonais, coréen. - André CREPIN: Syllabe et métrique vieil-anglaise. - Moris FRIDMAN: Les classes grammaticales et le problème des universaux. - François HOFF: Une syntaxe scolaire pour la lecture du latin. La distinction noyau-périphérie. — **III. THEORIE LITTERAIRE.** Ann BANFIELD: Grammaire et mémoire. - Rachel AELION: Système actanciel et structure narrative dans deux séries de tragédies grecques. - Georges DEVALLET: Tite-Live et les 'morts parallèles': Hannibal, Cicéron. - Florence DUPONT: Le sujet du discours politique en Grèce et à Rome. - Pierre CANIVENC: Lectures prosodiques de Racine. - Maurice MOUILAUD: Une inscription:le titre de journal.

Prix TTC: 98, 60 FF

LALIES 6 (Aussois, 27 août - 1^{er} septembre 1984)

I. MYTHOLOGIE LITHUANIENNE. Les voix du mythe en Lituanie: entretiens avec Algirdas Julien GREIMAS. - A. J. GREIMAS: Dit de Sovys, conducteur des âmes. Premier mythe lithuanien. A. J. GREIMAS: *Vulcanus Jagaubis*, dieu du feu. — **II. LINGUISTIQUE.** Lionel GALAND: Typologie des propositions relatives. La place du berbère. - Alain CHRISTOL: Pour une typologie de l'obligation. Approche sémantique. - Georges-Jean PINAULT: Grec ἥπτος : védique ἄρτ- 'le proche, l'intime'. - Charles de LAMBERTERIE: Grec homérique μᾶλλον: étymologie et poétique. - Jean HAUDRY: La religion cosmique des Indo-Européens. — **III. FORMES LITTERAIRES.** Paulette GALAND-PERNET: Le poème oral et ses marges: prologues berbères. - Jacqueline FABRE: L'être et les figures. Une réflexion sur le récit dans le récit chez Ovide (*Mét.*)

XIV, 622-771). - Pierre CANIVENC: La lettre substituée dans *La Princesse de Clèves*. - Jacques FONTANILLE: Trois dimensions narratives pour le texte littéraire. — IV. LA TRAGEDIE GRECQUE. Pierre JUDET DE LA COMBE: Événement critique dans la tragédie grecque. Quelques repères. - Rachel AELION (†): Quelques jalons pour une étude structurale des personnages de la tragédie grecque. - Françoise LETOUBLON: La parole déchainée et le dénouement du *Prométhée* d'Eschyle.

Prix TTC: 100 FF

À paraître en 1990

LALIES 8 (Aussois, 26 - 31 août 1986)

I. INDO-EUROPEEN. Alain CHRISTOL: Introduction à l'ossète. — II. TYPOLOGIE LINGUISTIQUE. Georges REBUSCHI: Quelques traits typologiques de la langue basque. — III. RHETORIQUE ANTIQUE. Françoise DESBORDES: L'argumentation dans la rhétorique antique: une introduction. - Bernard SCHOULER: Personnes, faits et états de la cause dans le système d'Hermogène. — IV. VARIA. Chantal KIRCHER: Le rôle du référent dans le choix d'un suffixe d'adjectif désubstantival. - Jean LALLOT: Un problème en grammaire antique: l'impératif a-t-il une première personne? - Pierre BOUET et François KERLOUEGAN: La réécriture dans le latin du haut moyen-âge. - Annie-France LAURENS: Entre hommes et dieux. Approches du polythéisme grec. - Françoise LETOUBLON: Le circuit de la communication et la composition de l'*Iliade*.

LALIES 9 (Aussois, 31 août - 5 septembre 1987)

I. DIALECTOLOGIE. Monique BILE, Claude BRIXHE, René HODOT: Les dialectes grecs - Patrick RENAUD: Lexicostatistique et traitement de la diversité linguistique: l'atlas des langues du Cameroun. — II. LINGUISTIQUE ET RHETORIQUE GRECQUES. Michèle BIRAUD: Étude sémantique du déterminant d'ipséité αὐτός. - Jean BOUFFARTIGUE: Argumentation et calcul. - Alain CHRISTOL: Du grec au gotique: le digramme AY. — III. RECEPTION DE LA POÉSIE ANTIQUE. Alain BALLABRIGA: Le périple d'Ulysse. - Jesper SVENBRO: Sappho, le poème et le lecteur immortel. - Georges DEVALLET: Silius Italicus et les rites funéraires. — IV. ANTHROPOLOGIE ET LITTÉRATURE. Florence DUPONT: Peut-on utiliser les textes satiriques comme documents sur la civilisation romaine? Un exemple: la nourriture. - Florence DUPONT: Rite, mythologie et exploration mythique dans le *Bal* d'Ettore Scola.

*

CONDITIONS DE VENTE

Tous les numéros peuvent être commandés,

- soit à : Presses de l'ENS, 48, boulevard Jourdan, F - 75014 PARIS
- soit à : Service des Publications, Sorbonne Nouvelle - Paris III, 13, rue de Santeuil, F - 75231 PARIS CEDEX 05.

(Les prix indiqués s'entendent frais de port en sus.)

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
TARDY QUERCY (S.A.)

46001 CAHORS

N° d'impression : 91164F — Dépôt légal : janvier 1990
Imprimé en France